Fatâwa
Cheikh Ibn Bâz
- Volume 2 -

Le dogme islamique

www.alifta.net

[1]Signification de "Nul n'est digne d'être adoré en dehors d'Allah.

Louange à Allah Seigneur de l'univers. Que la prière et le salut soient sur celui qui fut envoyé comme un signe de miséricorde à l'humanité, ainsi que sur sa famille, ses compagnons et ceux qui l'ont suivi dans la bienfaisance jusqu'au Jour Dernier. Après ce préambule:

J'ai pris connaissance de ce qu'a écrit notre frère en Allah, l'érudit cheikh `Omar ibn 'Ahmad Al-Malybârî au sujet du sens de "il n'y a pas d'autre divinité en dehors d'Allah". J'ai médité sur l'éclaircissement que son éminence a apporté à l'avis partagé par trois courants d'opinion concernant le sens de ce précepte. En voici l'explication:

Premièrement, il n'y a, en réalité, pas d'autre divinité à part Allah.

Deuxièmement, on ne doit obéir qu'à Allah Seul.

Troisièmement, il n'y a pas de Seigneur en dehors d'Allah.

De l'avis de son éminence, le premier courant a raison. En effet, c'est ce que démontre le Livre d'Allah, Gloire et Pureté à Lui, dans plusieurs versets. Ainsi l'Exalté dit: {C'est Toi [Seul] que nous adorons, et c'est Toi [Seul] dont nous implorons secours}[2]. L'Exalté dit encore: {Et ton Seigneur a décrété: "N'adorez que Lui}[3]; Il ajoute: {Je n'ai créé les djinns et les hommes que pour qu'ils M'adorent}[4]. Il dit également, Exalté soit-Il: {C'est ainsi qu'Allah est Lui le Vrai, alors que ce qu'ils invoquent en dehors de Lui est le faux}[5]. [6]Il est, en fait, plusieurs versets qui traitent de ce sujet. C'est ce que les polythéistes retinrent de

[1] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 5
[2] Prologue (Al-Fâtiha) 1: Verset 5
[3] Le voyage nocturne (Al-'Isrâ') 17: Verset 23
[4] Qui éparpillent (Adh-Dhâriyât) 51: Verset 56
[5] Le Pèlerinage (Al-Hajj) 22: Verset 62
[6] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 6

cette parole lorsque le Prophète (ﷺ) les y appela: « Ô gens ! Dites: Il n'y a de dieu qu'Allah, pour que vous réussissiez ».

Ils refusèrent de l'admettre, car, ils avaient compris que cela contredirait le culte d'adoration que leurs parents vouaient aux idoles, aux arbres et aux pierres qu'ils utilisaient comme des divinités, comme Allah l'a mentionné dans Sa parole, Exalté soit-Il, dans la Sourate Sâd: {Et ils (les Mecquois) s'étonnèrent qu'un avertisseur parmi eux leur soit venu, et les infidèles disent: « C'est un magicien et un grand menteur}[1], {Réduira-t-il les divinités à un Seul Dieu ? Voilà une chose vraiment étonnante »}[2].

Allah (qu'Il soit Loué et Exalté) a dit des polythéistes dans la Sourate As-Sâffât: {Quand on leur disait: « Point de divinité à part Allah », ils se gonflaient d'orgueil}[3], {et disaient: « Allons-nous abandonner nos divinités pour un poète fou ? »}[4]. Il est évident que le sens qu'ils donnaient à cette parole rendait leurs divinités vaines et les obligeait à vouer le culte d'adoration à Allah Seul. Voilà pourquoi, lorsque quelques-uns parmi eux se convertirent, ils abandonnèrent le polythéisme et vouèrent sincèrement le culte d'adoration à Allah Seul. Si son sens avait été, il n'y a point de Seigneur en dehors d'Allah, ou on ne doit obéir à nul hormis Allah, ils ne l'auraient pas reniée. En effet, ils savaient qu'Allah était leur Seigneur et leur Créateur et que l'obéissance envers Lui était obligatoire pour eux, d'après ce qu'ils avaient compris comme venant de Lui. Mais, ils croyaient que l'adoration des idoles, des prophètes, des anges, des saints, des arbres, etc., avait pour objectif la recherche de l'intercession auprès d'Allah et l'espoir que cela les rapprocherait de Lui, comme Il l'a mentionné d'eux dans Sa noble Parole: {Ils adorent au lieu d'Allah ce qui ne peut ni leur nuire ni leur

[1] (Sâd) 38: Verset 4
[2] (Sâd) 38: Verset 5
[3] Les rangés (As-Sâffât) 37: Verset 35
[4] Les rangés (As-Sâffât) 37: Verset 36

profiter et disent: "Ceux-ci sont nos intercesseurs auprès d'Allah"}[1]. [2]Allah, Exalté soit-Il, annula cela et le réfuta en disant: {Dis: "Informerez-vous Allah de ce qu'Il ne connaît pas dans les cieux et sur la terre ?" Pureté à Lui, Il est Très élevé au-dessus de ce qu'Ils Lui associent !}[3]. Le Très-Haut a dit: {La révélation du Livre vient d'Allah, le Puissant, le Sage. Nous t'avons fait descendre le Livre en toute vérité. Adore donc Allah en Lui vouant un culte exclusif. C'est à Allah qu'appartient la religion pure. Tandis que ceux qui prennent des protecteurs en dehors de Lui (disent): "Nous ne les adorons que pour qu'ils nous rapprochent davantage d'Allah"}[4].

Cela veut dire qu'ils disent: "Nous ne les adorons que pour qu'ils nous rapprochent d'Allah". Allah, Gloire et Pureté à Lui, réfuta cela en disant: {En vérité, Allah jugera parmi eux sur ce en quoi ils divergent. Allah ne guide pas celui qui est menteur et grand ingrat}[5].

Allah expliqua qu'ils mentaient en prétendant que leurs divinités les rapprocheraient de Lui, et les qualifia d'infidèles en raison de ce comportement. Il est, en fait, plusieurs versets qui traitent de ce sujet.

Louange à Allah, Seigneur de l'univers, que la prière et le salut soient sur notre maître Mohammad, sa famille, ses compagnons et ceux qui les ont suivis dans la bienfaisance jusqu'au Jour Dernier.

---

[1] Jonas (Yoûnous) 10: Verset 18
[2] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 7
[3] Jonas (Yoûnous) 10: Verset 18
[4] Les groupes (Az-Zoumar) 39: Versets 1-3
[5] Les groupes (Az-Zoumar) 39: Verset 3

[1]La vérité de l'unicité et du polythéisme

Louange à Allah, Seigneur de l'univers. Plus d'hostilités sauf contre les injustes. Que la prière et le salut soient sur Son serviteur et Son Messager, le meilleur de Ses créatures, l'honnête chez qui Il plaça Sa révélation, celui qui est notre prophète et guide, notre maître Mohammad ibn `Abd-Allah ibn `Abd-Al-Mottalib, descendant de la tribu Hachémite, de la race arabe, mecquois dans un premier temps et médinois bien après. Que cette prière et ce salut atteignent sa famille, ses compagnons, ceux qui ont emprunté son chemin et se sont guidés selon sa guidance jusqu'au Jour Dernier.

Après ce préambule:

Venons-en maintenant à notre sujet. Allah (Exalté soit-Il) a créé les créatures pour L'adorer Lui Seul, sans Lui donner des associés. Il a envoyé les Messagers pour mettre en exergue cette sagesse, en expliquer les détails aux hommes, leur montrer son opposé (pour leur déconseiller de suivre cette voie) et les y appeler. Voilà ce qu'ont apporté les livres célestes. Les messagers humains furent envoyés par Allah (Exalté soit-Il) aux djinns et aux hommes et Allah fit de ce monde d'ici-bas la voie et le pont menant à l'au-delà. Quiconque consacrera sa vie à l'obéissance à Allah et Son unicité et suivra Ses Messagers, sur eux la prière et le salut, passera de la demeure de l'acte, qui est ce bas monde, vers celle de la récompense, qui est l'au-delà. Il se retrouvera ainsi dans la demeure de la félicité, de l'aisance et du bonheur ; cette demeure où règnent la noblesse et la félicité, cette demeure où le bien-être est impérissable. Ses occupants sont éternels, leurs vêtements ne s'usent et ils jouissent d'une jeunesse éternelle. En effet, le bonheur, la bonne santé et la jeunesse sont éternels dans une vie agréable et joyeuse et une félicité impérissable. Allah (Exalté soit-Il) lancera un appel à leur endroit en disant: « Ô habitants du paradis, vous avez à vivre éternellement sans jamais mourir, vous avez à jouir de la bonne santé

[1] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 8

sans [1]jamais tomber malade, vous resterez éternellement jeunes sans jamais vieillir. Vous jouirez de la félicité sans jamais désespérer ». Tel sera leur état et ils auront ce qu'ils désireront et ce qu'ils réclameront: {un lieu d'accueil de la part d'un Très Grand Pardonneur, d'un Très Miséricordieux}[2]. Ils auront l'honneur de rencontrer Allah (Exalté soit-Il) comme Il voudra et ils verront Son Noble Visage, Exalté soit-Il.

Quant à celui qui, ici-bas, désobéit aux messagers et suit plutôt sa passion et Satan, il passera de ce monde à l'au-delà et sa demeure sera celle du déshonneur, de la perte, du châtiment, des sévices et de l'enfer. Les habitants de cette demeure subiront un châtiment et un malheur permanents : {On ne les achève pas pour qu'ils meurent; on ne leur allège rien de ses tourments}[3], comme Allah (Gloire et Pureté à Lui) a dit: {Quiconque vient en criminel à son Seigneur, aura certes l'Enfer où il ne meurt ni ne vit}[4]. Il a dit également à ce propos: {Et s'ils implorent à boire on les abreuvera d'une eau comme du métal fondu brûlant les visages. Quelle mauvaise boisson et quelle détestable demeure !}[5]. Allah (Exalté soit-Il) dit également à ce propos: {et qui sont abreuvés d'une eau bouillante qui leur déchire les entrailles ?}[6]. Cela veut dire que ce monde ici-bas, qui est celui de l'acte, est en même temps celui où on se rapproche d'Allah (Exalté soit-Il) par ce qu'Il agrée. Il est aussi celui du djihad des âmes, celui des comptes, de l'apprentissage et de la réflexion sur la religion, de l'entraide dans la bonté pieuse et la piété. Dans cette demeure d'ici-bas, on s'enjoint mutuellement la vérité et l'endurance, le culte d'adoration et le combat. Allah, gloire et Exalté soit-il, dit: {Je n'ai créé les djinns et les hommes que pour qu'ils M'adorent. Je ne cherche pas d'eux une subsistance; et Je ne veux pas qu'ils me nourrissent.

---

[1] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 9
[2] Les versets détaillés (Foussilat) 41: Verset 32
[3] Le Créateur (Fâtir) 35: Verset 36
[4] Tâ-hâ 20: Verset 74
[5] La caverne (Al-kahf) 18: Verset 29
[6] (Mouhammad) 47: Verset 15

En vérité, c'est Allah qui est le Grand Pourvoyeur, Le Détenteur de la force, l'Inébranlable}[1].

Allah a donc créé les djinns et les hommes qui sont [2]deux charges, pour L'adorer (Exalté soit-Il). Allah l'Exalté ne les a pas créés pour satisfaire un quelconque besoin, car Il se suffit à Lui-même et n'a besoin de personne. Comme le dit l'Exalté: {Ô hommes, vous êtes les indigents ayant besoin d'Allah, et c'est Allah, Lui qui se dispense de tout et Il est Le Digne de louange. S'Il voulait, Il vous ferait disparaître, et ferait surgir une nouvelle création. Et cela n'est point difficile pour Allah}[3]. Il ne les créa pas pour accroître une petite richesse ou passer de l'humiliation à la puissance. Mais c'est pour une sagesse sublime qu'Allah, Gloire et Pureté à Lui, les créa. Le but de cette sagesse est qu'ils L'adorent et Le glorifient, Le craignent et Le louent comme il se doit ; qu'ils connaissent Ses noms et Ses attributs et les utilisent pour faire Sa louange, qu'ils se tournent vers Lui avec des actes et des paroles qu'Il aime, Le remercient pour Ses bienfaits, endurent l'épreuve qu'Il leur envoie, combattent dans Son chemin, méditent sur Sa grandeur et ce qu'il leur incombe d'accomplir comme acte. Ainsi, Allah (Gloire et Pureté à Lui) a dit: {Allah qui a créé sept cieux et autant de terres. Entre eux [Son] commandement descend, afin que vous sachiez qu'Allah est en vérité Omnipotent et qu'Allah a embrassé toute chose de [Son] savoir}[4]. Allah le Très-Haut dit encore: {C'est à Allah qu'appartiennent les noms les plus beaux. Invoquez-Le par ces noms}[5]. Et le Très-Haut dit: {En vérité, dans la création des cieux et de la terre, et dans l'alternance de la nuit et du jour, il y a certes des signes pour les doués d'intelligence, qui, debout, assis, couchés sur leurs côtés, invoquent Allah et méditent sur la création des cieux et de la terre (disant): « Notre Seigneur ! Tu n'as pas créé cela en vain. Gloire à Toi !

---

[1] Qui éparpillent (Adh-Dhâriyât) 51: Versets 56-58
[2] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 10
[3] Le Créateur (Fâtir) 35: Verset 15-17
[4] Le divorce (At-Talâq) 65: Verset 12
[5] Al-A'râf 7: Verset 180

Garde-nous du châtiment du Feu}[1]. Ô toi, serviteur d'Allah ! Tu es, dans ce monde-là, une créature qui n'est pas supposée y demeurer ou y rester éternellement. Bien au contraire, tu as été créé pour la quitter après avoir vécu et œuvré (en bien ou en mal), mais tu peux même la quitter avant cela, quand tout petit et impubère tu n'es pas encore redevable de quoi que ce soit. [2]Et cela pour une raison mystérieuse.

Cela veut dire que dans cette demeure d'ici-bas le mal se mêle au bien, les hommes vertueux aux non vertueux, les chagrins aux joies, l'utile au préjudiciable. Dans cette demeure, le bon et le repoussant se côtoient, ainsi que la maladie et la bonne santé, la richesse et la pauvreté, le mécréant et le croyant, le pécheur et le juste. Cette demeure renferme tous les types de créatures créées pour servir les deux charges (djinns et hommes) Comme Allah, l'Exalté, a dit: {C'est Lui qui a créé pour vous tout ce qui est sur la terre}[3].

Ce qu'on exige de cette créature c'est qu'elle glorifie Allah comme on l'a déjà mentionné. On doit obéir à Allah dans cette demeure. Son ordre et Son interdiction doivent être glorifiés. Seul Allah, Gloire et Pureté à Lui, doit être adoré, et ce, en obéissant à Ses ordres et en délaissant Ses interdictions. C'est encore à Allah, Gloire et Exalté soit-il, qu'on doit s'adresser pour répondre à nos souhaits. Et en cas de malheur, c'est à Lui qu'on doit se plaindre et c'est de Lui qu'on doit implorer aide et secours en toute chose et pour toutes les affaires de la vie d'ici-bas et celle de l'au-delà.

Ô serviteur d'Allah, tu as été créé et existes pour reconnaître l'unicité d'Allah, Gloire et Pureté à Lui, et glorifier Son ordre et Son interdiction. C'est aussi pour t'adresser à Lui Seul pour répondre à tes souhaits et implorer Son secours dans ta religion et ta vie terrestre. Tu dois également suivre ce que Ses Messagers ont apporté et t'y soumettre de ta propre volonté. Tu dois aimer ce qu'on t'a ordonné

[1] La famille d'Imran ('Al –'Imrân) 3: Versets 190-191
[2] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 11
[3] La vache (Al-Baqara) 2: Verset 29

et haïr ce qu'on t'a interdit. De même, tu dois espérer la miséricorde de ton Seigneur et craindre Son châtiment, Gloire et Pureté à Lui.

Les messagers ont été envoyés aux serviteurs pour leur faire connaître cette vérité et leur enseigner ce qui est obligatoire pour eux et ce qu'il leur est interdit, afin qu'ils ne disent jamais qu'aucun annonciateur de bonne nouvelle n'était venu à eux, [1]ni personne pour les avertir. Ces envoyés vinrent à eux pour leur annoncer la bonne nouvelle et les mettre en garde, comme l'Exalté a dit: {Nous avons envoyé dans chaque communauté un Messager, [pour leur dire]: « Adorez Allah et écartez-vous du Tâgût »}[2], Le Très-Haut dit: {En tant que messagers, annonciateurs et avertisseurs, afin qu'après la venue des messagers il n'y eût pour les gens point d'argument devant Allah}[3]. Et le Très-Haut dit: {Et Nous n'avons envoyé avant toi aucun Messager à qui Nous n'ayons révélé: « Point de divinité en dehors de Moi. Adorez-Moi donc »}[4].

Ils furent envoyés pour orienter les deux charges (hommes et djinns) vers ce qu'Allah leur a confié, et les guider vers la voie du salut et les mettre en garde contre celle de la perdition. Ce fut aussi pour leur montrer la preuve et couper court à toute excuse. Allah l'Exalté, aimant la louange, a fait Sa propre éloge dans des termes dignes de Lui. Allah, qui n'aime pas que l'on transgresse Ses interdits, a défendu aux hommes de s'adonner aux turpitudes, apparentes et cachées.

Tu dois Le louer, Lui l'Exalté, avec des termes qui sont dignes de Lui. A Lui appartient la louange dans ce monde et dans l'au-delà. Tu dois Le louer avec Ses noms et Ses attributs et Le remercier pour Ses bienfaits. De même, tu dois endurer ce qui t'a frappé tout en empruntant les chemins qu'Allah a autorisés et rendus licites pour toi. Par ailleurs, tu dois t'éloigner des choses qu'Il a interdites et respecter Ses prescriptions par obéissance à Lui, l'Exalté, et à ce qu'ont

---

[1] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 12
[2] Les abeilles (An-Nahl) 16: Verset 36
[3] Les femmes (An-Nisâ')' 4: Verset 165
[4] Les Prophètes (Al-'Anbiyâ') 21: Verset 25

apporté les messagers.

Tu dois apprendre ta religion et savoir pour quel but tu as été créé. Tu dois faire preuve de patience dans cette entreprise afin de t'acquitter du devoir en toute connaissance et clairvoyance. Le Prophète (ﷺ) a dit: « Celui auquel Allah veut du bien, il lui accorde la compréhension de la religion ». Le Prophète (ﷺ) a aussi dit: « Quiconque part à la recherche [1]de la science, Allah lui facilitera par ce biais une voie vers le paradis ». Rapportés par Mouslim dans son Sahîh.

Croire à l'unicité d'Allah est la prescription la plus importante, ne rien Lui associer, Exalté soit-Il, est également la chose la plus importante. C'est même le fondement de l'Islam qui est la religion de tous les messagers, du premier jusqu'au dernier. Il s'agit de reconnaître l'unicité d'Allah et Lui vouer, à Lui uniquement, le culte d'adoration.

Tel est le fondement de la religion qui est celle de tous les messagers, de Noé, qui a été le premier, jusqu'à Mohammad (ﷺ) qui est leur sceau. Allah n'agrée de personne une autre religion qu'elle, à savoir l'Islam.

Cette religion a été appelée Islam parce qu'elle signifie la soumission à Allah et l'humilité du serviteur envers Lui, l'asservissement à Lui et l'acceptation de n'obéir qu'à Lui. Il s'agit de reconnaître Son unicité et d'être loyal envers Lui tout en se soumettant à Lui, Exalté soit-Il. Ce faisant, on doit être soumis à Allah, Lui consacrer sincèrement ses actes, tourner son cœur vers Lui en privé et en public, que ce soit dans la crainte ou l'espérance, en parole ou en acte, bref en chaque instant de la vie.

Tu dois savoir qu'Allah, Gloire et Pureté à Lui, est la vraie divinité digne d'être adorée, obéie et glorifiée. Il n'y a point de divinité autre que Lui, ni un autre Seigneur que Lui.

[1] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 13

Ce sont plutôt les législations qui diffèrent comme l'Exalté a dit: {A chacun de vous Nous avons assigné une législation et un plan à suivre}[1]. La religion d'Allah quant à elle est une, à savoir, l'Islam. Il s'agit de vouer sincèrement le culte d'adoration à Allah l'Unique et le Seul, que ce soit dans l'invocation, la crainte, l'espérance, la confiance, le souhait, la terreur, la prière, le jeûne, etc. comme l'Exalté, qu'Il soit loué, a dit: {Et ton Seigneur a décrété: "N'adorez que Lui}[2]. C'est-à-dire qu'Il décréta [3]que vous n'adoriez que Lui. Il dit, Gloire et Pureté à Lui: {C'est Toi [Seul] que nous adorons, et c'est Toi [Seul] dont nous implorons secours}[4]. Il en informa Ses serviteurs afin qu'ils le reconnaissent et le professent.

Il leur enseigna comment Le louer. Il dit, Exalté soit-Il: {Louange à Allah, Seigneur de l'univers. Le Tout Miséricordieux, le Très Miséricordieux, Maître du Jour de la rétribution}[5]. Il leur enseigna cette louange sublime et dit: {C'est Toi (Seul) que nous adorons}[6]. L'Exalté les a orientés vers cela afin qu'ils Le louent dans des termes dignes de Lui et reconnaissent qu'Il est le maître de l'univers, Celui qui est bienfaisant à leur égard, Celui qui les comble de bienfaits, le Tout Miséricordieux, le Très Miséricordieux, Maître du Jour de la Rétribution. Tout ce qui précède est pour notre Seigneur, Exalté soit-Il, un droit.

Puis Il dit: {C'est Toi [Seul] que nous adorons, et c'est Toi [Seul] dont nous implorons secours}[7]. C'est Toi Seul que nous adorons et c'est de Toi Seul que nous implorons secours. Il n'y a pas d'autre seigneur, d'autre secoureur en dehors de Toi. Tous les serviteurs tiennent leurs actes d'Allah, c'est Lui qui les a assujettis, c'est encore Lui qui les a prédisposés à cela et leur a donné la force de

[1] La table servie (Al Mâ'ida) 5: Verset 48
[2] Le voyage nocturne (Al-'Isrâ') 17: Verset 23
[3] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 14
[4] Prologue (Al-Fâtiha) 1: Verset 5
[5] Prologue (Al-Fâtiha) 1: Versets 2-4
[6] Prologue (Al-Fâtiha) 1: Verset 5
[7] Prologue (Al-Fâtiha) 1: Verset 5

les accomplir. C'est pourquoi l'Exalté dit: {Et tout ce que vous avez comme bienfait provient d'Allah}[1]. Allah, Gloire et Pureté à Lui, est Le Bienfaiteur, Celui dont on implore le secours, Celui qui est adoré en réalité, Exalté soit-Il.

Alors, toi serviteur d'Allah, lorsqu'un bienfait te parvient de la part d'un homme modeste ou puissant, d'un esclave, d'un roi, etc., sache que tout cela fait partie des bienfaits d'Allah, Exalté soit-Il. C'est Lui, Gloire et Pureté à Lui, qui vous a donné cela et vous en a facilité l'acquisition. Il a créé le porteur de ce bienfait et en a fait un intermédiaire. C'est Lui qui a inspiré le cœur de cette personne et lui a donné la raison et la force de venir à toi.

[2]Quels que soient les moyens qu'ils empruntent, tous les bienfaits proviennent d'Allah, Exalté soit-Il. Il est en réalité Celui qu'on adore. C'est Lui le Créateur des serviteurs et Celui qui les comble de bienfaits. C'est Lui leur Juge dans ce monde et dans celui de l'au-delà. Il est l'incarnation même de la perfection. Il est Unique dans sa seigneurie, Unique dans sa divinité, Unique dans Ses noms et Ses attributs, Exalté soit-Il. Il, Gloire et Pureté à Lui, dispose de l'unicité dans toutes ses facettes. Il est Unique dans Sa création des serviteurs, leur gestion, le bienfait dont Il les comble, la direction de leurs affaires. Personne n'est associé à Lui dans tout cela. Allah (Exalté soit-Il), comme Il l'a dit: {Allah est le Créateur de toute chose, et de toute chose Il est Garant}[3]. Allah, Gloire et Pureté à Lui, dit: {En vérité, c'est Allah qui est le Grand Pourvoyeur, Le Détenteur de la force, l'Inébranlable}[4]. Et Allah, Gloire et Pureté à Lui, dit: {Votre Seigneur est, Allah qui créa les cieux et la terre en six jours, puis S'est établi « Istawâ» sur le Trône, administrant toute chose. Il n'y a d'intercesseur qu'avec Sa permission. Tel est Allah votre Seigneur. Adorez-Le donc. Ne réfléchissez-vous pas ?}[5] {C'est vers Lui que vous retournerez tous}[6], jusqu'à la fin du verset. C'est Lui

[1] Les abeilles (An-Nahl) 16: Versets 53
[2] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 15
[3] Les groupes (Az-Zoumar) 39: Verset 62
[4] Qui éparpillent (Adh-Dhâriyât) 51: Verset 58
[5] Jonas (Yoûnous) 10: Verset 3
[6] Jonas (Yoûnous) 10: Verset 4

qui mérite d'être adoré pour la perfection de Son bienfait et Sa bienfaisance et aussi parce qu'Il est le Créateur et le Grand Pourvoyeur, Celui qui dirige et gère les affaires ; Il est également Parfait dans Son entité, Ses attributs et Ses noms. C'est pour cela qu'Il mérite l'adoration et la soumission des serviteurs. L'adoration est la soumission et l'humiliation. La religion est appelée adoration parce que le serviteur l'accomplit avec soumission à Allah et humiliation devant Lui. C'est pourquoi on dit de l'Islam qu'il est adoration.

Pour décrire une route qui, à force d'être empruntée, est devenue praticable et connue, les Arabes parlent de route "asservie" c'est-à-dire aplanie. On parle aussi de chameau asservi pour décrire un chameau qui a été attelé et avec lequel on effectue un voyage ; [1]il devient asservi à force d'être monté.

Par serviteur, on entend un homme humble qui obéit à Allah et vénère Ses limites sacrées. Autant le serviteur a une connaissance parfaite d'Allah et une foi profonde en Lui, autant son culte d'adoration est parfait. C'est pour cela que les messagers furent les hommes les plus accomplis en matière de culte d'adoration, car, leur connaissance d'Allah était parfaite et ils Le glorifiaient plus que quiconque. Que la prière et le salut d'Allah soient sur eux.

C'est pour cela qu'Allah a décrit Son Prophète (ﷺ), dans ses positions les plus nobles, par la servitude. Il dit, Gloire et Pureté à Lui: {Gloire et Pureté à Celui qui de nuit, fit voyager Son serviteur [Muhammad]}[2]. Et le Très-Haut dit: {Louange à Allah qui a fait descendre sur Son serviteur (Muhammad), le Livre}[3], Et le Très-Haut dit: {Et quand le serviteur d'Allah s'est mis debout pour L'invoquer}[4], etc.

La servitude est une position sublime et noble. En plus de ce bienfait, Allah, Gloire et Pureté à Lui, fit d'eux des porteurs de message ; ainsi, ils réunirent

[1] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 16
[2] Le voyage nocturne (Al-‘Isrâ’) 17: Verset 1
[3] La caverne (Al-kahf) 18: Verset 1
[4] Les djinns (Al-Jinn) 72: Verset 19

deux bienfaits: le bienfait du message et le bienfait de la servitude personnelle. Les gens les plus accomplis dans leur servitude à Allah et leur foi en Lui sont les messagers et les Prophètes, sur eux prière et paix. Ils sont suivis des personnes véridiques dont la croyance en Allah et en Ses messagers est parfaite. Ceux-là qui, en observant Son injonction, sont devenus les meilleures personnes après les prophètes, avec à leur tête 'Abou Bakr As-Siddîq (Qu'Allah soit satisfait de lui). Il a été le premier fidèle du Prophète, et le premier homme véridique vu son mérite et sa piété, et aussi pour son avance dans les actes convenables et son accomplissement de l'injonction d'Allah comme il se doit. En outre, il fut le compagnon du Prophète d'Allah (ﷺ) dans la grotte et l'assista de toutes ses forces. Qu'Allah soit satisfait de lui et l'agrée.

[1]La position de servitude et de message sont des plus nobles. Lorsque le messager s'en va avec sa vertu, celle de la véracité (du message) demeure et se traduit par la servitude des fidèles.

Les gens les plus accomplis en matière de foi, de probité, de piété et de guidance sont les messagers et les prophètes, sur eux prière et salut, et ce, pour leur connaissance parfaite d'Allah et le culte d'adoration qu'ils Lui vouent ainsi que leur humilité à l'égard de Sa grandeur, Exalté soit-Il. Ils sont suivis des véridiques, des martyrs et des vertueux comme Allah (Exalté soit-Il) a dit: {Quiconque obéit à Allah et au Messager... ceux-là seront avec ceux qu'Allah a comblés de Ses bienfaits: les prophètes, les véridiques, les martyrs, et les vertueux. Et quels bons compagnons que ceux-là !}[2]. La reconnaissance de l'unicité d'Allah doit être accompagnée de la croyance en Ses messagers. Voilà pourquoi, lorsqu'Allah envoya Son Prophète Mohammad (ﷺ), celui-ci commença par appeler les gens à croire uniquement en Allah et à croire aussi qu'il était Son Messager (ﷺ).

Deux choses sont indispensables: La reconnaissance de l'unicité d'Allah et le

[1] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 17
[2] Les femmes (An-Nisâ')' 4: Verset 69

dévouement. A côté de cela, il faut ajouter la croyance dans les messagers, sur eux la prière et la paix.

Quiconque confesse l'unicité d'Allah sans croire en les Messagers est un mécréant. Quiconque croit en eux sans confesser l'unicité d'Allah est de même mécréant. Donc ces deux choses sont intimement liées: Croire en Allah Seul et croire en Ses messagers, sur eux la prière et la paix.

Sur ce point, la divergence se trouve au niveau des législations. Quant au monothéisme, au dévouement en Allah, au renoncement de Lui associer quelqu'un, à la croyance en Ses messagers, sur ce point il n'y a aucune divergence entre les prophètes. Au contraire, ni l'Islam, ni aucune autre religion, ni la guidance, ni le salut n'ont aucun sens sans la croyance en l'unicité d'Allah (Exalté soit-Il) Seul, son adoration exclusive et la foi en ce qu'ont apporté Ses messagers (`Alaihîm As-Salâm), en général et dans les détails.

[1]Quiconque professe l'unicité d'Allah sans croire en Noé en son temps, en Abraham en son temps, ou à Houd, à Sâlih, à Ismaël, à Isaac, à Jacob ou à tout autre prophète venu après eux jusqu'à notre prophète Mohammad (ﷺ), n'est pas croyant en Allah (Exalté soit-Il). Il ne le sera que lorsqu'il aura cru à tous les messagers tout en professant l'unicité d'Allah (Exalté soit-Il).

Du temps d'Adam, l'Islam se résumait au monothéisme et au respect de la loi d'Adam (ﷺ). Il en fut de même au temps de Noé (ﷺ), de Houd (ﷺ), de Sâlih (ﷺ) jusqu'à l'avènement de notre prophète Mohammad (ﷺ). A son époque, l'Islam se résumait au monothéisme couplé de la foi en ce qu'il (ﷺ) avait apporté ainsi qu'au respect de sa charia.

Lorsque les juifs et les chrétiens refusèrent de croire en Mohammad (ﷺ), ils devinrent, pour cette raison, des mécréants égarés. A supposer que certains aient cru en l'unicité d'Allah, ils demeurent des égarés et des mécréants, selon le point

[1] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 18

de vue musulman, puisqu'ils n'ont pas cru en Mohammad (ﷺ). Si un homme dit: "Je n'adore qu'Allah Seul, toutefois, je crois en tout ce qu'a dit Mohammad excepté l'interdiction de la fornication", il est mécréant pour avoir rendu la fornication licite. Pour avoir tenté de déformer le message divin, cet homme peut être condamné à mort et exproprié, selon la législation musulmane. Il en va de même s'il professe l'unicité d'Allah, L'adore Seul sans autre associé, croit en tous les messagers avec à leur tête Mohammad (ﷺ), mais refuse de se soumettre à la condamnation divine de l'homosexualité. On ne doit pas manquer de lui démontrer son égarement s'il le nie. Son monothéisme ne lui sera d'aucune utilité, ni sa foi, car il a dénié le Messager et a partiellement dénié Allah.

[1]Le même jugement est valable s'il croit en l'unicité d'Allah, croit aux Messagers, mais en même temps, tourne le Messager en dérision sur une chose, ou le dénigre ou dénigre certains prophètes sur un sujet. Cet homme devient mécréant pour cela, comme Allah (Exalté soit-Il) l'a dit: {Dis: "Est-ce d'Allah, de Ses versets (le Coran) et de Son messager que vous vous moquiez ?" Ne vous excusez pas: vous avez bel et bien rejeté la foi après avoir cru}[2]. Puis, l'inverse de ce monothéisme est l'association à Allah (Exalté soit-Il) ; car toute chose a son contraire, et chaque chose peut être comprise par son contraire. Ainsi un poète a dit:

"La beauté d'une chose est mise en évidence par son contraire	**C'est par leur contraire que les choses se distinguent"**

Le polythéisme est donc l'inverse du monothéisme, qui est la toile de fond du message qu'Allah (Exalté soit-Il) fit porter aux messagers, prière et salut sur eux. Le polythéiste est polythéiste parce qu'il associe autre chose à Allah dans ce qui est relatif à l'adoration d'Allah Seul, ou dans ce qui est relatif à Sa royauté et à

[1] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 19
[2] Le repentir (Al-Tawba) 9: Versets 65-66

tous les bienfaits qu'Il accorde aux hommes. Est aussi qualifié de polythéiste celui qui ne croit pas au message d'Allah et à ce en quoi Il a légiféré. Pour cette raison, cet homme devient un associateur vis-à-vis d'Allah.

Le monothéisme, qui signifie "Il n'y a pas d'autre dieu à part Allah" veut dire qu'en vérité, il n'y a pas d'autre divinité en dehors d'Allah. Il s'agit de réfuter l'adoration de tout ce qui n'est pas Allah et de la vouer à Allah Seul, comme l'Exalté a dit: {Il en est ainsi parce qu'Allah est la Vérité, et que tout ce qu'ils invoquent en dehors de Lui est le Faux}[1], Le Très-Haut dit encore: {Sache donc qu'en vérité il n'y a point de divinité à part Allah}[2]. L'Exalté dit: {Allah atteste, et aussi les Anges et les doués de science, qu'il n'y a point de divinité à part Lui, le Mainteneur de la justice. Point de divinité à part Lui, le Puissant, le Sage !}[3]. L'Exalté dit: {Allah dit: "Ne prenez pas deux divinités. Il n'est qu'un Dieu unique}[4].

[5]Le monothéisme consiste à vouer à Allah Seul le culte d'adoration, avec foi et sincérité, pas seulement en simples paroles mais aussi en actes. Il s'agit aussi de croire que l'adoration de tout autre chose est nulle et que ceux qui adorent autre chose que Lui sont des polythéistes, qu'il faut renier, comme Allah (Gloire et Pureté à Lui) a dit: {Certes, vous avez eu un bel exemple (à suivre) en Abraham et en ceux qui étaient avec lui, quand ils dirent à leur peuple: "Nous vous désavouons, vous et ce que vous adorez en dehors d'Allah. Nous vous renions. Entre vous et nous, l'inimitié et la haine sont à jamais déclarées jusqu'à ce que vous croyiez en Allah, seul"}[6]. Le Très-Haut dit: {Et lorsqu'Abraham dit à son père et à son peuple: « Je désavoue totalement ce que vous adorez}[7], {à

---

[1] Loqman (Louqmân) 31: Verset 30
[2] (Mouhammad) 47: Verset 19
[3] La famille d'Imran ('Al –'Imrân) 3: Verset 18
[4] Les abeilles (An-Nahl) 16: Verset 51
[5] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 20
[6] L'éprouvée (Al-Moumtahana) 60: Verset 4
[7] L'ornement (Az-Zoukhrouf) 43: Verset 26

l’exception de Celui qui m’a créé, car c’est Lui en vérité qui me guidera »}[1]. Il renia les adorateurs d'autre chose qu'Allah et ce qu'ils adoraient.

Cela veut dire que le monothéisme consiste en l'adoration d'Allah Seul et au renoncement de l'adoration d'un autre que Lui. On doit croire en la nullité du polythéisme. En outre, il est du devoir de tous les serviteurs, djinns et hommes, de vouer le culte d'adoration uniquement à Allah, et de s'acquitter de ce devoir en faisant de la loi d'Allah l'arbitre. Car, Allah, Gloire et Pureté à Lui, est le Juge. Avoir foi et croire en cela revient à croire en Son unicité. Il est le Juge dans ce bas monde avec Sa loi, et dans l'au-delà, Il sera Juge avec Son entité, comme Il (Exalté soit-Il) l'a dit: Les bestiaux (Al-‘An’âm) 6: Verset 57 {Le jugement n'appartient qu'à Allah}. Le Très-Haut dit: Le pardonneur (Ghâfir) 40: Verset 12 {Le jugement appartient à Allah, le Très Haut, le Très Grand"}. L'Exalté dit: La consultation (Ach-Choûrâ) 42: Verset 10 {Sur toutes vos divergences, le jugement appartient à Allah}.

[2]Vouer une partie de l'adoration aux saints, aux prophètes, au soleil, à la lune, aux djinns, aux anges, aux idoles ou aux arbres, etc., est en contradiction avec le monothéisme et l'annule même.

Lorsqu'on sait qu'Allah, Gloire et Pureté à Lui, envoya Son Prophète Mohammad (ﷺ), et avant lui, les prophètes aux nations qui adoraient autre chose qu'Allah tel que les prophètes, les hommes vertueux, les arbres, les pierres, les idoles sculptés, les étoiles, etc., il est bon de rappeler que tous les messagers les appelèrent au monothéisme, à la foi en Lui, Gloire et Pureté à Lui. Ils demandèrent à ces nations qu'elles professent qu'il n'y a pas d'autre divinité en dehors d'Allah, qu'elles renient tout ce qui était contraire à cette parole et renient également ceux qui adorent autre chose qu'Allah ainsi que leurs divinités. Ils insistèrent sur le fait que quiconque vouait une partie du culte

[1] L'ornement (Az-Zoukhrouf) 43: Verset 27
[2] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 21

d'adoration à un autre qu'Allah ne croyait pas en Son unicité, comme Allah (Exalté soit-Il) l'a dit: {Nous avons envoyé dans chaque communauté un Messager, [pour leur dire]: « Adorez Allah et écartez-vous du Tâgût »}[1].

Ainsi donc, il est bon de savoir que ce qui se fait autour des tombes adorées en dehors d'Allah telle que la tombe d' Al-Badawi et Al-Housayn en Egypte et leurs semblables, ainsi que ce que font certains pèlerins ignorants et d'autres auprès de la tombe du Prophète (ﷺ), en recherchant le renfort et le soutien contre les ennemis et en implorant son aide ou en lui soumettant une plainte, ou quelque chose de semblable, relève de l'adoration d'autre chose qu'Allah, Gloire à Lui. C'est du polythéisme digne de la première ère préislamique. Ce jugement vaut aussi pour certains soufis qui croient que certains saints agissent sur l'univers et dirigent ce monde, qu'Allah nous protège. Cela relève également de l'incrédulité majeure dans la divinité.

Dans le même ordre d'idées, citons la croyance qu'ont certaines personnes selon laquelle certaines créatures ont un lien avec le Seigneur, Exalté soit-Il, qui les dispense de suivre les enseignements du Messager [2]Mohammad (ﷺ), et que ce dernier connaît l'invisible ou agit sur les êtres ou quelque chose de semblable. Tout cela relève de l'infidélité majeure et de l'incrédulité apparente qui excluent son auteur de l'Islam, s'il a partagé ces croyances.

Le monothéisme, l'Islam, la foi et le salut n'ont aucun sens sans l'adoration d'Allah Seul et la croyance qu'Il est le Maître de l'autorité suprême, Celui qui dirige les affaires et est Parfait dans Son entité, Ses qualités, Ses noms et Ses actes ; et qu'Il n'a ni associé, ni semblable. On ne Le compare pas à Ses créatures, Exalté soit-Il. Il est doté d'une perfection absolue dans Son entité, Ses qualités et Ses actes. Il, Exalté soit-Il, dirige la royauté. Il n'a pas d'associé et nul ne commente Son jugement.

---

[1] Les abeilles (An-Nahl) 16: Verset 36
[2] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 22

Tel est le monothéisme, tel est le sens de vouer le culte d'adoration uniquement à Lui, telle est la religion de tous les Messagers, telle est la signification de cette parole d'Allah (l'Exalté): Prologue (Al-Fâtiha) 1: Verset 5 {C'est Toi [Seul] que nous adorons, et c'est Toi [Seul] dont nous implorons secours}. C'est-à-dire, c'est en Toi Seul que nous croyons ; nous obéissons à Toi, espérons Ta miséricorde et craignons Ton châtiment comme l'a dit Ibn `Abbâs (Qu'Allah soit satisfait des deux): "Nous T'adorons Seul, espérons Ta miséricorde et Te craignons".

Nous implorons Ton secours afin de T'obéir à Toi dans toutes nos affaires. L'adoration consiste à croire en l'unicité d'Allah (Exalté soit-Il), à Lui être fidèle, en obéissant à Ses ordres et en délaissant Ses interdits, tout en ayant foi qu'Il est digne d'être adoré et qu'Il est Maître de l'Univers Garant de Ses serviteurs, Maître de toute chose, Créateur de toute chose, Parfait dans Son entité, Ses noms, Ses qualités et Ses actes ; et qu'Il n'a ni vice ni défaut, et que nul n'est associé à Lui, Exalté soit-Il, dans quoi que ce soit. Bien plus, Il a la perfection absolue dans toute chose, Exalté soit-Il.

Partant de là, il est bon de savoir qu'il faut croire à tous les messagers dans ce qu'ils ont apporté, [1]avec à leur tête notre Prophète Mohammad (ﷺ). Dans le même temps, le serviteur doit vouer sincèrement le culte à Allah Seul, croire en Ses Messagers, sur eux la prière et la paix, surtout en Mohammad (ﷺ), se soumettre à Sa loi et le respecter scrupuleusement. Mais s'il ne respecte pas la loi Divine sur un ou plusieurs points essentiels, sa foi en l'Islam sera annulée, son adoration sera perdue et ses autres obligations religieuses ne lui seront d'aucune utilité.

S'il croit en Mohammad dans toute chose, se soumet à sa loi dans toute chose, mais dans le même temps, soutient que Mousaylima est messager au même titre que Mohammad, je veux dire Mousaylima l'imposteur qui participa à l'expédition d'Al-Yamâma et fut combattu par les compagnons sous le règne

[1] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 23

d'As-Siddîq (Qu'Allah soit satisfait de lui), sa foi devient nulle, de même que ses œuvres. En outre, le jeûne observé durant le jour ne lui servira à rien, ainsi que la prière accomplie de nuit et tout autre acte.

Car il a commis un des actes qui invalident l'Islam, à savoir, croire en Mousaylima l'imposteur, puisque cette croyance renferme le désaveu d'Allah, Gloire et Exalté soit-il, dans cette parole: 40 {Muhammad n'a jamais été le père de l'un de vos hommes, mais le messager d'Allah et le dernier des prophètes}[1]. Elle renferme également le désaveu du Messager (ﷺ) dans sa parole rapportée dans plusieurs hadiths successifs, selon lesquels il est le sceau des prophètes et qu'aucun prophète ne viendra après lui.

Ce même jugement est valable pour celui qui jeûne le jour, se lève pour la prière surérogatoire la nuit, voue le culte d'adoration uniquement à Allah, suit le Messager (ﷺ) puis, à n'importe quel moment, consacre une partie du culte à un autre qu'Allah, c'est-à-dire, consacre une partie de l'adoration au prophète, à un quelconque saint, à une idole quelconque, au soleil, à la lune, à telle étoile ou autre chose qu'il implore et à laquelle il demande son soutien et son aide. Ses actes sont invalidés, comme nous l'avons dit précédemment, jusqu'à ce qu'il se repente auprès d'Allah, [2]Exalté soit-Il, comme Il l'a dit: {Mais s'ils avaient donné à Allah des associés, alors, tout ce qu'ils auraient fait eût certainement été vain}[3]. L'Exalté a dit: {En effet, il t'a été révélé, ainsi qu'à ceux qui t'ont précédé: « Si tu donnes des associés à Allah, ton œuvre sera certes vaine; et tu seras très certainement du nombre des perdants}[4].

Il en va de même si l'on a foi en Allah en tout, croit en Allah en tout sauf dans la fornication que l'on considère comme licite, ou bien l'homosexualité ou la consommation des boissons enivrantes qu'on rend licite, on devient ainsi un mécréant, même si l'on accomplit tous les autres devoirs religieux. Lorsqu'on

[1] Les coalisés (Al-'Ahzâb) 33: Verset
[2] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 24
[3] Les bestiaux (Al-'An'âm) 6: Verset 88
[4] Les groupes (Az-Zoumar) 39: Verset 65

rend licite une chose qu'Allah a interdite et dont le caractère religieux est incontestable, on devient pour cela mécréant et renégat. Dans ce cas, ni les actes ni la croyance en l'unicité d'Allah ne sont d'aucune utilité, et cela tous les musulmans le savent.

Il en va de même si l'on dit que Noé, Houd, Sâlih, Abraham, Ismaël ou tout autre prophète ne sont pas des prophètes. On devient pour cela mécréant et ses actes sont nuls, parce qu'ainsi on aura désavoué Allah dans ce qu'Il a dit d'eux.

Le même jugement vaut aussi pour celui qui rend illicite ce qu'Allah a rendu licite tout en croyant sincèrement en l'unicité d'Allah et en ayant foi dans les messagers. Il s'agit de dire par exemple: "Je ne trouve pas licite les chameaux, les bovins, les ovins ou tout ce dont le caractère licite est reconnu par tous, tout cela est illicite à mon sens". On devient pour cela un mécréant renégat, d'autant plus si l'on s'obstine à ignorer la démonstration du contraire qu'on nous apporte. Cette personne appartient à la catégorie qui rend licite ce qu'Allah a interdit.

En disant qu'Allah n'a pas rendu licite le blé ni l'orge et qu'ils sont plutôt illicites, ou si l'on tient d'autres propos du même genre, on devient un mécréant. Il en va de même si l'on trouve licite de se marier avec sa fille ou sa sœur, et cela même si l'on prie, jeûne et accomplit tous les autres actes méritoires, car un seul des actes mentionnés annule sa religion ainsi que [1]le Très-Haut l'a dit: {Mais s'ils avaient donné à Allah des associés, alors, tout ce qu'ils auraient fait eût certainement été vain}[2].

Nous vivons à une époque dominée par l'ignorance et le peu de science ; les gens, excepté ceux qu'Allah a voulus, se sont rués vers d'autres sciences et l'étude de domaines liés à la vie terrestre. Ainsi, leur connaissance d'Allah et de sa religion s'est amenuisée ; car, ils se sont préoccupés de questions qui les éloignent d'Allah, et la plus grande partie de leurs études est consacrée à la vie

[1] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 25
[2] Les bestiaux (Al-'An'âm) 6: Verset 88

d'ici-bas. Quant à la connaissance religieuse et à la méditation sur la charia ainsi que la croyance en Allah Seul, beaucoup de gens lui ont tourné le dos, et aujourd'hui, un tout petit nombre de gens s'y consacrent.

Ô toi, serviteur d'Allah, tu dois faire attention à cela et tu dois accorder de l'intérêt au Livre d'Allah et à la Sunna de Son Messager (ﷺ), par l'étude, la méditation et la clairvoyance, afin de connaître ce qu'on entend par monothéisme et la foi en Lui. Cela te permettra de connaître ce qu'on entend par monothéisme. Tu seras clairvoyant dans ta religion et connaitras le motif de l'entrée au paradis et de la délivrance de l'enfer. Prends également soin d'assister aux cercles de science et de discuter avec les hommes de science et de religion, afin d'en tirer un profit personnel (tu seras ainsi éclairé dans ce que tu fais) et d'en faire profiter les autres.

Il y a deux types de polythéisme: le majeur et le mineur.

Le polythéisme majeur contredit le monothéisme ainsi que l'Islam ; il annule aussi les actes. Les polythéistes iront en enfer. Tout acte ou toute parole dont les preuves démontrent qu'il dénote de l'infidélité à Allah, tel qu'implorer l'aide des morts et des idoles, croire que ce qu'Allah a interdit est licite, interdire ce qu'Il a rendu licite, ou encore désavouer certains de Ses prophètes, rend les œuvres vaines et implique l'apostasie, comme nous l'avons expliqué [1]précédemment.

Le Très-Haut dit au début de la Sourate An-Nissâ': {Certes Allah ne pardonne pas qu'on Lui donne quel qu'associé. A part cela, Il pardonne à qui Il veut. Mais quiconque donne à Allah quel qu'associé commet un énorme péché}[2]. Ici, Allah a démontré que le polythéisme ne peut être pardonné et que le pardon d'un autre péché que celui-ci dépend de la volonté d'Allah, Exalté soit-Il. Il peut lui pardonner s'Il le veut ou alors le châtier, et ce, en fonction des péchés qu'il a commis avant sa mort sans se repentir. Lorsqu'il en sera purifié par le Feu, Allah

[1] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 26
[2] Les femmes (An-Nisâ')' 4: Verset 48

l'en sortira pour le paradis, selon les gens de la Sunna et l'ensemble de la communauté musulmane. Cet avis est différent de celui des Kharijites, des Mutazilites et leurs adeptes.

Mais dans le verset de la Sourate Az-Zomar, Allah, Exalté soit-Il, a généralisé en disant: {Dis: « Ô Mes serviteurs qui avez commis des excès à votre propre détriment, ne désespérez pas de la miséricorde d'Allah. Car Allah pardonne tous les péchés. Oui, c'est Lui le Pardonneur, le Très Miséricordieux}[1]. Les ulémas affirment que ce verset concerne les repentis. Quant au verset de la sourate An-Nissâ', il concerne plutôt ceux qui, en persévérant dans certains péchés, sont morts dans le polythéisme sans s'être repentis. C'est le sens de la parole d'Allah, Exalté soit-Il: {Certes Allah ne pardonne pas qu'on Lui donne quel qu'associé. A part cela, Il pardonne à qui Il veut}[2].

Quant à celui qui meurt en ayant commis d'autres péchés que le polythéisme, tels que la fornication entre autres, tout en ayant la conviction qu'ils sont interdits, s'il ne les rend pas licites, mais passe de vie à trépas sans s'être repenti, il est, selon les gens de la Sunna et l'ensemble de la communauté musulmane, laissé à la volonté d'Allah. S'Il veut, Il l'absout et le fait entrer au paradis pour son adhésion au monothéisme et à l'Islam. Mais s'Il veut, Il le châtie avec le Feu en fonction des péchés qu'il a commis avant sa mort, tels que la fornication, la consommation de la boisson enivrante, la désobéissance aux parents, la rupture des liens de parenté, et plusieurs autres péchés majeurs tel que nous l'avons expliqué précédemment.

[3]Selon les Kharijites, celui qui a commis le péché sera condamné éternellement en Enfer, car, ses péchés font de lui également un mécréant. Les Mutazilites sont du même avis qu'eux en ce qui concerne leur condamnation éternelle en Enfer. Mais les gens de la Sunna et l'ensemble de la communauté musulmane ne sont

---

[1] Les groupes (Az-Zoumar) 39: Verset 53
[2] Les femmes (An-Nisâ')' 4: Verset 48
[3] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 27

pas du même avis. Ils pensent que le fornicateur, le voleur, celui qui désobéit à ses parents ou commet des péchés majeurs ne devient pas un infidèle pour autant et ne demeure pas éternellement en Enfer, car il n'a pas proclamé que ces péchés étaient licites. Au contraire, son sort sera laissé à la volonté d'Allah, comme on l'a dit précédemment. Nous devons bien connaître toutes ces choses sublimes et bien les saisir, car, elles font partie des fondements de la foi.

Le musulman doit connaître la réalité de sa religion et son opposé qui est le polythéisme. Il doit savoir que la porte du repentir à l'égard du polythéisme et des péchés restera ouverte jusqu'à ce que le soleil se lève à l'ouest. Mais le grand malheur est la négligence à l'égard de la religion et le manque d'apprentissage de celle-ci. Il se peut que le serviteur tombe dans le polythéisme et l'incrédulité sans s'en rendre compte, étant donné sa grande ignorance et son peu de connaissance de la guidance et de la vraie religion apportées par le Messager (ﷺ). Alors, fais attention à toi, Ô toi homme sensé, respecte les limites sacrées de ton Seigneur, sois sincère envers Allah dans tes actes. Hâte-toi vers les bonnes œuvres ; apprends à connaître ta religion avec ses preuves, apprends le Coran et la Sunna en accordant de l'intérêt au Livre d'Allah, en assistant aux cercles de science et en côtoyant les meilleurs hommes. C'est ainsi que tu seras édifié et éclairé sur ta religion.

Demande le plus souvent à ton Seigneur de t'accorder la constance dans la guidance et la vérité, et lorsque tu commets un péché, empresse-toi de te repentir, car « Tout fils d'Adam est pêcheur, et les meilleurs parmi les pêcheurs sont ceux qui se repentent ». Comme il est dit dans le hadith authentique. Car, le péché est un déficit dans la religion et une faiblesse dans la foi. [1]Hâte-toi vers le repentir, l'abstinence et le regret. Allah accepte le repentir de quiconque se repent. C'est Lui, l'Exalté, qui a dit: {Et repentez-vous tous devant Allah, Ô croyants, afin que vous récoltiez le succès}[2]. Allah, Exalté soit-Il, a dit: {Ô vous

[1] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 28
[2] La lumière (An-Noûr) 24: Verset 31

qui avez cru ! Repentez-vous à Allah d'un repentir sincère}[1]. Le repentir est indispensable et obligatoire pour le serviteur. Le Prophète (ﷺ) dit: « Le repentir absout les péchés déjà commis ». Adopte le repentir. Chaque fois que tu es fautif, hâte-toi de te repentir et de te reformer. Aie la connaissance de ta religion, n'accorde pas plus d'importance à ta vie ici-bas qu'à celle de l'au-delà. Bien au contraire, réserve un temps pour ta vie terrestre et un autre pour l'apprentissage de la religion, la méditation, la lecture, la révision et le soin accordé au Livre d'Allah et à la Sunna de Son Messager (ﷺ). Assiste aux cercles scientifiques, côtoie les meilleurs hommes la plupart du temps. Toutes ces choses sont meilleures pour toi et t'apporteront la félicité.

Il y a une autre catégorie de polythéisme: Le polythéisme mineur tel que l'ostentation, la renommée recherchée à travers certains actes ou paroles. Ce genre d'acte consiste à dire par exemple "comme Allah et un tel voudront", ou bien à jurer par le nom d'un autre qu'Allah tel que jurer par la loyauté, par la Ka`ba, par le Prophète, etc... Tous les actes de ce genre relèvent du polythéisme mineur dont il faut prendre garde. « Quand un homme a dit au Prophète (ﷺ): "Si Allah le veut et tu le veux", il lui avait répondu: "Est-ce que tu as fait de moi le pair d'Allah, dis plutôt: (Si Allah Seul le veut)" ».

Le Prophète (ﷺ) a dit: « Ne dites pas: "Si Allah et quelqu'un d'autre le veulent". Vous devez plutôt dire: «Si Allah le veut, puis dans un second temps si un tel le veut"».

Le Prophète (ﷺ) a dit: « Quiconque voudrait jurer, qu'il jure au nom d'Allah ou qu'il se taise ». Et il dit: « Ne jurez pas ni par vos pères ni par vos mères ni par des faux dieux et ne jurez par Allah qu'en étant véridiques ». Le Prophète (ﷺ) a dit: « Quiconque jure par un autre [2]qu'Allah sera pris pour associateur ». Plusieurs hadiths authentiques sont rapportés dans ce sens, parmi lesquels cette parole du Prophète (ﷺ): « Ce que je crains le plus pour vous, c'est le

[1] L'interdiction (At-Tahrîm) 66: Verset 8
[2] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 29

polythéisme mineur. Quand on lui demanda plus d'éclaircissement sur cela, il (ﷺ) répondit: "C'est l'ostentation" ».

L'ostension peut être une incrédulité majeure lorsque son auteur devient musulman par ostentation et hypocrisie, et s'il manifeste une adhésion à l'Islam en n'étant pas mû par la foi et l'amour. Il devient pour cela un hypocrite et un infidèle majeur.

Le même jugement est valable pour celui qui jure par un autre qu'Allah et vénère ce par quoi il jure au même titre qu'Allah, et croit même que celui-ci connaît l'invisible et est habilité à être adoré avec Allah, Exalté soit-Il. Il devient pour ce fait un polythéiste majeur.

Mais, si l'on est habitué à jurer par un autre qu'Allah, tel que par la Ka`ba, le prophète et autre, sans avoir cette croyance, on est tout simplement un polythéiste mineur.

J'implore Allah, Exalté soit-Il, de nous accorder, à nous et à vous, la connaissance religieuse et la constance dans la religion. Qu'Il nous comble ainsi que vous de la droiture dans cette religion, nous protège ainsi que vous des perversités de nos âmes et contre nos mauvais actes et des dissensions qui égarent du droit chemin. Il est Munificent et Généreux.

Prière et salut sur le Prophète Mohammad ainsi que sur sa famille, ses compagnons et ceux qui le suivent avec bienfaisance, jusqu'au Jour de la Résurrection.

[1]Types de l'unicité avec laquelle Allah a envoyé Ses messagers (`Alaihim As-sallâm)

Louange à Allah et prière et salut sur le Messager d'Allah, ainsi que sur sa famille, ses compagnons et ceux qui suivent sa guidance.

Après ce préambule, certes Allah (Exalté soit-Il) a envoyé Ses messagers pour prêcher la vérité et guider les créatures. Il les a envoyés pour annoncer la bonne nouvelle et avertir les gens, afin qu'ils n'aient plus d'argument auprès Allah, après la venue des messagers. Ces derniers ont transmis le message et se sont acquittés du dépôt. Ils ont conseillé leurs communautés et enduré leur persécution et ont fait le vrai djihad pour la cause d'Allah, jusqu'à ce qu'Il ait fait d'eux des exemples pour les hommes et ait mis fin à toute excuse d'ignorance de Son message.

Comme Allah, l'Exalté, a dit: {Nous avons envoyé dans chaque communauté un Messager, [pour leur dire]: « Adorez Allah et écartez-vous du Tâgût ». Alors Allah en guida certains, mais il y en eut qui ont été destinés à l'égarement. Parcourez donc la terre, et regardez quelle fut la fin de ceux qui traitaient [Nos messagers] de menteurs}[2]. Le Très-Haut dit: {Et Nous n'avons envoyé avant toi aucun Messager à qui Nous n'ayons révélé: « Point de divinité en dehors de Moi. Adorez-Moi donc »}[3]. L'Exalté dit: {Et demande à ceux de Nos messagers que Nous avons envoyés avant toi, si Nous avons institué, en dehors du Tout Miséricordieux, des divinités à adorer ?}[4]. Dans ces versets, l'Exalté explique qu'Il a envoyé les Messagers pour appeler les gens à l'adoration d'Allah Seul et pour les avertir de ne rien Lui associer [5]et de ne pas adorer autre chose que Lui. Les Messagers, sur eux la prière et le salut, ont transmis cela et ont appelé à croire en Allah Seul dans Son adoration. Ils ont jeté les bases de la justice, de la

[1] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 30
[2] Les abeilles (An-Nahl) 16: Verset 36
[3] Les Prophètes (Al-'Anbiyâ') 21: Verset 25
[4] L'ornement (Az-Zoukhrouf) 43: Verset 45
[5] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 31

bienfaisance et de la paix pour leurs communautés et ont largement réussi dans leur tâche. Car, ils avaient pour mission la communication et la clarification. Allah (Gloire et Pureté à Lui) a dit: {Ce n'est pas à toi de les guider (vers la bonne voie), mais c'est Allah qui guide qui Il veut}[1]. L'Exalté dit: {N'incombe-t-il aux messagers sinon de transmettre le message en toute clarté ?}[2]. Et l'Exalté dit: {Nous avons effectivement envoyé Nos Messagers avec des preuves évidentes, et fait descendre avec eux le Livre et la balance, afin que les gens établissent la justice}[3]. Surtout leur sceau, leur imam et le meilleur parmi eux, notre Prophète Mohammad (ﷺ). Il réussit largement dans son appel et Allah paracheva la religion et les bienfaits pour lui ainsi que pour sa communauté. Il fit de sa charia une charia accomplie, englobant les deux charges (djinns et hommes) et régissant tous leurs intérêts dans ce monde et dans l'au-delà. C'est dans ce sens qu'Allah (Gloire et Pureté à Lui) a dit: {Aujourd'hui, J'ai parachevé pour vous votre religion, et accompli sur vous Mon bienfait. Et J'agrée l'Islam comme religion pour vous}[4]. L'Exalté dit: {Et Nous ne t'avons envoyé qu'en tant qu'annonciateur et avertisseur pour toute l'humanité}[5]. Allah (Exalté soit-Il) a dit: {Dis: « Ô hommes ! Je suis pour vous tous le Messager d'Allah, à Qui appartient la royauté des cieux et de la terre. Pas de divinité à part Lui. Il donne la vie et Il donne la mort. Croyez donc en Allah, en Son messager, le Prophète illettré qui croit en Allah et en Ses paroles. Et suivez-le afin que vous soyez bien guidés »}[6]. Un petit nombre répondit à son appel, mais beaucoup ne crurent pas en lui par ignorance et par imitation de leurs parents et de leurs ancêtres. Ils restèrent attachés à leurs doutes et à leurs passions.

[7]Comme l'Exalté a dit: {Et ils firent des Anges qui sont les serviteurs du Tout Miséricordieux des [êtres] féminins ! Etaient-ils témoins de leur création ? Leur

[1] La vache (Al-Baqara) 2: Verset 272
[2] Les abeilles (An-Nahl) 16: Verset 35
[3] Le fer (Al-Hadîd) 57: Verset 25
[4] La table servie (Al Mâ'ida) 5: Verset 3
[5] (Saba') 34: Verset 28
[6] Al-A'râf 7: Verset 158
[7] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 32

témoignage sera alors inscrit; et ils seront interrogés. Et ils dirent: « Si le Tout Miséricordieux avait voulu, nous ne les aurions pas adorés ». Ils n'en ont aucune connaissance; ils ne font que se livrer à des conjectures. Ou bien, leur avions-Nous donné avant lui [le Coran] un Livre auquel ils seraient fermement attachés ? Mais plutôt ils dirent: « Nous avons trouvé nos ancêtres sur une religion, et nous nous guidons sur leurs traces ». Et c'est ainsi que Nous n'avons pas envoyé avant toi d'avertisseur en une cité, sans que ses gens aisés n'aient dit: « Nous avons trouvé nos ancêtres sur une religion et nous suivons leurs traces ». Il dit: « Même si je viens à vous avec une meilleure direction que celle sur laquelle vous avez trouvé vos ancêtres ? » Ils dirent: « Nous ne croyons pas au message avec lequel vous avez été envoyés ». Nous Nous vengeâmes d'eux. Regarde ce qu'il est advenu de ceux qui criaient au mensonge}[1].

Le Très-Haut dit en mentionnant Al-Lât, Al-`Ozzâ et Manât: {Ce ne sont que des noms que vous avez inventés, vous et vos ancêtres. Allah n'a fait descendre aucune preuve à leur sujet. Ils ne suivent que la conjecture et les passions de [leurs] âmes, alors que la guidée leur est venue de leur Seigneur}[2]. Il existe, en fait, plusieurs versets qui traitent de ce sujet. Certains furent portés au désaveu, au désaccord, à la jalousie, à la persécution et à la fatuité, tout en connaissant la vérité. C'est ce que firent les juifs. Ils connaissaient Mohammad (ﷺ) comme ils connaissaient leurs fils, mais l'iniquité, la jalousie et le choix des affaires de ce monde les amenèrent à le désavouer et à ne pas le suivre. C'est également ce qui arriva à Pharaon et à son peuple. Allah, le Très-Haut, ordonna à Moïse de dire à Pharaon: {"Tu sais fort bien que ces choses (les miracles), seul le Seigneur des cieux et de la terre les a fait descendre comme autant de preuves illuminantes}[3] jusqu'à la fin du verset.

Le Très-Haut dit de Pharaon et de son peuple: {Et lorsque Nos prodiges leur parvinrent, clairs et explicites, ils dirent: « C'est là une magie évidente ! ». Ils les nièrent injustement et orgueilleusement, tandis qu'en eux-mêmes ils y

---

[1] L'ornement (Az-Zoukhrouf) 43: Versets 19-25
[2] L'étoile (An-Najm) 53: Verset 23
[3] Le voyage nocturne (Al-'Isrâ') 17: Verset 102

croyaient avec certitude. Regarde donc ce qu’il est advenu des corrupteurs}[1]. L'Exalté dit des infidèles [2]Qoraychites qui désavouèrent Mohammad (ﷺ): {Nous savons qu’en vérité ce qu’ils disent te chagrine. Or, vraiment ils ne croient pas que tu es menteur, mais ce sont les versets (le Coran) d’Allah, que les injustes renient}[3]. Pendant la période préislamique, ils le connaissaient pour sa véracité et sa loyauté au point de l'appeler l'honnête ; ils témoignaient même de sa sincérité. Mais lorsqu'il leur apporta ce qui était différent de ce en quoi croyaient leurs parents et leurs ancêtres, ils le renièrent, le désavouèrent, lui furent hostiles, le persécutèrent et le combattirent. Telle est la loi d'Allah sur Ses serviteurs avec les messagers et ceux qui appellent à la vérité. Ils sont éprouvés, désavoués et haïs, mais en fin de compte ils récoltent la récompense qui leur est réservée. Les versets sans équivoque et les hadiths authentiques en témoignent, ainsi que les faits connus jadis et aujourd'hui. De même Héraclius, le souverain romain fit le même témoignage lorsqu'il interrogea Abou Soufyân sur le Prophète (ﷺ), sa biographie et comment la guerre avait cours entre lui et eux. Abou Soufyân dit que la bataille entre eux et lui était courante, parfois ils le dominaient et parfois c'est lui qui les dominait. Héraclius dit: "C'est ainsi que sont les messagers, ils sont éprouvés et en fin de compte la victoire leur revient."

Allah a promis la victoire, le raffermissement et une fin heureuse dans la vie d'ici-bas et celle de l'au-delà aux messagers et à leurs disciples. Allah (Gloire et Pureté à Lui) a dit: {En effet, Notre Parole a déjà été donnée à Nos serviteurs, les Messagers, que ce sont eux qui seront secourus, et que Nos soldats auront le dessus}[4]. L'Exalté dit: {Nous secourrons, certes, Nos Messagers et ceux qui croient, dans la vie présente tout comme au jour où les témoins [les Anges gardiens] se dresseront (le Jour du Jugement) au jour où leur excuse ne sera pas utile aux injustes, tandis qu’il y aura pour eux la malédiction et la pire demeure}[5]. Le Très-Haut dit: {Ô vous qui croyez ! si vous faites triompher (la

[1] Les fourmis (An-Naml) 27: Versets 13-14
[2] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 33
[3] Les bestiaux (Al-‘An’âm) 6: Verset 33
[4] Les rangés (As-Sâffât) 37: Versets 171-173
[5] Le pardonneur (Ghâfir) 40: Versets 51-52

cause d') Allah, Il vous fera triompher et raffermira vos pas. Et quant à ceux qui ont mécru, il y aura un malheur pour eux, et Il rendra leurs œuvres vaines. C'est parce qu'ils ont de la répulsion pour ce qu'Allah a fait descendre. Il a rendu donc vaines leurs œuvres}[1]. Allah (Exalté soit-Il) a dit: {et c'était Notre devoir de secourir les croyants}[2]. [3]L'Exalté dit: {Allah a promis à ceux d'entre vous qui ont cru et fait les bonnes œuvres qu'Il leur donnerait la succession sur terre comme Il l'a donnée à ceux qui les ont précédés. Il donnerait force et suprématie à leur religion qu'Il a agréée pour eux. Il leur changerait leur ancienne peur en sécurité. Ils M'adorent et ne M'associent rien et celui qui mécroit par la suite, ce sont ceux-là les pervers}[4]. Il existe, en fait, plusieurs versets qui traitent de ce sujet. Quiconque médite sur la loi imposée par Allah à Ses serviteurs finit par connaître l'authenticité de ce qu'indiquent ces versets par rapport à la réalité vécue de même que par rapport à ce qui est transcrit. Les adeptes de l'Islam sont parfois frappés par le malheur à cause de leurs péchés, leur négligence de l'injonction d'Allah et leur manque de préparation pour affronter leurs ennemis. Mais la raison en est aussi la sagesse et les secrets sublimes d'Allah, l'Exalté. Ainsi Il a dit: {Tout malheur qui vous atteint est dû à ce que vos mains ont acquis. Et Il pardonne beaucoup}[5]. L'Exalté dit: {Quoi ! Quand un malheur vous atteint - mais vous en avez jadis infligé le double - vous dites: « D'où vient cela ? » Réponds-leur: « Il vient de vous-mêmes ». Certes Allah est Omnipotent}[6]. Allah (Exalté soit-Il) a dit: {Tout bien qui t'atteint vient d'Allah, et tout mal qui t'atteint vient de toi-même}[7].

Quiconque médite sur l'appel des messagers, sur eux la prière et la paix, et l'état des communautés appelées par ces messagers, se rend compte que le monothéisme auquel ils appelèrent comporte trois types de préceptes. Les deux

---

[1] (Mouhammad) 47: Versets 7-9
[2] Les romains (Ar-Roûm) 30: Verset 47
[3] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 34
[4] La lumière (An-Noûr) 24: Verset 55
[5] La consultation (Ach-Choûrâ) 42: Verset 30
[6] La famille d'Imran ('Al –'Imrân) 3: Verset 165
[7] Les femmes (An-Nisâ')' 4: Verset 79

premiers furent reconnus par les polythéistes, mais cela ne fit pas d'eux des musulmans. Ces deux préceptes sont l'unicité de la Seigneurie et l'unicité des Noms et des Attributs d'Allah.

Quant au Tawhîd Ar-Roboubiyya (l'Unicité de la Seigneurie) c'est la reconnaissance des actes du Seigneur tels que la création.

[1]Les polythéistes l'ont reconnu et Allah a utilisé cela comme un argument contre eux, car cela implique et requiert l'unicité d'adoration, comme Allah, l'Exalté, a dit: {Si tu leur demandes: « Qui a créé les cieux et la terre, et assujetti le soleil et la lune ? », ils diront très certainement: « Allah ». Comment se fait-il qu'ensuite ils se détournent (du chemin droit) ?}[2]. Le Très-Haut a dit: {Et si tu leur demandes qui les a créés, ils diront très certainement: "Allah"}[3]. Allah, le Très-Haut, a dit: {Dis: « Qui vous attribue de la nourriture du ciel et de la terre ? Qui détient l'ouïe et la vue, et qui fait sortir le vivant du mort et fait sortir le mort du vivant, et qui administre tout ? » Ils diront: « Allah ». Dis alors: « Ne Le craignez-vous donc pas ? »}[4]. Cela veut dire "ne craignez-vous pas d'associer autre chose à Allah dans Son adoration alors que vous savez que c'est le Créateur de ces choses ?" Le Très-Haut dit: {Dis: « A qui appartient la terre et ceux qui y sont ? Si vous savez ». Ils diront: « A Allah ». Dis: « Ne vous souvenez-vous donc pas ? ». Dis: « Qui est le Seigneur des sept cieux et le Seigneur du Trône sublime ? ». Ils diront: [ils appartiennent] « A Allah ». Dis: « Ne craignez-vous donc pas ? ».Dis: « Qui détient dans sa main la royauté absolue de toute chose, et qui protège et n'a pas besoin d'être protégé ? [Dites], si vous le savez ! ». Ils diront: « Allah ». Dis: « Comment donc se fait-il que vous soyez ensorcelés ? » [au point de ne pas croire en Lui]}[5].

[1] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 35
[2] L'araignée (Al-'Ankaboût) 29: Verset 61
[3] L'ornement (Az-Zoukhrouf) 43: Verset 87
[4] Jonas (Yoûnous) 10: Verset 31
[5] Les croyants (Al-Mou'minoûn) 23: Versets 84-89

Il existe, en fait, plusieurs versets qui traitent de ce sujet. Tous démontrent leur reconnaissance des œuvres du Seigneur, Gloire et Pureté à Lui. Mais cela ne fit pas d'eux des musulmans comme on l'a déjà évoqué, et ce, parce qu'ils n'ont pas voué un culte sincère à Allah Seul. Ce reniement de l'unicité de croyance est un argument retenu contre eux, car le Créateur de ces choses qu'ils renient est Celui qui est digne d'être adoré tout Seul sans associé.

Quant au deuxième type de précepte, il s'agit du Tawhîd Al-'Asmâ' Was-Sifât (l'Unicité des Noms et des Attributs d'Allah). Allah a mentionné cela [1]dans plusieurs versets, et les polythéistes n'ont renié que ce qu'on a révélé d'eux au sujet du reniement du Tout Miséricordieux dans cette parole d'Allah (le Très-Haut): {cependant qu'ils ne croient pas au Tout Miséricordieux. Dis: "C'est Lui mon Seigneur. Pas d'autre divinité à part Lui. En Lui je place ma confiance. Et à Lui je me repens"}[2].

Ce comportement traduit leur entêtement et leur indocilité, alors qu'ils savent qu'Allah, Gloire et Pureté à Lui, est le Tout Miséricordieux, comme on peut le constater dans beaucoup de leurs poèmes. Allah (Exalté soit-Il) a dit: {C'est Lui Allah. Nulle divinité autre que Lui, le Connaisseur de l'Invisible tout comme du visible. C'est Lui, le Tout Miséricordieux, le Très Miséricordieux}[3]. Allah (Gloire et Pureté à Lui) a dit: {Dis: « Il est Allah, Unique. Allah, Le Seul à être imploré pour ce que nous désirons. Il n'a jamais engendré, n'a pas été engendré non plus. Et nul n'est égal à Lui »}[4]. L'Exalté dit: {Il n'y a rien qui Lui ressemble; et c'est Lui l'Audient, le Clairvoyant}[5]. Allah (Exalté soit-Il) a dit: {Louange à Allah, Seigneur de l'univers. Le Tout Miséricordieux, le Très Miséricordieux, Maître du Jour de la rétribution}[6]. L'Exalté dit: {N'attribuez

[1] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 36
[2] Le tonnerre (Ar-Ra'd) 13: Verset 30
[3] L'exode (Al-Hachr) 59: Verset 22
[4] Le monothéisme pur (Al-'Ikhlâs) 112: Versets 1-4
[5] La consultation (Ach-Choûrâ) 42: Verset 11
[6] Prologue (Al-Fâtiha) 1: Versets 2-4

donc pas à Allah des semblables. Car Allah sait, tandis que vous ne savez pas}[1]. Il est, en fait, plusieurs versets qui traitent de ce sujet. Tous démontrent qu'Allah, Gloire et Pureté à Lui, a les meilleurs noms et attributs sublimes. Il est doté de la perfection absolue dans Son entité, Ses noms, Ses attributs et Ses œuvres. Dans tout cela, il n'a point d'associé.

Les prédécesseurs de la communauté musulmane sont unanimes quant à l'obligation de croire en tout ce que renferme le Livre d'Allah (Exalté soit-Il) et la Sunna authentique de Son Messager (ﷺ) comme Noms et Attributs, et les confesser tels quels, ainsi que la conviction qu'Allah, Gloire et Exalté soit-il, porte ces qualités au sens propre et non au sens figuré et de la manière qui lui sied. En cela, il n'a ni semblable, ni pair. Nul en dehors de Lui, Gloire et Pureté à Lui, ne connaît leur état.

[2]Il est caractérisé par tous les concepts que renferment ces termes dans la perfection absolue, et personne n'est semblable à Lui dans ces qualités, comme il est cité dans la parole d'Allah (l'Exalté): {Il n'y a rien qui Lui ressemble; et c'est Lui l'Audient, le Clairvoyant}[3]. Cette qualité, comme la première, est un argument décisif qui démontre que notre Seigneur, Gloire et Pureté à Lui, est digne d'être adoré.

Quant au troisième type de précepte, le Tawhid Al-'Oboudiyya (l'Unicité dans l'adoration), il a été transmis par les messagers, et les Livres furent descendus pour le prêcher et ordonner sa concrétisation. C'est pour cela qu'Allah créa les deux charges (djinns et hommes), et c'est aussi pour cela qu'il y eut querelle entre les messagers et leurs communautés, comme Allah, l'Exalté, l'a dit: {Nous avons envoyé dans chaque communauté un Messager, [pour leur dire]: « Adorez Allah et écartez-vous du Tâgût »}[4]. Le Très-Haut a dit: {Et Nous n'avons

[1] Les abeilles (An-Nahl) 16: Verset 74
[2] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 37
[3] La consultation (Ach-Choûrâ) 42: Verset 11
[4] Les abeilles (An-Nahl) 16: Verset 36

envoyé avant toi aucun Messager à qui Nous n'ayons révélé: « Point de divinité en dehors de Moi. Adorez-Moi donc »}[1].

Il rapporte au sujet de Noé, de Houd, de Sâlih et de Cho`ayb, sur eux la prière et le salut, que chacun d'eux dit à son peuple: {adorez Allah. Pour vous, pas d'autre divinité que Lui}[2]. L'Exalté dit: {Et Abraham, quand il dit à son peuple; « Adorez Allah et craignez-Le: cela vous est bien meilleur si vous saviez ». Vous n'adorez que des idoles, en dehors d'Allah, et vous forgez un mensonge. Ceux que vous adorez en dehors d'Allah ne possèdent aucun moyen pour vous procurer nourriture; recherchez votre subsistance auprès d'Allah. Adorez-Le et soyez-Lui reconnaissants. C'est à Lui que vous serez ramenés}[3].

Et l'Exalté dit: {Je n'ai créé les djinns et les hommes que pour qu'ils M'adorent}[4]. Allah (Exalté soit-Il) a dit: {Ô hommes ! Adorez votre Seigneur, qui vous a créés vous et ceux qui vous ont précédés. Ainsi atteindriez-vous à la piété}[5].

[6]Allah (Exalté soit-Il) a dit: {Et ton Seigneur a décrété: "N'adorez que Lui}[7]; Allah (l'Exalté) a dit: {C'est Toi [Seul] que nous adorons, et c'est Toi [Seul] dont nous implorons secours}[8]. Il existe, en fait, plusieurs versets qui traitent de ce sujet. Tous démontrent qu'Allah, Gloire et Pureté à Lui, a envoyé les Messagers, fait descendre le Livre et crée les créatures pour qu'Il soit adoré Seul sans associé et pour qu'on voue le culte d'adoration uniquement à Lui.

---

[1] Les Prophètes (Al-'Anbiyâ') 21: Verset 25
[2] Al-A'râf 7: Verset 59
[3] L'araignée (Al-'Ankaboût) 29: Versets 16-17
[4] Qui éparpillent (Adh-Dhâriyât) 51: Verset 56
[5] La vache (Al-Baqara) 2: Verset 21
[6] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 38
[7] Le voyage nocturne (Al-'Isrâ') 17: Verset 23
[8] Prologue (Al-Fâtiha) 1: Verset 5

L'adoration que les polythéistes ont voué à un autre qu'Allah est de plusieurs catégories. Certains ont adoré les prophètes et les hommes vertueux, d'autres ont adoré des idoles, d'autres des arbres, des pierres, des étoiles, etc... Allah envoya les messagers, sur eux la prière et la paix, et fit descendre les livres pour désavouer tout cela et appeler toutes les créatures à l'adoration d'Allah Seul, en dehors de tout autre que Lui. C'est Allah Seul qu'on adore, on n'implore que Son aide, on ne se fie qu'à Lui, on ne s'approche par les invocations et les sacrifices que de Lui, Exalté soit-Il. L'adoration est un terme qui englobe toutes les paroles, tous les actes apparents et cachés qu'Allah aime et agrée.

Dans leur adoration des prophètes et des hommes vertueux, en adoptant des idoles comme étant des divinités aux côtés d'Allah, les polythéistes prétendent qu'ils veulent, à travers cela, le rapprochement et l'intercession auprès d'Allah. Allah, Exalté soit-Il, retourne cela contre eux et l'annule en affirmant: {Ils adorent au lieu d'Allah ce qui ne peut ni leur nuire ni leur profiter et disent: « Ceux-ci sont nos intercesseurs auprès d'Allah ». Dis: « Informerez-vous Allah de ce qu'Il ne connaît pas dans les cieux et sur la terre ? » Pureté à Lui, Il est Très élevé au-dessus de ce qu'Ils Lui associent !}[1]. Allah (Exalté soit-Il) a dit: {Adore donc Allah en Lui vouant un culte exclusif. C'est à Allah qu'appartient la religion pure. Tandis que ceux qui prennent des protecteurs en dehors de Lui (disent): « Nous ne les adorons que pour qu'ils nous rapprochent davantage d'Allah ». En vérité, Allah jugera parmi eux sur ce en quoi ils divergent. Allah ne guide pas celui qui est menteur et grand ingrat}[2].

[3]Lorsque notre Prophète Mohammad (ﷺ) appela les Qoraychites et bien d'autres infidèles arabes au monothéisme, ils le renièrent en objectant que cela était contraire aux croyances de leurs pères et de leurs ancêtres, comme l'Exalté l'a dit: {Et ils (les Mecquois) s'étonnèrent qu'un avertisseur parmi eux leur soit venu, et les infidèles disent: « C'est un magicien et un grand menteur. Réduira-t-

[1] Jonas (Yoûnous) 10: Verset 18
[2] Les groupes (Az-Zoumar) 39: Versets 2-3
[3] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 39

il les divinités à un Seul Dieu ? Voilà une chose vraiment étonnante »} [1]. L'Exalté dit: {Quand on leur disait: « Point de divinité à part Allah », ils se gonflaient d'orgueil, et disaient: « Allons-nous abandonner nos divinités pour un poète fou ? ». Il est plutôt venu avec la Vérité et il a confirmé les messagers (précédents)}[2]. Les versets démontrant leur infidélité, leur orgueil et leur entêtement sont nombreux, nous en avons mentionné plusieurs précédemment.

Les prédicateurs appelant à la voie d'Allah, doivent donc communiquer, avec connaissance et clairvoyance, la religion d'Allah aux gens ; ils doivent patienter et ne point désespérer. Ils doivent également se rappeler de la promesse faite par Allah à Ses Messagers et leurs disciples de les faire triompher et d'avoir la domination sur terre, s'ils défendent Sa religion, y demeurent fermes et droits dans l'obéissance à Allah et Son Messager, tel que nous l'avons mentionné dans les versets sans équivoque. C'est ce qui arriva à notre Prophète (ﷺ). Il fut persécuté et haï de près et de loin. Comme les autres messagers avant lui, il endura et continua à appeler les gens à Allah. Il fit le vrai djihad pour Allah et ses compagnons endurèrent, le soutinrent et firent le djihad avec lui jusqu'à ce qu'Allah ait révélé Sa religion, [3]donné la puissance à Son armée et ait vaincu Ses ennemis. Ainsi, les gens entrèrent dans la religion d'Allah en foule. Telle est la loi d'Allah sur Ses serviteurs. Tu ne trouveras point de changement, ni de modification à la loi d'Allah, comme Allah, l'Exalté, l'a dit: {Et quiconque prend pour alliés Allah, Son messager et les croyants, [réussira] car c'est le parti d'Allah qui sera victorieux}[4]. Cette parole d'Allah (l'Exalté) a déjà été citée: {et c'était Notre devoir de secourir les croyants}[5]. Et cette parole de l'Exalté: {Allah a promis à ceux d'entre vous qui ont cru et fait les bonnes œuvres qu'Il leur donnerait la succession sur terre comme Il l'a donnée à ceux qui les ont précédés. Il donnerait force et suprématie à leur religion qu'Il a agréée pour eux.

[1] (Sâd) 38: Verset 4-5
[2] Les rangés (As-Sâffât) 37: Versets 35-37
[3] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 40
[4] La table servie (Al Mâ'ida) 5: Verset 56
[5] Les romains (Ar-Roûm) 30: Verset 47

Il leur changerait leur ancienne peur en sécurité. Ils M'adorent et ne M'associent rien}[1]. Allah (l'Exalté) a dit: {Sois patient. La fin heureuse sera aux pieux}[2].

J'implore Allah (Exalté soit-Il) de secourir Sa religion, de rehausser Sa parole, de réformer la situation des musulmans, d'unir leurs cœurs autour de la vérité. Qu'Il leur fasse connaître Sa religion, réforme leurs dirigeants, les rassemble autour de Sa voie et leur accorde la chance de faire de Sa loi un arbitre, de comparaître devant elle et de prendre garde contre quiconque y contrevient. Certes, Il est Munificent et Noble. Que la prière et le salut soient sur Son serviteur et Messager, notre Prophète Mohammad, sa famille, ses compagnons et ceux qui les ont suivis dans la bienfaisance jusqu'au Jour Dernier.

[1] La lumière (An-Noûr) 24: Verset 55
[2] Hoûd 11: Verset 49

[1]Le monothéisme prêché par les messagers et son opposé: l'infidélité et le polythéisme

Louange à Allah, Seigneur de l'univers, la fin heureuse appartient aux croyants. Que la prière et le salut soient sur le maître des premiers et des derniers, ainsi que sur tous les prophètes et messagers, sur leurs familles et sur tous les hommes vertueux. Après ce préambule ; L'unicité d'Allah (Exalté soit-Il) et la foi en Lui et en Ses messagers (`Alaihim As-Salâm) sont les obligations et les devoirs les plus importants. La connaissance de cela est la plus noble et la meilleure des sciences.

Etant donné que le besoin de ce fondement originel exige une explication détaillée, j'ai bien voulu l'éclaircir très brièvement pour son besoin pressant. Car ce thème sublime mérite l'attention. J'implore Allah (Exalté soit-Il), de nous guider vers la vérité dans la parole et l'acte, et de nous protéger tous contre le faux pas et l'erreur. Je dis en implorant l'aide et la réussite d'Allah:

Indubitablement, le monothéisme est l'une des plus importantes obligations. Il est même le premier acte obligatoire. C'est la première chose à laquelle appelèrent les messagers (`Alaihim As-Salâm). Il est la base de cet appel comme notre Seigneur Véridique par excellence, Exalté soit-Il, l'a expliqué dans le Saint Coran, en disant au sujet de tous les messagers: {Nous avons envoyé dans chaque communauté un Messager, [pour leur dire]: « Adorez Allah et écartez-vous du Tâgût »}[2].

[3]Il (Exalté soit-Il) a expliqué qu'Il a envoyé dans chaque communauté un messager afin qu'il leur dise: Adorez Allah et écartez-vous du Tâghoût. Tel est l'appel des messagers. Chacun disait à son peuple et à sa communauté: Adorez Allah et écartez-vous du Tâghoût.

---

[1] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 41
[2] Les abeilles (An-Nahl) 16: Verset 36
[3] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 42

Cela veut dire: Croyez en l'unicité d'Allah, car l'animosité a toujours existé entre les Messagers d'un côté, et les communautés d'un autre, en ce qui concerne l'unicité de la divinité. Mais en dehors de cela, les communautés ont toujours reconnu qu'Allah était leur Seigneur, leur Créateur et leur Pourvoyeur en biens. Elles ont toujours connu plusieurs de Ses noms et Ses attributs. Mais la mésentente et l'animosité existent depuis l'époque de Noé jusqu'à nos jours au sujet de l'unicité de la divinité. Les messagers ont toujours dit aux gens: Vouez un culte d'adoration sincère à Lui, adorez-Le Seul et cessez d'adorer un autre que Lui. Leurs ennemis et adversaires leur rétorquaient "Non, bien plus, nous L'adorons ainsi qu'un autre que Lui. Nous ne pouvons faire de Lui Seul l'objet de notre adoration".

Voilà la pomme de discorde entre les messagers et les communautés. Ces communautés ne reniaient pas Son adoration en bloc, bien au contraire, elles L'adoraient. Mais la mésentente est-elle propre à ces communautés ou non ?

Allah a envoyé les messagers pour que l'adoration soit consacrée exclusivement au Seigneur et qu'on passe par elle pour croire en Son unicité et rejeter tout autre que Lui, car Lui, Exalté soit-Il, est le Maître qui a autorité sur tout. C'est Lui le Créateur qui comble Ses serviteurs de biens et connaît parfaitement leurs situations...

C'est pour cela que les messagers, sur eux la prière et la paix, ont appelé toutes les communautés au monothéisme et à vouer le culte d'adoration sincèrement à Allah, Gloire et Pureté à Lui, et à délaisser l'adoration de tout autre chose que Lui.

C'est le sens de cette parole d'Allah (l'Exalté): {[pour leur dire]: « Adorez Allah et écartez-vous du Tâgût »}[1]. Ibn `Abbâs (Qu'Allah soit satisfait de lui et de son père) a dit dans ce sens que l'adoration [2]était synonyme du monothéisme.

[1] Les abeilles (An-Nahl) 16: Verset 36
[2] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 43

D'après l'ensemble des oulémas, l'adoration est synonyme du monothéisme, car c'est de cela qu'il est question. Puisque les communautés infidèles adorent Allah en Lui associant un autre, comme Allah (Exalté soit-Il) l'a dit: {Et lorsqu'Abraham dit à son père et à son peuple: « Je désavoue totalement ce que vous adorez à l'exception de Celui qui m'a créé, car c'est Lui en vérité qui me guidera »}[1]. Abraham renia toutes leurs divinités excepté son Créateur, Gloire et Pureté à Lui. Il sut qu'à côté d'Allah, ils adoraient aussi un autre que Lui. C'est pour cela qu'il renia toutes leurs divinités excepté Son Créateur Allah, Exalté soit-Il. C'est également le sens de cette parole d'Allah (l'Exalté): {Je me sépare de vous, ainsi que de ce que vous invoquez, en dehors d'Allah, et j'invoquerai mon Seigneur}[2]. Il sut donc qu'à côté d'Allah, ils adoraient un autre que Lui. Il existe, en fait, plusieurs versets qui traitent de ce sujet. Cela nous apprend donc que le but de l'appel des messagers fut de rendre l'adoration exclusive à Allah Seul, qu'on n'adore que Lui, Exalté soit-Il, qu'on n'implore que Son aide, qu'on ne fasse de vœu que pour Lui, qu'on n'immole que pour Lui, qu'on ne prie que pour lui, et bien d'autres actes d'adoration. C'est Lui, Exalté soit-Il, qui les mérite et personne d'autre. Telle est la signification de "Nul n'est digne d'être adoré en dehors d'Allah." Cela veut dire qu'il n'y a en réalité pas de dieu en dehors d'Allah.

C'est le sens que lui ont donné les savants, car, jadis, les divinités existaient en profusion, de même que les polythéistes. Depuis l'époque de Noé, on adorait déjà des divinités en dehors d'Allah, telles que Wadd, Sowâ`, Yaghoûth, Ya`ouq, Nasr, etc...

De même, les Arabes avaient une multitude de divinités, ainsi que les Perses, les Romains et plusieurs autres nations. Tous avaient des divinités qu'ils adoraient avec Allah. On sait donc que le sens voulu [3]par la parole "Il n'y a pas d'autre divinité qu'Allah" est le même que celui de l'appel des messagers. C'est-à-dire, croire en l'unicité d'Allah, faire de Lui le Seul à être adoré, en dehors de tout

[1] L'ornement (Az-Zoukhrouf) 43: Versets 26-27
[2] Marie (Maryam) 19: Verset 48
[3] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 44

autre, Exalté soit-Il. Voilà pourquoi l'Exalté dit dans le Saint Coran: {C'est ainsi qu'Allah est Lui le Vrai, alors que ce qu'ils invoquent en dehors de Lui est le faux}[1]. Il devient clair que le sens de rendre l'adoration exclusive à Lui, en dehors de tout autre que Lui, est qu'Il, Exalté soit-Il, est le Vrai Dieu et que tout dieu adoré en dehors de lui est nul. C'est pour cela qu'Il (Exalté soit-Il) a dit: {Nous avons envoyé dans chaque communauté un Messager, [pour leur dire]: « Adorez Allah et écartez-vous du Tâgût »}[2]. C'est-à-dire, croyez en Allah Seul et écartez-vous du Tâghoût. C'est-à-dire écartez-vous de l'adoration de Tâghoût et éloignez-vous de lui.

On désigne par "Tâghoût" tout ce qui est adoré en dehors d'Allah tel que les hommes, les djinns, les anges et autres, tant que cette personne (qui est adorée) ne renie pas ce comportement et l'agrée. Donc, "Tâghoût" est toute chose animée ou inanimée, adorée en dehors d'Allah, et qui accepte d'être adorée. En ce qui concerne ceux qui n'acceptent pas d'être adorés, tels que les anges, les prophètes et les hommes vertueux, c'est Satan qui est "Tâghoût", parce que c'est lui qui a inspiré leur adoration chez les hommes, en séduisant ces derniers.

Nul parmi les messagers, les prophètes et les anges ne peut accepter d'être adoré en dehors d'Allah ; bien au contraire, il reniera cela et le combattra. Pour cette raison, il n'est pas un "Tâghoût". Le "Tâghoût" est toute chose adorée en dehors d'Allah, parmi ceux qui acceptent ce statut d'être adoré. C'est le cas de Pharaon, de Satan et de leurs semblables, qui appellent à cela ou l'acceptent.

Cela est aussi valable pour les choses inanimées telles que les pierres et les idoles qui sont adorées en dehors d'Allah. Tous ceux-là s'appellent "Tâghoût" parce qu'ils sont adorés en dehors d'Allah.

[3]Dans ce contexte, Allah (Exalté soit-Il) a dit: {Et Nous n’avons envoyé avant toi aucun Messager à qui Nous n’ayons révélé: « Point de divinité en dehors de

[1] Le Pèlerinage (Al-Hajj) 22: Verset 62
[2] Les abeilles (An-Nahl) 16: Verset 36
[3] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 45

Moi. Adorez-Moi donc »}[1]. Dans ce verset comme dans le précédent, l'Exalté explique que l'appel de tous les messagers a porté sur le monothéisme et la sincérité dans l'adoration d'Allah Seul, Exalté soit-Il, à l'exception de tout autre que Lui. Si professer qu'il n'y a pas de Dieu hormis Allah pouvait suffire, abstraction faite de la spécification de l'adoration d'Allah et de la foi qu'Il est Le Seul à la mériter, les gens ne s'opposeraient pas à cela. Mais les polythéistes ont su qu'en l'affirmant, cela rendrait leurs divinités vaines et impliquerait qu'Allah, Exalté soit-Il, est le vrai Dieu digne d'être adoré.

C'est pour cette raison qu'ils renièrent le monothéisme, le haïrent et refusèrent d'y adhérer. Il apparaît donc que le sens de cet appel est la spécification de l'adoration d'Allah, de L'adorer Seul, sans Lui associer tout ce qui est adoré en dehors de Lui, Gloire et Pureté à Lui, tels que les prophètes, les anges, les saints, les djinns, etc... Car, c'est Allah, Gloire et Pureté à Lui, le Maître, le Pourvoyeur en biens, le Puissant, Celui qui donne la vie, l'Ôte, le Créateur de toute chose qui dirige les affaires des serviteurs. Il, Exalté soit-Il, est digne d'être adoré, car, Il connaît tout de leurs situations. C'est pour cela qu'Il a envoyé les messagers: leur but était d'appeler les créatures à croire uniquement en Lui, à être loyal envers Lui et aussi d'élucider Ses noms et Ses attributs. Il est digne d'être adoré et vénéré pour Sa science, Sa puissance parfaite et pour le caractère accompli de Ses noms et Ses attributs. En outre, Il, Exalté soit-Il, est le Bienfaisant et Celui qui cause préjudice. Il est Celui qui connaît tout de Ses serviteurs, Celui qui entend leurs prières et est garant de leurs intérêts. Il est, Exalté soit-Il, digne d'être adoré en dehors de tout autre que Lui. L'Exalté a relaté l'histoire de Noé, de Houd, de Sâlih et de Cho`ayb, sur eux la prière et la paix, et rapporte à leur sujet qu'ils dirent à leurs peuples: {adorez Allah. Pour vous, pas d'autre divinité que Lui}[2].

[3]Ceci correspond à la parole du Très-Haut: Les abeilles (An-Nahl) 16: Verset 36 {Nous avons envoyé dans chaque communauté un Messager, [pour leur dire]: «

[1] Les Prophètes (Al-‘Anbiyâ’) 21: Verset 25
[2] Al-A’râf 7: Verset 59
[3] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 46

Adorez Allah et écartez-vous du Tâgût »}. Le peuple de Houd rétorqua à son prophète (ﷺ) en ces termes: {"Es-tu venu à nous pour que nous adorions Allah seul, et que nous délaissions ce que nos ancêtres adoraient ?}[1]. Ils saisirent la signification de l'appel de Houd (ﷺ), qui impliquait la sincérité dans l'adoration d'Allah Seul et le rejet des idoles qu'ils adoraient. C'est pour cela qu'ils dirent: {"Es-tu venu à nous pour que nous adorions Allah seul, et que nous délaissions ce que nos ancêtres adoraient ? Fais donc venir ce dont tu nous menaces, si tu es du nombre des véridiques"}[2]. Ils continuèrent dans l'entêtement et le reniement jusqu'à ce que le châtiment s'abatte sur eux. Nous implorons Allah de nous accorder le salut.

Allah, Exalté soit-Il, fit descendre les livres et envoya les messagers pour être adoré Seul sans associé, et afin de mettre en évidence son droit sur Ses serviteurs et leur rappeler les qualités qui sont les Siennes telles que Ses plus beaux noms et Ses attributs sublimes. Ainsi, ils Le connaîtraient, Exalté soit-Il, par Ses noms et Ses attributs, ainsi que par Sa bienfaisance sublime, Sa puissance accomplie et Sa science couvrant toute chose. Cela est dû au fait que l'unicité de la Seigneurie est le fondement de l'unicité de la divinité et de l'adoration. C'est le motif de l'envoi des messagers, sur eux la prière et le salut. Les Livres célestes furent révélés par Allah, Exalté soit-Il, pour élucider Ses attributs et Ses noms ainsi que Sa bienfaisance Sublime ; et pour expliquer que Lui Seul est digne d'être vénéré, adoré et imploré. Le but étant que les communautés fassent un retour à Lui, se soumettent pour L'adorer Lui Seul et Lui obéir, [3]sans Lui associer un autre. Le Livre d'Allah contient plusieurs versets à ce sujet et Allah (Exalté soit-Il) a mentionné cela au sujet de beaucoup de Ses messagers, sur eux la prière et la paix. Il, Exalté soit-Il, dit: {Leurs messagers dirent: "Y a-t-il un doute au sujet d'Allah, Créateur des cieux et de la terre}[4], Il (Gloire et Pureté à Lui) a dit: {Raconte-leur l'histoire de Noé, quand il dit à son peuple: « Ô mon peuple, si mon séjour (parmi vous), et mon rappel des signes

[1] Al-A'râf 7: Verset 70
[2] Al-A'râf 7: Verset 70
[3] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 47
[4] Abraham ('Ibrâhîm) 14: Verset 10

d’Allah vous pèsent trop, alors c’est en Allah que je place (entièrement) ma confiance. Concertez-vous avec vos associés, et ne cachez pas vos desseins. Puis, décidez de moi et ne me donnez pas de répit. Si vous vous détournez, alors je ne vous ai pas demandé de salaire... Mon salaire n’incombe qu’à Allah. Et il m’a été commandé d’être du nombre des soumis »}[1]. Le Prophète (ﷺ) expliqua qu'il s'en remettait à Allah, qu'il se fiait à Lui, qu'il ne se souciait pas de leurs menaces et de leurs intimidations et qu'il devait transmette les messages d'Allah. En effet, il (ﷺ) leur délivra le message et leur fit connaître la Puissance et la Grandeur de son Seigneur. Il a le pouvoir sur toute chose, et est capable de le sauver et de faire périr ses ennemis. Il est capable de protéger Ses messagers et prophètes et de les aider à exécuter la guidance qu'ils ont apportée.

Pour cela, Il fit descendre une sourate relative à Noé (ﷺ). Allah (Exalté soit-Il) a dit: Au nom d'Allah le Tout-Miséricordieux, le Très-Miséricordieux {Nous avons envoyé Noé vers son peuple: « Avertis ton peuple, avant que leur vienne un châtiment douloureux ». Il [leur] dit: « Ô mon peuple, je suis vraiment pour vous, un avertisseur clair. Adorez Allah, craignez-Le et obéissez-moi pour qu’Il vous pardonne vos péchés et qu’Il vous donne un délai jusqu’à un terme fixé. Mais quand vient le terme fixé par Allah, il ne saurait être différé si vous saviez ! ». Il dit: « Seigneur ! J’ai appelé mon peuple, nuit et jour. Mais mon appel n’a fait qu’accroître leur fuite. Et chaque fois que je les ai appelés pour que Tu leur pardonnes, ils ont mis leurs doigts dans leurs oreilles, se sont enveloppés de leurs vêtements, se sont entêtés et se sont montrés extrêmement orgueilleux. Ensuite, je les ai appelés ouvertement. Puis, je leur ai fait des proclamations publiques, et des confidences en secret. J’ai donc dit: « Implorez le pardon de votre Seigneur, car Il est grand Pardonneur pour qu’Il vous envoie du ciel, des pluies abondantes et qu’Il vous accorde beaucoup de biens et d’enfants, et vous donne des jardins et vous donne des rivières. Qu’avez-vous à ne pas vénérer Allah comme il se doit qu’Il vous a créés par phases successives ?}[2].

---

[1] Jonas (Yoûnous) 10: Versets 71-72
[2] Noé (Noûh) 71: Verset 1-14

[1]Par la bouche de Son prophète Noé (`Alaihi As-Salâm), Il, Exalté soit-Il, mit en évidence une part de Ses attributs et qu'Il était Celui qui les comblait de richesses et de bienfaits sublimes. Il leur dit également que Lui seul était digne d'être adoré, obéi et vénéré.

Il dit de Houd (ﷺ) et de son peuple dans la sourate Ach-Cho`arâ': {Les `Aad traitèrent de menteurs les Envoyés. Et quand Hûd, leur frère (contribule), leur dit: « Ne craindrez-vous pas [Allah] ? ». Je suis pour vous un messager digne de confiance. Craignez Allah donc et obéissez-moi. Et je ne vous demande pas de salaire pour cela; mon salaire n'incombe qu'au Seigneur de l'univers. Bâtissez-vous par frivolité sur chaque colline un monument ? Et édifiez-vous des châteaux comme si vous deviez demeurer éternellement ? Et quand vous sévissez contre quelqu'un, vous le faites impitoyablement. Craignez Allah donc et obéissez-moi. Craignez Celui qui vous a pourvus de [toutes les bonnes choses] que vous connaissez qui vous a pourvus de bestiaux et d'enfants, de jardins et de sources. Je crains pour vous le châtiment d'un Jour terrible »}[2].

Par la bouche de leur prophète Houd (ﷺ), Allah mit en évidence beaucoup de bienfaits, dont Il, Exalté soit-Il, les avait comblés, qu'Il était le Seigneur de tous, et qu'il leur incombait de se soumettre à Lui, d'obéir et de croire à Son Messager. Mais, ils refusèrent de croire et s'entêtèrent. Le châtiment d'Allah fut un vent destructeur.

Il dit de Sâlih, sur lui la paix: {Les Thamûd traitèrent de menteurs les Messagers. Quand Sâlih, leur frère (contribule) leur dit: « Ne craindrez-vous pas [Allah] ? ». Je suis pour vous un messager digne de confiance. Craignez Allah donc et obéissez-moi. Je ne vous demande pas de salaire pour cela, mon salaire n'incombe qu'au Seigneur de l'univers. Vous laissera-t-on en sécurité dans votre présente condition ? Au milieu de jardins, de sources, de cultures et de palmiers aux fruits digestes ? Creusez-vous habilement des maisons dans les montagnes ?

[1] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 48
[2] Les poètes (Ach-Chou'arâ') 26: Versets 123-135

Craignez Allah donc et obéissez-moi}. N’obéissez pas à l’ordre des outranciers qui sèment le désordre sur la terre et n’améliorent rien »}[1] jusqu'à la fin de ces versets.

[2]Sâlih (ﷺ) expliqua ce qui était relatif à Allah, à savoir qu'Il était le Maître de l'univers et que c'était Lui qui les avait comblés de bienfaits.

Il leur incombait donc de retourner à Lui, de croire à Sâlih, Son messager, et de lui obéir dans ce qu'il apportait. Ils ne devaient pas obéir aux dilapidateurs qui semaient la corruption sur terre. Mais ils n'accordèrent aucun intérêt à ce conseil, ni à cette orientation. Bien plus, ils continuèrent dans leur entêtement, leur égarement et leur infidélité, jusqu'à ce qu'Allah les fit périr par le cri (des anges du châtiment) et le cataclysme. Nous implorons Allah de nous accorder le salut.

Allah, Gloire et Pureté à Lui, a également mentionné quelques-uns de Ses attributs, que Son ami intime Abraham (ﷺ) a cité à son peuple, afin que celui-ci se repente, adore Allah et Le vénère. Il (Exalté soit-Il) a dit dans la sourate Ach-Cho`arâ: {Et récite-leur la nouvelle d’Abraham. Quand il dit à son père et à son peuple: « Qu’adorez-vous ? ». Ils dirent: « Nous adorons des idoles et nous leurs restons attachés ». Il dit: « Vous entendent-elles lorsque vous [les] appelez ? Ou vous profitent-elles ? Ou vous nuisent-elles ? »}[3].

Ces versets nécessitent qu'on s'y arrête. Par ces versets, Allah, Gloire et Pureté à Lui, leur explique que ces idoles ne méritent pas d'être adorées, car elles n'entendent pas, ni n'exaucent le suppliant. Elles ne peuvent ni aider ni nuire, car ce sont des choses inanimées qui ne peuvent ressentir le besoin de ceux qui les adorent et les implorent, [4]ni satisfaire leurs besoins. Comment se fait-il donc qu'elles soient adorées en dehors d'Allah ? Voilà pourquoi Il dit: {"Vous entendent-elles lorsque vous (les) appelez ? Ou vous profitent-elles ? Ou vous

[1] Les poètes (Ach-Chou’arâ’) 26: Versets 141-152
[2] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 49
[3] Les poètes (Ach-Chou’arâ’) 26: Verset 69
[4] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 50

nuisent-elles ? »}[1]. Quelle fut leur réponse ? Troublés, ils ne surent que dire, car ils savaient que ces divinités n'étaient ni utiles ni nuisibles. Elles n'entendaient pas la prière des suppliants ni ne les exauçaient.

C'est pourquoi ils dirent: {"Non ! Mais nous avons trouvé nos ancêtres agissant ainsi"}[2]. Ils ne dirent pas qu'elles les entendaient, les aidaient ou leur faisaient du tort. Au contraire, ils se gardèrent de répondre correctement. Leur réponse démontrait en fait le doute et l'embarras, voire la reconnaissance que ces divinités n'étaient pas dignes d'être adorées. Ils dirent: {"Non ! Mais nous avons trouvé nos ancêtres agissant ainsi"}[3]. C'est-à-dire qu'ils avaient emprunté la voie de leurs ancêtres sans réfléchir à ce qu'Allah leur avait dit.

Voilà le sens de Sa parole dans un autre verset: {"Nous avons trouvé nos ancêtres sur une religion et nous suivons leurs traces"}[4]. Telle est la voie maudite et pernicieuse qu'ils empruntèrent et brandirent comme argument. Nous implorons Allah de nous accorder le salut. Puis, Abraham, sur lui la paix, dit: {Il dit: « Que dites-vous de ce que vous adoriez ... ? Vous et vos vieux ancêtres ? Ils sont tous pour moi des ennemis sauf le Seigneur de l'univers}[5]. Cela signifie que leurs idoles étaient des statues.

C'est pourquoi il dit: {Ils sont tous pour moi des ennemis sauf le Seigneur de l'univers}[6], En disant "sauf le Seigneur de l'univers", il veut nous démontrer qu'il (ﷺ) savait qu'ils adoraient Allah, en Lui associant un autre que Lui. C'est la raison pour laquelle il fit exception de son Seigneur et dit: "sauf le Seigneur de l'univers" comme [7]le montre un autre verset: {à l'exception de Celui qui m'a

---

[1] Les poètes (Ach-Chou'arâ') 26: Verset 72
[2] Les poètes (Ach-Chou'arâ') 26: Verset 74
[3] Les poètes (Ach-Chou'arâ') 26: Verset 74
[4] L'ornement (Az-Zoukhrouf) 43: Verset 23
[5] Les poètes (Ach-Chou'arâ') 26: Versets 75-77
[6] Les poètes (Ach-Chou'arâ') 26: Verset 77
[7] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 51

créé}[1], Il sut ainsi que les polythéistes adoraient Allah en L'associant à un autre. Mais la mésentente entre eux et les messagers réside dans la spécification de l'adoration d'Allah, et le fait de n'adorer que Lui, sans nulle autre divinité.

Après avoir mis en évidence les attributs du Seigneur, il dit: {qui m'a créé, et c'est Lui qui me guide; et c'est Lui qui me nourrit et me donne à boire; et quand je suis malade, c'est Lui qui me guérit et qui me fera mourir, puis me redonnera la vie}[2].

Telles sont les œuvres du Seigneur, Exalté soit-Il: Il guérit les malades, Ôte la vie et la donne, donne à manger et à boire, guide qui Il veut. Il est le Créateur capable de pardonner les péchés et de couvrir les défauts. Pour toutes ces raisons, Il mérite d'être adoré par Ses serviteurs. L'adoration de tout autre que Lui est vaine, car tous les autres objets d'adoration ne peuvent ni créer, ni pourvoir en biens, ni aider, ni nuire, ni connaître l'invisible. Ils ne peuvent rien apporter à leurs suppliants, que ce soit en bien ou en mal, comme l'Exalté l'a dit: {Tel est Allah, votre Seigneur: à Lui appartient la royauté, tandis que ceux que vous invoquez, en dehors de Lui, ne sont même pas maîtres de la pellicule d'un noyau de datte. Si vous les invoquez, ils n'entendent pas votre invocation; et même s'ils entendaient, ils ne sauraient vous répondre. Et le jour du Jugement ils vont nier votre association}[3]. Il a démontré leur impuissance et expliqué que le fait qu'ils adorent un autre qu'Allah est une association à Allah, Exalté soit-Il. C'est pourquoi Il dit: {Et le jour du Jugement ils vont nier votre association}[4]. L'Exalté a démontré l'impuissance de toutes ces divinités et que par cette adoration, ils ont associé autre chose à Allah, Exalté soit-Il.

Ici, Il dit: {et c'est de Lui que je convoite le pardon de mes fautes le Jour de la Rétribution}[5]. C'est-à-dire, je désire qu'Il, Exalté soit-Il, pardonne mes fautes le

---

[1] L'ornement (Az-Zoukhrouf) 43: Verset 27
[2] Les poètes (Ach-Chou'arâ') 26: Versets 78-81
[3] Le Créateur (Fâtir) 35: Versets 13-14
[4] Le Créateur (Fâtir) 35: Verset 14
[5] Les poètes (Ach-Chou'arâ') 26: Verset 82

Jour [1]de la Rétribution. Il, Exalté soit-Il, m'aide dans ce bas monde et m'accordera le salut le Jour Dernier. Quant à ces idoles, elles ne peuvent ni aider dans ce bas monde ni dans l'au-delà. Bien plus, elles portent préjudice. C'est pourquoi, Il dit de Son ami intime Abraham: {Et c'est de Lui que je convoite le pardon de mes fautes le Jour de la Rétribution. Seigneur, accorde-moi sagesse (et savoir) et fais-moi rejoindre les gens de bien; fais que j'aie une mention honorable sur les langues de la postérité; et fais de moi l'un des héritiers du Jardin des délices}[2]. Tout ceci démontre la foi dans l'au-delà et l'avertissement donné aux serviteurs concernant le fait que cet au-delà existe, qu'on y ira, et que la rétribution ainsi que la comptabilité des œuvres existent elles aussi. Voilà pourquoi il dit après ce verset: {et fais de moi l'un des héritiers du Jardin des délices et pardonne à mon père: car il a été du nombre des égarés}[3]. Il pria pour l'absolution des péchés de son père avant de connaître sa situation. Mais lorsqu'il se rendit compte que ce dernier restait attaché à ses idoles, Abraham le renia, comme il est dit dans la sourate Al-`Ankabout: {Et Abraham, quand il dit à son peuple; « Adorez Allah et craignez-Le: cela vous est bien meilleur si vous saviez ». Vous n'adorez que des idoles, en dehors d'Allah, et vous forgez un mensonge. Ceux que vous adorez en dehors d'Allah ne possèdent aucun moyen pour vous procurer nourriture; recherchez votre subsistance auprès d'Allah. Adorez-Le et soyez-Lui reconnaissants. C'est à Lui que vous serez ramenés}[4]. Le Prophète (ﷺ) a expliqué que l'adoration était un droit d'Allah, Gloire et Pureté à Lui, et qu'Il devait être craint et adoré. Il a aussi précisé que leur pratique était fondée sur un mensonge et que leurs divinités ne pouvaient leur apporter aucun bienfait. En fait, elles ne pouvaient ni leur venir en aide ni leur nuire. Allah Seul, Exalté soit-Il, est le Grand Pourvoyeur. C'est pourquoi Il dit: {recherchez votre subsistance auprès d'Allah. Adorez-Le}[5]. C'est Lui, Exalté soit-Il, qu'on adore et Dont on recherche le bienfait, hormis toute autre divinité.

---

[1] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 52
[2] Les poètes (Ach-Chou'arâ') 26: Versets 82-85
[3] Les poètes (Ach-Chou'arâ') 26: Verset 85
[4] L'araignée (Al-'Ankaboût) 29: Versets 16-17
[5] L'araignée (Al-'Ankaboût) 29: Verset 17

{Et soyez-Lui reconnaissants. C'est à Lui que vous serez ramenés}[1]. C'est effectivement vers Lui que tous retourneront.

[2]Il est le Maître de toute chose, Il a le pouvoir absolu sur tout et est digne d'être loué pour Sa bonté et Sa bienfaisance accomplies. C'est de Lui, Exalté soit-Il, qu'on implore le bienfait. Voilà pourquoi Il dit dans d'autres versets: {En vérité, c'est Allah qui est le Grand Pourvoyeur, Le Détenteur de la force, l'Inébranlable}[3]. Allah (Exalté soit-Il) a dit: {Il n'y a point de bête sur terre dont la subsistance n'incombe à Allah qui connaît son gîte et son dépôt; tout est dans un Livre explicite}[4]. Les versets qui démontrent qu'Allah, Gloire et Pureté à Lui, ordonna aux messagers d'orienter les serviteurs vers Lui et de leur faire connaître leur Créateur, leur Pourvoyeur et leur Dieu, sont très nombreux dans le Livre d'Allah. Quiconque médite sur le Coran trouve cela clairement. Les messagers, sur eux la prière et la paix, sont les plus éloquents et ceux qui connaissent le mieux Allah, ils sont les plus motivés dans l'appel à Lui. Nul n'est plus endurant qu'eux dans l'appel à Allah. Nul mieux qu'eux ne connaît Allah, ni n'aime aider les communautés. Voilà pourquoi ils transmirent parfaitement les messages d'Allah et expliquèrent aux gens les attributs du Créateur adoré, ainsi que Ses noms et Ses actes. Ils les développèrent afin que les serviteurs sachent leurs noms, leurs attributs et la grandeur de Son droit sur Ses serviteurs, afin qu'ils se repentent avec clairvoyance et connaissance.

Dans ce même ordre d'idées, citons ce qu'Allah mentionna au sujet de Moïse (عليه السلام) lorsqu'il dit: {Et lorsque ton Seigneur appela Moïse: « Rends-toi auprès du peuple injuste [auprès du] peuple de Pharaon » ne craindront-ils pas (Allah) ? Il dit: « Seigneur, je crains qu'ils ne me traitent de menteur, que ma poitrine ne se serre, et que ma langue ne soit embarrassée: Mande donc Aaron. Ils ont un crime à me reprocher; je crains donc qu'ils ne me tuent ». Mais [Allah lui] dit: « Jamais ! Allez tous deux avec Nos prodiges, Nous resterons avec vous et Nous

[1] L'araignée (Al-'Ankaboût) 29: Verset 17
[2] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 53
[3] Qui éparpillent (Adh-Dhâriyât) 51: Verset 58
[4] Hoûd 11: Verset 6

écouterons. Rendez-vous donc tous deux auprès de Pharaon, puis dites: « Nous sommes les messagers du Seigneur de l'univers}[1].

Il lui ordonna de lui expliquer qu'il était le messager du Maître [2]de l'univers, peut-être se rappellerait-t-il et retournerait-il à la vérité. Mais, il ne se rappela point, bien au contraire, il tourna le dos et dit: {"Ne t'avons-nous pas, dit Pharaon, élevé chez nous tout enfant ? Et n'as-tu pas demeuré parmi nous des années de ta vie ? Puis tu as commis le méfait que tu as fait, en dépit de toute reconnaissance ». « Je l'ai fait, dit Moïse, alors que j'étais encore du nombre des égarés. Je me suis donc enfui de vous quand j'ai eu peur de vous: puis, mon Seigneur m'a donné la sagesse et m'a désigné parmi Ses messagers. Est-ce là un bienfait de ta part [que tu me rappelles] avec reproche, alors que tu as asservi les Enfants d'Israël ? ». « Et qu'est-ce que le Seigneur de l'univers ? » dit Pharaon. « Le Seigneur des cieux et de la terre et de ce qui existe entre eux, dit [Moïse], si seulement vous pouviez en être convaincus ! ». [Pharaon] dit à ceux qui l'entouraient: « N'entendez-vous pas ? [Moïse] continue: «... Votre Seigneur, et le Seigneur de vos plus anciens ancêtres ». « Vraiment, dit [Pharaon], votre messager qui vous a été envoyé, est un fou ». [Moïse] ajouta: «... Le Seigneur du Levant et du Couchant et de ce qui est entre les deux; si seulement vous compreniez ! »}[3].

Regardez comment Allah a expliqué à Moïse (ﷺ) les attributs du Seigneur, Exalté soit-Il, et qu'Il était le Maître de l'univers et le Seigneur des cieux et de la terre et de ce qui se trouvait entre eux. Il est le Seigneur de toutes les créatures, ainsi que de l'orient et de l'occident. Cela pour que l'ennemi d'Allah connaisse ces attributs, peut-être, retournerait-il ainsi à la vérité et au bon sens. Mais, dans la prescience divine, il était écrit qu'il continuerait dans son iniquité et son égarement et mourrait dans sa mécréance et son entêtement. Nous implorons Allah de nous accorder le salut. Allah, Gloire et Pureté à Lui, expliqua à Hâroun et Moïse qu'Il était avec les deux, qu'Il entendait et voyait ; et qu'Il était leur

[1] Les poètes (Ach-Chou'arâ') 26: Versets 10-16
[2] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 54
[3] Les poètes (Ach-Chou'arâ') 26: Versets 18-28

Protecteur, leur Secoureur et leur défenseur. C'est pourquoi ils lancèrent leur appel à ce despote vaniteux et mégalomane qui dit: {"C'est moi votre Seigneur, le très haut"}[1]. Il les protégea et les sauvegarda contre le mal et la ruse de Pharaon. Il n'y a pas de doute que tout cela relevait de la protection et des soins d'Allah à l'égard de Ses messagers et prophètes, (`Alaihim As-Sallâm). Face à cet homme arrogant et tyrannique, ce roi maudit qui se prenait pour le seigneur [2]de l'univers, les deux messagers s'engagèrent à l'appeler et à mettre en évidence le droit d'Allah sur lui. Ils lui dirent qu'il devait se repentir. Mais, il refusa et s'entêta, puis, appela à la magie et au rassemblement des magiciens... Allah rendit sa ruse vaine et mit à nu son impuissance. Il fit triompher Moïse et Hâroun, sur eux la prière et la paix, sur ses magiciens. Puis, la conséquence malheureuse survint lorsqu'il persista dans la tyrannie: Allah Le noya ainsi que toute son armée dans la mer, et sauva Moïse et Hâroun ainsi que les Israélites qui étaient avec lui.

Tels sont les prodiges implacables d'Allah dans le châtiment de Ses ennemis et le soutien à Ses disciples.

Voilà deux hommes qui n'ont pour sympathisants qu'un groupe asservi par Pharaon. Ce dernier égorgeait leurs fils, épargnait leurs femmes et leur infligeait le pire châtiment. Voilà donc ces deux hommes qui s'engagent à appeler le roi despote, à lui montrer la vérité et dénoncer le mensonge dans lequel il vit. Allah les protège contre son injustice et sa tyrannie. Bien plus, il les raffermit et les soutint et lui fit dire ce qui était un argument contre lui. Voilà pourquoi il dit dans un autre verset: {"Qui donc est votre Seigneur, Ô Moïse ?" « Notre Seigneur, dit Moïse, est Celui qui a donné à chaque chose sa propre nature puis l'a dirigée ». « Qu'en est-il donc des générations anciennes ? » dit Pharaon. Moïse dit: « La connaissance de leur sort est auprès de mon Seigneur, dans un livre. Mon Seigneur [ne commet] ni erreur ni oubli. C'est Lui qui vous a assigné la terre comme berceau et vous y a tracé des chemins; et qui du ciel a fait

---

[1] Qui arrachent (An-Nâzi`ât) 79: Verset 24
[2] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 55

descendre de l'eau avec laquelle Nous faisons germer des couples de plantes de toutes sortes ». « Mangez et faites paître votre bétail ». Voilà bien là des signes pour les doués d'intelligence. C'est d'elle (la terre) que Nous vous avons créés, et en elle Nous vous retournerons, et d'elle Nous vous ferons sortir une fois encore}[1].

Cela veut dire que les messagers, sur eux la prière et le salut, ont mis en évidence la vérité et les noms du Seigneur, ainsi que Ses attributs qui dénotent de Sa puissance sublime et qu'Il mérite d'être adoré. Et qu'Il est le Créateur, le Maître Pourvoyeur qui donne et Ôte la vie, Celui qui dirige tout.

[2]Ils mirent également en évidence le caractère sublime d'Allah et Sa suprématie sur Sa créature. Voilà pourquoi Pharaon dit à son adjoint Hâmân: {bâtis-moi une tour: peut-être atteindrai-je les voies, les voies des cieux, et apercevrai-je le Dieu de Moïse}[3].

Il l'informa qu'Allah, Exalté soit-Il était au ciel. C'est pourquoi ce tyran voulut tergiverser avec cette parole abjecte et vile.

Dans ce même ordre d'idées, citons ce qu'Allah Exalté soit-Il dit de Jésus (ﷺ) et des apôtres dans la sourate Al-Mâ'ida où Allah (Exalté soit-Il) a dit: {(Rappelle-toi le moment) où les Apôtres dirent: « Ô Jésus, fils de Marie, se peut-il que ton Seigneur fasse descendre sur nous du ciel une table servie ?» Il leur dit: « Craignez plutôt Allah, si vous êtes croyants ». Ils dirent: « Nous voulons en manger, rassurer ainsi nos cœurs, savoir que tu nous as réellement dit la vérité et en être parmi les témoins». « Ô Allah, notre Seigneur, dit Jésus, fils de Marie, fais descendre du ciel sur nous une table servie qui soit une fête pour nous, pour le premier d'entre nous, comme pour le dernier, ainsi qu'un signe de Ta part. Nourris-nous: Tu es le meilleur des nourrisseurs ». « Oui, dit Allah, Je la ferai descendre sur vous. Mais ensuite, quiconque d'entre vous refuse de croire, Je le

[1] Tâ-hâ 20: Verset 49-55
[2] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 56
[3] Le pardonneur (Ghâfir) 40: Versets 36-37

châtierai d'un châtiment dont Je ne châtierai personne d'autre dans l'univers »}[1]. Il y a dans ceci une preuve certaine de la puissance d'Allah, Exalté soit-Il, de Sa toute-puissance sur tout. De plus, Il, Gloire et Pureté à Lui, est transcendant, car la descente se fait du haut vers le bas.

Faire descendre la table servie, ainsi que la demande qu'on la fasse descendre, sont la preuve que les gens savent que leur Seigneur se trouve dans les hauteurs. Ils connaissent plus Allah que les Djahmites et leurs semblables qui ont renié la Transcendance (Al-`Olou). Les apôtres demandèrent cela et Jésus leur en donna l'explication ; de même Allah en donna une explication. C'est pourquoi Il dit: {Je la ferai descendre sur vous}[2]. Cela a donc prouvé que notre Seigneur, Exalté soit-Il, était sollicité [3]depuis le haut, et que dans Sa grandeur, Allah Gloire et Pureté à Lui, se trouve au-dessus des cieux, de toutes les créatures et au-dessus du Trône. Il s'y établit de la manière qui sied à Sa majesté et Sa grandeur. Aucune de Ses Créatures ne Lui ressemble en rien dans Ses attributs, Exalté soit-Il.

Plusieurs versets explicites sur la grandeur d'Allah, Gloire et Pureté à Lui, sur Ses créatures démontrent ce concept. Parmi ces verset, il y a les sept versets connus sur l'Istiwâ', dont cette parole d'Allah, Exalté soit-Il, dans la Sourate Al-'A`râf: {Votre Seigneur, c'est Allah, qui a créé les cieux et la terre en six jours, puis S'est établi « 'istawâ» sur le Trône. Il couvre le jour de la nuit qui poursuit celui-ci sans arrêt. (Il a créé) le soleil, la lune et les étoiles, soumis à Son commandement. La création et le commandement n'appartiennent qu'à Lui. Toute gloire à Allah, Seigneur de l'Univers !}[4].

Dans ce verset, Allah met en évidence Sa grandeur, et qu'Il est le Créateur Grand pourvoyeur. Et qu'Il, Gloire et Pureté à Lui, est le détenteur des créatures et du commandement. Il couvre le jour de la nuit, c'est Lui le Créateur du soleil, de la

---

[1] La table servie (Al Mâ'ida) 5: Versets 112-115
[2] La table servie (Al Mâ'ida) 5: Verset 115
[3] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 57
[4] Al-A'râf 7: Verset 54

lune et des étoiles. C'est pour que les serviteurs connaissent Sa grandeur, Sa puissance et Sa science accomplie ; et qu'ils sachent qu'Il est au-dessus de toutes Ses créatures et est digne d'être adoré.

Dans ce chapitre, citons la parole d'Allah (Exalté soit-Il): {(Rappelle-leur) le moment où Allah dira: « Ô Jésus, fils de Marie, est-ce toi qui as dit aux gens: « Prenez-moi, ainsi que ma mère, pour deux divinités en dehors d'Allah ?» Il dira: « Gloire et pureté à Toi ! Il ne m'appartient pas de déclarer ce que je n'ai pas le droit de dire ! Si je l'avais dit, Tu l'aurais su, certes. Tu sais ce qu'il y a en moi, et je ne sais pas ce qu'il y a en Toi. Tu es, en vérité, le grand connaisseur de tout ce qui est inconnu. Je ne leur ai dit que ce que Tu m'avais commandé, (à savoir): « Adorez Allah, mon Seigneur et votre Seigneur ». Et je fus témoin contre eux aussi longtemps que je fus parmi eux. Puis quand Tu m'as rappelé, c'est Toi qui fus leur observateur attentif. Et Tu es témoin de toute chose. Si Tu les châties, ils sont Tes serviteurs. Et si Tu leur pardonnes, c'est Toi le Puissant, le Sage »}[1].

Regarde comment Il a mis en évidence [2]ces attributs sublimes d'Allah, Exalté soit-Il, qui invitent à n'adorer que Lui Seul, en dehors de quiconque d'autre, et qu'Il connaît l'invisible et qu'Il est Puissant et Sage. Il surveille Ses serviteurs et est Témoin contre eux. Il sait ce qu'il y a en Son Prophète Jésus mais Jésus ne sait pas ce qu'il y a en Lui, Gloire et Pureté à Lui.

Il y a dans ceci également une preuve qui confirme les attributs d'Allah et que les prophètes sont venus corroborer les noms d'Allah et Ses attributs, de la manière qui Lui sied, Gloire et Pureté à Lui. On Le décrit, Exalté soit-Il, comme ayant une entité qui Lui est propre, Exalté soit-Il, et qui ne ressemble pas aux entités des créatures. Ainsi, Il a un Visage, une Main, un Pied et des Doigts qui ne ressemblent pas aux attributs des créatures. Une partie de ces attributs est mentionnée dans le Saint Coran. La Sunna a aussi fait mention du Visage, de la Main, du Pied et des Doigts. Tout cela est une preuve selon laquelle Allah porte

---

[1] La table servie (Al Mâ'ida) 5: Verset 116
[2] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 58

des attributs de la perfection et que cela n'implique pas qu'Il ressemble à Ses créatures. C'est pourquoi Allah (Gloire et Pureté à Lui) a dit: {Il n'y a rien qui Lui ressemble; et c'est Lui l'Audient, le Clairvoyant}[1]. Gloire et Pureté à Lui.

Il a donc réfuté toute ressemblance à Lui et a affirmé qu'Il entendait et voyait. Cela prouve que nul n'est semblable à Lui dans Ses attributs et Ses noms. Bien plus, Il est Parfait dans Son entité, Ses noms, Ses attributs et Ses actes. Il est digne d'être adoré et vénéré, Exalté soit-Il.

Quant aux créatures, leurs attributs sont faibles et imparfaits. Pourtant, Lui Exalté soit-Il, est Parfait en toute chose. Sa science est parfaite, ainsi que Ses attributs, et il n'y a pas de doute que les attributs des créatures ne peuvent en aucun cas ressembler aux Siens. C'est pour cela qu'Allah (Exalté soit-Il) a dit: {N'attribuez donc pas à Allah des semblables. Car Allah sait, tandis que vous ne savez pas}[2]. Allah Exalté: [3]soit-Il, dit: {Dis: « Il est Allah, Unique. Allah, Le Seul à être imploré pour ce que nous désirons. Il n'a jamais engendré, n'a pas été engendré non plus. Et nul n'est égal à Lui »}[4]. L'Exalté dit: {Il n'y a rien qui Lui ressemble; et c'est Lui l'Audient, le Clairvoyant}[5].

Les Gens de la Sunna et de la communauté musulmane corroborent ce qui est mentionné dans le Livre d'Allah et ce qui est authentiquement rapporté par le Messager (ﷺ), comme Noms d'Allah et attributs Lui convenant, sans falsification, ni obstruction, ni adaptation, ni ressemblance, ni plus ni moins. Bien plus, ils les affirment tels quels et les reconnaissent comme tels, tout en sachant qu'ils sont vrais et immuables pour Allah, Gloire et Pureté à Lui, de la manière qui Lui sied. Aucune créature n'est semblable à Lui dans Ses qualités et

[1] La consultation (Ach-Choûrâ) 42: Verset 11
[2] Les abeilles (An-Nahl) 16: Verset 74
[3] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 59
[4] Le monothéisme pur (Al-'Ikhlâs) 112: Versets 1-4
[5] La consultation (Ach-Choûrâ) 42: Verset 11

Ses attributs, comme l'Exalté l'a dit: {Il n'y a rien qui Lui ressemble; et c'est Lui l'Audient, le Clairvoyant}[1].

Ces questions relèvent de l'Unicité et sont parmi les plus importantes. Allah, Gloire et Pureté à Lui, a démontré dans Son Livre Sacré Ses Noms et Attributs, et les a mentionnés dans plusieurs versets du Coran, afin qu'on Le connaisse, Gloire et Pureté à Lui, avec Ses Noms, Attributs et Actes les plus glorifiés, qu'Il soit Exalté. Tous Ses Actes sont sublimes, tous Ses Noms sont beaux et tous Ses Attributs sont supérieurs. Ainsi, les serviteurs connaîtront leur Seigneur et Créateur, l'adoreront avec clairvoyance et reviendront à Lui en toute connaissance. Allah entend leurs invocations et répond à celles des nécessiteux, car Il est Omnipotent, Gloire et Pureté à Lui.

Dans ce contexte, Allah, l'Exalté, évoque le peuple de Moïse, les fils d'Israël, lorsqu'un grand nombre d'entre eux ont adoré le veau. Allah leur a montré leur corruption et la fausseté de leurs [2]actes, Allah, l'Exalté, dit: {Et le peuple de Moïse adopta après lui un veau, fait de leurs parures: un corps qui semblait mugir. N'ont-ils pas vu qu'il ne leur parlait point et qu'il ne les guidait sur aucun chemin ? Ils l'adoptèrent [comme divinité], et ils étaient des injustes}[3].

Il nous a montré que la divinité qui méritait d'être adorée, devait être capable de parler, écouter et voir. Elle doit pouvoir guider sur le bon chemin, doit être capable de toute chose et avoir une connaissance de tout. Or ce n'est pas le cas de ce veau, devenu objet d'adoration en dehors d'Allah. C'est la raison pour laquelle ceci relève de la corruption des esprits. Comment peut-on adorer, en dehors d'Allah, un veau qui ne répond pas aux invocations, ni explique des paroles, ni émet une réponse à leurs questions, qui ne peut ni rendre service ni nuire ?

---

[1] La consultation (Ach-Choûrâ) 42: Verset 11
[2] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 60
[3] Al-A'râf 7: Verset 148

Dans le dernier verset, Allah, l'Exalté, dit: {Quoi ! Ne voyaient-ils pas qu'il [le veau] ne leur rendait aucune parole et qu'il ne possédait aucun moyen de leur nuire ou de leur faire du bien ?}[1]. Cela signifie qu'il ne répond pas à celui qui s'adresse à lui. Il ne peut être ni bénéfique ni préjudiciable pour les suppliants. Si ces derniers avaient un raisonnement logique, comment pouvaient-ils l'adorer ? Ce point de vue est exprimé dans plusieurs passages du Livre d'Allah. Allah, Gloire et Pureté à Lui, démontre à Ses serviteurs qu'Il est le Seul à mériter leur adoration, du fait de Sa perfection et de Son éminente Puissance, et parce qu'il est Celui qui possède et a le Pouvoir sur toute chose. Il est Celui qui entend les invocations des gens, répond à leurs besoins, répond aux nécessiteux, détient la nuisance et le bénéfice, et guide ceux qu'Il veut sur le droit chemin, Gloire et Pureté à Lui.

Il a envoyé notre Prophète Mohammad (ﷺ) qui est le Maître et la meilleure des créatures et l'Imam des Envoyés ; Il l'a envoyé avec le même message que celui qu'il a envoyé avec les premiers Messagers, à savoir transmettre l'Unicité d'Allah, [2]la nécessité d'être sincère envers Lui, l'appel à Son adoration. Il devait aussi démontrer Ses Noms et Attributs et le fait que Lui Seul méritait d'être adoré, Exalté soit-Il. Son appel fut donc complet, Allah, l'Exalté, dit: {Dis: Ô hommes ! Je suis pour vous tous le Messager d'Allah}[3]. Il lui a fait descendre un Livre sublime, qui est le plus noble, le plus éminent, le plus utile et le plus complet des livres. Il y a révélé les preuves de Son Unicité, et qu'Il est le Grand Seigneur, l'Omnipotent, Celui Qui peut nuire et Celui qui accorde le bénéfice. Il a ordonné à Son Prophète d'en transmettre de nombreux versets. Celui qui médite sur le Coran les reconnaîtra, comme l'Exalté l'a dit: {Si tu leur demandes: "Qui a créé les cieux et la terre ?", ils diront, certes: "Allah !"}[4], et Il a dit (Gloire à Lui): {Dis: « Qui vous attribue de la nourriture du ciel et de la terre ? Qui détient l'ouïe et la vue, et qui fait sortir le vivant du mort et fait sortir le mort du vivant, et qui administre tout ?» Ils diront: « Allah ». Dis alors: « Ne Le

[1] Tâ-hâ 20: Verset 89
[2] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 61
[3] Al-A'râf 7: Verset 158
[4] Loqman (Louqmân) 31: Verset 25

craignez-vous donc pas ? »}[1]. Allah a donc ordonné à Son Prophète (ﷺ) de leur montrer des preuves de ce qu'ils ont approuvé des actes du Seigneur et de Sa Puissance, qu'Il sort le vivant du mort et le mort du vivant, et qu'Il administre tout et accorde la subsistance, en dépit de leur ingratitude et de leur dénégation quant à l'Unicité de l'adoration.

C'est-à-dire: Si vous reconnaissez que c'est votre Seigneur qui peut nuire comme Il peut accorder le profit, qu'Il administre tout, sort le vivant du mort et sort le mort du vivant et accorde la subsistance à Ses serviteurs, alors comment lui associer une autre divinité et ne pas L'adorer Seul sans associé, qu'Il soit Exalté. Dans ce sens, on trouve les propos d'Allah, l'Exalté: {Dis: « A qui appartient la terre et ceux qui y sont ? Si vous savez ». Ils diront: « à Allah ». Dis: « Ne vous souvenez-vous donc pas ? »}[2]. Il en est de même dans les versets qui suivent.

Tout cela est un rappel d'Allah à Ses Serviteurs, par le biais de Son Messager Mohammad (ﷺ), de la grandeur de [3]Son droit, de Ses Noms et de Ses Attributs, et qu'Il est Celui qui mérite l'adoration pour la perfection de Sa puissance, la perfection de Son savoir et la perfection de Sa bienfaisance. C'est Celui qui peut nuire et accorder le bienfait. Il a le Pouvoir sur toute chose. Il est Unique dans Ses Actes, Ses Noms, Ses Attributs, Il ne ressemble ni ne s'oppose à quiconque, qu'Il soit Exalté.

Lorsqu'Allah a envoyé Son Prophète Mohammad (ﷺ), ce dernier a commencé par appeler les gens à l'Unicité, à l'instar des Messagers qui l'avaient précédé, en s'adressant à Qoraych: « Ô gens ! Dites: Il n'y a de dieu qu'Allah, vous réussirez ». C'est ainsi qu'il a débuté son appel, il ne les a pas invités à faire la prière ou s'acquitter de l’aumône légale en premier lieu, ou délaisser le vin ou l'adultère ou autres. Non, il a commencé par l'Unicité car c'est la base, et si la base est bonne le reste suivra. Il a commencé par le grand fondement qu'est l'Unicité d'Allah et la Sincérité envers Lui, la Croyance en Lui et en Ses Messagers.

[1] Jonas (Yoûnous) 10: Verset 31
[2] Les croyants (Al-Mou’minoûn) 23: Versets 84-85
[3] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 62

La base de la religion dans la Charia de tout Messager est l'Unicité d'Allah et la Sincérité envers Lui. Ces deux principes constituent le fondement de la religion de tous les Messagers, l'essence de leur appel et le but de leur message (paix et bénédiction sur eux). Lorsque le Prophète (ﷺ) a dit aux gens de sa tribu: « Dites: Il n'y a de dieu qu'Allah ». Ils trouvèrent cela étrange, car c'était le contraire de leur doctrine et de celle de leurs ancêtres, qu'ils suivaient depuis une longue période. Ils étaient polythéistes et adoraient les idoles, après que 'Amr ibn Lohayy Al-Khozâ`î, un des chefs de La Mecque, après un voyage en Grande Syrie, ait encouragé, après son retour à La Mecque, ses habitants à vénérer les mêmes idoles, suivant l'exemple des mécréants qu'il avait rencontrés [1]pendant son voyage. On raconte que ces derniers lui avaient dit: "Rejoins Djeddah, tu y trouveras des idoles prêtes, prends-les et n'aie crainte, et appelle les Arabes à les adorer, ils t'écouteront.

Il sortit les idoles et les répandit parmi les Arabes. Ces derniers se mirent à adorer ces idoles dont les noms étaient: Wadd, Sowâ`, Yaghouth, Ya`ouq, Nasr, qu'on adorait à l'époque de Noé. Elles se sont répandues parmi les Arabes et furent adorées au lieu d'Allah, à cause de 'Amr ibn Lohayy. Puis, ils inventèrent d'autres idoles et statues dans les autres tribus. Ils les adoraient avec Allah, leur demandaient de satisfaire leurs besoins, les associaient à Allah en tant que divinités, les approchaient avec toutes sortes d'offrandes: sacrifices, vœux, invocations, bénédictions et autres.

Ainsi, les habitants de La Mecque adoraient "Al-'Ozza", ceux de Médine et ses environs "Manât" et ceux de Taëf et ses environs "Al-Lât". D'autres idoles et de nombreuses statues étaient adorées par les tribus arabes. Lorsque l'honorable Prophète, notre Messager (ﷺ) leur demanda de reconnaître l'Unicité d'Allah et de délaisser leurs idoles, ils renièrent son appel et dirent: {Réduira-t-il les divinités à un Seul Dieu ? Voilà une chose vraiment étonnante»}[2]. Il (Gloire et Pureté à Lui) a dit d'eux dans la Sourate As-Sâffât: {Quand on leur disait: «

[1] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 63
[2] (Sâd) 38: Verset 5

Point de divinité à part Allah », ils se gonflaient d'orgueil}, et disaient: « Allons-nous abandonner nos divinités pour un poète fou ? »}[1]. Observe, mon frère, comment l'ignorance les envahit au point de considérer l'Unicité d'Allah comme une chose étonnante. Ils se montrèrent orgueilleux envers elle, la renièrent, déclarèrent l'hostilité à celui qui la proclamait et le combattirent. Ils finirent même par se mettre d'accord pour le tuer, mais Allah le préserva [2]de leur complot. Le Prophète quitta alors La Mecque pour Médine (ﷺ). Puis ils tentèrent de le tuer une autre fois le jour de la bataille de Badr, mais ils échouèrent. Ils firent une nouvelle tentative, plus féroce, le jour de la bataille d'Ohoud, mais Allah le sauva une nouvelle fois de leur complot et de leur manigance. Ils essayèrent à nouveau, lors de la bataille d'Al-Ahzâb, d'exterminer la Da`wa et de se débarrasser du Messager et de ses Compagnons. Mais Allah déjoua leur tentative, le sauva de leur mal et de leurs complots, sema la dispersion parmi eux, fit triompher Sa religion, soutint Sa Da`wa (l'appel à Allah) et aida Son messager à combattre ses ennemis jusqu'à ce qu'Il lui accorde la satisfaction avant sa mort (ﷺ), en faisant triompher Sa religion, prévaloir le Vrai, répandre la foi en l'Unicité sur la Terre et faire disparaître les idoles. En effet, grâce à Allah, le Prophète conquit La Mecque à la huitième année de l'Hégire, au mois de Ramadan. Les gens commencèrent massivement à embrasser la religion d'Allah, grâce à la conquête de La Mecque et surtout grâce à Allah qui décréta l'entrée de Qoraych en Islam. Puis, les tribus arabes acceptèrent successivement l'appel du Messager d'Allah (ﷺ) à l'Unicité d'Allah, à la sincérité envers Lui, Exalté soit-Il, et à s'attacher à Sa Charia, Gloire et Pureté à Lui.

En résumé, notre Messager et Prophète (ﷺ) a appelé à l'Unicité d'Allah, à la Sincérité envers Lui et à délaisser l'adoration d'autres que Lui, ainsi que l'avaient fait les Messagers qui l'avaient précédé, tel que Noé et les autres. Ceci est le début et le résumé de sa Da`wa, et c'est la première et la plus importante des obligations. Les hommes connaissaient l'Unicité depuis l'époque d'Adam,

[1] Les rangés (As-Sâffât) 37: Versets 35-36
[2] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 64

jusqu'à l'époque de Noé (paix sur eux), soit une période de dix siècles, comme l'a dit Ibn 'Abbâs et ses disciples. Lorsque les hommes ont commencé à diverger en raison du polythéisme, ce qui survint parmi le peuple de Noé, Allah envoya les Messagers.

[1]Allah (Exalté soit-Il) dit: {Les gens formaient (à l'origine) une seule communauté (croyante). Puis, (après leurs divergences,) Allah envoya des prophètes comme annonciateurs et avertisseurs}[2].

Ce qui signifie que les gens formaient une seule communauté autour de l'Unicité et de la Foi, puis ils ont commencé à diverger, comme Allah l'a dit dans un autre verset de la Sourate de Younos: {Les gens ne formaient (à l'origine) qu'une seule communauté. Puis ils divergèrent}[3]. Ce qui signifie qu'ils étaient unis autour de l'Unicité et de la Foi, ce qui correspond à la vraie parole. Mais par la ensuite, ils ont divergé, à cause du Diable, qui les a invités à adorer Wadd, Suwâ`, Yaghûth, Ya`ûq et Nasr.

Lorsque le polythéisme s'est répandu parmi le peuple de Noé, en raison de leur respect excessif pour les hommes vertueux, et de l'influence du Diable qui les incitait à adorer autres divinités qu'Allah, Allah a envoyé Noé (prière et paix sur lui), qui les a invités à vouer à Allah la foi en l'Unicité et Sincérité, et à délaisser l'adoration de tout autre que Lui (Exalté soit-Il). Noé (prière et paix sur Lui) fut le premier messager envoyé par Allah au peuple de la Terre, après l'apparition du polythéisme. Quant à Adam, des hadiths peu sûrs démontrent que c'est un Prophète et un Messager envoyé pour transmettre un message, mais ces hadiths ne sont pas pris en compte car leur chaîne de transmission n'est pas certaine. Il est évident qu'Allah lui a révélé une Charia et qu'il est (prière et paix sur lui) resté fidèle à la Charia de Son Seigneur. De même, sa descendance est restée fidèle à la Législation d'Allah, au principe d'Unicité d'Allah et la sincérité envers Lui. Après son époque, soit une période de dix siècles environ, le polythéisme

[1] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 65
[2] La vache (Al-Baqara) 2: Verset 213
[3] Jonas (Yoûnous) 10: Verset 19

est apparu chez le peuple de Noé à travers Wadd, Sowâ`, Yaghouth, Ya`ouq et Nasr, comme on l'a déjà évoqué.

[1]Dans certaines transmissions connues, d'après Ibn 'Abbâs et autres, Wadd, Suwâ`, Yaghûth, Ya`ûq et Nasr étaient des hommes vertueux. Après leur mort, le Diable a inspiré à leur peuple l'idée de construire des statues là où ils résidaient et de leur donner leurs noms. Les gens ont effectivement suivi son conseil, mais ces hommes n'ont été adorés en dehors d'Allah (Exalté soit-Il) qu'après leur mort et le déclin de la science religieuse.

Autrement dit, lorsque la science religieuse a diminué ainsi que le nombre des théologiens clairvoyants, le Diable disait aux gens: Ces statues ont été modelées car on espérait qu'elles apportent du profit, on les invoquait, on sollicitait leur secours et on leur demandait de faire descendre de la pluie. C'est pour cette raison que les gens sont devenus polythéistes.

De ce fait, on sait que Noé (prière et paix sur lui) est le premier Messager envoyé par Allah aux hommes de la Terre, après l'apparition du polythéisme, comme il a été cité dans les deux Sahîhs et autres: « Parmi les gens qui seront rassemblés au Jour de la Résurrection, il y aura ceux qui disant: "Ô Nouh (Noé) ! Tu es le premier Messager qu'Allah a envoyé aux gens de la terre, intercède donc pour nous, auprès de ton Seigneur », le hadith.

Quant à la prophétie d'Adam (prière et paix sur lui), elle a été démontrée auparavant, avec d'autres preuves. Dans le hadith d' Abou Dharr d'après Abou Hâtim ibn Habbân et autres, après avoir été interrogé (ﷺ) sur les Messagers et les Prophètes, le Prophète (ﷺ) a répondu: « Les Prophètes sont au nombre de cent vingt-quatre et les Messages sont au nombre de trois cent treize» et dans la version de Abou Oumâma : « trois cent quinze » mais les deux hadiths, de même que leurs témoignages, ne sont pas tout à fait sûrs aux yeux des savants, comme on l'a déjà mentionné. Dans certains de ces témoignages, on rapporte que le

[1] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 66

Prophète (ﷺ) a dit: « un millier de prophètes ou plus » et dans certains autres « Les prophètes sont au nombre de trois mille ». Tous les hadiths évoquant cette question sont peu sûrs, et Ibn Al-Djawzî a même considéré le hadith d'Abou Dharr comme inventé. On constate qu'au [1]sujet du nombre des Prophètes et Messagers, il n'y a pas une information à laquelle on peut se fier. Allah, Gloire et Pureté à Lui, Seul connaît leur nombre, mais on peut affirmer qu'ils sont effectivement nombreux. Allah nous a informés sur quelques-uns d'entre eux, mais pas sur les autres, pour une raison majeure, Exalté soit-Il. Le principal intérêt est de savoir qu'ils ont tous appelé leurs communautés à l'Unicité d'Allah et à Lui vouer un culte sincère. On sait que certains ont accepté cet appel, alors que d'autres l'ont rejeté. Certains prophètes n'ont été suivis que par un petit nombre, alors que d'autres n'ont pas eu une seule réponse, comme nous le savons d'après notre Prophète Mohammad (ﷺ), le sceau des prophètes et le meilleur d'entre eux (ﷺ). On sait la discorde et les conflits auxquels il a été confronté au sein de sa tribu à La Mecque Honorée. Lui et ses compagnons ont rencontré beaucoup d'hostilité, à tel point que ses ennemis étaient prêts à le tuer. Mais Allah l'a préservé de leur complot. A Médine, des batailles et le grand djihad se déroulèrent, jusqu'à ce qu'Allah lui accorde la victoire et le soutienne contre eux (ﷺ). Ainsi, il s'avère que l'appel de tous les Messagers et Prophètes consistait à vouer à Allah Unicité et Sincérité, et à croire en Ses Noms, Attributs et Actes, et qu'Il est, Gloire à Lui, Unique dans Sa Seigneurie, Unique dans Ses Noms et Attributs, Seul à mériter l'adoration sans associé, Exalté soit-Il. Personne ne la mérite en dehors de Lui, ni prophète, ni ange, ni homme vertueux, ni toute autre créature. L'adoration est un droit exclusif à Allah, pour elle Il a créé les créatures (Gloire et Pureté à Lui) et avec elle Il a envoyé les Messagers, comme Il l'a dit (Gloire et Pureté à Lui): {Je n'ai créé les djinns et les hommes que pour qu'ils M'adorent}[2]. Et Il a dit (Exalté soit-Il): {Nous avons envoyé dans chaque

[1] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 67
[2] Qui éparpillent (Adh-Dhâriyât) 51: Verset 56

communauté un Messager, [pour leur dire]: « Adorez Allah et écartez-vous du Tâgût »}[1].

[2]C'est pour l'adoration d'Allah que les créatures ont été créées, les Messagers ont été envoyés et les Livres ont été descendus, comme Allah, l'Exalté, l'a dit: {C'est un Livre dont les versets sont parfaits en style et en sens, émanant d'un Sage, Parfaitement Connaisseur}[3], {N'adorez qu'Allah}[4]. Et Allah (Gloire à Lui) a dit: {Ceci est un message (le Coran) pour les gens afin qu'ils soient avertis, qu'ils sachent qu'Il n'est qu'un Dieu unique, et pour que les doués d'intelligence s'exhortent}[5].

Allah (Gloire à Lui) a démontré, dans Son Livre précieux, Ses miracles et Ses créatures, ce qui prouve Sa grande puissance, Sa Divinité, Sa Seigneurie et qu'Il est Celui qui mérite l'adoration (Gloire et Exalté soit-il). Quiconque médite sur le Livre d'Allah et Ses créatures, trouvera parmi les preuves récitées, matérielles ou informations transmises, la preuve c'est Lui (Gloire à Lui) Qui mérite l'adoration (Exalté soit-Il), et que tous les Messagers en ont informé les gens et les ont appelé à cela, et que le polythéisme dans lequel est tombé le peuple de Noé existe toujours de nos jours. En effet, il y a toujours des gens qui adorent les statues et les idoles, et vénèrent les hommes vertueux et les prophètes. Ils les adorent avec Allah, comme peut le constater celui qui observe l'état du monde depuis l'époque de Noé jusqu'à aujourd'hui.

A partir de ce que nous avons cité du Livre d'Allah (Exalté soit-Il) et des paroles de Son Messager Mohammad (ﷺ), et vu la réalité du monde, on conclut que l'Unicité se divise en trois catégories, que les théologiens ont pu connaître grâce à l'induction appliquée au Livre d'Allah et à la Sunna de Son Messager (ﷺ).

---

[1] Les abeilles (An-Nahl) 16: Verset 36
[2] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 68
[3] Hoûd 11: Verset 1
[4] Hoûd 11: Verset 2
[5] Abraham ('Ibrâhîm) 14: Verset 52

[1]Il y a trois types d'Unicité. Le premier est le "Tawhîd Ar-Roboubiyya" (l'Unicité de la Seigneurie) C'est croire qu'Allah (Exalté soit-Il) est Unique dans Ses Actes, Sa Création et Son Administration de Ses serviteurs. Il procède avec Ses serviteurs comme Il veut, Gloire et Pureté à Lui, par Sa science et Sa puissance, Exalté soit-Il.

Le deuxième type est le "Tawhîd Al-'Asmâ' Was-Sifât " (l'Unicité des Noms et des Attributs d'Allah) Allah est (Gloire et Pureté à Lui) décrit par les Noms les plus beaux et les Attributs les plus élevés. Il est Parfait dans Son Essence, Ses Noms, Ses Attributs et Ses Actes (Exalté soit-Il), et Il est au-dessus de toute ressemblance, comparaison ou rivalité (qu'Il soit Exalté).

Le troisième type est le "Tawhid Al-'Oboudiyya " (l'Unicité dans l'adoration). Allah mérite (Gloire et Pureté à Lui) d'être adoré Seul sans associé, d'une adoration exclusive (qu'Il soit Exalté).

On peut dire aussi que l'Unicité d'Allah (Gloire et Pureté à Lui) consiste à croire qu'Il est le Seigneur de tout, Créateur de tout, Celui qui accorde la subsistance à tout, et qu'Il n'a pas d'associé dans aucun de Ses Actes (Gloire et Pureté à Lui), ni dans Sa création, ni dans la subsistance accordée à Ses serviteurs, ni dans l'Administration des choses, et qu'Il possède toute chose (Exalté soit-Il), comme Il l'a dit (Gloire et Pureté à Lui): {A Allah seul appartient le royaume des cieux, de la terre et de ce qu'ils renferment. Et Il est Omnipotent}[2]. C'est donc Lui Qui possède toute chose, et administre tout (Exalté soit-Il). Il détient le commandement de tout et toute la créature lui appartient, Comme Allah, l'Exalté, l'a dit: {La création et le commandement n'appartiennent qu'à Lui. Toute gloire à Allah, Seigneur de l'Univers !}[3]. Il est décrit par les Attributs les plus parfaits et appelé par les Noms les plus beaux, personne parmi Ses créatures ne Lui ressemble. Il est Le Parfait dans Son Essence, Ses Noms, Ses Attributs et Ses Actes. Lui Seul mérite d'être adoré, et qu'on lui voue une adoration

[1] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 69
[2] La table servie (Al Mâ'ida) 5: Verset 120
[3] Al-A'râf 7: Verset 54

exclusive que ce soit dans les invocations, l'espérance, la confiance, les souhaits, [1]les prières, le jeûne, les sacrifices, les vœux, ou la crainte, etc...

Tout cela fait partie de ce qu'on appelle "l'Unicité", l'Unicité d'Allah (Gloire et Pureté à Lui), à laquelle ont appelé les Prophètes et les Envoyés. C'est aussi l'Unicité apportée par leur Seau, Maître et Imam, notre Prophète Mohammad (ﷺ).

On peut également dire en d'autres termes que l'Unicité d'Allah, transmise par tous les Messagers se divise en deux catégories. Premièrement, l'Unicité dans la connaissance et l'approbation, ce qui veut dire la croyance aux Noms et Attributs d'Allah et à Son Essence (Exalté soit-Il) et en Sa création des serviteurs et que c'est Lui qui leur donne la subsistance, et administre leurs affaires (Gloire et Pureté à Lui).

L'Unicité dans la connaissance et l'approbation, c'est avoir la foi et croire qu'Allah (Gloire à Lui) est Unique dans Sa Seigneurie, Unique dans Ses Attributs et Noms et dans le Commandement de Ses serviteurs. Il est leur Créateur, Celui qui leur accorde la subsistance, Celui qui est décrit par les Attributs les plus parfaits, exempt de tout défaut ou faille, sans associé dans tout cela. Il n'a pas de semblable ni de rival (qu'Il soit Exalté).

Deuxièmement, l'Unicité dans l'intention et la sollicitation. Cela signifie vouer exclusivement l'adoration à Allah (Gloire à Lui) dans l'intention et dans la sollicitation, la prière, le jeûne et le reste des actes cultuels, en ne cherchant que Sa satisfaction (Exalté soit-Il). Il en est de même pour l'aumône et les autres actions par lesquelles on se rapproche d'Allah. On ne cherche que Sa satisfaction (Exalté soit-Il), on n'invoque que Lui, on ne formule des vœux qu'à Lui, on ne fait des sacrifices que pour Lui (Gloire à Lui). On ne demande la guérison d'un malade et la victoire contre l'ennemi qu'à Lui (Exalté soit-Il). Enfin, on croit en Son Unicité dans tout cela.

[1] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 70

[1]Il en est ainsi de l'Unicité, on peut l'évoquer en la divisant en deux catégories, trois catégories ou une seule, comme on a eu l'occasion de le dire. Même si le mode d'expression diffère, le but est de connaître la signification de l'Unicité pour laquelle Allah a envoyé les Messagers et a fait descendre les Livres, et autour de laquelle des conflits sont apparus entre les Messagers et leurs communautés (autour de l'Unicité de l'adoration).

Quant au fait qu'Allah (Gloire et Pureté à Lui) soit le Seigneur de tous les hommes, le Créateur de toutes les créatures et Celui qui leur accorde la subsistance, et qu'Il n'a ni semblable, ni rival, cela n'a pas constitué un sujet de discorde entre les Messagers et leurs communautés. Au contraire, tous les polythéistes de Qoraych et autres l'ont reconnu. Le reniement de Pharaon et sa prétention à la seigneurie relèvent plutôt de l'entêtement. Au fond de lui-même il savait que cela était faux. En effet Moïse lui a dit: {"Tu sais fort bien que ces choses (les miracles), seul le Seigneur des cieux et de la terre les a fait descendre comme autant de preuves illuminantes}[2]. Et Allah (Gloire à Lui) dit de lui et de ceux qui lui ressemblent {Ils les nièrent injustement et orgueilleusement, tandis qu'en eux-mêmes ils y croyaient avec certitude}[3]. Et Il dit (Pureté à Lui): {Nous savons qu'en vérité ce qu'ils disent te chagrine. Or, vraiment ils ne croient pas que tu es menteur, mais ce sont les versets (le Coran) d'Allah, que les injustes renient}[4]. De même, ce que prétendait le dualisme quant à la divinité de la lumière et de l'obscurité est également de l'entêtement. Malgré cela ils n'ont pas affirmé l'égalité des divinités, car on ne trouve pas dans le monde entier quelqu'un dire qu'il existe deux divinités égales dans le commandement et l'administration. Quant aux athées, qui nient totalement l'existence du Seigneur de l'Univers et de l'au-delà, ce n'est pas étonnant de la part des ennemis d'Allah, en raison de la corruption de leurs esprits qui sont possédés par les diables, [5]au point de les dévier de la prime nature dont Allah a doté les gens. Ces athées,

---

[1] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 71
[2] Le voyage nocturne (Al-'Isrâ') 17: Verset 102
[3] Les fourmis (An-Naml) 27: Verset 14
[4] Les bestiaux (Al-'An'âm) 6: Verset 33
[5] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 72

même s'ils expriment ce reniement verbalement, leurs cœurs approuvent cela, comme l'approuvent les objets inanimés et toute chose dans cet univers, comme Allah (Gloire et Pureté à Lui) l'a dit: {Les sept cieux et la terre et ceux qui s'y trouvent, célèbrent Sa gloire. Et il n'existe rien qui ne célèbre Sa gloire et Ses louanges. Mais vous ne comprenez pas leur façon de Le glorifier. Certes c'est Lui qui est Indulgent et Pardonneur}[1]. Et Il a dit (Exalté soit-Il): {N'as-tu pas vu que c'est devant Allah que se prosternent tous ceux qui sont dans les cieux et tous ceux qui sont sur la terre, le soleil, la lune, les étoiles, les montagnes, les arbres, les animaux, ainsi que beaucoup de gens ? Il y en a aussi beaucoup qui méritent le châtiment}[2].

Ce qui veut dire que celui qui renie le Seigneur de l'Univers parmi les mécréants malveillants, est en réalité une personne têtue qui s'oppose à sa prime nature et à son esprit, car la nature et la raison témoignent de l'existence d'un Seigneur, qui gère l'univers et commande les serviteurs. Il n'a pas de semblable ni d'associé, ni de rival, qu'Il soit hautement Exalté de tout ce que prétendent les injustes. C'est pour cette raison qu'on a affirmé que les polythéistes avaient approuvé l'Unicité de Seigneurie et des Noms et Attributs et ne l'avaient pas reniée, car ils savaient qu'Allah (Exalté soit-Il) était le Créateur des serviteurs, Celui qui leur fournissait la subsistance, et Celui qui gérait leurs affaires, faisait descendre la pluie, accordait la vie et donnait la mort, etc...

Ô serviteur d'Allah, si tu as pris connaissance de ce que nous avons avancé, ton devoir est de faire tout ce qui est en ton pouvoir pour faire connaître ce fondement primordial, de le répandre parmi les gens, et de l'expliquer aux créatures, afin que celui qui l'ignorait le sache, et pour qu'il adore Allah Seul sans associé. Ainsi tu auras emprunté la voie des Messagers et tu auras suivi [3]leurs pas dans la Da`wa pour Allah, en assumant le dépôt que tu as accepté de porter. Tu auras ainsi la même récompense que ceux qu'Allah guidera par ta cause jusqu'au jour du jugement dernier, comme Allah (Exalté soit-Il) l'a

[1] Le voyage nocturne (Al-'Isrâ') 17: Verset 44
[2] Le Pèlerinage (Al-Hajj) 22: Verset 18
[3] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 73

dit: {Et qui profère plus belles paroles que celui qui appelle à Allah, fait bonne œuvre et dit: « Je suis du nombre des Musulmans ?»}[1], et Il dit (Gloire à Lui): {Dis: « Voici ma voie, j'appelle les gens à [la religion] d'Allah, moi et ceux qui me suivent, nous basant sur une preuve évidente. Gloire à Allah ! Et je ne suis point du nombre des associateurs}[2]. Il dit également (Exalté soit-Il): {Par la sagesse et la bonne exhortation appelle (les gens) au sentier de ton Seigneur. Et discute avec eux de la meilleure façon}[3]. Le Prophète (ﷺ) a dit dans un hadith authentique: « Quiconque montre à autrui la voie vers une bonne action, aura une récompense équivalente à celle de la personne qui aura fait cette bonne action ». Rapporté par Mouslim dans son Sahîh et il a dit à `Alî (Qu'Allah soit satisfait de lui), lorsqu'il l'a envoyé à Khaybar: « Par Allah ! Il vaudrait mieux que tu sois, grâce à Allah, le guide d'un seul homme dans la bonne voie que de posséder tout ce que le soleil embrasse par sa lumière », rapporté par Al-Boukhârî et Mouslim.

Je prie Allah (l'Exalté) de nous accorder à tous la compréhension de Sa religion et la droiture sur le chemin de Sa Satisfaction et de nous préserver de ce qui provoque Sa colère et des tentations déviantes, comme je lui demande de faire triompher Sa religion, de rehausser Sa Parole, d'améliorer la situation des Musulmans et de les faire gouverner par les meilleurs d'entre eux. Il est (Gloire et Pureté à Lui) Magnanime et Généreux. Louange à Allah, Seigneur de l'Univers et Prière et paix sur Son serviteur et Messager, notre Prophète Mohammad, Sa famille, Ses Compagnons et ceux qui l'ont parfaitement suivi jusqu'au Jour Dernier.

---

[1] Les versets détaillés (Foussilat) 41: Verset 33
[2] Joseph (Yoûsouf) 12: Verset 108
[3] Les abeilles (An-Nahl) 16: Verset 125

[1]Commentaire sur "Al-'Aqîda At-Tahâwiyya"

Louange à Allah Seigneur de l'Univers. Le grand théologien, "hodjât al-Islâm" (argument de l'Islam), Abou Dja`afr At-Tahhâoui, d'Egypte, que la miséricorde d'Allah soit sur Lui, a dit: C'est l'explication de la doctrine des Gens de la Sunna et de l'ensemble de la communauté musulmane suivant l'école des savants en jurisprudence (Faqîh), Abou Hanîfa An-No'mân ibn Thâbit Al-Koufi, Abou Youssof Ya'qoub ibn Ibrâhîm Al-'Anssârî et Abou `Abd-Allah Mohammad ibn Al-Hassan Ach-Chîbânî (qu'Allah soit satisfait d'eux), et leur croyance concernant les fondements de la religion et l'adoration du Seigneur de l'Univers. On affirme à propos de l'Unicité et de ce en quoi nous croyons, par l'aide d'Allah: Allah est Unique sans associé, rien ne Lui ressemble, rien ne lui est impossible et il n'y a de divinité que Lui.

[2]Ancien sans commencement Eternel sans fin, il n'est pas éphémère et n'a pas de terme. Il n'adviendra que ce qu'Il voudra. L'imagination ne peut L'atteindre et la raison ne peut Le cerner, Il ne ressemble en rien aux [3]communs des mortels. Vivant qui ne meurt pas, Celui qui subsiste par Lui-même et ne dort point. Créateur sans besoin, Pourvoyeur sans nécessité, Il donne la mort sans crainte et ressuscite les morts sans peine. Il existe depuis toujours (avec Ses Attributs) avant l'existence de la Création, et l'existence de cette dernière ne Lui a rien rajouté. Comme Il a toujours existé avec Ses Attributs, Il existera éternellement avec les mêmes Attributs. Son Attribut "Créateur" n'est pas la conséquence de la Création, et Son Attribut "Initiateur" (Al-Bâri) n'est pas la conséquence de l'initialisation de la Création. Il était le Seigneur avant même qu'il n'y ait de serviteur et Il était le Créateur avant même qu'il n'y ait de Création. Il est Celui qui revivifie les morts même après revivification. Il mérite ce Nom avant leur revivification, comme Il mérite le Nom "Créateur" avant leur Création, car Il est Omnipotent sur toute chose et toute chose lui revient. Tout lui est facile et Il n'a

[1] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 74
[2] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 75
[3] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 76

besoin de rien. {Il n'y a rien qui Lui ressemble; et c'est Lui l'Audient, le Clairvoyant}[1].

Il a créé les créatures par Sa Science, leur a assigné des destinées et prescrit des termes. Rien ne lui est inconnu (à leur sujet) avant leur création. Il savait ce qu'ils allaient faire avant même de les créer. Il leur a ordonné de Lui obéir et leur a interdit de Lui désobéir. Toute chose a lieu selon Sa planification et Sa volonté. C'est Sa volonté qui se réalise et jamais celle des serviteurs si ce n'est ce qu'Il a voulu pour eux, car ce qu'Il veut pour eux aura lieu et ce qu'Il ne veut pas n'adviendra jamais.

Il guide qui Il veut, préserve et protège par générosité, et Il égare qui Il veut.

[2]Il rabaisse et éprouve par justice. Tout le monde se soumet à Sa volonté, entre Sa générosité et Sa justice. Il est au-dessus de tout associé ou rival et rien ne peut repousser Son décret, ni retarder Son jugement, ni surpasser Son ordre. Nous croyons à tout cela, en étant certains que tout vient de Lui et que Mohammad est Son serviteur choisi, Son Prophète élu et Son Messager approuvé, et qu'Il est le Sceau des Prophètes, le Guide des pieux, le Maître des Envoyés et le Bien-aimé du Seigneur de l'Univers. Toute prétention à la prophétie après lui n'est que fourvoiement et mensonge. Il est l'Envoyé à tous les Djinns et les Humains avec la vérité et la guidée, la lumière et la lueur. Nous croyons que le Coran est la Parole d'Allah qui vient de Lui, sans s'interroger sur "le comment" de Sa Parole. Il l'a fait descendre sur Son Messager par Révélation et les Croyants l'ont réellement cru, et sont certains que c'est réellement la Parole d'Allah, qui n'est pas créée comme celle des humains. Celui qui l'entend et prétend que c'est la parole d'un humain est par conséquent mécréant. Allah l'a dénigré, l'a désapprouvé et l'a menacé du Feu de Saqar, à propos duquel Il a dit: {Je vais le brûler dans le Feu intense (Saqar)}[3]. Etant donné qu'Allah a menacé

[1] La consultation (Ach-Choûrâ) 42: Verset 11
[2] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 77
[3] Le revêtu d'un manteau (Al-Mouddaththir) 74: Verset 26

de Saqar celui qui dit: {ce n'est là que la parole d'un humain}[1]. Nous savons donc et nous sommes certains que c'est la Parole du Créateur des humains ; une Parole qui ne ressemble en rien à celle de ces derniers.

Celui qui décrit Allah avec un des attributs des humains est considéré comme un mécréant. Celui qui médite sur cela, aura compris l'enseignement voulu, se sera éloigné des propos des mécréants, et saura qu'Allah, dans Ses Attributs, ne ressemble en rien aux humains. La vision d'Allah est une vérité pour les gens du Paradis, sans délimitation ni modalité, comme il a été révélé par le Livre de notre Seigneur. {Ce jour-là, il y aura des visages resplendissants, qui regarderont leur Seigneur}[2]; l'explication de ces versets selon ce qu'Allah (l'Exalté) a voulu indiquer et ce qu'Il connaît, et tout ce qui est rapporté comme hadiths authentiques du Messager (ﷺ), correspondent exactement à ce qu'Il a dit et signifie ce qu'il a voulu signifier. On n'a pas le droit d'entrer dans ces choses-là [3]en interprétant par nos propres opinions ou en imaginant par nos passions, car une personne n'est saine dans sa religion que lorsqu'elle s'en remet à Allah (l'Exalté) et à Son Messager (ﷺ) et laisse la compréhension de ce qui est ambigu pour elle, à celui qui est savant sur ce sujet.

L'Islam ne s'enracine qu'à travers l'acceptation et la soumission. Par conséquent, celui qui désire connaître ce qui lui est interdit, et si sa raison refuse de se soumettre, sa quête lui dissimulera la pureté de l'Unicité, la transparence de la connaissance et l'authenticité de la foi. Il balancera entre la mécréance et la foi, la croyance et la dénégation, l'approbation et le reniement. Il sera frileux, perdu, sceptique, sans être croyant par sa foi, ni mécréant par son reniement.

La foi en la vision (d'Allah) pour les gens du paradis n'est pas agréée à celui qui tente de la concevoir par son imagination, ou l'interpréter par son raisonnement. L'interprétation de "la vision" - et l'interprétation de ce qui s'apparente à la Seigneurie - c'est justement délaisser l'interprétation et accepter la soumission,

[1] Le revêtu d'un manteau (Al-Mouddaththir) 74: Verset 25
[2] La résurrection (Al-Qiyâma) 75: Versets 22-23
[3] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 78

qui est le fondement de la religion musulmane. Celui qui ne se préserve pas du dénigrement et de la comparaison aura commis une erreur et n'aura pas atteint la purification. Notre Seigneur (l'Exalté) détient les Attributs de l'Unicité, que personne ne peut détenir. Allah est au-dessus des limites, buts, règles, membres et moyens. Les six directions ne l'englobent pas comme c'est le cas des créatures.

[1]L'ascension est une vérité: Grâce à Allah, le Prophète (ﷺ) a fait le voyage nocturne et a été élevé en personne dans un état d'éveil, vers le ciel, ensuite vers la Hauteur voulue par Allah. Allah l'a traité avec générosité comme Il a voulu et lui a révélé ce qu'Il lui a révélé. {Le cœur n'a pas menti en ce qu'il a vu}[2]. Que la paix et la prière d'Allah soient sur lui dans cette vie et dans l'au-delà. Et le Bassin qu'Allah (Pureté à Lui) lui a offert pour secourir sa communauté est une vérité, et l'intercession qu'Allah lui a réservée pour le profit de cette dernière est une vérité, selon ce qui a été rapporté par les récits.

Et la promesse qu'Allah (Pureté à Lui) a reçue d'Adam et de Sa descendance est une vérité. Allah connaît depuis toujours le nombre de ceux qui entreront au paradis et celui de ceux qui entreront en enfer, un nombre qui n'augmentera point ni ne diminuera d'ailleurs. De même, il a toujours su ce qu'allaient être leurs actes. Allah facilite le chemin de toute personne selon sa destinée, car les actes ne valent que par leurs finalités, l'heureux est celui qui l'est par le Destin d'Allah et le malheureux est celui qui l'est par le Destin d'Allah.

L'origine du Destin est le secret d'Allah (Pureté à Lui) dans Sa création, personne n'a pu le découvrir, ni un Ange rapproché ni un prophète envoyé. Tenter de comprendre cela en détails et y réfléchir est un moyen qui mène vers le rabaissement, la privation et l'injustice. C'est la raison pour laquelle il faut faire attention à ne pas exagérer dans l'observation, la méditation ou l'interrogation à propos de ces questions. En effet, Allah a voilé la Science du

[1] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 79
[2] L'étoile (An-Najm) 53: Verset 11

Destin à ses créatures, et leur a interdit [1]de l'atteindre, comme Il, l'Exalté, a dit dans Son Livre: {Il n’est pas interrogé sur ce qu’Il fait, mais ce sont eux qui devront rendre compte [de leurs actes]}[2]. Par conséquent, celui qui pose la question "pourquoi Il l'a fait ?" aura rejeté le jugement du Livre, et celui qui rejette le jugement du Livre compte parmi les mécréants. C'est en général ce dont a besoin celui qui détient un cœur illuminé parmi les alliés d'Allah (Pureté à Lui). Ceci est le degré des gens enracinés dans la Science, car la Science (dans le domaine de la Création) se divise en deux: science de l'existant et science de l'invisible. Renier la Science de l'existant relève de la mécréance et prétendre connaître l'invisible est aussi de la mécréance. La foi n'est authentique qu'en acceptant la science de l'existant et qu'en délaissant la science de l'invisible.

Nous croyons également à la Table, à la Plume et en tout ce qui a été inscrit dessus. Même si toutes les créatures se réunissaient pour rendre irréalisable une chose qu'Allah (Pureté à Lui) a décrétée comme réalisable, ils ne pourraient pas changer le décret d'Allah ; et même s'ils se réunissaient pour réaliser une chose qu'Allah n'a pas décrétée, [3]ils ne sauraient changer le décret d'Allah. La Plume s'est asséchée concernant tout ce qui arrivera jusqu'au jour du jugement dernier. Ce qui n'atteint pas le serviteur ne lui était pas destiné et ce qui l'atteint lui était certainement destiné.

Le serviteur doit savoir que la Science d'Allah a précédé dans toutes Ses créatures, et Il a tout prédestinée de manière précise, irréversible, sans que personne ne puisse l'annuler, l'entraver, l'effacer ni le changer. Il n'y a ni défaut ni surplus dans Sa création, que ce soit dans Ses Cieux ou sur Sa Terre. Ceci fait partie des bases de la foi et des fondements de la connaissance et de la reconnaissance de l'Unicité et de la Seigneurie d'Allah, comme Allah, l'Exalté, l'a dit dans Son Livre: {et qui a créé toute chose en lui donnant ses justes

[1] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 80
[2] Les Prophètes (Al-‘Anbiyâ’) 21: Verset 23
[3] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 81

proportions}[1]. Et Il a dit (Pureté à Lui): {Le commandement d'Allah est un décret inéluctable}[2].

Gare à celui qui contredit Allah concernant le Destin, et plonge dans sa méditation avec un cœur malade. Il cherche par son imagination à révéler le secret inviolable de l'Invisible, et il devient par ce qu'il affirme à son propos, un coupable menteur.

Le Trône et le Siège sont des vérités. Allah n'a besoin ni du Trône ni de ce qui est moindre. Il englobe tout et est au-dessus de toute chose, et Ses créatures ne peuvent en faire autant. Nous disons: Allah a pris Abraham comme ami intime, Il a parlé à Moïse avec Sa propre Voix, et nous y croyons avec foi, sincérité et soumission. Et nous croyons aux Anges, Prophètes et Livres révélés aux Envoyés, et nous témoignons qu'ils étaient sur la Vérité évidente.

Nous appelons les gens de notre Qibla (direction de la prière) musulmans et croyants, tant qu'ils reconnaissent ce avec quoi le Prophète (ﷺ) est venu. Nous ne débattons pas au sujet de l'Essence d'Allah et nous ne doutons pas de la religion d'Allah. Nous ne discutons pas le Coran, et nous témoignons que c'est la Parole d'Allah, descendue par l'Esprit digne de confiance, sur le Prophète (ﷺ), et c'est la Parole d'Allah (Pureté à Lui), qu'aucune parole humaine ne peut égaler. Nous ne disons pas qu'elle est créée, nous ne nous écartons pas de l'avis de [3]l'ensemble des musulmans, et nous n'accusons pas de mécréance un musulman (parmi les gens de la Qibla) pour un péché, sauf s'il le considère comme permis. Nous ne disons pas: Rien ne nuit à la foi de celui qui commet un péché.

Nous prions Allah de pardonner aux bienfaiteurs parmi les musulmans et de les faire entrer aux Paradis par Sa Miséricorde, et nous ne leur assurons rien ni ne

---

[1] Le discernement (Al-Fourqân) 25: Verset 2
[2] Les coalisés (Al-‘Ahzâb) 33: Verset 38
[3] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 82

leur garantissons le Paradis. Nous demandons à Allah de pardonner aux égarés parmi eux.

[1]Nous avons peur pour eux mais nous ne les désespérons pas. L'assurance et le désespoir font sortir le croyant de la religion de l'Islam, néanmoins la voie de la vérité se trouve entre les deux, et c'est la voie des gens de la Qibla. Le serviteur ne sort de la foi que s'il renie ce qui l'y a fait entrer.

La foi: C'est l'approbation par la parole et la croyance par le cœur et tout ce qui a été authentiquement rapporté par le Messager d'Allah (ﷺ) concernant la Charia et son explication est vrai. La foi est unique et les croyants sont égaux selon la religion. Ce qui les différencie c'est la crainte, [2]la piété, le rejet des passions et la quête du meilleur. Tous les croyants sont les alliés du Miséricordieux, mais le préféré d'Allah parmi eux est celui qui obéit le plus au Coran et applique au maximum ses enseignements.

La foi, c'est croire en Allah, en Ses Anges, Ses Livres, Ses Messagers, au Jour Dernier et au Destin, bon ou mauvais, doux ou amer, il vient d'Allah (Pureté à Lui). Et nous croyons en tout cela, sans faire la différence entre Ses Messagers, nous les croyons tous ainsi que ce qu'ils ont apporté. Quant aux gens qui commettent des grands péchés (de la Oumma de Mohammad (ﷺ), ils entreront en enfer mais n'y resteront pas éternellement, s'ils sont morts en croyant à l'Unicité d'Allah, même s'ils ne se sont pas repentis, à condition qu'ils aient rencontré Allah et l'aient reconnu (en croyant en Lui). Ils sont soumis à Sa volonté et à Son jugement. S'Il le veut, Il leur pardonnera et les graciera par Sa générosité, comme Allah (l'Exalté) l'a mentionné dans Son Livre: {A part cela, Il pardonne à qui Il veut}[3]. Mais s'Il veut, Il les châtiera en Enfer par Sa justice, puis Il les en fera sortir par Sa Miséricorde et par l'intercession des intercesseurs parmi ceux qui lui obéissaient. Puis Il les enverra au Paradis, car Allah (Pureté à Lui) S'est chargé des gens qui Le connaissaient, et ne les a pas mis sur un même

[1] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 83
[2] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 84
[3] Les femmes (An-Nisâ')' 4: Verset 48

pied d'égalité (dans la vie d'ici-bas et dans l'au-delà) que les gens qui Le reniaient et qui ont perdu Sa guidée et n'ont pas obtenu Son Alliance.

Ô Allah, Ô Allié de l'Islam et des Musulmans, accorde nous la constance dans l'Islam jusqu'au jour de Votre rencontre, en étant musulmans. Que nous fassions la prière derrière un homme pieux ou un pervers parmi les gens de la Qibla, ou la prière sur ceux qui sont morts parmi eux, nous ne certifions à aucun d'eux le Paradis ou l'Enfer, ni ne témoignons de leur mécréance, polythéisme ou hypocrisie. Tant que rien de tout cela n'est apparu au grand jour, nous laissons leurs consciences intimes à Allah (Pureté à Lui).

Nous refusons de lever l'épée pour combattre quiconque fait partie de la Oumma de Mohammad (ﷺ), sauf dans le cas où cela devient une obligation. Nous n'approuvons pas la révolte contre nos imams, ni contre nos gouvernants même injustes, et nous n'invoquons pas Allah contre eux. Nous leur devons obéissance, ce que nous considérons comme obligatoire car elle fait partie de l'obéissance à Allah [1] (l'Exalté), sauf s'ils ordonnent de désobéir à Allah. Nous invoquons Allah en leur faveur, afin qu'Il les réhabilite et les préserve. Nous suivons la Sunna et le Consensus et évitons toute perversité, discorde ou dispersion. Nous aimons les justes, les personnes dignes de confiance et nous haïssons les injustes et les traîtres.

Nous disons "Allah est Le plus savant" lorsque la connaissance d'une chose nous semble ambiguë. Nous optons pour l'essuyage des chaussons, lors des ablutions, en voyage ou non, comme il a été rapporté dans les récits. Le Hadj et le Djihad se poursuivront avec les gouvernants, qu'ils soient pieux ou pervers, jusqu'au Jour Dernier, rien ne peut les annuler ou les invalider.

Nous croyons aux Anges, les nobles scribes, qu'Allah a créé pour veiller sur nous, nous croyons à l'Ange de la Mort chargé de cueillir les âmes des créatures, au châtiment de la tombe pour celui qui le mérite, et au questionnement de

[1] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 85

Mounkir et Nakîr concernant Allah, la religion et le Prophète, selon les récits rapportés par le Messager d'Allah (ﷺ) et ses Compagnons (qu'Allah soit satisfait d'eux).

La tombe peut être un jardin parmi les jardins du Paradis ou un abîme parmi les abîmes de l'Enfer. Nous croyons également à la résurrection et à la rétribution des actions le Jour Dernier, à l'étalage des actions, au jugement, à la lecture du livre (où sont inscrites les actions), à la récompense, au châtiment, au Pont (Sirât) et à la Balance. Le Paradis et l'Enfer sont créés et sont éternels. Allah (l'Exalté) a créé le Paradis et l'Enfer avant même de créer les créatures et Il a créé des habitants pour ces lieux. Celui qui entrera au Paradis c'est par Sa volonté et Sa générosité, et celui qui ira en Enfer, c'est par Sa volonté et Sa justice, et chacun agit selon ce qui lui a été destiné et finira dans le lieu qui lui est destiné.

Le bien et le mal sont prédestinés pour les serviteurs. Et la capacité à agir par l'aide d'Allah est une capacité qu'on ne peut attribuer aux créatures, elle est toujours liée à l'action elle-même. Quant à la capacité liée à la condition physique, à la prospérité, à l'accès et à la sécurité des moyens, elle se produit avant l'action, et c'est à propos d'elle qu'Allah [1] (l'Exalté) dit: {Allah n'impose à aucune âme une charge supérieure à sa capacité}[2].

Et les actions des Serviteurs sont une création d'Allah, réalisées par les serviteurs. Allah (Pureté à Lui) ne leur impose que ce qu'ils peuvent supporter, et ils ne supportent que la charge qu'Il leur a imposée. C'est là l'explication de "il n'y a de puissance ni de force qu'en Allah". Nous disons: aucune ruse, ni mouvement, ni transformation qu'une personne entreprend pour éviter la désobéissance d'Allah, ne se fait que par l'aide d'Allah, et personne n'a la force de concrétiser l'obéissance à Allah et d'y persister sans qu'Allah ne lui assure l'aide.

[1] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 86
[2] La vache (Al-Baqara) 2: Verset 286

Tout fonctionne selon Sa Volonté (Pureté à Lui), Sa Science, Son Destin et Son Décret. Sa Volonté a surpassé toutes les volontés, et Son Décret a devancé toutes les ruses. Il fait ce qu'Il veut et n'est jamais Injuste, qu'Il soit Purifié de tout mal, échec, défaut ou déficience. {Il n’est pas interrogé sur ce qu’Il fait, mais ce sont eux qui devront rendre compte [de leurs actes]}[1].

Dans les invocations et l’aumône faits par les vivants au profit des morts, il y a une utilité pour ces derniers, car Allah exhausse les invocations et répond aux besoins et possède tout, et Il n'est pas possédé. On ne peut se passer d'Allah, ne serait-ce qu'un instant. Celui qui se passe d'Allah l'espace d'un clin d'œil est considéré comme mécréant et rejoint les gens de la perdition. Allah peut se mettre en colère ou être satisfait, sans ressembler à Ses créatures. Nous aimons les Compagnons du Messager d'Allah (ﷺ), sans exagérer dans l'amour de l'un d'eux, et nous ne renions aucun d'eux. Nous haïssons ceux qui les haïssent et disent du mal d'eux. Nous ne les évoquons qu'en bien. Leur amour fait partie de la foi et de la bienfaisance, et leur haine est une sorte de mécréance, d'hypocrisie et d'injustice.

[2]Nous confirmons que le Califat après le Prophète d'Allah (ﷺ) revenait en premier à Abou Bakr As-Siddîq (Qu'Allah soit satisfait de lui), de par sa préférence et son devancement par rapport à toute la Communauté, puis à `Omar ibn Al-Khattâb (Qu'Allah soit satisfait de lui), puis à `Othmân (Qu'Allah soit satisfait de lui), et enfin à `Alî ibn Abou Tâlib (Qu'Allah soit satisfait de lui); ce sont les Califes bien-guidés et les Imams bien-dirigés.

Quant aux dix Compagnons nommés par le Prophète d'Allah (ﷺ) à qui il a annoncé la bonne nouvelle de leur entrée au Paradis, nous leur attestons le Paradis comme l'a attesté le Messager d'Allah (ﷺ), qui ne dit que la vérité. Il s'agit d’Abou Bakr, `Omar, `Othmân, `Alî, Talha, Az-Zoubayr, Sa`d, Sa`îd,

[1] Les Prophètes (Al-‘Anbiyâ’) 21: Verset 23
[2] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 87

`Abd-Ar-Rahman ibn `Awf, et Abou `Obayda ibn Ad-Djarrâh qui était le Confident de cette communauté (Qu'Allah soit satisfait d'eux).

Quiconque parle en bien des Compagnons du Messager d'Allah (ﷺ) et de ses épouses pures de toute souillure, et de sa descendance purifiée de toute impureté, sera épargné de l'hypocrisie.

Les théologiens parmi les Prédécesseurs, et ceux qui sont venus après, parmi les disciples (Tabi`în), les gens du Bien et du Hadith, du Fiqh (jurisprudence islamique) et de l'Observation, ne les évoquent qu'en bien, et celui qui dit du mal d'eux aura dévié de la bonne voie.

Nous ne préférons pas l'un des Alliés d'Allah (Wâli) à un des Prophètes (paix sur eux) et nous disons qu'un seul Prophète est meilleur que tous les Alliés d'Allah.

Nous croyons aussi aux miracles des Wâlis et en ce qui a été authentiquement rapporté de leurs récits. Nous croyons aux Signes de l'Heure qui sont l'apparition du Daddjâl (le faux Messie), la descente du ciel de `Issa fils de Maryam (Jésus fils de Marie) - paix sur lui-, et nous croyons au lever du soleil à l'Ouest, et à la sortie de la Bête de son refuge. En revanche, nous ne croyons ni aux sorciers ni aux devins, ni [1]en celui qui affirme des choses en contradiction avec le Livre, la Sunna ou le Consensus de la Communauté musulmane. Nous considérons le regroupement comme une vérité et une bonne attitude, et la division comme un égarement et un châtiment. La religion d'Allah, qui est l'Islam, est unique dans le ciel et sur la Terre. Allah, Pureté à Lui, dit: {Certes, la religion acceptée d'Allah, c'est l'Islam}[2]. Et Il dit: {Et J'agrée l'Islam comme religion pour vous}[3]. L'Islam est entre l'extrémisme et la négligence (de la religion), entre la comparaison (d'Allah à Sa création) et la négation (de Ses Attributs), entre le fatalisme et la destinée, entre l'assurance et le désespoir. Ceci est notre religion et notre

[1] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 88
[2] La famille d'Imran ('Al –'Imrân) 3: Verset 19
[3] La table servie (Al Mâ'ida) 5: Verset 3

croyance en apparence et au fond de nos cœurs et nous nous préservons, auprès d'Allah, de tous ceux qui contredisent ce que nous avons évoqué et expliqué.

Nous demandons à Allah de nous accorder la persistance dans la foi jusqu'à la fin de nos vies, et de nous préserver des différentes passions, des opinions divergentes et des voies déviantes, comme Al-Mouchabbiha (ceux qui comparent les Attributs d'Allah à ceux de Ses créatures), les Moutazilites, les Djahmites, les Djabrites, les Qadarites et d'autres sectes qui ont contredit la Sunna et l'ensemble de la communauté musulmane, et se sont alliées à l'égarement. Nous les renions et nous les considérons comme égarées et déviées de la bonne voie. C'est Allah qui nous en préserve et nous accorde la réussite.

[Fin d'Al-'Aqîda At-Tahâwiyya (la doctrine des croyants), qu'Allah pardonne à son auteur, et en fasse bénéficier Ses serviteurs]

[1]Signification "d'Al-Ma`îiyya" (l'Accompagnement d'Allah) et du fait de se lever à l'arrivée d'une personne

De la part de `Abd-Al-`Azîz ibn `Abd-Allah ibn Bâz au très respectable frère, qu'Allah lui accroisse sa science et sa foi (Amen). Que la paix, la miséricorde et les bénédictions d'Allah soient sur vous.

J'ai reçu votre courrier daté du 9/1374 de l'Hégire, qu'Allah vous guide et vous accorde le succès, et j'ai même reçu le deuxième courrier. J'ai tardé à vous répondre, parce que j'attendais le moment opportun pour le faire. En raison du nombre des préoccupations et du manque de temps lié aux cours que je donne à l'Institut et autres empêchements, je n'ai pas pu répondre, dans le présent courrier, aux quatre questions incluses dans votre première lettre. Je vous envoie donc une réponse à une partie et je répondrai au reste des questions pendant les vacances. Je vous prie de nous indiquer votre adresse après la fin de l'année scolaire afin de vous envoyer la suite de la réponse. Qu'Allah nous guide, vous et moi, vers la reconnaissance et le suivi de la vérité, et nous préserve ainsi que tous les musulmans des tentations déviantes, Il est Audient et Proche. Quant à votre question concernant la signification d'Al-Ma`îiyya" (l'Accompagnement d'Allah), la réponse a été évoquée deux fois dans Son Livre, de façons générale et spécifique. La première lorsqu'Allah (Gloire à Lui) dit: {et Il est avec vous où que vous soyez}[2]. Et la deuxième quand Allah dit: {"Ne t'afflige pas, car Allah est avec nous."}[3], {Je suis avec vous: J'entends et Je vois}[4]. Et d'autres versets du même genre. L'avis des gens de la Sunna concernant cette question est qu'Allah est qualifié d'Accompagnement "Al-Ma`îyya" de la façon qui convient à Sa Majesté, en confirmant [5]Son établissement (Istiwâ) sur Son Trône au-dessus de toutes Ses créatures, et Sa purification de leur fréquentation. Il est (Gloire à Lui) Haut dans

---

[1] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 89
[2] Le fer (Al-Hadîd) 57: Verset 4
[3] Le repentir (Al-Tawba) 9: Verset 40
[4] Tâ-hâ 20: Verset 46
[5] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 90

son rapprochement, Proche dans Sa supériorité. Le qualifier "d'Accompagnement" ne contredit pas le fait qu'Il soit Haut de la manière qui Lui convient sans qu'Il ressemble en rien à aucune de Ses créatures dans Ses Attributs. Et étant donné que Les Djahmites et les Moutazilites comme ont pris comme preuves les versets de "l'Accompagnement" pour renier "l'Elévation", et prétendre qu'Allah (Gloire à Lui) était partout, les Prédécesseurs (Salaf) ont rejeté leurs propos et ont affirmé que "l'Accompagnement" exigeait Sa Science et Sa Connaissance de l'état de Ses serviteurs alors qu'Il était au-dessus du Trône. C'est pour cela qu'Il a débuté les versets de "l'Accompagnement" avec la Science et les a conclus avec la Science, pour prévenir Ses serviteurs que Son but (Gloire à Lui) d'informer sur "l'Accompagnement" était de faire sentir à Ses serviteurs qu'Il connaissait leur situation. C'est pour cette raison que la plupart des Prédécesseurs ont expliqué les versets de "l'accompagnement" par "la Science". Certains théologiens ont affirmé le point de vue partagé à l'unanimité par les gens de la Sunna sur l'explication de ces versets par "la Science" et la fausseté de l'avis des Djahmites et des Mutazilites concernant son explication par le fait qu'Il soit partout, et leur reniement de l'Elévation et de l'Etablissement (Istiwâ) - Qu'Allah les anéantisse. Comment s'écartent-ils (de la vérité) ? Ainsi on sait que l'explication de "l'Accompagnement" n'est pas donnée par le Cheikh Taqî Ad-Dîn uniquement, mais c'est aussi l'avis des gens de la Sunna. Le Cheikh (qu'Allah lui fasse miséricorde) évoque, dans "Al-Wâsitiyya", des preuves sur l'obligation de croire que la description d'Allah (Gloire à Allah) par "l'Elévation" et "l'Accompagnement" est une vérité évidente, au-dessus de toute altération, qui doit être préservée des doutes mensongers... jusqu'à la fin de ses propos. Je vous conseille d'y jeter un coup d'œil si vous voulez. Ce qu'il veut dire (qu'Allah lui fasse miséricorde) est qu'il faut confirmer "l'Accompagnement" et "l'Elévation" au-dessus du Trône, de la manière qui convient à Allah sans ressembler à Sa création. Al-Hâfidh Ibn Kathîr (qu'Allah lui accorde Sa Miséricorde) a dit dans l'exégèse du verset où Allah (l'Exalté) dit: {Pas de conversation secrète entre trois sans qu'Il ne soit leur quatrième}[1], en ses termes: (C'est pour cela que la

[1] La discussion (Al-Moujâdala) 58: Verset 7

plupart sont pour l'explication de ce [1]verset de "l'Accompagnement" par la Science d'Allah (Pureté à Lui), et il n'y a pas de doute sur cela). Cela ne contredit pas l'explication de "l'Accompagnement" par "la Science", car c'est ce que "l'Etablissement" exige, et c'est une vérité. Il exige: la Science d'Allah et Sa connaissance de la situation de Ses serviteurs, quant à Sa modalité, personne ne la connaît en dehors d'Allah, à l'instar de Ses autres Attributs. Les Gens de la Sunna croient aux Noms et aux Attributs d'Allah, et connaissent leurs significations, mais ne connaissent pas Sa modalité ni celle de Ses Attributs, car Il n'y a que Lui qui la connaît, comme il n'y a que Lui qui connaît la modalité de Son Essence, qu'Il soit hautement Exalté et Purifié de ce que disent ceux qui renient et comparent. C'est pour cela que Mâlik (qu'Allah lui accorde Sa Miséricorde), et d'autres parmi les gens de la Sunna ont affirmé: "Al-istiwâ" (l'Etablissement sur le Trône) est connu et "le comment" est inconnu et la foi en lui est une obligation. Et c'est ce qu'on dit de tous les Attributs d'Allah, et c'est Allah Le plus Savant.

Quant au fait de se lever à l'entrée de l'enseignant en classe, certains Hadiths démontrent que c'est soit détestable soit interdit, comme le hadith de 'Anas (Qu'Allah soit satisfait de lui) qui a dit: « Personne n'était plus chère aux compagnons que le Prophète (ﷺ), pourtant ils ne se mettaient pas debout à son arrivée, parce qu'ils savaient combien il abhorrait cela ». Rapporté par Ahmad et At-Tirmidhî qui a dit que c'était un hadith bon, authentique et étrange (hassan, sahîh, gharîb).

L'enseignant, quant à lui, ne doit pas accepter cela de ses élèves, vu le hadith de Mo`âwiyya (Qu'Allah soit satisfait de lui) qui rapporte que le Prophète (ﷺ) a dit: « Celui qui aime que les gens se lèvent à son arrivée, qu'il aille chercher sa place en Enfer ». Rapporté par Ahmad, Abou Dâwoud et At-Tirmidhî, qui l'a considéré comme bon (hassan), avec une bonne chaîne de transmission d'At-Tirmidhî. Abou Dâwoud a rapporté, avec une faible chaîne de transmission, un hadith d'après Abou Omâma (Qu'Allah soit satisfait de lui) qui a dit: « Le

[1] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 91

Prophète (ﷺ) vint vers nous, en s'appuyant sur une canne; nous nous levâmes pour l'accueillir. Mais, il (ﷺ) nous dit: "Ne levez-vous pas, comme le font ceux qui ne sont pas Arabes, se glorifiant les uns les autres" ». Rapporté également par Ahmad et Ibn Mâdja. Ces hadiths ont été rapportés aussi par Al-Hâfidh Mohammad ibn Moflih dans "Al-'Adâb Ach-Char`îyya" pages [1]464 et 465 Volume I. Certains théologiens ont exclu de ces hadiths le fait de se lever pour une personne revenant de voyage pour le saluer, lui tendre la main ou lui faire une accolade, de même pour celui dont l'absence a duré longtemps. Certains autres en ont exclu le fils qui se lève à l'arrivée de son père pour lui faire honneur ou le guider, ou le père qui se lève pour son fils si celui-ci le mérite, pour le saluer ou lui tendre la main. Cette exclusion est correcte, et a été approuvée par la Sunna authentique, dont ce qui est mentionné dans les deux Sahîhs. D'après le Prophète (ﷺ), il a dit aux Compagnons lorsque Sa`d ibn Mou`âdh vint les voir au sujet du jugement de Qourayza: « Levez-vous devant votre maître ! », il voulait dire: Se lever pour le saluer et l'aider à descendre de sa monture, et dans les deux Sahîhs également, d'après Ka`b ibn Mâlik : « Le Prophète (ﷺ) entra à la mosquée tandis que les gens entouraient Ka'b pour ce qui avait été révélé au sujet de son repentir, Talha ibn `Obayd-Allah se leva en vitesse, tendit la main à ce dernier et le félicita pour le repentir qu'Allah lui avait accordé, et le Prophète (ﷺ) ne renia pas son geste ». Abou Dâwoud, At-Tirmidhî et An-Nassâ'î ont rapporté, avec une bonne chaîne de transmission, le hadith de `A'îcha (Qu'Allah soit satisfait d'elle) qui a dit: « Fâtima (qu'Allah soit satisfait d'elle), lorsque le Prophète venait chez elle, se levait pour l'accueillir, le prenait par la main, l'embrassait et le faisait asseoir à sa place, et lorsqu'elle se rendait chez lui, il se levait pour l'accueillir (ﷺ), la prenait par la main, l'embrassait et la faisait asseoir à sa place ». Ces hadiths autorisent clairement ce genre de réactions, et affirment que cela ne fait pas partie de ce qui n'est pas souhaitable. Il n'en est pas de même pour ce que font certaines personnes aujourd'hui, comme le fait de se mettre debout à l'arrivée de l'enseignant ou une autre personne, pour lui témoigner de la grandeur et non pas pour le saluer. En fait, ils se lèvent puis s'assoient en signe de grandeur et de respect. Il n'y a aucun doute que ceci est

[1] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 92

détestable et abominable, et qu'il est interdit à l'enseignant ou autre d'accepter cela, en se référant au hadith de Mo`âwiyya et d'autres hadiths. Les premiers qui doivent obéir à la Sunna et appliquer ses règles sont les théologiens, les enseignants, les étudiants, les gouvernants et les nobles, car [1]les gens les prennent comme exemple. Par conséquent, s'ils glorifient la Sunna, les gens feront la même chose, et s'ils la négligent les gens feront de même. Et notre Prophète (ﷺ) qui est le meilleur des hommes et le Maître des descendants d'Adam (prière et paix sur lui), n'acceptait pas qu'on se lève pour lui, même il détestait cela, et l'a défendu aux Compagnons car il avait peur qu'ils exagèrent et qu'ils imitent les autres peuples qui se levaient pour leurs chefs et leur notables. Allah (Gloire à Lui) dit: {En effet, vous avez dans le Messager d'Allah un excellent modèle [à suivre], pour quiconque espère en Allah et au Jour dernier et invoque Allah fréquemment}[2]. Qu'Allah nous guide pour acquérir la science utile, l'appliquer, et appeler les gens à s'y référer. Vous aurez la suite de la réponse pendant les vacances si Allah le veut, et qu'Allah se charge de votre protection et de la nôtre, et que la paix soit sur vous.

---

[1] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 93

[2] Les coalisés (Al-'Ahzâb) 33: Verset 21

[1]Mise en évidence de l'opinion des gens de la Sunna sur "al-istiwâ" (l'Etablissement sur le Trône)

Louange à Allah et que la prière et la paix soient sur le Messager d'Allah, sa famille et ses compagnons. J'ai enfin pris connaissance de ce qui a été publié dans la revue "Al-Balâgh", numéro 637, et plus précisément de la réponse du Cheikh Ahmad Mahmoud Dahloub à la question suivante: Quelle est l'explication des propos suivants d'Allah (l'Exalté): {S’est établi « ’istawâ» sur le Trône}[2]. Dans cette réponse il y avait une phrase qu'il a attribuée aux Prédécesseurs (Salaf). Selon lui, les Prédécesseurs ont expliqué "S'est établi "'istawâ" sur le Trône" par "il l'a pris en sa possession et se l'est approprié comme dans ce vers de poésie:

Bichr a pris la possession (istawâ) de l'Irak	**sans épée ni sang ni sang écoulé**

Etant donné que ces propos ne proviennent pas des Prédécesseurs, j'ai voulu l'indiquer à ceux qui, après sa lecture, croiront que ce sont les propos d'éminents théologiens. La vérité est que cette explication est celle des Djahmites, des Moutazilites et de tous ceux qui empruntent leur voie dans la dénégation des Attributs, et veulent retirer à Allah l'Initiateur (Al-Bâri) (Gloire à Lui) les Attributs parfaits avec lesquels Il S'est décrit. Les éminents prédécesseurs (qu'Allah leur accorde la Miséricorde) ont renié une telle explication et ont dit: L'avis concernant "l'Etablissement" est le même que pour les autres Attributs, c'est de les confirmer tous à Allah de la façon qui convient à Sa Majesté (Gloire à Lui) sans altération (de sens), ni négation, ni modalité d'être, ni assimilation. L'Imam Mâlik (Qu'Allah lui fasse miséricorde) a dit: ("l'Istiwâ"- l'Etablissement sur le Trône - est connu et "le Comment" est inconcevable, y croire est une

[1] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 94
[2] Al-A’râf 7: Verset 54

obligation et s'interroger à son propos est une innovation non conforme à la religion".

[1]Ceci est l'avis des éminents prédécesseurs parmi les gens de la Sunna et de l'ensemble de la communauté musulmane (qu'Allah leur accorde la Miséricorde). Le Cheikh de l'Islam Ibn Taymiyya (qu'Allah lui accorde Sa Miséricorde) a dit dans "ar-rissâla al-hamawiyya": Le Livre d'Allah, du début jusqu'à la fin, la Sunna du Prophète (ﷺ) du début à la fin, ensuite les récits des Compagnons et des disciples (At-Tâb'în), puis l'opinion des Imâms, démontrent tous, soit textuellement soit implicitement, qu'Allah (Gloire et Pureté à Lui) est le Très-Haut le Plus Elevé, au-dessus de tout, et surélevé par rapport à tout. Il est au-dessus du Trône, et au-dessus du Ciel, comme Allah (l'Exalté) l'a effectivement dit: {vers Lui monte la bonne parole, et Il élève haut la bonne action}[2], {Je vais mettre fin à ta vie terrestre, t'élever vers Moi}[3], {Etes-vous à l'abri que Celui qui est au ciel vous enfouisse en la terre ? Ou êtes-vous à l'abri que Celui qui est au ciel envoie contre vous un ouragan de pierres ?}[4], {mais Allah l'a élevé vers Lui}[5], {Du ciel à la terre, Il administre l'affaire, laquelle ensuite monte vers Lui}[6], {Ils craignent leur Seigneur, au-dessus d'eux}[7], {puis S'est établi « 'istawâ » sur le Trône}[8]. Dans sept passages, jusqu'à ce que l'Imam dise: et autres exemples indénombrables. Et les hadiths authentiques (sahîh) et bon (hassan) confirmant cela, sont multiples, tels que ceux qui racontent l'histoire de l'Ascension du Messager vers Son Seigneur, et la descente des Anges de chez Allah et leur montée vers Lui. Allah dit à propos des Anges qui se relaient auprès de vous nuit et jour: « Ceux qui sont restés auprès de vous pendant la nuit reprennent leur ascension et sont questionnés par Celui Qui Sait

[1] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 95
[2] Le Créateur (Fâtir) 35: Verset 10
[3] La famille d'Imran ('Al –'Imrân) 3: Verset 55
[4] La royauté (Al-Moulk) 67: Versets 16-17
[5] Les femmes (An-Nisâ')' 4: Verset 158
[6] La prosternation (As-Sajda) 32: Verset 5
[7] Les abeilles (An-Nahl) 16: Verset 50
[8] Al-A'râf 7: Verset 54

mieux [1]qu'eux », et dans le Sahîh dans le hadith des Kharijites: « Comment ! Vous n'avez pas confiance en moi, moi qui suis l'homme de confiance auprès des gens du Ciel et duquel me sont révélées des nouvelles, jour et nuit ? », jusqu'à ce que l'Imam dise: et d'autres hadiths dont Allah Seul connaît le nombre, qui sont parmi les meilleurs hadiths authentiques sur les plans textuel et significatif et qui sont considérés comme une science nécessaire prouvant que le Messager envoyé d'Allah a informé Sa Oumma (nation) qu'Allah (Gloire à Lui) est au-dessus du Trône, au-dessus du Ciel. Telle est la prime nature dont Allah a doté toutes les communautés, Arabes et non-Arabes à l'époque préislamique et après l'Islam, sauf ceux dont les diables ont dévié la prime nature. Les éminents théologiens ont tenu une multitude de propos concernant ce thème.

D'après ce qui a été évoqué, le lecteur peut constater que ce qui a été attribué par Ahmad Mahmoud Dahloub aux Prédécesseurs concernant l'explication de "l'Etablissement" (Istiwâ) par "la prise en possession (istîlâ'), est une grosse erreur et un évident mensonge qu'il n'est pas permis de prendre en compte. Les propos des pieux prédécesseurs à ce sujet sont connus et authentiques, et c'est ce qui a été démontré par Le Cheikh de l'Islam Ibn Taymiyya (qu'Allah lui accorde la Miséricorde) dans l'explication de "l'Etablissement" par "l'élévation au-dessus du Trône" et que la foi en cela est obligatoire, et que Seul Allah (Gloire à Lui) connaît sa modalité. Cette même explication a été rapportée de 'Omm Salâma la Mère des musulmans, et de Rabî`a ibn 'Abou Abd Ar-Rahmân le Cheikh de Mâlik (qu'Allah lui accorde la Miséricorde), ce qui représente la vérité sans aucun doute, et c'est évidemment l'avis des gens de la Sunna et de l'ensemble de la communauté musulmane. L'avis est le même concernant les autres Attributs tels que l'Audition, la Vision, la Satisfaction, la Colère, la Main, le Pied, les Doigts, la Parole, la Volonté et autres. On dit de tous ces Attributs qu'ils sont connus du point de vue de la langue arabe, y croire est obligatoire et leur modalité (le comment) nous est inconnue, Seul Allah (Gloire à Lui) la connaît. Tout en croyant que Ses Attributs (Gloire à Lui) sont tous parfaits, et que rien ne

[1] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 96

Lui ressemble (Gloire à Lui) parmi Ses créatures, [1]Son Savoir n'est pas comme le nôtre, ni Sa Main comme nos mains, ni Ses Doigts comme nos doigts, ni Sa Satisfaction comme la nôtre.. Etc. Allah (Gloire à Lui) dit: {Il n'y a rien qui Lui ressemble; et c'est Lui l'Audient, le Clairvoyant}[2]. Et Il dit (Gloire à Lui): {Dis: « Il est Allah, Unique. Allah, Le Seul à être imploré pour ce que nous désirons. Il n'a jamais engendré, n'a pas été engendré non plus. Et nul n'est égal à Lui »}[3]. Et Il dit (Gloire à Lui): {Lui connais-tu un homonyme ?}[4]. L'adjectif arabe "Samiyya" veut dire: homonyme, car personne ne peut Lui ressembler, et Allah l'Exalté dit: {N'attribuez donc pas à Allah des semblables. Car Allah sait, tandis que vous ne savez pas}[5]. Plusieurs versets traitent de ce sujet. Le devoir du Croyant est de s'attacher aux enseignements d'Allah et de Son Prophète, et à ce qui a été appliqué par les Pieux Prédécesseurs de la Oumma, les Compagnons (Qu'Allah soit satisfait d'eux) et ceux qui les ont parfaitement suivis. Il doit prendre garde aux propos tenus par les gens prônant l'innovation non conforme à la religion, qui ont rejeté le Coran et la Sunna, et ont imposé leur avis et leur raisonnement, par lequel ils se sont égarés et ont égaré les autres. Allah se charge de nous protéger ainsi que tous les musulmans des attractions déviantes et de nous préserver ainsi que tous les musulmans des tentations du Diable et de son influence, Il est Capable de s'en charger et en a le Pouvoir. Et que la prière et le salut d'Allah soient sur notre Prophète Mohammad ainsi que sur sa famille et ses compagnons.

[1] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 97
[2] La consultation (Ach-Choûrâ) 42: Verset 11
[3] Le monothéisme pur (Al-'Ikhlâs) 112: Verset 1
[4] Marie (Maryam) 19: Verset 65
[5] Les abeilles (An-Nahl) 16: Verset 74

[1]Commentaire et éclaircissement sur l'article du Dr Mouhî-Ad-Dîn As-Sâfî intitulé: (Pour que nous soyons la plus forte communauté) au sujet des Attributs d'Allah

Louange à Allah, et Prière et Salut sur le Messager d'Allah, ainsi que sur sa famille et ses compagnons. En ce qui suit:

J'ai pris connaissance de ce qui a été publié dans le journal "Ach-Charq Al-Awsat" (Le Moyen Orient) du numéro 3383 paru le 3/4/1408 de l'Hégire, rédigé par Dr Mouhî-Ad-Dîn As-Sâfî sous le titre "Pour que nous soyons la plus forte communauté". J'ai été interpellé par ce qu'il a cité à propos de la divergence entre les Salafs (les Prédécesseurs) et ceux qui les ont suivis au sujet de certains des Attributs d'Allah. Et voici un extrait de son texte:

(Sauf que certains versets du Noble Coran comportent des descriptions d'Allah semblables à ce par quoi les créatures sont décrites, comme dans cette parole d'Allah (l'Exalté): {la main d'Allah est au-dessus de leurs mains}[2], {Tout doit périr, sauf Son Visage}[3], {Le Tout Miséricordieux S'est établi « Istawâ » sur le Trône}[4]. Les théologiens interprètent ces versets de deux manières. La Première est la manière des Salafs. Elle consiste à attribuer à Allah (Exalté soit-Il) ce qu'Il S'est attribué Lui-même sans adaptation, ni représentation ni rabaissement, tout en gardant à l'esprit la nécessité de ne pas amoindrir l'Essence Divine de Ses Attributs. Les Salafs [5]sont catégoriques sur le fait que ces versets ne doivent pas être perçus avec leur sens propre, et que le principe de base est de glorifier Allah

[1] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 98
[2] La victoire éclatante (Al-Fat-h) 48: Verset 10
[3] Le récit (Al-Qasas) 28: Verset 88
[4] Tâ-hâ 20: Verset 5
[5] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 99

(Exalté soit-Il) au-delà de ce qui est propre aux créatures, car Allah (Exalté soit-Il) a dit: {Il n'y a rien qui Lui ressemble; et c'est Lui l'Audient, le Clairvoyant}[1].

Quant à la manière des générations qui ont suivi les Salafs, elle consiste à interpréter ces termes et à les transposer de leur sens apparent vers leur sens figuré, la main signifierait alors la force, le visage signifierait l'Essence Divine, et l'établissement [sur le Trône] signifierait l'autorité, le contrôle et l'influence. Cette interprétation se base sur la preuve irréfutable selon laquelle Allah n'est pas un corps, car Allah (Exalté soit-Il) dit: {Il n'y a rien qui Lui ressemble; et c'est Lui l'Audient, le Clairvoyant}[2]. Les deux procédés d'interprétation sont valables, ils sont tous les deux cités dans les livres de référence d'éminents auteurs... Etc.

Il a commis une erreur - qu'Allah lui pardonne, ainsi qu'à nous - en attribuant aux Salafs leur avis catégorique (sur le fait que ces versets ne doivent pas être perçus avec leur sens propre). Car les Salafs (qu'Allah leur fasse Miséricorde) et ceux qui les ont suivis jusqu'à nos jours, attribuent à Allah ce qu'Il S'est attribué Lui-même en ce qui concerne les Attributs de Sa Perfection, ou ce que Son Prophète (ﷺ) Lui a attribué. Ils croient en la véracité de ces attributs conformément à ce qui sied à Sa Magnificence sans détournement, ni rabaissement, ni adaptation, ni représentation, ni interprétation du sens apparent, ni ajustement.

Le Cheikh de l'Islam Ibn Taymiyya (qu'Allah lui fasse Miséricorde) a dit dans le mémoire des (Fatwas hamawiyya) ce qui suit: (Abou Bakr Al-Bayhaqî a rapporté avec un Sanad (succession de rapporteurs de hadith) authentique dans "Al Asmâ' wa As-Sifât" (Les Noms et les Attributs) d'après Al-Awzâ`î qu'il a dit: Nous disions - alors que les Tabi`în (descendants directs des compagnons) étaient encore vivants - qu'Allah était évoqué sur Son Trône. Et nous avions foi en ce que la sunna avait évoqué au sujet des Attributs. Al-Awzâ`î fut l'un des

[1] La consultation (Ach-Choûrâ) 42: Verset 11
[2] La consultation (Ach-Choûrâ) 42: Verset 11

quatre imams à l'époque des descendants des Tabi`în. Ces quatre imams étaient: Mâlik l'imam des habitants du Hedjaz, Al-Awzâ`î l'imam des habitants de la Grande Syrie, Al-Layth l'imam des Egyptiens et Ath-Thawrî l'imam des Irakiens.

[1]Al-Awzâ'î a rapporté que les propos affirmant la croyance qu'Allah (Exalté soit-Il) était sur Le Trône, avec Ses Attributs d'Audience, étaient répandus à l'époque des Tabi`îns. Il l'a affirmé après l'apparition de la doctrine des Djahmites qui renie la présence d'Allah sur Son Trône, et qui réfute Ses Attributs, afin que les gens sachent que la doctrine des Salafs était contraire à cela.

Abou Bakr Al-Khalâl a rapporté dans l'ouvrage intitulé "As-Sunna" qu' Al-Awzâ`î avait dit: "On a interrogé Makhoul et Az-Zahrî sur l'interprétation des hadiths, ils répondirent: on les prend tels quels". On rapporte aussi qu'Al-Walîd ibn Mouslim a dit: "J'ai interrogé Mâlik ibn Anas, Soufyân Ath-Thawrî, Al-Layth ibn Sa`d et Al-Awzâ`î sur ce qui a été rapporté au sujet des Attributs, ils répondirent: "on les prend tels quels", et dans une autre version: "on les prend tels quels sans adaptation". Le fait qu'ils aient dit (qu'Allah soit satisfait d'eux): "on les prend tels quels" est une réponse aux Mo`attila (ceux qui renient les Noms et les Attributs d'Allah) et le fait qu'ils aient dit: "on les prend tels quels sans adaptation" est une réponse aux Moumathila (ceux qui revendiquent la représentation des Attributs d'Allah).

Az-Zahrî et Makhoul étaient les plus savants des Tabi`îns de leur époque, les quatre autres étaient les imams les plus importants et les plus influents à l'époque des descendants directs des Tabi`îns, dont Hammâd ibn Zayd, Hammâd ibn Salama et d'autres. Puis il dit (qu'Allah lui fasse Miséricorde) Et Al-Khallâl a rapporté avec un Sanad (succession de rapporteurs) composé uniquement d'imams de confiance que Soufyân ibn `Oyayna avait dit: "On interrogea Rabi`a ibn 'Abî `Abd Ar-Rahman sur ce verset où Allah (Exalté soit-Il dit): {Le Tout

[1] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 100

Miséricordieux S’est établi « Istawâ »sur le Trône}[1]. Et sur la manière avec laquelle Il s'est établi, il dit: "Al istawâ' (l'établissement sur Le Trône) n'est pas méconnu, sa manière ne peut pas être connue, le Message est d'Allah, c'est au Messager qu'il appartient de le transmettre clairement, et il nous incombe d'y croire". Ces propos sont rapportés par Mâlik ibn Anas, le disciple de Rabî`a ibn 'Abî `Abd Ar-Rahmân de différents rapporteurs et de différentes manières, dont ce qui a été rapporté par le Cheikh Al-Asbahânî Abou Bakr Al-Bayhaqî d'après Yahya ibn Yahya qui a dit: "Nous étions chez Mâlik ibn Anas, un homme arriva et dit: "Ô 'Abou `Abd-Allah {Le Tout Miséricordieux S’est établi « Istawâ» sur le Trône}[2]. Comment s'est-Il établi ? Mâlik baissa la tête [3]jusqu'à ce que la sueur l'envahisse, puis il dit: "Al istawâ' (l'établissement sur Le Trône) n'est pas méconnu, sa manière ne peut pas être connue, le fait d'y croire est une obligation, et le fait de poser des questions là-dessus est une innovation non conforme à la religion, et je te considère comme un innovateur dans la religion". Alors il ordonna qu'il soit expulsé.

Le fait que Rabî`a et Mâlik aient dit: "Al istawâ' n'est pas méconnu, sa manière ne peut pas être connue, le fait d'y croire est une obligation" est conforme aux propos des autres [éminents théologiens]: "on les prend tels quels sans adaptation". Ceci revient à réfuter la connaissance de la manière [d'Al istawâ'] et non pas la véracité de l'Attribut. S'ils avaient admis le terme abstrait sans avoir compris son sens à la lumière de ce qui sied à Allah, ils n'auraient pas dit: "Al istawâ' n'est pas méconnu, sa manière ne peut pas être connue".

Et ils n'auraient pas non plus dit: "On les prend tels quels sans adaptation", car à ce moment-là, Al istawâ' ne serait pas connu mais inconnu à l'instar des lettres de l'alphabet. De même, ils n'auraient pas eu besoin de renier la connaissance de la manière d'Al istawâ' du moment que le terme n'était pas perçu pour son sens figuré. Ils auraient donc recours à ce reniement de la connaissance de la manière d'Al istawâ' s'ils reconnaissent les Attributs d'Allah.

---

[1] Tâ-hâ 20: Verset 5
[2] Tâ-hâ 20: Verset 5
[3] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 101

De plus, celui qui renie les Attributs réels ou les Attributs dans l'absolu, n'a pas besoin de dire "[On les prend tels quels] sans adaptation". Celui qui dit qu'Allah n'est pas sur Le Trône n'a pas besoin d'ajouter "sans adaptation". Ainsi, si les Salafs avaient pour croyance de renier les Attributs à ce sujet, ils n'auraient pas ajouté la précision "sans adaptation". De même, le fait qu'ils disent: "On les prend tels quels" revient à admettre les significations de ces Attributs tels qu'ils sont, car ils ont été révélés sous la forme de termes évoquant des significations. Si leurs significations étaient réfutables, ils auraient dû dire: "On prend leurs termes en croyant qu'Allah ne doit pas être Décrit par ce qu'ils signifient réellement". A ce moment-là, on les aurait pris tels quels et on ne dirait pas "sans adaptation", car la réfutation de l'adaptation à quelque chose qui n'est même pas admis est un ajout inutile). Fin de citation.

Telle est la doctrine des Salafs à ce sujet. Il est clair qu'ils [1]attribuent à Allah (Gloire et Pureté à Lui) ce qu'Il S'est attribué Lui-Même comme Attributs de Sa Perfection dans Son Livre, ou ce que Son Messager (ﷺ) Lui a attribué dans ce qui a été authentiquement rapporté de lui. Ils croient que ce que les versets et les hadiths authentiques comportent a une signification voulue et compréhensible, mais ils s'abstiennent de l'interpréter ou de l'adapter, au lieu de quoi, ils conviennent qu'Allah Seul (Gloire et Pureté à Lui) connaît la manière et ils admettent qu'Allah (Gloire et Pureté à Lui) est infiniment au-dessus d'être comparé aux créatures. Comme Allah (l'Exalté) a dit: {Il n'y a rien qui Lui ressemble; et c'est Lui l'Audient, le Clairvoyant}[2]. Allah (l'Exalté) a dit aussi: {Et nul n'est égal à Lui »}[3], {N'attribuez donc pas à Allah des semblables. Car Allah sait, tandis que vous ne savez pas}[4].

Quant à ses propos où il dit: "Quant à la manière des générations qui ont suivi les Salafs, elle consiste à interpréter ces termes et à les transposer de leur sens apparent vers leur sens figuré", jusqu'à ce qu'il dise: "Chacun des procédés

[1] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 102
[2] La consultation (Ach-Choûrâ) 42: Verset 11
[3] Le monothéisme pur (Al-'Ikhlâs) 112: Verset 4
[4] Les abeilles (An-Nahl) 16: Verset 74

d'interprétation est valable, elles sont toutes les deux citées dans les livres de référence d'éminents auteurs". Fin de citation.

Je dis: C'est une grave erreur, les deux procédés ne sont pas valables, ce qui est valable c'est le procédé des Salafs, c'est celui qui doit être adopté, parce qu'il applique le Livre et la sunna, et reprend la méthode des Compagnons du Messager d'Allah (ﷺ), des Tabi`îns qui leur ont succédé avec un bon comportement et des éminents imams qui ont suivi ces derniers. Il comporte la glorification d'Allah (Gloire et Pureté à Lui) au-delà des attributs d'imperfection en reconnaissant les Attributs de la Perfection, et Sa glorification (Gloire et Pureté à Lui) au-delà des attributs propres aux objets et aux créatures imparfaites ou pauvres. C'est cela la vérité. Quant à interpréter ces attributs selon ce que disent les théologiens des générations qui ont suivi les Salafs, notamment les théologiens du Kalâm (science de la recherche de principes théologiques à travers la dialectique), c'est une interprétation opposée à la vérité qui recourt à l'arbitrage de la raison humaine qui est imparfaite et une affirmation sur Allah sans fondement. Ces propos amoindrissent la Perfection attribuée à Allah (Exalté soit-Il). En voulant échapper à la comparaison imaginée dans leurs têtes, ils se sont retrouvés en train de causer l'amoindrissement qui est [1]en fait une assimilation d'Allah (Gloire et Pureté à Lui) aux objets et aux créatures pauvres ou imparfaites, comme cité auparavant, et une annulation des Attributs de Perfection par lesquels Il S'est décrit Lui-Même (Gloire et Pureté à Lui), qui ont été décrits par Ses Nobles Messagers (Salla Allah `Alaihim Wa Sallam) et qu'Il a indiqués (Gloire et Pureté à Lui) dans Son Livre Noble, par lesquels Il S'est vanté à Ses serviteurs et envoyé le meilleur de Ses Messagers et Son dernier Prophète, et qu'Il a originellement apprises aux créatures.

Si ces Moutakalimîn (partisans du kalâm) interprétateurs avaient adopté la méthode des pieux Salafs, et s'ils avaient attribué à Allah les Attributs de perfection qui sont à la hauteur de Sa Magnificence (Gloire et Pureté à Lui), en se contentant de réfuter l'adaptation de ces Attributs et leur représentation, ils

[1] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 103

auraient abouti à la vérité et se seraient préservés contre le fait d'être opposés aux Messagers et de recourir à l'arbitrage de la raison humaine qui n'a nullement embrassé Allah de sa science.

En résumé: La doctrine des Salafs est celle qui est véridique et qu'il faut suivre et adopter. Quant à ce que certains théologiens des générations qui ont suivi les Salafs ont adopté comme doctrine, notamment l'interprétation des textes comportant les Attribut d'Allah (Exalté soit-Il), c'est une méthode non valide et opposée au Livre d'Allah, à la sunna de Son Messager (ﷺ) et à la doctrine des Salafs de la Oumma (La communauté Musulmane).

Il est obligatoire donc de ne pas l'adopter et de se référer aux textes du Livre et de la sunna, d'attribuer ce qu'ils ont attribué et réfuter ce qu'ils ont réfuté, tout en croyant que les significations qui en ressortent constituent un droit fixe et exclusif à Allah (Gloire et Pureté à Lui), qu'aucune de Ses créatures ne partage avec Lui comme on l'a déjà mentionné.

Le fait qu'il dise: "Il existe une preuve irréfutable qu'Allah n'est pas un corps" est un propos qui n'a pas d'argument, parce que rien dans le Livre ni dans la sunna n'indique une telle description d'Allah (Gloire et Pureté à Lui) ni ne la réfute. Il est donc obligatoire de ne rien dire à ce sujet, du fait que la règle sur les Attributs d'Allah (Exalté soit-Il) est un principe fondamental qui n'admet aucun recours à la raison pour en juger. Il faut donc se tenir à la limite de ce qui figure dans les textes du Livre et de la sunna.

[1]A partir de là on déduit l'erreur dans les propos du Dr Mouhî-Ad-Dîn As-Sâfî où il dit: "Ainsi, nous devons nous accorder sur le fait que celui, parmi les théologiens musulmans dans le monde islamique, qui choisit l'une ou l'autre des méthodes a raison" jusqu'à la fin de ses propos. Car c'est la méthode des Salafs (qu'Allah leur fasse Miséricorde) qui est seule valide comme nous l'avons dit précédemment. Tout ce qui s'y oppose est considéré comme non valide. Il est

[1] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 104

donc obligatoire de s'en abstenir, d'en dévoiler l'invalidité et de montrer aux gens ce qui est valide. Ceci relève de l'entraide dans l'accomplissement des bonnes œuvres et de la piété, de la réfutation du Blâmable et de l'appel au Vrai.

C'est Allah que nous implorons de nous accorder la réussite, ainsi qu'à tous les musulmans, dans la compréhension de Sa religion et pour s'y accrocher, et afin de suivre ce qui a été recommandé dans Son Noble Livre et par la sunna de Son Messager, qui est un conseiller digne de confiance (ﷺ) et ce qui a été adopté par les Salafs de la Oumma au sujet des Noms d'Allah et de Ses Attributs ainsi que dans tous les domaines de la religion. [Nous l'implorons également] d'accorder la réussite à notre frère Dr Mouhî-Ad-Dîn As-Sâfî dans le retour au Vrai, qu'il s'y attache et qu'il s'abstienne de ce qui s'y oppose. Allah est le Maître et Il est en est Capable. Et que la Prière et le Salut d'Allah soient sur notre Prophète Mohammad ainsi que sur sa famille et ses compagnons.

[1]Réponse à une question relative à l'Elévation d'Allah (Exalté soit-Il) au-dessus de Son Trône

De `Abd-Al-`Azîz ibn `Abd-Allah ibn Bâz au très respectable frère Mohammad ibn Ahmad Sandî, qu'Allah lui accorde la réussite et améliore sa science et sa foi. Amen. Que la Paix, la Miséricorde et les Bénédictions d'Allah soient sur vous. Nous avons bien reçu votre longue lettre (non datée), qu'Allah vous accorde Sa guidance, et qui contenait les éléments suivants:

1 - Vous dites dans l'exposé de votre écrit: "Allah est exempté de la direction et Il n'est pas cerné par un lieu".

2 - Vous dites: "J'ai été interpellé et mon attention a été attirée en feuilletant le livre "Combat entre le Vrai et le Faux" du Dr Sa`d Sâdiq, puis vous citez ses arguments au sujet de l'élévation d'Allah, tirés des versets et des hadiths...pour en arriver à: "Je ne sais pas ce que cet auteur et ses semblables tirent comme profit de cette croyance, qui constitue bien souvent une source de suspicions, de troubles et de dispersion dans les rangs des musulmans..." Puis vous dites: "Surtout parce que le commun des gens est attaché à ce livre, et ils croient qu'Allah se trouve au Ciel", etc... Ensuite vous citez à la fin de votre courrier les propos d'Ar-Râzî (Rhazès), d'Al-Qortobî et d'As-Sâwî au sujet d'"Al-Ihâtah" (la problématique de l'existence d'Allah dans un endroit donné). J'espère pouvoir vous répondre.

Il me semble, à la lecture de votre courrier, que vous n'avez pas assez de clairvoyance dans le domaine de la croyance au sujet des Noms et des Attributs, et que vous avez besoin d'une recherche particulière et d'un intérêt pour ce qui est susceptible de vous éclairer sur la croyance correcte. Sur ce, sachez, qu'Allah vous bénisse, que les gens de la sunna et du consensus dont les compagnons du Messager (ﷺ) et les Tabi`îns (descendants directs des compagnons) qui leur ont succédé par un bon comportement sont unanimes sur l'avis selon lequel Allah est

[1] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 105

au Ciel, qu'il est sur le Trône, et que [1]les bras se lèvent vers Lui (Gloire et Pureté à Lui) comme l'ont indiqué les versets et les hadiths authentiques. Ils sont également unanimes sur le fait qu'Allah (Gloire et Pureté à Lui) Se passe largement du Trône ainsi que de toute autre chose et que toutes les créatures ont besoin de Lui. Ils se sont accordés à croire qu'Allah (Gloire et Pureté à Lui) est dans le sens élevé sur le Trône, au-dessus de toutes les créatures, et non à l'intérieur des cieux. Il est plus haut et infiniment au-dessus de cela ! Mais Il est (Gloire et Pureté à Lui) bien au-dessus de toutes les créatures. Il S'est établi "'istawâ", sur le Trône d'une façon qui sied à Sa Magnificence et à Sa Grandeur. Il ne ressemble nullement en cela ni en aucun de Ses Attributs à Ses créatures. Comme l'imam Mâlik (qu'Allah lui fasse Miséricorde) l'a dit quand on l'interrogea sur "Al istawâ'" (l'établissement sur Le Trône): "Al istawâ' est connu, sa manière ne peut pas être connue, le fait d'y croire est une obligation, et le fait de poser des questions là-dessus est une innovation non conforme à la religion". Il fait ici allusion à la manière dont Allah S'est établi sur le Trône. Les gens de la sunna et l'ensemble de la communauté musulmane ont dit la même chose que Mâlik sur tous les Attributs. Les significations des termes sont connues à partir de ce qui est requis de la langue arabe avec laquelle Allah S'est adressé aux serviteurs. Quant à la manière d'Al-istawâ', elle n'est pas connaissable. Ces significations sont entières et fixes attribuées à Allah (Gloire et Pureté à Lui), sans qu'aucune de Ses créatures ne les partage avec Lui. La discussion sur ce thème nécessite plus de détails. Nous y procèderons une fois arrivés à Médine, où nous vous lirons votre courrier, et nous vous indiquerons les erreurs qui s'y trouvent. Nous vous exhortons à méditer sur le Noble Coran et à croire que tout ce qu'il évoque au sujet de ce qui est relatif aux Noms et aux Attributs est une vérité qui sied à Allah (Gloire et Pureté à Lui).

De même que ce qu'il comporte dans les autres domaines est la vérité. Il ne faut donc pas interpréter les Attributs d'Allah (Exalté soit-Il), ni les transposer de leur sens apparent qui sied à Allah [vers leur sens figuré], ni les ajuster. Car tout ceci fait partie des croyances des innovateurs dans la religion. Quant aux gens de la

[1] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 106

sunna et de l'ensemble de la communauté musulmane, ils n'interprètent pas les versets ni les hadiths concernant les Attributs, [1]ni ne les transposent de leur sens apparent, ni ne les adaptent. Ils croient que tout ce qu'ils signifient est une vérité immuable qui sied à Allah (Gloire et Pureté à Lui) et qu'aucune créature ne les partage avec Lui. Comme l'Exalté l'a dit: {Dis: « Il est Allah, Unique. Allah, Le Seul à être imploré pour ce que nous désirons. Il n'a jamais engendré, n'a pas été engendré non plus. Et nul n'est égal à Lui »}[2]. Et Il a dit (Gloire et Pureté à Lui): {Il n'y a rien qui Lui ressemble; et c'est Lui l'Audient, le Clairvoyant}[3]. Il a donc réfuté toute ressemblance entre les créatures et Lui, et S'est attribué l'Audience et la Clairvoyance de la manière qui Lui sied. Il en est de même pour les autres Attributs.

Nous vous recommandons également de lire la réponse du Cheikh de l'Islam Ibn Taymiyya aux habitants de Hama, et sa réponse aux habitants de Tadmor. En effet, ces deux réponses sont bénéfiques. Le Cheikh y fait un exposé des propos des gens de la sunna et rapporte les paroles de certains d'entre eux, essentiellement dans sa réponse aux habitants de Hama. On y trouve également une réponse suffisante aux innovateurs dans la religion.

Nous vous recommandons également de lire "Al-Qassîda An-Nouniya" (La Poésie dont la rime est la lettre "N") et "Moukhtassar As-sawâ`iq Al-Mourssala" (Précis des Foudres Envoyées) qui sont tous deux de l'éminent théologien Ibn Al-Qayyîm (qu'Allah lui fasse Miséricorde). Ils comportent des éclaircissements et des clarifications à propos des positions des gens de la sunna, ainsi qu'une réponse aux innovateurs dans la religion, que vous n'aurez pas l'occasion de trouver dans d'autres ouvrages. Ils comprennent également des annotations et un soin particulier dans la clarification des preuves tirées du Livre, de la sunna et des paroles des Salafs (les Prédécesseurs) de la Oumma (la communauté Musulmane).

[1] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 107
[2] Le monothéisme pur (Al-'Ikhlâs) 112: Versets 1-4
[3] La consultation (Ach-Choûrâ) 42: Verset 11

C'est Allah que nous implorons de nous accorder la réussite, ainsi qu'à vous, dans la science utile et les bonnes œuvres, de nous aider à comprendre Sa religion, de nous y attacher et de nous préserver de la déviance des cœurs et des égarements de la suspicion. Il est Audient et Tout-Proche. Que la Paix, la Miséricorde et les Bénédictions d'Allah soient sur vous.

[1]Avis de la Religion sur le fait d'appeler un autre qu'Allah (Gloire et Pureté à Lui) à son secours

Louange à Allah, et que la Bénédiction et la Paix soient sur le Messager d'Allah, ainsi que sur ses proches, ses compagnons et ceux qui suivent sa guidance, en ce qui suit: Il a été publié dans le journal koweitien "Al Moudjtama'" (La Société) du numéro 15 sorti le 19/04/1390 de l'ère de l'Hégire, des vers sous le titre: "A l'occasion de l'honorable Mawlid" (naissance du Prophète) contenant un appel de détresse adressé au Prophète, que la Bénédiction et la Paix d'Allah soient sur lui, ainsi qu'une demande de secours, afin qu'il vienne à la rescousse de la communauté et qu'il la sorte des divisions et des mésententes qui la frappent, signés par celle qui s'est nommée "Amîna". Voici un extrait de ces vers:

Ô Messager d'Allah viens à la rescousse d'un monde	**qui allume [les feux de] la guerre et prie de son brasier**
Ô Messager d'Allah viens à la rescousse d'une communauté	**dont la marche de nuit s'est allongée dans l'obscurité du doute**
Ô Messager d'Allah viens à la rescousse d'une communauté	**Dont la vision s'est perdue dans les labyrinthes de la tristesse**

Jusqu'à ce qu'elle dise:

Ô Messager d'Allah viens à la rescousse d'une	**dont la marche de nuit s'est allongée dans**

[1] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 108

communauté	**l'obscurité du doute**
[1]Fais que la victoire arrive comme tu l'as fait arriver	**au jour de Badr quand tu as invoqué la Divinité**
Et l'humiliation se transforma en belle victoire	**certes Allah a des armées qu'on ne peut voir**

Ainsi, cet auteur adresse son appel et sa demande de secours au Messager (ﷺ), et lui demande de venir à la rescousse de la communauté, en accélérant l'arrivée de la victoire, en oubliant, ou en ignorant que la victoire est entre les mains d'Allah Seul, et non entre les mains ni du Prophète, que la Bénédiction et la Paix d'Allah soient sur lui, ni d'aucune créature. Comme Allah, Gloire et Pureté à Lui, l'a dit dans Son Livre explicite: {La victoire ne peut venir que d'Allah, le Puissant, le Sage}[2]. Allah (Exalté soit-Il) a dit: {Si Allah vous donne Son secours, nul ne peut vous vaincre. S'Il vous abandonne, qui donc après Lui vous donnera secours ?}[3].

Il est connu, à travers les textes et l'ensemble des éminents théologiens qu'Allah, Gloire et Pureté à Lui, a créé les créatures pour qu'elles L'adorent, et qu'Il a envoyé les Messagers et fait descendre les Livres pour enseigner cette adoration, et y inviter, comme Il dit (Gloire et Pureté à Lui): {Je n’ai créé les djinns et les hommes que pour qu’ils M’adorent}[4]. Et Il a dit (qu'Il soit Exalté): {Nous avons envoyé dans chaque communauté un Messager, [pour leur dire]: « Adorez Allah

---

[1] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 109
[2] La famille d’Imran ('Al –‘Imrân) 3: Verset 126
[3] La famille d’Imran ('Al –‘Imrân) 3: Verset 160
[4] Qui éparpillent (Adh-Dhâriyât) 51: Verset 56

et écartez-vous du Tâgût »}[1]. Et Il a dit (qu'Il soit Exalté): {Et Nous n'avons envoyé avant toi aucun Messager à qui Nous n'ayons révélé: « Point de divinité en dehors de Moi. Adorez-Moi donc »}[2]. Allah (Exalté soit-Il) a dit: {Alif, Lâm, Râ. C'est un Livre dont les versets sont parfaits en style et en sens, émanant d'un Sage, Parfaitement Connaisseur. N'adorez qu'Allah. Moi, je suis pour vous, de Sa part, un avertisseur et un annonciateur}[3].

Il a ainsi montré dans ces versets sans équivoque (Gloire et Pureté à Lui) qu'Il n'a créé les deux charges que pour qu'elles l'adorent Lui Seul, sans associé. Il a aussi affirmé qu'Il a envoyé les Messagers (Que la Bénédiction et la Paix soient sur eux), pour qu'ils [leur] commandent d'observer cette adoration et [leur] interdisent [4]son contraire. Allah, qu'Il Soit Exalté, a informé que les versets de Son Livre étaient parfaits au niveau du style et du sens, pour que nul ne soit adoré à part Lui. L'Adoration est le fait de croire en Son Unicité et de Lui obéir, en exécutant Ses commandements et en s'abstenant de faire ce qu'Il a interdit. C'est ce qu'Allah a commandé dans de nombreux versets, notamment quand Il a dit (Gloire et Pureté à Lui): {Il ne leur a été commandé, cependant, que d'adorer Allah, Lui vouant un culte exclusif}[5], (jusqu'à la fin du verset), et la parole d'Allah (Exalté soit-Il): {Et ton Seigneur a décrété: "N'adorez que Lui}[6]. Et quand Il a dit (Gloire et Pureté à Lui): {Adore donc Allah en Lui vouant un culte exclusif. C'est à Allah qu'appartient la religion pure}[7]. Il y a, en fait, plusieurs versets qui traitent de ce sujet. Ils montrent tous l'obligation d'être fidèle dans l'adoration d'Allah Seul, et de s'abstenir d'adorer un autre que Lui, que ce soit des Prophètes ou autres.

---

[1] Les abeilles (An-Nahl) 16: Verset 36
[2] Les Prophètes (Al-'Anbiyâ') 21: Verset 25
[3] Hoûd 11: Verset 1-2
[4] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 110
[5] La preuve (Al-Bayyina) 98: Verset 5
[6] Le voyage nocturne (Al-'Isrâ') 17: Verset 23
[7] Les groupes (Az-Zoumar) 39: Verset 2-3

Il n'y a nul doute que l'invocation est une des pratiques cultuelles les plus importantes et les plus complètes, d'où l'obligation de l'adresser fidèlement à Allah et à Lui uniquement. Allah (Gloire et Pureté à Lui) a dit: {Invoquez Allah donc, en Lui vouant un culte exclusif quelque répulsion qu'en aient les mécréants}[1]. Allah (Exalté soit-Il) a dit: {Les mosquées sont consacrées à Allah: n'invoquez donc personne avec Allah}[2]. Ceci concerne toutes les créatures, dont les Prophètes et les autres, car le mot "Ahada" (personne) est indéfini dans ce contexte de négation, il inclut donc tout ce qui est en dehors d'Allah (Gloire et Pureté à Lui). {Et n'invoque pas, en dehors d'Allah, ce qui ne peut te profiter ni te nuire}[3]. Ce discours s'adresse au Prophète (ﷺ) sachant qu'Allah, Gloire et Pureté à Lui, l'a protégé du polythéisme, l'objectif de ce discours est donc d'avertir les autres.

Allah (Gloire et Pureté à Lui) a dit: {Et si tu le fais, tu seras alors du nombre des injustes}[4]. Si donc, le Maître des enfants d'Adam (ﷺ), en invoquant un autre qu'Allah, devient du nombre des injustes, qu'en serait-il des autres ? L'injustice absolue (non définie) signifie [5]l'association majeure [à Allah], comme Allah (Gloire et Exalté soit-il) l'a dit: {Et ce sont les mécréants qui sont les injustes}[6]. Et Il a dit (Exalté soit-Il): {car l'association à (Allah) est vraiment une injustice énorme}[7]. Il ressort de ces versets et de bien d'autres que l'invocation adressée à d'autres qu'Allah, que ce soit des morts, des arbres, des idoles ou autres, constitue une association avec Allah (qu'Il Soit Exalté) en contradiction avec l'adoration pour laquelle Allah a créé les deux charges, a envoyé les Messagers, a fait descendre Ses Livres pour l'expliquer et y a appelé. Et c'est la signification de "Nul n'est digne d'être adoré en dehors d'Allah", autrement dit "qu'il n'y a pas de divinité digne d'être adorée si ce n'est Allah". Ainsi, [la chahâda] nie la

---

[1] Le pardonneur (Ghâfir) 40: Verset 14
[2] Les djinns (Al-Jinn) 72: Verset 18
[3] Jonas (Yoûnous) 10: Verset 106
[4] Jonas (Yoûnous) 10: Verset 106
[5] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 111
[6] La vache (Al-Baqara) 2: Verset 254
[7] Loqman (Louqmân) 31: Verset 13

divinité à d'autres qu'Allah, et l'attribue à Allah et à Lui seul. Allah (Gloire et Exalté soit-il) a dit: {C'est ainsi qu'Allah est Lui le Vrai, alors que ce qu'ils invoquent en dehors de Lui est le faux}[1]. C'est là l'origine de la religion et la base de la foi, les cultes ne sont admis qu'à condition que cette base soit vérifiée, comme Allah (qu'Il soit Exalté) l'a dit: {En effet, il t'a été révélé, ainsi qu'à ceux qui t'ont précédé: « Si tu donnes des associés à Allah, ton œuvre sera certes vaine; et tu seras très certainement du nombre des perdants. Tout au contraire, adore Allah seul et sois du nombre des reconnaissants »}[2]. Il a aussi dit (Gloire et Exalté soit-il): {Mais s'ils avaient donné à Allah des associés, alors, tout ce qu'ils auraient fait eût certainement été vain}[3].

La religion musulmane est bâtie sur deux bases majeures: l'une est que nul ne soit adoré en dehors d'Allah, et l'autre est qu'Il ne soit adoré qu'à travers la charia de Son Prophète et Messager (ﷺ): tel est le sens de [la chahâda] "il n'y a de divinité qu'Allah". Par conséquent, celui qui invoque les morts, que ce soit des Prophètes ou autres, ou qui invoque les idoles, les arbres, les pierres ou bien d'autres créatures, leur demande du secours, se rapproche d'elles en leur faisant des sacrifices et en leur adressant des vœux, prie pour elles, ou se prosterne devant elles, est considéré comme les ayant pris pour son seigneur en dehors d'Allah, et les ayant considéré comme des égaux à Lui, Gloire et Pureté à Lui, ce qui est contradictoire avec la base mentionnée précédemment, [4]et opposé au sens de [la chahâda] "il n'y a de divinité qu'Allah". De même, celui qui innove dans la religion avec des choses qu'Allah n'a pas permises ne réalise pas le sens de la [chahâda] que "Mohammad est le Messager d'Allah", et Allah (qu'Il soit Exalté) a dit: {Nous avons considéré l'œuvre qu'ils ont accomplie et Nous l'avons réduite en poussière éparpillée}[5]. Cette œuvre est celle de celui qui décède en associant quelqu'un (ou quelque chose) à Allah, qu'Il soit Exalté. Il en est de même des œuvres qui sont le fruit de l'innovation qu'Allah n'a pas permise.

[1] Le Pèlerinage (Al-Hajj) 22: Verset 62
[2] Les groupes (Az-Zoumar) 39: Versets 65-66
[3] Les bestiaux (Al-'An'âm) 6: Verset 88
[4] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 112
[5] Le discernement (Al-Fourqân) 25: Verset 23

L'œuvre se transforme au Jour de la Résurrection en poussière éparpillée, du fait qu'elle ne se conforme pas avec Ses commandements immaculés, comme le Prophète (ﷺ) l'a dit: « Celui qui innovera dans notre religion des choses qui n'en font pas partie, qu'on le lui rejette ». Rapporté par Al-Boukhârî et Mouslim.

Pour revenir à cet auteur, elle a adressé son appel de détresse et son invocation au Messager (ﷺ) et s'est détournée du Seigneur de l'univers, entre Les Mains de qui se trouvent la victoire, le bien et le mal, sans que cela puisse être entre les mains de quiconque. C'est là sans doute une injustice majeure et atroce. Allah (qu'Il Soit Exalté) a recommandé de L'invoquer (Gloire et Pureté à Lui) et a promis à ceux qui l'invoqueraient de les exaucer [leurs demandes], et menacé ceux qui sont trop orgueilleux [pour L'invoquer] de les faire entrer en enfer, comme Allah (qu'Il Soit Exalté) l'a dit: {Et votre Seigneur dit: « Appelez-Moi, Je vous répondrai. Ceux qui, par orgueil, se refusent à M'adorer entreront bientôt dans l'Enfer, humiliés »}[1]. Autrement dit, ils seront rabaissés et amoindris. Ce saint verset démontre que l'invocation est un culte, et que ceux qui sont trop orgueilleux pour invoquer Allah se retrouveront en Enfer. Si tel est le cas pour ceux qui sont trop orgueilleux pour invoquer Allah, qu'en sera-t-il de ceux qui invoquent d'autres en dehors d'Allah et se détournent de Lui, alors qu'Il est (Gloire et Pureté à Lui) très Proche, qu'Il est Le Maître de tout et Omnipotent. Allah (Gloire et Pureté à Lui) a dit: {Et quand Mes serviteurs t'interrogent sur Moi.. alors Je suis tout proche: Je réponds à l'appel de celui qui Me prie quand il Me prie. Qu'ils répondent à Mon appel, et qu'ils croient en Moi, afin qu'ils soient bien guidés}[2]. Le Messager (ﷺ) a affirmé dans un hadith authentique que l'invocation était l'adoration, et il a dit [3]à son cousin `Abd-Allah ibn `Abbâs (qu'Allah soit Satisfait des deux) « Respecte les prescriptions et les interdictions d'Allah, Il te protégera et tu Le trouveras toujours avec toi. Au lieu de solliciter quelqu'un de te faire quelque chose, demande-la à Allah. Si tu veux te faire assister, demande l'assistance à Allah», hadith rapporté par At-Tirmidhî

[1] Le pardonneur (Ghâfir) 40: Verset 60
[2] La vache (Al-Baqara) 2: Verset 186
[3] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 113

et d'autres. Le Prophète (ﷺ) a dit: « Celui qui meurt en donnant un égal à Allah, entrera dans l'Enfer ». Rapporté par Al-Boukhârî. Et dans les deux Sahîhs (recueils de hadiths authentiques d'Al-Boukhârî et de Mouslim), on rapporte qu'on interrogea le Prophète (ﷺ) « L'Envoyé d'Allah (ﷺ) fut interrogé: "Quel est le péché le plus grave ?". - "C'est de donner à Allah des égaux alors que c'est Lui qui t'a créé" ». Le mot "an-nid" (un égal) signifie quelque chose de semblable et de comparable. Ainsi celui qui invoque d'autres qu'Allah, demande leur secours, leur adresse des vœux ou des sacrifices, ou leur voue un culte autre que ceux précités, les aura considérés comme des égaux à Allah, qu'il s'agisse d'un prophète, d'un homme vertueux, d'un ange, d'un djinn, d'une idole ou de toute autre créature. Quant au fait de demander à un être vivant présent quelque chose dont il est capable, et le fait de solliciter son aide dans des choses matérielles pour lesquelles il a des aptitudes, ceci n'est pas considéré comme étant une association, mais est considéré comme une chose normale autorisée entre musulmans, comme Allah (Exalté soit-Il) a dit dans l'histoire de Moussa (Moïse): {L'homme de son parti l'appela au secours contre son ennemi}[1]. Et comme Allah (Exalté soit-Il) a dit dans l'histoire de Moussa (Moïse) également: {Il sortit de là, craintif, regardant autour de lui}[2]. Il en est de même de l'appel au secours lancé par un homme à ses amis lors d'une guerre, ou dans des situations qui surviennent dans la vie, et où les gens ont besoin les uns des autres. Allah a commandé à Son Prophète (ﷺ) d'informer sa communauté qu'il n'a pas de pouvoir pour faire ni du mal ni du bien à personne. Il a dit dans la sourate des djinns: {Dis: « Je n'invoque que mon Seigneur et ne Lui associe personne ». Dis: « Je ne possède aucun moyen pour vous faire du mal, ni pour vous mettre sur le chemin droit »}[3]. Et Il a dit (qu'Il soit Exalté) dans la sourate Al-A'râf: {Dis: « Je ne détiens pour moi-même ni profit ni dommage, sauf ce qu'Allah veut. Et si je connaissais l'Inconnaissable, j'aurais eu des biens en abondance et aucun mal ne m'aurait touché. Je ne suis, pour les gens qui croient, qu'un

[1] Le récit (Al-Qasas) 28: Verset 15
[2] Le récit (Al-Qasas) 28: Verset 21
[3] Les djinns (Al-Jinn) 72: Verset 20-21

avertisseur et un annonciateur »}[1]. Il y a, en fait, plusieurs versets qui traitent de ce sujet. Et [le Prophète] (ﷺ) n'invoque que [2]Son Seigneur et ne demande secours qu'à Lui. Le jour de Badr, il demanda à Allah de lui accorder Son secours et Sa victoire face à son ennemi, et il insista dans son invocation, en disant: "Ô mon Seigneur, réalise pour moi la promesse que Tu m'as faite", jusqu'à ce que le plus grand des hommes véridiques, Abou Bakr (qu'Allah soit Satisfait de lui) lui dise: "cela te suffit, Ô Messager d'Allah, certes Allah réalisera pour toi la promesse qu'il t'a faite". Puis Allah fit descendre en cette occasion Ses paroles (qu'Il soit Exalté): {(Et rappelez-vous) le moment où vous imploriez le secours de votre Seigneur et qu'Il vous exauça aussitôt: « Je vais vous aider d'un millier d'Anges déferlant les uns à la suite des autres ». Allah ne fit cela que pour (vous) apporter une bonne nouvelle et pour qu'avec cela vos cœurs se tranquillisent. Il n'y a de victoire que de la part d'Allah. Allah est Puissant et Sage}[3]. Il leur a rappelé (Gloire et Pureté à Lui) par ces versets, leur appel de détresse, et qu'Il les avait exaucés en leur envoyant des Anges en aide ; puis Il a affirmé, Gloire et Pureté à Lui, que la victoire ne provenait pas des Anges, mais qu'Il les avait envoyés pour les aider, leur annoncer la bonne nouvelle de victoire et les apaiser. Il a affirmé que la victoire provenait de Lui en disant: {Il n'y a de victoire que de la part d'Allah}[4]. Allah (Exalté soit-Il) a dit dans la sourate de 'Al-`Imrân: {Allah vous a donné la victoire, à Badr, alors que vous étiez humiliés. Craignez Allah donc. Afin que vous soyez reconnaissants !}[5]. Il a donc montré dans ce verset, qu'Il était leur Secoureur, Gloire et Pureté à Lui. Le jour de Badr, on sut ce qu'Il leur avait procuré en armes et en force, et qu'Il les avait aidés en leur envoyant des anges. Tout cela constitua des raisons de victoire, d'optimisme et d'apaisement. Cependant, la victoire ne provenait pas des Anges, mais d'Allah Seul. Comment donc est-il permis à cet auteur, et à d'autres, d'adresser leur appel de détresse et leur demande de victoire au

[1] Al-A'râf 7: Verset 188
[2] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 114
[3] Le butin (Al-'Anfâl) 8: Verset 9-10
[4] Le butin (Al-'Anfâl) 8: Verset 10
[5] La famille d'Imran ('Al –'Imrân) 3: Verset 123

Prophète (ﷺ) et de se détourner du Seigneur de l'univers, le Maître de toute chose et l'Omnipotent ?

Il s'agit là, sans aucun doute, d'une ignorance abominable, ou plutôt d'une association atroce. L'auteur est dans l'obligation de se repentir devant Allah (Gloire et Pureté à Lui) d'un repentir sincère, en regrettant l'erreur qu'elle a commise et en prenant la résolution de ne plus la refaire, avec l'intention de prendre Allah en haute considération, [1]de Lui être fidèle, de se conformer à Ses commandement et de s'abstenir de faire ce qu'Il a interdit. Tel est le repentir sincère. Et lorsqu'il s'agit du droit des créatures, une quatrième condition s'ajoute aux conditions précitées: rendre le droit à celui qui en a le mérite, ou s'en départir. Allah a recommandé le repentir à Ses sujets et leur a promis de l'accepter, comme Il l'a dit (qu'Il soit Exalté): {Et repentez-vous tous devant Allah, Ô croyants, afin que vous récoltiez le succès}[2]. Et Il a dit au sujet des Chrétiens: {Ne vont-ils donc pas se repentir à Allah et implorer Son pardon ? Car Allah est Pardonneur et Miséricordieux}[3]. Et Il a dit (qu'Il soit Exalté): {Qui n'invoquent pas d'autre dieu avec Allah et ne tuent pas la vie qu'Allah a rendue sacrée, sauf à bon droit; qui ne commettent pas de fornication - car quiconque fait cela encourra une punition et le châtiment lui sera doublé, au Jour de la Résurrection, et il y demeurera éternellement couvert d'ignominie sauf celui qui se repent, croit et accomplit une bonne œuvre; ceux-là Allah changera leurs mauvaises actions en bonnes, et Allah est Pardonneur et Miséricordieux}[4]. Et Il a dit (qu'Il soit Exalté): {Et c'est lui qui agrée de Ses serviteurs le repentir, pardonne les méfaits et sait ce que vous faites}[5]. Par ailleurs, on rapporte, dans un hadith authentique, que le Messager d'Allah (ﷺ) a dit: « L'Islam efface ce qui l'a précédé (comme mécréance, et comme péchés) et le repentir efface ce qui l'a précédé (comme péchés) ». Vue la dangerosité de l'association, vu qu'elle est le péché majeur, par crainte que ce qui a été écrit par cet auteur n'ait de

[1] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 115
[2] La lumière (An-Noûr) 24: Verset 31
[3] La table servie (Al Mâ'ida) 5: Verset 74
[4] Le discernement (Al-Fourqân) 25: Versets 68-70
[5] La consultation (Ach-Choûrâ) 42: Verset 25

l'influence [sur les gens], et par obligation de conseil aux serviteurs d'Allah, pour l'amour d'Allah, j'ai rédigé ce bref article.

Et je prie Allah (Exalté soit-Il) pour qu'il soit bénéfique. Qu'Allah améliore notre situation et celle de tous les musulmans. Qu'Il nous aide à assimiler notre religion et à persister sur la voie de celle-ci. Qu'Il nous protège, ainsi que tous les musulmans, de notre propre mal et des méfaits de nos actes. Certes, Il est Le Maître et Le Détenteur du pouvoir. Que la Prière, la Paix et la Bénédiction d'Allah soient sur Son Sujet et Son Messager, notre Prophète Mohammad, ainsi que sur ses proches et ses compagnons.

[1]Avertissement sur le fait de jurer par d'autres qu'Allah

Il appartient à Allah (Gloire et Pureté à Lui) de jurer à qui Il veut et par qui Il veut parmi Ses créatures. Mais il n'est pas permis aux créatures, quelles qu'elles soient, de jurer ou de prêter serment au nom d'un autre que Lui (Exalté soit-Il).

Allah a exigé de Ses serviteurs croyants que leurs serments soient faits par Son Nom (Gloire et Pureté à Lui) ou par l'un de Ses Attributs. Ceci se distingue de ce que les associateurs faisaient à l'époque de l'Ignorance. Ils juraient par d'autres que Lui, c'est-à-dire par des créatures comme la Ka`ba (la Maison sacrée), l'honneur, le Prophète, les Anges, les Cheikhs, les Rois, les Nobles, les pères, les épées et les autres créatures par lesquelles jurent beaucoup de ceux qui ignorent les principes de la religion. Les éminents théologiens sont unanimes pour dire qu'aucun de ces serments n'est valable, car le Prophète (ﷺ) a dit: « Quiconque jure par autre qu'Allah, aurait commis un acte de polythéisme ou aurait mécru ». Et il a dit (ﷺ): « Allah, le Très-Haut, vous interdit de jurer par vos pères. Que le jureur ne le fasse que par Allah ». Rapporté par Al-Boukhârî. Mouslim a rapporté ce hadith: « Que celui qui veut prêter un serment, qu'il le prête en le nom d'Allah, ou qu'il se taise» et ce hadith {Ne jurez pas par vos pères ni par vos mères et ne jurez par Allah que quand vous dites la vérité» Le Prophète (ﷺ) a dit: « Celui qui jure par la loyauté n'est pas l'un d'entre nous ». Ibn Mas`oud (qu'Allah soit satisfait de lui) a dit: "Je préfère encore jurer par Allah en proférant un mensonge plutôt que de jurer par un autre que Lui tout en disant la vérité". Les citations à ce sujet sont nombreuses.

Les musulmans doivent donc tenir à leurs serments, ne jurer que par Allah Seul ou par un de Ses Attributs, et s'abstenir de jurer par un autre que Lui, quel qu'il soit, au vu des hadiths que l'on vient de citer. Nous implorons Allah d'accorder aux musulmans la réussite [2]dans ce qui Le satisfait, de leur procurer la compréhension de la religion et de les préserver tous contre les égarements des

[1] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 116
[2] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 117

suspicions, les ruses des esprits et les méfaits des actions, Il est le Maître et Il est Omniscient. Et que la Prière et le Salut d'Allah soient sur Son Serviteur et Messager, notre Prophète Mohammad, ainsi que sur sa famille et ses compagnons.

Interdiction du serment au nom d'un autre qu'Allah

Louange à Allah, l'Unique. En ce qui suit: J'ai pris connaissance de l'article publié à la page onze du journal Ar-Riyâdd (Le Riyad) paru le 23/12/1402 de l'Hégire, sous le titre "Appel d'un citoyen ayant perdu son argent". Il a été écrit dans cet appel, entre autres: "Je vous sollicite par Le Seigneur de univers et par Son fidèle Messager". Et vu que le serment n'est permis que s'il est fait au nom d'Allah ou par Ses Noms ou Ses Attributs, j'ai jugé utile de [vous] avertir sur ce sujet.

Le serment au nom des créatures n'est absolument pas permis quel que soit le cas, selon cette parole du Prophète (ﷺ): « Que celui qui veut prêter un serment, qu'il le prête en le nom d'Allah, ou qu'il se taise », et son hadith (ﷺ): « Quiconque jure par autre qu'Allah, aurait commis un acte de polythéisme ou aurait mécru ». Il y a, en fait, plusieurs hadiths qui traitent de ce sujet. Il incombe à la presse et aux autres médias de contrôler les articles et tout ce qui sera publié avant la publication afin de déceler ce genre de choses, pour que notre presse soit préservée de tout ce qui est blâmable et indigne d'une presse islamique. Il est également du devoir de tout musulman de chercher à connaître sa religion et d'apprendre ce qu'il est sensé connaître. Qu'Allah accorde la réussite à tous dans la science utile et les bonnes actions. Et que la Prière et le Salut d'Allah soient sur notre Prophète Mohammad, ainsi que sur sa famille et ses compagnons.

[1]Avis religieux sur le fait de consulter les devins et leurs semblables, de les interroger et de les croire

Louange à Allah, L'Unique, que la Prière et le Salut soient sur le plus Noble des Prophètes et des Messagers, notre Prophète Mohammad, ainsi que sur sa famille et tous ses compagnons. Phénomène courant, certaines personnes consultent des devins, des astrologues, des magiciens, des voyants, etc... afin de connaître leur avenir, la chance, solliciter une aide en vue d'un mariage, d'une réussite à un examen ou de demander autre chose, dont la connaissance est exclusivement réservée à Allah (Gloire et Pureté à Lui), comme Il l'a dit (Exalté soit-Il): {[C'est Lui] qui connaît le mystère. Il ne dévoile Son mystère à personne, sauf à celui qu'Il agrée comme Messager et qu'Il fait précéder et suivre de gardiens vigilants}[2]. Et Il dit (Gloire et Pureté à Lui): {Dis: « Nul de ceux qui sont dans les cieux et sur la terre ne connaît l'Inconnaissable, à part Allah ». Et ils ne savent pas quand ils seront ressuscités !}[3]. Allah (Gloire et Pureté à Lui) et Son Messager (ﷺ) ont indiqué que les devins, les voyants et les magiciens étaient égarés, qu'ils subiraient un mauvais châtiment dans l'au-delà et qu'ils ne connaissaient pas l'Inconnaissable. Bien au contraire, ils mentent aux gens et profèrent des mensonges contre Allah alors qu'ils savent ce qu'il en est. Allah (Exalté soit-Il) dit: {Alors que Solayman n'a jamais été mécréant mais bien les diables: ils enseignent aux gens la magie ainsi que ce qui est descendu aux deux anges Hârout et Mârout, à Babylone; mais ceux-ci n'enseignaient rien à personne, qu'ils n'aient dit d'abord: « Nous ne sommes rien qu'une tentation: ne sois pas mécréant» ils apprennent auprès d'eux ce qui sème la désunion entre l'homme et son épouse. Or ils ne sont capables de nuire à personne qu'avec la permission d'Allah. Et les gens apprennent ce qui leur nuit et ne leur est pas

[1] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 118
[2] Les djinns (Al-Jinn) 72: Versets 26-27
[3] Les fourmis (An-Naml) 27: Verset 65

profitable. Et ils savent, très certainement, que celui qui acquiert [ce pouvoir] n’aura aucune part dans l’au-delà. Certes, quelle détestable marchandise pour laquelle ils ont vendu leurs âmes ! Si seulement ils savaient !}[1]. [2]Et Il dit (Gloire et Pureté à Lui): {Ce qu'ils ont fabriqué n'est qu'une ruse de magicien; et le magicien ne réussit pas, où qu'il soit}[3]. Et Il dit (Exalté soit-Il): {Et Nous révélâmes à Moïse: « Jette ton bâton ». Et voilà que celui-ci se mit à engloutir ce qu’ils avaient fabriqué. Ainsi la vérité se manifesta et ce qu’ils firent fût vain}[4]. Ces versets et bien d'autres encore démontrent que le magicien encoure la perdition dans la vie d'ici-bas et dans l'au-delà, qu'il n'apporte aucun bien, et que ce qu'il apprend et ce qu'il enseigne à d'autres nuit à celui qui le pratique et ne lui est nullement bénéfique. Il est authentiquement rapporté que le Prophète (ﷺ) a dit: « "Evitez les sept turpitudes !". - "Quelles sont-elles, Ô Envoyé d'Allah ?", demandèrent les fidèles. - "Ce sont, répondit-il, le polythéisme, la magie; le meurtre qu'Allah a interdit sauf à bon droit; l'usurpation des biens de l'orphelin; l'usure; la fuite du front au jour du djihad et la fausse accusation (de fornication) des femmes vertueuses, chastes et Croyantes" ». Rapporté par Al-Boukhârî et Mouslim.

Cela prouve que la magie est un crime abominable qu'Allah a assimilé à l'Association et dont Il a informé qu'il faisait partie des turpitudes, qui sont des actes destructeurs. En effet, la magie est une mécréance car elle n'est réalisable que par la mécréance, comme Allah (Exalté soit-Il) l'a dit: {mais ceux-ci n'enseignaient rien à personne, qu'ils n'aient dit d'abord: "Nous ne sommes rien qu'une tentation: ne sois pas mécréant"}[5]. On rapporte que le Prophète (ﷺ) a dit: « Le châtiment corporel infligé par la charia au magicien est un coup d'épée ». Il a été authentiquement rapporté que l'Emir des Croyants `Omar ibn Al-Khattâb (qu'Allah soit Satisfait de lui) a donné l'ordre de tuer les magiciens qu'ils soient

[1] La vache (Al-Baqara) 2: Verset 102
[2] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 119
[3] Tâ-hâ 20: Verset 69
[4] Al-A’râf 7: Versets 117-118
[5] La vache (Al-Baqara) 2: Verset 102

des hommes ou des femmes. Il a été également authentiquement rapporté que Djondoub Al-Khayr Al-Azdî (qu'Allah soit Satisfait de lui) qui était l'un des compagnons du Prophète (ﷺ) a tué des magiciens. De même, il est authentiquement rapporté que Hafsa, la Mère [1]des Croyants (qu'Allah soit Satisfait d'elle) a donné l'ordre que sa servante, qui l'avait ensorcelée, soit tuée, et elle le fut. De plus, `A'îcha (qu'Allah soit Satisfait d'elle) a dit: « Des gens interrogèrent le Messager d'Allah (ﷺ) sur les devins, alors il dit: " Ils n'ont aucune crédibilité", ils dirent: "Ô Messager d'Allah, ils nous parlent parfois de certaines choses et elle se révèlent vraies", alors le Messager d'Allah (ﷺ) dit: "Ce sont des paroles vraies que le djinn subtilise et souffle dans l'oreille de son allié, qui y ajoute mille mensonges" ». Rapporté par Al-Boukhârî.

Selon ce qui a été rapporté par Ibn `Abbâs (qu'Allah soit Satisfait des deux), le Prophète (ﷺ) a dit: « Celui qui acquiert une connaissance des étoiles [l'astrologie] acquiert en effet une branche de la sorcellerie. Il augmente en terme de sorcellerie ce qu'il augmente en terme d'astrologie ». Rapporté par Abou Dâwoud avec un sanad (succession de rapporteurs) authentique. An-Nassâ'î a rapporté, selon Abou Hourayra (qu'Allah soit Satisfait de lui), que le Prophète (ﷺ) avait dit: « Quiconque fait un nœud puis souffle dessus a pratiqué la sorcellerie. Et quiconque pratique la sorcellerie a commis un acte d'Association. Et quiconque s'attache à une chose y sera voué ». Ceci démontre que la sorcellerie est un acte d'Association à Allah comme précité, car elle n'est accessible que par le rapprochement et l'adoration des djinns, auxquels sont accordés des sacrifices de bêtes et d'autres formes de culte. Or, leur adoration est une association à Allah (Exalté soit-Il).

Est appelée devin toute personne qui prétend connaître certaines choses inconnaissables. Ces prétentions proviennent essentiellement de la consultation des astres pour connaître les évènements ou le recours aux démons des djinns, qui dressent l'oreille pour écouter les informations, comme l'indique le hadith précité. Sont assimilées aux devins les personnes qui tracent des dessins sur le

[1] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 120

sable, les voyants qui lisent dans les marcs de café ou les lignes de la main, etc... Il en est de même pour les devins qui ouvrent des livres en prétendant ainsi connaître l'Inconnaissable. Cette croyance fait d'eux des mécréants, car ils prétendent partager avec Allah un de Ses Attributs, celui de la connaissance de l'Inconnaissable, et parce qu'ils renient cette Parole d'Allah (Exalté soit-Il): {Dis: "Nul de ceux qui sont dans les cieux et sur la terre ne connaît l'Inconnaissable, à part Allah"}[1]. Et Sa Parole: {C'est Lui qui détient les clefs de l'Inconnaissable. Nul autre que Lui ne les connaît}[2].

[3]Et Sa Parole qu'il a adressée à Son Prophète (ﷺ): {Dis- (leur): "Je ne vous dis pas que je détiens les trésors d'Allah, ni que je connais l'Inconnaissable, et je ne vous dis pas que je suis un ange. Je ne fais que suivre ce qui m'est révélé"}[4] jusqu'à la fin du verset. Quiconque les consulte et prête foi à ce qu'ils disent dans le domaine de l'Inconnaissable est mécréant, d'après ce qui a été rapporté par Ahmad et les rédacteurs de Sounnan (pluriel de Sunna, désigne les rapporteurs de hadith dont les recueils sont désignés par le nom "Sunnan", il s'agit de: An-Nassâ'î, At-Tirmidhî, Abou Dâwoud et Ibn Mâdja)dans le hadith qu'Abou Hourayra (qu'Allah soit Satisfait de lui) a rapporté d'après le Prophète (ﷺ) où il dit: « Celui qui consulte un voyant ou un devin et le croit, nie la Révélation reçue par Mohammad (ﷺ) ».Pour sa part, Mouslim a rapporté dans son Sahîh (Recueil de hadiths authentiques)selon une des épouses du Prophète (ﷺ), le Prophète (ﷺ) a dit: « Quiconque va consulter un voyant et lui pose des questions, se verra refuser sa prière pendant quarante jours ». Et selon `Imrân ibn Housayn (qu'Allah soit Satisfait de lui), le Prophète (ﷺ) a dit: « N'est pas des nôtres celui qui consulte les augures ou se les fait consulter, prédit l'avenir ou se le fait prédire, exerce la sorcellerie ou la fait exercer. Et quiconque va trouver un devin et prête foi à ses propos, nie la révélation reçue par Mohammad (ﷺ) ». Rapporté par Al-Bazzâr avec un sanad (succession de rapporteurs) fiable.

[1] Les fourmis (An-Naml) 27: Verset 65
[2] Les bestiaux (Al-‘An’âm) 6: Verset 59
[3] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 121
[4] Les bestiaux (Al-‘An’âm) 6: Verset 50

A partir des hadiths précités, celui qui recherche la vérité constatera que l'astrologie, la voyance, la chiromancie, la lecture dans les marcs de café, la graphologie et tout ce qui se rapproche des procédés des devins, des voyants et des magiciens font partie des pratiques de l'Epoque de l'Ignorance. Ces pratiques ont été prohibées par Allah et Son Messager. L'Islam les a abolies avec sa révélation. Il a ainsi interdit de les pratiquer, de consulter les personnes qui y recourent, de les questionner et de croire leurs paroles, car cela relève de l'Inconnaissable, dont Allah S'est réservé la connaissance à Lui Seul.

Par conséquent, je conseille à tous ceux qui sont attachés à ce genre de pratiques de se repentir auprès d'Allah, d'implorer Son Pardon, de compter sur Son Soutien, de placer sa confiance en Lui dans toutes les situations en mettant en œuvre les causes matérielles légitimes et autorisées, de s'abstenir de ces pratiques [1]remontant à l'Epoque de l'Ignorance, de s'en éloigner et de s'interdire d'interroger les personnes qui s'y adonnent, par obéissance à Allah et à Son Prophète (ﷺ). Cela afin de préserver la religion et la croyance, par crainte d'encourir la colère d'Allah. On doit s'éloigner des facteurs d'Association et de mécréance, car si on meurt en associateur ou en mécréant, on perd le bienfait de la vie d'ici-bas et de celle de l'au-delà. Nous prions Allah de nous en préserver. Nous nous réfugions auprès de Lui (Gloire et Pureté à Lui) contre tout ce qui s'oppose à Sa Loi ou conduit à Sa colère. Nous Le prions (Gloire et Pureté à Lui) de nous accorder la réussite, ainsi qu'à tous les musulmans, dans la compréhension de Sa religion et la persistance dans ce chemin, et de nous préserver contre les égarements des suspicions, les ruses des esprits et les méfaits des actions. Il est le Maître et Il est Omniscient. Et que la Prière et le Salut d'Allah soient sur Son Serviteur et Messager, notre Prophète Mohammad, ainsi que sur sa famille et ses compagnons.

[1] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 122

[1]L'astrologie et la voyance

Louange à Allah, L'Unique, que la Prière et le Salut soient sur le plus Noble des Prophètes et des Messagers, notre Prophète Mohammad, ainsi que sur sa famille et tous ses compagnons.

J'ai pris connaissance d'un article, publié dans un journal, où l'auteur fait l'apologie de certaines pratiques de l'époque de l'Ignorance, leur éloge et incite à recourir à certaines, telles que l'astrologie, les signes du zodiaque, l'horoscope et la voyance. J'ai jugé nécessaire de mettre en lumière les fautes de cet article. J'affirme que ce qu'on appelle l'astrologie, l'horoscope et la voyance font partie des pratiques de l'époque de l'Ignorance, que l'islam a abolies avec sa Révélation. Il les a assimilées à l'association parce qu'elles consistent à s'attacher à d'autres en dehors d'Allah (Exalté soit-Il), à croire que la victoire et le bien peuvent provenir d'un autre que Lui, à prêter foi aux propos des voyants et des devins, qui prétendent à tort connaître l'Inconnaissable et manipulent les faibles d'esprit et les personnes dupes, pour leur soutirer de l'argent et modifier leurs croyances. Le Prophète (ﷺ) a dit d'après ce qui a été rapporté de lui par `Abd-Allah ibn `Abbâs (qu'Allah soit Satisfait de lui et de son père): « Celui qui acquiert une connaissance des étoiles [l'astrologie] acquiert en effet une branche de la sorcellerie. Il augmente en terme de sorcellerie ce qu'il augmente en terme d'astrologie ». Rapporté par Abou Dâwoud avec un sanad (succession de rapporteurs) authentique. Et An-Nassâ'î a rapporté, d'après Abou Hourayra (qu'Allah soit Satisfait de lui): « Quiconque fait un nœud puis souffle dessus a pratiqué la sorcellerie. Et quiconque pratique la sorcellerie a commis un acte d'Association. Et quiconque s'attache à une chose y sera voué ». Ceci prouve que la sorcellerie est une association dans l'Adoration d'Allah (Exalté soit-Il) et que quiconque s'attache aux paroles des devins et des voyants sera voué à eux et sera privé de l'Aide d'Allah et de Son assistance.

[1] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 123

[1]De plus, Mouslim a rapporté dans son Sahîh (recueil de hadiths authentiques) un hadith rapporté par l'une des épouses du Prophète (ﷺ), selon lequel le Prophète (ﷺ) a dit: « Quiconque va consulter un voyant et lui pose des questions, se verra refuser sa prière pendant quarante jours ». Selon Abou Hourayra (qu'Allah soit Satisfait de lui), le Prophète (ﷺ) a dit: « Quiconque va trouver un devin et prête foi à ses propos, nie la Révélation reçue par Mohammad (ﷺ) ». Rapporté par les quatre rédacteurs de Sunnan (pluriel de Sunna, désigne les rapporteurs de hadith dont les recueils sont désignés par le nom "Sunnan", il s'agit de: An-Nassâ'î, At-Tirmidhî, Abou Dâwoud et Ibn Mâdja).Et d'après `Imrân ibn Hossayn, qui a relaté un hadith Marfou` (élevé, propos dont la chaîne de transmission remonte jusqu'au Prophète (ﷺ): « N'est pas des nôtres celui qui consulte les augures ou se les fait consulter, prédit l'avenir ou se le fait prédire, exerce la sorcellerie ou la fait exercer. Et quiconque va trouver un devin et prête foi à ses propos, nie la révélation reçue par Mohammad (ﷺ) ». Rapporté par Al-Bazzâr avec un bon sanad. Par ailleurs, Ibn Al-Qayim (qu'Allah lui fasse Miséricorde) a dit: "Ils appelaient celui qui lâchait l'oiseau pour augurer de son vol, était connu parmi eux par "devin" et "voyant".

Cela signifie que celui qui prétend connaître des choses relevant de l'Inconnaissable fait partie de la catégorie des devins ou bien partage avec eux leurs attributs, et donc intègre leur catégorie. Le fait de dire des choses, qui se vérifient par la suite, a pour origine la consultation ou le recours aux diables. Le moyen utilisé est le présage, l'augure, la superstition, le lancer de cailloux par terre, l'astrologie, la divination, la magie et les autres pratiques qui remontent à l'époque de l'Ignorance.

Nous désignons par "époque de l'Ignorance" celle qui a précédé la Révélation faite au Prophète (ﷺ). On considère comme appartenant à cette période tous ceux qui ne font pas partie des personnes ayant suivi les Messagers (Salla Allah `Alaihim Wa Sallam) comme les philosophes, les devins, les astrologues et les Dahrites arabes (athéistes matérialistes qui nient l'au-delà). Ces pratiques sont

[1] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 124

celles des personnes qui n'ont pas connaissance de ce qui a été révélé aux Messagers (Salla Allah `Alaihim Wa Sallam). Ceux qui s'y adonnent sont qualifiés de "devins" ou "voyants" ou d'une autre appellation ayant le même sens. En ce qui concerne ceux qui les fréquentent et croient leurs propos, la menace les touchera.

Bien des personnes ont hérité des pratiques de ces gens-là. Elles ont prétendu connaître l'Inconnaissable, que Seul Allah connaît, et elles se sont autoproclamées des Alliés d'Allah et ont considéré que cette connaissance était une grâce qu'Allah leur avait donnée". Fin de citation des propos rapportés par Ibn Al-Qayîm (qu'Allah lui fasse Miséricorde).

[1]Il ressort des paroles du Prophète (ﷺ) et des rapports des imams parmi les scientifiques et les savants de cette Oumma (la communauté Musulmane) que les pratiques de l'astrologie et ce qu'on appelle l'augure, la chiromancie, le déchiffrage des marcs de café et la voyance relèvent toutes des pratiques de l'époque de l'Ignorance et des actes blâmables qu'Allah et Son Messager ont interdits. Il s'agit-là des œuvres de l'époque de l'Ignorance et des pratiques vaines que l'Islam a abolies, et contre lesquelles il a prévenu en interdisant de les réaliser et de fréquenter ceux qui s'y adonnent, de les interroger et de croire ce qu'ils disent, car ceci relève de l'Inconnaissable, que Seul Allah connaît. Allah (Exalté soit-Il) a dit: {Dis: "Nul de ceux qui sont dans les cieux et sur la terre ne connaît l'Inconnaissable, à part Allah"}[2]. Je conseille à tous ceux qui sont attachés à ce genre de pratiques de se repentir auprès d'Allah, d'implorer Son Pardon, de compter sur Son Soutien, de placer sa confiance en Lui dans toutes les situations en mettant en œuvre les causes matérielles légitimes et autorisées, de s'abstenir de ces pratiques remontant à l'époque de l'Ignorance, de s'en éloigner et de s'interdire d'interroger les personnes qui s'y adonnent, par obéissance à Allah et à Son Prophète (ﷺ). Cela afin de préserver la religion et la croyance. Nous prions Allah de nous procurer la compréhension de la religion et

[1] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 125
[2] Les fourmis (An-Naml) 27: Verset 65

l'application de Sa charia, à nous ainsi qu'à tous les musulmans, et pour qu'Il ne fasse pas dévier nos cœurs après qu'Il nous ait guidés. Et que la Prière, le Salut et la Bénédiction d'Allah soient sur Son Prophète et le dernier de Ses Messagers, Mohammad, ainsi que sur sa famille, ses compagnons et ceux qui le suivent jusqu'au Jour du Jugement Dernier.

[1]La nécessité du repentir auprès d'Allah et de Son imploration au moment de l'avènement des malheurs.

De `Abd-Al-`Azîz ibn `Abd-Allah ibn Bâz à tous les musulmans qui l'écoutent.

Qu'Allah nous permette tous de nous souvenir, de comprendre, de tirer des leçons de ce que les destins apportent et de nous repentir sincèrement de tous les fardeaux de nos mauvaises œuvres. Amen. Que la Paix, la Miséricorde et les Bénédictions d'Allah soient sur vous, en ce qui suit:

Certes, Allah (Exalté soit-Il), avec Sa sagesse parfaite, Son argument incontestable et Son Omniscience, met Ses serviteurs à l'épreuve tant dans l'aisance que dans l'adversité, par la misère et la prospérité, par les bienfaits et les préjudices, afin de tester leur patience et leur gratitude. Ainsi, ceux qui se montrent patients durant les malheurs et reconnaissants durant les moments de bonheur, qui implorent Allah (Gloire et Pureté à Lui) lorsque les désastres arrivent, qui admettent avoir commis des péchés et ne pas avoir assez réalisé de bonnes œuvres et qui implorent Sa Miséricorde et Son Pardon, ceux-là sont les bienheureux et auront la juste récompense. Allah (Exalté soit-Il) a dit dans Son Livre Honorable: {Alif, Lâm, Mîm. Est-ce que les gens pensent qu'on les laissera dire: « Nous croyons !» sans les éprouver ? Certes, Nous avons éprouvé ceux qui ont vécu avant eux; [Ainsi] Allah connaît ceux qui disent la vérité et ceux qui mentent}[2]. Dans ce verset, l'épreuve signifie le test qu'Allah fait à Ses serviteurs jusqu'à ce que celui qui est sincère et celui qui ne l'est pas soient différenciés, et afin que celui qui est patient et celui qui est reconnaissant soient distingués. Comme Allah (Exalté soit-Il) l'a dit: {Et Nous avons fait de certains d'entre vous une épreuve pour les autres -endurerez-vous avec constance ? - Et ton Seigneur demeure Clairvoyant}[3]. Allah (Exalté soit-Il) a dit aussi: {Nous

[1] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 126
[2] L'araignée (Al-'Ankaboût) 29: Versets 1-3
[3] Le discernement (Al-Fourqân) 25: Verset 20

vous éprouverons par le mal et par le bien (à titre) de tentation. Et c'est à Nous que vous serez ramenés}[1].

[2]Et Il a dit (Gloire et Pureté à Lui): {Nous les avons éprouvés par des biens et par des maux, peut-être reviendraient-ils (au droit chemin)}[3]. Les biens ici sont les bienfaits comme la fertilité, la prospérité, la santé, la puissance et la victoire face aux ennemis etc... Quant aux maux, il s'agit des malheurs comme les maladies, l'agression des ennemis, les tremblements de terre, les tempêtes, les ouragans, les inondations dévastatrices etc... Allah (Exalté soit-Il) a dit: {La corruption est apparue sur la terre et dans la mer à cause de ce que les gens ont accompli de leurs propres mains; afin qu'[Allah] leur fasse goûter une partie de ce qu'ils ont œuvré; peut-être reviendront-ils (vers Allah)}[4]. Ce verset signifie qu'Allah (Gloire et Pureté à Lui) a prédestiné ce qu'Il a voulu en tant que bienfaits et malheurs, ainsi que la corruption qui est apparue, afin que les gens retournent vers le Vrai, recourent au repentir à l'égard de ce qu'Allah leur a interdit et s'attachent à obéir à Allah et à Son Messager. Car la mécréance et les péchés sont les causes de toute épreuve et de tout malheur dans la vie d'ici-bas et dans au-delà. Alors que le fait de croire en l'Unicité d'Allah, de croire en Ses Messagers, de Lui obéir, d'obéir à Ses Messagers, de s'attacher à Sa Charia, d'y appeler et de réprimander ceux qui agissent contrairement à Ses commandements, tout cela constitue un moyen d'obtenir tout ce qui est bénéfique dans la vie d'ici-bas et dans l'au-delà. En s'y attachant, en y appelant et en s'entraidant pour ce faire, on obtient le bonheur dans la vie d'ici-bas et dans l'au-delà, le secours dans tout malheur et l'immunisation contre tout égarement. Comme Allah (Gloire et Pureté à Lui) dit: {Ô vous qui croyez ! si vous faites triompher (la cause d') Allah, Il vous fera triompher et raffermira vos pas}[5]. Et Il dit (Gloire et Pureté à Lui): {Allah soutient, certes, ceux qui soutiennent (Sa Religion). Allah est assurément Fort et Puissant, ceux qui, si Nous leur donnons

[1] Les Prophètes (Al-'Anbiyâ') 21: Verset 35
[2] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 127
[3] Al-A'râf 7: Verset 168
[4] Les romains (Ar-Roûm) 30: Verset 41
[5] (Mouhammad) 47: Verset 7

la puissance sur terre, accomplissent la Salât, acquittent la Zakât, ordonnent le convenable et interdisent le blâmable. Cependant, l'issue finale de toute chose appartient à Allah}[1]. Allah (Exalté soit-Il) dit aussi: [2] {Allah a promis à ceux d'entre vous qui ont cru et fait les bonnes œuvres qu'Il leur donnerait la succession sur terre comme Il l'a donnée à ceux qui les ont précédés. Il donnerait force et suprématie à leur religion qu'Il a agréée pour eux. Il leur changerait leur ancienne peur en sécurité. Ils M'adorent et ne M'associent rien et celui qui mécroit par la suite, ce sont ceux-là les pervers}[3]. Et Il dit également (Gloire et Pureté à Lui): {Si les habitants des cités avaient cru et avaient été pieux, Nous leur aurions certainement accordé des bénédictions du ciel et de la terre. Mais ils ont démenti et Nous les avons donc saisis, pour ce qu'ils avaient acquis}[4]. Allah (Gloire et Pureté à Lui) a indiqué dans plusieurs versets que le châtiment, la punition, le déluge, le vent dévastateur, le cri, l'engloutissement dans la terre et les autres malheurs qui ont frappé les communautés précédentes étaient tous dus à leur mécréance et à leurs péchés. Comme Allah (Exalté soit-Il) l'a dit: {Nous saisîmes donc chacun pour son péché: Il y en eut sur qui Nous envoyâmes un ouragan; il y en eut que le Cri saisit; il y en eut que Nous fîmes engloutir par la terre; et il y en eut que Nous noyâmes. Cependant, Allah n'est pas tel à leur faire du tort; mais ils ont fait du tort à eux-mêmes}[5]. Allah (qu'Il soit Loué et Exalté) a aussi dit: {Tout malheur qui vous atteint est dû à ce que vos mains ont acquis. Et Il pardonne beaucoup}[6]. Et Allah a ordonné à Ses serviteurs de se repentir de leurs péchés et de L'implorer lorsqu'ils étaient accablés par quelque calamité. Il a alors dit (Gloire et Pureté à Lui): {Ô vous qui avez cru ! Repentez-vous à Allah d'un repentir sincère. Il se peut que votre Seigneur vous efface vos fautes et qu'Il vous fasse entrer dans des Jardins sous lesquels coulent les ruisseaux}[7]. Et Il a dit (Gloire et Pureté à Lui): {Et repentez-

---

[1] Le Pèlerinage (Al-Hajj) 22: Versets 40-41
[2] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 128
[3] La lumière (An-Noûr) 24: Verset 55
[4] Al-A'râf 7: Verset 96
[5] L'araignée (Al-'Ankaboût) 29: Verset 40
[6] La consultation (Ach-Choûrâ) 42: Verset 30
[7] L'interdiction (At-Tahrîm) 66: Verset 8

vous tous devant Allah, Ô croyants, afin que vous récoltiez le succès}[1]. Et Il a dit (Gloire et Pureté à Lui): {Nous avons, certes, envoyé (des messagers) aux communautés avant toi. Ensuite Nous les avons saisies par l'adversité et la détresse - peut-être imploreront-ils (la miséricorde) ! - Pourquoi donc, lorsque Notre rigueur leur vînt, n'ont-ils pas imploré (la miséricorde) ? Mais leurs cœurs s'étaient endurcis et le Diable enjolivait à leurs yeux ce qu'ils faisaient}[2].

[3]Dans ce Noble verset, Allah (Gloire et Pureté à Lui) incite Ses serviteurs à L'implorer, à exprimer le besoin qu'ils ont de Lui et à Lui demander Son secours au moment où les malheurs comme les maladies, les blessures, les combats, les tremblements de terre, les vents, les tempêtes et les autres calamités les frappent. C'est là le sens de la Parole d'Allah (Gloire et Pureté à Lui): {Pourquoi donc, lorsque Notre rigueur leur vînt, n'ont-ils pas imploré (la miséricorde) ?} La signification de ce verset est: "Ils devaient implorer (la miséricorde) lorsque Notre rigueur leur vint". Puis, Allah (Gloire et Pureté à Lui) a montré que la dureté de leurs cœurs et l'embellissement de leurs mauvaises actions par le Diable les avaient empêchés de se repentir, d'implorer la Miséricorde d'Allah et de Lui demander Son Pardon. Allah a dit (Exalté soit-Il): {Mais leurs cœurs s'étaient endurcis et le Diable enjolivait à leurs yeux ce qu'ils faisaient}[4].

Il a été authentiquement rapporté que le Calife bien-guidé, l'Emir des Croyants `Omar ibn `Abd-Al-`Azîz (qu'Allah lui fasse Miséricorde), lorsque le tremblement de terre eut lieu à l'époque où il était Calife, écrivit à ses préfets dans les différents pays et leur ordonna de donner l'ordre aux musulmans de se repentir auprès d'Allah, d'implorer Sa Miséricorde et de Lui demander de leur pardonner leurs péchés.

Vous êtes bien conscients, Ô musulmans, de ce qui a lieu de nos jours comme épreuves et comme malheurs, notamment la mainmise des mécréants sur les

[1] La lumière (An-Noûr) 24: Verset 31
[2] Les bestiaux (Al-'An'âm) 6: Versets 42-43
[3] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 129
[4] Les bestiaux (Al-'An'âm) 6: Verset 43

musulmans en Afghanistan, aux Philippines, en Inde, en Palestine, au Liban, en Ethiopie et ailleurs, en plus des tremblements de terre au Yémen et dans plusieurs pays, des inondations dévastatrices, des vents de tempêtes qui ont anéanti les propriétés, les arbres, les embarcations etc... De la neige qui entraîna [1]des dégâts innombrables, des famines, des sècheresses et les pénuries dans plusieurs pays... Allah frappe de toutes ces punitions et ces malheurs les Serviteurs à cause de leur mécréance, de leurs péchés, de leur négligence à Lui obéir (Gloire et Pureté à Lui), de l'intérêt démesuré pour la vie d'ici-bas, des envies immédiates et du désintérêt pour la vie de l'au-delà. Sont épargnés ceux à qui Allah a accordé Sa Miséricorde parmi Ses serviteurs. Il ne fait aucun doute que ces malheurs et bien d'autres requièrent le repentir auprès d'Allah (Gloire et Pureté à Lui) de la part des serviteurs. Ils doivent s'éloigner de tout ce qu'Il leur a interdit, prendre la décision de Lui obéir, de recourir à l'arbitrage de Sa charia, de s'entraider dans l'accomplissement des bonnes œuvres et de la piété et de se conseiller mutuellement la vérité et l'endurance dans ce chemin. A partir du moment où les Serviteurs se repentent auprès de leur Seigneur, L'implorent, font ce par quoi ils espèrent Le satisfaire, {Entraidez-vous dans l'accomplissement des bonnes œuvres et de la piété}[2] s'ordonnent mutuellement ce qui est convenable et s'interdisent ce qui est blâmable, Allah améliore leur situation, les préserve des ruses de leurs ennemis, leur procure la puissance sur terre, les rend victorieux face à leur ennemi, leur accorde une multitude de Ses bienfaits et les protège des malheurs. Allah est le plus véridique (Gloire et Pureté à Lui) et Il a dit: {et c'était Notre devoir de secourir les croyants}[3]. Et Il a dit (Exalté soit-Il): {Invoquez votre Seigneur en toute humilité et recueillement et avec discrétion. Certes, Il n'aime pas les transgresseurs. Et ne semez pas la corruption sur la terre après qu'elle ait été réformée. Et invoquez-Le avec crainte et espoir, car la miséricorde d'Allah est proche des bienfaisants}[4]. Allah (Exalté soit-Il) a dit également: {Demandez pardon à votre Seigneur; ensuite, revenez à Lui. Il vous

[1] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 130
[2] La table servie (Al Mâ'ida) 5: Verset 2
[3] Les romains (Ar-Roûm) 30: Verset 47
[4] Al-A'râf 7: Verset 55-56

accordera une belle jouissance jusqu'à un terme fixé, et Il accordera à chaque méritant l'honneur qu'il mérite. Mais si vous tournez le dos, je crains alors pour vous le châtiment d'un grand jour}[1]. Et Il a dit (Gloire et Pureté à Lui): [2] {Allah a promis à ceux d'entre vous qui ont cru et fait les bonnes œuvres qu'Il leur donnerait la succession sur terre comme Il l'a donnée à ceux qui les ont précédés. Il donnerait force et suprématie à leur religion qu'Il a agréée pour eux. Il leur changerait leur ancienne peur en sécurité}[3] jusqu'à la fin du verset. Allah (l'Exalté) a dit: {Les croyants et les croyantes sont alliés les uns des autres. Ils commandent le convenable, interdisent le blâmable accomplissent la Salât, acquittent la Zakât et obéissent à Allah et à Son messager. Voilà ceux auxquels Allah fera miséricorde, car Allah est Puissant et Sage}[4]. Allah (Exalté soit-Il) a donc montré dans ces versets que Sa Miséricorde, Son Bien, Sa Protection ainsi que tous Ses Bienfaits n'étaient attribués, avec la récompense du bonheur dans l'au-delà, qu'à ceux qui Le craignent, croient en Lui, obéissent à Ses Messagers, respectent Ses Lois et se repentent de leurs péchés auprès de Lui.

Quant à ceux qui ne veulent pas Lui obéir, s'enflent d'orgueil et refusent d'accomplir leur devoir envers Lui et persistent dans leur mécréance et leur désobéissance, Allah les a menacés de divers châtiments dans la vie d'ici-bas et dans l'au-delà. Dans Sa Sagesse, il a rendu cette punition immédiate (celle-ci débute sur terre et se poursuit dans l'au-delà), afin qu'ils soient un exemple pour d'autres. Comme Allah (Gloire et Pureté à Lui) l'a dit: {Puis, lorsqu'ils eurent oublié ce qu'on leur avait rappelé, Nous leur ouvrîmes les portes donnant sur toute chose (l'abondance); et lorsqu'ils eurent exulté de joie en raison de ce qui leur avait été donné, Nous les saisîmes soudain, et les voilà désespérés. Ainsi fut exterminé le dernier reste de ces injustes. Et louange à Allah, Seigneur de l'Univers !}[5].

---

[1] Hoûd 11: Verset 3
[2] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 131
[3] La lumière (An-Noûr) 24: Verset 55
[4] Le repentir (Al-Tawba) 9: Verset 71
[5] Les bestiaux (Al-'An'âm) 6: Versets 44-45

Je vous demande, Ô musulmans, de vous juger vous-même, de vous repentir auprès d'Allah, d'implorer Son Pardon, de Lui obéir, de vous abstenir de Lui désobéir, de vous entraider dans l'accomplissement du Bien et de la piété, de faire le Bien car Allah aime ceux qui font le Bien, d'être juste car Allah aime les justes, de faire les bons préparatifs avant l'arrivée de la mort, d'être miséricordieux envers les faibles, de réconforter les pauvres, d'évoquer souvent Allah, d'implorer Son Pardon, de vous ordonner mutuellement ce qui est convenable et de vous interdire ce qui est blâmable, en espérant qu'Allah vous accorde Sa Miséricorde. Je vous demande de tirer les leçons des malheurs qui frappent les autres à cause des péchés et de la désobéissance. Et Allah accepte le repentir de ceux qui se repentent, pardonne à ceux qui font le bien [1]et accorde une fin heureuse aux pieux. Comme l'Exalté l'a dit: {Sois patient. La fin heureuse sera aux pieux}[2]. Et Il a dit (Exalté soit-Il): {Certes, Allah est avec ceux qui [L'] ont craint avec piété et ceux qui sont bienfaisants}[3]. Nous prions Allah par Ses Beaux Noms et Ses Honorables Attributs d'accorder Sa Miséricorde à Ses serviteurs musulmans, de leur procurer la compréhension de la religion, de leur donner la victoire face à Ses ennemis et à leurs ennemis parmi les mécréants et les hypocrites, et de faire descendre sur ces derniers Sa rigueur, qui ne saura être détournée des gens criminels. Il est Tout-Puissant et Omniscient. Et que la Prière et le Salut d'Allah soient sur notre Prophète Mohammad, ainsi que sur sa famille, ses compagnons et ceux qui leur ont succédé par un bon comportement jusqu'au Jour de la Résurrection. Que la Paix, la Miséricorde et les Bénédictions d'Allah soient sur vous.

[1] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 132
[2] Hoûd 11: Verset 49
[3] Les abeilles (An-Nahl) 16: Verset 128

[1]Le caractère sacré du Noble Coran

Louange à Allah Le Seigneur de l'univers, et que la Prière et le Salut d'Allah soient sur le Maître des premiers et des derniers, notre Prophète Mohammad ainsi que sur sa famille et tous ses compagnons.

Certes le Coran est la Parole d'Allah (Exalté soit-Il) qu'Il a révélée à Son serviteur et Messager Mohammad (ﷺ), pour qu'il soit une lumière et une guidance pour l'univers jusqu'au Jour de la Résurrection. Allah a honoré les prédécesseurs dans cette Oumma (La communauté Musulmane) par la connaissance par cœur du Coran, par son application dans tous les domaines de la vie et par le recours à son arbitrage dans les problèmes plus ou moins importants. La Grâce d'Allah continue à parvenir à certains de Ses serviteurs qui reconnaissent au Coran le droit à la Glorification et à l'honneur par les moyens matériels et moraux. Mais il existe de nombreuses catégories et un nombre important de personnes qui se proclament de l'Islam, mais qui ne respectent pas les droits du Noble Coran et ce qui a été rapporté du Messager (ﷺ). Je crains que la Parole suivante d'Allah (Exalté soit-Il) ne s'applique à eux: {Et le Messager dit: « Seigneur, mon peuple a vraiment pris ce Coran pour une chose délaissée ! »}[2]. Ainsi, le Coran a été délaissé par beaucoup de gens. Ils ont abandonné sa lecture, sa méditation et son application, et il n'y a de force ni de puissance que par Allah. Plusieurs d'entre eux ignorent la nécessité d'honorer et de glorifier la Parole du Seigneur de l'univers.

Aujourd'hui les journaux et les magazines se sont propagés dans les pays musulmans, ces imprimés comportent souvent, sur leurs couvertures ou à l'intérieur, des versets du Coran. Or, un nombre considérable de musulmans, après avoir lu [3]ces imprimés, les jette. Ils se retrouvent alors avec les déchets et sont piétinés. Il se peut aussi que d'autres les utilisent à d'autres fins, ce qui met ces documents au contact d'impuretés et de saletés. Or Allah (Gloire et Pureté à

[1] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 133
[2] Le discernement (Al-Fourqân) 25: Verset 30
[3] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 134

Lui) dit dans son Noble Livre: {Et c'est certainement un Coran noble dans un Livre bien gardé que seuls les purifiés touchent. C'est une révélation de la part du Seigneur de l'Univers}[1]. Le verset montre qu'il n'est pas permis de toucher le Coran sauf si le musulman est purifié, comme le dicte l'avis général des ulémas. Et on retrouve le hadith de `Amr ibn Hazm que le Messager d'Allah lui a écrit: « Seul le purifié peut toucher le Coran ». De même, on rapporte d' Ibn `Omar que le Prophète (ﷺ) a dit: « Ne touchez jamais au Coran, à moins que tu ne sois purifié ». On rapporte également de Salmân (qu'Allah soit Satisfait de lui) qu'il a dit: "Le Coran ne peut être touché que par les purifiés". Et il lut le Coran sans le toucher tant qu'il n'avait pas fait ses ablutions. On rapporte aussi que Sa`d a ordonné à son fils de faire ses ablutions avant de toucher le Coran.

Si tel est le cas pour le simple fait de toucher le Noble Coran, qu'en est-il alors de ceux qui utilisent les journaux contenant des versets du Saint Coran comme nappe pour leurs repas puis les jettent dans les poubelles avec les impuretés et les saletés ? Il n'y a pas de doute que ceci est une offense au Noble Livre d'Allah et à Ses Paroles claires.

Il est du devoir de chaque musulman et de chaque musulmane de préserver les journaux, les livres etc... Parmi ceux qui contiennent des versets coraniques, des hadiths du Prophète ou une évocation d'Allah ou de ses Noms (Exalté soit-Il). Le musulman doit les conserver dans un endroit pur, et s'il veut s'en débarrasser, il doit les enterrer dans un endroit pur ou les brûler. Il ne faut pas être laxiste dans ce domaine. Beaucoup de personnes ignorent l'importance de telles précautions, et elles risquent de tomber dans l'interdit par ignorance de l'avis religieux sur ce sujet. J'ai donc décidé d'écrire ce message afin de faire un rappel et de montrer [2]aux musulmans ce qu'ils doivent faire à l'égard du Livre d'Allah, de Ses Noms, de Ses Attributs et des hadiths de Son Messager (ﷺ) afin de les prévenir contre les gestes qui attirent la Colère d'Allah et qui s'opposent au prestige des Paroles du Seigneur de l'univers.

[1] L'événement (Al-Wâqi`a) 56: Versets 77-80
[2] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 135

Nous implorons Allah (Gloire et Pureté à Lui) de nous accorder le succès ainsi qu'à tous les musulmans dans ce qui Le satisfait, de nous protéger tous contre les méchancetés de nos esprits et contre nos mauvaises actions, de nous accorder à tous la glorification de Son livre et de la sunna de Son Messager (ﷺ) ainsi que leur application et leur préservation contre tout ce qui leur nuit en terme de paroles ou d'actes. Il est Tout-Puissant et Omniscient. Et que la Prière et le Salut d'Allah soient sur notre Prophète Mohammad ainsi que sur sa famille et ses compagnons.

[1]Une conviction erronée selon laquelle certains versets coraniques portent bonheur et empêchent le mal

Louange à Allah Seul, et que la Prière et le Salut soient sur le Messager d'Allah ainsi que sur sa famille et ses compagnons.

Après ce préambule:

J'ai pris connaissance d'un imprimé que certains distribuent par ignorance ou dans une mauvaise intention. L'auteur en question commence en citant cette Parole d'Allah (Exalté soit-Il): {Tout au contraire, adore Allah seul et sois du nombre des reconnaissants}[2]. Ensuite il cite d'autres versets, puis il dit: "Prenez soin de diffuser ces versets afin qu'ils vous procurent le bien, la réussite, le profit et le succès". Par la suite, il affirme que ces versets ont été distribués dans le monde entier, et que celui qui en prendra soin en tirera un gain considérable, alors que celui qui les négligera sera frappé par certains malheurs. Enfin, il ajoute que les versets protègent des malheurs et procurent la guérison et le bien après quatre jours. Mais le fait est que cet imprimé n'a aucune validité, bien au contraire, il s'agit d'un mensonge, d'une imposture et d'une affirmation sans fondement. Le fait de croire qu'il peut apporter le bien et protéger des malheurs, et que celui qui en prendra soin en profitera alors que celui qui le négligera sera frappé par des calamités est une croyance erronée, qui se heurte à la foi et qui appelle à s'attacher affectivement à cet imprimé et à se détourner d'Allah (Exalté soit-Il).

C'est pour toutes ces raisons que j'ai jugé utile de mettre en garde les musulmans, de leur recommander de détruire cet imprimé là où ils le trouvent et d'informer leurs frères de son invalidité. Ils doivent leur expliquer que croire à ce qui y est écrit est contraire à la charia et se heurte à la croyance. Car c'est une croyance qui n'a aucune validité. Au contraire, c'est un mensonge à l'égard d'Allah et un appel à l'erreur. Cela ressemble à l'exhortation qui est attribuée au

[1] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 136
[2] Les groupes (Az-Zoumar) 39: Verset 66

serviteur de la chambre mortuaire du Prophète (ﷺ), dont nous avons déjà évoqué [1]l'invalidité et le caractère mensonger, qui n'a aucun lien avec la vérité, pas plus que ce que cet auteur prétend. Ces deux imprimés sont un énorme mensonge. Par conséquent, il est du devoir du musulman de faire attention à cela et d'en avertir les autres, conformément à ce qu'Allah (Gloire et Pureté à Lui) a dit: {Entraidez-vous dans l'accomplissement des bonnes œuvres et de la piété et ne vous entraidez pas dans le péché et la transgression}[2]. Il a dit aussi (Gloire et Pureté à Lui): {Les croyants et les croyantes sont alliés les uns des autres. Ils commandent le convenable, interdisent le blâmable}[3] jusqu'à la fin du verset.

Il est certain que ces deux imprimés relèvent de ce qui est blâmable et qu'il faut interdire. Il incombe aux responsables de trouver ceux qui les diffusent et de leur infliger une punition pour les réprimander, ainsi que leur semblables.

Nous prions Allah de nous accorder la réussite, ainsi qu'aux musulmans, dans l'assimilation de la religion et la persévérance dans son chemin, de nous protéger contre les égarements des épreuves et les mauvaises incitations du Diable. Nous Le prions également (Gloire et Pureté à Lui) d'étouffer les ennemis de l'Islam là où ils se trouvent, et qu'Il anéantisse leurs ruses. Il est Audient et Tout-Proche. Et que la Prière et le Salut d'Allah soient sur notre Prophète Mohammad ainsi que sur sa famille et ses compagnons.

---

[1] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 137

[2] La table servie (Al Mâ'ida) 5: Verset 2

[3] Le repentir (Al-Tawba) 9: Verset 71

[1]Exhortation Générale

A tous ceux qui le voient parmi les musulmans, puisse Allah nous conduire tous sur le chemin de Ses serviteurs croyants, et puisse-t-Il nous protéger du chemin de ceux qui encourent Sa colère et contre celui des égarés. Amen.

Que la Paix, la Miséricorde et les Bénédictions d'Allah soient sur vous. En ce qui suit:

Ce qui m'incite intervenir, c'est ma volonté de vous conseiller et de vous exhorter à craindre Allah, de vous inciter à faire ce qui vous est bénéfique dans la vie d'ici-bas et dans l'au-delà et de vous avertir contre ce qui peut vous nuire dans la vie d'ici-bas et dans l'au-delà, conformément à la Parole d'Allah (Gloire et Pureté à Lui), dans Son Noble Livre: {Entraidez-vous dans l'accomplissement des bonnes œuvres et de la piété et ne vous entraidez pas dans le péché et la transgression. Et craignez Allah, car Allah est, certes, dur en punition !}[2], et à Sa Parole (Exalté soit-Il): "Au Nom d'Allah le Tout-Miséricordieux, le Très-Miséricordieux" {Par le Temps ! L'homme est certes, en perdition, sauf ceux qui croient et accomplissent les bonnes œuvres, s'enjoignent mutuellement la vérité et s'enjoignent mutuellement l'endurance}[3]. Allah (Exalté soit-Il) nous a ordonné de nous entraider dans l'accomplissement des bonnes œuvres et de la piété. Il a prévenu contre l'entraide dans le péché et la transgression. Il a menacé d'un dur châtiment ceux qui ne suivent pas Son commandement. Allah (Exalté soit-Il) a indiqué dans ce verset court et important que les gens se divisent en deux catégories: celle des perdants et celle des gagnants. Il a montré que les gagnants sont ceux qui croient, qui accomplissent les bonnes œuvres et qui s'enjoignent mutuellement la vérité et l'endurance. Ainsi, ceux qui possèdent ces quatre caractéristiques sont les gagnants, qui acquièrent tous les bénéfices: le bonheur éternel, la puissance et le secours dans la vie d'ici-bas et dans l'au-delà. Alors que ceux qui n'ont pas une de ces caractéristiques voient leur bénéfice

[1] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 138
[2] La table servie (Al Mâ'ida) 5: Verset 2
[3] Le temps (Al-`Asr) 103: Verset 1-3

amoindri à la mesure de ce qu'il leur manque de cette caractéristique, et ils subiront la perdition, le malheur et la corruption à la mesure de [1]leur négligence, de leur inattention et de leur réticence à accomplir ce qui est nécessaire. Craignez donc Allah Ô serviteurs d'Allah, adoptez les caractéristiques des gagnants et enjoignez-vous mutuellement de les garder et méfiez-vous des caractéristiques des perdants et des œuvres des corrupteurs et entraidez-vous à vous en abstenir et à en avertir les gens. C'est ainsi que vous obtiendrez le secours, la sécurité et la bonne fin. Le Prophète (ﷺ) a dit: « "La vraie foi consiste à donner de bons conseils". - " Pour qui ?", demandèrent-ils. - "Pour l'amour d'Allah, de Son livre, de Son Envoyé, des imams et du commun des musulmans", répliqua-t-il ».

Les principales choses pour lesquelles il est obligatoire de se conseiller et de s'enjoindre mutuellement sont: L'exaltation du Livre d'Allah et de la Sunna de Son messager (ﷺ), s'y attacher et y appeler les gens en toute circonstance. Car il n'y a nullement de bonheur pour les serviteurs, ni de guidance ni de secours dans la vie d'ici-bas et dans l'au-delà que par la glorification du Livre d'Allah et de la Sunna de Son Prophète digne de confiance (ﷺ), dans la croyance, les paroles et les actes, en étant intègre, patient et endurant en cela jusqu'à la mort. Car Allah (Gloire et Pureté à Lui) a ordonné à Ses serviteurs de Lui obéir et d'obéir à Son Messager. Il a rendu tous les biens dépendants de cette obéissance, et Il a menacé de différentes sortes de châtiments et de disgrâce dans la vie d'ici-bas et dans l'au-delà ceux qui Lui désobéissent ainsi qu'à Son Messager. Allah (Exalté soit-Il) dit: {Dis: « Obéissez à Allah et obéissez au messager. S'ils se détournent,...il [le messager] n'est alors responsable que de ce dont il est chargé; et vous assumez ce dont vous êtes chargés. Et si vous lui obéissez, vous serez bien guidés ». Et il n'incombe au messager que de transmettre explicitement (son message)}[2]. Et Il dit (Exalté soit-Il): {Et voici un Livre (le Coran) béni que

[1] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 139
[2] La lumière (An-Noûr) 24: Verset 54

Nous avons fait descendre - suivez-le donc et soyez pieux, afin de recevoir la miséricorde -}[1].

Et Il dit (Exalté soit-Il): {Que ceux, donc, qui s'opposent à son commandement prennent garde qu'une épreuve ne les atteigne, ou que ne les atteigne un châtiment douloureux}[2]. Allah (Exalté soit-Il) a dit: [3] {Tels sont les ordres d'Allah. Et quiconque obéit à Allah et à Son messager, Il le fera entrer dans les Jardins sous lesquels coulent les ruisseaux, pour y demeurer éternellement. Et voilà la grande réussite. Et quiconque désobéit à Allah et à Son messager, et transgresse Ses ordres, Il le fera entrer au Feu pour y demeurer éternellement. Et celui-là aura un châtiment avilissant}[4].

Dans ces versets sans équivoque, on retrouve l'ordre d'obéir à Allah et à Son Messager, l'incitation à suivre Son Livre clair, le rappel que la guidance, la miséricorde et l'accès au paradis dépendent de l'obéissance à Allah et à Son Messager (ﷺ) et le fait que l'égarement et le châtiment avilissant sont liés à la désobéissance à Allah et à Son Messager. Veillez, Ô musulmans, à la mise en garde d'Allah et œuvrez selon ce qu'Il vous a ordonné en toute fidélité, sincérité, espérance et crainte. C'est ainsi que vous obtiendrez tout le bien et que vous serez indemnes de tout malheur dans la vie d'ici-bas et dans l'au-delà.

Le fait de recourir à l'arbitrage de la charia, de se satisfaire de son jugement, de s'enjoindre mutuellement de procéder ainsi et de s'abstenir fermement de recourir à ce qui s'y oppose constituent les meilleures voies de l'obéissance à Allah et à Son Messager (ﷺ), conformément à ce qu'Allah (Exalté soit-Il) a dit: {Non !... Par ton Seigneur ! Ils ne seront pas croyants aussi longtemps qu'ils ne t'auront demandé de juger de leurs disputes et qu'ils n'auront éprouvé nulle angoisse pour ce que tu auras décidé, et qu'ils se soumettent complètement [à ta

---

[1] Les bestiaux (Al-'An'âm) 6: Verset 155
[2] La lumière (An-Noûr) 24: Verset 63
[3] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 140
[4] Les femmes (An-Nisâ')' 4: Versets 13-14

sentence]}[1]. Dans ce verset, Allah (Gloire et Pureté à Lui) a juré que Ses serviteurs ne seraient pas croyants tant qu'ils n'auraient pas demandé au Prophète (ﷺ) de juger de leurs disputes, et tant qu'ils ne se contenteraient pas de son jugement en toute satisfaction et abdication, sans contrainte ni angoisse. Ceci concerne tous les problèmes touchant à la religion et à la vie. Car le Prophète (ﷺ) est celui dont le jugement est valable de son vivant et par sa sunna après sa mort. Celui qui s'en détourne ou ne s'en satisfait pas n'a aucune foi. Allah (Exalté soit-Il) a dit: {Sur toutes vos divergences, le jugement appartient à Allah}[2]. Car Allah (Gloire et Pureté à Lui) est le Seul arbitre entre les gens dans leurs divergence dans cette vie, à travers ce qu'Il a révélé à Son Messager (ﷺ) dans le Coran et la Sunna. Le Jour de la Résurrection, Il jugera entre eux Lui-même (Exalté soit-Il).

Il a dit [3] (Exalté soit-Il): {Ô les croyants ! Obéissez à Allah, et obéissez au Messager et à ceux d'entre vous qui détiennent le commandement. Puis, si vous vous disputez en quoi que ce soit, renvoyez-le à Allah et au Messager, si vous croyez en Allah et au Jour dernier. Ce sera bien mieux et de meilleure interprétation (et aboutissement)}[4]. Dans ce verset, Allah (Gloire et Pureté à Lui) ordonne [à Ses serviteurs] de Lui obéir et d'obéir à Son Messager (ﷺ), étant donné que c'est en cela que réside le bien et le bonheur dans la vie d'ici-bas et dans l'au-delà et le refuge face au châtiment d'Allah au Jour de la Résurrection. Allah ordonne également d'obéir à ceux qui détiennent le commandement par extension à l'obéissance due à Allah et à Son Messager (ﷺ), sans répéter le verbe [obéissez], car l'obéissance est due à ceux qui détiennent le commandement dans ce qui est conforme aux commandements d'Allah et de Son Messager. Quant à ce qui relèverait de la désobéissance à Allah et à Son Messager, il n'est pas permis à quiconque d'y obéir, quelle que soit la situation, conformément au hadith du Prophète (ﷺ): « Point d'obéissance que pour

---

[1] Les femmes (An-Nisâ')' 4: Verset 65
[2] La consultation (Ach-Choûrâ) 42: Verset 10
[3] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 141
[4] Les femmes (An-Nisâ')' 4: Verset 59

accomplir des actions louables ». Le Prophète (ﷺ) a dit: « Point d'obéissance à une créature qui vous incite à désobéir au Créateur ».

Puis, Allah (Gloire et Pureté à Lui) a ordonné à Ses serviteurs de soumettre le sujet de leurs disputes au jugement d'Allah et de Son Messager. Allah (Exalté soit-Il) dit alors: {Puis, si vous vous disputez en quoi que ce soit, renvoyez-le à Allah et au Messager}[1]. Le fait de soumettre son problème au jugement d'Allah signifie le confronter au Noble Livre, et le soumettre au Messager revient à le lui exposer de son vivant (ﷺ) et à le confronter à sa Sunna après sa mort. Par la suite, Allah (Gloire et Pureté à Lui) dit: {Ce sera bien mieux et de meilleure interprétation (et aboutissement)}[2]. Allah attire l'attention de Ses serviteurs sur l'intérêt de soumettre tous leurs problèmes à Son jugement ainsi qu'à celui de Son Messager, parce que cela est bénéfique pour eux dans l'immédiat et dans l'avenir. Prenez donc soin qu'Allah vous fasse miséricorde, et attachez-vous à Son Livre et à la Sunna de Son Messager (ﷺ), afin d'avoir une vie heureuse et le bonheur éternel. Allah (Gloire et Pureté à Lui) a dit: {Quiconque, mâle ou femelle, fait une bonne œuvre tout en étant croyant, Nous lui ferons vivre une bonne vie. Et Nous les récompenserons, certes, en fonction des meilleures de leurs actions}[3].

Certes, [4]l'un des pires péchés et des plus grands actes blâmables est de prendre autre chose que la charia d'Allah comme arbitre, tels que les lois et les systèmes des Hommes, les traditions ancestrales, les interventions des devins, des magiciens et des astrologues auxquels beaucoup de gens recourent de nos jours et dont ils se satisfont à la place de la charia d'Allah, qu'Il a révélée à Son Messager (ﷺ). Il n'y a pas de doute que ceci constitue une grande hypocrisie et une preuve de mécréance, de perversité et d'injustice. C'est là une pratique digne de l'Epoque de l'Ignorance, que le Coran a abolie et contre laquelle le Messager (ﷺ) a mis en garde les hommes. Allah (Exalté soit-Il) a dit: {N'as-tu pas vu

[1] Les femmes (An-Nisâ')' 4: Verset 59
[2] Les femmes (An-Nisâ')' 4: Verset 59
[3] Les abeilles (An-Nahl) 16: Verset 97
[4] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 142

ceux qui prétendent croire à ce qu'on a fait descendre vers toi [prophète] et à ce qu'on a fait descendre avant toi ? Ils veulent prendre pour juge le Tâgût, alors que c'est en lui qu'on leur a commandé de ne pas croire. Mais le Diable veut les égarer très loin, dans l'égarement. Et lorsqu'on leur dit: « Venez vers ce qu'Allah a fait descendre et vers le Messager », tu vois les hypocrites s'écarter loin de toi}[1]. Allah (Exalté soit-Il) a dit: {Juge alors parmi eux d'après ce qu'Allah a fait descendre. Ne suis pas leurs passions, et prends garde qu'ils ne tentent de t'éloigner d'une partie de ce qu'Allah t'a révélé. Et puis, s'ils refusent (le jugement révélé) sache qu'Allah veut les affliger [ici-bas] pour une partie de leurs péchés. Beaucoup de gens, certes, sont des pervers. Est-ce donc le jugement du temps de l'Ignorance qu'ils cherchent ? Qu'y a-t-il de meilleur qu'Allah, en matière de jugement pour des gens qui ont une foi ferme ?}[2]. Allah (Exalté soit-Il) a dit également: {Et ceux qui ne jugent pas d'après ce qu'Allah a fait descendre, les voilà les mécréants}[3]. {Et ceux qui ne jugent pas d'après ce qu'Allah a fait descendre, ceux-là sont des injustes}[4]. {Ceux qui ne jugent pas d'après ce qu'Allah a fait descendre, ceux-là sont les pervers}[5]. Ceci est un avertissement rigoureux de la part d'Allah (Gloire et Pureté à Lui) à tous les serviteurs, afin qu'ils ne se détournent pas de Son Livre ni de la Sunna de Son Messager (ﷺ) et qu'ils ne prennent pas d'autres lois [6]pour arbitres. C'est également un jugement explicite de la part d'Allah pour ceux qui jugent en recourant à d'autres lois que Sa charia, au risque de devenir mécréants, injustes et pervers. De plus, Allah les considère comme des personnes hypocrites proches des gens de l'Epoque de l'Ignorance. Prenez donc garde, Ô musulmans, à l'avertissement d'Allah, recourez à l'arbitrage de Sa charia en toute chose, abstenez-vous de tout ce qui s'y oppose, enjoignez-vous mutuellement de vous en abstenir et manifestez de l'animosité à l'encontre de ceux qui se détournent de la charia d'Allah, de ceux qui la sous-estiment, et de ceux qui la ridiculisent et

[1] Les femmes (An-Nisâ')' 4: Versets 60-61
[2] La table servie (Al Mâ'ida) 5: Versets 49-50
[3] La table servie (Al Mâ'ida) 5: Verset 44
[4] La table servie (Al Mâ'ida) 5: Verset 45
[5] La table servie (Al Mâ'ida) 5: Verset 47
[6] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 143

qui recourent facilement à d'autres lois dans leurs jugements. Cela afin que vous réussissiez, que vous obteniez l'Honneur d'Allah et que vous échappiez à Son châtiment, en exécutant ce qu'Il vous a imposé ; à savoir obéir à Ses Alliés, qui jugent par Sa charia et qui se satisfont de Son Livre et de la Sunna de Son Messager (ﷺ) éprouver de l'inimitié envers Ses ennemis qui dévient de Sa charia et qui se détournent de Son Livre et de la Sunna de Son Messager (ﷺ).

C'est Allah que nous implorons pour qu'Il nous guide tous vers Son droit chemin, pour qu'Il nous préserve tous d'imiter les mécréants et les hypocrites, et pour qu'Il fasse triompher Sa religion et anéantisse Ses ennemis. Il est Omniscient. Et que la Prière d'Allah soit sur Son serviteur et Messager Mohammad ainsi que sur sa famille et ses compagnons jusqu'au Jour du Jugement Dernier.

[1]Conseil adressé à tous les musulmans

De `Abd-Al-`Azîz ibn `Abd-Allah ibn Bâz aux musulmans qui le liront. Qu'Allah m'accorde ainsi qu'à eux la possibilité d'emprunter la voie de Ses serviteurs croyants et me préserve ainsi qu'eux d'emprunter la voie de ceux qui méritent Sa colère et de ceux qui se sont égarés.

Que la paix, la miséricorde et les bénédictions d'Allah soient sur vous. Je fais ceci dans un esprit de conseil et de rappel, conformément aux versets suivants: {Et rappelle; car le rappel profite aux croyants}[2], {Entraidez-vous dans l'accomplissement des bonnes œuvres et de la piété et ne vous entraidez pas dans le péché et la transgression}[3]. Au nom d'Allah le Tout-Miséricordieux, le Très-Miséricordieux {Par le Temps ! L'homme est certes, en perdition, sauf ceux qui croient et accomplissent les bonnes œuvres, s'enjoignent mutuellement la vérité et s'enjoignent mutuellement l'endurance}[4]. Selon cette parole du Prophète (ﷺ): « La vraie foi consiste à tenir bon conseil". - "A qui ?", demandèrent-ils. - "Par amour pour Allah, pour Son livre, pour Son envoyé, pour les Imams et pour le commun des musulmans", leur répondit-il ». Ce hadith est rapporté par Mouslim.

Ces versets évidents et ce hadith démontrent explicitement la légitimité de se rappeler les prescriptions d'Allah les uns aux autres, de se conseiller les uns les autres, de se recommander mutuellement le bien et d'y inciter les autres, car ceci est profitable aux musulmans. Par conséquent, apprend à l'ignorant, guide l'égaré, attire l'attention de l'inattentif, rappelle à celui qui oublie et encourage le savant.

[5]Exercer son savoir et réaliser de nombreux autres intérêts.

---

[1] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 144
[2] Qui éparpillent (Adh-Dhâriyât) 51: Verset 55
[3] La table servie (Al Mâ'ida) 5: Verset 2
[4] Le temps (Al-`Asr) 103: Versets 1-3
[5] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 145

Allah, l'Exalté, a certes crée la Création pour qu'elle L'adore et Lui obéisse, et a envoyé les messagers pour rappeler, annoncer et avertir, comme Allah, l'Exalté, l'a dit: {Je n'ai créé les djinns et les hommes que pour qu'ils M'adorent}[1]. Et Il a aussi dit: {Obéissez à Allah et obéissez au Messager et si vous vous détournez... il n'incombe à Notre messager que de transmettre en clair (son message)}[2]. Allah, l'Exalté, a dit également: {en tant que messagers, annonciateurs et avertisseurs, afin qu'après la venue des messagers il n'y eût pour les gens point d'argument devant Allah}[3]. Et Il a dit: {Eh bien, rappelle ! Tu n'es qu'un rappeleur}[4].

Chaque personne dotée d'un savoir doit en faire part aux gens ; les conseiller pour l'amour d'Allah et le diffuser dans la mesure du possible. Ceci s'inscrit dans le cadre du devoir de la communication et de la prédication, à l'instar des nobles messagers, que la paix soit sur eux. Cela afin d'éviter de tomber dans le péché de la dissimulation du savoir, pour lequel Allah a prévu un châtiment, comme ceci figure dans le Saint Coran et comme Allah, l'Exalté, l'a dit: {Certes ceux qui cachent ce que Nous avons fait descendre en fait de preuves et de guide après l'exposé que Nous en avons fait aux gens, dans le Livre, voilà ceux qu'Allah maudit et que les maudisseurs maudissent}[5]. Dans un hadith authentique, le Prophète (ﷺ), a dit « Quiconque montre à autrui la voie vers une bonne action, aura une récompense équivalente à celle de la personne qui aura fait cette bonne action ». Il (ﷺ) a dit: « Quiconque appelle à la bonne direction aura une récompense équivalente à celle de ceux qui le suivront, sans que celle de ceux-ci ne soit diminuée. Et quiconque appelle à l'égarement, se verra chargé d'un péché équivalent à celui de ceux qui le suivront, sans que leur péché ne soit toutefois diminué ». Ces deux hadiths ont été rapportés par Mouslim dans son Sahîh.

[1] Qui éparpillent (Adh-Dhâriyât) 51: Verset 56
[2] La grande perte (At-Taghâboun) 64: Verset 12
[3] Les femmes (An-Nisâ')' 4: Verset 165
[4] L'enveloppante (Al-Ghâchiya) 88: Verset 21
[5] La vache (Al-Baqara) 2: Verset 159

Après avoir pris connaissance de ce qui précède, je vous recommande ainsi qu'à moi-même de craindre Allah, L'Exalté, en secret et en public, dans les moments de malheur comme dans les moments de bonheur. Telle est la recommandation d'Allah et celle [1]de Son Messager (ﷺ) Comme Allah, l'Exalté, l'a dit: {"Craignez Allah !" Voilà ce que Nous avons enjoint à ceux auxquels avant vous le Livre fut donné, tout comme à vous-mêmes}[2]. Le Prophète (ﷺ) disait dans ses sermons : « Je vous recommande, dit-il, de craindre Allah, et d'obéir au détenteur du pouvoir ». La crainte d'Allah est un terme général qui englobe tout le bien, ce qui signifie en réalité accomplir ce qu'Allah a donné l'ordre de faire, éviter ce qu'Allah a prohibé, avec la plus grande sincérité et par amour pour Lui, par volonté d'obtenir Sa rétribution et par crainte de Son châtiment. Allah a donné l'ordre à Ses serviteurs de Le craindre et leur a promis, pour cette crainte, de leur faciliter les choses, de dissiper les malheurs qui les frappent, de leur faciliter leur subsistance, de leur pardonner les mauvaises actions et de leur accorder le paradis. Allah, l'Exalté, dit: {Ô hommes ! Craignez votre Seigneur. Le séisme [qui précédera] l'Heure est une chose terrible}[3]. Allah, l'Exalté, a dit: {Ô vous qui avez cru ! Craignez Allah. Que chaque âme voit bien ce qu'elle a avancé pour demain. Et craignez Allah, car Allah est Parfaitement Connaisseur de ce que vous faites}[4]. Allah, l'Exalté, a dit également: {Et quiconque craint Allah, Il Lui donnera une issue favorable}[5], {et lui accordera Ses dons par (des moyens) sur lesquels il ne comptait pas}[6]. Allah, l'Exalté, a dit de même: {Les pieux auront auprès de leur Seigneur les Jardins du délice}[7]. {Quiconque craint Allah cependant, Il lui efface ses fautes et lui accorde une grosse récompense}[8]. Il est, en fait, plusieurs versets qui traitent de ce sujet.

[1] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 146
[2] Les femmes (An-Nisâ')' 4: Verset 131
[3] Le Pèlerinage (Al-Hajj) 22: Verset 1
[4] L'exode (Al-Hachr) 59: Verset 18
[5] Le divorce (At-Talâq) 65: Verset 2
[6] Le divorce (At-Talâq) 65: Verset 3
[7] La plume (Al-Qalam) 68: Verset 34
[8] Le divorce (At-Talâq) 65: Verset 5

Ô communauté des musulmans, faites preuve de vigilance envers Allah, l'Exalté, hâtez-vous de Le craindre dans toutes les situations, jugez-vous vous-mêmes pour toutes vos paroles, vos actions et vos échanges. Faites ce qui est acceptable dans la charia et évitez de faire ce qu'elle prohibe, même si cela peut vous apporter beaucoup de profits ici-bas. Certes ce qui se trouve chez Allah est meilleur et éternel. Celui qui abandonne une chose par crainte d'Allah, [1]Allah le récompensera par une chose meilleure. Lorsque les Serviteurs font preuve de vigilance envers Allah, l'Exalté, et Le craignent en obéissant à Ses ordres et en évitant ce qu'Il a prohibé, Allah leur accorde ce qu'Il a réservé à cette piété, à savoir, la dignité, le succès, une grande subsistance, une issue aux difficultés, le bonheur et le salut dans la vie d'ici-bas et celle de l'au-delà.

Nulle personne dotée de raison et d'un minimum de clairvoyance n'ignore que ce qui frappe la majorité des musulmans, à savoir, l'endurcissement du cœur, le renoncement à la vie de l'au-delà, le refus de faire ce qui est nécessaire pour obtenir le salut, l'engouement pour la vie d'ici-bas et les moyens déployés avec intérêt et avidité pour en jouir, sans distinguer entre ce qui est licite et ce qui ne l'est pas, le penchant de la plupart d'entre eux pour les plaisirs, pour les différentes formes de distraction et de divertissement, ne sont dus qu'à l'éloignement volontaire des cœurs qui se sont détournés de la vie de l'au-delà, de l'amour et de l'invocation d'Allah, de la méditation sur Ses grâces et bienfaits et sur Ses signes manifestes et latents. La majorité d'entre eux ne se préparent pas pour la rencontre avec Allah, ils ne se rappellent pas qu'ils se tiendront un jour devant Lui et qu'après cette situation grave, ils iront soit au paradis soit en enfer.

Ô communauté des musulmans, faites attention et repentez-vous, approfondissez vos connaissances religieuses, empressez-vous d'accomplir les ordres qu'Allah vous a prescrits, évitez ce qu'Allah vous a prohibé pour obtenir dignité, sécurité, guidance et bonheur dans la vie d'ici-bas et celle de l'au-delà. Prenez garde de vous laisser submerger par la vie d'ici-bas et de la préférer à la vie de l'au-delà,

---

[1] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 147

car ceci n'est digne que des ennemis d'Allah et des vôtres, les mécréants et les hypocrites, et est l'une des plus grandes causes qui attirent le châtiment dans la vie d'ici-bas et celle de l'au-delà comme Allah, l'Exalté, l'a dit en décrivant Ses ennemis: {Ces gens-là aiment [la vie] éphémère (la vie sur terre) et laissent derrière eux un jour bien lourd [le Jour du Jugement]}[1]. Et Il a dit: {Que leurs biens et leurs enfants ne t'émerveillent point ! Allah ne veut par-là que les châtier dans la vie présente, et que (les voir) rendre péniblement l'âme en état de mécréance}[2].

[3]Vous n'avez pas été créé pour jouir de la vie d'ici-bas mais de celle de l'au-delà et vous avez reçu l'ordre de "vous ravitailler en bonnes actions" pour cette dernière. La vie d'ici-bas a été créée pour vous, afin que vous en usiez pour adorer Allah, l'Exalté, Qui vous a créé, afin que vous vous prépariez à Sa rencontre, que vous méritiez Sa grâce et Sa générosité et que vous méritiez de vivre à Ses côtés dans les Jardins du délice. Il serait laid pour une personne dotée de raison de se détourner de l'adoration de Son Créateur et Educateur et de la grâce qu'Il lui a réservée, et de lui préférer ses passions animales et l'avidité pour les plaisirs éphémères de la vie terrestre, alors qu'Allah lui garantit ce qui est meilleur et lui assure une meilleure fin dans la vie de ce bas-monde et celle de l'au-delà.

Le musulman doit se méfier de se laisser fourvoyer par la plupart et de dire: "Les gens font ceci, ont l'habitude de faire cela, je suis avec eux". Ceci est une grande calamité, qui a auparavant entraîné la damnation de la majorité de ceux qui ont vécu jadis. Cependant, vous, Personne raisonnable, vous devez vous regarder vous-même, faire un retour sur vous-même, tenir à la vérité même si les gens s'en détournent, éviter ce qu'Allah a prohibé même si les gens le font, car la vérité mérite davantage d'être observée comme Allah, l'Exalté, l'a dit: {Et si tu obéis à la majorité de ceux qui sont sur la terre, ils t'égareront du sentier

[1] L'homme (Al-'Insân) 76: Verset 27
[2] Le repentir (Al-Tawba) 9: Verset 55
[3] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 148

d'Allah}[1], {Et la plupart des gens ne sont pas croyants malgré ton désir ardent}[2]. Certains des prédécesseurs, qu'Allah leur fasse miséricorde, disent: "Ne tournez pas le dos à la vérité pour le motif que seul un petit nombre de gens la suivent et ne vous laissez pas abuser par le faux parce que le plus grand nombre s'y livrent".

Je suis heureux d'achever ce conseil par ces cinq points qui contiennent tout le bien. **Le premier:** la sincérité vouée exclusivement à Allah dans tous les moyens de nous rapprocher de Lui, qu'ils soient verbaux ou pratiques, la nécessité de se méfier du polythéisme sous toutes ses formes, première obligation qui passe avant toutes les autres.

[3]Le plus important est l'attestation qu'il n'y a aucune autre divinité qu'Allah. Aucune action ni parole des serviteurs n'est valable sans que ce précepte soit correct et intègre, comme Allah, l'Exalté, l'a dit: {En effet, il t'a été révélé, ainsi qu'à ceux qui t'ont précédé: « Si tu donnes des associés à Allah, ton œuvre sera certes vaine; et tu seras très certainement du nombre des perdants »}[4].

Le deuxième point: s'instruire dans le Coran et la Sunna du Prophète (ﷺ) y tenir, interroger les oulémas au sujet de tout ce qui vous est incompréhensible dans la religion. Ceci est d'ailleurs une obligation pour chaque musulman, qui n'a pas le choix entre "prendre ou laisser", qui ne peut obéir à son avis ou à ses passions sans savoir ni clairvoyance. Ceci est la signification de "J'atteste que Mohammad est le Messager d'Allah." (ﷺ). Cette déclaration impose au serviteur de croire en Mohammad (ﷺ) qui est véritablement le messager d'Allah, de s'attacher et de croire à ce qui lui a été révélé et ce qu'il dit, de n'adorer Allah l'Exalté que par ce qu'Il a prescrit par le biais de Son messager, (ﷺ), comme l'Exalté l'a dit: {Dis: "Si vous aimez vraiment Allah, suivez-moi, Allah vous

---

[1] Les bestiaux (Al-'An'âm) 6: Verset 116
[2] et Joseph (Yoûsouf) 12: Verset 103
[3] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 149
[4] Les groupes (Az-Zoumar) 39: Verset 65

aimera alors et vous pardonnera}[1]. Allah (l'Exalté) a dit: {Prenez ce que le Messager vous donne; et ce qu'il vous interdit, abstenez-vous en}[2]. Le Prophète (ﷺ) a dit: « Celui qui innovera dans notre religion des choses qui n'en font pas partie, qu'on le lui rejette ». Rapporté par Al-Boukhârî et Mouslim. Il (ﷺ) a dit également: « Tout acte non conforme à nos enseignements est à rejeter ». Rapporté par Mouslim dans son Sahîh. Celui qui se détourne du Coran et de la Sunna, suit donc ses passions, désobéit à Son Seigneur et mérite l'abomination et le châtiment comme Allah, l'Exalté, l'a dit: {Mais s'ils ne te répondent pas, sache alors que c'est seulement leurs passions qu'ils suivent. Et qui est plus égaré que celui qui suit sa passion sans une guidée d'Allah ?}[3].

[4]Allah, l'Exalté, décrit les mécréants comme suit: {Ils ne suivent que la conjecture et les passions de (leurs) âmes, alors que la guidée leur est venue de leur Seigneur}[5]. Suivre la passion, qu'Allah nous en préserve, voile la lumière du cœur et détourne de la vérité, comme Allah, l'Exalté, l'a dit: "Méfiez-vous, qu'Allah vous fasse miséricorde, de suivre la passion et de tourner le dos à la guidance. Vous devez tenir à la vérité et y appeler, vous devez vous méfier de celui qui la contredit afin de gagner les biens de la vie de ce bas-monde et de celle de l'au-delà.

Troisième point: accomplir les cinq prières en commun et les observer régulièrement figurent parmi les obligations primordiales et les plus importantes après l'attestation de foi. Ceci constitue le pilier de la religion et le deuxième élément de base de l'Islam. C'est le premier acte dont le Serviteur devra rendre compte le jour de la Résurrection. Celui qui observe régulièrement la prière aura observé sa religion ; celui qui la délaisse aura abandonné l'Islam. Quel plus grand malheur sera le sien et quelle pire fin serait la sienne, le jour où il se tiendra devant Allah. Vous devez donc, qu'Allah vous fasse miséricorde,

[1] La famille d'Imran ('Al –'Imrân) 3: Verset 31
[2] L'exode (Al-Hachr) 59: Verset 7
[3] Le récit (Al-Qasas) 28: Verset 50
[4] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 150
[5] L'étoile (An-Najm) 53: Verset 23

l'observer et vous la recommander les uns les autres et devez désapprouver celui qui ne l'accomplit pas et la délaisse. Ceci se loge à l'enseigne de la coopération pour la bienfaisance et la piété. D'après le Prophète (ﷺ) : « Le pacte qu'il y a entre nous et eux, c'est la prière, et celui qui la délaisse aura certes mécru ». Rapporté par l'imam 'Ahmad et les auteurs des Sounans, en citant de bons narrateurs. Le Prophète (ﷺ) a dit: « Entre l'homme, la mécréance et le polythéisme, il y a l'abandon de la prière ». Rapporté par Mouslim dans son Sahîh. Le Prophète (ﷺ) a dit: « Quiconque parmi vous s'aperçoit de quelque chose de répréhensible, qu'il la redresse de la main ; s'il ne le peut pas, que ce soit de sa langue ; s'il ne le peut pas toujours, que ce soit de son cœur. Or, cette dernière attitude constitue le degré le plus faible de la foi ».[1]Rapporté par Mouslim dans son Sahîh.

Le quatrième point: accorder de l'intérêt à la Zakât et veiller à s'en acquitter selon la prescription divine, car il est le troisième pilier de l'Islam. Chaque musulman apte à accomplir les obligations religieuses doit recenser tous ses biens, les calculer et en déduire la Zakât, à chaque fois qu'une année lunaire s'écoule et si ces biens ont atteint le Nissâb. Le musulman doit le faire de bonne volonté dans l'intention d'obéir aux ordres d'Allah, de Le remercier pour Ses grâces, d'être bienfaisant envers les serviteurs d'Allah. Lorsque le musulman se conforme à cette conduite, Allah double sa rétribution, compense ce qu'il a dépensé, bénit le reste de ses biens, le bénit et le purifie, comme Allah (Exalté soit-Il) l'a dit: {Prélève de leurs biens une Sadaqa par laquelle tu les purifies et les bénis}[2]. Lorsque le musulman lésine sur la Zakât et la néglige, Allah est en colère contre lui, Ôte la bénédiction de ses biens, jette sur lui toutes les causes de la ruine et de la dépense déraisonnable, et le torturera avec ces biens le jour de la Résurrection, comme Allah, l'Exalté, l'a dit: Le repentir (Al-Tawba) 9: Verset 34 {A ceux qui thésaurisent l'or et l'argent et ne les dépensent pas dans le sentier d'Allah, annonce un châtiment douloureux}. Tout bien, dont la Zakât

[1] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 151
[2] Le repentir (Al-Tawba) 9: Verset 103

n'est pas prélevée, est considéré comme un bien thésaurisé et son propriétaire en sera châtié le jour de la Résurrection, qu'Allah nous en préserve ainsi que vous.

Concernant les autres musulmans qui sont déchargés de toute obligation religieuse, tels que les enfants et les aliénés, leur tuteur doit prélever la Zakât des biens de ce musulman, à chaque fois qu'une année lunaire s'écoule, vu l'ensemble des preuves tirées du Coran et de la Sunna qui démontrent l'obligation de prélever la Zakât des biens du musulman, que celui-ci soit apte à accomplir les obligations religieuses ou non.

Le cinquième point: tout musulman, femme ou homme, apte à accomplir les obligations religieuses [1]doit obéir à tous les ordres donnés par Allah et Son messager, tels que le jeûne du mois de Ramadan, l'accomplissement du pèlerinage à La Mecque, tant qu'il en est capable, ainsi que toutes les prescriptions d'Allah et de Son Messager. Il doit prendre en haute considération les limites sacrées d'Allah, méditer sur la raison pour laquelle il a été créé et sur ce qu'il a eu l'ordre d'accomplir. Il doit constamment se juger lui-même ; s'il a exécuté ce qu'Allah lui a imposé de faire, qu'il se réjouisse, loue Allah et implore de Lui la constance et qu'il se méfie de l'arrogance, de la vanité et d'affirmer sa propre honorabilité.

Si par contre, il a manqué aux ordres d'Allah ou commis des actes prohibés par Lui, qu'il se hâte de se repentir sincèrement, de regretter et de se conformer aux ordres d'Allah. Qu'il multiplie les invocations, les demandes de pardon et les supplications adressées à Allah, l'Exalté, qu'il lui demande de lui accorder la possibilité de se repentir des péchés passés et de dire et de faire ce qui est bon. Une fois que cette grâce est accordée au serviteur, elle devient la source de son bonheur et de son salut dans la vie d'ici-bas et celle de l'au-delà. Cependant, s'il est inattentif à lui-même et obéit à ses passions et ses désirs et qu'il refuse de se préparer pour la vie de l'au-delà, ceci devient la cause de sa perte et la preuve de son égarement. Que chacun de vous soit donc attentif à lui-même, qu'il se juge

[1] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 152

lui-même, qu'il cherche ses défauts car il trouvera ce qui l'attristera, l'occupera et le désintéressera des autres. Ce qui fera naître dans son âme une soumission et une humilité à l'égard d'Allah et qui le poussera à demander Son pardon.

Cet examen de conscience, cette humilité et cette résignation à Allah est la cause du bonheur, du succès et de la dignité dans la vie de ce bas-monde et de celle de l'au-delà.

Chaque musulman doit savoir que la santé, tout bienfait, toute haute dignité, tout bien-être sont une grâce et un bienfait de la part d'Allah, l'Exalté. Il doit savoir également que toute maladie, tout malheur, la pauvreté, le manque de ressources, l'adversité d'un ennemi et autres sont causés par ses péchés et sa désobéissance.

Tous les châtiments et toutes les douleurs ont pour cause la désobéissance à Allah et la négligence de ce qui est dû à Son égard, comme Allah, l'Exalté, [1]le dit: {Tout malheur qui vous atteint est dû à ce que vos mains ont acquis. Et Il pardonne beaucoup}[2]. Et Il a dit: {La corruption est apparue sur la terre et dans la mer à cause de ce que les gens ont accompli de leurs propres mains; afin qu' [Allah] leur fasse goûter une partie de ce qu'ils ont œuvré; peut-être reviendront-ils (vers Allah)}[3].

Craignez Allah, serviteurs d'Allah, prenez en haute considération Ses ordres et Ses prohibitions, empressez-vous de vous repentir de tous les péchés, comptez seulement sur Lui, remettez-vous à Lui, car Il est le Créateur de la Création, Celui qui subvient à la subsistance de tous, le Maître du destin de chacun. Nul ne peut pour soi ni bien ni mal, nul ne peut se donner la mort, la vie ou se faire ressusciter.

[1] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 153
[2] La consultation (Ach-Choûrâ) 42: Verset 30
[3] Les romains (Ar-Roûm) 30: Verset 41

Privilégiez, qu'Allah vous fasse miséricorde, les devoirs dus à Allah et à Son messager et faites les prévaloir sur ceux dus à quiconque d'autre et sur l'obéissance à toute personne. Recommandez-vous les uns aux autres de faire le bien et interdisez-vous mutuellement de faire ce qui est répréhensible, conjecturez du bien d'Allah, invoquez-Le et demandez-Lui le pardon fréquemment. Entraidez-vous dans la bienfaisance et la piété et ne vous entraidez pas dans le péché et la transgression. Ayez autorité sur les faibles d'esprit et obligez-les à accomplir ce qu'Allah leur a ordonné de faire. Alliez-vous aux serviteurs proches d'Allah et témoignez de l'hostilité aux ennemis d'Allah. Patientez et conseillez la patience aux autres jusqu'à ce que vous rencontriez votre Seigneur et que vous jouissiez du bonheur, de la dignité, de la puissance et d'un haut rang dans les Jardins du délice.

C'est Allah que nous implorons pour nous accorder ainsi que vous d'accomplir ce qui Le satisfait, d'assainir nos cœurs et de les emplir de Sa crainte ainsi que d'amour et d'humilité pour Lui, de nous permettre de conseiller pour Lui Ses serviteurs, de nous préserver ainsi que vous de nos propres maux et de nos mauvaises actions, d'agréer ceux qui nous gouvernent et tous ceux qui gouvernent les musulmans. Cela pour obtenir Sa satisfaction, pour faire triompher le juste et venir à bout du faux, de nous préserver tous de l'égarement des Tentations. Il est le Maître et le Seul qui puisse nous accorder tout cela. Que la paix, la miséricorde et les bénédictions d'Allah soient sur vous. Prière et salut d'Allah sur notre Prophète Mohammad ainsi que sur sa famille et ses compagnons.

.

[1]Conseil et directive

Il n'y a aucun doute, pour celui qui est doté d'une saine intelligence, que les communautés ne peuvent se passer de guide qui les oriente et les dirige vers la voie droite. Ordonner le louable et interdire le blâmable est certes l'apanage de la communauté de l'Islam (Al-Oumma). Chaque musulman, dans la mesure de ses capacités, doit œuvrer sérieusement à prodiguer le conseil et l'orientation, afin qu'il s'acquitte de sa responsabilité et devienne un guide pour autrui, Allah, Le Très-Haut, a dit: {Et rappelle; car le rappel profite aux croyants}[2].

Il n'y a aucun doute que chaque croyant, voire chaque être humain, a besoin qu'on lui rappelle le droit d'Allah, celui de Ses serviteurs et l'obligation d'appliquer cela. Il a besoin d'être rappelé sur la voie du bien et de la patience. Allah, Exalté soit-il, a indiqué, dans Son livre explicite, la caractéristique de ceux qui seront rétribués et leurs actions méritoires ainsi que la caractéristique des perdants et leurs comportements blâmables. On trouve ceci dans de nombreux versets du Noble Coran, mais les versets qui englobent le plus ce sens sont ceux qu'a cité Allah dans la sourate Al-'Asr (le temps), où Il a dit: {Par le Temps ! L'homme est certes, en perdition, sauf ceux qui croient et accomplissent les bonnes œuvres, s'enjoignent mutuellement la vérité et s'enjoignent mutuellement l'endurance}[3]. Il (Exalté soit-Il) a donc orienté Ses serviteurs, dans cette courte mais très importante sourate, vers ce qui assure le véritable bénéfice et qui se résume en quatre caractéristiques:

[4]**Le premier:** la croyance, **Le second:** la bonne action, **le troisième:** le fait de s'enjoindre mutuellement la vérité **et le quatrième:** le fait de s'enjoindre mutuellement l'endurance.

Quiconque possède ces quatre qualités remporte le plus grand bénéfice et mérite

---

[1] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 154
[2] Qui éparpillent (Adh-Dhâriyât) 51: Verset 55
[3] Le temps (Al-`Asr) 103: Verset 1-3
[4] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 155

de la part de son Seigneur, la dignité et la récompense par la béatitude permanente le jour de la résurrection. Quant à celui qui s'éloigne de ces qualités et n'en est pas paré, il connaîtra la plus énorme perte et ira en enfer, demeure de l'humiliation. Allah (Exalté soit-Il), a mentionné, dans Son Noble Livre, maints traits de ceux qui tirent bénéfice, et Il les a cités à maintes reprises dans Son Livre, afin que celui qui recherche la réussite les connaisse, s'en pare et y appelle autrui. De même, Il a mentionné les traits des perdants dans de nombreux versets pour que le croyant les connaisse et s'en éloigne. Celui qui médite sur le Livre d'Allah et le récite fréquemment, prend connaissance des caractéristiques des gagnants et des perdants en détails, comme l'Exalté l'a dit dans de nombreux versets. Parmi eux, ce qui a été cité ainsi que cette parole d'Allah, l'Exalté: {Certes, ce Coran guide vers ce qu'il y a de plus droit, et il annonce aux croyants qui font de bonnes œuvres qu'ils auront une grande récompense}[1], et l'Exalté a dit: {[Voici] un Livre béni que Nous avons fait descendre vers toi, afin qu'ils méditent sur ses versets et que les doués d'intelligence réfléchissent !}[2]. L'exalté a aussi dit: {Et voici un Livre (le Coran) béni que Nous avons fait descendre - suivez-le donc et soyez pieux, afin de recevoir la miséricorde -}[3]. Il a été authentifié que le Prophète, (ﷺ), a dit: « Les meilleurs d'entre vous sont ceux qui apprennent le Coran, puis l'enseignent ».

Le Prophète (ﷺ) a dit dans son sermon au cours du pèlerinage d'adieu devant des milliers de témoins le jour de `Arafa: « Je laisse parmi vous ce que, si vous vous y attachez, vous permettra de n'être point perdus: Le Livre d'Allah ». Donc, Allah (Exalté soit-il) a expliqué [4]dans ces versets, qu'Il a révélé le Coran afin que les Adorateurs le méditent, le prennent comme rappel, le suivent et se guident par lui vers les causes du bonheur, de la puissance et de la réussite dans ce bas monde et dans l'au-delà. Le Messager (ﷺ), a incité la 'Oumma à apprendre le Coran et l'enseigner et a expliqué que les meilleurs gens étaient

[1] Le voyage nocturne (Al-'Isrâ') 17: Verset 9
[2] (Sâd) 38: Verset 29
[3] Les bestiaux (Al-'An'âm) 6: Verset 155
[4] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 156

ceux qui connaissaient le Coran par cœur. Ce sont ceux qui l'apprenaient et l'enseignaient à autrui en agissant selon le Coran, en le suivant, en s'arrêtant à ses limites, en jugeant à travers lui et en se référant à lui en cas de désaccord. Il (ﷺ) a expliqué clairement aux gens durant le grand rassemblement le jour de 'Arafât, qu'ils ne s'égareraient pas tant qu'ils s'accrocheraient au Livre d'Allah, en évoluant selon Ses enseignements. Lorsque les pieux prédécesseurs et la première génération de cette 'Oumma ont évolué selon les enseignements du Coran et la vie du Messager (ﷺ), Allah leur a alors donné la puissance, élevé leur rang et les a établis solidement sur cette terre pour concrétiser ce qu'Il leur avait promis dans Sa parole, Exalté soit-il: {Allah a promis à ceux d'entre vous qui ont cru et fait les bonnes œuvres qu'Il leur donnerait la succession sur terre comme Il l'a donnée à ceux qui les ont précédés. Il donnerait force et suprématie à leur religion qu'Il a agréée pour eux. Il leur changerait leur ancienne peur en sécurité. Ils M'adorent et ne M'associent rien}[1], et l'Exalté a dit: {Ô vous qui croyez ! si vous faites triompher (la cause d') Allah, Il vous fera triompher et raffermira vos pas}[2], et Il a dit: {Allah soutient, certes, ceux qui soutiennent (Sa Religion). Allah est assurément Fort et Puissant}[3], {ceux qui, si Nous leur donnons la puissance sur terre, accomplissent la Salât, acquittent la Zakât, ordonnent le convenable et interdisent le blâmable. Cependant, l'issue finale de toute chose appartient à Allah}[4].

Ô vous les musulmans, méditez sur Le Livre de votre Seigneur ! Lisez-le fréquemment et conformez-vous à ce qui s'y trouve comme ordres et éloignez-vous des interdictions qu'il comporte. Reconnaissez [5]les comportements et les œuvres dont le Coran a fait l'éloge, empressez-vous vers eux et parez-vous d'eux. Reconnaissez les comportements et les œuvres que le Coran a blâmés et pour lesquels Il a menacé leurs auteurs, puis prenez garde à eux et éloignez-vous

[1] La lumière (An-Noûr) 24: Verset 55
[2] (Mouhammad) 47: Verset 7
[3] Le Pèlerinage (Al-Hajj) 22: Verset 40
[4] Le Pèlerinage (Al-Hajj) 22: Verset 41
[5] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 157

en. Enjoignez-vous mutuellement ceci et patientez jusqu'à ce que vous rencontriez votre Seigneur ! Par cela vous mériterez l'honneur et vous remportez le salut, le bonheur et la puissance dans ce bas monde et dans l'au-delà.

Parmi les plus importants devoirs qui incombent aux musulmans, il y a celui de se préoccuper de la Sunna du Messager (ﷺ), l'apprendre et l'imiter, parce qu'elle est la deuxième révélation, comme elle comporte l'explication du Livre d'Allah et élucide les sens du Coran qui peuvent être cachés, comme Allah (Exalté soit-Il) a dit dans Son Noble Livre: {Et vers toi, Nous avons fait descendre le Coran, pour que tu exposes clairement aux gens ce qu'on a fait descendre pour eux et afin qu'ils réfléchissent}[1], et le Très-Haut a dit: {Et Nous avons fait descendre sur toi le Livre, comme un exposé explicite de toute chose, ainsi qu'un guide, une grâce et une bonne annonce aux Musulmans}[2], et le Très-Haut a dit: {En effet, vous avez dans le Messager d'Allah un excellent modèle [à suivre], pour quiconque espère en Allah et au Jour dernier et invoque Allah fréquemment}[3], et le Très-Haut a dit: {Prenez ce que le Messager vous donne; et ce qu'il vous interdit, abstenez-vous en; et craignez Allah car Allah est dur en punition}[4], et le Très-Haut a dit: {Que ceux, donc, qui s'opposent à son commandement prennent garde qu'une épreuve ne les atteigne, ou que ne les atteigne un châtiment douloureux}[5].

Les versets qui prouvent l'obligation de suivre le Messager (ﷺ) et incitent à exalter sa Sunna, à s'y accrocher et à prendre garde d'aller à son encontre ou à la négliger, sont très nombreux.

[6]Ceux qui méditent sur Le Noble Coran et étudient ce qui est venu du Messager (ﷺ), parmi les hadiths authentiques les connaissent. Il n'y a pas de bonne

[1] Les abeilles (An-Nahl) 16: Verset 44
[2] Les abeilles (An-Nahl) 16: Verset 89
[3] Les coalisés (Al-'Ahzâb) 33: Verset 21
[4] L'exode (Al-Hachr) 59: Verset 7
[5] La lumière (An-Noûr) 24: Verset 63
[6] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 158

situation pour les serviteurs d'Allah, ni bonheur, ni puissance, ni honneur, ni réussite dans la vie d'ici-bas et dans l'autre, excepté s'ils sont conformes au Noble Coran et à la Sunna du Messager (ﷺ), s'ils la magnifient et se conseillent mutuellement de s'y conformer en toute situation, ainsi que d'être patient, comme Allah (gloire et Exalté soit-il) a dit: {Ô vous qui croyez ! Répondez à Allah et au Messager lorsqu'il vous appelle à ce qui vous donne la (vraie) vie, et sachez qu'Allah s'interpose entre l'homme et son cœur, et que c'est vers Lui que vous serez rassemblés}[1], et le Très-Haut a dit: {Quiconque, mâle ou femelle, fait une bonne œuvre tout en étant croyant, Nous lui ferons vivre une bonne vie. Et Nous les récompenserons, certes, en fonction des meilleures de leurs actions}[2], et le Très-Haut a dit: {Or c'est à Allah qu'est la puissance ainsi qu'à Son messager et aux croyants. Mais les hypocrites ne le savent pas}[3].

Dans ces nobles versets, Allah a indiqué à Ses serviteurs que l'excellente vie, le repos, la quiétude et la puissance parfaite ne seraient acquis que par celui qui aurait répondu à Allah et à Son Messager et aurait été intègre sur ceci en paroles et en actes.

Quant à celui qui s'est détourné du Livre d'Allah et de la Sunna de Son Messager (ﷺ), et en a été distrait par autre chose, il demeurera dans le châtiment, le malheur, les soucis, les afflictions et la vie étroite quand bien même il possèderait le monde tout entier. Ensuite on le transfèrera vers ce qu'il y a de plus dur et de plus atroce: le châtiment du feu de l'enfer. Nous prenons protection auprès d'Allah contre ceci, comme Allah, l'Exalté, l'a dit: {Ce qui empêche leurs dons d'être agréés, c'est le fait qu'ils n'ont pas cru en Allah et Son messager, qu'ils ne se rendent à la Salât que paresseusement, et qu'ils ne

[1] Le butin (Al-'Anfâl) 8: Verset 24
[2] Les abeilles (An-Nahl) 16: Verset 97
[3] Les hypocrites (Al-Mounâfiqoûn) 63: Verset 8

dépensent (dans les bonnes œuvres) qu'à contrecœur}[1]. {Que leurs biens et leurs enfants ne t'émerveillent point ! Allah ne veut par-là que les châtier dans la vie présente, et que (les voir) rendre péniblement l'âme en état de mécréance}[2].

[3]Et le Très-Haut a dit: {Puis, si jamais un guide vous vient de Ma part, quiconque suit Mon guide ne s'égarera ni ne sera malheureux}[4]. {Et quiconque se détourne de Mon Rappel, mènera certes, une vie pleine de gêne, et le Jour de la Résurrection Nous l'amènerons aveugle au rassemblement »}[5]. Il (gloire et Exalté soit-il) a dit: {Nous leur ferons certainement goûter au châtiment ici-bas, avant le grand châtiment afin qu'ils retournent (vers le chemin droit) !}[6]. Il (gloire et Exalté soit-il) a dit: {Les bons seront, certes, dans un [jardin] de délice, et les libertins seront, certes, dans une fournaise}[7].

Certains exégètes du Coran ont dit que ce verset englobait le sort des bons et des méchants dans la vie d'ici-bas et l'au-delà. Le croyant connaît un bienfait dans sa vie d'ici-bas, dans sa tombe et dans sa vie future, même s'il avait été atteint par certains malheurs tels que la pauvreté, la maladie et autres. Quant au méchant, il connaît un enfer dans sa vie d'ici-bas, dans sa tombe et dans sa vie future, même s'il a atteint ce qu'il a pu atteindre comme bienfaits de ce bas monde. Ceci est dû au fait, qu'en réalité, le vrai bonheur est celui du cœur, de son repos et de sa quiétude. Par conséquent, le croyant, par sa foi en Allah, sa confiance en Lui, sa suffisance en Lui, son acquittement de Son droit et la reconnaissance de Sa promesse, a le cœur apaisé et épanoui et a la conscience tranquille.

Le méchant, quant à lui, à cause de son cœur malade, de son ignorance, de son

---

[1] Le repentir (Al-Tawba) 9: Verset 54
[2] Le repentir (Al-Tawba) 9: Verset 55
[3] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 159
[4] Tâ-hâ 20: Verset 123
[5] Tâ-hâ 20: Verset 124
[6] La prosternation (As-Sajda) 32: Verset 21
[7] La rupture (Al-'Infitâr) 82: Versets 13-14

doute, de son éloignement vis-à-vis d'Allah et de l'engouffrement de son cœur dans les demandes de ce bas monde et de ses passions, est dans un châtiment, une anxiété et une fatigue permanentes, tandis que la torpeur de la passion et des désirs aveugle les cœurs. Ô vous les musulmans, faites attention à ce pour quoi on vous a créés: l'adoration d'Allah et Son obéissance, et efforcez-vous de comprendre ceci. Soyez intègres jusqu'à votre rencontre avec votre Seigneur, Exalté soit-Il, [1]alors vous gagnerez la béatitude permanente et vous échapperez au châtiment de l'enfer.

Allah (le Très-Haut) a dit: {Ceux qui disent: « Notre Seigneur est Allah », et qui se tiennent dans le droit chemin, les Anges descendent sur eux. « N'ayez pas peur et ne soyez pas affligés; mais ayez la bonne nouvelle du Paradis qui vous était promis. Nous sommes vos protecteurs dans la vie présente et dans l'au-delà; et vous y aurez ce que vos âmes désireront et ce que vous réclamerez, un lieu d'accueil de la part d'un Très Grand Pardonneur, d'un Très Miséricordieux »}[2]. Allah (Exalté soit-Il) a dit: {Ceux qui disent: « Notre Seigneur est Allah » et qui ensuite se tiennent sur le droit chemin. Ils ne doivent avoir aucune crainte et ne seront point affligés. Ceux-là sont les gens du Paradis où ils demeureront éternellement, en récompense de ce qu'ils faisaient}[3]. Nous sollicitons Allah pour qu'Il nous réserve, ainsi qu'à vous, une place parmi eux et qu'Il nous protège du mal de nos âmes et de nos actes. Il est, certes, capable de toute chose, et prière et salut sur Son serviteur et messager, notre Prophète Mohammad, ainsi que sur sa famille et ses compagnons.

[1] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 160
[2] Les versets détaillés (Foussilat) 41: Versets 30-32
[3] (Al-Ahqâf) 46: Versets 13-14

[1]Conseil universel aux dirigeants des pays musulmans et à l'ensemble des musulmans

La louange est à Allah, Seigneur des mondes. Que la prière et le salut soient sur le plus noble des envoyés, notre Prophète Mohammad, ainsi que sur sa famille et l'ensemble de ses compagnons.

Conseil universel aux dirigeants des pays musulmans et à l'ensemble des musulmans.

Certes, la sagesse d'Allah, Exalté soit-il, a voulu que Ses serviteurs soient éprouvés par le bien et le mal, la santé et la maladie, la pauvreté et la richesse ainsi que par la force et la faiblesse, afin qu'Il voie comment nous agissons et qu'Il constate si nous lui sommes obéissants dans l'aisance et la difficulté, en nous acquittant de Ses droits, Exalté soit-il, en toute temps et tout lieu. Le Très-Haut a dit: {Nous vous éprouverons par le mal et par le bien (à titre) de tentation. Et c'est à Nous que vous serez ramenés}[2]. Allah (Loué et Exalté soit-Il) a dit: {Alif, Lâm, Mîm. Est-ce que les gens pensent qu'on les laissera dire: « Nous croyons !» sans les éprouver ? Certes, Nous avons éprouvé ceux qui ont vécu avant eux; [Ainsi] Allah connaît ceux qui disent la vérité et ceux qui mentent}[3].

Si l'on sait ceci, alors Allah, Exalté soit-il, met à l'épreuve Ses serviteurs et éprouve leur gratitude et leur patience afin qu'ils acquièrent la récompense, selon l'état et les actions de chacun. L'obligation de chaque musulman, si Allah lui a accordé un bienfait en argent, est qu'il se souvienne de son frère pauvre. Il doit alors le réconforter avec son argent et l'aider à supporter les difficultés de la vie. Il s'acquitte ainsi du droit d'Allah sur son argent et se souvient toujours de la parole d'Allah, Exalté soit-Il: {Et recherche à travers ce qu'Allah t'a donné, la Demeure dernière. Et n'oublie pas ta part en cette vie. Et sois bienfaisant comme

[1] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 161
[2] Les Prophètes (Al-'Anbiyâ') 21: Verset 35
[3] L'araignée (Al-'Ankaboût) 29: Versets 1-3

Allah a été bienfaisant envers toi. Et ne recherche pas la corruption sur terre. Car Allah n'aime point les corrupteurs »}[1]. Si le musulman est en bonne santé [2]et en pleine forme, il convient qu'il se souvienne de ses frères et voisins malades, faibles et impuissants. Il doit alors les aider à accomplir leurs besoins et faire tout son possible pour alléger l'effet de la maladie sur eux.

De même, s'il est fort dans sa science, il lui est obligatoire d'en faire profiter les serviteurs musulmans d'Allah, ceux qui ont été privés du bienfait de la science. Il doit alors les orienter vers ce qui est profitable pour eux ici-bas et dans l'au-delà et leur enseigner ce qu'Allah leur a imposé. De même, il est impératif que le musulman pauvre ou malade supporte son épreuve et espère le mérite qui vient d'Allah, Exalté soit-il. Il doit s'appliquer dans les causes autorisées, par lesquelles Allah Ôte ce qui l'atteint. Nous devons tous nous rappeler la parole du Seigneur, Exalté soit-il: {Et lorsque votre Seigneur proclama: « Si vous êtes reconnaissants, très certainement J'augmenterai [Mes bienfaits] pour vous. Mais si vous êtes ingrats, Mon châtiment sera terrible »}[3]. Le conseil que nous donnons aux individus, nous le donnons également aux communautés musulmanes, car la communauté forte par ses biens, ses hommes, son armement ou ses sciences, est dans l'obligation d'en pourvoir la communauté affaiblie, de l'aider à prendre soin d'elle-même et de sa religion, de repousser les loups qui rôdent autour d'elle et veulent la dominer. Elle doit lui accorder une part des biens qu'Allah lui a octroyés. Ceci est la résultante de la fraternité islamique que le Seigneur a mise entre les musulmans de l'Est et de l'Ouest, tandis qu'Allah le Magnifique dit: {Les croyants ne sont que des frères}[4]. Ô vous les leaders et dirigeants ! Ô vous les musulmans où que vous soyez ! Je vous appelle à mettre en pratique l'exigence de ce noble verset et d'œuvrer en vue d'une véritable fraternité entre les musulmans, quelles que soient leur origine, leur couleur et leur langue. Que les musulmans soient une seule main contre autrui. Sachez, qu'Allah vous guide, que les sortes d'épreuves en cette époque, sont plus

[1] Le récit (Al-Qasas) 28: Verset 77
[2] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 162
[3] Abraham ('Ibrâhîm) 14: Verset 7
[4] Les appartements (Al-Houjourât) 49: Verset 10

nombreuses [1]que celles des siècles passés. Allah, Exalté soit-il, a déversé des bienfaits sur certains peuples musulmans et en a éprouvé d'autres par la pauvreté, l'ignorance et la domination des ennemis juifs, chrétiens, communistes et autres. Il a éprouvé les gens par de nouvelles inventions, qui facilitent l'information et la communication entre eux, et qui les ont placés dans une position de plus grande responsabilité, en leur donnant une plus grande possibilité de secours et d'aide, s'ils le veulent ! Les musulmans aujourd'hui, entendent et voient ce que subissent leurs frères aux Philippines, en Afghanistan, en Erythrée, en Abyssinie (l'Ethiopie), en Palestine, ainsi que dans de nombreux autres pays. Il y a aussi des minorités musulmanes dans les pays communistes mécréants que les musulmans ont négligées leurs devoirs envers eux. Ils ne leur ont pas apporté ce qu'il leur incombait comme secours, appui et aide, bien que le Prophète (ﷺ) ait dit: « Les croyants sont, dans la bonté, l'affection et la sympathie qui existent entre eux comme un corps qui, lorsqu'un de ses membres souffre, voit tout le reste de ses membres partager avec lui l'insomnie et la fièvre ». Le Prophète (ﷺ) dit: « Le musulman doit être envers son coreligionnaire comme sont entre eux les matériaux d'une construction qui se renforcent les uns les autres (et il a entrelacé ses doigts) ». Le Prophète, (ﷺ), a aussi dit: « Le musulman est le frère de son coreligionnaire; il ne doit ni l'opprimer, ni l'abandonner. Celui qui vient en aide à son coreligionnaire, Allah lui viendra en aide. Celui qui délivre un musulman d'une affliction, Allah le délivrera d'une des afflictions du Jour de la Résurrection. Celui qui estompe les fautes d'un musulman, Allah lui estomperait ses fautes au Jour de la Résurrection ». Il (ﷺ) a également dit: « Celui qui vient en aide à son coreligionnaire, Allah lui viendra en aide. Celui qui délivre un musulman d'une affliction, Allah le délivrera d'une des afflictions du Jour de la Résurrection. Celui qui estompe les fautes d'un musulman, Allah lui estomperait ses fautes au Jour de la Résurrection. Allah assistera le Serviteur tant que celui-ci assiste son coreligionnaire ». Ces Hadiths authentiques et exhaustifs qui proviennent du Prophète (ﷺ), mettent en évidence ce qui incombe aux musulmans, à savoir: s'entraider et ressentir le besoin des autres.

[1] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 163

Certes, les oulémas (Qu'Allah leur fasse miséricorde) ont décrété [1]que si une femme musulmane subit un préjudice à l'Ouest, il devient obligatoire aux musulmans de l'Est de venir à son secours. Alors qu'en est-il de la tuerie, des déportations des populations, de l'injustice, de l'hostilité et de l'incarcération sans droit ? ! Ces cas se comptent par centaines chez les musulmans sans que leurs frères ne bougent ou ne les secourent, excepté ce qu'Allah veut. Il est impératif que les états islamiques et les individus, qui possèdent les richesses, regardent avec compassion et miséricorde vers leurs frères méprisés, qu'ils les aident par l'intermédiaire des ambassadeurs dignes de confiance des états islamiques ou par l'intermédiaire des délégations dont l'envoi est nécessaire de temps à autres au nom des états islamiques, pour s'informer des situations des musulmans dans ces pays islamiques ou des minorités musulmanes des autres Etats. Si les communautés chrétiennes, juives, communistes et autres parmi les communautés mécréantes préservent les droits de n'importe lequel de leurs citoyens, même si celui-ci vit dans un autre pays, et le défendent publiquement, en allant jusqu'à recourir à la menace et l'intimidation parfois, lorsque ce citoyen a subi un quelconque préjudice, et cela même si cet individu est perturbateur dans le pays où il réside, alors comment les musulmans peuvent-ils se taire aujourd'hui, sur ce que subissent leurs frères comme guerres dévastatrices et les différentes sortes de châtiment et de supplice en de nombreux endroits de ce monde ? Que chaque peuple et communauté, qui ne viennent pas au secourir de leurs frères en Allah, sachent qu'ils sont sur le point de subir cette même épreuve dont ils entendent et voient souffrir d'autres musulmans. Eux aussi ne trouveront alors personne pour les secourir et les soulager de l'injustice et du supplice dont ils souffriront. Allah (Exalté soit-il) est Celui auquel on demande secours et Il est celui à qui on demande de réveiller les cœurs des serviteurs d'Allah pour Son obéissance. Qu'Il guide les dirigeants musulmans et les peuples musulmans afin qu'ils soient une seule main et une citadelle impénétrable pour mettre en place les ordres d'Allah et agir par Son Livre et la Sunna de Son Messager, secourir les musulmans, combattre [2]les tyrans agresseurs, en agissant selon la parole d'Allah,

---

[1] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 164

[2] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 165

Exalté soit-il: {Allah soutient, certes, ceux qui soutiennent (Sa Religion). Allah est assurément Fort et Puissant, ceux qui, si Nous leur donnons la puissance sur terre, accomplissent la Salât, acquittent la Zakât, ordonnent le convenable et interdisent le blâmable. Cependant, l'issue finale de toute chose appartient à Allah}[1], et selon Sa parole, Elevé soit-Il: {Entraidez-vous dans l'accomplissement des bonnes œuvres et de la piété et ne vous entraidez pas dans le péché et la transgression. Et craignez Allah, car Allah est, certes, dur en punition !}[2], et selon Sa parole, Exalté soit-Il: {Par le Temps ! L'homme est certes, en perdition, sauf ceux qui croient et accomplissent les bonnes œuvres, s'enjoignent mutuellement la vérité et s'enjoignent mutuellement l'endurance}[3]. Prière et salut sur notre Prophète Mohammad, ainsi que sur sa famille, ses compagnons et leurs prédécesseurs avec bienfaisance.

[1] Le Pèlerinage (Al-Hajj) 22: Versets 40-41
[2] La table servie (Al Mâ'ida) 5: Verset 2
[3] Le temps (Al-`Asr) 103: Verset 1-3

[1] Message à l'occasion de la conférence du sommet islamique

Louange à Allah l'unique, et prière et salut sur le Messager d'Allah, ainsi que sur sa famille, ses compagnons et celui qui se guide par sa guidance.

Celui qui examine Le Noble Coran, qu'Allah a révélé pour témoigner de Sa miséricorde, annoncer la bonne nouvelle, éclaircir toute chose et guider les musulmans, y trouve un éclaircissement salutaire sur les causes de la victoire et l'affermissement sur terre ainsi que sur la manière de vaincre l'ennemi, quelle que soit sa puissance. Il constate que toutes ces causes se résument à deux éléments essentiels: la foi sincère en Allah et en Son Messager et le djihad sincère dans Son chemin. Il est connu que la foi, à laquelle Allah a attaché la victoire et la fin heureuse, comporte la sincérité envers Allah dans l'action, la mise en place de Ses prescriptions et le renoncement à Ses interdictions. Elle comporte la nécessité de juger par la charia dans toutes les affaires de la société, d'appeler au bien, d'interdire le mal et de soumettre les points de divergence au livre d'Allah, Exalté soit-Il, et à la Sunna de Son prophète (ﷺ). Se trouve aussi l'obligation de se préparer, dans la mesure de ses forces, à défendre la religion et la possession privée, ainsi que pour le djihad contre celui qui s'éloigne de la vérité jusqu'à ce qu'il y revienne.

Quant au deuxième élément, c'est le djihad sincère qui fait aussi partie des exigences de la foi. Allah, Exalté soit-il, l'a souligné et spécifié en le citant à maintes reprises [2]dans Son Livre. Il en est de même pour le Messager d'Allah, (ﷺ). Il l'a ordonné à sa 'Oumma et l'y a incité en raison de son énorme importance et du besoin impérieux de le pratiquer, parce que la plupart des hommes ne peuvent être dissuadés de leurs erreurs simplement par la promesse et la menace. Par conséquent, on ne peut pas éviter de les réprimander par une

[1] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 166

[2] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 167

autorité, qui les oblige à voir la vérité et s'éloigner du faux. Quand ces deux éléments sont réunis, à savoir la foi en Allah et en Son Messager et le djihad dans Son chemin, dans n'importe quelle 'Oumma ou état, alors la victoire devient leur alliée. Allah décrète alors leur stabilisation sur terre et leur accorde le pouvoir: la promesse d'Allah et Sa loi immuables. Les premières générations de cette 'Oumma ont bénéficié de cette puissance, de cette stabilisation et victoire sur les ennemis, ce qui prouve la véracité de ce qu'ont indiqué Le Noble Coran et la Sunna du Messager, le digne de confiance, (ﷺ). Chaque personne, ayant une vision globale de l'histoire islamique, connaît l'authenticité de ce que nous avons cité, sait que c'est un fait réel qui ne peut être ignoré et qu'il n'a pas de cause hormis ce que nous avons cité précédemment: la sincérité de l'avant garde de cette 'Oumma dans leur foi en Allah et Son Messager ainsi que dans le djihad dans Son chemin par la parole, l'action et la croyance.

Ô noble frère ! Voici quelques versets qui témoignent de ce que nous avons mentionné, afin que tu aies une preuve et une clairvoyance et que tu entreprennes la da`wa (prêche) sur le chemin de ton Seigneur suivant tes capacités, que tu alertes tes frères musulmans sur les raisons de la victoire et les causes de la débâcle. Si Allah, Exalté soit-Il, guide par ton intermédiaire une seule personne, cela est meilleur pour toi que la possession d'un troupeau de chameaux roux, comme le mentionne un hadith authentique du Prophète, (ﷺ). Allah, gloire et Exalté soit-il, a dit: {Ô vous qui croyez ! si vous faites triompher (la cause d') Allah, Il vous fera triompher et raffermira vos pas}[1]. Les exégètes du Coran ont été unanimes sur le fait que le triomphe d'Allah est celui de Sa religion, en agissant selon elle, en y appelant et en faisant le djihad contre ceux qui la contredisent. Un autre verset de la sourate Al-Hadj (le pèlerinage) témoigne de ce sens, et c'est là la parole d'Allah, Exalté soit-Il: [2] {Allah soutient, certes, ceux qui soutiennent (Sa Religion). Allah est assurément Fort et Puissant, ceux qui, si Nous leur donnons la puissance sur terre, accomplissent la Salât,

[1] (Mouhammad) 47: Verset 7

[2] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 168

acquittent la Zakât, ordonnent le convenable et interdisent le blâmable}[1], et le Très Haut a dit: {et c'était Notre devoir de secourir les croyants}[2]. Il n'y a aucun doute que le croyant est celui qui exécute l'ordre d'Allah, reconnaît Ses commandements, s'abstient de Ses interdits et prend Sa charia comme loi. Allah, Exalté soit-Il, a dit: {Ô vous qui croyez ! Si vous craignez Allah, Il vous accordera la faculté de discerner (entre le bien et le mal), vous effacera vos méfaits et vous pardonnera}[3].

Allah, Exalté soit-Il, a dit en évoquant les traits des croyants et des pieux: {La bonté pieuse ne consiste pas à tourner vos visages vers le Levant ou le Couchant. Mais la bonté pieuse est de croire en Allah, au Jour dernier, aux Anges, au Livre et aux prophètes, de donner de son bien, quel qu'amour qu'on en ait, aux proches, aux orphelins, aux nécessiteux, aux voyageurs indigents et à ceux qui demandent l'aide et pour délier les jougs, d'accomplir la Salât et d'acquitter la Zakât. Et ceux qui remplissent leurs engagements lorsqu'ils se sont engagés, ceux qui sont endurants dans la misère, la maladie et quand les combats font rage, les voilà les véridiques et les voilà les vrais pieux !}[4].

Ô mon frère ! Réfléchis sur ces caractéristiques méritoires et ces nobles comportements, ensuite fais ton examen de conscience quant à leur application afin que tu sois parmi les croyants véridiques et les pieux triomphants. Il n'y a aucun doute qu'il est du devoir de chaque individu qui adhère à l'islam, qu'il soit roi, dirigeant, prince ou autre, de faire son examen de conscience, de combattre son ego pour se parer de ces nobles comportements et d'agir de cette manière sainte. En ce qui concerne le dirigeant, il doit astreindre ceux qui sont sous sa tutelle, parmi les peuples, à ces comportements et actes qu'Allah a ordonnés aux musulmans. Il se doit d'être sincère en cela, demander l'aide d'Allah en toute occasion et nommer comme responsables les personnes adéquates qui l'aideront

---

[1] Le Pèlerinage (Al-Hajj) 22: Versets 40-41
[2] Les romains (Ar-Roûm) 30: Verset 47
[3] Le butin (Al-'Anfâl) 8: Verset 29
[4] La vache (Al-Baqara) 2: Verset 177

à mettre en place la loi [1]d'Allah et de Son messager, selon leurs capacités. Dans ses relations avec les autres rois, dirigeants et chefs d'état, l'entraide doit être primordiale dans cette mission, car c'est grâce à elle qu'ils obtiendront la puissance, la victoire et la stabilisation sur terre comme Allah, gloire et Exalté soit-il, l'a dit: {Allah a promis à ceux d'entre vous qui ont cru et fait les bonnes œuvres qu'Il leur donnerait la succession sur terre comme Il l'a donnée à ceux qui les ont précédés. Il donnerait force et suprématie à leur religion qu'Il a agréée pour eux. Il leur changerait leur ancienne peur en sécurité. Ils M'adorent et ne M'associent rien et celui qui mécroit par la suite, ce sont ceux-là les pervers}[2]. Allah, Exalté soit-Il, a dit dans la sourate "Al-'Anfâl" en ordonnant à Ses serviteurs de se préparer militairement: {Et préparez [pour lutter] contre eux tout ce que vous pouvez comme force et comme cavalerie équipée, afin d'effrayer l'ennemi d'Allah et le vôtre, et d'autres encore que vous ne connaissez pas en dehors de ceux-ci mais qu'Allah connaît. Et tout ce que vous dépensez dans le sentier d'Allah vous sera remboursé pleinement et vous ne serez point lésés}[3], Il leur ordonna de se mettre en garde contre leurs ennemis et leurs manigances. Le Très Haut a dit dans la sourate An-Nissâ`: {Ô les croyants ! Prenez vos précautions et partez en expédition par détachements ou en masse}[4].

Allah, Exalté soit-il, a dit à Son prophète, (ﷺ) :{Et lorsque tu (Muhammad) te trouves parmi eux, et que tu les diriges dans la Salât, qu'un groupe d'entre eux se mette debout en ta compagnie, en gardant leurs armes. Puis lorsqu'ils ont terminé la prosternation, qu'ils passent derrière vous et que vienne l'autre groupe, ceux qui n'ont pas encore célébré la Salât. A ceux-ci alors d'accomplir la Salât avec toi, prenant leurs précautions et leurs armes. Les mécréants aimeraient vous voir négliger vos armes et vos bagages, afin de tomber sur vous en une seule masse. Vous ne commettez aucun péché si, incommodés par la pluie ou malades, vous déposez vos armes; cependant prenez garde. Certes,

---

[1] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 169
[2] La lumière (An-Noûr) 24: Verset 55
[3] Le butin (Al-'Anfâl) 8: Verset 60
[4] Les femmes (An-Nisâ')' 4: Verset 71

Allah a préparé pour les mécréants un châtiment avilissant}[1]. Ô mon frère ! Regarde cet important enseignement et cette directive éloquente du Créateur de la terre [2]et des cieux, Celui qui connaît les secrets et les choses cachées, Celui qui détient dans Sa main les cœurs de tous et détient les rênes du pouvoir sur toute chose ! Tu verras l'importance que donne l'Islam aux causes, son incitation à agir de cette manière et sa mise en garde, afin de ne pas faire preuve de négligence ou d'insouciance. Tu te rendras compte par ceci qu'il n'est pas permis au musulman de tourner le dos aux causes ou de témoigner du laxisme. Mais il est de son devoir de placer sa confiance en Allah seul, en ayant la certitude qu'Allah, Exalté soit-il, est Celui qui détient dans Sa main la victoire et ceci est la véritable confiance en Allah. Le musulman doit prendre en compte les causes, s'en remettre à Allah et lui faire confiance. Allah, Exalté soit-il, a attiré l'attention sur ce sens dans maints versets, dont, Sa parole, Exalté soit-il: {Et quiconque craint Allah, Il Lui donnera une issue favorable, et lui accordera Ses dons par (des moyens) sur lesquels il ne comptait pas. Et quiconque place sa confiance en Allah, Il (Allah) lui suffit}[3]. Il a cité la crainte en premier, la plus importante des causes, parce qu'elle engendre l'obéissance à Allah et à Son Messager dans toute affaire. Il doit prendre en compte les causes perceptibles, conceptuelles, politiques et militaires. Ensuite, Il a cité la confiance et a dit, Exalté soit-Il: {Et quiconque place sa confiance en Allah, Il (Allah) lui suffit}[4], c'est-à-dire qu'Allah lui suffit. Allah, le Très-Haut, a dit: {(Et rappelez-vous) le moment où vous imploriez le secours de votre Seigneur et qu'Il vous exauça aussitôt: « Je vais vous aider d'un millier d'Anges déferlant les uns à la suite des autres ». Allah ne fit cela que pour (vous) apporter une bonne nouvelle et pour qu'avec cela vos cœurs se tranquillisent. Il n'y a de victoire que de la part d'Allah. Allah est Puissant et Sage}[5].

---

[1] Les femmes (An-Nisâ')' 4: Verset 102
[2] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 170
[3] Le divorce (At-Talâq) 65: Versets 2-3
[4] Le divorce (At-Talâq) 65: Verset 3
[5] Le butin (Al-'Anfâl) 8: Verset 9-10

Quant au djihad sincère, Allah, Exalté soit-il, l'a cité dans de nombreux versets et Il a cité ce qui en découle, tel que la victoire en ce bas monde et le bonheur dans l'au-delà. De même, Il a détaillé les caractéristiques des moudjahiddines sincères, pour qu'ils se démarquent [1]des autres. Allah le Très-Haut a dit: {Légers ou lourds, lancez-vous au combat, et luttez avec vos biens et vos personnes dans le sentier d'Allah. Cela est meilleur pour vous, si vous saviez}[2]. Et le Très-Haut a dit: {Ô vous qui croyez ! Lorsque vous rencontrez une troupe (ennemie), soyez fermes, et invoquez beaucoup Allah afin de réussir. Et obéissez à Allah et à Son messager; et ne vous disputez pas, sinon vous fléchirez et perdrez votre force. Et soyez endurants, car Allah est avec les endurants. Et ne soyez pas comme ceux qui sortirent de leurs demeures pour repousser la vérité et avec ostentation publique, obstruant le chemin d'Allah. Et Allah cerne ce qu'ils font}[3]. Ô toi le croyant ! Médite sur ces formidables caractéristiques du moudjahid sincère jusqu'à ce que tu te rendes compte de l'état des musulmans d'aujourd'hui et de l'état des moudjahiddines précédents, afin que tu saches le secret du succès de ceux-là et de l'échec de ceux qui sont venus après eux. Il n'y a pas de moyen d'acquérir la victoire dans la vie d'ici-bas et le bonheur dans l'au-delà sauf en se parant des comportements qu'Allah a ordonnés, y a appelé et dont Il a fait dépendre la victoire. Allah, Exalté soit-il, a exposé ceci dans Son Livre clair dans de nombreux versets, que nous avons déjà mentionnés, ainsi que dans d'autres. Allah, Exalté soit-Il, a dit: {Ô vous qui avez cru ! vous indiquerai-je un commerce qui vous sauvera d'un châtiment douloureux ? Vous croyez en Allah et en Son messager et vous combattez avec vos biens et vos personnes dans le chemin d'Allah, et cela vous est bien meilleur, si vous saviez ! Il vous pardonnera vos péchés et vous fera entrer dans des Jardins sous lesquels coulent les ruisseaux, et dans des demeures agréables dans les jardins d'Eden. Voilà l'énorme succès et Il vous accordera d'autres choses encore que vous aimez bien: un secours [venant] d'Allah et une victoire prochaine. Et annonce la bonne

[1] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 171
[2] Le repentir (Al-Tawba) 9: Verset 41
[3] Le butin (Al-'Anfâl) 8: Versets 45-47

nouvelle aux croyants}[1]. Allah a rassemblé, dans ces verstes, les causes de la victoire et les a ramenées à deux éléments essentiels: la foi en Allah et Son Messager et le djihad dans Son sentier. Et Il en a fait découler le pardon des péchés, l'accès au paradis dans l'au-delà, la victoire dans ce bas monde et une proche conquête. Il a informé, [2]Exalté soit-il, que les musulmans aimaient la victoire et la conquête. C'est pour cela qu'Il a dit: {Et Il vous accordera d'autres choses encore que vous aimez bien: un secours (venant) d'Allah et une victoire prochaine}[3]. Si nos rois et nos dirigeants dans cette conférence désirent sincèrement la victoire, la proche conquête et le bonheur dans ce bas monde et dans l'au-delà alors, Allah leur a montré le chemin à suivre et leur a exposé les raisons et causes qui aboutissent à cela. Il leur incombe de se repentir auprès d'Allah d'un repentir sincère qui se résume à ce qui a précédé: leur négligence et le fait qu'ils n'accomplissent pas leurs devoirs envers le droit d'Allah et le droit de Ses serviteurs. Ils doivent s'engager, en étant véridiques, à la foi en Allah et en Son Messager, juger par Sa charia, se rattacher à Son lien, faire le djihad contre les ennemis en formant un seul rang avec tout ce qu'Allah leur a octroyé en force. Il est de leur devoir de rejeter les principes qui divergent de la charia d'Allah et de la réalité de Sa religion, placer leur confiance tous ensemble en Allah, Exalté soit-il, et non dans les camps militaires d'Orient ou d'Occident, prendre en considération les causes de leur situation, unir leur force par tout moyen que la charia a autorisé. Ils doivent être indépendants de l'ensemble des camps mécréants asiatiques et occidentaux en se démarquant par leur foi en Allah et en Son Messager et leur attachement à Sa religion, ainsi que par le respect de Sa charia.

Quant à l'armement et aux différents préparatifs militaires, il n'y a pas de mal à s'en assurer par tout moyen qui n'enfreint pas la charia transcendante. Allah est celui que l'on sollicite par Ses plus beaux noms et Ses attributs les plus élevés, pour qu'Il bénisse cette conférence, qu'Il en fasse profiter Ses serviteurs, qu'Il

[1] Le rang (As-Saff) 61: Verset 10-13
[2] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 172
[3] Le rang (As-Saff) 61: Verset 13

réunisse les musulmans et en fasse profiter leurs dirigeants, qu'Il guide les sociétés vers ce qu'Il agrée pour renforcer Sa religion et humilier Ses ennemis, qu'Il rende le droit usurpé à leur possesseurs et qu'Il rejette ce qui va à l'encontre de l'Islam comme principes et comportements. Certes, Il est celui qui possède cette capacité. Que la bénédiction d'Allah et Son salut soient sur Son serviteur et messager, notre Prophète Mohammad, ainsi que sur sa famille, ses compagnons et leurs successeurs sur le droit chemin.

[1]Il n'y a pas de fraternité entre musulmans et mécréants et il n'y a pas de religion vraie autre que l'Islam

Louange à Allah, l'Unique, et prière et salut sur le Prophète ultime.

Le journal `Akkâz a publié, dans son numéro 3031 paru le 27/1394 de l'hégire, une information liée à la prière du vendredi dans la mosquée de Cordoue (en Espagne), en mentionnant que célébrer cette prière dans ce lieu était une affirmation des relations fraternelles et de l'amour entre les enfants des deux religions, l'islam et le christianisme. De même, le journal "Akhbâr Al-'Alam Al-Islamî" (Les nouvelles du monde islamique) dans son numéro 395 paru le 29/1394 de l'hégire a publié l'information susmentionnée dont voici le texte: (et il n'y a aucun doute que cet acte est considéré comme une affirmation de l'indulgence de l'Islam et que la religion est unique), etc....

Une telle affirmation est en contradiction avec les preuves légiférées qui indiquent qu'il n'y a pas de fraternité ni d'amour entre les musulmans et les mécréants. Il n'y a de fraternité et d'amour qu'entre les musulmans et il n'y a pas d'union entre les deux religions islamique et chrétienne, parce que la religion islamique est la vérité, que doivent suivre l'ensemble des gens de la terre, qui sont responsables de leurs actes. Quant au christianisme, c'est une mécréance et un égarement par stipulation du noble Coran: [2] {Les croyants ne sont que des frères. Etablissez la concorde entre vos frères}[3], lisez le verset dans son intégralité. Et selon la parole d'Allah l'exalté dans la sourate "Al-Moumtahîna" (l'éprouvée): {Certes, vous avez eu un bel exemple (à suivre) en Abraham et en ceux qui étaient avec lui, quand ils dirent à leur peuple: "Nous vous désavouons, vous et ce que vous adorez en dehors d'Allah. Nous vous renions. Entre vous et nous, l'inimitié et la haine sont à jamais déclarées jusqu'à ce que vous croyiez en Allah, seul"}[4], lisez le verset. Et Sa parole, Exalté soit-il, dans la sourate Al-

[1] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 173
[2] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 174
[3] Les appartements (Al-Houjourât) 49: Verset 10
[4] L'éprouvée (Al-Moumtahana) 60: Verset 4

Moujâdila: {Tu n'en trouveras pas, parmi les gens qui croient en Allah et au Jour dernier, qui prennent pour amis ceux qui s'opposent à Allah et à Son Messager, fussent-ils leurs pères, leurs fils, leurs frères ou les gens de leur tribu. Il a prescrit la foi dans leurs cœurs et Il les a aidés de Son secours. Il les fera entrer dans des Jardins sous lesquels coulent les ruisseaux, où ils demeureront éternellement. Allah les agrée et ils L'agréent. Ceux-là sont le parti d'Allah. Le parti d'Allah est celui de ceux qui réussissent}[1], et Sa parole dans la sourate "At-Tawba": {Les croyants et les croyantes sont alliés les uns des autres}[2], lisez Sa parole dans la sourate Al-Mâ'ida: {Ô les croyants ! Ne prenez pas pour alliés les Juifs et les Chrétiens; ils sont alliés les uns des autres. Et celui d'entre vous qui les prend pour alliés, devient un des leurs. Allah ne guide certes pas les gens injustes}[3].

Et Sa parole, Exalté soit-Il, dans la sourate de 'Al-`Imrân: {Certes, la religion acceptée d'Allah, c'est l'Islam}[4], et le verset où Allah le Très-Haut a dit dans la sourate citée: {Et quiconque désire une religion autre que l'Islam, ne sera point agréé, et il sera, dans l'au-delà, parmi les perdants}[5]. Et Sa parole, [6]Exalté soit-Il, dans la sourate Al-Mâ'idah: {Ce sont, certes, des mécréants ceux qui disent: « En vérité, Allah c'est le Messie, fils de Marie »}[7], lisez le verset. Et Sa parole, Exalté soit-il, qui est aussi dans la sourate Al-Mâ'ida: {Ce sont certes des mécréants, ceux qui disent: "En vérité, Allah est le troisième de trois." Alors qu'il n'y a de divinité qu'Une Divinité Unique !}[8], lisez le verset. Et Sa parole, Exalté soit-Il, dans la sourate Al-Kahf: {Dis: « Voulez-vous que Nous vous apprenions lesquels sont les plus grands perdants, en œuvres ? Ceux dont l'effort, dans la vie présente, s'est égaré, alors qu'ils s'imaginent faire le bien.

[1] La discussion (Al-Moujâdala) 58: Verset 22
[2] Le repentir (Al-Tawba) 9: Verset 71
[3] La table servie (Al Mâ'ida) 5: Verset 51
[4] La famille d'Imran ('Al –'Imrân) 3: Verset 19
[5] La famille d'Imran ('Al –'Imrân) 3: Verset 85
[6] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 175
[7] La table servie (Al Mâ'ida) 5: Verset 72
[8] La table servie (Al Mâ'ida) 5: Verset 73

Ceux-là qui ont nié les signes de leur Seigneur, ainsi que Sa rencontre. Leurs actions sont donc vaines ». Nous ne leur assignerons pas de poids au Jour de la Résurrection}[1], et la parole du Prophète (ﷺ): « Le musulman est le frère de son coreligionnaire; il ne doit ni l'opprimer, ni le taxer de mensonge, ni le dénigrer, ni l'abandonner ». Ce hadith est rapporté par Mouslim. Dans ces nobles versets, ainsi que dans le hadith honorable et ce qui a été révélé dans ce sens parmi les versets et les hadiths, il y a une preuve évidente que la fraternité et l'amour ne sont possibles qu'entre les croyants.

Quant aux mécréants, il est obligatoire de les détester en Allah et de leur être hostile pour Lui, Exalté soit-il. Il est interdit de se lier d'amitié avec eux et de les prendre comme alliés, jusqu'à ce qu'ils croient en Allah seul et qu'ils délaissent la mécréance et l'égarement dans lesquels ils se trouvent.

De même, les derniers versets prouvent que la véritable religion est celle de l'Islam, avec laquelle Allah a envoyé Son prophète, (ﷺ). C'est la signification de la parole du Prophète, (ﷺ): « Nous autres les prophètes, nous prêchons une seule religion », rapporté par Al-Boukhârî dans son Sahîh. Donc, les autres religions, qu'elles soient juives, chrétiennes ou autres, sont toutes nulles. Si, néanmoins, elles comportent une vérité, celle-ci se retrouve dans la charia de notre Prophète (ﷺ).

[2]La charia comporte ce qu'il y a de plus parfait, parce qu'elle est une charia parfaite et globale pour l'ensemble de l'humanité. Tandis que les autres sont des charias spécifiques qui ont été abrogées par la charia de Mohammad, (ﷺ), qui est la plus complète des charias, la plus globale et la plus avantageuse pour les serviteurs d'Allah, dans leur vie ici-bas et dans l'au-delà, comme Allah, Exalté soit-Il, l'a dit en s'adressant à Son prophète Mohammad, (ﷺ):{Et sur toi (Muhammad) Nous avons fait descendre le Livre avec la vérité, pour confirmer le Livre qui était là avant lui et pour prévaloir sur lui. Juge donc parmi eux

[1] La caverne (Al-kahf) 18: Verset 103-105
[2] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 176

d'après ce qu'Allah a fait descendre. Ne suis pas leurs passions, loin de la vérité qui t'est venue. A chacun de vous Nous avons assigné une législation et un plan à suivre}[1]. Lisez le verset. Certes, Allah a obligé toutes les personnes responsables de leurs actes, à travers le monde, à le suivre et à s'accrocher à Sa législation, comme Allah, l'Exalté, l'a dit dans la sourate Al-A`râf, après avoir cité la caractéristique de Mohammad, (ﷺ):{Ceux qui croiront en lui, le soutiendront, lui porteront secours et suivront la lumière descendue avec lui; ceux-là seront les gagnants}[2].

Ensuite, Allah, gloire et Exalté soit-il, a dit après ce verset: {Dis: « Ô hommes ! Je suis pour vous tous le Messager d'Allah, à Qui appartient la royauté des cieux et de la terre. Pas de divinité à part Lui. Il donne la vie et Il donne la mort. Croyez donc en Allah, en Son messager, le Prophète illettré qui croit en Allah et en Ses paroles. Et suivez-le afin que vous soyez bien guidés »}[3]. Allah a nié la foi de tous ceux qui ne prennent pas le Prophète comme juge. Il a dit, Exalté soit-il, dans la sourate An-Nissâ`: {Non !... Par ton Seigneur ! Ils ne seront pas croyants aussi longtemps qu'ils ne t'auront demandé de juger de leurs disputes et qu'ils n'auront éprouvé nulle angoisse pour ce que tu auras décidé, et qu'ils se soumettent complètement [à ta sentence]}[4]. Il a qualifié les juifs et les chrétiens de mécréants et de polythéistes en raison de leur attribution d'un enfant à Allah, Exalté soit-Il, et parce qu'ils ont pris leurs rabbins et leurs prêtres comme seigneurs en dehors d'Allah, Exalté soit-Il, comme il est dit dans la sourate "At-Tawba": {Les Juifs disent: « `Uzayr est fils d'Allah » et les Chrétiens disent: « Le Christ est fils d'Allah ». Telle est leur parole provenant de leurs bouches. Ils imitent le dire des mécréants avant eux. Qu'Allah les anéantisse ! Comment s'écartent-ils (de la vérité) ? Ils ont pris leurs rabbins et leurs moines, ainsi que le Christ fils de Marie, comme Seigneurs en dehors d'Allah, alors qu'on ne leur a commandé que d'adorer un Dieu unique. Pas de divinité à part Lui ! Gloire à Lui ! Il est au-dessus de ce qu'ils [Lui] associent. Ils veulent éteindre avec leurs

[1] La table servie (Al Mâ'ida) 5: Verset 48
[2] Al-A'râf 7: Verset 157
[3] Al-A'râf 7: Verset 158
[4] Les femmes (An-Nisâ')' 4: Verset 65

bouches la lumière d'Allah, alors qu'Allah ne veut que parachever Sa lumière, quelque répulsion qu'en aient les mécréants. C'est Lui qui a envoyé Son messager avec la bonne direction et la religion de la vérité, afin qu'elle triomphe sur toute autre religion, quelque répulsion qu'en aient les associateurs}[1].

[2]Pour en revenir à l'article qui nous concerne, si son auteur avait écrit que cette célébration était une affirmation des relations d'entraide entre les enfants des deux religions dans ce qui leur profite à tous, cela aurait été pertinent et sans inconvénient. Par obligation de sincérité envers Allah et Ses serviteurs, j'ai jugé bon d'attirer l'attention sur cela, parce que cela fait partie des affaires importantes, qui peuvent prêter à confusion chez certaines personnes.

Je sollicite Allah, pour qu'Il inspire à l'ensemble des musulmans la véritable fraternité en Allah et l'amour en Lui et pour Lui, qu'Il guide tous les enfants de l'humanité vers Sa religion, avec laquelle Son Prophète Mohammad, (ﷺ), a été envoyé. Je Le prie pour que les hommes s'accrochent à elle et la prennent comme juge et rejettent ce qui va à son encontre, parce que là résident le bonheur éternel et le salut dans ce bas monde et dans l'au-delà. En elle se trouve la solution de l'ensemble des problèmes présents et futurs. Il est généreux et bienfaisant. Que la bénédiction et le salut d'Allah soient sur Son serviteur et messager, notre Prophète Mohammad, ainsi que sur sa famille et ses compagnons.

[1] Le repentir (Al-Tawba) 9: Versets 30-33
[2] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 177

[1]Obligation d’inimitié envers les Juifs, les associateurs et les autres mécréants

Louange à Allah, et que la prière et le salut d'Allah soient sur notre Prophète, sur sa famille, ses compagnons et ceux qui suivent sa voie. Quelques journaux locaux ont publié une déclaration d'une certaine personne disant ce qui suit: "Nous ne sommes hostiles ni aux Juifs ni au judaïsme et nous respectons toutes les religions", alors qu'elle parlait de la situation au Moyen-Orient, après l'agression juive menée contre les Arabes.

Etant donné que ces paroles, concernant les Juifs et le judaïsme, contredisent le Livre Sacré, la Sunna du Prophète et la foi islamique ; et de crainte qu'elles n'influencent certaines personnes, j’ai ressenti la nécessité de mettre en garde contre le tort qu’elles englobent, en apportant des conseils par amour pour Allah et Ses serviteurs. Je donne ici mon point de vue sur la question.

Il est démontré dans le Coran, la Sunna, et c'est le point de vue partagé par l'ensemble des musulmans, que ces derniers doivent considérer comme des ennemis les mécréants, parmi lesquels les Juifs, les Chrétiens ainsi que tous les autres associateurs, et éviter de se lier d'amitié avec eux et de les prendre pour alliés, comme a averti Allah (l'Exalté) dans Son livre clair et véridique: c'est une révélation provenant d'un Sage, Digne de louange, précisant que les Juifs et les associateurs sont les gens les plus hostiles envers les croyants.

Allah, l'Exalté, a dit: {Ô vous qui avez cru ! Ne prenez pas pour alliés Mon ennemi et le vôtre, leur offrant l’amitié, alors qu’ils ont nié ce qui vous est parvenu de la vérité....}[2] jusqu'à ce verset où Allah, l'Exalté, a dit: {Certes, vous avez eu un bel exemple (à suivre) en Abraham et en ceux qui étaient avec lui, quand ils dirent à leur peuple: "Nous vous désavouons, vous et ce que vous

[1] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 178
[2] L'éprouvée (Al-Moumtahana) 60: Verset 1

adorez en dehors d'Allah. Nous vous renions. Entre vous et nous, l'inimitié et la haine sont à jamais déclarées jusqu'à ce que vous croyiez en Allah, seul"}[1].

[2]Et Allah l'Exalté, a dit: {Ô les croyants ! Ne prenez pas pour alliés les Juifs et les Chrétiens; ils sont alliés les uns des autres. Et celui d'entre vous qui les prend pour alliés, devient un des leurs. Allah ne guide certes pas les gens injustes}[3]. Et Allah, l'Exalté, a dit: {Ô vous qui croyez ! Ne prenez pas pour alliés, vos pères et vos frères s'ils préfèrent la mécréance à la foi. Et quiconque parmi vous les prend pour alliés... ceux-là sont les injustes}[4]. Allah (Exalté soit-Il) a dit à propos des Juifs: {Tu vois beaucoup d'entre eux s'allier aux mécréants. Comme est mauvais, certes, ce que leurs âmes ont préparé, pour eux-mêmes, de sorte qu'ils ont encouru le courroux d'Allah, et c'est dans le supplice qu'ils éterniseront. S'ils croyaient en Allah, au Prophète et à ce qui lui a été descendu, ils ne prendraient pas ces mécréants pour alliés. Mais beaucoup d'entre eux sont pervers. Tu trouveras certainement que les Juifs et les associateurs sont les ennemis les plus acharnés des croyants}[5]. Allah, le Très-Haut, a dit: {Tu n'en trouveras pas, parmi les gens qui croient en Allah et au Jour dernier, qui prennent pour amis ceux qui s'opposent à Allah et à Son Messager, fussent-ils leurs pères, leurs fils, leurs frères ou les gens de leur tribu}[6].

Il existe, en fait, plusieurs versets qui traitent de ce sujet, et qui démontrent explicitement le devoir de haïr les mécréants, parmi lesquels les Juifs, les Chrétiens et tous les autres associateurs et le devoir de les traiter en ennemis jusqu'à ce qu'ils croient en Allah, l'unique. Ils démontrent également l'interdiction de témoigner de l'affection pour eux et de les prendre pour alliés, ce qui veut dire qu'il faut les haïr et faire attention à leurs manigances. Cela uniquement en raison de leur mécréance à l'égard d'Allah, leur hostilité envers

[1] L'éprouvée (Al-Moumtahana) 60: Verset 4
[2] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 179
[3] La table servie (Al Mâ'ida) 5: Verset 51
[4] Le repentir (Al-Tawba) 9: Verset 23
[5] La table servie (Al Mâ'ida) 5: Versets 80-82
[6] La discussion (Al-Moujâdala) 58: Verset 22

Sa religion et Ses fidèles et leurs machinations contre l'Islam et son peuple, comme Allah, l'Exalté, l'a dit: {Ô les croyants, ne prenez pas de confidents en dehors de vous-mêmes: ils ne failliront pas à vous bouleverser. Ils souhaiteraient que vous soyez en difficulté. La haine certes s'est manifestée dans leurs bouches, mais ce que leurs poitrines cachent est encore plus énorme. Voilà que Nous vous exposons les signes. Si vous pouviez raisonner ! Vous, (Musulmans) vous les aimez, alors qu'ils ne vous aiment pas; et vous avez foi dans le Livre tout entier. Et lorsqu'ils vous rencontrent, ils disent: « Nous croyons » et une fois seuls, de rage contre vous, ils se mordent les bouts des doigts. Dis: « mourez de votre rage ». En vérité, Allah connaît fort bien le contenu des cœurs. Qu'un bien vous touche, ils s'en affligent. Qu'un mal vous atteigne, ils s'en réjouissent. Mais si vous êtes endurants et pieux, leur manigance ne vous causera aucun mal. Allah connaît parfaitement tout ce qu'ils font}[1].

[2]Dans ces nobles versets, les croyants sont encouragés à haïr les non-croyants, et à les prendre en aversion pour la cause d'Allah, l'Exalté, dans de nombreux domaines. Ces versets comportent également la mise en garde contre le fait de les compter dans son entourage, pour ne pas leur donner l'occasion de nous faire du mal. Telle est la signification de cette parole d'Allah (l'Exalté): {ils ne failliront pas à vous bouleverser}[3]. Le bouleversement signifie ici la corruption et le sabotage. Le Tout-puissant a dit qu'ils appréciaient notre pénurie (`ontana), et la pénurie est la difficulté. Allah (l'Exalté) a expliqué que la haine s'exprimait par leurs bouches et que ce que cachaient leurs cœurs était encore plus fort que la haine et l'abomination. Il a montré que leur intention de nous faire du mal était plus grande que ce qu'ils dévoilaient. Que les gens méditent donc sur ces paroles divines. Puis, Allah (qu'Il soit Loué et Exalté) a mentionné que les mécréants pouvaient faire semblant d'être musulmans par hypocrisie, pour arriver à leurs fins ignobles, mais quand ils se retrouvaient tous seuls avec leurs démons, ils se mordaient les doigts à cause des musulmans. Ensuite, Allah (Exalté et Elevé

[1] La famille d'Imran ('Al –'Imrân) 3: Versets 118-120
[2] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 180
[3] La famille d'Imran ('Al –'Imrân) 3: Verset 118

soit-Il), dit que les bonnes choses qui nous arrivent, telles que la gloire et la victoire contre les ennemis les attristent, alors que les malheurs qui nous arrivent comme la défaite, les maladies et autres les réjouissent. Tout cela en raison de leur intense hostilité et haine pour nous et pour notre religion.

Quant aux positions des Juifs vis-à-vis de l'Islam, du Messager de l'Islam et du peuple musulman, elles témoignent de l'extrême hostilité, comme le démontrent ces nobles versets.

[1]Les actes des Juifs d'aujourd'hui, comme à l'époque de la prophétie et dans l'intervalle, offrent une autre preuve de cette hostilité. De même, les Chrétiens et tous les autres mécréants ont été les auteurs de maintes manigances contre l'Islam et contre son peuple. Ils ont tenté de semer le doute et la confusion chez les musulmans et de les dénigrer pour les rendre repoussants. Cela notamment par le biais d'un important financement des missionnaires et des prêcheurs chrétiens. Tout cela démontre, comme les nobles versets l'ont déjà fait, le devoir de haïr tous les mécréants, de faire attention à leurs manigances, et de ne pas les inclure dans son entourage.

Il est alors du devoir du peuple de l'Islam de faire attention à ces points importants, de haïr et de déclarer l'inimitié à ceux qu'Allah leur a ordonnés de haïr et de considérer comme des ennemis, parmi lesquels les Juifs, les Chrétiens et tous les autres associateurs, jusqu'à ce qu'ils croient en Allah l'unique, et se conforment à sa religion révélée à Son prophète Mohammad (ﷺ). Ainsi, ils pourront donner la preuve de leur conformité à la religion de leur ancêtre Abraham ('Ibrâhîm) et celle de leur Prophète Mohammad (ﷺ), qu'Allah a décrit dans le verset précédent, comme suit: {Certes, vous avez eu un bel exemple (à suivre) en Abraham et en ceux qui étaient avec lui, quand ils dirent à leur peuple: "Nous vous désavouons, vous et ce que vous adorez en dehors d'Allah. Nous vous renions. Entre vous et nous, l'inimitié et la haine sont à jamais

[1] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 181

déclarées jusqu'à ce que vous croyiez en Allah, seul"}[1]. Et la parole d'Allah (l'Exalté): {Et lorsqu'Abraham dit à son père et à son peuple: « Je désavoue totalement ce que vous adorez, à l'exception de Celui qui m'a créé, car c'est Lui en vérité qui me guidera »}[2]. Et la parole Allah (l'Exalté et l'Elevé): {Ô les croyants ! N'adoptez pas pour alliés ceux qui prennent en raillerie et jeu votre religion, parmi ceux à qui le Livre fut donné avant vous et parmi les mécréants. Et craignez Allah si vous êtes croyants}[3]. Il y a, en fait, plusieurs versets qui traitent de ce sujet.

Et dans [4]la parole d'Allah (l'Exalté): {Tu trouveras certainement que les Juifs et les associateurs sont les ennemis les plus acharnés des croyants}[5]. C'est une preuve évidente que tous les mécréants sont des ennemis pour les croyants en Allah (l'Exalté) et en Son messager (ﷺ), mais les Juifs et les associateurs qui se prosternent devant les statues sont les ennemis les plus obstinés des croyants. C'est pour cette raison qu'Allah (l'Exalté) incite les croyants à être les ennemis des non-croyants et des associateurs en général, et des Juifs et des associateurs en particulier, en leur témoignant plus d'hostilité en échange de la grande rancune qu'ils éprouvent envers nous. Cela nécessite encore plus de vigilance contre leurs manigances et leurs inimitiés.

Puis Allah (l'Exalté), avec Son ordre donné aux croyants pour qu'ils soient les ennemis des non-croyants, a imposé aux musulmans le devoir d'être équitables envers leurs ennemis, en disant: {Ô les croyants ! Soyez stricts (dans vos devoirs) envers Allah et (soyez) des témoins équitables. Et que la haine pour un peuple ne vous incite pas à être injustes. Pratiquez l'équité: cela est plus proche de la piété}[6]. Allah (l'Exalté) a ordonné aux croyants d'être équitables envers tous leurs adversaires, et Il leur a interdit d'être injustes, par haine pour un

[1] L'éprouvée (Al-Moumtahana) 60: Verset 4
[2] L'ornement (Az-Zoukhrouf) 43: Versets 26-27
[3] La table servie (Al Mâ'ida) 5: Verset 57
[4] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 182
[5] La table servie (Al Mâ'ida) 5: Verset 82
[6] La table servie (Al Mâ'ida) 5: Verset 8

peuple. Allah (le Glorifié et l'Exalté), a averti, en outre, que le fait de se comporter de manière juste avec l'ennemi comme avec l'ami, était une attitude plus conforme à La crainte envers Lui. Ceci signifie que le fait de traiter avec justice tous les gens, alliés et ennemis, est l'attitude la plus adéquate pour éviter la colère d'Allah et Son châtiment.

Allah (Exalté soit-Il) a dit: {Certes, Allah commande l'équité, la bienfaisance et l'assistance aux proches. Et Il interdit la turpitude, l'acte répréhensible et la rébellion. Il vous exhorte afin que vous vous souveniez}[1]. Ceci est l'un des versets qui englobent toute recommandation du bien et toute interdiction du mal. Cette attitude est bien illustrée par un épisode de la vie du Prophète, (ﷺ). Il envoya un jour `Abd-Allah ibn Rawâha Al-'Anssâriyy à Khaybar pour récolter, chez les Juifs, le fruit [2]des palmiers, car il (ﷺ) s'était entendu avec eux pour cultiver ces palmiers et cette terre, en échange de la moitié des fruits des palmiers et des plantes. Mais, quand `Abd-Allah récolta les fruits des palmiers, ils lui dirent que ce partage était inéquitable. `Abd-Allah (Qu'Allah soit satisfait de lui) leur répondit alors: "Au nom de Celui qui détient mon âme, je vous hais plus que vos singes et vos cochons, mais ma haine pour vous et mon amour pour le Messager d'Allah (ﷺ) ne me pousseront pas à être injuste envers vous". Les juifs lui répondirent: "C'est pour cela qu'ont été construit les cieux et la terre". Donc, l'équité est un devoir envers les proches et les inconnus, tout comme envers les amis et les ennemis. Pourtant, ceci n'interdit pas de haïr les ennemis d'Allah, de leur être hostile et d'aimer les croyants et de les prendre pour alliés, conformément aux preuves légitimes tirées du Coran et de la Sunna, et c'est à Allah qu'on demande l'assistance. Quant aux paroles de l'écrivain "et nous respectons toutes les religions", elles sont justes. Mais il faut que le lecteur sache que les religions divines ont subi beaucoup de changements et de distorsions, dont Allah (l'Exalté) Seul connaît le nombre. Seule la religion islamique, qu'Allah a révélée et fait descendre sur Son prophète, Son ami préféré et le meilleur parmi Ses créatures, notre Prophète, notre prêcheur et notre maître

[1] Les abeilles (An-Nahl) 16: Verset 90
[2] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 183

Mohammad ibn `Abd-Allah (ﷺ), a été protégée par Allah contre toute altération et transformation. Il a fait cela en protégeant Son Noble Livre et la Sunna de Son honnête messager, que les meilleures prières et les saluts d'Allah soient sur lui. Allah (Gloire et Pureté à Lui) a dit: {En vérité c'est Nous qui avons fait descendre le Coran, et c'est Nous qui en sommes gardien}[1]. Allah a protégé la religion et l'a défendue contre les manigances des ennemis, par des sages critiques et honnêtes, qui refusent la distorsion des malveillants, l'usurpation des non-croyants, les mensonges des calomniateurs, et l'interprétation des ignorants. Si quelqu'un procède à un changement ou à une transformation, Allah le découvre et arrête ses machinations. Alors qu'Allah (l'Exalté) n'a pas garanti la protection des autres religions. Elles n'étaient protégées [2]que par quelques-uns de Ses serviteurs qui n'ont pas pu les sauvegarder. Par conséquent, elles ont subi des changements et des distorsions, qu'Allah seul connaît. Allah (Gloire et Pureté à Lui) a dit: {Nous avons fait descendre la Thora dans laquelle il y a guide et lumière. C'est sur sa base que les prophètes qui se sont soumis à Allah, ainsi que les rabbins et les docteurs jugent les affaires des Juifs. Car on leur a confié la garde du Livre d'Allah, et ils en sont les témoins}[3]. Allah (Exalté soit-Il) a dit: {Ô Messager ! Que ne t'affligent point ceux qui concourent en mécréance; parmi ceux qui ont dit: « Nous avons cru» avec leurs bouches sans que leurs cœurs aient jamais cru et parmi les Juifs qui aiment bien écouter le mensonge et écouter d'autres gens qui ne sont jamais venus à toi et qui déforment le sens des mots une fois bien établi[4]}.

Allah (Exalté soit-Il) a dit: {Malheur, donc, à ceux qui de leurs propres mains composent un livre puis le présentent comme venant d'Allah pour en tirer un vil profit ! - Malheur à eux, donc, à cause de ce que leurs mains ont écrit, et malheur à eux à cause de ce qu'ils en profitent !}[5]. Allah (l'Exalté) a dit: {Et il y a parmi eux certains qui roulent leurs langues en lisant le Livre pour vous faire

[1] Al-Hijr 15: Verset 9
[2] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 184
[3] La table servie (Al Mâ'ida) 5: Verset 44
[4] La table servie (Al Mâ'ida) 5: Verset 41
[5] La vache (Al-Baqara) 2: Verset 79

croire que cela provient du Livre, alors qu'il n'est point du Livre; et ils disent: « Ceci vient d'Allah, alors qu'il ne vient point d'Allah. Ils disent sciemment des mensonges contre Allah}[1]. Il existe, plusieurs versets qui traitent de ce sujet.

Tout ce qui était bon dans les religions précédentes, et qui n'a pas subi de changement ni de modification, Allah l'a confirmé en envoyant Son Prophète (ﷺ) et en révélant le noble Coran, car Allah (l'Exalté) a envoyé Son prophète Mohammad pour l'humanité entière. Il a remplacé par cette religion toutes les autres et a fait du noble Coran le livre prédominant sur tous les autres livres divins.

Par conséquent, il est du devoir de tous les peuples de la terre, des Djinns et des hommes, des Juifs, des Chrétiens et de tous les descendants d'Adam [2]d'entrer dans la religion d'Allah, qu'Il a envoyée à Son dernier messager pour le bénéfice de l'humanité entière. Il est du devoir de tout homme de la suivre et de la respecter, car Allah n'accepte aucune autre religion de quiconque, comme Il (Exalté et Loué soit-Il) l'a dit: {Certes, la religion acceptée d'Allah, c'est l'Islam. Ceux auxquels le Livre a été apporté ne se sont disputés, par agressivité entre eux, qu'après avoir reçu la science. Et quiconque ne croit pas aux signes d'Allah... alors Allah est prompt à demander compte ! S'ils te contredisent, dis leur: « Je me suis entièrement soumis à Allah, moi et ceux qui m'ont suivi ». Et dis à ceux à qui le Livre a été donné, ainsi qu'aux illettrés: « Avez-vous embrassé l'Islam ? ». S'ils embrassent l'Islam, ils seront bien guidés. Mais; s'ils tournent le dos... Ton devoir n'est que la transmission (du message). Allah, sur [Ses] serviteurs est Clairvoyant}[3]. Allah (Exalté soit-Il) a dit: {Dites: « Nous croyons en Allah et en ce qu'on nous a révélé, et en ce qu'on a fait descendre vers Abraham et Ismaël et Isaac et Jacob et les Tribus, et en ce qui a été donné à Moïse et à Jésus, et en ce qui a été donné aux prophètes, venant de leur Seigneur: nous ne faisons aucune distinction entre eux. Et à Lui nous sommes Soumis ». Alors, s'ils croient à cela même à quoi vous croyez, ils seront

[1] La famille d'Imran ('Al –'Imrân) 3: Verset 78
[2] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 185
[3] La famille d'Imran ('Al –'Imrân) 3: Versets 19-20

certainement sur la bonne voie. Et s'ils s'en détournent, ils seront certes dans le schisme ! Alors Allah te suffira contre eux. Il est l'Audient, l'Omniscient}[1]. Allah (l'Exalté) a dit: {Et quiconque désire une religion autre que l'Islam, ne sera point agréé, et il sera, dans l'au-delà, parmi les perdants}[2]. Et Allah (l'Exalté) a dit dans la Sourate d'Al-Mâ'ida, après avoir cité la Thora et l'Evangile, en parlant à son prophète Mohammad (ﷺ): {Et sur toi (Muhammad) Nous avons fait descendre le Livre avec la vérité, pour confirmer le Livre qui était là avant lui et pour prévaloir sur lui. Juge donc parmi eux d'après ce qu'Allah a fait descendre. Ne suis pas leurs passions, loin de la vérité qui t'est venue. A chacun de vous Nous avons assigné une législation et un plan à suivre. Si Allah avait voulu, certes Il aurait fait de vous tous une seule communauté. Mais Il veut vous éprouver en ce qu'Il vous donne. Concurrencez donc dans les bonnes œuvres. C'est vers Allah qu'est votre retour à tous; alors Il vous informera de ce en quoi vous divergiez. Juge alors parmi eux d'après ce qu'Allah a fait descendre. Ne suis pas leurs passions, et prends garde qu'ils ne tentent de t'éloigner d'une partie de ce qu'Allah t'a révélé. Et puis, s'ils refusent (le jugement révélé) sache qu'Allah veut les affliger [ici-bas] pour une partie de leurs péchés. Beaucoup de gens, certes, sont des pervers. Est-ce donc le jugement du temps de l'Ignorance qu'ils cherchent ? Qu'y a-t-il de meilleur qu'Allah, en matière de jugement pour des gens qui ont une foi ferme ?}[3].

[4]Dans ces nobles versets, il y a le signe évident et la preuve sans équivoque de l'obligation de trancher entre les Juifs, les Chrétiens et tous les autres gens, avec ce qu'Allah a envoyé par l'intermédiaire de Son prophète Mohammad (ﷺ). Il n'y a d'Islam pour quiconque, qu'en suivant ce qu'il comporte. Celui qui suit une autre voie est considéré au même titre que les hommes qui vivaient au temps de l'Ignorance. Il n'existe pas un meilleur jugement que celui octroyé par Allah (l'Exalté), qui a dit dans la Sourate Al-'Arâf: {Et prescris pour nous le bien ici-bas ainsi que dans l'au-delà. Nous voilà revenus vers Toi, repentis ». Et (Allah)

---

[1] La vache (Al-Baqara) 2: Versets 136-137
[2] La famille d'Imran ('Al –'Imrân) 3: Verset 85
[3] La table servie (Al Mâ'ida) 5: Versets 48-50
[4] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 186

dit: « Je ferai que Mon châtiment atteigne qui Je veux. Et Ma miséricorde embrasse toute chose. Je la prescrirai à ceux qui (Me) craignent, acquittent la Zakât, et ont foi en Nos signes. Ceux qui suivent le Messager, le Prophète illettré qu'ils trouvent écrit (mentionné) chez eux dans la Thora et l'Evangile. Il leur ordonne le convenable, leur défend le blâmable, leur rend licites les bonnes choses, leur interdit les mauvaises, et leur Ôte le fardeau et les jougs qui étaient sur eux. Ceux qui croiront en lui, le soutiendront, lui porteront secours et suivront la lumière descendue avec lui; ceux-là seront les gagnants}[1].

En fait, dans ce noble verset, il y a le signe évident et la preuve sans équivoque de l'universalité du Message du Prophète (ﷺ), qui s'adresse donc aux Juifs et aux Chrétiens. Il a été envoyé pour les débarrasser de leur fardeau et seuls seront gagnants, depuis le temps du Prophète jusqu'à l'heure du jugement dernier, ceux qui croiront en lui, l'auront soutenu et lui auront porté secours, en suivant la lumière descendue avec lui. Puis, Allah (l'Exalté) a dit après cela, pour confirmer l'universalité de Son message: {Dis: « Ô hommes ! Je suis pour vous tous le Messager d'Allah, à Qui appartient la royauté des cieux et de la terre. Pas de divinité à part Lui. Il donne la vie et Il donne la mort. Croyez donc en Allah, en Son messager, le Prophète illettré qui croit en Allah et en Ses paroles. Et suivez-le afin que vous soyez bien guidés »}[2].

[3]D'après ce verset ainsi que ceux qui le précèdent, il est clair pour toute personne saine d'esprit que la bonne voie, le salut et le bonheur ne sont accessibles qu'à celui qui a cru en Mohammad (ﷺ) et qui a suivi la voie qu'il a montrée. Or, celui qui s'en écarte sera dans la discorde et l'égarement, etc... Il est le véritable incroyant et il aura l'enfer pour fin au Jour de la Résurrection, comme l'Exalté l'a dit: Quiconque ne croit pas en cela, parmi les coalisés, aura le feu pour rétribution. Allah, l'Exalté, a dit: {Et Nous ne t'avons envoyé qu'en tant qu'annonciateur et avertisseur pour toute l'humanité}[4]. Et Allah (l'Exalté) a dit:

[1] Al-A'râf 7: Versets 156-157
[2] Al-A'râf 7: Verset 158
[3] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 187
[4] (Saba') 34: Verset 28

{Et Nous ne t’avons envoyé qu’en miséricorde pour l’univers}[1]. Et Allah (l'Exalté) a dit: {Qu’on exalte la Bénédiction de Celui qui a fait descendre le Livre de Discernement sur Son serviteur, afin qu’il soit un avertisseur à l’univers}[2].

Et dans les deux Sahîhs, selon Djâbir ibn `Abd-Allah (Qu'Allah soit satisfait de lui), le Prophète (ﷺ) a dit: « J'ai reçu cinq faveurs que personne n'avait reçues avant moi. Chaque prophète antérieur a été envoyé à un peuple spécifique, alors que moi, j'ai été envoyé à l'humanité entière. Les butins m'ont été rendus licites tandis qu'ils ne l'étaient pas pour les autres. Toute la terre m'a été offerte comme moyen de purification et un lieu de prière. Tout homme donc, surpris n'importe où par l'heure de prière, peut l'accomplir où est-ce qu'il se trouve. On m'a accordé la victoire (sur l'ennemi) en lui inspirant la terreur à une distance d'un mois de marche. Enfin, j'ai reçu la faveur d'intercéder". Les autres prophètes ont été envoyé chacun à un peuple spécifique et moi, j'ai été envoyé à tout le monde" ».

Dans le Sahîh de Mouslim, d'après Abou Hourayra (Qu'Allah soit satisfait de lui), le Prophète (ﷺ) a dit: « Par Celui qui détient mon âme entre Ses mains ! Toute personne juive ou chrétienne parmi cette nation, qui mourra sans avoir cru en ce qui m’a été révélé, fera partie des damnés de l'Enfer ».

Il y a de nombreux versets et hadiths qui traitent de ce sujet et j'espère que [3]dans ce que nous avons cité, le lecteur aura trouvé la preuve et la certitude sur le devoir de prendre en inimitié les mécréants parmi lesquels les Juifs et les autres et de les haïr pour Allah. J'espère qu'il aura compris l’interdiction de leur accorder son affection et de les prendre pour alliés, ainsi que le fait que toutes les religions célestes ont été abrogées hormis l'Islam, qu'Allah a envoyé avec le prophète ultime, le chef des messagers et le prêcheur des fidèles, notre prophète Mohammad ibn `Abd-Allah (ﷺ). Qu'Allah nous permette de suivre son exemple

[1] Les Prophètes (Al-‘Anbiyâ’) 21: Verset 107
[2] Le discernement (Al-Fourqân) 25: Verset 1
[3] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 188

sur le droit chemin jusqu'au Jour du Jugement. Allah est Omnipotent. Cependant, l'abrogation des autres religions ne veut pas dire qu'elles ne doivent pas être respectées, ou qu'elles doivent être dénigrées. Ce n'est pas ce but que nous visons. Notre objectif est d'expliquer aux gens qu'ils ne peuvent pas s'inspirer de ces religions ou suivre leurs adeptes, parmi lesquels les Juifs et les autres. S'ils évitent de faire cela, ils seront bien guidés. Etant donné que ces religions ont été abrogées, il est interdit de suivre quoique ce soit d'elles. La raison en est que beaucoup de leur contenu a été altéré, car des ennemis d'Allah y ont introduit des distorsions pour cacher la vérité, alors même qu'ils la connaissaient. Ils mentaient au sujet d'Allah et de Sa religion, en suivant leurs désirs. Ils écrivaient des livres de leurs mains et disaient qu'ils provenaient d'Allah. Toute personne dotée d'intelligence et qui suit son cœur peut comprendre que les Djinns et tous les hommes doivent entrer dans la religion d'Allah, qui est l'Islam, s'y tenir, et qu'il est interdit de nier l'Islam pour se convertir ni au judaïsme ni au christianisme ni aux autres religions. Il est recommandé à toute personne en âge d'assumer les obligations religieuses (moukalaf) et saine d'esprit, depuis qu'Allah a envoyé Son prophète et messager Mohammad jusqu'à l'heure du Jugement Dernier, d'entrer dans l'Islam et de s'y tenir. Celui qui croit qu'il est possible de sortir de la loi islamique de Mohammad (ﷺ), comme Al-Khidr qui voulait sortir de la religion de Moussa (Moïse) (`Alaihi As-Salâm), est un mécréant suivant l'avis général des oulémas. On lui demande de se repentir et on lui montre [1]les preuves: soit il se repent soit il sera tué, en suivant ce qui a été dit dans les versets du Coran et les paroles du Prophète, qui montrent l'universalité du message de Mohammad. C'est Allah qui donne l'aide. Il nous suffit et c'est Lui le meilleur Garant. Nous lui demandons (Exalté et Glorifié soit-Il) de nous aider à suivre Sa religion, d'améliorer la vie de tous les musulmans ainsi que de donner à Ses serviteurs la possibilité d'accéder à Sa religion, et de ne pas croire en ce qui diffère d'elle. Il est Omnipotent et que la prière et le salut soient sur Son serviteur et messager Mohammad, sur tous les autres prophètes et messagers et tous les bons croyants. Louange à Allah, Seigneur de l'univers.

[1] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 189

[1]La solidarité islamique

Louange à Allah, l'Unique, et prière et salut sur le Prophète. Il n'y a pas de doute qu'Allah (l'Exalté) a créé les créatures pour qu'elles L'adorent seul sans Lui donner d'associé, comme Allah (Gloire et Pureté à Lui) l'a dit: {Je n'ai créé les djinns et les hommes que pour qu'ils M'adorent}[2]. Et Allah (l'Exalté) a dit: {Ô hommes ! Adorez votre Seigneur, qui vous a créés vous et ceux qui vous ont précédés. Ainsi atteindriez-vous à la piété}[3]. Et Allah (l'Exalté et le Sublime) a ordonné à Ses serviteurs cette adoration, et a envoyé des Messagers (que la prière et le salut soient sur eux) et a fait descendre des livres pour prouver cette vérité, la détailler, et appeler à la suivre, comme Il (Gloire et Pureté à Lui) l'a dit: {Adorez Allah et ne Lui donnez aucun associé}[4]. Et Allah (Exalté soit-Il) a dit: {Et ton Seigneur a décrété: "N'adorez que Lui}[5]; et la signification de "décrété" dans ce verset est "a ordonné et a exhorté". Allah (l'Exalté) a dit: {Il ne leur a été commandé, cependant, que d'adorer Allah, Lui vouant un culte exclusif}[6], et Allah (Exalté soit-Il) a dit: {Nous avons envoyé dans chaque communauté un Messager, [pour leur dire]: « Adorez Allah et écartez-vous du Tâgût »}[7], et Allah (Exalté soit-Il) a dit: {Et Nous n'avons envoyé avant toi aucun Messager à qui Nous n'ayons révélé: « Point de divinité en dehors de Moi. Adorez-Moi donc »}[8]. [9]Allah (l'Exalté) a dit: {C'est un Livre dont les versets sont parfaits en style et en sens, émanant d'un Sage, Parfaitement Connaisseur}. Hoûd 11: Verset 2 {N'adorez qu'Allah. Moi, je suis pour vous, de Sa part, un avertisseur et un annonciateur}[10]. Et Allah (l'Exalté) a dit: {Ceci est

[1] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 190
[2] Qui éparpillent (Adh-Dhâriyât) 51: Verset 56
[3] La vache (Al-Baqara) 2: Verset 21
[4] Les femmes (An-Nisâ')' 4: Verset 36
[5] Le voyage nocturne (Al-'Isrâ') 17: Verset 23
[6] La preuve (Al-Bayyina) 98: Verset 5
[7] Les abeilles (An-Nahl) 16: Verset 36
[8] Les Prophètes (Al-'Anbiyâ') 21: Verset 25
[9] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 191
[10] Hoûd 11: Verset 1-2

un message (le Coran) pour les gens afin qu’ils soient avertis, qu’ils sachent qu’Il n’est qu’un Dieu unique, et pour que les doués d’intelligence s’exhortent}[1].

Dans ces nobles versets, on trouve l’ordre d’adorer Allah (Exalté soit-Il), et l’aveu qu’Il a créé deux piliers pour cette adoration. Il a envoyé des Messagers, a fait descendre des livres pour la détailler, et a appelé à la pratiquer. La vérité dans cette adoration est l’obéissance à Allah et à Son messager (ﷺ), la fidélité à Allah dans toutes les situations, en respectant Ses ordres et en évitant Ses interdis, tout en se soutenant dans tout cela, en dirigeant les cœurs vers lui (l’Exalté), et en Lui (Gloire et Pureté à Lui) demandant de répondre à nos besoins avec humilité, foi et fidélité, et avec sincérité et confiance en Lui (l’Exalté), avec désir et crainte, avec l’exécution des causes qu'Allah a initié pour Ses adorateurs, et dont Il leur a ordonné et autorisé l'application. C'est grâce à tout cela que seront corrigés et le monde et la religion, et se réalisera l'organisation des intérêts des sujets dans le vécu et le destiné. Il n’y a pas de bien-être pour les sujets, ni de répit pour leurs âmes, ni de tranquillité pour leur conscience, que s'ils se dirigent vers Allah (Gloire et Pureté à Lui), L’adorent Lui Seul, se soumettent à Ses ordres, s'abstiennent de transgresser Ses interdits, se conseillent les uns les autres sur cette voie, s’entraident et ne dépassent pas les limites qu'Allah a définies pour Ses serviteurs, comme Allah (Gloire et Pureté à Lui) l'a dit: {Tels sont les ordres d’Allah. Et quiconque obéit à Allah et à Son messager, Il le fera entrer dans les Jardins sous lesquels coulent les ruisseaux, pour y demeurer éternellement. Et voilà la grande réussite. Et quiconque désobéit à Allah et à Son messager, et transgresse Ses ordres, Il le fera entrer au Feu pour y demeurer éternellement. Et celui-là aura un châtiment avilissant}[2].

[3]Il est évident que les œuvres des Serviteurs ne seront pas parachevées, leurs intérêts ne seront pas organisés, leur parole ne sera pas unifiée et leur ennemi ne les craindra pas, tant qu'il n'y aura pas une solidarité islamique dont l'essence est

[1] Abraham (‘Ibrâhîm) 14: Verset 52
[2] Les femmes (An-Nisâ’)' 4: Versets 13-14
[3] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 192

l'entraide dans l'accomplissement des bonnes œuvres et de la piété, dans l'interdépendance, la compassion et le conseil mutuel dans la droiture et l'endurance. Il ne fait aucun doute que cela fait partie des devoirs islamiques les plus importants et les obligations les plus exigées. Il est rapporté dans les versets coraniques ainsi que dans les Hadiths que la solidarité islamique entre les musulmans, que ce soit les individus, les groupes, les gouvernements et les peuples, est l'une des tâches les plus importantes et un devoir essentiel pour le bien de tous, et de la mise en place de leur religion. Cette solidarité est nécessaire pour résoudre leurs problèmes, unifier leurs rangs, et unir leur parole contre leur ennemi commun. Les versets et les hadiths allant dans ce sens sont multiples, et même s'ils n'utilisent pas explicitement le mot "solidarité", ils s'y réfèrent implicitement. Pour les ulémas, les choses se définissent par leur vérité et leur sens et non pas par leur nom. La solidarité signifie l'entraide et l'union, l'interdépendance, la compassion et le conseil mutuel. Dans ce domaine, on trouve la recommandation de faire le bien, l'interdiction de faire ce qui est blâmable, l'appel à Allah (Exalté soit-Il), le fait de guider les gens sur les voies du bonheur et de la réussite, et ce qui mène à la réforme du monde et de l'au-delà. On ne doit pas oublier de mentionner aussi l'importance d'enseigner à l'ignorant, sauver l'égaré, épauler l'opprimé, repousser l'oppresseur, définir des limites, maintenir la sécurité, [1]rattraper les destructeurs et les saboteurs, protéger les chemins entre les musulmans à l'intérieur et à l'extérieur, garantir les services de transport par terre, air et mer, et les moyens de communications filaires et non filaires entre eux. Tout cela afin de réaliser leurs intérêts communs religieux dans la vie quotidienne, faciliter l'entraide entre les musulmans dans tout ce qui garantit leurs droits, faire régner la justice, et faire prospérer la sécurité et la paix partout.

Font aussi partie de la solidarité la réconciliation entre les musulmans, la résolution des conflits armés et le combat contre les groupes injustes jusqu'à ce qu'ils se conforment à l'ordre d'Allah., en suivant cette parole d'Allah (l'Exalté):

[1] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 193

{Craignez Allah, maintenez la concorde entre vous}[1], et Allah (Exalté soit-Il) a dit: {Et si deux groupes de croyants se combattent, faites la conciliation entre eux. Si l'un d'eux se rebelle contre l'autre, combattez le groupe qui se rebelle, jusqu'à ce qu'il se conforme à l'ordre d'Allah. Puis, s'il s'y conforme, réconciliez-les avec justice et soyez équitables car Allah aime les équitables. Les croyants ne sont que des frères. Etablissez la concorde entre vos frères, et craignez Allah, afin qu'on vous fasse miséricorde}[2].

Dans ces nobles versets, Allah a ordonné à tous les musulmans de Le craindre (Lui, le Sublime), de se réformer les uns les autres en général, de réconcilier les groupes qui se combattent en particulier, de combattre le groupe qui se rebelle, jusqu'à ce qu'il se repente et que la réconciliation se fasse sur des bases solides fondées sur la justice et l'équité, et non sur la discrimination et l'injustice. On trouve aussi, dans ces versets, la déclaration que tous les croyants sont des frères même si leurs couleurs et leurs langues sont différentes, ou leurs maisons sont éloignées, car l'Islam les rassemble et les unit, et leur recommande la justice [3]et la coopération entre eux. Il leur recommande de renoncer à l'agression sur l'autre et la réconciliation entre eux s'ils se disputent.

Ils démontrent aussi que les conflits et les combats entre croyants ne les font pas sortir de la foi, et c'est le point de vue des gens de la Sunna et du consensus, contrairement aux Kharijites et aux Moutazilites. C'est pour cela qu'Allah (Exalté soit-Il) a dit: {Et si deux groupes de croyants se combattent, faites la conciliation entre eux}[4]. Il les a surnommés croyants, malgré leur combat, de même que tous les péchés ne font pas sortir les croyants du cercle de la foi, à condition qu'ils ne s'y habituent pas, mais ils diminuent la foi et l'affaiblissent. Allah (Exalté soit-Il) a terminé Ses versets en recommandant la piété, dont Il a fait dépendre Sa clémence et Il a dit: {et craignez Allah, afin qu'on vous fasse

---

[1] Le butin (Al-'Anfâl) 8: Verset 1
[2] Les appartements (Al-Houjourât) 49: Versets 9-10
[3] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 194
[4] Les appartements (Al-Houjourât) 49: Verset 9

miséricorde}[1]. Cela démontre que la crainte d'Allah, dans tous les domaines, est la voie vers la miséricorde, la protection contre les péchés, le salut et la réforme de tout ce qui est visible ou caché.

Et entre aussi dans la solidarité l'échange de la représentation politique, et ce qui la remplace dans les Etats islamiques, dont le but est de s'entraider dans le bien, et de régler les conflits qui se posent entre eux par les voies légales, et choisir les personnes compétentes dans leurs tâches, leur religion et leur honnêteté pour cette grande mission. Entre également dans la solidarité, l'orientation des moyens médiatiques vers l'intérêt et le bonheur de tous, dans les affaires de la religion et de la vie, et la purifier de ce qui la contredit, et de ce qui est cité dans cette source originale qui est la solidarité islamique, et l'entraide dans l'accomplissement des bonnes œuvres et la crainte d'Allah - Suivant cette parole d'Allah (l'Exalté): {Ô les croyants ! Craignez Allah comme Il doit être craint. Et ne mourez qu'en pleine soumission}[2].

[3]Allah (Exalté soit-Il) a ordonné dans ce noble verset à Ses serviteurs croyants de Le craindre comme Il doit être craint, et de continuer sur cette voie, en s'y conformant jusqu'à leur mort. Car c'est dans la crainte d'Allah (Gloire et Pureté à Lui) qu'il y a le bien de ce qui est visible et de ce qui est caché, ainsi que l'unification de leurs voix, le rassemblement de leurs rangs, et une préparation des Serviteurs d'Allah, pour qu'ils soient bons et réformateurs, guides et guidés, faisant le bien pour leurs frères, en les protégeant du mal, en les aidant pour faire tout ce qui est louable. C'est pour cela qu'Allah a ordonné aux croyants après cela de s'attacher au câble (Habl) d'Allah, en disant: {Et cramponnez-vous tous ensemble au « Habl » (câble) d'Allah et ne soyez pas divisés}[4]. La corde d'Allah (Exalté soit-Il) est sa religion, qui est descendue dans son noble livre, et qu'il a envoyée avec son honnête Messager, Mohammad (ﷺ). Se cramponner au câble (habl) signifie bien s'y attacher, œuvrer selon son contenu, appeler à le

---

[1] Les appartements (Al-Houjourât) 49: Verset 10
[2] La famille d'Imran ('Al –'Imrân) 3: Verset 102
[3] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 195
[4] La famille d'Imran ('Al –'Imrân) 3: Verset 103

suivre, s'entourer autour de lui, pour qu'il soit le but de tous les musulmans, leur axe, et leur centre de force, c'est leur attachement à Son câble (habl). Ils doivent résoudre leurs désaccords selon Sa religion et leurs problèmes avec sa lumière. C'est avec cela que s'uniront leurs voix et leurs objectifs, et ils deviendront le refuge de tous musulmans dans ce monde, une aide pour tous les égarés, une forteresse imprenable et un bouclier contre leurs ennemis. Avec ce rassemblement, cette union et cette solidarité, grandira la crainte dans le cœur de leurs ennemis, et ils mériteront la victoire et le soutien d'Allah (Exalté soit-Il). Alors Il les protégera, Lui, le Sublime, des manigances de l'ennemi - quel que soit leur nombre- comme cela s'est déjà passé pour notre Prophète Mohammad (ﷺ) et ses nobles compagnons (Qu'Allah soit satisfait d'eux), et leurs partisans dans le cœur de la nation. Ils ont ainsi pu libérer le pays, [1]dominer les sujets, gouverner avec justice, et Allah a tenu pour eux Sa promesse qui ne sera jamais déçue, comme Allah (Gloire et Pureté à Lui) l'a dit: {Ô vous qui croyez ! si vous faites triompher (la cause d') Allah, Il vous fera triompher et raffermira vos pas}[2]. Et Allah (Exalté soit-Il) a dit: {Allah soutient, certes, ceux qui soutiennent (Sa Religion). Allah est assurément Fort et Puissant, ceux qui, si Nous leur donnons la puissance sur terre, accomplissent la Salât, acquittent la Zakât, ordonnent le convenable et interdisent le blâmable. Cependant, l'issue finale de toute chose appartient à Allah}[3]. Et Allah (l'Exalté) a dit: {et c'était Notre devoir de secourir les croyants}[4]. Et Allah (Exalté soit-Il) a dit: {Allah a promis à ceux d'entre vous qui ont cru et fait les bonnes œuvres qu'Il leur donnerait la succession sur terre comme Il l'a donnée à ceux qui les ont précédés. Il donnerait force et suprématie à leur religion qu'Il a agréée pour eux. Il leur changerait leur ancienne peur en sécurité. Ils M'adorent et ne M'associent rien}[5]. Et Allah (l'Exalté) a dit: {Mais si vous êtes endurants et pieux, leur manigance ne vous causera aucun mal. Allah connaît parfaitement tout ce qu'ils font}[6]. Dans ces

[1] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 196
[2] (Mouhammad) 47: Verset 7
[3] Le Pèlerinage (Al-Hajj) 22: Versets 40-41
[4] Les romains (Ar-Roûm) 30: Verset 47
[5] La lumière (An-Noûr) 24: Verset 55
[6] La famille d'Imran ('Al –'Imrân) 3: Verset 120

nobles versets, Allah (l'Exalté) exhorte les musulmans à s'en tenir à leur religion, à contribuer à sa gloire, et c'est là le triomphe d'Allah. Lui (l'Exalté) n'a pas besoin de Ses serviteurs, et le sens du triomphe d'Allah, c'est faire triompher Sa religion, Ses lois et Ses alliés. Allah soutient celui qui Le soutient, et déçoit celui qui Le déçoit, c'est Lui le Fort et le tout Puissant.

Dans ces versets, on trouve aussi l'annonce divine, selon laquelle Allah (Exalté soit-Il), soutient celui qui l'a soutenu, lui lègue le pouvoir sur terre, lui donne la force et le protège des manigances des ennemis. Par conséquent, il est du devoir de tous les musulmans, où qu'ils se trouvent, de se cramponner à la religion d'Allah, de s'y tenir, de se soutenir mutuellement, et de coopérer pour faire le bien. [1]Ils doivent faire preuve de piété, conseiller leurs protégés, éviter les raisons de conflits et de querelles, régler les problèmes avec le livre d'Allah et la Sunna de Son Prophète (ﷺ), se recommander mutuellement la vérité et l'endurance et éviter d'obéir au diable. De cette manière, ils gagneront et réussiront, se protègeront des manigances de leurs ennemis ; et Allah leur destinera la notoriété et la gloire, la force sur terre, la bonne fin, et l'affection entre leurs cœurs, en les débarrassant de la rancœur et de l'amertume. Il les sauvera de Son châtiment le Jour du Jugement Dernier, et dans ce sens le Prophète (ﷺ) a dit dans un hadith authentique (sahîh): « Allah accepte de vous trois choses: L'adorer sans rien Lui associer, s'attacher tous à Son câble, sans vous séparer les uns des autres et conseiller celui qui règne sur vous par l'ordre d'Allah ».

Parmi ce qui est dit sur la solidarité islamique on trouve ces paroles d'Allah (Gloire et Pureté à Lui): {Entraidez-vous dans l'accomplissement des bonnes œuvres et de la piété et ne vous entraidez pas dans le péché et la transgression. Et craignez Allah, car Allah est, certes, dur en punition !}[2]. Ce noble verset est l'un des plus explicites concernant le devoir de la solidarité islamique. Il insiste sur la nécessité de coopérer dans l'accomplissement des bonnes œuvres et de la

[1] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 197
[2] La table servie (Al Mâ'ida) 5: Verset 2

piété, comme il est démontré précédemment. Il met aussi en garde contre l'accomplissement du péché et de la transgression, puisque cela conduit à des conséquences désastreuses et à la colère d'Allah (le Sublime), qui, elle, peut engendrer l'envoi d'ennemis, la division de leur parole, la désunion de leurs rangs et la création de conflits qui mènent à l'échec et à la déception. Nous implorons Allah de nous accorder le salut.

Dans la fin de ce verset, Allah (Exalté soit-Il) a dit: {Et craignez Allah, car Allah est, certes, dur en punition !}[1]. [2]Ceci est un avertissement pour les musulmans, afin qu'ils n'enfreignent pas Ses ordres et ne transgressent pas Ses interdictions, au risque de subir Son châtiment, qu'ils ne pourront pas supporter. Parmi les versets sur la solidarité, il y a aussi, les paroles suivantes d'Allah (Gloire et Pureté à Lui): {Les croyants et les croyantes sont alliés les uns des autres. Ils commandent le convenable, interdisent le blâmable accomplissent la Salât, acquittent la Zakât et obéissent à Allah et à Son messager}[3]. Ces qualités supérieures sont les principes du bien, du bonheur, et la cause du bien dans ce monde et dans l'au-delà, et c'est pour cela qu'Allah (Gloire et Pureté à Lui) a lié Sa miséricorde à ces qualités exceptionnelles, et Il a dit: {Voilà ceux auxquels Allah fera miséricorde, car Allah est Puissant et Sage}[4]. Il est donc démontré que la miséricorde, le triomphe sur l'ennemi et la garantie de la bonne fin sont liés à l'accomplissement des droits d'Allah et des droits de Ses serviteurs. Cela ne s'accomplira que par le conseil des uns aux autres, l'entraide et la solidarité, l'honnêteté dans l'imploration pour obtenir la dernière demeure chez Allah, l'équité qui provient du cœur et la quête de la justice. Dans ce sens, Allah (Gloire et Pureté à Lui) a dit: {Ô les croyants ! Observez strictement la justice et soyez des témoins (véridiques) comme Allah l'ordonne, fût-ce contre vous-mêmes, contre vos père et mère ou proches parents. Qu'il s'agisse d'un riche ou d'un besogneux, Allah a priorité sur eux deux (et Il est plus connaisseur de leur intérêt que vous). Ne suivez donc pas les passions, afin de ne pas dévier de la

[1] La table servie (Al Mâ'ida) 5: Verset 2
[2] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 198
[3] Le repentir (Al-Tawba) 9: Verset 71
[4] Le repentir (Al-Tawba) 9: Verset 71

justice. Si vous portez un faux témoignage ou si vous le refusez, [sachez qu'] Allah est Parfaitement Connaisseur de ce que vous faites}[1]. Il (Exalté soit-Il) a dit dans sourate Al-Mâ'ida: {Ô les croyants ! Soyez stricts (dans vos devoirs) envers Allah et (soyez) des témoins équitables. Et que la haine pour un peuple ne vous incite pas à être injustes. Pratiquez l'équité: cela est plus proche de la piété. Et craignez Allah. Car Allah est certes Parfaitement Connaisseur de ce que vous faites}[2].

[3]Dans ces deux versets, Allah a ordonné aux croyants d'être équitables, de témoigner impartialement que ce soit contre un ennemi ou un ami, une personne proche ou lointaine. Il (l'Exalté) leur déconseille d'être incités par leurs désirs et leur haine à être injustes. Allah (Exalté soit-Il) a montré que la justice était la plus proche de la piété. Cela nous prouve qu'il n'y a pas de bien entre les musulmans, pas d'intégrité ni d'unité dans leur voix, sans la justice.

Parmi ce qui est indiqué dans l'obligation de la solidarité islamique, la parole d'Allah (Exalté soit-Il): Au nom d'Allah le Tout Miséricordieux, le Très Miséricordieux: {Par le Temps ! L'homme est certes, en perdition, sauf ceux qui croient et accomplissent les bonnes œuvres, s'enjoignent mutuellement la vérité et s'enjoignent mutuellement l'endurance}[4]. Et Allah (Exalté soit-Il) explique dans cette sourate courte et extraordinaire, qu'on ne peut éviter toutes les perditions, trouver le chemin vers le succès, le gain et la bonne fin que par la foi, l'accomplissement des bonnes œuvres, et qu'en se recommandant mutuellement la vérité et l'endurance. En fait, depuis qu'Allah a envoyé son Prophète Mohammad (ﷺ) jusqu'à nos jours, la réalité témoigne de ce que démontre cette noble sourate.

Lorsque les musulmans désobéirent à ce commandement après la première génération de l'Islam, la mésentente, les conflits et les différends régnèrent. Il

[1] Les femmes (An-Nisâ')' 4: Verset 135
[2] La table servie (Al Mâ'ida) 5: Verset 8
[3] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 199
[4] Le temps (Al-`Asr) 103: Verset 1-3

n'existe pas d'autre remède à cela que le retour vers la religion d'Allah, l'attachement à elle et l'application de ses principes pour trancher les conflits entre eux, comme Allah (Gloire et Pureté à Lui) l'a dit: {Non !... Par ton Seigneur ! Ils ne seront pas croyants aussi longtemps qu'ils ne t'auront demandé de juger de leurs disputes et qu'ils n'auront éprouvé nulle angoisse pour ce que tu auras décidé, et qu'ils se soumettent complètement [à ta sentence]}[1].

[2]Et Allah (l'Exalté) a dit: {Ô les croyants ! Obéissez à Allah, et obéissez au Messager et à ceux d'entre vous qui détiennent le commandement. Puis, si vous vous disputez en quoi que ce soit, renvoyez-le à Allah et au Messager, si vous croyez en Allah et au Jour dernier. Ce sera bien mieux et de meilleure interprétation (et aboutissement)}[3]. Parmi les hadiths honorables qui concernent la solidarité islamique et l'entraide dans les bonnes œuvres et la piété, on trouve les paroles suivantes du Prophète (ﷺ): « La vraie foi consiste à tenir bon conseil". - "A qui ?", demandèrent-ils. - "Par amour pour Allah, pour Son livre, pour Son envoyé, pour les Imams et pour le commun des musulmans", leur répondit-il ». Rapporté par Mouslim dans son Sahîh. On trouve également ces paroles du Prophète (ﷺ): « Le musulman doit être envers son coreligionnaire comme sont entre eux les matériaux d'une construction qui se renforcent les uns les autres (et il a entrelacé ses doigts)» et il a dit (ﷺ): « les musulmans sont, dans la bonté, l'affection et la sympathie qui existent entre eux comme un corps qui, lorsqu'un de ses membres souffre, voit tout le reste de ses membres partager avec lui l'insomnie et la fièvre », rapporté par Al-Boukhârî et Mouslim dans leur deux recueils de hadith authentiques.

Ces hadiths donnent la preuve évidente sur le devoir de solidarité entre les musulmans, la compassion et l'empathie, la coopération dans tout ce qui est meilleur. En comparant les musulmans à une construction et à un seul corps, le Prophète (ﷺ) montre qu'avec leur solidarité, leur coopération et leur compassion leurs voix s'uniront, leurs rangs s'organiseront et ils éviteront les

[1] Les femmes (An-Nisâ')' 4: Verset 65
[2] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 200
[3] Les femmes (An-Nisâ')' 4: Verset 59

manigances de leurs ennemis. Allah (l'Exalté) a dit: {Que soit issue de vous une communauté qui appelle au bien, ordonne le convenable, et interdit le blâmable. Car ce seront eux qui réussiront}[1]. Et le prêcheur de tous dans cet appel de bienfaisance, et leur guide dans le droit chemin, est leur prophète, leur maître et leur grand commandant notre Prophète Mohammad le Messager d'Allah (ﷺ) car il a été le premier à appeler [2]cette communauté à croire en Allah l'unique, à s'attacher à Son lien (habl), et à unifier leur voix en faveur de la justice. Il a été le premier à leur demander de former un seul rang contre l'ennemi commun, dans la réalisation de leurs intérêts et les justes causes. En suivant cette parole d'Allah (l'Exalté) Qui lui a dit: {Par la sagesse et la bonne exhortation appelle (les gens) au sentier de ton Seigneur. Et discute avec eux de la meilleure façon}[3]. Allah (Gloire et Pureté à Lui) a dit: {Dis: "Voici ma voie, j'appelle les gens à (la religion) d'Allah, moi et ceux qui me suivent}[4]. Ceux qui ont marché sur cette voie juste, ses nobles compagnons puis ceux qui les ont suivis avec bonté (Qu'Allah soit satisfait d'eux et les satisfait) ont gagné, et Allah a exaucé leurs vœux de fierté, de dignité et de victoire, comme il a été souligné au début de ce passage.

Il ne fait aucun doute qu'Allah (Exalté soit-Il) a exaucé ce qui a été cité précédemment grâce à leur foi sincère, leur grand combat, leurs bonnes œuvres, leur endurance, leur honnêteté dans leurs paroles et dans leurs gestes, leur solidarité et leur union, et non grâce à leurs origines ou à leurs biens, Comme Allah, l'Exalté, l'a dit: {Ni vos biens ni vos enfants ne vous rapprocheront à proximité de Nous. Sauf celui qui croit et œuvre dans le bien. Ceux-là auront une double récompense pour ce qu'ils œuvraient, tandis qu'ils seront en sécurité, aux étages supérieurs (du Paradis)}[5]. Et comme le Prophète (ﷺ) a dit: « Allah ne regarde pas vos visages ni vos biens mais Il regarde plutôt vos cœurs et vos œuvres », rapporté par Mouslim dans son Sahîh. Celui qui marche sur leurs pas

[1] La famille d'Imran ('Al –'Imrân) 3: Verset 104
[2] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 201
[3] Les abeilles (An-Nahl) 16: Verset 125
[4] Joseph (Yoûsouf) 12: Verset 108
[5] (Saba') 34: Verset 37

et emprunte leur chemin, Allah lui donne comme il leur a donné, et le soutient comme il les a soutenus, car c'est Lui Allah (Gloire et Pureté à Lui) qui a dit dans Son livre évident: {Nous secourrons, certes, Nos Messagers et ceux qui croient, dans la vie présente tout comme au jour où les témoins [les Anges gardiens] se dresseront (le Jour du Jugement)}, Le pardonneur (Ghâfir) 40: Verset 52 {au jour où leur excuse ne sera pas utile aux injustes, tandis qu'il y aura pour eux la malédiction et la pire demeure}[1].

[2]C'est Lui (l'Exalté) qui a dit: {En effet, Notre Parole a déjà été donnée à Nos serviteurs, les Messagers, que ce sont eux qui seront secourus, et que Nos soldats auront le dessus}[3]. Il (Gloire et Pureté à Lui) a dit: {et c'était Notre devoir de secourir les croyants}[4].

Allah Seul peut unir la parole des musulmans sur la voie de la justice, leur apprendre Sa religion, guider leurs dirigeants, leur montrer le droit chemin, leur accorder la sincérité dans leur solidarité, leur permettre de se conseiller mutuellement et de s'entraider dans les bonnes œuvres. Lui Seul peut les protéger de la dispersion et la différence, des sentiers du péché, et les défendre contre les manigances des ennemis. Il est le Garant de cela et le Seul qui en soit capable. Que la prière, le salut et la bénédiction d'Allah soient sur Son serviteur et Son messager Mohammad, ses compagnons et ceux qui les suivent dans le bien jusqu'au Jour du Jugement.

---

[1] Le pardonneur (Ghâfir) 40: Versets 51-52
[2] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 202
[3] Les rangés (As-Sâffât) 37: Versets 171-173
[4] Les romains (Ar-Roûm) 30: Verset 47

[1]Introduction à l'Islam et ses qualités

Louange à Allah, l'Unique, et prière et salut sur le Prophète ultime. Allah Exalté soit-Il a dit: {Aujourd'hui, J'ai parachevé pour vous votre religion, et accompli sur vous Mon bienfait. Et J'agrée l'Islam comme religion pour vous}[2]. Et Il a dit aussi: {Certes, la religion acceptée d'Allah, c'est l'Islam}[3]. Et dans un autre verset: {Et quiconque désire une religion autre que l'Islam, ne sera point agréé, et il sera, dans l'au-delà, parmi les perdants}[4].

L'Islam est défini comme étant la soumission à Allah par l'Unicité (le monothéisme), la résignation par l'obéissance et l'exemption du polythéisme et ses adeptes. Le polythéisme était le dogme commun des Arabes avant l'avènement du message du Prophète Mohammed (ﷺ). Al-Boukhârî rapporte d'après Abou Radjâa Al-'Ottâridî qui dit: "Nous adorions les rochers, chaque fois que nous trouvions un rocher meilleur, nous jetions le premier pour adorer le nouveau. Quand nous ne trouvions pas de rochers, nous amassions une poignée de terre puis nous faisions traire une bête dessus ensuite nous faisions des circonvolutions autour."

Le Coran, dans plusieurs versets, nous décrit, d'une manière générale, la situation des nations entières avant l'apparition de l'appel du Prophète (ﷺ). Il dit: {Ils adorent au lieu d'Allah ce qui ne peut ni leur nuire ni leur profiter et disent: "Ceux-ci sont nos intercesseurs auprès d'Allah"}[5]. Il dit aussi: {Tandis que ceux qui prennent des protecteurs en dehors de Lui (disent): "Nous ne les adorons que pour qu'ils nous rapprochent davantage d'Allah"}[6].

---

[1] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 203
[2] La table servie (Al Mâ'ida) 5: Verset 3
[3] La famille d'Imran ('Al –'Imrân) 3: Verset 19
[4] La famille d'Imran ('Al –'Imrân) 3: Verset 85
[5] Jonas (Yoûnous) 10: Verset 18
[6] Les groupes (Az-Zoumar) 39: Verset 3

[1]Dans un autre verset: {Nous avons désigné les diables pour alliés à ceux qui ne croient point, et quand ceux-ci commettent une turpitude, ils disent: « C'est une coutume léguée par nos ancêtres et prescrite par Allah ». Dis: « [Non,] Allah ne commande point la turpitude. Direz-vous contre Allah ce que vous ne savez pas ? »}[2], jusqu'à ce verset où Allah, l'Exalté, dit: {parce qu'ils ont pris, au lieu d'Allah, les diables pour alliés, et ils pensent qu'ils sont bien-guidés !}[3]. Allah (Exalté soit-Il) a dit également: {Et ils assignent à Allah une part de ce qu'Il a Lui-même créé, en fait de récoltes et de bestiaux, et ils disent: « Ceci est à Allah - selon leur prétention ! - et ceci à nos divinités ». Mais ce qui est pour leurs divinités ne parvient pas à Allah, tandis que ce qui est pour Allah parvient à leurs divinités. Comme leur jugement est mauvais !}[4].

Les versets allant dans ce sens sont nombreux. De même, les hadiths rapportés sur le Prophète (ﷺ) ainsi que les recueils de la biographie prophétique et les œuvres des historiens honnêtes décrivent l'état des nations, avant l'avènement du Prophète (ﷺ), ainsi: avant son envoi (ﷺ), les gens qui habitaient cette terre avaient diversifié les types de polythéisme qu'ils pratiquaient. Certains adoraient les idoles et les statues, d'autres les tombes, d'autres encore, le soleil, la lune et les astres, et ainsi de suite. Le Prophète (ﷺ) les invita alors à n'adorer qu'Allah l'Unique et à abandonner l'Erreur que leurs ancêtres leur avaient laissée en patrimoine. Allah (Gloire et Pureté à Lui) a dit: {Dis: « Ô hommes ! Je suis pour vous tous le Messager d'Allah, à Qui appartient la royauté des cieux et de la terre. Pas de divinité à part Lui. Il donne la vie et Il donne la mort. Croyez donc en Allah, en Son messager, le Prophète illettré qui croit en Allah et en Ses paroles. Et suivez-le afin que vous soyez bien guidés »}[5]. Et Il dit aussi: {(Voici) un livre que nous avons fait descendre sur toi, afin que - par la permission de

[1] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 204
[2] Al-A'râf 7: Verset 27-28
[3] Al-A'râf 7: Verset 30
[4] Les bestiaux (Al-'An'âm) 6: Verset 136
[5] Al-A'râf 7: Verset 158

leur Seigneur - tu fasses sortir les gens des ténèbres vers la lumière, sur la voie du Tout Puissant, du Digne de louange}[1].

[2]Et dans un autre verset: {Ô Prophète ! Nous t'avons envoyé [pour être] témoin, annonciateur, avertisseur, appelant (les gens) à Allah, par Sa permission; et comme une lampe éclairante}[3]. Et aussi: {Il ne leur a été commandé, cependant, que d'adorer Allah, Lui vouant un culte exclusif}[4], Allah (Exalté soit-Il) a dit: {Ô hommes ! Adorez votre Seigneur, qui vous a créés vous et ceux qui vous ont précédés. Ainsi atteindriez-vous à la piété}[5]. Et: {Et ton Seigneur a décrété: "N'adorez que Lui}[6]. Les versets dans ce sens sont très nombreux.

Dans de multiples versets, Allah (Exalté soit-Il), précise que malgré leur polythéisme et leur mécréance, ces gens reconnaissaient pourtant qu'Allah était leur Créateur et leur Pourvoyeur. Ils n'adoraient d'autres que lui que dans le but de les prendre pour intermédiaires auprès d'Allah, comme il est précisé dans la parole divine: {Ils adorent au lieu d'Allah ce qui ne peut ni leur nuire ni leur profiter et disent: "Ceux-ci sont nos intercesseurs auprès d'Allah"}[7]. Et dans d'autres versets: {Dis: « Qui vous attribue de la nourriture du ciel et de la terre ? Qui détient l'ouïe et la vue, et qui fait sortir le vivant du mort et fait sortir le mort du vivant, et qui administre tout ?» Ils diront: « Allah ». Dis alors: « Ne Le craignez-vous donc pas ? »}[8]. Et: {Et si tu leur demandes qui les a créés, ils diront très certainement: « Allah ». Comment se fait-il donc qu'ils se détournent ?}[9]. Et ainsi de suite, les versets étant nombreux à ce propos.

---

[1] Abraham ('Ibrâhîm) 14: Verset 1
[2] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 205
[3] Les coalisés (Al-'Ahzâb) 33: Versets 45-46
[4] La preuve (Al-Bayyina) 98: Verset 5
[5] La vache (Al-Baqara) 2: Verset 21
[6] Le voyage nocturne (Al-'Isrâ') 17: Verset 23
[7] Jonas (Yoûnous) 10: Verset 18
[8] Jonas (Yoûnous) 10: Verset 31
[9] L'ornement (Az-Zoukhrouf) 43: Verset 87

[1]Le message de notre maître Mohammad (ﷺ) est alors venu par la religion de l'Islam en clôture, non seulement pour les Arabes mais pour l'humanité entière. Il est parvenu dans une période où l'humanité était dans un besoin accru de quelque chose qui la fasse sortir des ténèbres vers la lumière.

Cette grande religion, l'Islam, repose sur cinq piliers ou bases, tel qu'il est rapporté dans les deux Sahîhs (recueils authentiques de hadiths). Ainsi, d'après Ibn `Omar (Qu'Allah soit satisfait de lui et de son père), le Prophète (ﷺ) a dit: « L'Islam est bâti sur cinq piliers: l'attestation que nul ne mérite d'être adoré en dehors d'Allah et l'attestation que Mohammad est le Messager d'Allah, l'acquittement de la prière, le versement de la Zakât (l'aumône légale), le jeûne du mois de Ramadan et l'accomplissement du Hadj (le pèlerinage à la Maison Sacrée) ».

Les deux attestations sont alors le premier pilier de l'Islam et le plus important. Il s'agit d'un mot d'une extrême importance, qu'il ne suffit pas seulement de prononcer, même si, en le faisant, on devient visiblement musulman. Bien plus, il faut obligatoirement agir en conséquence de son sens, ce qui implique une fidélité à Allah, et à lui Seul, en matière d'adoration et une croyance ferme qu'Il est le seul qui mérite d'être adoré et que l'adoration d'un autre que Lui est fausse.

De même, ce mot renferme un amour pour Allah - Exalté soit-Il - et pour Son Prophète (ﷺ). Cet amour exige l'adoration d'Allah Seul, Sa glorification et le suivi de la Tradition (Sunna) de Son Prophète. Allah dit: {Dis: "Si vous aimez vraiment Allah, suivez-moi, Allah vous aimera alors et vous pardonnera vos péchés}[2]. Ce mot signifie également l'obéissance au Messager d'Allah dans tous Ses ordres, comme Allah le stipule: {Prenez ce que le Messager vous donne; et ce qu'il vous interdit, abstenez-vous en}[3]. Dans le hadith dont l'authenticité est approuvée « Il en est trois qualités, quiconque les possède, saura savourer la

[1] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 206
[2] La famille d'Imran ('Al –'Imrân) 3: Verset 31
[3] L'exode (Al-Hachr) 59: Verset 7

douceur de la foi: vouer un amour exclusif à Allah et à son Envoyé », le reste du hadith.

[1]Et dans un autre hadith, le Prophète (ﷺ) a dit: « Aucun homme ne sera un parfait Croyant à moins qu'il n'ait pour moi plus d'affection qu'il n'en a pour ses proches, ses biens et pour tout le reste du genre humain ».

Le deuxième pilier est la prière, le plus important pilier après les deux attestations. Elle constitue l'axe de la religion. Le premier acte pour lequel le musulman sera jugé le jour du Jugement dernier est sa prière: si elle est bonne, il aura réussi, mais si elle n'est pas valide il aura tout perdu. C'est un culte qui doit être pratiqué à des heures précises. Allah - Exalté soit-Il - dit: {la Salât demeure, pour les croyants, une prescription, à des temps déterminés}[2]. Allah nous a ordonné l'assiduité quant à la prière. Il dit: {Soyez assidus aux Salâts et surtout la Salât médiane; et tenez-vous debout devant Allah, avec humilité}[3].

Il menace ceux qui la négligent et la font tardivement et dit - Exalté soit-Il -: {Puis leur succédèrent des générations qui délaissèrent la prière et suivirent leurs passions. Ils se trouveront en perdition}[4]. Et Il dit aussi - Gloire à Lui -: {Malheur donc, à ceux qui prient tout en négligeant (et retardant) leur Salât}[5].

De plus, la prière est la frontière entre l'Islam d'un côté et la mécréance et le polythéisme de l'autre. Mouslim rapporte dans son Sahîh (recueil de hadiths authentiques), d'après Djâbir (Qu'Allah soit satisfait de lui) qui a dit: J'ai entendu le Prophète d'Allah (ﷺ) dire: « Entre l'homme, le polythéisme et la mécréance, il y a l'abandon de la prière ». Et dans un autre hadith d'après Bourayda (Qu'Allah soit satisfait de lui): « Le pacte qu'il y a entre nous et eux, c'est la prière, et celui qui la délaisse aura certes mécru ». Rapporté par Imam

[1] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 207
[2] Les femmes (An-Nisâ')' 4: Verset 103
[3] La vache (Al-Baqara) 2: Verset 238
[4] Marie (Maryam) 19: Verset 59
[5] L'ustensile (Al-Mâ`oûn) 107: Versets 4-5

'Ahmad et les compilateurs des quatre recueils de Tradition (Sounan) selon une chaîne de transmission authentique.

[1]Il est impératif que la prière soit pratiquée en groupe dans une mosquée, car ceci a un grand mérite. En effet, d'après Ibn `Omar (Qu'Allah soit satisfait de lui et de son père), le Prophète (ﷺ) a dit: « La prière en commun surpasse de vingt-sept degrés celle faite par l'homme en solitaire ». Hadith approuvé par Al-Boukhârî et Mouslim. Plus encore, le Prophète d'Allah (ﷺ) avait entrepris de brûler les demeures des hommes qui n'assistaient pas à la prière en commun, comme il est rapporté dans un autre hadith certifié authentique. Le Prophète (ﷺ) a précisé: « Nulle, sera la prière de celui qui entend l'appel à la prière sans aller à la mosquée faire la prière collective, à moins qu'il ait une excuse valable ». Rapporté par Ibn Mâdja, Ad-Darâqattnî Ibn Hibbân et Al-Hâkim selon une chaîne de transmission authentique. Ceci prouve l'importance d'accomplir la prière, d'autant plus si elle est faite en commun.

Pour qu'elle soit bien accomplie et valide auprès d'Allah, la prière doit être faite avec quiétude et humilité. Allah - Exalté soit-Il - dit: {Bienheureux sont certes les croyants, ceux qui sont humbles dans leur Salât}[2]. Pour sa part, le Prophète (ﷺ) a ordonné à quiconque fait sa prière sans être dans un état de quiétude, de la refaire.

Par ailleurs, la prière représente l'un des aspects d'égalité, de fraternité et d'organisation. Elle unit l'orientation des musulmans vers La Ka`ba Honorée. Aussi, représente-elle un repos pour le croyant et une grande joie, comme l'annonce le Prophète (ﷺ): « La prière m'a été rendue plus chère que la pupille de mes yeux ». Le Prophète (ﷺ) avait l'habitude, chaque fois qu'un malheur le chagrinait, d'y avoir recours, conformément à la parole divine: {Ô les croyants ! Cherchez secours dans l'endurance et la Salât}[3]. Il disait ainsi: « Ô Bilâl ! Repose-nous grâce à elle (la prière) ». En effet, quand le musulman est en prière,

[1] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 208
[2] Les croyants (Al-Mou'minoûn) 23: Versets 1-2
[3] La vache (Al-Baqara) 2: Verset 153

il est devant son Créateur - Gloire et Exaltation pour Lui -, son cœur se repose, son âme se relaxe, ses membres se soumettent et ses yeux se comblent de joie de se retrouver devant son Seigneur - Gloire à Lui -.

Le troisième pilier est l'aumône obligatoire (la zakât). Il s'agit d'un devoir social noble, [1]qui permet au musulman de sentir la noblesse des buts de l'Islam, à savoir la compassion, la pitié, l'amour, l'entraide entre les musulmans sans que l'un d'entre eux ait de l'obligeance dans ce qu'il offre comme bien. Mais au contraire, il est de son devoir de le faire, car en fin de compte, le vrai propriétaire de ces biens est Allah, qui les a délégués à l'homme. Allah dit: {et donnez-leur des biens d'Allah qu'Il vous a accordés}[2]. Et Il dit aussi: {Croyez en Allah et en Son Messager, et dépensez de ce dont Il vous a donné la lieutenance. Ceux d'entre vous qui croient et dépensent [pour la cause d'Allah] auront une grande récompense}[3]. Dans plusieurs versets du Coran, la prière et la zakât sont citées en couple, pour souligner l'importance de cette dernière aussi. D'ailleurs, Abou Bakr As-Siddîq (Qu'Allah soit satisfait de lui) avait combattu contre certaines tribus arabes qui avaient refusé de verser l'aumône sur leurs biens. Il avait expliqué: "Je jure au Nom d'Allah que je combattrai quiconque fait une différence entre la prière et la zakât". Les compagnons avaient soutenu son attitude. En outre, Allah menace ceux qui sont avares et ne versent pas l'aumône en disant: {A ceux qui thésaurisent l'or et l'argent et ne les dépensent pas dans le sentier d'Allah, annonce un châtiment douloureux}[4]. Cette aumône est obligatoire pour le musulman qui possède le niveau imposable en biens, quel qu'en soit la nature, une fois que la possession a duré un an ; exception faite des grains et des fruits pour lesquels l'aumône doit être versée à la récolte, même s'ils n'ont pas été conservés un an. Elle sera versée pour ceux qui la méritent et qui sont décrits dans le Noble Coran dans le verset: {Les Sadaqâts ne sont destinés que pour les pauvres, les indigents, ceux qui y travaillent, ceux dont les cœurs sont à gagner (à l'Islam), l'affranchissement des jougs, ceux qui sont

[1] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 209
[2] La lumière (An-Noûr) 24: Verset 33
[3] Le fer (Al-Hadîd) 57: Verset 7
[4] Le repentir (Al-Tawba) 9: Verset 34

lourdement endettés, dans le sentier d'Allah, et pour le voyageur (en détresse). C'est un décret d'Allah !}[1].

[2]**Le quatrième pilier est le jeûne du mois de Ramadan.** Allah - Exalté soit-Il - dit: {Ô les croyants ! On vous a prescrit as-Siyâm comme on l'a prescrit à ceux d'avant vous, ainsi atteindrez-vous la piété}[3]. Le jeûne permet au musulman de s'entraîner à se retenir, pour une durée déterminée, devant les désirs et les plaisirs licites. De plus, il présente de nombreux bénéfices sanitaires et spirituels. Le musulman sent au cours de ce mois le besoin de son frère affamé, qui pourrait demeurer des jours sans manger ni boire, comme c'est le cas, de nos jours, pour certains de nos frères en Afrique.

Par ailleurs, le mois de Ramadan est le meilleur des mois, au cours duquel Allah - Exalté soit-Il - avait fait révéler le Coran. Il en dit: {le mois de Ramadân au cours duquel le Coran a été descendu comme guide pour les gens, et preuves claires de la bonne direction et du discernement}[4]. Ce mois renferme une nuit qui est meilleure que mille mois, la Nuit du Destin (Al-Qadr). Allah - Exalté soit-Il - dit: {Nous l'avons certes, fait descendre (le Coran) pendant la nuit d'Al-Qadr. Et qui te dira ce qu'est la nuit d'Al-Qadr ? La nuit d'Al-Qadr est meilleure que mille mois}[5]. Allah pardonne toutes ses fautes antérieures à celui qui jeûne avec une foi sincère et une pureté d'intention, comme l'annonce le hadith authentique rapporté d'après Abou Hourayra (Qu'Allah soit satisfait de lui), selon lequel le Prophète (ﷺ) a dit: « Quiconque accomplit la prière nocturne pendant le Ramadan, avec une foi sincère et en toute pureté d'intention, se verra pardonnées ses fautes antérieures; et quiconque accomplit la prière nocturne pendant la Nuit d'Al-Qadr, avec une foi sincère et en toute pureté d'intention, se verra pardonnées ses fautes antérieures ». Hadith approuvé par Al-Boukhârî et Mouslim.

---

[1] Le repentir (Al-Tawba) 9: Verset 60
[2] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 210
[3] La vache (Al-Baqara) 2: Verset 183
[4] La vache (Al-Baqara) 2: Verset 185
[5] La Destinée (Al-Qadr) 97: Versets 1-3

Il est du devoir de celui qui jeûne de veiller sur son culte en évitant la médisance, les ragots, le mensonge, l'écoute de la musique et en faisant attention à toutes les choses illicites. A l'opposé, il lui est bénéfique de multiplier les œuvres pieuses, telles que la récitation du Coran, l'invocation d'Allah, l'aumône, le déploiement d'efforts dans l'adoration surtout au cours des dix derniers jours de ce mois.

[1]**Le cinquième pilier est le pèlerinage à La Mecque l'honorée.** Allah - Exalté soit-Il - dit: {Et c'est un devoir envers Allah pour les gens qui ont les moyens, d'aller faire le pèlerinage de la Maison}[2]. Le pèlerinage n'est obligatoire qu'une seule fois au cours de la vie, ainsi que la Visite (Al 'Omra). Ils sont obligatoires pour le musulman adulte, sain d'esprit et libre, qui en a les moyens. Ils sont valides s'ils sont effectués par un enfant, sans toutefois qu'il en soit dispensé une fois qu'il sera adulte et dans la capacité de les accomplir. La femme qui n'a pas d'accompagnateur légal pour l'assister dans leur accomplissement en devient dispensée, car les hadiths authentiques du Prophète (ﷺ) interdisent le voyage de la femme sans accompagnateur légal. Le pèlerinage est une gigantesque réunion islamique où les musulmans, venus de partout, de différentes couleurs, nationalités et langues, habillés d'un seul habit, se tiennent tous semblables, accomplissent tous un seul rituel, sans aucune différence entre petit ou grand, riche ou pauvre, blanc ou noir, tous égaux, comme Allah le décrit - Exalté soit-Il -: {Ô hommes ! Nous vous avons créés d'un mâle et d'une femelle, et Nous avons fait de vous des nations et des tribus, pour que vous vous entre-connaissiez. Le plus noble d'entre vous, auprès d'Allah, est le plus pieux}[3].

Le pèlerinage pieusement accompli n'a de récompense que le Paradis, comme le dit le Prophète (ﷺ) dans le hadith rapporté dans les deux Sahîhs d'après Abou Hourayra (Qu'Allah soit satisfait de lui): « La `Omra efface les péchés commis dans l'intervalle la séparant d'une autre; et le Hadj pieusement accompli n'aura d'autre récompense que le Paradis ». Le Prophète (ﷺ) a également dit dans le

[1] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 211
[2] La famille d'Imran ('Al –'Imrân) 3: Verset 97
[3] Les appartements (Al-Houjourât) 49: Verset 13

hadith authentique: « Quiconque accomplit le Hadj et s'abstient de s'adonner aux rapports conjugaux et de commettre d'actes impudiques, reviendra (absous des péchés) tel qu'il était le jour où sa mère l'avait mis au monde ».

L'Islam a également d'autres fondements qui ne sont pas des piliers, mais qui sont indispensables pour la présence de l'Islam vécu et appliqué dans le quotidien des musulmans. Parmi ces fondements, il y a la recommandation de ce qui est louable et l'interdiction de ce qui est blâmable. En effet, Allah a décrit cette communauté comme étant la meilleure des communautés, [1]car elle recommande ce qui est louable et interdit tout ce qui est blâmable. Allah - Exalté soit-Il - a dit: {Vous êtes la meilleure communauté, qu'on ait fait surgir pour les hommes. Vous ordonnez le convenable, interdisez le blâmable et croyez à Allah}[2]. Certains de nos prédécesseurs expliquent que si quelqu'un désire être parmi les meilleurs, il doit remplir cette condition: recommander ce qui est louable et interdire ce qui est blâmable.

Un autre volet auquel les musulmans doivent accorder beaucoup d'importance est le Djihad pour la cause d'Allah, car il octroie aux musulmans la puissance, l'exhaussement de la parole d'Allah et la protection des terres des musulmans contre toute invasion externe de la part des mécréants. Dans ce sens, Ibn `Omar (Qu'Allah soit satisfait de lui et de son père) rapporte, dans les deux Sahîhs, que le Prophète (ﷺ) a dit: « J'ai reçu l'ordre de combattre les idolâtres sans relâche jusqu'à ce qu'ils professent qu'il n'y a d'autre divinité qu'Allah et que Muhammad est l'Envoyé d'Allah; qu'ils accomplissent la prière et qu'ils payent l'aumône légale (Az-Zakâ). S'ils le font, leurs vies et leurs biens me seront inviolables, sauf au cas où ils seraient condamnés par la loi et c'est Allah qui se chargera de régler leurs comptes ». Et dans le Mousnad et le recueil de At-Tirmidhî selon une transmission authentique, Mou`âdh (Qu'Allah soit satisfait de lui) a rapporté que le Prophète (ﷺ) a dit: « La partie principale de la religion, est la soumission à Allah, son pilier, la prière et son plus haut sommet, c'est le

[1] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 212
[2] La famille d'Imran ('Al –'Imrân) 3: Verset 110

djihad ». 'Abou Bakr As-Siddîq (Qu'Allah soit satisfait de lui) dans un prêche fait après l'allégeance, s'est adressé aux musulmans dans ces termes: "jamais un peuple n'a délaissé le djihad sans qu'Allah ne lui ait infligé l'avilissement".

En effet, le djihad fait triompher la vérité, anéantit le faux, instaure la loi divine et protège les musulmans et leurs terres contre les complots de leurs ennemis.

Par ailleurs, l'Islam est la religion naturelle qu'Allah a originellement donnée aux hommes. Il est le message des prophètes et messagers antérieurs, chaque prophète ayant invité son peuple à s'y joindre et à l'adopter. Allah rapporte dans son Noble Livre à propos du père des prophètes, Abraham (ﷺ): [1] {Qui donc aura en aversion la religion d'Abraham, sinon celui qui sème son âme dans la sottise ? Car très certainement Nous l'avons choisi en ce monde; et, dans l'au-delà, il est certes du nombre des gens de bien. Quand son Seigneur lui avait dit: « Soumets-toi », il dit: « Je me soumets au Seigneur de l'Univers ». Et c'est ce qu'Abraham recommanda à ses fils, de même que Jacob: « Ô mes fils, certes Allah vous a choisi la religion: ne mourrez point, donc, autrement qu'en Soumis (à Allah) ! »}[2].

Allah a envoyé son Prophète Mohammad (ﷺ) comme messager de cette noble religion, alors que les gens du livre, les juifs et les chrétiens, étaient plongés dans l'ignorance et l'errance, du fait de la falsification qu'ils avaient apportée à la Torah et à l'Evangile, pour suivre leurs passions. Ils joignirent alors le camp des Qoraych, pour s'en prendre à Mohammad (ﷺ) et à Son message. Cela fut particulièrement le cas des juifs. Et ce malgré le fait qu'ils connaissaient parfaitement le Prophète par le biais de leurs livres, et qu`ils étaient conscients qu'ils devaient croire en Lui et suivre Sa voie. Allah explique: {Ceux à qui Nous avons donné le Livre, le reconnaissent comme ils reconnaissent leurs enfants}[3]. Dans son recueil authentique, Mouslim rapporte d'après Abou Hourayra (Qu'Allah soit satisfait de lui), que le Prophète (ﷺ) a dit: « Par Celui qui détient

[1] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 213
[2] La vache (Al-Baqara) 2: Versets 130-132
[3] La vache (Al-Baqara) 2: Verset 146

l'âme de Mohammad entre Ses mains ! Toute personne juive ou chrétienne parmi cette nation, qui mourra sans avoir cru en ce qui m'a été révélé, fera partie des damnés de l'Enfer ».

Pour cette raison, le Prophète (ﷺ), une fois installé à Médine, envoya aux Rois de son époque un message les invitant à la religion d'Allah, pour les faire passer des ténèbres à la lumière. Dans les propos brefs formulés par Rib`î ibn `Amir (Qu'Allah soit satisfait de lui) en guise de réponse à Rostom, le dirigeant des Perses, on lit: "Nous sommes une nation envoyée par Allah pour faire sortir, selon Sa Volonté, les gens de l'adoration des serviteurs vers l'adoration d'Allah l'Unique, de l'étroitesse de cette vie à l'immensité de la vie d'ici-bas et celle de l'au-delà, et de l'oppression des religions à l'équité de l'Islam".

Cette religion finale est venue pour remettre les choses à leur place et orienter les gens [1]vers la bonne voie, à savoir l'Unicité d'Allah, la croyance en Ses Prophètes et Ses Messagers et faire l'appel à ce qu'ils ont prêché en matière d'unicité d'Allah et de soumission à Lui.

Cette religion est venue alors que les juifs et les chrétiens représentaient les deux extrêmes. Les juifs avaient négligé et méprisé leurs prophètes. Ils en tuaient certains et attribuaient à d'autres des calomnies, qui auraient été inconvenables pour des gens normaux, alors qu'en dire lorsqu'elles étaient portées à l'encontre de personnes infaillibles et protégées par Allah ? A l'opposé, les chrétiens avaient exagéré l'éloge de Jésus jusqu'à prétendre qu'Allah - Exalté soit-Il - était le troisième composant de la trinité. L'Islam a alors été envoyé pour faire triompher la vérité et anéantir le faux. Il est la religion du juste milieu, sans outrance ni réduction, conformément à la parole divine: {Et aussi Nous avons fait de vous une communauté de justes pour que vous soyez témoins aux gens, comme le Messager sera témoin à vous}[2]. Dans un autre verset, Allah (Exalté soit-Il) prévient les gens du livre contre le rigorisme et met en garde cette

[1] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 214
[2] La vache (Al-Baqara) 2: Verset 143

communauté pour ne pas suivre une telle voie. Il dit: {Ô gens du Livre (Chrétiens), n'exagérez pas dans votre religion, et ne dites d'Allah que la vérité}[1]. Al-Boukhârî rapporte dans son recueil authentique, d'après `Omar ibn Al-Khattâb (Qu'Allah soit satisfait de lui) que le Prophète (ﷺ) a dit: « Ne me couvrez pas d'éloges exagérées comme ce fut le cas des chrétiens concernant Jésus fils de Marie. Je ne suis qu'un serviteur. Dites, par conséquence, serviteur et Messager d'Allah ». Et dans un autre hadith authentique, d'après Ibn 'Abbâs (Qu'Allah soit satisfait des deux) le Prophète (ﷺ) a dit: « Gardez-vous de l'exagération (dans la Religion), car c'est la chose qui a fait périr ceux qui vous ont précédés ».

Les qualités de l'Islam sont si nombreuses qu'on ne peut les compter. Il est, en effet, la religion d'Allah, l'Omniscient, Celui qui détient la sagesse parfaite et la preuve subjuguante, le Sage, l'Omniscient dans tout ce qu'Il décrète et prédestine et dans tout ce qu'Il légifère pour Ses serviteurs.

[2]Il n'est de bien sans que le Messager (ﷺ) nous y invite, ni de mal sans qu'Il nous prévienne contre lui. Tel qu'il est rapporté dans le recueil de Mouslim, d'après `Abd-Allah ibn 'Amr ibn Al-`Ass (Qu'Allah soit satisfait des deux), le Prophète (ﷺ) a dit: « Chacun des prophètes qui m'ont précédé, avait pour charge de guider sa communauté vers ce qu'il savait être son Bien, et l'avertir de ce qu'il savait être son Mal ».

Et dans le recueil d'Ahmad, selon une chaîne de transmission authentique d'après Abou Hourayra (Qu'Allah soit satisfait de lui), le Prophète (ﷺ) a dit: « J'ai été envoyé pour parachever les hautes moralités ». Rapporté par Al-Hâfidh Al-Kharâ'iti, selon une chaîne de transmission bonne, en ces termes: « Je n'étais envoyé que pour parachever les moralités sublimes ».

En conclusion, ce que nous constatons aujourd'hui de la conversion des gens, groupe après groupe, parmi les mécréants, les polythéistes et les gens du livres,

[1] Les femmes (An-Nisâ')' 4: Verset 171
[2] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 215

juifs et chrétiens, n'est qu'une preuve de l'échec des autres religions et philosophies à assurer la quiétude le repos et le bonheur aux gens. Il est donc du devoir des musulmans, surtout les prêcheurs parmi eux, de s'activer au sein des nations pour les inviter à la religion d'Allah ; sans oublier avant de ce faire, de représenter l'Islam autant par notre savoir que par notre comportement, car l'humanité a besoin de celui qui la fait sortir des ténèbres vers la lumière. {Et qui profère plus belles paroles que celui qui appelle à Allah, fait bonne œuvre et dit: « Je suis du nombre des Musulmans ? »}[1].

Je prie Allah pour faire de nous les prêcheurs du bien, de nous rendre évidente notre religion et de nous octroyer la réussite dans l'appel à Sa religion en nous basant sur la preuve claire. Seul Allah est Capable de le faire. Que la bénédiction et le salut d'Allah soient sur notre Prophète Mohammad ainsi que sur sa famille et ses compagnons.

[1] Les versets détaillés (Foussilat) 41: Verset 33

[1]La législation islamique, ses vertus et sa nécessité pour l'humanité

Louange à Allah, l'Unique et prière et salut sur le Prophète ultime, Mohammad ainsi que sur sa famille et ses compagnons.

Comme les conférences sont l'un des meilleurs moyens pour dévoiler les vérités, valoriser le sujet débattu et en expliquer les détails, j'ai tenu à ce que le sujet de ma conférence ce soir soit: "La législation islamique, ses vertus et sa nécessité pour l'humanité". Je l'ai choisi pour son importance capitale. En effet, la recherche dans le domaine de la législation islamique, et tout ce qui y touche à savoir ses vertus, ses avantages, sa bienveillance sur les Serviteurs, ainsi que sa nécessité pour les humains ; tous ses éléments sont d'une importance sans pareil, dont le besoin est manifeste. De même, l'approfondissement des connaissances dans ce sens et sa considération sont parmi les choses qui occupent une place prépondérante. Pour cette raison, j'ai choisi pour ma conférence un sujet aussi important, afin de mettre en exergue sa place et la nécessité d'y approfondir les connaissances et de l'assimiler davantage. Ainsi, mes frères, ma conférence va aborder deux volets. **Le premier est** la législation islamique et ses vertus. **Le deuxième est** sa nécessité et son caractère indispensable pour l'humanité. Je vais aborder les deux questions si Allah le veut.

Pour la première partie, qui concerne la législation islamique et ses vertus, il est communément admis chez les musulmans et chez toute personne ayant la moindre connaissance du quotidien [2]parmi les peuples qui nous ont précédés, qu'Allah a envoyé Ses Messagers - que le Salut et la bénédiction d'Allah soient sur eux - tous, depuis le premier, Noé, jusqu'au prophète ultime Mohammad (ﷺ), pour prêcher une seule religion, l'Islam. Plus encore, notre père Adam était de la même religion, l'Islam, ainsi que les siècles qui lui ont succédé, jusqu'à l'apparition du polythéisme parmi le peuple de Noé. Tous donc étaient de religion islamique, comme l'a dit Ibn 'Abbâs (Qu'Allah soit satisfait de lui et de

[1] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 216
[2] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 217

son père): "puis apparut le polythéisme chez le peuple de Noé, qui a associé les serviteurs pieux: Wad, Souwâ'a, Yaghouth, Ya`ouq et Nasr. Allah envoya alors Noé - paix et salut sur lui - à ce peuple, une fois le polythéisme apparu. Il fut le premier messager d'Allah sur terre, comme l'affirment les hadiths authentiques du Prophète (ﷺ).

Allah a envoyé tous les Messagers (`Alaihim As-Salâm) du premier jusqu'au dernier, pour la religion islamique, comme le révèle Allah - Exalté soit-Il -: {Certes, la religion acceptée d'Allah, c'est l'Islam}[1]. Il explique donc - Gloire à Lui - que la vraie religion auprès d'Allah est l'Islam, nulle autre religion ne sera acceptée. Il confirme - Exalté soit -Il - dans un autre verset: {Et quiconque désire une religion autre que l'Islam, ne sera point agréé, et il sera, dans l'au-delà, parmi les perdants}[2]. Il explique - Gloire à Lui - que toutes les voies ne sont que des impasses, exception faite d'une seule: celle de l'Islam. En effet, Allah n'accepte que ce qui est venu par la voie de l'Islam, tout ce qui parvient par une autre voie sera refusé. Il dit - Exalté soit-Il -: {Aujourd'hui, J'ai parachevé pour vous votre religion, et accompli sur vous Mon bienfait. Et J'agrée l'Islam comme religion pour vous}[3]. Il s'adresse à cette communauté, par le biais de Son Prophète Mohammad (ﷺ) pour annoncer qu'Il a parachevé pour elle la religion, qu'Il a accompli Ses Bienfaits [4]et qu'Il a agréé l'Islam comme religion pour elle. Ceci prouve que l'Islam est la religion de Mohammad (ﷺ) et celle de cette communauté, de même qu'elle est la religion des anciens prophètes et de tous les Messagers (Paix et bénédiction sur eux). Il confirme - Exalté soit-Il - dans un autre verset: {Il vous a légiféré en matière de religion, ce qu'Il avait enjoint à Noé, ce que Nous t'avons révélé, ainsi que ce que Nous avons enjoint à Abraham, à Moïse et à Jésus: « Etablissez la religion; et n'en faites pas un sujet de divisions ». Ce à quoi tu appelles les associateurs leur paraît énorme Allah élit et rapproche de Lui qui Il veut et guide vers Lui celui qui se repent}[5]. En

[1] La famille d'Imran ('Al –'Imrân) 3: Verset 19
[2] La famille d'Imran ('Al –'Imrân) 3: Verset 85
[3] La table servie (Al Mâ'ida) 5: Verset 3
[4] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 218
[5] La consultation (Ach-Choûrâ) 42: Verset 13

s'adressant à cette communauté, Il lui explique qu'Il a légiféré pour elle les mêmes conseils que ceux formulés à Noé.

"Ce que nous t'avons révélé": le message est adressé ici à Mohammad. En effet, Allah a prescrit pour cette communauté ce qu'il avait enjoint à Noé, à savoir l'instauration de l'Islam et la droiture sur son chemin, ainsi que la réunion autour de son axe, tel qu'il est révélé aussi à Mohammad: droiture et union autour de l'Islam. Allah dit: {Et cramponnez-vous tous ensemble au « Habl» (câble) d'Allah et ne soyez pas divisés}[1]. Et Il dit également - Exalté soit-Il -: {Et ne soyez pas comme ceux qui se sont divisés et se sont mis à disputer, après que les preuves leur furent venues}[2]. Il est ainsi évident que ce qui nous est prescrit est identique à ce qui a été prescrit aux prophètes antérieurs et aux messagers qui nous ont précédés. {Il vous a légiféré en matière de religion, ce qu'Il avait enjoint à Noé, ce que Nous t'avons révélé, ainsi que ce que Nous avons enjoint à Abraham, à Moïse et à Jésus: "Etablissez la religion; et n'en faites pas un sujet de divisions"}[3]. Allah (Exalté soit-Il) a dit: {Qui donc aura en aversion la religion d'Abraham, sinon celui qui sème son âme dans la sottise ? Car très certainement Nous l'avons choisi en ce monde; et, dans l'au-delà, il est certes du nombre des gens de bien. Quand son Seigneur lui avait dit: « Soumets-toi », il dit: « Je me soumets au Seigneur de l'Univers ». Et c'est ce qu'Abraham recommanda à ses fils, de même que Jacob: « Ô mes fils, certes Allah vous a choisi la religion: ne mourrez point, donc, autrement qu'en Soumis (à Allah) ! »}[4]. [5]Allah, dans ces versets, nous rapporte qu'Abraham avait recommandé à sa descendance de suivre l'Islam, de même que Jacob. Et à propos de Noé, Il relate des informations semblables. Il rapporte - Exalté soit-Il - à propos de l'histoire de Noé que ce dernier a dit à son peuple: {Et il m'a été commandé d'être du nombre des soumis"}[6]. Moïse aussi a dit: {Et Moïse dit: « Ô mon peuple, si vous

---

1 La famille d'Imran ('Al –'Imrân) 3: Verset 103
2 La famille d'Imran ('Al –'Imrân) 3: Verset 105
3 La consultation (Ach-Choûrâ) 42: Verset 13
4 La vache (Al-Baqara) 2: Versets 130-132
5 Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 219
6 Jonas (Yoûnous) 10: Verset 72

croyez en Allah, placez votre confiance en Lui si vous (Lui) êtes soumis »}[1]. Il rapporte à propos de Balqîs: {Elle dit: "Seigneur, je me suis fait du tort à moi-même: Je me soumets avec Salomon à Allah, Seigneur de l'univers"}[2]. D'après ces versets et d'autres ayant le même sens, on conclue que L'Islam est la religion de tous les prophètes et de tous les Messagers - paix et bénédiction sur eux - la vraie religion d'Allah. Nulle autre religion à part elle n'est acceptée, elle est la religion que les Messagers avaient ordre d'instaurer.

Son essence est l'Unicité d'Allah - Gloire à Lui - dans Sa Royauté, Sa Gestion, Ses Actes, dans l'adoration, dans Ses Noms et Attributs. C'est se résigner à Ses ordres, accepter sa législation, faire appel à Son sentier, être droit et uni sur Son chemin sans dissociation. Il est la religion qu'Allah nous a ordonné, de même qu'aux Messagers et leurs successeurs, d'instaurer, tel qu'Il le précise: {"Etablissez la religion; et n'en faites pas un sujet de divisions"}[3]. L'instauration de la religion signifie l'accepter, y être attaché, la faire connaître, y faire appel, suivre sa voie, s'y raffermir, s'unir sur ses principes en actes, paroles et dogmes et ne pas se dissocier à son égard. Ce qui raccorde la parole des musulmans, unit leurs rangs, [4]renforce leur camp et sème la crainte chez leurs ennemis. Tels étaient les prophètes - paix et bénédiction sur eux - Ils ordonnaient tous l'instauration de la religion sans dissociation. Or, toute personne raisonnable sait bien que l'instauration de la religion sans dissociation assure aux musulmans l'acquisition de leurs droits auprès de leurs ennemis, et leur permet d'imposer la justice à leur égard. De même, un tel état pousse leurs ennemis à les craindre, du fait qu'ils constatent l'union des musulmans, leur réunion, leur instauration de leur religion, leur entraide et leur recommandation mutuelle dans ce sens. Bref, l'union, la coopération, et l'entraide sincère dans le Vrai, dans chaque nation, est le secret de la réussite et la voie de la victoire et de la dignité dans ce bas monde comme dans l'au-delà.

---

[1] Jonas (Yoûnous) 10: Verset 84
[2] Les fourmis (An-Naml) 27: Verset 44
[3] La consultation (Ach-Choûrâ) 42: Verset 13
[4] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 220

Certes, tous les prophètes - paix et bénédiction sur eux - ont été envoyés pour l'Islam, tous ont fait appel à cette religion, leur religion était l'Islam. Ils ont tous recommandé son instauration, en le répandant, en y faisant appel, en étant droit dans son chemin dans les propos, les actes et le dogme et en étant unis autour de son axe. Ceci est représenté par la croyance en Allah, Ses anges, Ses Livres, Le Jour du Jugement dernier et en la prédestinée dans le bien et le mal. Il consiste aussi à recevoir le message du Prophète en l'acceptant, en l'appliquant et en se rassemblant autour, tout en prévenant la dissociation et les désagréments à son sujet. De cette manière, les adeptes deviennent nombreux, et l'ampleur de cette religion grandit et par conséquent la valeur de ceux qui la prêchent et qui savent qu'elle est la religion adéquate pour toutes les époques, et qu'elle est la vraie religion. Quiconque y adhère réussit glorieusement et victorieusement, grâce à l'union et à la force du rassemblement de ses frères autour de lui.

La religion de Noé, Houd et Sâlih et les autres prophètes après eux, est l'Islam aussi bien dans son dogme que dans sa législation. En effet, le dogme consiste en la croyance en Allah, et en un messager envoyé à une telle époque, pour un tel peuple. Pour eux, il s'agit toujours de l'Islam, car ils croient au message de leur prophète [1]et à l'unicité d'Allah, en se soumettant à Sa législation et ils se réunissent autour de cette religion dans leurs actes et paroles. Cependant, chaque prophète et chaque messager avait une loi qui lui était propre, comme Allah le précise (Gloire et Pureté à Lui): {A chacun de vous Nous avons assigné une législation et un plan à suivre}[2]. Autrement dit, les conditions des gens, leurs situations ainsi que leurs capacités à supporter les obligations religieuses et en comprendre le but, tous ses éléments étaient largement différents d'une nation à une autre. En effet, les capacités intellectuelles des gens diffèrent en fonction des époques, il en est de même de leurs conditions et de leur situation. Allah étant l'Omniscient vis-à-vis des conditions de Ses serviteurs ainsi que de leurs possibilités, Il connaît également la capacité de chaque peuple à accepter la vérité et le niveau de ce que sa raison peut admettre. Pour toutes ces raisons, Il a

[1] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 221
[2] La table servie (Al Mâ'ida) 5: Verset 48

envoyé pour chaque peuple et chaque époque ce qui était adéquat pour lui, conformément à Sa sagesse, Son savoir, Sa miséricorde, Sa bienfaisance - Exalté soit-Il -. Par exemple, le peuple de Noé n'avait pas la même capacité que celui de Moïse sur le plan de la raison, pour accepter et supporter ce que leur messager leur apportait. Les différences entre les humains sont nombreuses, par rapport à leurs époques, leur raison, leurs langues, leurs coutumes et ainsi de suite.

La Sagesse divine a donc voulu que les législations et les lois soient différentes, mais leur essence reste identique: à savoir l'adoration d'Allah, Son Unicité, la croyance en Lui, en Ses Messagers, en Ses anges, au Jour du Jugement, en Ses Livres, en la prédestinée et la croyance en l'instauration de la religion et l'union autour d'elle tout en respectant la législation et en obéissant aux prescriptions du prophète. Ce principe est approuvé par tous les messagers - paix et bénédiction sur eux. Ils sont tous en parfait accord sur ces fondements, et ils y ont fait appel, comme le rapporte le Coran: {Nous avons envoyé dans chaque communauté un Messager, [pour leur dire]: « Adorez Allah et écartez-vous du Tâgût »}[1].

[2]Tel était leur message à tous. Ils appelaient les gens à adorer Allah, à s'orienter vers Lui, à Le rendre unique dans l'adoration sans aucun autre, et ce quel que soit le culte, la prière, le jeûne ou autre rite. Allah (Exalté soit-Il) a dit: {Et Nous n'avons envoyé avant toi aucun Messager à qui Nous n'ayons révélé: « Point de divinité en dehors de Moi. Adorez-Moi donc »}[3]. Il dit aussi: {Et lorsqu'Allah prit cet engagement des prophètes: « Chaque fois que Je vous accorderai un Livre et de la Sagesse, et qu'ensuite un messager vous viendra confirmer ce qui est avec vous, vous devez croire en lui, et vous devrez lui porter secours ». Il leur dit: « Consentez-vous et acceptez-vous Mon pacte à cette condition ?» - « Nous consentons », dirent-ils. « Soyez-en donc témoins, dit Allah. Et Me voici, avec vous, parmi les témoins. Quiconque ensuite tournera le dos... alors ce sont

[1] Les abeilles (An-Nahl) 16: Verset 36
[2] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 222
[3] Les Prophètes (Al-'Anbiyâ') 21: Verset 25

eux qui seront les pervers »}[1]. Et dans un autre verset: {Dites: « Nous croyons en Allah et en ce qu'on nous a révélé, et en ce qu'on a fait descendre vers Abraham et Ismaël et Isaac et Jacob et les Tribus, et en ce qui a été donné à Moïse et à Jésus, et en ce qui a été donné aux prophètes, venant de leur Seigneur: nous ne faisons aucune distinction entre eux. Et à Lui nous sommes Soumis »}[2]. On en déduit alors que tous les prophètes sont venus avec ce message. On doit, par conséquent, y croire, l'accepter sans la moindre distinction entre les prophètes à ce sujet, tel que le stipule ce verset: {Le Messager a cru en ce qu'on a fait descendre vers lui venant de son Seigneur, et aussi les croyants: tous ont cru en Allah, en Ses anges, à Ses livres et en Ses messagers; (en disant): « Nous ne faisons aucune distinction entre Ses messagers ». Et ils ont dit: « Nous avons entendu et obéi. Seigneur, nous implorons Ton pardon. C'est à Toi que sera le retour »}[3].

Comme les législations sont différentes et variées selon la Sagesse divine et Sa Connaissance de Ses serviteurs, et en fonction des conditions des peuples concernés, et l'état de leur esprit et leur capacité à supporter les charges des prescriptions, il est possible que ce qui est obligatoire dans une législation ne le soit pas dans une autre, et que ce qui est illicite dans l'une ne le soit pas dans l'autre. [4]Cela pour une raison et une sagesse parfaite que Seul Allah, par Sa Sagesse, Son Savoir, Sa Puissance, la perfection de Sa Bienfaisance - Exalté soit-Il - connaît.

Une législation peut faire preuve de plus de rigueur et de fermeté et représenter un lourd fardeau, pour des raisons et secrets qui l'exigent. Il pourrait s'agir, par exemple, de la désobéissance d'une nation, de son audace envers Allah et de son indifférence vis-à-vis de Ses ordres et de Ses prohibitions. Pour ces raisons, les législations sont plus rudes pour eux, comme Allah - Exalté soit-Il - le dit: {C'est à cause des iniquités des Juifs que Nous leur avons rendu illicites les

---

[1] La famille d'Imran ('Al –'Imrân) 3: Verset 81-82
[2] La vache (Al-Baqara) 2: Verset 136
[3] La vache (Al-Baqara) 2: Verset 285
[4] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 223

bonnes nourritures qui leur étaient licites, et aussi à cause de ce qu'ils obstruent le sentier d'Allah, (à eux-mêmes et) à beaucoup de monde, et à cause de ce qu'ils prennent des intérêts usuraires - qui leur étaient pourtant interdits - et parce qu'ils mangent illégalement les biens des gens}[1]. Il a montré - Exalté soit-Il - qu'Il a rendu illicite pour les Israélites, dont les juifs, certaines bonnes nourritures en contrepartie de leurs mauvaises œuvres. Puisque notre Prophète est l'ultime de tous les prophètes et messagers, sa législation est la plus parfaite et la plus achevée, car elle est la clôture de toutes les législations et elle est destinée à toutes les nations jusqu'au jour du Jugement. Puisqu'il est (ﷺ) le prophète ultime, un messager pour toutes les nations, la Sagesse divine a voulu que sa législation soit la plus complète, la plus parfaite, la plus organisée pour le bien des serviteurs dans leur vie matérielle et spirituelle. Il est (ﷺ), le sceau des prophètes et messagers comme Allah le déclare: {Muhammad n'a jamais été le père de l'un de vos hommes, mais le messager d'Allah et le dernier des prophètes}[2]. Les hadiths authentiques se succèdent concernant le Prophète (ﷺ) affirmant qu'Il est le prophète ultime. D'ailleurs, cette question, grâce à Allah, est unanimement admise, et connue par nécessité dans la religion. Tous les musulmans savent que quiconque prétend être prophète après Mohammad (ﷺ), est [3]mécréant et menteur. Il lui sera accordé un délai de grâce pour renoncer à ses propos, s'il ne le fait pas il sera exécuté. Certes, Allah a envoyé son Prophète à l'humanité entière ; les musulmans sont unanimes là-dessus. Les versets et les hadiths prophétiques ont affirmé que Mohammad (ﷺ) a été envoyé pour tout le monde, Arabes, non Arabes, rouges, noirs, djinns et humains. Il est le Messager d'Allah pour tous, depuis son envoi jusqu'à l'avènement de l'Heure, tel qu'Allah - Exalté soit-Il - le déclare: {Dis: « Ô hommes ! Je suis pour vous tous le Messager d'Allah, à Qui appartient la royauté des cieux et de la terre. Pas de divinité à part Lui. Il donne la vie et Il donne la mort. Croyez donc en Allah, en Son messager, le Prophète illettré qui croit en Allah et en Ses paroles. Et suivez-

---

[1] Les femmes (An-Nisâ')' 4: Versets 160-161
[2] Les coalisés (Al-'Ahzâb) 33: Verset 40
[3] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 224

le afin que vous soyez bien guidés »}[1]. Allah a rendu la guidance, après l'envoi du Prophète, dépendante du suivi de la voie de celui-ci et de la croyance en lui (ﷺ), tout en empruntant son sentier.

Allah (Gloire et Pureté à Lui) a dit: {Dis: "Si vous aimez vraiment Allah, suivez-moi, Allah vous aimera alors et vous pardonnera vos péchés}[2]. Allah a ordonné à Son Prophète (ﷺ) de dire aux hommes: {Dis: "Si vous aimez vraiment Allah, suivez-moi, Allah vous aimera alors et vous pardonnera vos péchés}[3]. On en déduit que nulle voie ne peut conduire à l'amour d'Allah et à Son pardon en dehors de celle qui suit le Prophète (ﷺ). Allah dit: {Et Nous ne t'avons envoyé qu'en tant qu'annonciateur et avertisseur pour toute l'humanité}[4]. Il a aussi dit (Gloire et Pureté à Lui): {Qu'on exalte la Bénédiction de Celui qui a fait descendre le Livre de Discernement sur Son serviteur, afin qu'il soit un avertisseur à l'univers}[5]. Allah nous informe que le Prophète est venu pour avertir l'univers, c'est à dire tous les humains. Certains exégètes disent que ce verset concerne le Coran, d'autres que c'est du Prophète dont il s'agit. Les deux interprétations sont justes, car les deux ont été envoyés pour avertir [6]le monde. En effet, le Prophète est venu pour avertir, de même que le Coran, toutes les créatures raisonnables et responsables, qu'elles soient humaines ou djinns.

Dans les deux Sahîhs, d'après Djâbir (Qu'Allah soit satisfait de lui), le Prophète (ﷺ) a dit: « Les prophètes d'avant moi ont été envoyés à leurs propres peuples. Quant à moi, Allah m'a envoyé à l'humanité toute entière ». Mouslim rapporte dans son recueil authentique, d'après Abou Moussa Al-Ach`arî (Qu'Allah soit satisfait de lui), que le Prophète (ﷺ) a dit: « Par Celui qui détient mon âme entre Ses mains ! Toute personne juive ou chrétienne parmi cette nation, qui mourra sans avoir cru en ce qui m'a été révélé, fera partie des damnés de l'Enfer ». Il est

[1] Al-A'râf 7: Verset 158
[2] La famille d'Imran ('Al –'Imrân) 3: Verset 31
[3] La famille d'Imran ('Al –'Imrân) 3: Verset 31
[4] (Saba') 34: Verset 28
[5] Le discernement (Al-Fourqân) 25: Verset 1
[6] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 225

communément admis dans cette religion que le Prophète est le Messager d'Allah pour tout le monde, juifs, chrétiens, arabes, non arabes et toutes les races parmi les fils d'Adam, ainsi que tous les djinns. Celui qui répond à son appel et suit sa voie s'assure la réussite, le bonheur, et une fin louable ; par contre, celui qui dévie de sa voie connaîtra la défaite, le regret et le Feu. Allah - Exalté soit-Il - dit: {Tels sont les ordres d'Allah. Et quiconque obéit à Allah et à Son messager, Il le fera entrer dans les Jardins sous lesquels coulent les ruisseaux, pour y demeurer éternellement. Et voilà la grande réussite. Et quiconque désobéit à Allah et à Son messager, et transgresse Ses ordres, Il le fera entrer au Feu pour y demeurer éternellement. Et celui-là aura un châtiment avilissant}[1]. Allah (Exalté soit-Il) dit aussi: {Prenez ce que le Messager vous donne; et ce qu'il vous interdit, abstenez-vous en; et craignez Allah car Allah est dur en punition}[2]. Le Prophète (ﷺ) a dit: « "Toute ma Communauté entrera au Paradis à moins de s'y refuser". - "Et qui refuse, Ô Envoyé d'Allah !". - "Quiconque m'obéit entrera au Paradis et quiconque me désobéit s'y refuse" ». Son message est universel, Il est le sceau des prophètes et le prophète ultime. Pour toutes ces raisons, sa législation (charia) est la plus parfaite des législations et sa communauté est la meilleure des communautés. Allah (Exalté soit-Il) dit: [3] {Vous êtes la meilleure communauté, qu'on ait fait surgir pour les hommes}[4]. Et Il dit aussi - Gloire à Lui -: {Aujourd'hui, J'ai parachevé pour vous votre religion, et accompli sur vous Mon bienfait. Et J'agrée l'Islam comme religion pour vous}[5]. Allah nous informe qu'Il a parachevé pour cette communauté sa religion. Les autres religions étaient aussi parfaites, chacune pour le prophète qui en était chargé, et le peuple à qui elle était destinée, de la manière qui convenait à leurs conditions et à leur situation. Pour cette nation, sa religion est parachevée dans tous les sens. Allah en a fait une religion adéquate pour toutes les conditions et toutes les situations: richesse, pauvreté, guerre, paix, crise ou confort. Elle est applicable partout et à toutes les époques jusqu'au jour du Jugement.

---

[1] Les femmes (An-Nisâ')' 4: Versets 13-14
[2] L'exode (Al-Hachr) 59: Verset 7
[3] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 226
[4] La famille d'Imran ('Al –'Imrân) 3: Verset 110
[5] La table servie (Al Mâ'ida) 5: Verset 3

Par ailleurs, je voudrais citer quelques qualités et vertus de cette religion et ses secrets. Nul n'ignore qu'il est impossible de dénombrer toutes les qualités de cette charia. Comment le faire alors qu'il s'agit de la législation du Sage Omniscient ? Il sait tout ce qui appartient au passé et tout ce qui sera jusqu'au jour du Jugement. Il connaît parfaitement les conditions de Ses serviteurs et les secrets et buts de Sa législation. Mais celui qui recherche le savoir doit se contenter d'énumérer quelques-unes de ces qualités, car Allah - Exalté soit-Il - dit: {Puis Nous t'avons mis sur la voie de l'Ordre [une religion claire et parfaite]. Suis-la donc et ne suis pas les passions de ceux qui ne savent pas. Ils ne te seront d'aucune utilité vis-à-vis d'Allah. Les injustes sont vraiment alliés les uns des autres; tandis qu'Allah est le Protecteur des pieux}[1].

Allah nous informe qu'Il a mis Son Prophète Mohammad (ﷺ) sur une voie d'Ordre, c'est à dire: sur une voie et un chemin clairs et nets.

[2]L'ordre signifie la religion droite qui est l'Islam. Puis, Allah ordonne: suis-là, c'est à dire attache-toi à elle et y engage-toi. Il s'agit d'un ordre qui lui est adressé ainsi qu'à toute la communauté, car un ordre à lui est un ordre à nous, sauf s'il y a une preuve évidente qu'Il lui est propre (ﷺ). Puis, Allah continue: {et ne suis pas les passions de ceux qui ne savent pas}[3]. Allah nous met en garde contre les passions des gens et tout ce qui est contradictoire à la législation, car il s'agit de personnes qui ne savent pas. Ensuite, Allah précise au Prophète que les gens ne peuvent rien pour lui en dehors d'Allah; c'est à dire, si jamais Il se tend vers eux et suit leurs passions - alors qu'Allah lui épargne un tel péché - ils ne pourront rien pour lui; car tout est à la Main d'Allah, Lui qui est Omnipotent Gloire à Lui. Donc personne ne peut empêcher la volonté d'Allah d'octroyer à son Prophète (ﷺ) puissance et victoire. Le but de cet éclaircissement est de mettre en exergue que la victoire et le soutien sont entre les mains d'Allah - Exalté soit -Il -, Il est le seul garant de la victoire et du soutien pour achever son message; alors que les gens, aussi forts et nombreux qu'ils soient ne pourront rien pour lui; donc

[1] L'agenouillée (Al-Jâthiya) 45: Versets 18-19
[2] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 227
[3] L'agenouillée (Al-Jâthiya) 45: Verset 18

aucune raison pour se pencher envers eux. Ceci est à titre d'avertissement, sinon le Prophète (ﷺ) est protégé contre un tel péché, à savoir suivre les passions. Allah l'a protégé et l'a préservé puis l'a soutenu. Le but est de nous avertir et de nous orienter que le bonheur, la réussite, la force, la puissance et la sécurité qui résident dans le fait de suivre la législation, de s'y attacher, de la prêcher et de la protéger. D'ailleurs, de point de vue linguistique, la chari'a veut dire le chemin clair et évident qui mène vers le secours, aussi signifie-t-elle la voie qui conduit vers l'eau, et par conséquent qui conduit à la vie; comme le stipule le verset: {et fait de l'eau toute chose vivante}[1]. En effet, les législations parvenues avec [2]les prophètes sont toutes des voies claires et évidentes pour quiconque les médite. Elles conduisent celui qui les suit en droiture et s'y attache vers la réussite, le bonheur, la vie saine et digne d'ici-bas et dans l'au-delà. Or, la religion de notre Prophète (ﷺ) en est la meilleure et la plus parfaite, elle ne contient ni fardeaux ni joug. Allah les a épargnés à ce Prophète et à sa communauté, louange à Lui. Une législation clémente, comme le dit le hadith authentique: « J'ai été envoyé pour faire répandre le hanéfisme plein de tolérance ». Il dit aussi (ﷺ): « La religion est facile à pratiquer. Quiconque se montre intransigeant dans l'observance du culte, le trouvera de plus en plus difficile ». Il dit également quand Il envoya Mou`âdh et Abou Moussa (Qu'Allah soit satisfait des deux) au Yémen: « Facilitez les choses aux gens et ne leur créez pas de difficultés, promettez-leur la bonne récompense, ne les dégoûtez pas de la religion et ne suscitez pas de discordes parmi vous ». Cette chari'a est celle de facilité, de tolérance, de miséricorde de bienfaisance, intérêt général; une législation de bienveillance sur tout ce qui apporte secours aux serviteurs, leur bonheur et une vie bonne pour l'ici-bas et dans l'au-delà.

Allah a envoyé notre Prophète et Maître (ﷺ) par une chari'a parfaite bien organisée pour intérêt immédiat et ultérieur. Elle comporte l'appel au bien et l'avertissement contre le mal, l'orientation des serviteurs vers les moyens du bonheur et de sauvetage ici-bas et dans l'au-delà, et une organisation, d'une

[1] Les Prophètes (Al-'Anbiyâ') 21: Verset 30
[2] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 228

manière sage, des relations entre les serviteurs et leur Seigneur ainsi qu'entre eux-mêmes. Plus encore, cette chari'a parfaite a apporté un élément d'une si grande importance, il s'agit du principe de la purification de l'âme interne et l'orientation des serviteurs vers tout ce qui purifie les cœurs et les tient droits sur la voie. L'existence d'un motif émotionnel et confessionnel qui les pousse au bien et la guidance et les restreint des moyens de perte et de bassesse. Allah - Gloire à Lui - a ordonné aux gens dans son Livre ce qui purifie leurs cœurs et leurs âmes internes.

La chari'a a accordé une grande importance à ce volet. Les hadiths [1]authentiques du Prophète (ﷺ) à ce propos sont assez nombreux, car la purification de l'âme et la droiture des cœurs ainsi que la pureté sont le principe de base et le pilier principal pour améliorer l'individu dans tous les sens, et le qualifier à assumer la chari'a et à transmettre le message. Il devient juste envers lui-même et assure les droits de ses frères. Tout serviteur sans ce motif de foi au niveau de son cœur qui le pousse au bien et le retient du mal, n'est pas en parfaite droiture avec son Seigneur ni avec ses serviteurs. Pour cette raison, les versets coraniques recommandent vivement la crainte d'Allah, Son appréhension, Sa surveillance, Son espérance, Son amour, La confiance en Lui, la fidélité à son égard et la croyance en Lui. Allah a rendu Son pardon, Son Paradis, Sa satisfaction dépendants de tous ces éléments, pourquoi ? Car quand le cœur du serviteur est droit dans sa fidélité à Allah, son amour à Lui sa croyance en Lui et Sa crainte ainsi que la confiance en Lui, tout en le surveillant tout le temps; quand le cœur du serviteur atteint ce degré il se hâte vers les ordres d'Allah, et accepte les directives de son Seigneur et de son Prophète (ﷺ) avec un cœur ouvert et en pleine satisfaction et quiétude, sans la moindre faiblesse ni angoisse; au contraire, il les reçoit avec force, joie et aisance. Allah dit: {Ceux qui redoutent leur Seigneur bien qu'ils ne L'aient jamais vu auront un pardon et une grande récompense}[2]. Allah les incite à Le craindre - Gloire à Lui- à Le glorifier et à l'observer. Il dit aussi (Exalté soit-Il): {Et pour celui qui aura craint de

[1] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 229
[2] La royauté (Al-Moulk) 67: Verset 12

comparaître devant son Seigneur, il y aura deux jardins}[1]. Allah (Exalté soit-Il) a dit également: {Adore donc Allah en Lui vouant un culte exclusif}[2]. {C'est à Allah qu'appartient la religion pure}[3]. Et dans un autre verset: {Invoquez Allah donc, en Lui vouant un culte exclusif quelque répulsion qu'en aient les mécréants}[4]. Et aussi: [5] {Quiconque, donc, espère rencontrer son Seigneur, qu'il fasse de bonnes actions et qu'il n'associe dans son adoration aucun autre à son Seigneur"}[6]. Tous ces versets sont mecquois, Allah y oriente les serviteurs vers la fidélité à Lui et la foi en Lui, tout en associant crainte et espoir à son égard. Il dit - Gloire à Lui -: {Et c'est en Allah qu'il faut avoir confiance, si vous êtes croyants"}[7]. Et dit aussi: {Allah va faire venir un peuple qu'Il aime et qui L'aime}[8]. Et aussi: {Dis: "Si vous aimez vraiment Allah, suivez-moi, Allah vous aimera alors et vous pardonnera vos péchés}[9]. Dans ces versets, une exhortation aux gens à aimer Allah, à évoquer Sa Grandeur, à s'en remettre à Lui et à placer leur confiance en Lui en toute affaire. En effet, quand le serviteur connaît Allah tel qu'Il devrait l'être avec Ses Noms et Attributs et Sa haute valeur, et il Lui fait confiance tout en s'en mettant à lui et en s'acharnant à assurer les moyens et à les appliquer, il délègue alors ses affaires à Allah et Lui fait confiance, puis se hâte à accomplir les ordres et abandonner les prohibitions, il finit par achever ses devoirs d'une manière parfaite. Allah dit: {Voilà (ce qui doit être observé) et quiconque prend en haute considération les limites sacrées d'Allah cela lui sera meilleur auprès de son Seigneur}[10]. Et Il dit: {Voilà [ce qui est prescrit]. Et quiconque exalte les injonctions sacrées d'Allah, s'inspire en effet de la piété

[1] Le Tout Miséricordieux (Ar-Rahmân) 55: Verset 46
[2] Les groupes (Az-Zoumar) 39: Verset 2
[3] Les groupes (Az-Zoumar) 39: Verset 3
[4] Le pardonneur (Ghâfir) 40: Verset 14
[5] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 230
[6] La caverne (Al-kahf) 18: Verset 110
[7] La table servie (Al Mâ'ida) 5: Verset 23
[8] La table servie (Al Mâ'ida) 5: Verset 54
[9] La famille d'Imran ('Al –'Imrân) 3: Verset 31
[10] Le Pèlerinage (Al-Hajj) 22: Verset 30

des cœurs}[1]. Tout ceci acquiert aux cœurs un grand motif qui leur permet de valoriser les recommandations d'Allah et Ses prohibitions. Ainsi, le serviteur détient un motif dans son cœur et un coercitif [2]de Sa crainte et une foi qui le pousse à accomplir les devoirs et à délaisser les péchés, à être juste envers lui-même et à veiller sur les droits de ses frères.

Par ailleurs, malgré tout ce que nous avons cité, Allah - gloire à Lui - a prescrit à Ses serviteurs un ensemble de cultes qui leur permettent d`être plus proches de Lui, qui les purifient et qui renforcent l`amour dans leurs cœurs ainsi que la confiance en Lui et l'accalmie à Son adjuration, leur font sentir la saveur de Lui obéir - gloire à Lui -. Il leur prescrit la purification physique de la grande et petite souillure ce qui donne au croyant cette sensation de la grandeur de celui qui a prescrit un tel culte qui les purifie de leurs péchés et de leurs souillures et leur donne le cœur à l`ouvrage. Il a fait de cette purification la clé de la prière qui est la plus importante et la plus grande adoration après les deux attestations. Puis, Il a légiféré la prière à cinq horaires précis alors qu`ils étaient à l`origine cinquante; c`est par Sa Grâce, Sa Miséricorde et Sa Clémence envers ses serviteurs qu`Il a réduit les cinquante en cinq tout en les récompensant pour les cinquante. En plus, Il l'a prescrite dans des horaires différents pour que le serviteur n`oublie pas de se rappeler de son Seigneur.

La prière de l`aube au début de la journée, juste après le réveil. Le serviteur vient, de son cœur vide, à l`imam pour écouter à haute voix les versets et en tire de multiples bénéfices. Il commence alors sa journée par l`invocation d`Allah et son obéissance - gloire à Lui -; ceci l`aide alors à veiller sur les droits d`Allah et à craindre ses prohibitions dans son réveil, ses actes, ses transactions et ainsi de suite. Puis vient midi, le croyant revient à la prière à l`invocation et à l`adoration. Si dissipation il y avait, elle disparaît grâce à la prière. De même quand le temps de la prière de l`après-midi arrive alors que le croyant s`est engagé dans des affaires de toute sorte, internes et externes, cet horaire attire son

---

[1] Le Pèlerinage (Al-Hajj) 22: Verset 32
[2] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 231

attention et lui rappelle de revenir vers l`invocation d`Allah et son obéissance. Puis vient la prière du crépuscule, puis celle [1]de la nuit. Le croyant demeure alors en adoration et invocation d`un temps à autre, il invoque son seigneur, fait ses propres comptes avec soi-même et s'efforce pour être plus proche d`Allah grâce aux actes qu`Allah - gloire à Lui - aime.

De plus, Il lui a prescrit d`autres cultes, entre ces horaires, tels la prière de la matinée, la prière surérogatoire de midi, du crépuscule, de la nuit, et au cours de la nuit, ainsi que d`autres cultes, prières et invocations, qui lui rappellent toujours son seigneur et l`aide à lui demeurer obéissant, tout ceci par Sa grâce et la grandeur de Sa bienfaisance - Exalté soit-il -. A cette prière, Il a institué un Appel glorieux pour que tout le monde l'entende, qui illustre la grandeur d`Allah en le glorifiant et en Lui attestant unicité et assurant le Message de Son Prophète Il a fait du fondement original de cette religion, à savoir les deux attestations, une invitation et un appel à la prière puis de nouveau grandeur et glorification à Allah et enfin attestation de son unicité. Grâce à cette convocation et cet appel, les serviteurs, dans leurs demeures, leurs lits, leurs voitures, partout où ils sont, prêtent attention à cette adoration et au droit d'Allah et à Sa grandeur. En effet, tout arbre, rocher, ou bourgade qui entent cet appel témoigne, le jour du jugement, en faveur de celui qui l'a annoncé, comme le déclare le hadith authentique du Prophète (ﷺ):

Allah a également prescrit aux gens l’aumône obligatoire (la Zakâ) et en a fait un droit reçu de leurs biens et qui relie les pauvres aux riches. Cette aumône a de multiples avantages, tels: le soutien des pauvres et la bienfaisance envers eux, le soutien de ceux dont les cœurs sont prêts à l'Islam et le renforcement de leur foi, l`aide aux esclaves pour se délivrer ainsi qu’aux prisonniers de guerre, l`aide aux endettés pour payer leur dette, l`approvisionnement des soldats qui luttent dans le sentier d`Allah. Bref, il s`agit d`un droit d`une très grande importance qui purifie le propriétaire du bien, multiplie sa fortune [2]et satisfait son seigneur.

[1] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 232
[2] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 233

En contrepartie, Allah lui en fait, en plus de tous les avantages précités, une bonne récompense. Allah (Gloire et Pureté à Lui) a dit: {Les Sadaqâts ne sont destinés que pour les pauvres, les indigents, ceux qui y travaillent, ceux dont les cœurs sont à gagner (à l'Islam), l'affranchissement des jougs, ceux qui sont lourdement endettés, dans le sentier d'Allah, et pour le voyageur (en détresse). C'est un décret d'Allah ! Et Allah est Omniscient et Sage}[1]. Cette obligation et ce droit renferment un remerciement à Allah - exalté soit-il - pour ses bienfaits, un rapprochement de lui en accomplissant ce devoir et versant les biens dans le seul but d`obéir fidèlement à Allah et de s`approcher de Lui; en même temps, il renferme une bienfaisance envers les serviteurs, leur soutien et leur aide dans tout le bien.

Pour le jeûne nous savons tous comment il renferme de bien et de bénéfices, tels que: la purification de l'âme de son mal, son avarice, sa parcimonie et son arrogance. Aussi, le croyant par le jeûne se rend compte de sa faiblesse, de son besoin, de la nécessite de ce que Allah lui a permis en matière de nourriture, de boisson et autres; il se rappelle de l`état de ses frères pauvres et besogneux, ce qui l`incite à les soutenir et à manifester la bienfaisance envers eux; le croyant s`entraîne à s`opposer à ses passions et désirs, et il s`habitue à la patience dans tout ce qui est pénible dans le chemin de l`obéissance à Allah et Sa satisfaction. En effet, le croyant quand il jeûne s`oppose à sa passion et lutte contre son âme pour lui acquérir la patience vis-à-vis de ses désirs en matière de nourriture, de boisson et de rapports sexuels, le tout dans le but d'obéir à son Seigneur - Exalté soit-Il-.

Le jeûne comporte aussi des vertus, des sagesses et des secrets que Seul Allah peut dénombrer - gloire à Lui -. Effectivement, le Prophète (ﷺ) a dit dans le hadith authentique: « Toute œuvre du fils d'Adam est multipliée; la bonne action est décuplée et peut aller jusqu'à sept cents multiples. Allah, le Très - Haut, dit: "Sauf le jeûne qui M'appartient et c'est Moi qui en fixe la récompense: il laisse son désir charnel et sa nourriture pour ma Face". Le jeûneur éprouvera deux

[1] Le repentir (Al-Tawba) 9: Verset 60

joies: la première à la rupture du jeûne, et la seconde à la rencontre de Son Seigneur. Le relent de sa bouche est plus parfumé auprès d'Allah que le musc ». [1]Les hadiths à propos de sa valeur et de la grandeur de sa récompense sont nombreux.

Le pèlerinage, quant à lui, comporte des vertus de très haute qualité tels que la liaison et l`approchement à Allah, la séparation des patries et des proches pour se consacrer à l`accomplissement de ce grand culte et pour visiter Sa Maison; tellement de vertus que les expressions ne peuvent décrire. En effet, le croyant dans ce culte, s`expose aux dangers, traverse les déserts, supporte péniblement les météos, tout en espérant la miséricorde de son Seigneur et en craignant Son châtiment - gloire à Lui-. Il devient alors digne de la généreuse récompense et de la grande rétribution de la part du Seigneur - sublime soit-Il -. Les raisons saines et les natures (fitra) témoignent des bienfaits et de la sagesse sans pareil de celui qui a prescrit et ordonné à Ses serviteurs les actes de ce culte, à savoir: la sacralisation (Ihrâm), l`éloignement de beaucoup d`habitudes, la nudité de la tête pour les hommes, le changement des habits habituels, les circonvolutions rituelles autour de la Ka`ba, la course entre As-Safâ et Al-Marwa, la station à 'Arafât, la lapidation, le sacrifice, et ainsi de suite parmi toutes les prescriptions au cours de ce culte.

Ajoutons à tout cela ce que représente le pèlerinage pour les musulmans en matière de communication entre eux, de consultation à propos de leurs affaires, d`entraide dans leurs intérêts communs immédiats et ultérieurs, d`échange d`expérience entre eux et ainsi de suite. Tout ceci atteste que celui qui l`a légiféré est le plus miséricordieux et le plus sage. La parole divine: {pour participer aux avantages qui leur ont été accordés}[2] résume en gros les multiples bénéfices de cette adoration. Certes, le pèlerinage est un grand congrès islamique et une très bonne opportunité dont doivent profiter les musulmans dans tous leurs intérêts communs que ce soit pour cette vie ou celle de l`au-delà.

---

[1] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 234
[2] Le Pèlerinage (Al-Hajj) 22: Verset 28

Nous prions Allah pour leur apporter réussite dans ce sens et d`unir leur mot dans le droit chemin, Il est le meilleur à prier [1]et le généreux à exaucer.

Comme nous l`avons déjà bien détaillé, Allah a envoyé Ses apôtres pour instaurer la religion. Ils sont tous envoyés pour cette fin. Notre prophète en est le plus parfait à ce propos, leur maître, leur sceau et leur ultime, sa mission également étant d`instaurer la religion. Ces cultes et ces recommandations convergent tous vers l`instauration de la religion et l`acquisition d`un motif de foi qui pousse à l`accomplissement des devoirs et le bon comportement envers ses frères, tout en étant juste avec eux et en veillant sur leurs droits et sur la confidence dans toute chose, en ayant pour référence les recommandations d`Allah - exalté soit-il -. De cette manière on devient un serviteur obéissant qui emprunte la voie prescrite par Allah et non pas quelqu'un qui suit ses passions sans s'y faire une limite.

Dans ce sens, le Prophète (ﷺ) a dit dans le hadith authentique: « En vérité, il y a dans le corps humain un organe, s'il est sain, le corps tout entier sera sain, mais s'il est corrompu, tout le corps le sera entièrement. Eh bien il s'agit du cœur ». Il nous informe (ﷺ) que la bonne conduite du serviteur dépend de la droiture de son cœur. Quand cet organe est pur, le serviteur devient droit aussi bien avec son seigneur qu`avec les autres serviteurs; mais quand le cœur est souillé et maléfique son propriétaire l'est aussi. Ceci nous prouve à nouveau que cette religion a beaucoup veillé sur les moyens de purification des cœurs.

Il a ajouté (ﷺ): « Allah ne regarde ni vos corps ni votre aspect extérieur, mais Il regarde vos cœurs ». Il nous montre que le regard divin s`intéresse au cœur et aux actes; tandis que les biens et le physique ne détiennent la moindre valeur, sauf si l`on fait usage dans l`obéissance au Seigneur. Bref, ce sont le cœur et les actes qui importent; si votre cœur est droit sur l`amour d`Allah sa crainte, son observation et la fidélité à Lui, vos actes et vos affaires seront droits; dans le cas contraire, votre état et vos actes seront dépravés, Il n'y a ni puissance ni force

[1] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 235

qu'en Allah. [1]Par ailleurs, cette formidable chari'a a bien organisé les relations familiales au sein de la famille elle-même et avec les proches; et ce grâce aux prescriptions relatives à l'entretien des liens de parenté et à héritage ainsi qu`à l`entraide entre les membres de la famille. De cette manière, la famille demeure attachée, coopérant dans tout ce qui garantit la satisfaction d'Allah et aimable entre autre. Ceci est dû à la grâce et la bienfaisance divine qui se manifeste dans le fait d`instaurer entre les proches un lien spécifique qui les relie entre eux et les unit les uns aux autres; Il a ainsi prescrit l'entretien des liens de parenté et insisté dessus tout en menaçant quiconque la délaissant, comme l`illustre hadith du prophète qui dit: « Jamais n'entrera au Paradis celui qui rompt ses liens de parenté ». Allah - Exalté soit-Il - dit: {Si vous vous détournez, ne risquez-vous pas de semer la corruption sur terre et de rompre vos liens de parenté ?} (Mouhammad) 47: Verset 23 {Ce sont ceux-là qu'Allah a maudits, a rendus sourds et a rendu leurs yeux aveugles}[2]. Et dans un autre hadith: « Que celui qui veut qu'Allah lui attribue largement Ses dons, que sa bonne renommée lui survive, maintient ses liens de parenté ». Ainsi, Allah a prescrit les bonnes relations entre les musulmans dans toute transaction. Il fait alors d`eux des frères qui s`aiment et qui s`entraident dans tous les aspects du bien. En effet, la liaison islamique et la fraternité de foi sont le lien le plus solide et la relation la plus forte, ils dépassent tous les liens de parenté ou d`amitié ou toute autre relation humaine. La liaison et la fraternité islamiques sont les plus supérieures. Allah a fait des musulmans des frères entre eux et leur a recommandé de s`aimer entre eux, de faire le bien et détester le mal, et d`être aimables tout en se conseillant les uns aux autres et en collaborant ensembles pour former une masse unique, un seul groupe, un seul rang et une seule communauté. {Certes, cette communauté qui est la vôtre est une communauté unique, et Je suis votre Seigneur. Adorez-Moi donc}[3]. [4]Il nous informe (Gloire et Pureté à Lui): {Les croyants et les croyantes sont alliés les uns des autres. Ils commandent le convenable,

---

[1] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 236
[2] (Mouhammad) 47: Verset 22-23
[3] Les Prophètes (Al-'Anbiyâ') 21: Verset 92
[4] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 237

interdisent le blâmable accomplissent la Salât, acquittent la Zakât et obéissent à Allah et à Son messager. Voilà ceux auxquels Allah fera miséricorde, car Allah est Puissant et Sage}[1]. Et Il dit (Exalté soit-Il): {Et cramponnez-vous tous ensemble au « Habl» (câble) d'Allah et ne soyez pas divisés}[2]. Il leur ordonne de se cramponner sur la voie d'Allah qui est Sa religion (Gloire à Lui).

Il dit aussi (Exalté soit-Il): {Entraidez-vous dans l'accomplissement des bonnes œuvres et de la piété et ne vous entraidez pas dans le péché et la transgression. Et craignez Allah, car Allah est, certes, dur en punition !}[3]. Il précise qu`il est de leur devoir tous être unis dans le bien et la piété et être des alliés d`Allah sans rancune ni haine ni envie ni convoitise ni rupture entre eux; au contraire des alliés qui se conseillent et collaborent dans le bien. Telle est la solidarité islamique à laquelle fait appel tout musulman, tout fidèle à sa religion, tout croyant et tout amant de l'Islam.

En effet, la solidarité islamique consiste en l'entraide dans le bien et la piété pour tout ce qui représente intérêt général des musulmans, leur succès et conserve leurs droits tout en instaurant leur entité et les préserve des maux de leurs ennemis. Tels sont la solidarité et le mutualisme dont doivent faire preuve les musulmans autant que gouvernement et peuple, en s'entraidant dans le bien et la piété, en se conseillant les uns aux autres dans tout ce qui plait à Allah en s'aimant et en se renforçant pour instaurer leur religion, préserver leur corps, unir leur rang et leur mot pour se procurer justice de leur ennemis et leur acquérir puissance et dignité. Par cette union et cette coopération, Allah les protège de leur ennemis [4]et de leurs complots et leur octroie une crainte aux cœurs de leur ennemis, car ils ont eu toutes ces qualités et se sont soutenus pour la victoire de la religion d'Allah, et ce d'une manière fidèle à Lui à Son Amour Honorable sans avoir d'autres intentions comme les décrits le Coran: {Ô vous qui croyez ! si vous faites triompher (la cause d') Allah, Il vous fera triompher et

---

[1] Le repentir (Al-Tawba) 9: Verset 71
[2] La famille d'Imran ('Al –'Imrân) 3: Verset 103
[3] La table servie (Al Mâ'ida) 5: Verset 2
[4] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 238

raffermira vos pas}[1]. Allah (Exalté soit-Il) a dit aussi: {Allah soutient, certes, ceux qui soutiennent (Sa Religion). Allah est assurément Fort et Puissant, ceux qui, si Nous leur donnons la puissance sur terre, accomplissent la Salât, acquittent la Zakât, ordonnent le convenable et interdisent le blâmable. Cependant, l'issue finale de toute chose appartient à Allah}[2]. Il a - Exalté soit-Il - étroitement lié entre leur victoire, leur protection et leur préservation au soutien de Sa religion, à l'union des musulmans autour d'elle, à leur entraide et à leur cramponnement à la voie d'Allah.

Bref, la solidarité et l'entraide islamique représentent, pour les musulmans, tout le bien et toute la gloire dans la vie d'ici-bas et celle de l'au-delà, s'ils y sont sincères et s'y coopèrent.

Aussi, parmi les vertus de cette religion, le fait qu'elle a rendu le croyant frère du croyant, il le conseille et aime pour lui tout le bien, il lui recommande le convenable et lui interdit le blâmable, l'aide dans le bien et l'empêche de commettre le mal, tel que décrit par le Prophète (ﷺ): « L'un d'entre vous n'est croyant que s'il aime pour son frère (en religion) ce qu'il aime pour lui-même ». Allah (Gloire et Pureté à Lui) dit: {Les croyants ne sont que des frères. Etablissez la concorde entre vos frères}[3]. En effet, le croyant est le frère du croyant, l'aide dans le bien et pour y faire appel, l'empêche, vivement, de commettre de le mal, comme l'atteste la parole du Prophète (ﷺ): « L'homme doit soutenir son coreligionnaire qu'il soit oppresseur ou oppressé. S'il est oppresseur, il doit l'écarter de l'injustice. C'est ainsi qu'il le soutient. Et s'il le trouve lésé, qu'il lui porte son secours ». L'empêcher donc de commettre oppression est en vérité un soutien pour lui.

[1] (Mouhammad) 47: Verset 7
[2] Le Pèlerinage (Al-Hajj) 22: Versets 40-41
[3] Les appartements (Al-Houjourât) 49: Verset 10

Certes, si les musulmans, [1]instaurent ceci et s'entraident pour l'accomplir, ils auront tout le bien, la puissance et la dignité ainsi que l'union du mot et la crainte dans les cœurs de leurs ennemis et la préservation contre leurs complots.

Parmi les vertus également de cette religion, le fait qu'elle a sagement organisé les relations entre les musulmans d'une manière juste, équitable et qui préserve le droit entre eux, sans la moindre complaisance pour un ami ou un proche. Tout doit être sous la justice et sous l'égide de la loi divine, nul n'est complaisant envers ses proches ni ses amis, et nul favoritisme pour un tel poste ou richesse ou pauvreté. Tout le monde veille à être juste dans son agissement avec équité, sincérité et fidélité. Allah (Exalté soit-Il) a dit: {Ô les croyants ! Soyez stricts (dans vos devoirs) envers Allah et (soyez) des témoins équitables. Et que la haine pour un peuple ne vous incite pas à être injustes. Pratiquez l'équité: cela est plus proche de la piété}[2]. Et Il a dit (Gloire et Pureté à Lui): {Ô les croyants ! Observez strictement la justice et soyez des témoins (véridiques) comme Allah l'ordonne}[3], {soyez des témoins (véridiques) comme Allah l'ordonne, fût-ce contre vous-mêmes, contre vos père et mère ou proches parents. Qu'il s'agisse d'un riche ou d'un besogneux, Allah a priorité sur eux deux (et Il est plus connaisseur de leur intérêt que vous). Ne suivez donc pas les passions, afin de ne pas dévier de la justice}[4].

Il dit également (Gloire et Pureté à Lui): {Et quand vous parlez, soyez équitables même s'il s'agit d'un proche parent. Et remplissez votre engagement envers Allah}[5]. Allah - Exalté soit-Il - a prescrit pour tout le monde d'agir avec équité et justice, et d'instaurer les droits entre eux équitablement sans aucun favoritisme, ni pour telle personne ni pour ami ni pour proche ni pour petit ni grand.

[1] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 239
[2] La table servie (Al Mâ'ida) 5: Verset 8
[3] Les femmes (An-Nisâ')' 4: Verset 135
[4] Les femmes (An-Nisâ')' 4: Verset 135
[5] Les bestiaux (Al-'An'âm) 6: Verset 152

Les vertus de cette chari'a, sa grandeur et sa convenance pour tout lieu et tout temps, se manifestent dans son organisation des transactions entre les gens par le biais du principe des contrats, [1]le principe de vente et celui de location et ainsi de suite, sans préciser, pour ces contrats des termes exacts et propres. Ainsi, chaque peuple ou tribu peuvent gérer leurs transactions en fonction de leur coutumes, leurs traditions, leur langue, leur finalité et en fonction des conséquences. Il leur a donc légiféré - Gloire à Lui - ce principe des contrats d'une manière absolue sans l'attacher à des termes bien précis. Il leur a de même légiféré des lois pour le mariage, le divorce, les plaintes, les litiges, un système sage bien organisé à base de justice et équité, avec prise en compte des traditions et des coutumes, des réconciliations, des preuves, des fins, des circonstances, des lieux; tout ceci dans les limites de la chari'a parfaite, pour que personne ne soit lésé dans ses droits. Allah - Gloire à Lui - a dit: {Ô les croyants ! Remplissez fidèlement vos engagements}[2]. Les engagements d'une manière générale. Il a également dit (Gloire et Pureté à Lui): {Alors qu'Allah a rendu licite le commerce, et illicite l'intérêt}[3]. Et aussi: {Puis, si elles allaitent (l'enfant né) de vous, donnez-leur leurs salaires}[4]. Les hadiths du Prophètes (ﷺ) nous sont largement parvenus et qui traitent du domaine de l'agriculture, des sociétés, des prêts, des garanties, des testaments, du mariage, du divorce, de l'allaitement et ainsi de suite, d'une manière conforme à ce qu'apporte le Noble Coran.

Ces systèmes instaurés par le Coran et les hadiths authentiques sont clairs et évidents, ils permettent aux serviteurs d'être droits dans toutes leurs actions, et ils leur sont valables quel que soit le temps ou l'espace. Les gens gardent leurs coutumes et traditions dans leurs transactions, leur mariage et divorce, leurs testaments et ainsi de suite, d'une manière [5]à ce que chaque groupe est

[1] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 240
[2] La table servie (Al Mâ'ida) 5: Verset 1
[3] La vache (Al-Baqara) 2: Verset 275
[4] Le divorce (At-Talâq) 65: Verset 6
[5] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 241

indépendant de l'autre. Allah - Exalté soit-Il - dit: {Au père de l'enfant de les nourrir et vêtir de manière convenable}[1]. C'est à dire coutumièrement.

Le Prophète (ﷺ) a dit: dans Sa fameuse prêche à l'occasion du pèlerinage d'adieu : « Il vous incombe de subvenir aux besoins des épouses et de les vêtir d'une manière convenable ». Allah (Gloire et Pureté à Lui) a dit: {Et Nous n'avons jamais puni (un peuple) avant de (lui) avoir envoyé un Messager}[2]. Pour établir les preuves et ne plus laisser d'excuse.

Allah (qu'Il soit Loué et Exalté) a également dit: {Allah n'est point tel à égarer un peuple après qu'Il les a guidés, jusqu'à ce qu'Il leur ait montré clairement ce qu'ils doivent éviter}[3]. Et aussi: {Et vers toi, Nous avons fait descendre le Coran, pour que tu exposes clairement aux gens ce qu'on a fait descendre pour eux et afin qu'ils réfléchissent}[4]. Il a précisé - Gloire à Lui - que éclaircissement et la preuve sont nécessaires pour que personne ne soit châtié sans qu'il ne soit déjà averti.

Ibn Al-Qayyim a détaillé dans son œuvre: (I'lâmo Al-Mowaqqi'în) (Déclaration aux cacheteurs) tout un grand chapitre, dans lequel il a précisé que la chari'a a pris en compte les coutumes des gens, leurs traditions, leurs finalités et leur langue, afin que les jugements et les consultations y soient conformes, car l'habitude de ce village ou de cette province est différente de celle de l'autre.

En plus, une personne peut avoir des fins et des intentions différentes de celle d'une autre, tout en étant différentes dans leurs coutumes; les époques aussi diffèrent, et ce qui est convenable à une époque pourrait ne pas l'être à une autre, comme était le cas de la religion à l'époque mecquoise par rapport à celle médinoise, car le temps, l'espace, la puissance et la faiblesse ne sont pas les mêmes. Tout ceci prouve d'avantage la Sagesse d'Allah et combien Il veille -

[1] La vache (Al-Baqara) 2: Verset 233
[2] Le voyage nocturne (Al-'Isrâ') 17: Verset 15
[3] Le repentir (Al-Tawba) 9: Verset 115
[4] Les abeilles (An-Nahl) 16: Verset 44

Gloire à Lui - [1]sur Ses serviteurs. En effet, certaines personnes peuvent désigner par les termes de vente ou d'offre ce qui signifie pour les autres une transaction différente ou un contrat différent; de même pour le divorce ou la location ou autre. Aussi, saurait-il licite à une époque donnée ce qui est illicite à une autre. Par exemple, le Prophète (ﷺ) a interdit l'exécution des peines aux terres d'ennemi, si un des soldats commet une fraude nécessitant une peine; car ceci pourrait déclencher la colère du coupable et, sous l'influence du Satan, il apostasierait, vu qu'il est à proximité des ennemis.

Un autre exemple, en cas de disette et de famine, il ne faut pas punir le voleur par amputation, si jamais il a pour excuse la pénurie, le besoin et l'absence de ce qui pourrait lui calmer sa faim, car dans ce cas il s'agit d'une présomption en matière d' illicite d'amputer, or les peines ne sont pas valide en cas de présomption.

Pour cette raison, `Omar Qu'Allah soit satisfait de lui et le rend satisfait, a ordonné, au cours de l'an Ar-Ramâda (un an de disette à son époque) de ne pas amputer les voleur, il en jugea ainsi, Qu'Allah soit satisfait de lui et le rend satisfait, car il s'agissait d'une présomption. C'est ainsi qu'on tient donc compte des conséquences, comme Allah (Exalté soit-Il) a dit: {Tirez-en une leçon, Ô vous qui êtes doués de clairvoyance}[2]. Et a dit aussi - Gloire à Lui -: {Sois patient. La fin heureuse sera aux pieux}[3]. Et aussi: {N'injuriez pas ceux qu'ils invoquent, en dehors d'Allah, car par agressivité, ils injurieraient Allah, dans leur ignorance}[4]. Il est donc impératif de tenir compte des conséquences. Dans ce sens, Ibn Al-Qayyim - Allah lui accorde Sa miséricorde - a jugé que si le fait de conseiller le convenable risque, parfois, d'aboutir à la survenue de ce qui serait pire que le blâmable, que l'on souhaitait interdire, dans ce cas, il n'est pas permis d'agir dans le sens de vouloir interdire la situation initiale, car les conséquences seront plus graves.

---

[1] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 242
[2] L'exode (Al-Hachr) 59: Verset 2
[3] Hoûd 11: Verset 49
[4] Les bestiaux (Al-'An'âm) 6: Verset 108

[1]En effet, dans cette situation, vaut mieux ne pas interdire ce blâmable, car le pire pourrait avoir lieu. Ceci rentre dans le cadre de tenir compte des conséquences.

Si par exemple, une personne boit de l'alcool, et que si vous lui déconseillez ceci ou vous le lui interdisez, il va se consacrer à assassiner les gens; dans ce cas, il serait mieux de s'abstenir à lui interdire le premier mal (boisson de l'alcool); car ce dernier est plus léger que l'assassinat des gens. En somme, les conséquences doivent être tenus en compte tout comme les coutumes des gens, leurs circonstances, leurs situations, leurs finalités et leurs intentions dans leurs contrats, leurs agissements entre eux et dans l'exécution des peines ainsi que dans la recommandation du convenable et l'interdiction du blâmable. Dans tout ceci, on veille à la préservation de l'intérêt commun et la répression des abus, et aussi à obtention d'un intérêt plus vraisemblable par l'abandon d'un autre moins vraisemblable, de même que la répression d'un abus majeur par l'accomplissement d'un abus mineur, en cas d'impossibilité d'épargner les deux. Ce sont là des principes de base d'une si grande importance, instaurés par cette chari'a, et nul doute qu'ils constituent de véritables vertus. Il est du devoir des gouverneurs et de toute personne responsable des affaires des gens, qu'il soit juges, consultants, princes ou autres, de veiller sur ces principes qui font les vertus de cette Noble chari'a.

Parmi les bienfaits de la Charia, on peut citer la liberté dans les transactions commerciales. Toutefois, cette liberté doit être encadrée par les règlements de la législation islamique. Allah, l'Exalté, dit: {Elle sera récompensée du bien qu'elle aura fait, punie du mal qu'elle aura fait}[2]. Chacun mérite son gain mais doit assumer les pertes également. Dans le Hadith authentique, le Prophète (ﷺ) a dit: « Il vaudrait mieux à l'un de vous d'aller de bonne heure ramasser du bois et porter les bûches à dos en vue de faire l'aumône et de rester à l'abri du besoin; plutôt que de demander la charité à quelqu'un qui peut la lui faire ou la lui

[1] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 243
[2] La vache (Al-Baqara) 2: Verset 286

refuser ». Dans ce Hadith le Prophète motive les gens au travail qui les préserve de demander de l'aumône.

Quand Le Prophète (ﷺ) fut interrogé sur le meilleur gain, [1]il répondit: « Le travail que l'homme fait de sa main et tout commerce licite ». Il a dit aussi (ﷺ): « Il n'y a point de nourriture meilleure que celle gagnée de ses propres mains. Le Prophète Dâwoud "David" (prière et paix sur lui) ne se nourrissait que du fruit de son travail ».

La Charia favorise le travail, encourage l'obtention de gain et insiste sur le droit de chacun à gagner de son propre travail. Elle interdit la médisance d'autrui, de ses biens et de son honneur sauf si on disait le vrai. Parmi les avantages de la Charia et ce qui prouve sa grandeur est qu'elle a préservé les biens des gens, leur honneur, leur espèce et leurs vies. Elle leur a ordonné le travail honnête et les en a encouragés. Le Prophète (ﷺ) a dit: « Cherche à acquérir tout ce qui t'est utile, aie recours à Allah et ne cesse pas de demander le secours divin. Si un mal quelconque t'atteint, ne dis pas: (Si seulement j'avais fait telle et telle chose), mais dis plutôt: (Telle est la volonté d'Allah qui fait ce qu'Il veut). Car le fait de dire (Si seulement), ouvre la porte aux suggestions du Diable ». Rapporté par Mouslim dans son Sahîh. Si je me mets à évoquer la grandeur de la Charia, ses bienfaits, et sa préservation des intérêts des gens dans la vie d'ici-bas et dans l'au-delà, je n'en finirai jamais. Mais ces petites indications suffisent à démontrer au clairvoyant les vertus de cette loi canonique dont les règlements visent à préserver les intérêts des gens dans leur présent et leur avenir.

On peut citer également parmi les bienfaits de la charia, l'ordre de la repentance. L'acte du repentir, corrige le mal du passé et dépasse ses penchants vicieux. La repentance dans anciennes nations n'avait lieu qu'avec l'extinction de sa propre vie. Cependant, Allah a fait de la miséricorde à cette Oumma. L'Islam revendique au pénitent qu'il s'abstienne de la transgression, qu'il regrette de l'avoir commise, qu'il prenne la ferme résolution de ne plus jamais y revenir et

[1] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 244

si la transgression implique un autre humain qu'il rende à la personne lésée ses droits. L'Islam donne l'issue au croyant pour se repentir de ses péchés avec le regret sincère, la demande du pardon et le retour vers Allah l'Exalté et l'exécution de toute action louable.

[1]Si on observe les sources de cette Charia, ses jugements éminents et justes, sa bienfaisance envers les gens, sa préservation des droits des pauvres et nécessiteux, enfants et adultes, même les animaux ont une place dans la Charia qui a interdit de les maltraiter et de les battre, on reconnaitra l'Auteur de cette loi, Il est Le Sage, Le Digne de Louange, Le Parfaitement Connaisseur de l'état de Ses créatures, Celui qui Sait tout ce qui peut les réformer. On saura aussi que c'est une preuve évidente de Son existence (Gloire et Pureté à Lui), de Sa Puissance parfaite, de Sa Sagesse et de Sa Science; et de l'authenticité du message du Prophète Mohammad (ﷺ). La Charia a abordé tout ce qui fait profiter l'homme, dans toutes les situations; en tant que pauvre ou riche, propriétaire ou ouvrier, gouvernant ou sujet. La Charia est basée sur l'intérêt, l'équité, la justice, la bienfaisance et la miséricorde. Tout enseignement qui déroge de ces principes et favorise la transgression, la frivolité et l'oppression, sort totalement du cadre de la charia même si on l'y attribue. L'érudit Ibn Al-Qiyyam a dit: "La Charia est entièrement: miséricorde, équité, sagesse et préservation des intérêts des gens." Elle exclut la frivolité, la transgression ou les charges excessives. Ainsi, provient-elle la nécessité extrême de promouvoir les règlements de cette législation, comme le signale la deuxième partie du titre de cette conférence, car elle contient des intérêts considérables et prend soin des besoins des gens dans l'ici-bas et dans l'au-delà. Cette législation leur garantit la délivrance et le bonheur. Allah, L'Exalté, a montré que Sa Charia est un chemin droit, une voie distincte, et une discipline précieuse.

[2]La Charia est comme l'arche de Noé, celui qui monte à bord est sauvé et celui qui le manque est perdu, il n'y a de force et de puissance que par Allah. La

[1] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 245
[2] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 246

Charia offre la solution aux crises qui ébranlent le monde, avec ses lois équitables. Elle offre le compromis entre le Communisme athée aliéné et le Capitalisme opprimant. Elle constitue le juste milieu entre deux extrêmes, ni exagération ni retenue. Elle adopte le juste milieu dans toute chose tel que dans les dépenses: ni gaspillage ni avarice. Allah, L'Exalté, dit: {Ne porte pas ta main enchaînée à ton cou [par avarice], et ne l'étend pas non plus trop largement, sinon tu te trouveras blâmé et chagriné}[1]. Quand Allah, l'Exalté a décrit Ses serviteurs, Il a dit: {Qui, lorsqu'ils dépensent, ne sont ni prodigues ni avares mais se tiennent au juste milieu}[2]. La Charia stipule les lois de la religion et de l'Etat, du Coran et de la guerre, du culte et du bon comportement, du djihad et des bonnes œuvres, des dépenses dans le sentier d'Allah et de l'obéissance au Seigneur et à Son Prophète, du repentir des actes précédents et des efforts pour les actes à venir. On ne peut pas séparer la vie quotidienne de la religion. La Charia comprend le bien des deux qui sont extrêmement liés, [3]Allah, Pureté à Lui, dit: {Certes, Allah vous commande de rendre les dépôts à leurs ayants-droit, et quand vous jugez entre des gens, de juger avec équité. Quelle bonne exhortation qu'Allah vous fait ! Allah est, en vérité, Celui qui entend et qui voit tout}[4]. Tout le monde est soumis aux jugements de la Charia: les émirs et les sujets, les individus et les groupes. Ceux qui revendiquent la séparation entre l'Etat et la religion et la limitation de son rôle dans les mosquées et les domiciles et prétendent que l'Etat est libre dans ses décisions et jugements, commettent une grande erreur et transgressent la Volonté d'Allah et celle de Son Messager (ﷺ), ceci est de la mécréance et de l'égarement, qu'Allah nous en préserve. Nous sommes tous commandés à nous soumettre aux jugements et lois de la Charia (concernant le culte et autres..). Egalement, l'Etat doit appliquer ces lois dans toutes ses décisions. C'est cette voie que le Prophète (ﷺ), ses compagnons et ses adeptes ont empruntée (qu'Allah soit satisfait d'eux). La Charia est pour les gens: un esprit, une lumière et une vie. C'est le chemin droit menant au sauvetage et

---

[1] Le voyage nocturne (Al-'Isrâ') 17: Verset 29
[2] Le discernement (Al-Fourqân) 25: Verset 67
[3] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 247
[4] Les femmes (An-Nisâ')' 4: Verset 58

tout ce qui se trouve en dehors de la Charia n'est qu'obscurité, misère et néant. Allah (Exalté soit-Il) dit dans Son Livre Sacré: {Est-ce que celui qui était mort et que Nous avons ramené à la vie et à qui Nous avons assigné une lumière grâce à laquelle il marche parmi les gens, est pareil à celui qui est dans les ténèbres sans pouvoir en sortir ?}[1]. Celui qui délaisse la Charia est un mort.

[2]Celui qui emprunte son chemin est un vivant. Celui qui refuse ses lois est dans les ténèbres, et celui qui les applique, est bien guidé et est gagnant. Il dit (Exalté soit-Il): {Ô vous qui croyez ! Répondez à Allah et au Messager lorsqu'il vous appelle à ce qui vous donne la (vraie) vie}[3]. Ceux qui répondent à l'appel d'Allah et de Son Prophète sont ramenés à la vie. La Charia est pour la nation, une vie et un bonheur. Allah (Exalté soit-Il) a dit: {Et c'est ainsi que Nous t'avons révélé un esprit [le Coran] provenant de Notre ordre. Tu n'avais aucune connaissance du Livre ni de la foi; mais Nous en avons fait une lumière par laquelle Nous guidons qui Nous voulons parmi Nos serviteurs. Et en vérité tu guides vers un chemin droit}[4]. Ce qu'a apporté Mohammad (ﷺ), est un esprit pour les gens qui inspire leur vie, et une lumière qui les guide vers la clairvoyance, le salut et le droit chemin.

La Charia est l'esprit de la Oumma. Sans elle, cette dernière n'a ni vie, ni fondement, ni réussite. C'est une lumière qui lui garantit le salut et la guide vers le droit chemin. Celui qui suit ce chemin est sauvé et celui qui en déroute est perdu.

Allah (qu'Il soit Loué et Exalté) dit: {Quiconque, mâle ou femelle, fait une bonne œuvre tout en étant croyant, Nous lui ferons vivre une bonne vie. Et Nous les récompenserons, certes, en fonction des meilleures de leurs actions}[5]. Les bonnes actions mènent à une bonne vie, grâce à Allah. En revanche, la vie des

---

[1] Les bestiaux (Al-'An'âm) 6: Verset 122
[2] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 248
[3] Le butin (Al-'Anfâl) 8: Verset 24
[4] La consultation (Ach-Choûrâ) 42: Verset 52
[5] Les abeilles (An-Nahl) 16: Verset 97

mécréants, loin des lois de la Charia, est une vie diabolique pleine de soucis, de malheurs, de problèmes et de tentations.

[1]C'est une vie abusée par les désirs sensuels et les caprices momentanés et rabaissée à celle des bêtes bien que les hommes soient distincts des animaux par leur intellect, ils ne se sont pas servis de leurs cerveaux. Allah (Exalté soit-Il) a dit: {Ou bien penses-tu que la plupart d'entre eux entendent ou comprennent ? Ils ne sont en vérité comparables qu'à des bestiaux. Ou plutôt, ils sont plus égarés encore du sentier}[2]. Il dit (Exalté soit-Il): {Et ceux qui mécroient jouissent et mangent comme mangent les bestiaux; et le Feu sera leur lieu de séjour}[3]. La vie de celui qui délaisse la Charia est une vie plutôt proche de la mort. Le sens de l'obligation et la connaissance du but de leur création y manque. C'est une vie semblable à celle des bestiaux qui sont uniquement à la recherche des plaisirs instantanés. C'est pour cette raison qu'Allah a considéré les gens de la croyance et de la guidée comme entendants et clairvoyants, ceux qui ont délaissé la Charia comme aveugles et sourds, ceux qui suivent la Charia comme vivants et ceux qui la contredisent comme morts. Ainsi, on constate que la Charia est faite pour offrir la vie au gens, le bonheur et la délivrance dans la vie ici-bas et dans l'au-delà. Les gens ont besoin d'y retourner, d'y persister et de s'y attacher. Les Musulmans n'auront aucune solution à leurs problèmes et ne connaitront pas le bonheur ni seront sauvés de leur dissension, [4]leur différend, leur faiblesse et leur humiliation qu'en recourant à la Charia et qu'en s'y attachant, appliquant ses enseignements et suivant sa voie.

Qu'Allah nous aide tous à la bonne compréhension et à la bonne application de la Charia, Il est Généreux et Magnanime. Qu'Il guide les gouvernants musulmans à l'exécution de ses jugements. Qu'Il nous acquitte tous des mauvais compagnons, instigateurs au mal. Allah L'Exalté est le Tout Puissant. Que la paix, les prières et les bénédictions d'Allah soient sur notre Prophète

[1] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 249
[2] Le discernement (Al-Fourqân) 25: Verset 44
[3] (Mouhammad) 47: Verset 12
[44] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 250

Mohammad, ainsi que sur sa famille et ses compagnons et ceux qui les ont parfaitement suivis jusqu'au jour du jugement. Que la paix, la miséricorde et les bénédictions d'Allah soient sur vous.

[1]L'attachement véritable à l'Islam mène à la victoire et à la délivrance dans l'au-delà

Louange à Allah l'Unique et prière et salut sur le Prophète ultime, Mohammad ainsi que sur sa famille et ses compagnons.

Allah, L'Exalté, n'a créé les créatures que pour L'adorer Seul sans associé. Les Livres Saints sont descendus et Les Messagers ont été envoyés pour l'appel à ce monothéisme, comme Il l'a dit (Gloire à Lui): {Je n'ai créé les djinns et les hommes que pour qu'ils M'adorent}[2]. Il dit également: {Ô hommes ! Adorez votre Seigneur, qui vous a créés vous et ceux qui vous ont précédés. Ainsi atteindriez-vous à la piété}[3]. Allah (Exalté soit-Il) dit: {Alif, Lâm, Râ. C'est un Livre dont les versets sont parfaits en style et en sens, émanant d'un Sage, Parfaitement Connaisseur. N'adorez qu'Allah. Moi, je suis pour vous, de Sa part, un avertisseur et un annonciateur}[4]. Allah L'Exalté dit aussi: {Nous avons envoyé dans chaque communauté un Messager, [pour leur dire]: « Adorez Allah et écartez-vous du Tâgût »}[5], et Il dit (Gloire à Lui): {Et Nous n'avons envoyé avant toi aucun Messager à qui Nous n'ayons révélé: « Point de divinité en dehors de Moi. Adorez-Moi donc »}[6]. Ces versets et d'autres du même genre démontrent que l'objectif de la création des deux charges (l'homme et le djinn) est l'adoration d'Allah Seul sans associé. Ils prouvent aussi qu'Allah l'Exalté [7]a fait descendre Ses Livres et a envoyé Ses Messagers dans le même but. L'adoration consiste dans la soumission et l'humiliation vis-à-vis de Son Pouvoir par l'obéissance à Ses Ordres et le respect de Ses Interdictions. Ces actes doivent

[1] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 251
[2] Qui éparpillent (Adh-Dhâriyât) 51: Verset 56
[3] La vache (Al-Baqara) 2: Verset 21
[4] Hoûd 11: Verset 1
[5] Les abeilles (An-Nahl) 16: Verset 36
[6] Les Prophètes (Al-'Anbiyâ') 21: Verset 25
[7] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 252

être consolidés par la foi en Allah et en Ses Messagers, par la sincérité dans ses œuvres pour Allah, et par la croyance en ce que Son Prophète (ﷺ) a rapporté. Voici l'essence de la foi et celle de la doctrine et la signification de l'attestation "Il n'y a d'autre Divinité qu'Allah", ce qui signifie qu'Il est le Seul à mériter l'adoration. Le culte, incluant l'invocation, la prière, le jeûne, le sacrifice, l'adjuration ainsi que la peur et l'espoir ne sont réservés qu'à Lui Seul. Comme Allah l'Exalté l'a dit: {Il ne leur a été commandé, cependant, que d'adorer Allah, Lui vouant un culte exclusif}[1], le verset, et Allah (Exalté soit-Il) dit: {Les mosquées sont consacrées à Allah: n'invoquez donc personne avec Allah}[2]. Ainsi que Sa Parole: {Tel est Allah, votre Seigneur: à Lui appartient la royauté, tandis que ceux que vous invoquez, en dehors de Lui, ne sont même pas maîtres de la pellicule d'un noyau de datte. Si vous les invoquez, ils n'entendent pas votre invocation; et même s'ils entendaient, ils ne sauraient vous répondre. Et le jour du Jugement ils vont nier votre association. Nul ne peut te donner des nouvelles comme Celui qui est parfaitement informé}[3]. Il dit également: {Et qui est plus égaré que celui qui invoque en dehors d'Allah, et que la vie ne saura lui répondre jusqu'au Jour de la Résurrection ? Et elles [leurs divinités] sont indifférentes à leur invocation. Et quand les gens seront rassemblés [pour le Jugement] elles seront leurs ennemies et nieront leur adoration [pour elles]}[4]. Allah (Exalté soit-Il) dit aussi: {Et quiconque invoque avec Allah une autre divinité, sans avoir la preuve évidente [de son existence], aura à en rendre compte à son Seigneur. En vérité, les mécréants, ne réussiront pas}[5]. Allah a démontré par le biais de ces versets qu'Il était Le Seul Propriétaire de cet univers et le culte doit être voué à Lui Seul.

[6]Toute autre divinité présumée, parmi les Prophètes, les alliés, les idoles, les arbres et les pierres, etc... ne possède rien et n'entend l'invocation de personne.

---

[1] La preuve (Al-Bayyina) 98: Verset 5
[2] Les djinns (Al-Jinn) 72: Verset 18
[3] Le Créateur (Fâtir) 35: Versets 13-14
[4] (Al-Ahqâf) 46: Verset 5-6
[5] Les croyants (Al-Mou'minoûn) 23: Verset 117
[6] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 253

Même si ceux-ci entendaient, ils ne sauraient répondre. Ceux qui recherchent ces divinités sont des polythéistes et ils ne gagneront rien. L'égaré est celui qui invoque une autre divinité qu'Allah. Cette divinité est inattentive, elle ne saura jamais répondre aux invocations et le Jour du Jugement, elle niera le culte de ses adeptes. Ces avertissements suffisent à détourner les gens du polythéisme, vu la grande perte et la mauvaise fin que subissent ses adeptes.

Tous les versets montrent que l'adoration de toute autre divinité qu'Allah est inutile. Le vrai culte doit être consacré à Lui Seul, suivant la parole d'Allah (l'Exalté): {C'est ainsi qu'Allah est Lui le Vrai, alors que ce qu'ils invoquent en dehors de Lui est le faux}[1], ce verset est extrait de la sourate "Al-Hadj".

Allah (Gloire et Pureté à Lui) a indiqué dans d'autres versets que l'un de Ses objectifs, lorsqu'Il a créé les créatures, était que ces dernières Le reconnaissent (Gloire à Lui) grâce à Son Savoir parfait et Son Pouvoir absolu. Allah, L'Exalté, jugera Ses serviteurs, dans l'au-delà, selon leurs actions, comme Il l'a mentionné: {Allah qui a créé sept cieux et autant de terres. Entre eux [Son] commandement descend, afin que vous sachiez qu'Allah est en vérité Omnipotent et qu'Allah a embrassé toute chose de [Son] savoir}[2]. Il a dit également (Pureté à Lui): {Ceux qui commettent des mauvaises actions comptent-ils que Nous allons les traiter comme ceux qui croient et accomplissent les bonnes œuvres, dans leur vie et dans leur mort ? Comme ils jugent mal ! Et Allah a créé les cieux et la terre en toute vérité et afin que chaque âme soit rétribuée selon ce qu'elle a acquis. Ils ne seront cependant pas lésés}[3].

[4]Il incombe à toute personne consciente de réfléchir au but de sa création, de s'auto-juger, de s'astreindre à appliquer les ordres d'Allah, à éviter Ses interdictions et à respecter le droit d'Allah et les droits de Ses Créatures pour avoir le bonheur et la bonne rétribution dans la vie d'ici-bas et dans l'au-delà.

[1] Le Pèlerinage (Al-Hajj) 22: Verset 62
[2] Le divorce (At-Talâq) 65: Verset 12
[3] L'agenouillée (Al-Jâthiya) 45: Versets 21-22
[4] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 254

Ceci est le savoir le plus essentiel, le plus important et le plus utile comme il sert de fondement à la doctrine. C'est l'essence du message des Prophètes (Paix et Prière sur eux) et le résumé de leur appel. Il est impératif, également, pour garantir la délivrance, de croire aux Prophètes, (paix et prière sur eux), à leur tête leur Imam, leur Maître et leur Seau le Prophète Mohammad (ﷺ). Cette foi doit être le fruit de l'obéissance à ses ordres et du délaissement de ses interdictions et l'adoration exclusive d'Allah (Gloire à Lui) par le biais de le Charia apportée par le Prophète (ﷺ). Pour chaque nation à laquelle Allah a envoyé un messager, l'acceptation de sa foi, de sa soumission, son bonheur et son secours ne dépendent que de l'adoration d'Allah Seul et de la sincérité dans Son adoration ainsi que l'application des prescriptions du Prophète (ﷺ) et la conformité à sa Sunna. Voici le véritable Islam qu'Allah a agréé pour Ses Serviteurs et leur a désigné comme religion. Allah (l'Exalté) dit: {Aujourd'hui, J'ai parachevé pour vous votre religion, et accompli sur vous Mon bienfait. Et J'agrée l'Islam comme religion pour vous}[1]. Et Il dit: {Certes, la religion acceptée d'Allah, c'est l'Islam}[2]. Ainsi, ceux qui sont clairvoyants peuvent reconnaître que l'origine de l'Islam et sa règle de base relèvent de deux fondements:

Premièrement, Le culte est voué à Allah seul et c'est la signification de l'attestation "Il n'y a d'autre divinité qu'Allah".

Deuxièmement, l'exécution du culte est conforme aux prescriptions de la Charia du Prophète (ﷺ).

Le premier fondement nie toutes les divinités adorées en dehors d'Allah.

[3]La seule Divinité digne d'être adorée est Allah Seul. Le deuxième fondement met fin aux innovations et aux propositions inédites introduites dans le culte. Il

[1] La table servie (Al Mâ'ida) 5: Verset 3
[2] La famille d'Imran ('Al –'Imrân) 3: Verset 19
[3] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 255

exclut la référence aux lois humaines et n'admet que la loi Divine dans tous les domaines. Pour être Musulman, deux conditions sont exigées, comme Allah (Gloire et Pureté à Lui) l'a dit: {Puis Nous t'avons mis sur la voie de l'Ordre [une religion claire et parfaite]. Suis-la donc et ne suis pas les passions de ceux qui ne savent pas. Ils ne te seront d'aucune utilité vis-à-vis d'Allah}[1]. Et Il a dit (Gloire à Lui): {Non !... Par ton Seigneur ! Ils ne seront pas croyants aussi longtemps qu'ils ne t'auront demandé de juger de leurs disputes et qu'ils n'auront éprouvé nulle angoisse pour ce que tu auras décidé, et qu'ils se soumettent complètement [à ta sentence]}[2]. Et Il a dit (Pureté à Lui): {Est-ce donc le jugement du temps de l'Ignorance qu'ils cherchent ? Qu'y a-t-il de meilleur qu'Allah, en matière de jugement pour des gens qui ont une foi ferme ?}[3]. Allah (L'Exalté soit-Il) a aussi dit: {Et ceux qui ne jugent pas d'après ce qu'Allah a fait descendre, les voilà les mécréants. Et ceux qui ne jugent pas d'après ce qu'Allah a fait descendre, ceux-là sont des injustes. Ceux qui ne jugent pas d'après ce qu'Allah a fait descendre, ceux-là sont les pervers}[4].

Ces versets sont parfaitement clairs dans leur mise en garde contre l'arbitrage par une autre loi que Celle d'Allah. Ils dirigent la Oumma, gouvernement et peuple, vers l'exécution de la Loi Divine, l'acceptation de ses prescriptions et la soumission à ses stipulations. Comme ils les détournent de leur négligence envers cette Loi. D'autre part, ils prouvent que les Jugements d'Allah, Gloire à Lui, sont les meilleurs et les plus équitables, alors que le jugement par les lois humaines est un retour à l'ère de l'ignorance dissipée par L'Islam. Le seul moyen pour réformer les sociétés et assurer leur bonheur et leur stabilité est le retour aux lois de la Charia.

[5]Les gouvernants musulmans doivent appliquer la Loi Divine, l'observer dans

---

[1] L'agenouillée (Al-Jâthiya) 45: Versets 18-19
[2] Les femmes (An-Nisâ')' 4: Verset 65
[3] La table servie (Al Mâ'ida) 5: Verset 50
[4] La table servie (Al Mâ'ida) 5: Versets 44-47
[5] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 256

leurs actes et leurs paroles et ne jamais la transgresser. Ainsi, la nation musulmane sera sauvée dans la vie d'ici-bas et dans l'au-delà et vaincra ses ennemis, se préservera de leurs complots et retrouvera la gloire perdue, comme l'Exalté l'a dit: {Ô vous qui croyez ! si vous faites triompher (la cause d') Allah, Il vous fera triompher et raffermira vos pas}[1]. Allah (Exalté soit-Il) a dit: {Ô vous qui croyez ! Si vous craignez Allah, Il vous accordera la faculté de discerner (entre le bien et le mal), vous effacera vos méfaits et vous pardonnera}[2]. Et Il a dit (Gloire à Lui): {Allah soutient, certes, ceux qui soutiennent (Sa Religion). Allah est assurément Fort et Puissant, ceux qui, si Nous leur donnons la puissance sur terre, accomplissent la Salât, acquittent la Zakât, ordonnent le convenable et interdisent le blâmable}[3]. Lorsque Allah L'Exalté a défendu aux croyants de prendre des confidents parmi les mécréants, c'est parce que ces derniers souhaitaient voir les musulmans en difficulté et ils avaient failli les pousser à la contrainte. Il a toutefois fait suivre ses propos par ces paroles: {Mais si vous êtes endurants et pieux, leur manigance ne vous causera aucun mal. Allah connaît parfaitement tout ce qu'ils font}[4].

La Charia est le fondement le plus important, la science la plus utile et le savoir le plus prioritaire. Les partisans de la guidance et les défenseurs de la Vérité lui ont accordé un grand intérêt. Ce savoir doit être diffusé parmi toutes les classes sociales afin qu'elles connaissent sa vérité et qu'elles ne la contredisent pas.

Je conseille à mes confrères, les gens de science et les prédicateurs, d'accorder plus d'attention à ce grand fondement, de rédiger des articles et des thèses à son sujet afin que ce savoir soit diffusé parmi tous les gens, vu son importance et sa nécessité.

[5]L'ignorance a engendré des comportements exagérés dans la plupart des pays

[1] (Mouhammad) 47: Verset 7
[2] Le butin (Al-'Anfâl) 8: Verset 29
[3] Le Pèlerinage (Al-Hajj) 22: Versets 40-41
[4] La famille d'Imran ('Al –'Imrân) 3: Verset 120
[5] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 257

islamiques où on glorifie les tombeaux, en particulier ceux des prétendus "alliés d'Allah" autour desquels on a édifié des mosquées. On dépense d'importantes sommes d'argent pour les défunts qui y sont enterrés, en leur vouant une adoration à travers l'invocation, la sollicitation, le sacrifice des bêtes et l'exécution des serments, etc...

Cette ignorance est due à l'abandon de la Charia ainsi que du jugement d'Allah et de Son Prophète et à la référence aux lois humaines.

On implore l'Exalté pour qu'Il ramène les musulmans sur le bon chemin et qu'Il réforme leurs gouvernants. On L'implore pour qu'Il aide tout le monde à s'attacher à la Charia dans tout jugement ou arbitrage, à accepter ses prescriptions et à ne pas la contredire. Allah Seul a la Capacité de Se charger de cette tâche. Que la Paix et la prière d'Allah soient sur Son Prophète, sa famille, ses compagnons et ses adeptes jusqu'au Jour du Jugement.

[1]C'est en appliquant la Charia islamique que la sécurité et le bien-être sont réalisés au profit des musulmans

Louange à Allah Seigneur de l'univers, et paix et bénédiction sur Son Messager, Sa meilleure Créature, le gardien de la révélation, notre Prophète, Imam et Maître Mohammad ibn Abdallah, sur sa famille, ses compagnons et ceux qui ont suivi son chemin et sa guidée, jusqu'au Jour du Jugement.

J'ai exprimé au comité mon désir de participer à l'une de ses conférences dans cette tribune. On m'a proposé plusieurs titres, j'ai choisi celui-ci étant donné l'utilité et la justesse incontestées du thème traité: c'est en appliquant la Charia islamique que la sécurité et le bien-être sont réalisés au profit des musulmans. Qu'Allah assure aux musulmans la sécurité et la bonne vie ici-bas et dans l'au-delà, et nous préserve tous des fascinations trompeuses et de la discorde suscitées par Satan.

C'est d'Allah que nous implorons secours et il n'y a de puissance et de force que par Allah, le Haut et Grand. Allah a créé les deux charges (les humains et les djinns) pour L'adorer Seul sans associé. Il leur a commandé Son adoration pour réaliser le but de leur création. Allah (Exalté soit-Il) dit: {Je n'ai créé les djinns et les hommes que pour qu'ils M'adorent. Je ne cherche pas d'eux une subsistance; et Je ne veux pas qu'ils me nourrissent. En vérité, c'est Allah qui est le Grand Pourvoyeur, Le Détenteur de la force, l'Inébranlable}[2]. [3]Et Il dit: {Ô hommes ! Adorez votre Seigneur, qui vous a créés vous et ceux qui vous ont précédés. Ainsi atteindriez-vous à la piété. C'est Lui qui vous a fait la terre pour lit, et le ciel pour toit; qui précipite la pluie du ciel et par elle fait surgir toutes sortes de fruits pour vous nourrir, ne Lui cherchez donc pas des égaux, alors que vous savez (tout cela)}[4].

[1] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 258
[2] Qui éparpillent (Adh-Dhâriyât) 51: Verset 56
[3] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 259
[4] La vache (Al-Baqara) 2: Versets 21-22

Puis, Il a expliqué la raison pour laquelle Il a ordonné aux deux charges de L'adorer: {Ainsi atteindriez-vous à la piété}[1]. En adorant Allah, ils atteignent un degré de piété qui leur procure le bien et les épargne du mal.

On atteint la piété en obéissant à Allah et à Son Prophète. Elle est le fruit d'un culte fervent. Ce dernier doit être fondé sur l'Unicité du Créateur (Exalté soit-Il) dans Sa Divinité, la conformité à Ses ordres, et le délaissement de Ses interdictions. Tout ceci relève de l'obéissance et de la piété. Celui qui adore Le Seigneur (Gloire et Pureté à Lui), Lui obéit et Le craint, est un pieux. La personne pieuse est préservée des problèmes ici-bas et dans l'au-delà, elle voit ses affaires facilitées et obtient une subsistance par des moyens qu'elle n'escomptait pas.

Ainsi la notion de l'importance de l'adoration devient-elle pertinente. Elle engendre le salut, le bonheur et le bien être pour l'individu dans sa vie ici-bas et dans l'au-delà. A l'inverse, le reniement du culte entraîne la peur, la misère voire la perdition.

[2]Allah, l'Exalté, a envoyé les Messagers et a fait descendre les Livres afin d'appeler au culte et élucider les bienfaits de ses rituels, comme Il l'a dit (Exalté soit-Il): {Nous avons envoyé dans chaque communauté un Messager, [pour leur dire]: « Adorez Allah et écartez-vous du Tâgût ». Alors Allah en guida certains, mais il y en eut qui ont été destinés à l'égarement. Parcourez donc la terre, et regardez quelle fut la fin de ceux qui traitaient [Nos messagers] de menteurs}[3]. Il montre que les fidèles gagneront le bien être, le bonheur et la guidance tandis que les mécréants seront infligés d'un châtiment douloureux dans la vie d'ici-bas et dans le monde ultérieur. Il a cité à plusieurs reprises les sanctions que subiront les incrédules. Les sanctions terrestres n'excluront point celles de l'au-delà. Allah (Exalté soit-Il) dit: {Nous avons éprouvé les gens de Pharaon par des

[1] La vache (Al-Baqara) 2: Verset 21
[2] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 260
[3] Les abeilles (An-Nahl) 16: Verset 36

années de disette et par une diminution des fruits afin qu'ils se rappellent}[1]. Il dit dans un autre verset: {Nous saisîmes donc chacun pour son péché: Il y en eut sur qui Nous envoyâmes un ouragan; il y en eut que le Cri saisit; il y en eut que Nous fîmes engloutir par la terre; et il y en eut que Nous noyâmes. Cependant, Allah n'est pas tel à leur faire du tort; mais ils ont fait du tort à eux-mêmes}[2]. Allah (Exalté soit-Il) dit aussi: {Tout malheur qui vous atteint est dû à ce que vos mains ont acquis. Et Il pardonne beaucoup}[3]. Et Il dit: {Tout bien qui t'atteint vient d'Allah, et tout mal qui t'atteint vient de toi-même}[4]. Il dit (Exalté soit-Il): {Ne parcourent-ils pas la terre, pour voir ce qu'il est advenu de ceux qui ont vécu avant eux ? Ils étaient [pourtant] plus forts qu'eux et ont laissé sur terre bien plus de vestiges. Allah les saisit pour leurs péchés et ils n'eurent point de protecteur contre Allah}[5].

[6]Il dit également (Exalté soit-Il): {La corruption est apparue sur la terre et dans la mer à cause de ce que les gens ont accompli de leurs propres mains; afin qu' [Allah] leur fasse goûter une partie de ce qu'ils ont œuvré; peut-être reviendront-ils (vers Allah)}[7].

Ainsi, Allah l'Exalté a-t-Il élucidé dans les versets précédents les dangers qu'encourent les incrédules dans leur vie terrestre, ainsi que le châtiment qui leur est promis dans l'au-delà.

Toutefois, Allah a préservé cette Oumma du châtiment collectif (par Sa Miséricorde), comme celui infligé aux peuples de 'Ad et de Thamoud ou de Loth. Allah (Exalté soit-Il) a dit: {Et Nous ne t'avons envoyé qu'en miséricorde

---

[1] Al-A'râf 7: Verset 130
[2] L'araignée (Al-'Ankaboût) 29: Verset 40
[3] La consultation (Ach-Choûrâ) 42: Verset 30
[4] Les femmes (An-Nisâ')' 4: Verset 79
[5] Le pardonneur (Ghâfir) 40: Verset 21
[6] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 261
[7] Les romains (Ar-Roûm) 30: Verset 41

pour l'univers}[1]. Il a épargné à cette Oumma le châtiment collectif, seul le pêcheur sera sanctionné. Le pieu jouira de la délivrance des épreuves, de la facilitation dans ses affaires, d'une bonne subsistance, d'une vie honorable et finalement du Paradis. Allah (Exalté soit-Il) dit: {Et quiconque craint Allah, Il Lui donnera une issue favorable, et lui accordera Ses dons par (des moyens) sur lesquels il ne comptait pas. Quiconque craint Allah cependant, Il lui facilite les choses. Quiconque craint Allah cependant, Il lui efface ses fautes et lui accorde une grosse récompense}[2].

[3]La personne pieuse sera fortement récompensée et sera dotée, en outre, d'une faculté qui l'aidera à distinguer entre le bien et le mal. Enfin, elle accédera au Paradis et sera sauvé de l'Enfer comme en témoignent ces Paroles d'Allah (l'Exalté): {Ô vous qui croyez ! Si vous craignez Allah, Il vous accordera la faculté de discerner (entre le bien et le mal), vous effacera vos méfaits et vous pardonnera}[4]. {Les pieux auront auprès de leur Seigneur les Jardins du délice}[5]. L'homme pieux est celui qui adore Allah (Gloire à Lui). Il Le craint et applique Ses ordres et Sa Charia envers lui-même et avec les autres, selon sa capacité. Quant à l'incrédule, qui nie les ordres Divins et contredit la Charia Divine, ou délaisse certains de ses ordres ou commet certains de ses interdits, il encourt des sanctions ici-bas et dans l'au-delà.

Aussi L'Exalté dit dans un autre contexte: {Si les habitants des cités avaient cru et avaient été pieux, Nous leur aurions certainement accordé des bénédictions du ciel et de la terre. Mais ils ont démenti et Nous les avons donc saisis, pour ce qu'ils avaient acquis}[6]. Et Il dit (Exalté soit-Il): {La corruption est apparue sur la terre et dans la mer à cause de ce que les gens ont accompli de leurs propres mains; afin qu' [Allah] leur fasse goûter une partie de ce qu'ils ont œuvré; peut-

[1] Les Prophètes (Al-'Anbiyâ') 21: Verset 107
[2] Le divorce (At-Talâq) 65: Versets 2-5
[3] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 262
[4] Le butin (Al-'Anfâl) 8: Verset 29
[5] La plume (Al-Qalam) 68: Verset 34
[6] Al-A'râf 7: Verset 96

être reviendront-ils (vers Allah)}[1]. Il dit également (Exalté soit-Il): {Très certainement, Nous vous éprouverons par un peu de peur, de faim et de diminution de biens, de personnes et de fruits. Et fais la bonne annonce aux endurants}[2].

[3]Allah éprouve Ses serviteurs à la suite d'une transgression à Ses ordres ou Ses interdits. S'ils patientent et se précipitent vers le repentir, s'ils reprennent le bon chemin et retournent à Allah, Allah effacera leurs fautes, améliorera leur condition et changera leur état de crainte et d'humiliation en état de sécurité et d'élévation. En revanche, s'ils continuent à sévir, à s'égarer, à s'éloigner des ordres d'Allah et à transgresser Ses interdits, ils seront éprouvés par différents types de sanctions.

Allah (Exalté soit-Il) dit à propos de Son Prophète et Son ami intime Ibrâhîm (prière et paix sur lui): {Et comment aurais-je peur des associés que vous Lui donnez, alors que vous n'avez pas eu peur d'associer à Allah des choses pour lesquelles Il ne vous a fait descendre aucune preuve ? Lequel donc des deux partis a le plus droit à la sécurité ? (Dites-le) si vous savez}[4]. Puis Allah l'Exalté tranche cette question de sécurité en disant: {Ceux qui ont cru et n'ont point troublé la pureté de leur foi par quel qu'inéquité (association), ceux-là ont la sécurité; et ce sont eux les bien-guidés »}[5]. Les associateurs sont ceux qui seront frappés par la peur et l'insécurité, en raison de leur association et de leur injustice envers les serviteurs d'Allah. Ils seront menacés des pires sanctions à perpétuité. Allah (Exalté soit-Il) dit: {Cependant, ceux qui ne croient pas ne manqueront pas, pour prix de ce qu'ils font, d'être frappés par un cataclysme, ou

---

[1] Les romains (Ar-Roûm) 30: Verset 41
[2] La vache (Al-Baqara) 2: Verset 155
[3] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 263
[4] Les bestiaux (Al-'An'âm) 6: Verset 81
[5] Les bestiaux (Al-'An'âm) 6: Verset 82

(qu'un cataclysme) s'abattra près de leurs demeures jusqu'à ce que vienne la promesse d'Allah, Car Allah, ne manque pas à Sa promesse}[1].

[2]Les gens de foi qui n'ont pas troublé la pureté de leur foi par une quelconque iniquité, ont adoré Allah en croyant profondément et sincèrement à Son Unicité, ont exécuté Ses Ordres et se sont éloignés de l'injustice, jouissent du fruit de leur ardeur. La "foi troublée" dans ce contexte signifie l'association. {Ceux-là ont la sécurité; et ce sont eux les bien-guidés"}[3]. Il est rapporté, selon un hadith authentique, que: « Au temps de la révélation de ce verset: {ceux qui n'ont pas troublé la pureté de leur foi par quelque iniquité}, les compagnons se sont agenouillés et ont dit au Prophète (ﷺ): « Ô Messager d'Allah, on n'arrive pas à supporter l'ordre stipulé par le verset. Aucun de nous ne peut préserver sa foi de quelque iniquité. » Le Prophète (ﷺ) a répondu: « Il ne s'agit pas de l'injustice à laquelle vous pensez. N'avez-vous pas entendu la parole de l'homme pieux: {car l'association à (Allah) est vraiment une injustice énorme} [4] ». L'énorme injustice est le polythéisme. Ainsi, Le Prophète (ﷺ) a-t-il démontré que cette iniquité qui empêche toute sécurité ou guidée est l'association et la mécréance envers Allah (Gloire et Pureté à Lui).

Celui qui associe à Allah une autre divinité et Le renie est privé de la paix et de la guidée ici-bas et dans l'au-delà. Il sera voué à la perdition éternelle et à l'Enfer après avoir subi tous les genres de tourment dans sa vie. Le Seigneur peut accorder un délai, dans la vie terrestre, à l'homme mécréant ou indiscipliné et l'amener progressivement vers une sanction plus dure et une fin plus douloureuse. Allah l'Exalté dit: {Et ne pense point qu'Allah soit inattentif à ce que font les injustes. Il leur accordera un délai jusqu'au jour ou leurs regards se

[1] Le tonnerre (Ar-Ra'd) 13: Verset 31
[2] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 264
[3] Les bestiaux (Al-'An'âm) 6: Verset 82
[4] Loqman (Louqmân) 31: Verset 13

figeront}[1]. Il peut donc accorder un délai [2]mais Son châtiment dans l'autre monde sera encore pire.

Allah (Gloire à Lui) dit: {Puis, lorsqu'ils eurent oublié ce qu'on leur avait rappelé, Nous leur ouvrîmes les portes donnant sur toute chose (l'abondance); et lorsqu'ils eurent exulté de joie en raison de ce qui leur avait été donné, Nous les saisîmes soudain, et les voilà désespérés}[3].

Le serviteur pieux qui s'est affranchi de toute sorte d'injustice (l'injustice de l'association, l'injustice des péchés, l'injustice envers les serviteurs en s'en prenant à leur personne, leur argent ou leur honneur) méritera le Salut complet et la guidée parfaite dans la vie d'ici-bas et dans l'au-delà.

Toutefois, si le serviteur est sauvé de l'injustice majeure, qui est celle de l'association, mais s'est enlisé dans l'injustice mineure, qui est la transgression des droits d'autrui et la perpétration des péchés, il sera préservé de la demeure éternelle en Enfer. Cependant, il reste toujours en danger dans la vie ici-bas et dans l'au-delà. Il n'a gagné ni le salut complet ni la guidée parfaite à cause de ses péchés et de son injustice envers les serviteurs.

L'application scrupuleuse de la Charia est donc le meilleur moyen pour atteindre pleinement la sécurité, la guidance et le bien-être. Tout déséquilibre dans l'application de la Charia Divine engendre un déséquilibre dans son état de guidance et de sécurité. Le pécheur sera sanctionné conformément au degré de sa transgression des ordres d'Allah ou [4]de Ses Interdits (Exalté soit-Il).

De même, dans l'au-delà, Allah peut leur pardonner leurs péchés, mais peut aussi les envoyer en Enfer, selon le degré de transgression. Ils seront délivrés de l'Enfer après avoir expié leurs fautes, avec lesquelles ils seront morts sans s'être

[1] Abraham ('Ibrâhîm) 14: Verset 42
[2] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 265
[3] Les bestiaux (Al-'An'âm) 6: Verset 44
[4] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 266

repentis, et finiront ensuite au Paradis. Certainement, l'application des jugements de la Charia préserve les droits des serviteurs, dissuade les criminels et les injustes et répand la sécurité.

Par conséquent, les serviteurs seront rassurés par rapport à leur vie, leur honneur et leurs propriétés. Les conditions de vie, par la suite, s'amélioreront et ils seront capables de réaliser des profits licites et de mener une vie honorable. En revanche, la transgression des ordres divins entraîne l'insécurité, l'instabilité, la zizanie et l'incapacité d'investir dans les moyens utiles comme le commerce et l'agriculture en raison de la panique provoquée par leurs mauvaises œuvres et leurs péchés. Ils deviendront alors improductifs et angoissés.

[1]L'expérience a prouvé que dans chaque pays qui applique les lois divines et où les dirigeants recourent à la Charia, on trouve la sécurité, la bonne vie et l'abondance, et on n'y connaît pas la peur.

Cependant, tout pays délaissant la Charia, et les ordres d'Allah, sera éprouvé par la peur, l'insécurité, la zizanie, les vices et le manque de subsistance. Allah, Pureté à Lui, dit: {Et Allah propose en parabole une ville: elle était en sécurité, tranquille; sa part de nourriture lui venait de partout en abondance. Puis elle se montra ingrate aux bienfaits d'Allah. Allah lui fit alors goûter la violence de la faim et de la peur [en punition] de ce qu'ils faisaient}[2].

L'ère des compagnons a été marquée par la prospérité et l'expansion de l'Islam ainsi que la stabilité et la sécurité au sein des pays conquis par les musulmans, grâce à l'application des lois de la Charia. [3]Ce qui confirme, d'une part, la justesse des propos déjà avancés et démontre, d'autre part, les raisons de l'instabilité dans les pays qui délaissent les lois de la Charia, renient son arbitrage, et où les dirigeants ne s'y réfèrent pas pour établir les règles et les sanctions, punir l'injuste et secourir la victime, etc...

---

[1] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 267
[2] Les abeilles (An-Nahl) 16: Verset 112
[3] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 268

Dans ce contexte Allah l'Exalté dit: {Allah a promis à ceux d'entre vous qui ont cru et fait les bonnes œuvres qu'Il leur donnerait la succession sur terre comme Il l'a donnée à ceux qui les ont précédés. Il donnerait force et suprématie à leur religion qu'Il a agréée pour eux. Il leur changerait leur ancienne peur en sécurité. Ils M'adorent et ne M'associent rien}[1].

Allah a promis à ceux qui ont cru et ont accompli les bonnes œuvres qu'Il leur donnerait le pouvoir sur terre comme Il l'a donné à ceux qui les ont précédés, parmi ceux qui ont rempli leurs devoirs, ont cru et ont accompli des bonnes actions, ont acquitté le droit d'Allah et ont appliqué la Charia.

Ainsi, Il donnerait force et suprématie à leur religion qu'Il a agréée pour eux. Il changerait leur ancienne peur en sécurité, une récompense qu'ils méritent pour leur obéissance aux ordres divins.

[2]Cette promesse ne sera pas tenue si le comportement des hommes et des gouvernants est contraire à la volonté divine. S'ils s'éloignent des ordres et jugements, que l'on vient de citer, ils ne gagneront que la faiblesse, l'instabilité, la peur et l'angoisse. Les événements du monde ancien et actuel en sont la meilleure illustration.

En résumé, la promesse d'Allah (l'Exalté) est vraie et sera tenue. Celui qui se soumet à la volonté divine, obéit à Son Prophète, et applique Sa Charia par les bonnes actions, Allah lui accordera la paix, le pouvoir et la suprématie sur terre, à l'instar des califes bien guidés, et ceux qui les ont suivis et ont appliqué la Charia d'Allah et se sont soumis à Ses Ordres (Gloire à Lui).

En revanche, celui qui compromet l'exécution de la Charia, et suit ses passions et le diable, il se trouvera privé de cette force et de cette stabilité, selon le degré de son égarement. Il est évident dans les hadiths authentiques du Prophète (ﷺ), qu'il incitait constamment les dirigeants musulmans à déployer un grand effort

[1] La lumière (An-Noûr) 24: Verset 55
[2] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 269

dans l'application de la Charia pour le bien-être, le bonheur et la bonne vie des serviteurs sur terre et dans l'au-delà.

[1]Le Prophète, (ﷺ), rappelait toujours l'importance de l'obéissance au Créateur et le respect des interdits ainsi que l'importance qu'il y a à recommander ce qui est louable et interdire ce qui blâmable. Aussi rappelait-il le bon dénouement pour la personne pieuse et la mauvaise fin réservée au pécheur. Cela afin que les gens gardent à l'esprit ces enseignements, se soumettent aux ordres divins et s'éloignent des interdits, en craignant les mauvaises sanctions divines. Il est rapporté que le Prophète, (ﷺ), a dit: « Quand les gens voient la chose répréhensible et daignent pas de le changer, Allah est sur le point d'infliger un châtiment collectif à ceux qui ne dissuadent pas l'oppresseur ». Le Prophète (ﷺ) a aussi dit: « Allah vous dit: "Recommandez le louable et interdisez le blâmable, avant de M'invoquer sans que Je ne vous exauce; avant de Me demander sans que Je ne vous donne et avant de Me demander la victoire sans que Je ne vous l'accorde" ». Il est ainsi rapporté par Ibn Mas`oud (Qu'Allah soit satisfait de lui), que le Prophète (ﷺ) a dit: « Quand les fils d'Israël tombèrent dans le péché, leurs savants tentèrent de les en empêcher, mais ils ne renoncèrent point ; ces savants finirent par s'asseoir avec eux, manger et boire en leur compagnie. Alors Allah frappa leurs cœurs - les uns après les autres - et les maudits par l'intermédiaire de Dawood et Jésus le fils de Mariam. {Parce qu'ils désobéissaient et transgressaient. Ils ne s'interdisaient pas les uns aux autres ce qu'ils faisaient de blâmable. Comme est mauvais, certes, ce qu'ils faisaient !} [2] ». Ibn Mas`oud (Qu'Allah soit satisfait de lui) a rapporté que le Prophète (ﷺ) a dit: « Non, par Allah ! Vous recommanderez le louable, interdirez le blâmable, vous empêcherez l'insolent de commettre ses bêtises ou l'injuste et vous le forcerez et l'astreindrez à suivre le droit chemin, sinon Allah jettera la rancune parmi vos cœurs et vous maudira comme Il les a maudits ». Rapporté par 'Abou Dâwoud et At-Tirmidhî.

[1] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 270
[2] La table servie (Al Mâ'ida) 5: Versets 78-79

C'est un avertissement fort pour tous ceux qui empruntent le même chemin que les fils d'Israël. [1]Ils ont négligé les ordres divins, ont permis le mal et n'ont pas incité au bien. Ils ont été par la suite sanctionnés et maudits, uniquement en raison de leurs mauvais actes. Ceux qui suivront leurs mauvaises actions mériteront une menace et un châtiment semblables. Allah sanctionne selon les actes et le déni volontaire du Vrai et non pas selon la richesse ou la généalogie.

Ainsi, la colère d'Allah frappera ceux qui les imitent.

Le Prophète, (ﷺ), était intransigeant lorsqu'il s'agissait des interdictions d'Allah, il se vengeait pour Allah, se fâchait pour Allah et jamais pour lui-même (ﷺ). L'indulgence envers les péchés dérange l'ordre social et corrompt la société, voire les esprits. C'est la raison pour laquelle elle provoque la colère du Seigneur et entraîne Son châtiment immédiat ou ajourné. Le Prophète (ﷺ) veillait ardemment à l'application des ordres divins sur terre. Il donnait partout ce conseil, c'est pourquoi il a dit (ﷺ): « La vraie foi consiste à tenir bon conseil". - "A qui ?", demandèrent-ils. - "Par amour pour Allah, pour Son livre, pour Son envoyé, pour les Imams et pour le commun des musulmans" », leur répondit-il. « Le Prophète (ﷺ) a reçu l'allégeance de ses compagnons (Qu'Allah soit satisfait d'eux) de ne rien associer à Allah, de s'abstenir du vol, de l'adultère et du meurtre de leurs enfants », etc...

Djarîr ibn 'Abd-Allah Al-Badjlî (qu'Allah soit satisfait de lui et le rende satisfait), a prêté comme serment d'allégeance: l'attestation qu'il n'y a d'autre divinité qu'Allah et que Mohammad est le Messager d'Allah, l'accomplissement de la prière, [2]l'acquittement de la Zakât et le don du bon conseil à tout musulman, ainsi que l'engagement à respecter les lois divines et l'éloignement des interdictions divines. L'histoire de la femme de Makhzoum est la preuve la plus évidente du soin que le Prophète accordait à l'application de la loi divine contre tout transgresseur. Quand la femme commit un vol, il commanda

[1] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 271
[2] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 272

l'amputation de sa main. La tribu de Qoraych à La Mecque se trouva alors dans l'embarras. Ils cherchèrent celui qui pourrait intercéder auprès du Prophète d'Allah (ﷺ) et demandèrent alors l'intervention de 'Osâma ibn Zayd auprès du Prophète (ﷺ) pour épargner ce châtiment à la femme. Le Prophète (ﷺ) se mit en colère et dit: « Vas-tu intervenir pour empêcher l'application d'une des peines établies par Allah ? ! Vos prédécesseurs ont péri pour l'unique raison qu'ils n'appliquaient pas la peine prévue lorsque le vol était commis par une personne de haut rang, alors qu'ils appliquaient cette peine lorsque ce délit était l'œuvre d'une personne de condition modeste. Au nom d'Allah ! Si Fatima, fille de Mohammad, volait, je lui couperais la main ».

Le Prophète (ﷺ) a démontré que l'application des peines divines faisait partie des devoirs les plus sacrés. Il est inadmissible pour quiconque d'intercéder pour les éviter, au contraire il faut les appliquer afin de dissuader les gens des interdits, consolider leur intégrité et leur conformité au droit d'Allah (Gloire et Pureté à Lui).

« Des gens d'Al-`Arniyyoun vinrent à Médine trouver l'Envoyé d'Allah et comme ils eurent très mal au ventre, l'Envoyé d'Allah (ﷺ) leur dit: "Si cela vous convient, allez boire du lait et de l'urine des chamelles destinées à l'aumône". En suivant son conseil, ils se rétablirent, mais ils tuèrent le berger, lui crevèrent les yeux, revinrent sur leur foi et s'emparèrent des chameaux de l'Envoyé d'Allah (ﷺ). Aussitôt mis au courant, le Prophète (ﷺ) dépêcha sur leurs traces des hommes qui les rattrapèrent et les ramenèrent. [1]Il ordonna alors de leur couper les mains et les pieds, de leur crever les yeux au fer rouge et de les laisser à "Al-Harra" où ils périrent ».

Ce châtiment douloureux a été infligé parce que ces hommes avaient transgressé les ordres d'Allah et n'avaient témoigné d'aucune reconnaissance envers Lui (Exalté soit-Il) pour la guérison qu'Il leur avait accordée, le Prophète (ﷺ) a décidé ce dur châtiment contre ces apostats. Le Prophète (ﷺ) a appliqué la loi du

[1] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 273

talion, car ces bandits avaient tué le berger et lui avaient crevé l'œil de cette même façon cruelle et avaient volé les chameaux en dépit de leur rétablissement, obtenu grâce au conseil du Prophète. Cette sanction avait pour but de dissuader tout autre agresseur. Ainsi faut-il que tout gouvernant applique fermement les lois et déploie tous les efforts pour arrêter les criminels et les châtier.

L'application de la loi assure la sécurité et la stabilité aux Musulmans et les protège des méfaits des criminels. Celui qui a pris connaissance de la biographie du Prophète (ﷺ), de celle de ses compagnons ainsi que de celle des califes bien guidés (qu'Allah soit satisfait d'eux), aura compris cela.

Les Califes bien guidés (qu'Allah soit satisfait d'eux) prenaient grand soin des affaires des Musulmans et étaient soucieux de leur intégrité, de leur sécurité et de leur bien-être. Lorsque certaines tribus arabes ont renié leur foi, As-Siddîq s'est soulevé contre elles et a commandé la guerre pour leur dissuasion. `Omar (qu'Allah soit satisfait de lui) a hésité quelque temps devant cette décision. Puis Allah l'a guidé vers le Vrai et il a approuvé la décision d'As-Siddîq. Abou Bakr As-Siddîq a adopté une position inébranlable face à cette situation. Il a mobilisé les armées pour lutter contre les apostats, qui n'avaient de choix que la mort ou le retour à la religion d'Allah [1]envoyée avec Son Messager Mohammad (ﷺ). Ceux qui acceptèrent le retour au Vrai furent acquittés par As-Siddîq (qu'Allah soit satisfait de lui), tandis que ceux qui refusèrent, subirent la guerre jusqu'à la mort ou la soumission.

Cette décision fut prise pour maintenir la sécurité, consolider l'Islam et la foi dans les cœurs et préserver le bien-être des Musulmans ainsi que pour protéger les Musulmans de ce genre d'épreuve. Il fallait mettre fin à cette calamité, avant qu'elle ne s'aggrave. As-Siddîq (qu'Allah soit satisfait de lui et le rend satisfait) a poursuivi ses attaques contre ces apostats jusqu'à ce qu'Allah guide ceux qu'Il a voulu guider et que les intransigeants soient éradiqués.

[1] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 274

Il a lutté pour la bonne cause. La paix et la stabilité furent alors rétablies à son époque et un grand nombre d'apostats retournèrent à l'Islam. Cela fut le résultat de son djihad dans le sentier d'Allah, de son combat contre les ennemis d'Allah et les corrupteurs. Qu'Allah soit satisfait de lui et lui donne satisfaction. A l'époque de `Omar (qu'Allah soit satisfait de lui), celui-ci a mobilisé les armées et s'est évertué au Djihad pour l'expansion de l'Islam. Il envoya ses troupes en Grande Syrie, en Iraq et dans d'autres territoires. Un jour, il vit le Prophète (ﷺ), dans une vision très importante, qui portait un vase rempli d'eau mais cette eau n'atteignait pas l'Ouest, qui demeurait aride. Ce fut un signe des grandes conquêtes islamiques et de la stabilité et de la prospérité qui régnèrent par la suite dans les territoires conquis. Cette stabilité était le fruit de l'application de la Charia, de la conformité des gouvernants aux ordres divins et de leur lutte pour la sécurité des gens, leur vie, leurs biens et leur honneur.

[1]Les nouveaux convertis embrassaient l'Islam par désir et conviction. Ils menaient une vie honorable fondée sur les prescriptions divines.

Ainsi, à l'époque de `Othmân (qu'Allah soit satisfait de lui et lui donne satisfaction), il a entrepris le djihad, a réussi à étendre le territoire musulman et son époque fut très prospère. Puis des différends apparurent à la fin de son règne et débouchèrent sur son assassinat, ce qui aggrava encore la situation. Cet état de divergence engendra un grand malheur, une énorme corruption et causa le meurtre de `Othmân (qu'Allah soit satisfait de lui).

Par la suite, les Kharijites apparurent. Ils sévirent sur terre et répandirent le mal parmi les musulmans. Puis Allah permit à nouveau l'union de ces derniers. Mo`âwiyya (qu'Allah soit satisfait de lui et lui donne satisfaction) prit le pouvoir et la stabilité fut rétablie encore une fois. La lutte dans le sentier d'Allah fut alors reprise.

[1] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 275

On peut prendre aussi comme modèle `Omar ibn `Abd-Al-`Azîz (qu'Allah soit satisfait de lui et lui donne satisfaction). Son époque fut extrêmement prospère. Il était d'une intégrité inébranlable, il luttait pour le Vrai et contre l'oppression. Il s'évertuait à appliquer la Charia et les prescriptions divines. L'ascension de la société musulmane fut le fruit de ses actions louables, son application de la Charia, son djihad dans le sentier d'Allah, son secours aux victimes et sa répression contre les injustes.

[1]J'implore Allah (Exalté soit-Il) pour qu'Il nous accorde Sa satisfaction, une bonne compréhension de Sa religion et la persistance sur Sa voie. Qu'Il guide les dirigeants musulmans vers la bonne application de Ses lois, Ses peines et Ses ordres. Je L'invoque (Gloire à Lui) également pour améliorer la condition des musulmans, les faire persister dans la foi et les rendre attachés à la Charia et à son application dans leurs actes, leurs paroles, leur culte et leurs transactions. Qu'il nous épargne les méfaits de nos esprits et de nos actions. Il est (Exalté soit-Il) Magnanime et Généreux. Louange à Lui, Seigneur de l'Univers, et que la paix, le salut et les bénédictions d'Allah soient sur notre Prophète Mohammad, ainsi que sur sa famille, ses compagnons et ceux qui l'ont parfaitement suivi jusqu'au Jour du Jugement.

[1] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 276

[1]L'Islam est la vraie religion et toute autre religion est fausse

Louange à Allah, Qui a choisi la religion de l'Islam pour la nation du Prophète Mohammad (ﷺ). C'est la religion qu'Il a choisie pour le dénouement de Ses messages. Il l'a attribuée à Sa meilleure créature, Mohammad (ﷺ).

J'ai lu un article publié dans le quotidien "Al-Yaoum" numéro 4080, daté du 12/8/1404 de l'Hégire et intitulé " Un temple étrange pour la religion Sikh aux Emirats". Cette information a été rapportée par l'agence de presse du Golfe. Je cite un extrait de cet article: " Un théologien musulman à Dubaï, le Dr. Mahmoud 'Ibrâhîm Ad-Dîk a qualifié le temple de dangereux pour les musulmans et a réclamé sa destruction. Il a expliqué que les religions permises aux Emirats étaient uniquement les religions divines, tout autre culte étant faux. Il faut détruire ces temples et interdire toute pratique dans leur enceinte pour ne pas affecter la croyance des musulmans".

Celui qui lit les paroles du Dr. Mahmoud Ad-Dîk peut en déduire deux choses importantes:

Premièrement, le christianisme et le judaïsme sont permis aux Emirats, c'est-à-dire qu'on peut pratiquer ces religions, observer leurs rituels ou construire des temples. Cependant, la reconnaissance de leurs activités peut engendrer des campagnes missionnaires dangereuses.

[2]**Deuxièmement,** considérer les religions juive et chrétienne comme divines peut insinuer la possibilité de s'y convertir et d'y faire appel. Toutefois, je n'évoquerai pas le cas du temple sikh, car d'après une information fondée sur les propos de `Abd-Al-Djabâr Al-Mâdjid, le directeur des Waqfs de Dubaï, la municipalité démolira ce temple, parce qu'il appelle à l'adoration interdite des idoles.

[1] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 277
[2] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 278

Mais à propos des paroles du Dr. Mahmoud Ad-Dîk, il a négligé une notion impérative dans son article: la religion islamique est la seule religion vraie pour toute l'humanité, comme Allah, le Très-Haut, l'a dit: {Et quiconque désire une religion autre que l'Islam, ne sera point agréé, et il sera, dans l'au-delà, parmi les perdants}[1]. Et Il a dit: {Certes, la religion acceptée d'Allah, c'est l'Islam. Ceux auxquels le Livre a été apporté ne se sont disputés, par agressivité entre eux, qu'après avoir reçu la science. Et quiconque ne croit pas aux signes d'Allah... alors Allah est prompt à demander compte ! S'ils te contredisent, dis leur: « Je me suis entièrement soumis à Allah, moi et ceux qui m'ont suivi ». Et dis à ceux à qui le Livre a été donné, ainsi qu'aux illettrés: « Avez-vous embrassé l'Islam ?» S'ils embrassent l'Islam, ils seront bien guidés. Mais; s'ils tournent le dos... Ton devoir n'est que la transmission (du message). Allah, sur [Ses] serviteurs est Clairvoyant}[2]. Allah, le Très-Haut, a qualifié les juifs et les chrétiens de mécréants en raison de la déformation de la vérité qu'ils ont introduite dans leurs livres, selon ce que leur dictaient leurs langues et leurs âmes. Qu'Allah les combatte, comment osent-il ? Allah (Pureté à Lui) dit: {Certes sont mécréants ceux qui disent: "Allah, c'est le Messie, fils de Marie !" - Dis: "Qui donc détient quelque chose d'Allah (pour L'empêcher), s'Il voulait faire périr le Messie, fils de Marie, ainsi que sa mère et tous ceux qui sont sur la terre ?}[3]. [4]Il dit également: {Ce sont, certes, des mécréants ceux qui disent: « En vérité, Allah c'est le Messie, fils de Marie ». Alors que le Messie a dit: « Ô enfants d'Israël, adorez Allah, mon Seigneur et votre Seigneur ». Quiconque associe à Allah (d'autres divinités,) Allah lui interdit le Paradis; et son refuge sera le Feu. Et pour les injustes, pas de secoureurs ! Ce sont certes des mécréants, ceux qui disent: « En vérité, Allah est le troisième de trois ». Alors qu'il n'y a de divinité qu'Une Divinité Unique ! Et s'ils ne cessent de le dire, certes, un châtiment douloureux touchera les mécréants d'entre eux. Ne vont-ils donc pas se repentir

[1] La famille d'Imran ('Al –'Imrân) 3: Verset 85
[2] La famille d'Imran ('Al –'Imrân) 3: Versets 19-20
[3] La table servie (Al Mâ'ida) 5: Verset 17
[4] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 279

à Allah et implorer Son pardon ? Car Allah est Pardonneur et Miséricordieux}[1]. Et Il dit: {Les Juifs disent: « `Uzayr est fils d'Allah» et les Chrétiens disent: « Le Christ est fils d'Allah ». Telle est leur parole provenant de leurs bouches. Ils imitent le dire des mécréants avant eux. Qu'Allah les anéantisse ! Comment s'écartent-ils (de la vérité) ? Ils ont pris leurs rabbins et leurs moines, ainsi que le Christ fils de Marie, comme Seigneurs en dehors d'Allah, alors qu'on ne leur a commandé que d'adorer un Dieu unique. Pas de divinité à part Lui ! Gloire à Lui ! Il est au-dessus de ce qu'ils [Lui] associent}[2].

Les preuves coraniques concernant cette question sont nombreuses. Le christianisme et le judaïsme ont été abrogés par l'Islam, avec l'arrivée du Prophète Mohammad (ﷺ). Toutefois, l'Islam a confirmé la vérité qui demeure dans ces doctrines déformées par leurs adeptes. L'Islam est la religion authentique prêchée par tous les Prophètes.

An-Nassâ'î a rapporté d'après le Prophète (ﷺ): « Un jour le Prophète remarqua une page de la Bible entre les mains de `Omar ibn Al-Khattâb - qu'Allah soit satisfait de lui. Alors le Prophète lui dit: "Ibn Al-Khattâb, ne ternissez pas la doctrine pure que je vous ai apportée. Si Moussa (Moïse) était encore vivant et si vous l'aviez suivi et m'aviez quitté, vous auriez été égaré ». [3]Dans une autre transmission, il est rapporté: « Si Moussa (Moïse) était encore en vie, il m'aurait certes suivi ». `Omar a dit: "J'agrée Allah comme Seigneur, L'Islam comme religion et Mohammad (ﷺ) comme Prophète".

Jésus avait pour message de revivifier la religion de Moïse et de rendre licite une partie de ce que les Fils d'Israël ont interdit comme le montre la parole d'Allah (Pureté à Lui): {Et je confirme ce qu'il y a dans la Thora révélée avant moi, et je vous rends licite une partie de ce qui vous était interdit. Et j'ai certes apporté un

[1] La table servie (Al Mâ'ida) 5: Verset 72-74
[2] Le repentir (Al-Tawba) 9: Versets 30-31
[3] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 280

signe de votre Seigneur. Craignez Allah donc, et obéissez-moi. Allah est mon Seigneur et votre Seigneur. Adorez-Le donc: voilà le chemin droit}[1].

Jésus descendra à la fin des temps pour revivifier le message de Mohammad (ﷺ) comme le montre le Prophète dans ce hadith: « Il s'en faut de bien peu que le fils de Marie (que la paix soit sur lui) descende pour vous juger équitablement. Il brisera le crucifix, tuera les porcs, fera disparaître la capitation ». Rapporté par Mouslim. An-Nawawî a expliqué " fera disparaître la capitation" par le refus de tout autre compromis que l'Islam ou la guerre.

Certains de ceux qui témoignent de ces preuves évidentes, parmi les gens du Livre, seront guidés par les lumières d'Allah et croiront au message de Mohammad (ﷺ). Ceux qui suivront Jésus, à ce moment-là, auront cru au message de Mohammad (ﷺ) et à l'Islam. Les duperies et les déformations élaborées par les rabbins et les évêques pour égarer les gens, seront divulguées. Allah, l'Exalté, dit dans son Livre Saint pour démentir l'histoire falsifiée du meurtre de Jésus qu'il y aura des personnes, parmi les gens du Livre, qui auront foi en lui avant sa mort. [2]Car la mort est le sort de tout humain sur terre: {mais Allah l'a élevé vers Lui. Et Allah est Puissant et Sage. Il n'y aura personne, parmi les gens du Livre, qui n'aura pas foi en lui avant sa mort. Et au Jour de la Résurrection, il sera témoin contre eux}[3].

Telle est la parole d'Allah (l'Exalté) concernant les falsifications que les gens du Livre ont inventées. Déjà, Allah a précédé ces versets par d'autres qui les qualifient de mécréants: {Et à cause de leur mécréance et de l'énorme calomnie qu'ils prononcent contre Marie, et à cause de leur parole: "Nous avons vraiment tué le Christ, Jésus, fils de Marie, le Messager d'Allah"... Or, ils ne l'ont ni tué ni crucifié; mais ce n'était qu'un faux semblant !}[4].

[1] La famille d'Imran ('Al –'Imrân) 3: Versets 50-51
[2] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 281
[3] Les femmes (An-Nisâ')' 4: Versets 158-159
[4] Les femmes (An-Nisâ')' 4: Versets 156-157

Au temps du Prophète d'Allah (ﷺ), il y eut parmi les gens du Livre ceux qui se sont convertis à l'Islam. Ils ont reconnu Le Vrai et se sont affranchis des fausses conceptions qui contredisaient la Charia divine: " l'Unicité" pour Allah l'Exalté, sans rien lui associer ni dans le culte ni dans la croyance. L'Islam "la soumission à Allah" est la religion agréée par Allah pour Ses Prophètes depuis l'éternité: {Certes, la religion acceptée d'Allah, c'est l'Islam}[1].

Allah, l'Exalté, dit également: {Qui donc aura en aversion la religion d'Abraham, sinon celui qui sème son âme dans la sottise ? Car très certainement Nous l'avons choisi en ce monde; et, dans l'au-delà, il est certes du nombre des gens de bien. Quand son Seigneur lui avait dit: « Soumets-toi », il dit: « Je me soumets au Seigneur de l'Univers ». Et c'est ce qu'Abraham recommanda à ses fils, de même que Jacob: « Ô mes fils, certes Allah vous a choisi la religion: ne mourrez point, donc, autrement qu'en Soumis (à Allah) ! »}[2].

[3]L'Islam nous guide vers le chemin droit. L'exégèse de la Sourate Al-Fâtiha démontre que " le droit chemin" est le chemin de l'Islam. On invoque le Seigneur pour qu'Il nous épargne le chemin de ceux qui ont encouru Sa colère, les juifs et de ceux qui se sont égarés, les chrétiens. Les premiers ont encouru Sa colère car ils ont transgressé Ses ordres divins en dépit de leur connaissance et les derniers, à cause de leur égarement et leur ignorance dans l'adoration d'Allah.

D'après tout ce qui précède, on constate que le chemin vers Allah est unique: c'est l'Islam, c'est la religion avec laquelle Allah a envoyé Son Prophète (ﷺ), ainsi que tous les autres Messagers. Tout ce qui la contredit, comme religion ou autre (Judaïsme, Christianisme, Zoroastrisme, idolâtrie..) est faux. Tout autre chemin que l'Islam ne mène pas au chemin d'Allah ni à Son Paradis, mais à la colère et au châtiment d'Allah, comme Allah, Pureté à Lui, l'a dit: {Et quiconque

[1] La famille d'Imran ('Al –'Imrân) 3: Verset 19
[2] La vache (Al-Baqara) 2: Verset 130-132
[3] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 282

désire une religion autre que l'Islam, ne sera point agréé, et il sera, dans l'au-delà, parmi les perdants}[1].

Le Prophète (ﷺ) a dit: « Par Celui qui tient mon âme entre Ses Mains ! Toute personne juive ou chrétienne parmi cette nation, qui mourra sans avoir cru en ce qui m'a été révélé, fera partie des damnés de l'Enfer ». Rapporté par l'imam Mouslim dans son Sahîh. Qu'Allah nous guide tous vers le droit chemin, la bonne compréhension de Sa religion et la persistance sur Sa voie, purifie nos cœurs et nos œuvres et nous sauve de la voie de ceux qui ont mérité la colère d'Allah et des égarés. C'est Lui qui S'en charge et en est Capable. Que la bénédiction et le salut d'Allah soient sur notre Prophète Mohammad ainsi que sur sa famille et ses compagnons.

[1] La famille d'Imran ('Al –'Imrân) 3: Verset 85

[1]La piété est la cause de tout bien

La louange est à Allah, Seigneur des mondes. La fin heureuse appartient aux pieux, et qu'Allah prie, salue et bénisse Son serviteur et messager, le préféré de Sa création, celui qui est digne de confiance pour Sa révélation, notre maître et guide, Mohammad Ibn 'Abd-Allah, ainsi que sa famille et ses compagnons, et qui a suivi son chemin et s'est guidé par sa voie jusqu'au jour de la Résurrection.

En raison de l'extrême nécessité de la piété et de son importance, chacun de nous, voire chaque musulman, doit acquérir cette vertu et y être attaché. C'est pourquoi, j'ai jugé bon de consacrer quelques lignes à ce sujet, en pensant qu'Allah pouvait en faire profiter les musulmans. Chaque personne qui médite sur les citations concernant la piété dans le Livre d'Allah, Exalté soit-Il, et dans la Sunna de son Messager, (ﷺ), sait qu'elle est la source de tous les bienfaits dans ce bas monde et dans l'au-delà. Donc toi, Ô serviteur d'Allah, si tu lis le Livre de ton Seigneur du début à la fin, tu trouveras que la piété est l'origine de tout bien, sa clef et sa cause dans ce bas monde et dans l'au-delà. Les malheurs, les épreuves et les châtiments ne sont dus qu'à la négligence et à la transgression de la piété, ainsi qu'à sa perte ou à la perte d'une part d'elle. Par conséquent, la piété est la cause du bonheur, du salut, de la dissipation des afflictions, de la force et du secours dans ce bas monde et dans l'au-delà. Citons pour cela quelques versets du Livre d'Allah, indiquant ce que nous avons mentionné. Voici Sa parole, Gloire et Pureté à Lui: {Et quiconque craint Allah, Il Lui donnera une issue favorable, et lui accordera Ses dons par (des moyens) sur lesquels il ne comptait pas}[2]. Certains prédécesseurs ont affirmé que [3]ce verset était le plus global du Livre d'Allah, ou qu'il faisait partie des versets les plus globaux dans le Livre d'Allah. La raison en est qu'Allah lui a assigné le bien de ce bas monde et de l'au-delà. Ainsi, quiconque craint Allah, Il lui accordera une issue aux calvaires de ce bas monde et de l'au-delà. L'homme est dans le plus grand besoin d'être sauvé des calvaires de ce bas monde et de l'au-delà ; même si

[1] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 283
[2] Le divorce (At-Talâq) 65: Versets 2-3
[3] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 284

dans l'au-delà, ce besoin sera encore plus grand, car les plus grands malheurs et calvaires sont ceux du jour de la résurrection et ses calamités. Pour celui qui craint Allah en ce monde, Il dissipera les afflictions du jour de la résurrection et Il le fera triompher avec bonheur et salut en ce jour dur et grave. Celui qui a été touché par une des afflictions de la vie, doit craindre Allah en toute circonstance, afin qu'il réussisse avec soulagement et facilité. La piété est une porte pour la dissipation de toute épreuve, que ce soit la pauvreté, l'injustice, l'ignorance, les mauvaises actions, les péchés, le polythéisme, la mécréance et autres. Le remède pour tous ces maux, et bien d'autres encore, réside dans la crainte d'Allah. C'est la raison pour laquelle l'homme doit s'écarter de tout ce qu'Allah et son Messager ont interdit. Il doit aussi étudier la religion, afin d'échapper au mal de l'ignorance, et se préserver des péchés et des mauvaises actions. Ce qui lui évitera les tourments de ce bas monde et de l'au-delà, car les mauvaises actions ont des répercussions dans ce bas monde. Ce sont les répercussions prédestinées, les répercussions légiférées comme les peines légales, les réprimandes et la loi du talion. Mais elles ont aussi des répercussions dans l'au-delà, à commencer par le châtiment de la tombe, puis celui de la sortie de la tombe. Après la résurrection et la dispersion, viennent les châtiments et les grandes difficultés du jour de la résurrection. Parmi ces répercussions, il y a aussi la balance de l'homme qui s'allègera à cause de la perte de la piété, ou qui penchera davantage s'il a fait preuve d'intégrité dans sa piété. On lui donnera son livre dans la main droite s'il était intègre dans la piété, sinon il lui sera remis dans la main gauche s'il a dévié de la piété. On l'appellera au paradis s'il a été intègre, [1]mais on le conduira au feu s'il a délaissé la piété. Il n'y a ni puissance ni force en dehors d'Allah.

L'être humain a également besoin d'une subsistance halal et bonne dans le monde d'ici-bas, et d'une résidence de béatitude dans l'au-delà. C'est la meilleure béatitude et la plus importante. Il n'y a pas de béatitude au-dessus d'elle et il n'y a pas d'autre voie pour y parvenir que la voie de la piété. Par conséquent, celui qui veut la puissance dans ce bas monde, une subsistance halal et la béatitude

[1] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 285

dans l'au-delà, doit être pieux. L'être humain a besoin de la science religieuse, de la clairvoyance et de la guidance, et il n'y a pas de moyen pour cela en dehors de la piété, comme Allah, gloire et pureté à lui, a dit: {Ô vous qui croyez ! Si vous craignez Allah, Il vous accordera la faculté de discerner (entre le bien et le mal)}[1], et le discernement, comme l'ont dit les gens de science, c'est la lumière qui sépare le vrai du faux, et la bonne voie de l'égarement.

Pour toute personne qui réfléchit, il est évident qu'acquérir le savoir et s'instruire dans la religion relèvent de la piété. Par ceci s'acquièrent la lumière et la guidance qui sont le discernement. La piété est un mot dont le sens est vaste. Sa réalité est la foi et la bonne action, comme Allah, gloire et Exalté soit-il, a dit: {Ceux qui croient et accomplissent les bonnes œuvres auront les Jardins des délices}[2]. De même d'Allah l'Exalté a dit: {Quiconque, mâle ou femelle, fait une bonne œuvre tout en étant croyant, Nous lui ferons vivre une bonne vie. Et Nous les récompenserons, certes, en fonction des meilleures de leurs actions}[3]. La piété, c'est la foi véridique en Allah, en Ses messagers et en leurs messages concernant ce qui a été et ce qui sera. Ensuite c'est une bonne action et c'est le résultat de la foi.

[4]L'étude et la compréhension de la religion font tous deux partie de la piété, comme il a été mentionné plus haut. Pour cela, Allah a assigné à la piété le discernement, parce que l'étude et la compréhension de la religion ainsi que la clairvoyance dans ce que l'Elu, (ﷺ), a apporté.

Il se peut que les voies se resserrent devant l'homme et que les portes s'obstruent en face de lui lors dans des situations de besoin. La piété est la clé dans ces circonstances critiques et elle les facilite. Allah, gloire et Exalté soit-il, a dit: {Quiconque craint Allah cependant, Il lui facilite les choses}[5]. Nos pieux

[1] Le butin (Al-‘Anfâl) 8: Verset 29
[2] Loqman (Louqmân) 31: Verset 8
[3] Les abeilles (An-Nahl) 16: Verset 97
[4] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 286
[5] Le divorce (At-Talâq) 65: Verset 4

prédécesseurs, les compagnons du prophète, qu'Allah soit satisfait d'eux, ainsi que leurs dignes successeurs, en ont fait l'expérience. Tout comme en ont fait l'expérience, avant eux, les messagers d'Allah, 'Alaihim Assalâh Wa As-Salâm, ceux qu'Allah a envoyé pour guider l'humanité. Ils ont obtenu par la piété tous les bienfaits. Elle leur a ouvert la porte du bonheur et les a secourus contre leurs ennemis. Grâce à elle, ils ont eu accès aux cœurs et ont guidé l'humanité vers le droit chemin.

Ils n'ont obtenu le commandement des nations, acquis une bonne réputation et gagné des conquêtes successives que par leur piété envers Allah, leur application de Sa loi, leur victoire pour Sa religion et leur ralliement autour d'un principe unique: Son unicité et l'obéissance à Lui. Les gens sont dans le plus grand besoin qu'Allah pardonne leurs mauvaises actions, efface leurs fautes et pardonne leurs péchés. Le chemin pour y parvenir est la piété, comme Allah, gloire et Exalté soit-il, a dit: {Si vous craignez Allah, Il vous accordera la faculté de discerner (entre le bien et le mal), vous effacera vos méfaits et vous pardonnera}[1]. Allah, exalté soit-Il, a dit: {Quiconque craint Allah cependant, Il lui efface ses fautes et lui accorde une grosse récompense}[2]. Gagner le paradis et être sauvé de l'enfer sont les plus grandes récompenses. Les musulmans ont également grandement besoin d'être sauvés de leurs ennemis et d'échapper [3]à leurs complots. Pour cela aussi il n'y a pas d'autre solution que la piété. Allah, gloire et Exalté soit-il, a dit: {Mais si vous êtes endurants et pieux, leur manigance ne vous causera aucun mal. Allah connaît parfaitement tout ce qu'ils font}[4]. Ainsi, si les musulmans persévèrent dans l'obéissance à Allah, dans le djihad contre leurs ennemis, s'ils craignent leur Seigneur et se préparent au mieux dans cette voie (préparation physique, économique, agronomique, militaire et autre), on leur accordera la victoire sur leur ennemi, parce que tout ceci fait partie de la crainte d'Allah. Parmi tout ce qu'on a déjà cité, un point important est la préparation des efforts de guerre, de tout genre tels que

[1] Le butin (Al-'Anfâl) 8: Verset 29
[2] Le divorce (At-Talâq) 65: Verset 5
[3] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 287
[4] La famille d'Imran ('Al –'Imrân) 3: Verset 120

l'entraînement physique et professionnel, l'entraînement sur différentes sortes d'armement, le recueil de l'argent nécessaire, favoriser l'agriculture, l'industrie et autres, en résumé tout ce qui peut aider au djihad. Se passer de ce qui est chez les ennemis, tout ceci est compris dans la parole d'Allah, Exalté soit-il: {Et préparez (pour lutter) contre eux tout ce que vous pouvez comme force}[1]. Tout ceci ne peut s'accomplir que par la patience. La patience est l'une des plus grandes branches de la piété et le fait de la faire suivre par la piété dans la parole d'Allah, Exalté soit-il: {Mais si vous êtes endurants et pieux}[2], fait partie de faire suivre une généralité par une spécificité. Il faut de la patience dans le djihad contre les ennemis, dans la garde aux postes frontières et dans les préparatifs des efforts de guerre, que ce soit la préparation des provisions, la présence du corps fort et entraîné. De même, la patience est indispensable dans les préparatifs d'armement qui doivent être équivalent à l'armement de l'ennemi ou le surpasser, suivant les capacités. Cette patience doit être accompagnée de la crainte d'Allah dans l'accomplissement de ses obligations et dans le délaissement de ses interdictions et s'arrêter à ses limites, faire preuve d'humilité devant Lui et croire que c'est Lui le secoureur. Le secours vient de Lui et pas de la multitude d'armés, ni de la multitude de préparatifs militaires, ni aucune autre cause. Le secours ne vient que de Lui, Exalté soit-il. Il n'a mis les causes que pour apaiser les cœurs [3]et montrer les signes précurseurs des causes de la victoire. Allah, Exalté soit-Il, a dit: {Allah ne fit cela que pour (vous) apporter une bonne nouvelle et pour qu'avec cela vos cœurs se tranquillisent. Il n'y a de victoire que de la part d'Allah}[4]. Allah l'Exalté a dit: {Ô vous qui croyez ! si vous faites triompher (la cause d') Allah, Il vous fera triompher et raffermira vos pas}[5]. Allah, Exalté soit-Il, a dit: {Allah soutient, certes, ceux qui soutiennent (Sa Religion). Allah est assurément Fort et Puissant, ceux qui, si Nous leur donnons la puissance sur terre, accomplissent la Salât, acquittent la Zakât, ordonnent le

[1] Le butin (Al-'Anfâl) 8: Verset 60
[2] La famille d'Imran ('Al –'Imrân) 3: Verset 120
[3] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 288
[4] Le butin (Al-'Anfâl) 8: Verset 10
[5] (Mouhammad) 47: Verset 7

convenable et interdisent le blâmable}[1]. Ces actions font partie de la piété, et à partir de cela on comprend le sens de Sa parole, Exalté soit-il: {Mais si vous êtes endurants et pieux, leur manigance ne vous causera aucun mal}[2]. Par conséquent, si les musulmans veulent la victoire, la puissance, et s'ils veulent être sauvés dans ce bas monde et dans l'au-delà, s'ils veulent la dissipation des calamités, la facilité dans leurs affaires, l'absolution des péchés, l'expiation des mauvaises actions, s'ils veulent gagner le paradis et d'autres bonnes choses, il leur faut donc craindre Allah, exalté soit-Il. Allah a décrit les gens du paradis par la piété. Il a dit: {Certes, les pieux seront dans des jardins avec des sources}[3]. Allah, Exalté soit-Il, a dit: {Les pieux seront dans des Jardins et dans des délices}[4]. Et Allah, le Très-Haut, a dit: {Les pieux auront auprès de leur Seigneur les Jardins du délice}[5]. Il a expliqué, Exalté soit-il, qu'Il a préparé le paradis pour les gens pieux, donc tu sais, Ô mon frère, que tu as grandement besoin de craindre ton Seigneur. Quand tu Le crains, la piété se concrétise, tu réussis dans la voie du bien et tu te préserves de tout mal. Le but n'est pas que tu ne sois pas éprouvé, au contraire, il se peut que tu sois éprouvé et mis à l'épreuve. Certes, les messagers ont été éprouvés alors qu'ils sont les meilleurs de la création et les meilleurs hommes pieux, jusqu'à ce que leur patience apparaisse clairement aux gens, [6]ainsi que leur gratitude, et qu'on soit guidé par leur exemple. C'est à travers l'épreuve que se manifestent la patience du Serviteur, sa gratitude, son salut et sa force dans la religion d'Allah, exalté soit-Il, comme Il a dit, Exalté soit-il: {Est-ce que les gens pensent qu'on les laissera dire: « Nous croyons ! » sans les éprouver ?}[7]. Et Allah, le Très-Haut, a dit: {Certes, Nous avons éprouvé ceux qui ont vécu avant eux; [Ainsi] Allah connaît ceux qui disent la vérité et ceux qui mentent}[8]. On ne peut donc échapper aux

---

[1] Le Pèlerinage (Al-Hajj) 22: Versets 40-41
[2] La famille d'Imran ('Al –'Imrân) 3: Verset 120
[3] Al-Hijr 15: Verset 45
[4] (At-Toûr) 52: Verset 17
[5] La plume (Al-Qalam) 68: Verset 34
[6] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 289
[7] L'araignée (Al-'Ankaboût) 29: Verset 2
[8] L'araignée (Al-'Ankaboût) 29: Verset 3

épreuves et aux tests. Allah (Exalté soit-Il) a dit: {Nous vous éprouverons certes afin de distinguer ceux d'entre vous qui luttent [pour la cause d'Allah] et qui endurent, et afin d'éprouver [faire apparaître] vos nouvelles}[1]. Et Il a dit, Exalté soit-il: {Nous vous éprouverons par le mal et par le bien (à titre) de tentation. Et c'est à Nous que vous serez ramenés}[2]. Et Il a dit, Exalté soit-il: {Nous les avons éprouvés par des biens et par des maux, peut-être reviendraient-ils (au droit chemin)}[3]. L'épreuve ne peut être évitée. Les messagers, bien qu'ils soient les meilleurs parmi les hommes, ont été éprouvés par les ennemis d'Allah. En témoignent ce que Noé a subi de la part de son peuple, de même que Houd et Sâlih et d'autres, avec à leur tête notre prophète Mohammad, (ﷺ), le sceau de la prophétie, le guide des gens pieux, le meilleur des moudjahiddines et le Messager du Seigneur des mondes. Ce qu'il a enduré à La Mecque, à Médine et dans les guerres est notoire. Il a enduré énormément jusqu'à ce qu'Allah Lui accorde la victoire sur ses ennemis. Par la suite, Allah le Très-Haut, Exalté soit-il, a parachevé sa mission par la conquête de La Mecque. A partir de là les gens sont entrés dans la religion en grand nombre. Lorsqu'Allah a accompli Son bienfait pour lui et sa 'Oumma et a parachevé pour eux Sa religion, Il l'a choisi pour la compagnie la plus élevée, à Son côté, (ﷺ), ceci après la grande épreuve et l'énorme patience. Pour cette raison, comment un simple individu peut-il espérer échapper aux épreuves ? Comment pourrait-il affirmer que rien ne l'atteindra tant qu'il est pieux ou croyant ? Les choses ne se passent pas ainsi. On ne peut échapper à [4]l'épreuve, mais celui qui endure appréciera le résultat. Allah, gloire et Exalté soit-il, a dit: {Sois patient. La fin heureuse sera aux pieux}[5]. {La bonne fin est réservée à la piété}[6]. La fin heureuse est réservée aux gens qui ont fait preuve de piété. Lorsqu'ils patientent, espèrent la récompense, sont sincères envers Allah, mènent le djihad contre leurs ennemis et contre leur ego, la fin heureuse leur appartient dans ce bas monde et dans l'au-delà. Allah, gloire et

[1] (Mouhammad) 47: Verset 31
[2] Les Prophètes (Al-'Anbiyâ') 21: Verset 35
[3] Al-A'râf 7: Verset 168
[4] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 290
[5] Hoûd 11: Verset 49
[6] Tâ-hâ 20: Verset 132

Exalté soit-il, a dit: {Et quant à ceux qui luttent pour Notre cause, Nous les guiderons certes sur Nos sentiers. Allah est en vérité avec les bienfaisants}[1]. Toi, Ô serviteur d'Allah, tu as grandement besoin de craindre ton Seigneur, d'être persistent et intègre, même si tu dois être éprouvé, offensé et la cible des moqueries de la part des ennemis d'Allah, de ceux qui désobéissent à Allah et des criminels. Ne prête pas attention aux propos de tous ces gens. Rappelle-toi des messagers, 'Alaihim As-Salah Wa As-Salam, et rappelle-toi de leurs successeurs sur le droit chemin. Eux aussi ont été offensés et raillés, mais ils ont enduré tout cela et ont été magnifiquement récompensés dans ce bas monde et dans l'au-delà.

Mon frère, patiente, endure, et si tu te demandes ce qu'est la piété, tu as une part d'explication dans ce qui précède. Le point de vue des oulémas concernant la piété s'est diversifié, mais on peut citer les propos de Omar ibn `Abd-Al-`Azîz, le chef des croyants, qu'Allah soit satisfait de lui: "Ce n'est pas de la piété que de prier la nuit, de jeûner le jour et de faire des mauvaises actions dans le même temps. Mais la piété c'est accomplir les ordres d'Allah et s'abstenir de faire ce qu'Il a interdit. Dans ce cas, Allah lui accordera un bien qui le mènera à son tour vers un autre bien". Donc celui à qui on a attribué du zèle dans les œuvres surérogatoires et qui a délaissé ce qui est déconseillé, après avoir accompli les obligations et laissé les interdictions et les ambiguïtés, alors il gagnera des récompenses successives. Taliq ibn Habîb le célèbre Tabi'y, qu'Allah lui fasse miséricorde, a dit: [2]"La crainte d'Allah est que tu agisses dans l'obéissance à Allah dans Sa lumière en espérant Sa récompense, tout en délaissant Ses interdictions dans Sa lumière, en craignant Son châtiment ". Certains ont dit pour la désigner: "La piété est l'obéissance à Allah et Son Messager". D'autres ont dit: "La piété est que tu mettes entre toi et la colère d'Allah et Son châtiment une protection qui t'en préserve par l'accomplissement des obligations et le délaissement des interdictions". Toutes ces définitions sont exactes. La piété, c'est en fait la religion de l'Islam en elle-même. C'est la foi, la bonne action, la

[1] L'araignée (Al-‘Ankaboût) 29: Verset 69
[2] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 291

science religieuse qui est profitable et l'action qui l'accompagne, le droit chemin, la soumission à Allah, Exalté soit-il. C'est obéir aux ordres d'Allah et se conformer à Ses interdictions, dans une totale sincérité et pureté envers Lui, avec une foi en Lui et en ses messagers. C'est croire en tout ce qu'Allah a révélé, de même que Son Messager. C'est une croyance véridique dont les fruits sont l'accomplissement du bien et le refus du mal. Allah a nommé Sa religion par la piété uniquement parce qu'elle protège du châtiment d'Allah et de Sa colère celui qui en fait preuve, et essaie de gagner la fin heureuse pour l'amour d'Allah, gloire à Lui. Et Il a nommé cette religion "Islam" (soumission) parce que le musulman (le soumis) se soumet à Allah et se conforme à Son ordre. On dit qu'un tel s'est soumis à un tel, c'est à dire qu'il s'est conformé à lui. C'est pour cela qu'Allah a nommé Sa religion Islam (soumission) dans Sa parole: {Certes, la religion acceptée d'Allah, c'est l'Islam}[1]. Il en est de même dans d'autres versets, parce que le musulman (le soumis) se conforme à l'ordre d'Allah et fait preuve d'humilité devant Sa magnificence. Donc le véritable musulman (soumis) se conforme à l'ordre d'Allah, s'éloigne de Son interdiction et s'arrête aux limites qu'Il a imposées. Il a cédé le commandement à son Seigneur et il est alors un serviteur subordonné. Son agrément, son amabilité, son amour et son bonheur résident dans l'accomplissement de l'ordre d'Allah et dans le renoncement à ce qu'Il a interdit. Le véritable musulman (soumis) est celui qui applique ces principes.

C'est pour cela qu'on parle de "musulman" (soumis), parce qu'il se conforme à l'ordre d'Allah, délaisse Ses interdictions et s'arrête à Ses limites, il sait qu'il est un serviteur subordonné et qu'il lui incombe d'obtempérer. C'est pour cela qu'on a nommé [2]la religion est acte d'adoration ('Ibâda), tout comme on a nommé Islam (soumission). Elle a été nommée "adoration" dans Sa parole, Exalté soit-Il: {Ô hommes ! Adorez votre Seigneur}[3]. Dans ce verset où, le Très-Haut, a dit: {Je n'ai créé les djinns et les hommes que pour qu'ils M'adorent}[4]. On l'a donc

[1] La famille d'Imran ('Al –'Imrân) 3: Verset 19
[2] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 292
[3] La vache (Al-Baqara) 2: Verset 21
[4] Qui éparpillent (Adh-Dhâriyât) 51: Verset 56

nommée adoration, parce que les adorateurs s'acquittent des ordres d'Allah et laissent Ses interdits avec humilité, docilité et déférence. Ils font ceci en reconnaissant leur asservissement volontaire et en étant convaincus qu'ils appartiennent à Allah et qu'Il est leur Maître, Celui qui impose en étant au-dessus d'eux, Celui qui connaît leur état et Celui qui dirige leurs affaires. Ils sont Ses serviteurs subordonnés, dociles et soumis à Son ordre, Exalté soit-il le Très-Haut. Pour cela, Il a nommé Sa religion "adoration", parce que l'adoration chez les Arabes est l'humilité, la soumission et la docilité. Ils appellent un chemin "mou'abbad" parce qu'il a été aplani par les pieds. Ils appellent aussi un chameau "Mou'abbad", parce qu'il a été attaché et scellé jusqu'à ce qu'il soit soumis pour pouvoir le monter. Donc on a nommé notre obéissance à Allah adoration, parce que nous l'accomplissons avec docilité et humilité pour Allah, gloire à Lui. Et on a nommé le Serviteur ainsi parce qu'il est humble devant Allah, dominé, maîtrisé pour Celui qui l'a créé et l'a fait exister. Il est Celui, gloire à Lui, qui agit selon Son gré. On a nommé cette religion "foi" pour ce sens, comme il est cité dans le hadith authentique où le Prophète, (ﷺ), a dit: « La foi comporte soixante-dix et quelques branches dont la pudeur (timidité freinant toute tendance blâmable) », hadith rapporté par Al-Boukhârî et Mouslim et la prononciation est de Mouslim. Il a donc expliqué, (ﷺ), que la religion toute entière était "foi" et que sa plus importante manifestation était la parole: "il n'y a pas de divinité par droit sauf Allah". On sait par cela que la religion toute entière chez Allah est "foi", et pour cela Il a dit, Exalté soit-Il: {Aux croyants et aux croyantes, Allah a promis des Jardins sous lesquels coulent les ruisseaux}[1]. [2]Il les a appelés ainsi, parce que toi, Ô le croyant en Allah et au jour Dernier, tu t'acquittes de tes actions, tu fais preuve d'obéissance et tu laisses les interdits par foi en Allah et par amour pour Lui. C'est pour cela que tu obéis à Ses instructions et évites Ses interdits. Tu sais aussi que ton obéissance sera récompensée par Lui et que ton Seigneur se soucie de toi. Tu crois en cela et pour cela tu as fait ce que tu as fait: tu t'es acquitté des obligations, délaissé les interdits, arrêté aux limites fixées et combattu ton ego pour Allah, gloire à Lui.

[1] Le repentir (Al-Tawba) 9: Verset 72
[2] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 293

Il a nommé la religion "faire le bien", parce que toutes ses qualités sont bonnes, et Il a nommé cette religion "bonne voie" parce que celui qui l'emprunte est intègre. Il est guidé sur une bonne voie vers les meilleurs comportements et les meilleurs actions, car Allah a envoyé Son prophète, (ﷺ), pour parfaire les comportements et les bonnes actions, comme il est cité dans un hadith, où il a dit, (ﷺ): « Je n'étais envoyé que pour parachever les moralités sublimes », et dans un hadith d'Anîs, le frère de Abou Dharr, il a dit: « J'ai entendu le Prophète (ﷺ) prêcher l'attachement aux hautes moralités ». Cette religion a été nommé "guidance" parce qu'elle guide celui qui la suit en toute intégrité vers les bons comportements et les bonnes actions, comme Allah, gloire et Exalté soit-il, a dit: {alors que la guidée leur est venue de leur Seigneur}[1], et Il a dit au sujet de ces personnes: {Ceux-là sont sur le bon chemin de leur Seigneur}[2]. De même Il a dit: {et ceux-là sont les biens guidés}[3]. Mon frère, tu connais ainsi le sens de ces mots "Islam", "foi", "piété", "guidance", "faire le bien", "adoration", ainsi que d'autres. Tu sais aussi que cette religion islamique englobe tout le bien. Alors celui qui [4]lui est fidèle et s'y maintient en accomplissant ses devoirs et en combattant son ego, celui qui est pieux, est promis au paradis et aux honneurs. Il mérite qu'on dissipe ses afflictions et qu'on facilite sa situation. Allah lui a promis de lui pardonner ses péchés et ses fautes. Il lui a promis de le secourir contre ses ennemis, de le sortir sain et sauf de leurs manigances s'il est fidèle à la religion d'Allah et persiste sur sa voie, en combattant son ego et en acquittant le droit d'Allah et de Ses adorateurs. Celui qui agit de la sorte est pieux, croyant, bon, victorieux, bien guidé et saint. Il est celui qui craint Allah, le Tout-Puissant, et il est le musulman (le soumis) véritable.

Je demande à Allah, exalté soit-Il, qu'Il nous insuffle, ainsi qu'à l'ensemble des musulmans, la piété et qu'Il nous aide tous à accomplir ce qui Le satisfait et qu'Il nous mette parmi Ses pieux adorateurs, qui sont les victorieux. Je Le prie pour qu'Il nous accorde l'intégrité en Sa piété dans toutes nos paroles et actions, et

[1] L'étoile (An-Najm) 53: Verset 23
[2] La vache (Al-Baqara) 2: Verset 5
[3] La vache (Al-Baqara) 2: Verset 157
[4] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 294

qu'Il nous aide à être endurants et à inspirer ce chemin à d'autres. Il est certes, Exalté soit-il, Généreux et Bienfaisant. La louange est à Allah, Seigneur des mondes. Que la Prière et le salut soient sur notre prophète Mohammad, sur sa famille et compagnons ainsi que sur leurs successeurs en bien jusqu'au jour de la rétribution.

[1]Prendre connaissance des sentences de la charia d'Allah, figure parmi les obligations les plus importantes.

Louange à Allah Seigneur de l'univers. Que la prière, la paix et les bénédictions d'Allah soient sur notre prophète Mohammad, le serviteur et messager d'Allah, l'élu de Ses créatures, ainsi que sur sa famille, ses compagnons et ceux qui empruntent sa voie et suivent sa guidée jusqu'au jour de la rétribution.

Certes, la connaissance des lois d'Allah est essentielle et indispensable pour chaque musulman et musulmane, afin qu'ils évoluent dans l'adoration de leur Seigneur à travers une bonne voie et une clairvoyance.

Il n'est pas possible pour le musulman de comprendre sa religion et de la pratiquer sans connaître ses sentences. Il est de son devoir de connaître la loi divine et d'en avoir une vision globale, afin que son adoration pour son Seigneur soit établie sur une base saine et solide. Celui qu'Allah guide vers la connaissance des sentences de cette religion et qui agit en conformité avec elles a, certes, été guidé vers la voie droite d'Allah et a obtenu un important bienfait.

Allah (Gloire et Pureté à Lui) dit: {Il donne la sagesse à qui Il veut. Et celui à qui la sagesse est donnée, vraiment, c'est un bien immense qui lui est donné. Mais les doués d'intelligence seulement s'en souviennent}[2]. L'érudit Ibn Kathîr a dit dans l'explication du verset précédent: `Alî ibn Abî Talha a dit que Ibn 'Abbâs a dit concernant la parole d'Allah: {Il donne la sagesse à qui Il veut}[3], c'est à dire, la connaissance du Coran, son abrogeant et son abrogé, ses versets clairs et ambigus, ses histoires du passé et celles du futur, ce qui est licite et ce qui est illicite, ainsi que ses paraboles. Djoubayr a rapporté que Ad-Dahâk a dit d'après Ibn 'Abbâs, le Prophète (ﷺ) a dit: "La sagesse est le Coran", c'est à

[1] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 295
[2] La vache (Al-Baqara) 2: Verset 269
[3] La vache (Al-Baqara) 2: Verset 269

dire [1]son explication. Ibn 'Abbâs a dit: "Car il est lu par le bon et le mauvais", rapporté par Ibn Mardawaïh. Ibn Abi Nadjîh a dit que Modjâhid a dit: "On veut dire par la sagesse: avoir une parole juste". Layth ibn 'Abî Salîm a dit que Modjâhid a dit: {Il donne la sagesse à qui Il veut}[2]. "Ce n'est pas la prophétie mais la science, la compréhension et le Coran". Abou Al-'Alya a dit: "La sagesse: c'est la crainte d'Allah car la crainte d'Allah est la base de toute sagesse. Ibn Mardawaïh a, certes, rapporté par la chaîne de transmission de Baqiya d'après `Othmân ibn Zafr Adj-Johanî, d'après Abi 'Amâr Al-Asadî, d'après Ibn Mas`oud que le prophète ' (ﷺ) a dit: "La base de la sagesse est la crainte d'Allah". Abou Al-`Aliya a dit, selon une variante rapportée d'après lui: "La sagesse, c'est le Livre et la compréhension". 'Ibrâhîm An-Nakha`î a dit: "La sagesse c'est la compréhension". Abou Mâlik a dit: "La sagesse c'est la Sunna". Wahb a rapporté, d'après Mâlik que Zayd ibn 'Aslam a dit: "La sagesse c'est l'intelligence". Mâlik a dit: "Je ressens en mon cœur, que la sagesse est la compréhension de la religion d'Allah, et c'est une chose qu'Allah fait entrer dans les cœurs et qui vient de Sa miséricorde et de Son mérite. Ce qui démontre cela, est que l'on peut trouver une personne qui fait preuve d'intelligence dans ses affaires terrestres, tandis qu'on peut en trouver une autre, faible dans ses affaires de ce bas monde, mais savante et clairvoyante dans tout ce qui concerne sa religion. Allah a donné la compréhension à celle-ci et en a privé l'autre. La sagesse est donc la compréhension dans la religion d'Allah". Fin du commentaire de Ibn Kathîr, qu'Allah lui fasse miséricorde.

Pour saisir l'importance de la compréhension de la religion et comprendre que c'est une lumière pour celui qui la porte et agit par elle dans sa vie ici-bas et pour sa vie future, on peut citer ces paroles du Prophète, (ﷺ): « Celui auquel Allah veut du bien, il lui accorde la compréhension de la religion », hadith approuvé par Al-Boukhârî et Mouslim.

Et il a aussi dit, (ﷺ): « L'exemple de la guidée et la science qu'Allah a envoyées

[1] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 296

[2] La vache (Al-Baqara) 2: Verset 269

par mon intermédiaire, est comme une pluie qui atteint une terre. Une partie d'elle est bonne et accepte la pluie, de ce fait, elle fait pousser beaucoup de pâturage et d'herbe. Une autre partie est infertile, elle retient l'eau et Allah en fait profiter les gens: ils en boivent et arrosent avec leurs cultures. Une troisième partie est atteinte par la pluie, elle n'est que [1]terrains encaissés qui ne retiennent pas l'eau et aucun pâturage n'y pousse. Ceci est l'exemple de celui qui s'est instruit et a compris la religion d'Allah, Pureté à Lui, et a profité de ce qu'Allah m'a envoyé, il a donc su et agit. L'autre exemple concerne celui qui ne s'y est pas intéressé et n'a pas accepté la guidée d'Allah, avec laquelle Il m'a envoyé », rapporté par Al-Boukhârî et Mouslim.

Le Prophète, (ﷺ), a dit: « Il n'est envie que dans deux cas: à l'endroit de l'homme qu'Allah a favorisé par une fortune et qui ne pense qu'à la dépenser totalement dans le bien; et à l'endroit d'un autre qu'Allah a favorisé par la sagesse et qui s'en inspire dans ses décisions et l'enseigne (à autrui) », rapporté par Al-Boukhârî, Mouslim, An-Nasâ'î et Ibn Mâjah.

Certes, le grand savant de la 'Oumma, l'exégète du Coran, le sublime compagnon `Abd-Allah ibn `Abbâs, qu'Allah soit satisfait de lui, s'était démarqué par sa connaissance de la religion, jurisprudence et exégèse, et il s'était perfectionné dans les sciences de la charia et les a assimilées, ceci par la bénédiction de l'invocation du Messager d'Allah, (ﷺ), pour lui: « Fais qu'il soit instruit (dans la religion) et apprends-lui l'interprétation », c'est une invocation bénie d'un messager béni, qu'Allah a acceptée de lui, (ﷺ), et c'est un bienfait qu'Allah a octroyé à Ibn 'Abbâs, qu'Allah soit satisfait des deux. De même, se sont démarqués des imams exceptionnels avant, après et pendant son époque, dans les fondements de la religion et dans ses branches, c'était les compagnons du Prophète, (ﷺ), et d'autres qui ont pris la responsabilité de transmettre et de prêcher. Ils l'ont accomplie de la meilleure façon et ont ouvert les yeux des gens sur la religion de l'islam, que ce soit dans des cercles d'étude, de rappel et de conseil qui étaient répandus dans les maisons d'Allah ; ou bien par ce qu'ils ont

[1] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 297

laissé comme héritage scientifique, des écrits de qualité dans diverses sciences de la charia ainsi que dans d'autres sciences qui servent la charia et se rattachent à elle. Allah a préparé des gouvernants pieux qui déploient leurs largesses pour répandre la science et encourager les oulémas et ceux qui recherchent la science.

Etudier les sciences de l'islam et ce qu'elles comportent comme sentences, nécessite de la recherche et de l'instruction pour connaître la loi d'Allah dans chaque problème qui se pose au musulman durant sa vie. Il ne dépasse pas ce problème sans rechercher et mener une investigation afin de parvenir à [1]la loi avec une preuve du livre d'Allah ou de la Sunna de son Messager, (ﷺ), ou du Consensus des oulémas ou bien de l'analogie évidente (Al-Qyâs).

La religion islamique, louange est à Allah, est claire, il n'y a pas de confusion en elle ni d'ambiguïté dans ses lois et ses législations. Allah l'a clarifié dans son livre évident et dans la Sunna de Son noble Messager, (ﷺ). Les Compagnons du Prophète, (ﷺ), ont porté l'étendard de cette Sunna, l'ont expliquée et l'ont défendue, ainsi que leurs successeurs parmi les pieux anciens de cette 'Oumma, et ses oulémas, de génération en génération. Par la suite, beaucoup de personnes se sont désintéressés de la recherche, la demande et l'acquisition de ces sciences et se sont contentés d'imiter les autres. Ils sont alors tombés dans l'erreur dans leur croyance et leurs sentences.

Allah nous a ordonnés de Le solliciter pour qu'Il nous guide vers le droit chemin, qui est le chemin de ceux qu'Il a comblés de Ses bienfaits parmi les prophètes, les purs véridiques, les martyrs et les hommes pieux qui ont su et agi en fonction. Et qu'Il nous éloigne du chemin de ceux qui ont encouru Sa colère, ceux qui ont connu la vérité et ont suivi leurs passions: ce sont les juifs et leurs semblables. Enfin, qu'Il nous éloigne du chemin des égarés, ceux qui ont ignoré la vérité, qui sont les chrétiens et leurs semblables.

Ô frères musulmans, comment savons-nous que cette eau est pure ou impure ?

[1] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 298

Ou que cette boisson, cette nourriture, ce récipient, ce gibier, ce bracelet ou ce vêtement sont licites ou illicites, approuvés ou indésirables ? Comment savons-nous que l'obtention de cet argent et sa dépense est licite ou illicite ? Comment arrivons nous aux actes d'adoration et à connaître leurs horaires et la manière de s'en acquitter ? Comment connaissons-nous les parts de l'héritage ? Comment appliquons nous les peines ? Comment mettons nous en place nos transactions ? Ainsi que d'autres détails concernant les actes d'adoration et les relations sociales et ce que l'on nomme aujourd'hui [1]l'état civil tel que le mariage, le divorce et autres.

Notre charia transcendante englobe tout cela et la louange est à Allah. La religion de l'islam a été parachevée par Allah et il n'existe pas une chose parmi les choses de ce bas monde et de l'autre monde sans qu'on trouve sa sentence et son éclaircissement dans cette religion. Ceci est évident pour celui qui a été doté de clairvoyance dans ce domaine.

C'est donc une religion complète et globale, qui n'est pas restreinte aux seuls aspects de l'adoration. Elle n'est pas liée aux aspects relatifs aux pensions, comme le prétendent ses ennemis et ceux qui suivent leurs pas. C'est une religion qui lie la créature à son Créateur par un lien fort, comme elle unit de la meilleure union l'homme avec sa famille et ses proches, ainsi que l'homme avec son frère, qu'il soit de la même religion ou non, une relation basée sur la droiture, la cohérence, l'indulgence et l'entraide dans le bien et la piété. Elle a aussi expliqué comment on doit se comporter avec l'animal: avec douceur, miséricorde et attention, bien avant que l'Europe ne s'affiche par le traitement éthique des animaux au travers des associations qu'elle a fondées pour ce but, alors qu'elle n'agit pas de la sorte avec l'être humain et ne respecte pas ses droits.

L'obligation pour les musulmans est de s'instruire sur leur religion, qu'ils ne dépassent pas les limites fixées par Allah et qu'ils veillent à comprendre les lois de leur religion avant toute autre chose, car certaines personnes, qu'Allah les

[1] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 299

guide et leur accorde le bon sens, peuvent maîtriser beaucoup de sciences parmi les sciences d'ici-bas et y exceller, mais elles ne connaissent rien des sentences de leur religion, ni des secrets de leur Charia et n'y prêtent pas attention. Ceci est une marque d'ignorance déshonorante et une grande calamité, car la connaissance des lois d'Allah prime sur toute autre connaissance. Mais cela n'empêche pas de s'intéresser à d'autres sciences et connaissances. Cependant, il est indispensable de donner la préséance au fondement le plus important et à la base principale de toutes les sciences, [1]qui est la connaissance d'Allah, Gloire à Lui, par Ses noms et attributs, que seul Lui a droit à L'adoration, et la connaissance de Sa religion dans la croyance, le comportement, l'adoration et les sentences que le Musulman ne peux se permettre d'ignorer. De même, il est obligatoire pour les musulmans de s'accrocher à leur religion avec loyauté et sincérité. Ils doivent accepter ce qu'elle leur ordonne, l'exécuter et l'appliquer dans toutes les affaires de leur vie courante sans exception. Ils savent que s'ils font cela, ils connaîtront le bonheur et réussiront dans ce bas monde et dans l'au-delà.

Allah a honoré Cette 'Oumma au travers de cette religion et Il lui a donné la puissance par cette même religion. Si elle s'en écarte, alors elle n'a ni valeur, ni puissance ni bonheur.

Nous sollicitons Allah pour qu'Il nous guide, ainsi que tous les musulmans, vers ce qu'Il agrée. Qu'Il nous protège des égarements, du mal de nos âmes et de nos mauvaises actions. Qu'Il nous accorde, à nous tous, la compréhension de Sa religion, la persistance en elle et l'appel à elle avec clairvoyance. Qu'Il rectifie l'état de ceux qui dirigent les affaires des musulmans, qu'Il secoure la vérité par eux et qu'Il les rassemble sur la bonne voie. Lui Seul peut S'en charger et en est Capable. Que la prière et le salut d'Allah soit sur Son serviteur et Messager, notre prophète Mohammad, ainsi que sa famille et ses compagnons.

[1] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 300

[1]La science et le comportement des gens de science

La louange est à Allah, Seigneur de l'univers, et la fin heureuse appartient aux hommes pieux. Que la prière et le salut soient sur Son serviteur et Messager, Le préféré de Sa création, Celui qui a été digne de confiance pour Sa révélation, notre Prophète et notre Imam Mohammad Ibn `Abd-Allah, sur sa famille, ses compagnons et ceux qui ont emprunté sa voie, jusqu'au jour de la rétribution.

Nous venons écouter, de notre récitateur, des versets bénis où se trouvent l'exhortation, le rappel et la démonstration qu'Allah, Exalté soit-Il, crée ce qu'Il veut et choisit. Il est Celui qui connaît l'état de Ses serviteurs, ce que renferment leurs poitrines et de ce qu'ils divulguent. La louange Lui appartient, Exalté soit-Il, dans cette demeure et celle de l'au-delà, Gloire et Exalté soit-il. Le retour se fera à Lui ainsi que l'échéance. Il est Celui qui fait grâce de la nuit et du jour dans l'intérêt de Ses serviteurs. Ceci fait partie de Sa miséricorde, Exalté soit-il.

Qu'y a-t-il de plus méritoire si ce n'est de méditer sur Son noble livre ! S'adonne à sa méditation celui qui recherche la science, qui est croit en ce livre magnifique et qui est convaincu que c'est la parole véritable d'Allah, descendue, incréée, qu'elle vient de Lui et qu'elle retournera à Lui. Qui sont le plus dans l'obligation de méditer sur ce livre magnifique si ce n'est les gens de la science religieuse ! Ces derniers doivent lui accorder la plus grande attention, en ayant pour objectif la connaissance de ce que leur Seigneur veut, Exalté soit-il. Ils doivent aussi agir en conséquence, en étant en accord avec Sa parole, Exalté soit-Il: {[Voici] un Livre béni que Nous avons fait descendre vers toi, afin qu'ils méditent sur ses versets et que les doués d'intelligence réfléchissent !}[2]. Et avec Sa parole, Gloire à Lui: {Ne méditent-ils pas sur le Coran ? Ou y a-t-il des cadenas sur leurs cœurs ?}[3]. Ils doivent prendre conscience de cette parole

[1] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 301
[2] (Sâd) 38: Verset 29
[3] (Mouhammad) 47: Verset 24

d'Allah, l'Exalté: [1] {Certes, ce Coran guide vers ce qu'il y a de plus droit}[2], {Dis: "Pour ceux qui croient, il est une guidée et une guérison"}[3].

Le conseil que j'aimerais donner avant de commencer mon discours est qu'il faut se préoccuper de ce magnifique livre en le méditant, en le comprenant et multiplier sa lecture et agir selon ses préceptes. Car Allah l'a fait descendre afin que les hommes agissent selon ses préceptes, et non pas pour qu'il soit une simple lecture pour eux. Je sollicite Allah pour que tous soient mis sur la bonne voie.

Quant à mon discours de ce soir, et j'espère qu'il sera bref, il s'intitule, comme l'a dit le présentateur: "le savoir et le comportement des gens du savoir".

Le mérite du savoir est connu de tous, et sa branche la plus honorable, celle que pourraient rechercher ceux qui veulent obtenir le savoir, est la science religieuse. La science concerne beaucoup de domaines, mais chez les oulémas, la science signifie la science religieuse. Et c'est ce qui est souhaité dans le livre d'Allah et dans la Sunna de Son messager (ﷺ), dans l'absolu. C'est la connaissance d'Allah, de Ses noms et de Ses attributs, et la connaissance de Son droit sur Ses serviteurs et de ce qu'Il a légiféré pour eux (Gloire et Pureté à Lui).

C'est la connaissance du chemin et de la voie qui mène à Lui, c'est la connaissance de ses détails et la connaissance du but et de la fin réservée aux serviteurs dans l'autre monde.

Cette science religieuse représente le meilleur des savoirs. Elle est digne d'être recherchée et désirée, parce que par elle on connaît Allah, Gloire à Lui, et par elle on L'adore. Par ce savoir on connaît ce qu'Allah a rendu licite et ce qu'Il a rendu illicite, ce qui Le Satisfait et ce qui Le rend furieux.

---

[1] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 302
[2] Le voyage nocturne (Al-'Isrâ') 17: Verset 9
[3] Les versets détaillés (Foussilat) 41: Verset 44

Par ce savoir on connaît le devenir de cette vie: une partie des gens responsables finiront au paradis et dans la béatitude, tandis que les autres, et ils sont les plus nombreux, [1]finiront dans la demeure de l'avilissement et du malheur. Les gens de la science ont souligné l'importance de ceci et ont expliqué que la science se limitait à ce sens. C'est ce sur quoi avait attiré l'attention, le cadi Ibn Abî Al-`Iz, celui qui commenta "At-Tahâwiyya" au début de son commentaire. De même, avaient attiré l'attention sur ce point d'autres que lui, tels que Ibn Al-Qaym, le Cheikh de l'Islam Ibn Taymiyya, ainsi que d'autres savants.

Ceci est évident et le mérite de la science dépend de ce à quoi elle est rattachée. Or le meilleur, le plus magnifique et le plus noble des savoirs est celui qui se rattache à Allah, Ses noms et Ses attributs. C'est la science de la croyance, car Allah, exalté soit-Il, a le plus haut exemple, Gloire à Lui, qui est la description la plus élevée de tous côtés: de Lui-même, de Ses noms, de Ses attributs et de Ses actes.

Ensuite, vient ce qui se rattache à Son droit sur Ses serviteurs, ce qu'Il a légiféré pour eux et ce dont ont besoin ceux qui veulent agir. Puis on arrive à ce qui aide à parvenir à cela: le savoir des règles de la langue arabe, les termes islamiques utilisés dans les fondements de la jurisprudence, les termes techniques du hadith et d'autres qui se rattachent à cette science et ce qui aide à l'obtenir, la comprendre et y exceller.

On rattache à cela également la science de la biographie prophétique, l'histoire islamique et les biographies des gens du hadith et des Imams de l'Islam, de même qu'on y rattache tout ce qui est en relation avec ce savoir.

Allah a ennoblit les gens de ce savoir, les a élevés, honoré et les a pris à témoin concernant Son Unicité et la sincérité qu'on Lui doit. Allah, Exalté soit-Il, dit: {Allah atteste, et aussi les Anges et les doués de science, qu'il n'y a point de divinité à part Lui, le Mainteneur de la justice. Point de divinité à part Lui, le

[1] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 303

Puissant, le Sage !}[1]. Il a pris comme témoins les gens de la science sur Son Unicité avec les Anges, car les Anges (paix sur eux), et ceux qui possèdent la science religieuse sont [2]les témoins de l'Unicité d'Allah, de la Sincérité qu'on Lui doit. Ils témoignent qu'Il est le Seigneur de l'univers, qu'Il est la Divinité par droit, que l'adoration pour un autre que Lui est nulle et ceci suffit comme honneur pour les gens de science. Il les a pris comme témoins de son Unicité et du fait que Seul Lui mérite l'adoration, Gloire et Pureté à Lui. Il a expliqué, Exalté soit-Il, qu'ils ne sont pas égaux avec les autres. Il dit, Gloire et Pureté à Lui: {Dis: "Sont-ils égaux, ceux qui savent et ceux qui ne savent pas ?" Seuls les doués d'intelligence se rappellent}[3]. Il dit (Exalté soit-Il): {Celui qui sait que ce qui t'est révélé de la part de ton Seigneur est la vérité, est-il semblable à l'aveugle ? Seuls les gens doués d'intelligence réfléchissent bien}[4].

Ceux qui savent et ceux qui ne savent pas ne sont donc pas égaux. Celui qui sait que ce qu'Allah a fait descendre est la vérité, la bonne voie et le chemin du bonheur ne peut pas être l'égal de celui qui est aveugle à ce chemin et à cette science. Il y a une énorme différence entre le premier et le deuxième. Il y a une différence entre celui qui a reconnu la vérité, s'est éclairé de sa lumière, a cheminé sur sa bonne voie jusqu'à ce qu'il rencontre son Seigneur et a réussi avec honneur et bonheur, et celui qui a été aveugle à ce chemin, a suivi sa passion et a cheminé dans la voie du diable et de la passion.

Ceux-ci ne sont pas égaux à ceux-là. Allah, Exalté soit-il, a notifié qu'Il élevait le rang des gens de la science, et ceci n'est dû qu'à l'énorme influence qu'ils exercent sur les gens et à l'utilité qu'ils leur apportent. Pour cela les gens de la science ont dit: "Qu'y a-t-il de meilleur que impact qu'ils ont sur les gens et qu'y a-t-il de plus laid que l'impact que les gens ont sur eux ? !".

---

[1] La famille d'Imran ('Al –'Imrân) 3: Verset 18
[2] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 304
[3] Les groupes (Az-Zoumar) 39: Verset 9
[4] Le tonnerre (Ar-Ra'd) 13: Verset 19

Leur influence consiste à orienter les gens vers le bien, leur indiquer la vérité et les guider vers la bonne voie. C'est un impact énorme pour lequel Allah les a remerciés, et les croyants les remercient aussi et à leurs têtes les Messagers, (paix et prière sur eux). Ce sont eux qui guident [1]et prêchent, ce sont eux qui connaissent le plus Allah et Sa charia et ils sont également les meilleurs gens après les Messagers et ceux qui les suivent de la meilleure manière. Ils sont ceux qui connaissent le mieux leurs messages, les meilleurs prêcheurs les plus endurants dans l'appel à ces messages et l'orientation vers le bon chemin. Allah, Exalté soit-Il, dit: {Allah élèvera en degrés ceux d'entre vous qui auront cru et ceux qui auront reçu le savoir}[2]. Allah, Gloire et Pureté à Lui, a dit: {Tel est l'argument que Nous inspirâmes à Abraham contre son peuple. Nous élevons en haut rang qui Nous voulons}[3]. Il a indiqué, Exalté soit-il, que les gens de la science étaient ceux qui Le craignaient véritablement et parfaitement ; et même si la crainte est présente chez les croyants globalement ainsi que chez certaines autres personnes, la crainte d'Allah la plus parfaite et véritable se trouve chez les Oulémas et à leurs têtes les Messagers, "Prière et paix sur eux": {Parmi Ses serviteurs, seuls les savants craignent Allah}[4]. Il s'agit de la crainte parfaite.

Les savants sont ceux qui connaissent Allah, Ses noms, Ses attributs et Sa Charia par laquelle Il a envoyé Ses messagers. Pour cela notre Prophète Mohammad, 'Alaihi As-Salâh Wa As-Salâm, a dit, lorsque certaines personnes lui dirent qu'ils trouvaient la science lourde: "Nous ne sommes pas comme toi, Ô Messager d'Allah ! Allah t'a pardonné ce que tu as fait comme péchés et ce que tu feras". Il leur répondit: « Par Dieu ! Je crains Allah et Le redoute plus qu'aucun d'entre vous ».

Ceux qui connaissent Allah, Sa religion, Ses noms et Ses attributs sont ceux qui Le craignent le plus. Ils sont aussi les plus forts dans la vérité, suivant leur science et suivant leurs degrés de connaissance. Le degré le plus élevé et le plus

[1] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 305
[2] La discussion (Al-Moujâdala) 58: Verset 11
[3] Les bestiaux (Al-‘An’âm) 6: Verset 83
[4] Le Créateur (Fâtir) 35: Verset 28

parfait est celui des Messagers (prière et paix sur eux). Ils sont ceux qui craignent le plus Allah et les plus pieux. [1]Les hadiths du Prophète, (ﷺ), sont venus avec l'explication du mérite de la science et ils sont nombreux.

Parmi ces hadiths, on trouve sa parole, (ﷺ): « Quiconque part à la recherche de la science, Allah lui facilitera par ce biais une voie vers le paradis », rapporté par Mouslim dans son recueil authentique, qu'Allah Lui fasse miséricorde. Ceci nous montre que ceux qui recherchent la science sont sur la voie du bien, de la réussite et du bonheur, voie qu'Allah a réservée à celui qui a pour objectif la recherche de la science. Cela vaut encore plus pour celui qui, à travers cette quête, cherche à satisfaire Allah et recherche la science pour elle-même, et non par vanité ou pour gagner une bonne réputation. Le bon chercheur est celui qui a pour objectif la connaissance de sa religion et l'acquisition d'une clairvoyance concernant ce qu'Allah Lui a ordonné, dans le but d'aider les gens à sortir des ténèbres vers la lumière. Ainsi il sait, applique et enseigne les bons objectifs qui ont été ordonnés au musulman. Toute voie qu'il emprunte dans la recherche de la science est une voie qui mène au paradis. Ceci englobe l'ensemble des voies tangibles et abstraites: son voyage d'un pays à un autre, son déplacement d'une assise à une autre, d'une mosquée à une autre dans le but de rechercher la science. Tout cela fait partie des voies par lesquelles on acquiert la science. De même, la relecture des livres de science, la lecture et l'écriture font aussi partie des voies qui mènent au Paradis.

Il convient à l'étudiant de s'intéresser à l'ensemble des voies qui mènent à la science. Il doit les suivre, en désirant la satisfaction d'Allah, Exalté soit-Il. Son but doit être le rapprochement d'Allah et la demeure de l'au-delà. Il doit vouloir approfondir ses connaissances dans sa religion, être perspicace dans ce domaine, savoir ce qu'Allah lui a ordonné et lui a interdit, connaître son Seigneur avec clairvoyance et agir ensuite en conséquence. Il doit aussi vouloir sauver les gens et être parmi les prêcheurs [2]de la guidée, parmi les défenseurs de la vérité en

[1] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 306
[2] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 307

étant un guide vers Allah avec science et preuve. Il jouit d'un grand bien en se conduisant selon cette bonne intention. Dans ce cas, même son sommeil fait partie des voies vers le paradis, car il dort pour se renforcer et reprendre la recherche de la science et mener son cours comme il convient, apprendre par cœur un livre de science, voyager à la recherche de la science. Son sommeil est un acte d'adoration de même que son voyage et ses autres agissements. Cela est dû à son intention, qui est une forme d'adoration. Ce qui n'est pas le cas pour celui qui a une mauvaise intention, et qui, lui, encourt un énorme danger. Dans un hadith, le Prophète' (ﷺ), a dit: « Quiconque apprend une science par laquelle on ne désire que la face d'Allah (Exalté soit-Il) et qu'il ne l'apprend, cependant, qu'en vue d'obtenir un bien de ce monde, ne sentira jamais le parfum du Paradis ». Rapporté par 'Abou Dâwoud, qu'Allah lui fasse miséricorde, avec une bonne chaîne de transmission.

Ceci est une énorme menace pour celui qui a une mauvaise intention. On a rapporté que le Prophète, (ﷺ), a dit: « Celui qui apprend une science pour faire étalage de son savoir devant les oulémas ou pour en faire une source d'ostentation parmi les simples d'esprit, ou bien pour attirer l'attention des gens vers lui, il sera voué au feu, au feu ».

Acquérir la science se fait par sa connaissance et son application, parce qu'Allah a ordonné cela et l'a mis comme moyen pour parvenir à la vérité. Il a été cité dans un hadith authentique: « Les premiers qui seront jetés en Enfer, sont de trois types: celui qui recherche le savoir par ostentation, celui qui récite le Coran pour autre chose que la satisfaction d'Allah et... ». Il n'y a ni puissance ni force en dehors d'Allah.

Ô serviteur d'Allah ! Ô toi qui recherche la science ! Il t'incombe d'être sincère dans l'adoration et que ton intention soit pour Allah seul. Il t'incombe d'être sérieux, patient et actif dans l'engagement dans les chemins de la science. Ensuite, l'action est le résultat de la science, car le but est l'action et non pas être un savant et obtenir un diplôme élevé dans cette science. Le but derrière tout

cela est que tu agisses avec ta science, [1]et que tu orientes les gens vers le bien, que tu sois le successeur des Messagers (prière et paix sur eux), dans ton prêche pour la vérité. Le Prophète, (ﷺ), a dit, dans un hadith authentique: « Celui auquel Allah veut du bien, il lui accorde la compréhension de la religion », rapporté par Al-Boukhârî et Mouslim.

Ceci montre le mérite de la science et que parmi les signes du bien, du bonheur, de la réussite et qu'Allah veut du bien pour Son serviteur, il y a le fait qu'Il lui accorde la compréhension de Sa religion, la perspicacité dans cela jusqu'à ce qu'il puisse distinguer la vérité du mal, la bonne voie de l'égarement, jusqu'à ce qu'il connaisse son Seigneur par Ses noms et Ses attributs, et Son énorme droit, et jusqu'à ce qu'il connaisse la fin des alliés d'Allah et celle de Ses ennemis.

La fin des alliés d'Allah est le paradis, le bonheur auprès du Seigneur Généreux et la vision de Son visage, Gloire et Pureté à Lui, dans la demeure du prestige.

La fin des ennemis d'Allah est la demeure du supplice, du châtiment, de l'humiliation et la privation de la vision d'Allah, Exalté soit-Il.

Ainsi, nous savons désormais l'importance et la noblesse de la science, qui est la meilleure chose et la plus noble pour celui à qui Allah a parfait son intention, parce que par elle on arrive à connaître la meilleure et la plus importante obligation, qui est l'Unicité d'Allah et la Sincérité envers Lui. On arrive par elle aussi à la connaissance des lois d'Allah et de ce qu'Il a rendu obligatoire pour Ses serviteurs. C'est une énorme obligation qui fait parvenir à d'énormes obligations. Il n'y a pas de bonheur pour le serviteur, pas de salut sauf par Allah, ensuite par la connaissance de ses obligations, l'attachement à elles et la persévérance dans ce domaine.

Les oulémas qui ont propagé la science sont les meilleurs personnes sur terre et à leur tête leurs imams: les Messagers et les Prophètes, prière et paix sur eux. Ce

---

[1] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 308

sont eux l'exemple et la base dans le prêche, la science et [1]le mérite. Ensuite viennent les gens de science, selon des degrés. Celui qui connaît le mieux Allah, Ses noms, Ses attributs et qui est le meilleur dans l'action et le prêche, est le plus proche des messagers et de leurs degrés et statuts au paradis. Les gens de la science sont les Imams sur cette terre et sont sa lumière et ses lustres. Ils sont prioritaires par rapport aux autres. Ils orientent ces derniers vers le chemin du bonheur, les guident vers la réussite et les conduisent vers ce qui donne satisfaction à Allah, Exalté soit-Il, vers Sa générosité et leur enseignent à s'éloigner des causes de Sa colère et de Son châtiment.

Les Ulémas sont les héritiers des prophètes et sont les Imams des gens après les prophètes, qui les guident vers Allah, les orientent vers Lui et leur enseignent leur religion. Par conséquent, leur comportement est exemplaire et leurs caractéristiques sont louables. Ceux qui connaissent la vérité et la bonne voie sont les successeurs des Messagers, ceux qui craignent Allah et Le magnifient, car la recherche de la science fait partie du fait de Le magnifier, Gloire à Lui. Leur comportement est le plus élevé des comportements, parce qu'ils ont emprunté le chemin des Messagers et évolué sur leur voie dans le prêche pour Allah avec clairvoyance et dans la mise en garde contre ce qui provoque Sa colère et dans l'empressement à appliquer ce qu'ils connaissent du bien par la parole et l'action, et à s'éloigner de ce qu'ils connaissent du mal par la parole et l'action. Ils sont l'exemple, le modèle après les Prophètes, dans leur comportement irréprochable, dans leurs caractéristiques louables, dans leurs actions magnifiques. Ils agissent, enseignent et dirigent leurs étudiants vers le comportement le plus exemplaire et vers le meilleur chemin.

Il a été mentionné que le savoir était ce qu'Allah a dit, ainsi que Son messager. Là est la science religieuse, c'est la science du Livre d'Allah et de la Sunna du Messager d'Allah, (ﷺ). L'obligation pour les gens de la science est qu'ils s'accrochent à ce fondement important, qu'ils y appellent les gens, qu'ils y

[1] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 309

orientent leurs étudiants. Leur but doit toujours être [1]la connaissance de ce qu'Allah et Son messager ont dit, d'agir en conséquence, d'orienter les gens et de les diriger vers cette voie. Il ne leur est pas permis de diviser, ni de diverger, ni d'appeler au soutien du parti d'un tel ou de tel autre, ni à l'opinion d'un tel ou la parole d'un autre. L'obligation est que le prêche soit uniquement consacré à Allah et à Son messager, au livre d'Allah et à la sunna de Son messager, (ﷺ). Le prêche ne doit pas porter sur l'école, le prêche, le parti ou l'opinion d'un tel. Il incombe aux musulmans d'emprunter un chemin unique et d'avoir un seul but qui consiste à suivre le Livre d'Allah et la Sunna de Son Messager, (ﷺ).

Quant à la divergence entre les gens de la science, qui appartiennent à quatre écoles et autres, l'obligation est de prendre ce qui est le plus proche de la vérité, qui est la parole la plus proche de ce qu'ont dit Allah et Son messager textuellement ou selon les règles de la Charia.

C'est cela le but des grands Imams et avant eux, celui des compagnons, Qu'Allah soit satisfait d'eux. Ils sont les Imams après le Messager, (ﷺ), car ils sont les meilleurs connaisseurs d'Allah et les meilleurs hommes, dont la science et le comportement sont des plus parfaits.

Ils divergeaient en ce qui concerne certaines questions mais leur prêche était unique et leur voie était unique. Ils appelaient au Livre d'Allah et à la Sunna du Messager, (ﷺ) , et de même ceux qui sont venus après, parmi les Adeptes (At-Tâbi'în) et les Adeptes des Adeptes, comme l'Imam Mâlik, Abou Hanîfa, Ach-châfi'î, Ahmad et d'autres parmi les Imams de la guidance tels que Al-Awza'î, Ath-Thawrî, Ibn 'Ouyaîna et Ishâq ibn Râhawiyya, et leurs semblables parmi les gens de la science et de la foi. Leur prêche était unique et c'est le prêche du Livre d'Allah et de la Sunna du Messager (ﷺ). Ils interdisaient à leurs disciples de les suivre aveuglément, ils leur disaient: "prenez d'où nous prenons", c'est-à-dire du Livre et de la Sunna.

[1] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 310

[1]Celui qui ignore la vérité doit questionner les gens de la science, connus pour leur savoir, leur mérite, leur croyance et leur bon comportement. Puis, il réfléchit à la question, tout en honorant les oulémas et en reconnaissant leur mérite, invoquant pour plus de science et de réussite, parce qu'ils les ont précédés sur la voie du bien, ils ont enseigné, dirigé et éclairci la voie pour les gens, qu'Allah leur fasse miséricorde. Le mérite leur revient: ils ont le mérite de leur science et de leur prêche pour Allah, ce sont les compagnons et ceux qui sont venus après eux, parmi les gens de la science et de la foi. On reconnaît leur rang et leur mérite, on invoque Allah pour eux et on les prend comme exemple dans l'action, la science et l'appel à Allah. On fait prévaloir ce qu'Allah a dit et Son messager sur quiconque d'autre, on patiente et on s'empresse vers la bonne action. On les prend comme exemple pour ces mérites énormes, on invoque pour eux ; mais il ne sera jamais autorisé d'être fanatique pour l'un d'eux et d'affirmer que sa parole est la vérité absolue. Mais on dit que chacun peut avoir raison comme il peut avoir tort. Le juste est ce qui est en accord avec ce qu'a dit Allah et Son Messager et ce qui est prouvé par la loi d'Allah, par la voie du Livre, de la Sunna et du Consensus des gens de la science. S'ils divergent sur un point, il est obligatoire de renvoyer celui-ci à Allah et à Son Messager, comme Allah (Gloire et Pureté à Lui) a dit: {Puis, si vous vous disputez en quoi que ce soit, renvoyez-le à Allah et au Messager}[2], Allah, Exalté soit-Il, a dit: {Sur toutes vos divergences, le jugement appartient à Allah}[3]. C'est ce que les gens de la science ont affirmé, par le passé et récemment.

Il ne sera jamais autorisé d'être fanatique en faveur d'un tel, ni pour l'opinion d'un tel, ni pour un quelconque parti, voie soufie ou groupe. [4]Tout cela fait partie des nouvelles erreurs dans lesquelles sont tombés beaucoup de gens.

Il est obligatoire que le but des musulmans soit unique: suivre le Livre d'Allah et la Sunna de Son Messager (ﷺ), dans toutes les situations, dans la misère comme

[1] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 311
[2] Les femmes (An-Nisâ')' 4: Verset 59
[3] La consultation (Ach-Choûrâ) 42: Verset 10
[4] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 312

dans l'aisance, dans la difficulté comme dans la facilité, dans le voyage et dans le lieu de résidence. En cas de divergences entre les gens de science, on écoute leurs paroles et on renforce celle qui est en accord avec la preuve, sans faire preuve de fanatisme pour quiconque.

Quant au commun des personnes, ils questionnent les gens de science, ils choisissent, parmi ces derniers, celui qui est le plus proche du bien, de la droiture et de l'intégrité. Ils le questionnent sur la Charia d'Allah et le savant les renseigne et les oriente vers la vérité selon le contenu du Livre et de la Sunna et selon le Consensus des gens de la science.

On reconnaît le savant par sa clairvoyance, sa piété, sa crainte d'Allah (Gloire et Pureté à Lui) et par son empressement à appliquer ce qu'Allah et Son Messager ont ordonné, ainsi qu'à son éloignement de ce qu'Allah et son Messager ont interdit.

C'est ainsi que doit être le savant, qu'il soit enseignant, juge, prédicateur d'Allah ou qu'il occupe toute autre fonction. Il doit être un exemple dans le bien et un exemple dans les bonnes œuvres. Il agit selon sa science et il craint Allah où qu'il soit, il oriente les gens vers le bien afin qu'il soit un bon exemple pour ses élèves, pour sa famille, pour ses voisins et pour toute autre personne qui le connaît. Ils le prennent comme exemple dans ses paroles et ses actions, qui sont en accord avec la Charia d'Allah, Exalté soit-Il.

Celui qui recherche le savoir religieux doit se méfier du laxisme dans les obligations imposées par Allah, Exalté soit-Il. Il doit éviter de tomber dans ce qu'Allah a interdit, parce qu'on le prend comme exemple. En effet, s'il est laxiste alors les autres le seront aussi. De même, dans ce qui est désirable et indésirable, il convient qu'il accomplisse les actes surérogatoires, même s'ils ne sont pas obligatoires, afin qu'il s'y habitue et que les gens le prennent comme exemple en

cela. [1]De même, il doit s'éloigner de ce qui est indésirable et des ambiguïtés afin que les gens ne fassent pas comme lui.

Celui qui recherche la science a une valeur inestimable, et les gens de la science sont la quintessence de cet univers. Il leur incombe obligations et vigilance, ce qui n'est pas imposé aux autres. Le Messager (ﷺ) a dit: « Chacun de vous est responsable et chacun de vous sera interrogé sur ce dont il était responsable ».

Les gens de science sont responsables et guident les hommes. Ils doivent s'occuper de ceux qui sont sous leur responsabilité, comme les peuples. Ils doivent les orienter vers les moyens de la réussite, les prévenir des causes de la perte et semer en eux l'amour d'Allah et de Son Messager, ainsi que l'intégrité dans la religion d'Allah, le désir de Le rencontrer et d'accéder à Son Paradis et à Son honneur. Ils doivent aussi les mettre en garde contre l'Enfer, car c'est une mauvaise destinée. Les gens les plus concernés sont les oulémas et les étudiants. Ils doivent toujours être dans cet état d'esprit et se comporter de la sorte, en s'empressant vers la satisfaction d'Allah et en délaissant les péchés. Il est de leur devoir d'appeler les gens à Allah, les orienter vers Lui et s'arrêter à Ses limites. Ils doivent s'éloigner de ce qu'Allah à interdit et déconseillé, afin que leurs frères parmi les croyants prennent exemple sur eux et afin que les musulmans suivent leur exemple. Je demande à Allah, Exalté soit-Il, par Ses noms les plus beaux et Ses Attributs les plus élevés, qu'Il nous accorde la réussite dans ce qu'Il agrée, qu'Il améliore nos cœurs et nos actions à tous. Je Le prie de faire de nous des guides bien guidés et de pieux réformateurs. Je Lui demande également, Gloire à Lui, qu'Il secoure Sa religion, qu'Il élève Sa parole et qu'Il guide les dirigeants des musulmans vers ce qu'Il agrée, vers le bienfait des serviteurs et des pays. Je Lui demande de purifier leurs cœurs et de leur accorder [2]la capacité de juger par la charia d'Allah entre Ses serviteurs, de se référer à elle et de rejeter ce qui en diverge.

---

[1] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 313
[2] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 314

Quant aux autres sciences, leur cas est différent. L'extraction des minerais, l'agriculture et les différentes sortes d'industries utiles peuvent répondre à certains besoins des musulmans. Il se peut même qu'elles soient indispensables pour une partie des musulmans. Il appartient aux dirigeants de définir les besoins des musulmans et les spécialistes de ces sciences-là contribuent à ce qui profite aux musulmans et aux préparatifs militaires. Suivant l'intention du serviteur, ses actions sont une forme d'adoration pour Allah, Exalté soit-Il. Quand l'intention est bonne et dirigée vers Allah seul, et si leur auteur ne pense pas à l'intention, elles sont alors autorisées sans constituer un acte d'adoration. Je fais ici allusion aux différentes sortes d'industries licites, telles que l'extraction de minerais, l'agriculture, etc...

Elles sont toutes nécessaires et, avec une bonne intention, elles deviennent adoration. Sans cette dernière, elles sont simplement des choses autorisées. Il se peut qu'elles soient obligatoires à certains moments s'il y a besoin et le dirigeant doit en charger des personnes qui en sont capables. Ce sont des affaires qui ont une importance et dépendent de besoins spécifiques. Cela varie suivant l'intention et le besoin.

Quant à la science religieuse, il n'y a pas d'échappatoire. Allah a créé les hommes et les djinns pour qu'ils L'adorent et Le craignent et il n'y a pas de chemin possible vers cela, en dehors de la science religieuse, la science du Livre et de la Sunna, comme il a été mentionné.

Ô étudiants ! Vous qui êtes présents, louange à Allah, à l'université islamique de Médine, vous êtes venus de plusieurs pays et d'origines différentes pour approfondir vos connaissances dans la religion, apprendre les lois d'Allah et les approfondir, et pour connaître la croyance salafite authentique. Celle-ci était celle [1]du Messager (ﷺ), et de ses Compagnons, qu'Allah soit satisfait d'eux, et suivie par leurs successeurs en bien. C'est la croyance en Allah et en Son messager, la croyance aux Noms d'Allah et en Ses Attributs, comme ils sont

[1] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 315

venus de la manière qui convient à Allah, pureté A Lui, sans déformation ni négation, ni le "comment" ni comparaison et sans rajout ni diminution.

C'est ainsi qu'ont progressés les gens de la science: en suivant la même voie empruntée par les Messagers, prière et paix sur eux, et suivie par leurs compagnons et ceux qui les ont parfaitement suivis.

Nous sollicitons Allah pour qu'Il vous accorde la réussite, qu'Il vous aide dans tout ce qui mène vers Sa satisfaction, qu'Il vous renvoie à vos pays avec une entière réussite, piété, science et foi. Nous L'implorons pour qu'Il guide, à travers vous, les serviteurs, et améliore les situations, car Il est capable de toute chose (Exalté soit-Il), et que la prière et le salut soient sur notre Prophète Mohammad, Son serviteur et Messager, ainsi que sur sa famille, ses compagnons et ceux qui l'ont parfaitement suivi.

[1]Sur le chemin de la science

Louange à Allah, l'Unique, et prière et salut sur le Prophète ultime:

Il n'y a pas de doute que la science est le pilier primordial sur lequel s'appuie la vie humaine, L'étude des sciences de la Charia islamique sont les plus dignes de notre intérêt et de notre soin, comme Allah, l'exalté, a dit: {Je n’ai créé les djinns et les hommes que pour qu’ils M’adorent}[2], et Il a dit, Gloire à Lui: {Nous avons envoyé dans chaque communauté un Messager, [pour leur dire]: « Adorez Allah et écartez-vous du Tâgût »}[3]. Par ces deux versets, on connaît le but de la création des djinns et des hommes et le but de l'envoi des Messagers. Toute communauté qui n'a pas de croyance correcte ni de religion saine, est une communauté ignorante quels que soient le progrès et l'évolution auxquels elle est arrivée, dans les affaires de cette vie, comme l'Exalté a dit: {Ou bien penses-tu que la plupart d’entre eux entendent ou comprennent ? Ils ne sont en vérité comparables qu’à des bestiaux. Ou plutôt, ils sont plus égarés encore du sentier}[4]. La bonne vie est la vie des gens de la science et de la foi, comme Allah, l'Exalté, a dit: {Ô vous qui croyez ! Répondez à Allah et au Messager lorsqu’il vous appelle à ce qui vous donne la (vraie) vie}[5], et Il a dit, Gloire à Lui: [6] {Quiconque, mâle ou femelle, fait une bonne œuvre tout en étant croyant, Nous lui ferons vivre une bonne vie. Et Nous les récompenserons, certes, en fonction des meilleures de leurs actions}[7]. La science qui profite, ne peut être acquise que par l'intermédiaire d'un enseignant, et il n'est pas possible pour n'importe quel homme d'être enseignant que s'il est savant en la matière qu'il enseigne à autrui, car celui qui manque d'une chose ne peut la donner. Les savants sont les héritiers des Prophètes, et pour ceci, la préoccupation de

---

[1] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 316
[2] Qui éparpillent (Adh-Dhâriyât) 51: Verset 56
[3] Les abeilles (An-Nahl) 16: Verset 36
[4] Le discernement (Al-Fourqân) 25: Verset 44
[5] Le butin (Al-‘Anfâl) 8: Verset 24
[6] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 317
[7] Les abeilles (An-Nahl) 16: Verset 97

l'enseignant est parmi les plus dures, à cause de ce qu'elle exige: de se parer des plus parfaites des qualités si c'est possible, de science utile, de comportement noble, d'actions saines et durables, de patience et d'endurance, de pouvoir supporter les difficultés rencontrées dans le but de réformer l'étudiant et l'éduquer avec une éducation islamique pure. Selon le nombre de qualités parfaites que détient l'enseignent, sera le degré de la réussite de sa mission.

L'exemple de tous et leur Imam est notre Maître et Imam Mohammad Ibn `Abd-Allah Al-Hâchimî, l'Arabe, le mecquois ensuite le médinois, (ﷺ) .Il était le plus parfait des hommes possédant toutes les nobles caractéristiques, il a rencontré, dans son orientations des hommes et dans leur enseignement beaucoup de difficultés et d'énormes peines, il en patienta et supporta toute difficulté et peine dans le but de la diffusion de sa religion et de sortir sa 'Oumma des ténèbres vers la lumière. Qu'Allah l'en récompense de la meilleure et la plus parfaite des récompenses. Fût éduquée par lui une bonne génération que l'on estime être la meilleure des générations que l'humanité ait connue dans sa longue histoire. Il est connu que ceci est dû à sa bonne éducation et son orientation de ses compagnons et dû à sa patience, après qu'Allah les a mis sur la bonne voie et les a guidé vers la vérité, Gloire à Lui.

[1]Si l'on sait ceci alors la plus importante des préoccupations de l'enseignant à tout endroit et moment, est qu'il suit la voie du premier enseignant: Mohammad, (ﷺ), et qu'il fasse l'effort nécessaire afin qu'il l'applique sur lui-même et sur ses élèves, selon ses capacités. Certes, la 'Oumma, à cette époque où se sont multipliés les prêcheurs de la destruction et on diminués ceux qui bâtissent et réforment, est dans le plus grand besoin d'un enseignant saint qui prend ses sciences et qui éduque ses élèves selon le Livre d'Allah et la Sunna de Son messager, (ﷺ) , qui diffuse parmi eux le comportement des pieux prédécesseurs, la véracité, la responsabilité, la sincérité dans l'action, la magnificence des obligations et des interdits et l'engagement dans les faveurs et la mise en garde de toute abjection.

[1] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 318

A travers ce qui a précédé, l'on sait que la préoccupation de l'enseignant, tout en sachant qu'elle fait partie des plus grandes préoccupations, fait partie des plus nobles fonctions, et que son profit est l'un plus énormes aussi, ainsi que son rang si son possesseur est sincère et son intention est bonne et qu'il a déployé l'effort requis. En outre, il acquiert la même récompense que celui qui a profité de sa science.

Dans le noble hadith, le Prophète (ﷺ) a dit: « Les meilleurs d'entre vous sont ceux qui apprennent le Coran, puis l'enseignent », et il a dit, (ﷺ): « Il vaudrait mieux pour toi d'être, grâce à Allah, le guide d'un seul homme dans la bonne voie que de posséder des chameaux roux ». De même, il a dit, (ﷺ): « Quiconque montre à autrui la voie vers une bonne action, aura une récompense équivalente à celle de la personne qui aura fait cette bonne action ». Il n' y a pas de doute que l'enseignant est l'éducateur spirituel de l'étudiant; il convient à ce qu'il se pare d'un bon comportement et d'une bonne conduite afin que ses élèves le prennent comme exemple, comme il convient qu'il soit assidu aux prescriptions religieuses et qu'il s'éloigne des interdictions, qu'il ne perde pas son temps, qu'il plaisante peu, qu'il soit large d'esprit, souriant, agréable, longanime, d'aspect agréable, qu'il possède une compétence, un potentiel ainsi qu'une large connaissance, une idée assez vaste des styles linguistiques arabes qui lui permettent d'accomplir son devoir de la meilleure manière.

Et il n'y a pas de doute que celui qui s'intéresse à la psychologie, sous tous ses aspects, et recherche les moyens qui mènent à la connaissance [1]du chemin par lequel il est possible de planter les sciences dans les êtres humains avec facilité et aisance, il obtiendra de bons résultats dans la découverte de ses secrets et de ce qu'elles incluent comme sentiments, sensations et le degré de leur acceptation des informations qu'on veut leur inculquer.

Il sortira de cette étude et recherche, avec des informations qui sont en vérité, les règles générales sur lesquelles repose l'éducation. Ces règles, il est possible de

[1] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 319

les synthétiser: si un enseignant veut graver des informations dans l'esprit de ses étudiants alors, il doit avant toute autre chose, avoir une vision complète du cours qu'on lui a confié et avoir une connaissance profonde de la méthodologie de l'enseignement, comment donner son cours, comment attirer l'attention de ses élèves au sujet principal du cours, avec une manière claire, et restreindre la recherche au sujet du cours sans dévier vers des détails qui pourraient perturber l'esprit des étudiants et leur faire perdre l'intérêt du cours. Il doit utiliser, pour leur faire comprendre les sciences qui veut leurs enseigner, les méthodes de persuasion en utilisant la démonstration, la comparaison et l'illustration. Il doit concentrer son attention sur les affaires primordiales qui sont les principales règles à chacun de ses cours et qu'il leur donne les bases des choses, ensuite, ce qui est secondaire petit à petit, car l'important dans toute chose est sa base, quant aux branches, elles suivent les fondements. Il doit concentrer les matières et les rapprocher des esprits des étudiants, leur faire aimer le cours et les inciter à être attentifs et leur enseigner son intérêt et son but, en prenant en compte de faire comprendre à chaque élève ce qu'il lui convient et avec le langage qu'il comprend; tous les élèves n'ont pas le même niveau. Il laisse un espace pour discuter avec eux et supporter les erreurs à travers ces discussions, qui sont issues [1]de la recherche des réalités. Il les encourage à faire des recherches qui aboutissent à la vérité en prenant en considération l'environnement, les tempéraments, les mœurs et le climat, parce que ces choses-là ont une influence majeure sur le psychisme des élèves qui se répercute sur leur compréhension, leur comportement et leurs actions.

Pour cela, il est évident que l'enseignant éveillé, intelligent, qui prend ces choses-là aux sérieux, a un impact sur ses élèves plus que tout autre enseignant. La fonction de l'enseignant ressemble à la fonction du médecin. Il est obligé de connaître les tendances de ses élèves et l'importance de la part d'intelligence de chacun d'entre eux et que sur la base de cette connaissance, il mesure les critères principaux sur lesquels évolue sa méthode quand il s'adresse à leurs cerveaux et

[1] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 320

intellect. Ceci fait partie des plus importantes causes de la réussite de l'enseignant dans sa mission.

Et le plus important des sciences qu'il faut apprendre inconditionnellement, est l'attention portée à la purification de la croyance à la lumière du livre, de la sunna et de la guidée des pieux prédécesseurs, ensuite, au reste des sciences religieuses, puis aux autres sciences desquelles l'être humain ne peut se passer à condition qu'il ne résulte pas de ces sciences l'éloignement de la science principale pour laquelle Allah a créé la création, et que l'on assujettisse ces sciences pour le bienfait général sans qu'elles deviennent un obstacle sur le chemin de la science profitable. Certes, Allah a guidé celui qui apprend la science profitable et celui qui l'enseigne grâce au succès accordé par Allah et à Son mérite et à Sa grande sagesse. Allah fera profiter, par eux, les serviteurs et les pays et eux ils gagneront la bonne évocation, et la bonne réputation, un accroissement des récompenses et une bonne fin. Allah a privé de réussite d'autres enseignants, à cause de leur déviance du chemin droit, leurs sciences sont devenues un désastre pour eux et pour leurs élèves. Ils se sont égarés dans les méandres de la mécréance, de l'hérésie et de l'hypocrisie et ils ont égaré les gens qui ont subi le même péché. Par la justice d'Allah, Exalté soit-il et par Sa sagesse, Il rétribue celui qui se détourne de la vérité, [1]s'écarte du droit chemin et suit ses passions, d'humiliation et de déviation de la bonne voie, comme Il a dit (Gloire à Lui): {Puis quand ils dévièrent, Allah fit dévier leurs cœurs}[2], et Il dit (Pureté à Lui): {Parce qu'ils n'ont pas cru la première fois, nous détournerons leurs cœurs et leurs yeux; nous les laisserons marcher aveuglement dans leur rébellion}[3]. Il y a, en fait, plusieurs versets qui traitent de ce sujet.

Nous sollicitons Allah pour qu'Il nous accorde ainsi qu'à l'ensemble des musulmans, la science profitable, la bonne action et qu'Il soit bienveillant envers nous tous, qu'Il nous fasse don de la compréhension de Sa religion et de la persistance sur sa voie, qu'Il améliore les dirigeants des musulmans et qu'Il

[1] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 321
[2] Le rang (As-Saff) 61: Verset 5
[3] Les bestiaux (Al-‘An'âm) 6: Verset 110

secoure par eux la vérité, Il est capable de toute chose. Et que la prière et le salut d'Allah soient sur Son serviteur et Messager Mohammad ainsi que sa famille et ses compagnons et ceux qui suivent sa guidée, jusqu'au Jour de la Rétribution.

[1]Conseil pour les étudiants en science

Louange Allah et que la prière et le salut soient sur son Messager, notre Prophète Mohammad, sa famille et ses compagnons:

Nul doute, que la recherche du savoir est l'un des meilleurs moyens pour se rapprocher d'Allah (Exalté soit-Il) et compte parmi les causes qui engendrent la réussite, l'entrée au paradis et la dignité pour celui qui le met en pratique. La chose la plus importante dans sa recherche, est la sincérité qui ne peut être, que si elle est dédiée à Allah et non pour d'autres objectifs, car le profit de celle-ci ne peut s'obtenir que par cette voie et elle est la cause du succès conduisant à une place élevée dans ce bas-monde et dans l'au-delà.

Il nous est parvenu que le Prophète (ﷺ) a dit: « Quiconque apprend une science par laquelle on ne désire que la face d'Allah -à Lui la puissance et la gloire- et qu'il ne l'apprend, cependant, qu'en vue d'obtenir un bien de ce monde, ne sentira jamais le parfum du Paradis ». C'est à dire son odeur. Rapporté par Abou Dâwoud avec une bonne chaîne de transmission.

At-Tirmidhî a rapporté, avec une chaîne de transmission dans laquelle se trouve une faiblesse, que le Prophète (ﷺ) a dit: « Celui qui apprend une science pour faire étalage de son savoir devant les oulémas ou pour en faire une source d'ostentation parmi les simples d'esprit, ou bien pour attirer l'attention des gens vers lui, Allah le fera entrer en enfer ».

Je recommande à tout étudiant en science et à tout musulman, qui prendra connaissance de ces propos, la sincérité envers Allah dans chacun de ses actes, en mettant en pratique la parole d'Allah (Gloire et Pureté à Lui): {Quiconque, donc, espère rencontrer son Seigneur, qu'il fasse de bonnes actions et qu'il n'associe dans son adoration aucun autre à son Seigneur"}[2]. Ainsi que les dires,

[1] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 322
[2] La caverne (Al-kahf) 18: Verset 110

dans le Sahîh Mouslim, du Prophète (ﷺ): « Allah (qu'Il Soit Exalté) dit: [1]Je n'ai nul besoin d'associé, celui qui accomplit une œuvre en m'associant (dans son adoration) avec un autre, je le délaisse lui et son Chirk (polythéisme) ».

Je recommande, également à tout étudiant en science et tout musulman, de craindre Allah (Gloire et Pureté à Lui), et de se rappeler qu'il nous voit dans tout ce que nous faisons, pratiquant ainsi sa Parole (qu'Il Soit Exalté): {Ceux qui redoutent leur Seigneur bien qu'ils ne L'aient jamais vu auront un pardon et une grande récompense}[2]. De même que Sa Parole (Gloire et Pureté à Lui): {Et pour celui qui aura craint de comparaître devant son Seigneur, il y aura deux jardins}[3]. Certains Salafs (pieux prédécesseurs) on dit: la réalité de la science est la crainte d'Allah. `Abd-Allah ibn Mas`oud (Qu'Allah soit satisfait de lui) a dit: la crainte d'Allah suffit comme science et le négliger suffit comme ignorance. De même, certains Salafs ont dit: celui qui connaît le mieux Allah est celui qui le craint le plus. Et la preuve que ces citations sont justes, est la parole du Prophète (ﷺ) à ses compagnons: « Par Dieu ! Je crains Allah et Le redoute plus qu'aucun d'entre vous ». Et lorsque la connaissance d'Allah s'affermit chez le serviteur elle devient la cause, de l'aboutissement de la crainte, de la sincérité envers Lui, de l'arrêt devant ce qu'il a imposé comme limite et de la méfiance de la désobéissance.

Et Allah (Exalté soit-Il) a dit: {Parmi Ses serviteurs, seuls les savants craignent Allah}[4]. Les savants qui connaissent Allah, Sa religion sont ceux qui le craignent le plus, ils sont les plus pieux, les plus droits dans leur religion et à leur tête les messagers et les prophètes ('Alaihim As-Salâm), puis ceux qui les ont suivis dans la bienfaisance. Le Prophète (ﷺ) a informé que parmi les signes de félicité figure le fait que le serviteur comprenne la religion d'Allah. Il dit (ﷺ): « Celui auquel Allah veut du bien, il lui accorde la compréhension de la religion

[1] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 323
[2] La royauté (Al-Moulk) 67: Verset 12
[3] Le Tout Miséricordieux (Ar-Rahmân) 55: Verset 46
[4] Le Créateur (Fâtir) 35: Verset 28

». Ce hadith a été rapporté dans les deux Sahîhs de Mo`âwiyya (Qu'Allah soit satisfait de lui). Et cela car la compréhension de la religion incite le serviteur à accomplir les ordres d'Allah, à le craindre, s'acquitter des obligations, se prémunir contre [1]sa colère, il l'invite à se pourvoir de nobles caractères, d'œuvrer dans la bienfaisance et d'être sincère envers Allah et ses serviteurs.

Je demande à Allah (qu'Il Soit Exalté) qu'Il nous accorde, ainsi qu'à l'ensemble des étudiants en science et le reste des musulmans, la compréhension de la religion et la droiture dans celle-ci, et qu'Il nous préserve contre le mal de nos âmes et de nos mauvaises actions, il est celui maîtrise et est capable de cela. Que la prière et le salut d'Allah soient sur son Serviteur et Messager Mohammad, sa famille et ses compagnons.

[1] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 324

[1]Le jugement de celui qui étudie les lois actuelles (les lois des hommes) ou qui les enseigne

De `Abd-Al-`Azîz ibn `Abd-Allah ibn Bâz, au très respectable frère, Son Eminence, Cheikh 'Ahmad ibn Nâsir ibn Ghounaym Qu'Allah lui rajoute science et foi et le rende béni où qu'il soit, Amin.

Que la paix, la miséricorde et les bénédictions d'Allah soient sur vous.

Il m'est parvenu votre noble livre daté du 1397/5/3 de l'hégire, qu'Allah vous fasse parvenir sa guidée, qu'Allah ne m'avait pas prescrit de le lire jusqu'à ces cinq ou six derniers jours. J'ai compris ce qu'il renferme comme questions en ce qui concerne le jugement de celui qui étudie les lois actuelles (les lois des hommes) ou qui se charge de les enseigner; est-il mécréant ou pervers ? La prière derrière lui est-elle valide ?

La réponse est qu'il n'y a aucun doute qu'Allah (Gloire et Pureté à Lui) a imposé à ses serviteurs de juger avec sa législation et de s'en remettre à elle et a mis en garde contre le fait se détourner de celle-ci. Il a informé que la délaisser faisait partie des caractéristiques des hypocrites et que tout jugement contraire à sa législation (Gloire et Pureté à Lui) est considéré comme étant un décret antéislamique. Il a exposé (qu'Il Soit Exalté) qu'il n'y a pas mieux que son jugement et a juré (qu'Il Soit Exalté) que ses serviteurs ne seront pas croyants tant qu'ils ne s'en seront pas remis au Messager (ﷺ) pour juger de leurs disputes et n'auront éprouvé nulle angoisse pour ce qu'il aura décidé et qu'ils se seront, au contraire, complètement soumis à sa sentence. De même il a annoncé (Gloire et Pureté à Lui) dans la sourate de "la table servie" que le jugement par autre que ce qu'il a révélé est de la mécréance, de l'injustice et de la perversité. Toutes ces choses que nous avons citées, Allah en a éclairci les preuves dans son Noble Livre. En ce qui concerne ceux qui étudient ces lois et qui les enseignent, ils se divisent en plusieurs catégories:

[1] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 325

La première catégorie: Celui qui les étudie ou se charge de les enseigner pour connaître leur réalité, la supériorité des préceptes de la Charia sur celles-ci ou pour en profiter dans ce qui ne contredit pas [1]la législation purifiée (la Charia) ou pour en faire profiter les autres, il n'y a pas de mal en cela, d'après ce que j'ai pu voir dans la législation. Au contraire il se peut qu'il soit récompensé et remercié s'il a désiré ainsi exposer ses défauts et faire apparaître la supériorité des préceptes de la Charia. Il n'y a aucun doute, sur la validité de la prière derrière cette catégorie de personnes, elles ont le même jugement que celui qui étudie les règles des intérêts bancaires, des différentes sortes d'alcools, des jeux et ce qui y ressemble comme les croyances erronées ou qui les étudie pour en être informé, connaître le décret d'Allah sur celles-ci et faire profiter les autres. Tout cela en ayant la conviction que ces lois sont illicites, comme le groupe précédant atteste que de juger avec les lois actuelles qui contredisent la législation d'Allah est interdit. Cela est différent du jugement porté sur celui qui apprend la magie et la transmet aux autres, car la magie est interdite en elle-même, pour ce qu'elle comprend comme actes de polythéisme et adoration des Djinns en dehors d'Allah. En effet celui qui apprend la magie et l'explique aux autres ne peut y parvenir qu'en passant par le polythéisme contrairement à l'apprentissage et l'enseignement des lois établis par les hommes, non pas pour juger avec ou par croyance qu'elles sont licites mais pour un but permis ou légiféré comme cela a été présenté précédemment.

La deuxième catégorie: celui qui étudie ces lois ou les enseigne pour les mettre en pratique ou soutenir les autres dans cela, avec la croyance qu'il est interdit de juger avec autre que la révélation Allah, mais qui a été poussé par sa passion ou par son amour pour l'argent à délaisser les lois d'Allah. Nul doute que ceux qui sont dans cette catégorie sont des pervers, qu'il y a en eux de la mécréance, de l'injustice et de la perversité mais cela reste de la petite mécréance, de la petite injustice, de la petite perversité qui ne les font pas sortir de l'Islam. Et cet avis est répandu chez les gens de science, ceci est la parole d'Ibn 'Abbâs, de Tâwous, `Attâ', Moudjâhid et un groupe de Salafs (pieux prédécesseur) et de khalafs

[1] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 326

(ceux qui ont succédé au Salaf), comme l'ont cité l'érudit Ibn Kathîr, Al-Baghawi, Al-Qortobi et d'autres. De même, le grand savant Ibn Al-Qiyyam, (qu'Allah lui fasse miséricorde) a énoncé ce qui va dans ce sens dans le livre "la prière" et le Cheikh `Abd-Al-Lattif ibn `Abd-Ar-Rahman ibn Hassan (qu'Allah lui fasse miséricorde) a un fascicule de qualité sur ce sujet, édité dans le troisième tome de la série [1](les premiers essais).

Nul doute que les personnes de cette catégorie courent un grand danger et qu'on craint pour eux l'apostasie. En ce qui concerne la prière derrière eux, ou ceux qu'ils leur ressemblent parmi les pervers il y a une divergence connue et ce qu'il ressort des preuves du Coran et de la Sunna, est la validité de la prière derrière l'ensemble des pervers tant que leur perversité n'atteint pas les limites de la grande mécréance. Ceci est la parole d'un grand nombre de gens de science et également, le choix de Cheikh Al-Islam Ibn Taymiyya, qui a dans ce sujet de précieux propos que nous rapportons en raison de leur grand profit. Il dit dans le tome 23 page 351 de son recueil de fatwas: "il est permis pour un homme de prier les cinq prières, le Djomo`a (la prière du vendredi) et autre, derrière une personne qui est connue pour ne commettre ni innovation ni perversité et ce selon l'avis des quatre Imams et d'autres parmi les Imams de la communauté. Qu'il connaisse la croyance de son Imam ou le teste en lui disant, "quel est ta croyance ?" ne sont pas des conditions pour prier derrière lui. Mais il prit derrière celui dont la situation est cachée. Et même s'il a prié derrière quelqu'un qui est connue pour être un pervers ou un innovateur il y a dans ce cas, en ce qui concerne la validité de sa prière, deux paroles connues dans le Madhab (école juridique) de l'Imam 'Ahmad et l'Imam Mâlik, alors que dans le Madhab d'Ach-Châfi`î et de Abou Hanîfa, la prière est valide.

Et les propos de celui qui dit "je ne laisse pas mon argent sauf à celui que je connais", et qui veut dire par là, je ne prie pas derrière celui que je ne connais pas comme je ne laisse pas mon argent à un inconnu, sont les propos d'un ignorant que personne n'a jamais prononcé parmi les Imams de l'Islam. Certes, si

[1] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 327

l'argent est déposé chez un inconnu il se peut qu'il le trahisse ou qu'il perde cet argent, en revanche si l'Imam se trompe ou oublie, ceux qui prient derrière lui ne seront pas responsable de cela, d'après ce qui a été rapporté par Al-Boukhârî et d'autres, le Prophète (ﷺ) a dit: « Vos imams prient pour vous ainsi que pour vous-mêmes, s'ils prient correctement, ils seront rétribués ainsi que vous; et s'ils commettent des erreurs pendant la prière, ils en supporteront les conséquences et il n'y aura rien à vous reprocher ». Il a rendu l'Imam responsable de son erreur, sans que cela n'affecte ceux qui prient derrière lui. `Omar (Qu'Allah soit satisfait d'eux) a prié, ainsi que d'autres compagnons, alors qu'il était en état de grande impureté oubliant cela, il l'a donc recommencé sans commander à ceux qui ont prié derrière lui de faire de même et cela fait partie du Madhab (école juridique) de la majorité des savants, comme Mâlik, Ach-Châfi`î et Ahmad.

[1]Il en est de même, si l'Imam pratique ce qu'il croit être permis alors que pour ceux qui le suivent cela annule la prière, comme par exemple s'il saigne et qu'il prie sans les ablutions ou qu'il touche ses parties intimes ou qu'il délaisse la Basmala (le fait de dire au nom d'Allah le Tout Miséricordieux le Très Miséricordieux) et qu'il a la conviction que sa prière est valide ainsi, alors que les gens qui prient derrière lui croient le contraire, dans ce cas la majorité des savants sont d'avis que leur prière est valide. Et cela est le Madhab de Mâlik et Ahmed ou du moins le plus répandu des deux récits qui ont été rapportés de lui et également une des deux possibilités du Madhab d'Ach-Châfi`î qu'a choisi Al-Qafâl et d'autres.

Et en admettant que l'Imam prie sans ses ablutions en étant conscient de cela et que celui qui prie derrière lui ne le sait pas jusqu'à ce qu'il meure, Allah ne l'interpellera pas sur cela et il ne lui sera imputé aucun péché, selon l'ensemble des musulmans, en revanche celui qui sait que l'Imam prie sans les ablutions doit s'abstenir de prier derrière lui car cet Imam n'est pas un prieur mais quelqu'un qui joue. Et s'il apprend après la prière que l'Imam n'avait pas ses ablutions, il y a dans ce cas divergence sur le fait de recommencer la prière. Et au cas où celui

[1] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 328

qui prie, sait que l'Imam est un innovateur qui appelle à son innovation ou un pervers dont la perversité est apparente et qu'il est l'Imam permanent, qu'on ne peut prier que derrière lui, comme l'Imam du vendredi, des deux fêtes, du jour de 'Arafat ou autre, alors il prie derrière lui selon l'avis de l'ensemble des Salafs (pieux prédécesseur), des khalafs (ceux qui ont succédé aux Salafs) et c'est également le Madhab d'Ahmed, d'Ach-Châfi'i, d'Abou Hanîfa et d'autres. C'est pour cela qu'ils ont affirmé, dans la croyance, qu'il prie la prière du vendredi et des fêtes derrière n'importe quel Imam, pieux ou pervers de même que si un village ne compte qu'un Imam, les groupes de prieurs prient derrière lui. Et certes la prière en groupe est meilleure que la prière individuelle et ce même si l'Imam est pervers. Cela est le Madhab de la majorité des savants: Ahmad ibn Hanbal, Ach-Châfi'i et d'autres, bien plus, la prière en groupe est obligatoire dans ce qui apparaît du Madhab de l'Imam Ahmad et celui qui délaisse la prière du vendredi et la prière en groupe derrière un Imam pervers est un innovateur pour l'Imam 'Ahmad et d'autres que lui parmi les Imams de la Sunna comme l'ont rappelé, dans un fascicule, `Abdouws, Ibn Mâlik et Al-'Attâr.

[1]Et ce qui est juste est qu'il les prie et qu'il ne les refasse pas, en effet les compagnons priaient la prière du vendredi et la prière en groupe, derrière des Imams pervers et ne les recommençaient pas, comme Ibn `Omar priait derrière Al-Hadjâdj de même qu'Ibn Mas`oud et d'autres priaient derrière Al-Walîd ibn `Oqba, alors qu'il buvait l'alcool jusqu'à ce qu'il pria, un jours, la prière du matin quatre Raka't puis leur dit "est-ce que je vous rajoute ?". Ibn Mas`oud lui dit: nous n'avons cessé d'être avec toi depuis des jours dans le rajout et c'est pour cette raison qu'ils le dénoncèrent à `Othmân.

Et dans le Sahîh d'Al-Boukhârî, d'après `Othmân (Qu'Allah soit satisfait de lui) lorsqu'il fut éprouvé, une personne pria Imam, un homme demanda alors à `Othmân, et lui dit: en général tu es l'Imam et celui qui dirige la prière est l'Imam des fauteurs de troubles. Il lui répondit: Ô fils de mon frère ! La prière est parmi les meilleurs actes que peuvent accomplir les gens, donc s'ils font le

[1] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 329

bien suis-les dans cela et s'ils font le mal alors écarte-toi de leur mal. Et les exemples comme celui-ci sont nombreux.

La prière du pervers et de l'innovateur est valide, donc celui qui prie derrière eux, sa prière ne s'annule pas, par contre il se doit de détester cela, car la recommandation du convenable et l'interdiction du blâmable est obligatoire. C'est pour cela, que l'innovateur et l'immoral ne doivent pas être désignés Imam pour les musulmans, ils méritent la réprimande jusqu'à ce qu'ils se repentent et s'il est possible de cesser toutes relations avec eux ceci est bien. De même, si un groupe de gens délaissent la prière derrière eux pour aller prier derrière quelqu'un d'autre et que cela à un effet jusqu'à ce qu'ils se repentent, qu'ils soient isolés ou que les gens s'éloignent de leurs péchés, s'il y a dans ce délaissement un bienfait et que les prieurs de ratent pas la prière du vendredi et la prière en groupe cela est bien, en revanche si les prieurs ratent la prière en groupe et celle du vendredi, dans ce cas, ne délaisse la prière derrière eux qu'un innovateur qui contredit les compagnons (qu'Allah soit satisfait d'eux). Et lorsque le gouverneur met en place un Imam et qu'il n'y a pas dans le délaissement de la prière derrière lui de bienfait, il est alors préférable de prier derrière lui.

[1]Et cela est valable pour celui dont la perversité et l'innovation sont apparues et s'est manifestée sa contradiction avec le Livre et la Sunna, comme l'innovation des Râfidhites, des Djahmites et de ceux qui leur ressemble." Fin des paroles de Cheikh Ibn Taymiyya (qu'Allah lui fasse miséricorde).

Il devient évident après cela, que celui qui dit que la prière derrière un imam pervers n'est pas valide n'a aucune preuve sur laquelle on peut s'appuyer, d'après ce que je sais. Les enseignants et ceux qui étudient les lois actuelles (les lois des hommes), ressemblent à ceux qui étudient les différentes sortes d'intérêts bancaires, d'alcool et de jeux de hasard ou les enseignent aux autres à cause de leur passion et du désir de gagner de l'argent tout en ne les rendant pas licites, au contraire ils savent que les intérêts, boire de l'alcool et les jeux de hasard sont

[1] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 330

illicites, mais du fait de la faiblesse de leur foi, de la prise du dessus de leur passion et du désir de l'argent, leur croyance ne les pas empêché de commettre ses interdits. Et pour les gens de la Sunna ils ne doivent pas être taxés de mécréant pour les fonctions qu'ils exercent tant qu'ils ne rendent pas tout cela licite, comme cela a été exposé précédemment.

La troisième catégorie: celui qui étudie ces lois ou se charge de les enseigner en rendant licite le fait de juger par celles-ci, qu'il croit que la Charia est meilleure ou non, est considéré comme mécréant par l'ensemble des musulmans et a commis un acte de grand polythéisme. Car en considérant licite le jugement par les lois actuelles (les lois des hommes) qui s'opposent à la législation d'Allah, il a permis ce qui est connu dans la religion par nécessité comme étant interdit et cela correspond au jugement de celui qui a autorisé la fornication, l'alcool et autre. En effet par cette légalisation il a démenti Allah et son Messager et a contredit le Livre et la Sunna. Et certes les savants de l'Islam sont unanimes sur la mécréance de celui qui a rendu licite ce qu'Allah a interdit et a interdit ce qu'Allah a rendu licite parmi ce qui est connu dans la religion par nécessité. Tout ce que nous avons cité s'éclaircira pour celui qui contemple les paroles des savants de l'ensemble des Madhab (école juridique), au chapitre de l'apostasie.

[1]Et nul doute que les étudiants qui apprennent certaines lois actuelles (lois des hommes), ou du moins une esquisse de celles-ci, dans l'institut de la jurisprudence n'ont pas l'intention de juger avec ce qui contredit la législation d'Allah, au contraire ils désirent ou on désire d'eux qu'ils les connaissent et fassent le rapprochement avec les lois de la législation islamique pour qu'ils sachent sa supériorité par rapport à ces lois actuelles. Ils peuvent également profiter de cette étude dans d'autres domaines ce qui leur permettra de mieux comprendre la législation et d'être rassurés quant à son équité.

[1] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 331

Et supposons qu'il y en est parmi eux qui désirent apprendre ces lois pour remplacer la Charia et qui autorisent cela, il n'est pas permis de juger les autres en fonction ceux-là, car Allah (Gloire et Pureté à Lui) dit: {personne ne portera le fardeau (responsabilité) d'autrui}[1]. Le Prophète (ﷺ) dit: « Personne ne comment de péché qu'à son propre détriment ».

D'après ce que nous avons rappelé il vous devient évident, votre excellence, que le dénigrement concernant la fonction d'Imam des étudiants cités et le jugement sur l'absence de validité de la prière derrière eux, ne sont pas reconnus ni par la législation ni par les gens de science et n'ont aucune origines sur lesquelles nous pouvons baser. Je souhaite que mon rappel ôte le doute de votre excellence à propos de la situation des étudiants cités dans **la première catégorie,** sur le fait de les taxer de pervers ou de mécréants. Quant à **la deuxième catégorie** il n'y a aucun doute sur leur perversité, alors qu'il est certain **que la troisième catégorie,** ou ceux qui la composent sont mécréants et que la prière derrière eux n'est pas valide.

J'implore Allah par ses plus beaux noms et ses qualités parfaites, de m'accorder ainsi qu'à vous et au reste des musulmans, la compréhension de la religion et la fermeté dans celle-ci et qu'il nous préserve tous, du mal de nos âmes et de nos mauvaises actions, il est certes proche et entendant. Que la paix, la miséricorde et les bénédictions d'Allah soient sur vous.

[1] Les bestiaux (Al-‘An’âm) 6: Verset 164

[1]Discours du premier colloque pour le prêche et les prédicateurs qui a eu lieu à Médine l'année 1397 de l'hégire

[Après la prière de la 'Asr le samedi 24 du mois de Safar de l'année 1397 de l'hégire, a débuté le colloque sur l'orientation du prêche et la formation des prédicateurs, la conférence a été ouverte par le noble Cheikh `Abd-Al-`Azîz ibn `Abd-Allah ibn Bâz, Président Général des Directions des Recherches Scientifiques, de la Délivrance des Fatwas, du Prêche et de l'Orientation, en lieu et place de Son Altesse royale l'Emir, Fahd ibn `Abd-Al`Azîz, remplaçant de sa Majesté le roi, héritier présomptif, vice-président du conseil des ministres et président de l'université islamique. Ceci est le texte du discours de son éminence].

La louange appartient au Seigneur des mondes, celui qui a créé les hommes et les djinns pour qu'ils l'adorent et leur a ordonné cela dans son Livre Explicite et par l'intermédiaire de son honnête Messager (ﷺ). Il a envoyé les messagers ('Alaihim As-Salâm) pour qu'ils appellent les gens à l'adoration d'Allah et qu'ils la leur exposent, il a ensuite, achevé la révélation par le meilleur d'entre eux, leur Imam et notre Imam, Mohammad Ibn `Abd-Allah (ﷺ) et a fait de son message, un message universel pour l'ensemble de ses créatures. J'atteste que nulle divinité n'est digne d'être adorée en dehors d'Allah, seul et sans associé, qui a dit dans son Noble Livre: {Et qui profère plus belles paroles que celui qui appelle à Allah, fait bonne œuvre et dit: « Je suis du nombre des Musulmans ? »}[2], et a ordonné à Son Prophète d'appeler à Sa religion usant de sagesse et de la bonne exhortation, et a informé que ceux qui prêchent avec clairvoyance [3]sont Ses véritables suiveurs, il dit (qu'Il Soit Exalté): {Dis: « Voici ma voie, j'appelle les gens à [la religion] d'Allah, moi et ceux qui me suivent, nous basant sur une preuve évidente. Gloire à Allah ! Et je ne suis point du nombre des associateurs}[4]. Et j'atteste que Mohammad est Son serviteur, Son messager, Son

---

[1] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 332
[2] Les versets détaillés (Foussilat) 41: Verset 33
[3] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 333
[4] Joseph (Yoûsouf) 12: Verset 108

fidèle chargé de Sa révélation et la plus pure de Ses créatures, Il l'a envoyé comme miséricorde pour l'univers, exemple pour ceux qui le suivent et preuve pour l'ensemble des Serviteurs. Il l'a envoyé en tant que témoin, annonciateur et avertisseur, lumière éclatante prêchant à (la religion d') Allah par sa permission. Il a ainsi guidé, par son intermédiaire, l'égaré et éclairé l'aveugle, rassemblé après la division, enrichi après la pauvreté, accordé la vision et la compréhension de la vérité à ceux dont les cœurs étaient voilés et ainsi guidé les serviteurs dans son droit chemin, que la prière et le salut d'Allah soient sur lui, sa famille, ses compagnons et ceux qui ont emprunté sa voie et suivi sa guidée jusqu'au jour de la rétribution.

Oh vous mes nobles frères membres de cette assemblée, c'est au nom d'Allah le Très Grand que je déclare ouvert ce colloque universel: (conférence pour le prêche et la formation des prédicateurs) en remplacement de Son Altesse royale le généreux Emir, Fahd ibn `Abd-Al`Azîz, l'héritier présomptif du Royaume d'Arabie Saoudite et vice-président du conseil des ministres, dont les nombreuses activités ont contrarié la participation à cette conférence. Je demande à Allah (qu'Il Soit Exalté) de lui accorder la réussite et le soutient dans le bien, de guider ses pas et de bénir ses œuvres.

Ô mes chers frères membres de cette conférence, j'ai le plaisir de vous saluer par les salutations de l'Islam et de vous recevoir de la meilleure des manières, je vous dis donc: que la paix, la miséricorde et les bénédictions d'Allah soient sur vous, bienvenue dans votre pays, au milieu de vos frère dans [1]la ville du Messager d'Allah (ﷺ) au cœur de la mosquée du Prophète (ﷺ) le lieu de son émigration et la première capitale de l'Islam et le point de départ de l'appel à (la religion d') Allah à travers son Messager Mohammad (ﷺ), ses nobles compagnons, les combattants qui conquirent les pays, les Imams bien guidés et ceux qui les ont suivis dans la bienfaisance (qu'Allah soit satisfait d'eux tous). Je demande à Allah (Gloire et Exalté soit-il) qu'il fasse que nous soyons parmi ceux qui les suivent dans la bienfaisance, qu'il fasse triompher sa religion et

[1] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 334

élève sa parole, qu'il améliore la situation de l'ensemble des musulmans et qu'il leur donne comme dirigeants les meilleurs d'entre eux, qu'il leur accorde la compréhension de la religion et qu'il nous mette ainsi qu'à eux sur son droit chemin. Il est certes proche et entendant.

Ô mes frères ! Cette conférence est sans aucun doute d'une grande importance, le besoin et plus encore, la nécessité a amené à sa tenue. Certes l'université islamique de Médine La Lumineuse est grandement remerciée pour avoir eu l'idée d'organiser cette conférence et d'en avoir assuré les préparatifs, ainsi que d'avoir invité une excellente sélection de savants et de prédicateurs, de tous les continents, de plus de soixante-dix états, pour y être présent et échanger des avis en ce qui concerne la place du prêche et des prédicateurs et venir à bout des difficultés et des obstacles qui se mettent en travers de leur chemin, ainsi que de s'intéresser aux moyens et procédés pour combattre les appels des égarés, les voies néfastes, ainsi que les idées perverses et tout ce qui dépend des affaires du prêche et de la situation des musulmans.

Alors que les autorités de ce pays: les autorités de l'Arabie Saoudite, qu'Allah leur accorde la réussite, sont également grandement remerciées pour avoir accepté la tenue de ce colloque et avoir fourni tout ce dont il avait besoin, ainsi que pour l'attention qu'elle lui a porté. Et elles sont, par la grâce d'Allah, un soutien pour tout ce qui se rattache au prêche et aux affaires islamiques ainsi que tout ce qui concerne l'Islam, elles fournissent, [1]par la grâce d'Allah, des efforts louables, des actes considérables dans le soutient de la cause des musulmans et l'aide apportée à leurs institutions, leurs écoles et associations, de même que dans le prêche à (la religion d') Allah (qu'Il Soit Exalté) dans tous les endroits. Qu'Allah les récompense par le bien pour tout cela, bénisse leurs œuvres et leur rajoute de sa grâce, qu'il répande à travers elles le prêche islamique en tout lieu, qu'il améliore leurs conseillers, qu'il leur prescrive une réussite de sa part, comme nous l'implorons (Gloire et Pureté à Lui) d'accorder la réussite à tous les leaders musulmans de tous les pays, de les guider sur son droit chemin et faire

[1] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 335

triompher par leur intermédiaire la vérité et disparaître le faux, ainsi que de leur accorder la droiture dans la religion, la sincérité dans l'adoration d'Allah seul et l'anéantissement de tout ce qui contredit cela, nous lui demandons également (qu'Il Soit Exalté) d'accorder la réussite à tous les dirigeants musulmans et leurs savants dans tous les pays ainsi qu'à l'ensemble des prédicateurs qui appellent à la vérité et tous les responsables dans tous les états islamiques, dans l'entraide totale dans la bienfaisance, la piété, le soutient de la religion d'Allah et l'élévation de sa Parole, ainsi que dans l'exposition de la réalité de l'unicité et de l'adoration pour laquelle Allah (qu'Il Soit Exalté) a tout crée et envoyé les messagers, de même que l'exposition de la réalité du polythéisme qui est le plus énorme des péchés et le plus grand crime et la destruction de celui-ci, ainsi que l'éclaircissement de ce qu'il est et la description des voies et des intermédiaires y conduisant et leur annulation par des moyens qu'Allah (qu'Il Soit Exalté) a légiférés.

Comme je demande à Allah de leur accorder le succès dans le combat contre les innovations hérétiques qui se sont répandues dans le monde jusqu'à ce que la religion soit devenue pour la plus part des créatures ambiguë, à cause de ces innovations hérétiques qui sont apparues et pour lesquelles Allah n'a révélé aucune preuve et à cause du grand nombre de ceux qui les propagent et appellent à elles au nom de l'Islam, au point que pour beaucoup de gens le vrai s'est mélangé avec le faux. Et cela est également dû au nombre insuffisant de savants clairvoyants, qui expliquent aux gens la réalité de la religion, leur clarifient la réalité de ce pourquoi Allah a envoyé son Prophète Mohammad [1](ﷺ) et leur exposent les sens du Livre de leur seigneur et de la Sounna de leur Prophète de manière précise et évidente comme l'ont appris les compagnons du Messager d'Allah.

Ô mes chers frères, membres de cette conférence:

[1] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 336

Il est évident pour tous ceux qui ont un minimum de science et de clairvoyance, que le monde islamique, et bien plus, le monde entier a un profond besoin d'un appel à l'Islam clair et évident qui explique au gens sa réalité et leur éclaircit ses règles et ses bienfait ainsi que le sens de l'attestation "nulle divinité n'est digne d'être adorée en dehors d'Allah" et que Mohammad est le messager d'Allah. Car certes, la majorité des créatures ne comprennent pas ces deux attestations comme il se doit et c'est pour cette raison qu'ils invoquent avec Allah des associés et se sont éloignés de lui. Ces deux attestations sont la base, le fondement de cette religion et l'assise de l'Islam autour de laquelle gravite l'essence de cette religion.

Quant à la première attestation, elle montre la réalité de l'unicité et de l'adoration qui doivent être exclusivement réservées à Allah seul (Gloire et Pureté à Lui). Car son sens, comme vous le savez est "nulle divinité véritable ne mérite l'adoration sauf Allah", elle réfute l'adoration pour autre qu'Allah et l'affirme pour Allah seul. Et l'adoration est un nom qui rassemble tout ce qu'Allah aime et agrée comme paroles ou actes apparents ou cachés comme la prière, la Zakât (l'aumône), le jeûne, le pèlerinage, le vœu, l'invocation, la recherche de protection, la prosternation et autres, toutes ses adorations doivent être destinées à Allah seul. Il est obligatoire aux savants d'expliquer cela au gens et que le fait de les consacrer à un prophète, un saint ou autre parmi les créatures est du polythéisme; Allah (qu'Il Soit Exalté) a dit: {C'est ainsi qu'Allah est Lui le Vrai, alors que ce qu'ils invoquent en dehors de Lui est le faux}[1]. Et il dit (qu'Il soit Loué et Exalté): [2] {Les mosquées sont consacrées à Allah: n'invoquez donc personne avec Allah}[3]. Et Allah (le Très-Haut) a dit: {Tel est Allah, votre Seigneur: à Lui appartient la royauté, tandis que ceux que vous invoquez, en dehors de Lui, ne sont même pas maîtres de la pellicule d'un noyau de datte. Si vous les invoquez, ils n'entendent pas votre invocation; et même s'ils entendaient, ils ne sauraient vous répondre. Et le jour du Jugement ils vont nier

[1] Le Pèlerinage (Al-Hajj) 22: Verset 62
[2] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 337
[3] Les djinns (Al-Jinn) 72: Verset 18

votre association. Nul ne peut te donner des nouvelles comme Celui qui est parfaitement informé}[1]. Certes, les versets qui traitent de ce sujet sont nombreux.

En ce qui concerne l'attestation que Mohammad est le messager d'Allah, un grand nombre de personnes ne la comprennent pas selon son véritable sens, ils jugèrent donc avec les lois dictées par les hommes et se détournèrent de la législation d'Allah et n'y prêtèrent pas attention par ignorance ou faisant semblent de l'ignorer. L'attestation que Mohammad est le messager d'Allah implique la croyance au Messager d'Allah (ﷺ), l'obéissance dans ce qu'il a ordonné et le délaissement de ce qu'il a interdit, l'approbation de ce qu'il a informé et l'adoration d'Allah seulement avec la législation avec laquelle il est venu (ﷺ); comme l'a dit Allah (Gloire et Pureté à Lui): {Dis: "Si vous aimez vraiment Allah, suivez-moi, Allah vous aimera alors et vous pardonnera vos péchés}[2]. Et il dit (qu'Il Soit Loué et Exalté): {Prenez ce que le Messager vous donne; et ce qu'il vous interdit, abstenez-vous en}[3].

Il est donc obligatoire à l'ensemble des musulmans, des hommes et des Djinns d'adorer Allah seul, et qu'ils désignent son Prophète Mohammad (ﷺ) comme juge; Comme Allah (qu'Il Soit Loué et Exalté) l'a dit: {Non !... Par ton Seigneur ! Ils ne seront pas croyants aussi longtemps qu'ils ne t'auront demandé de juger de leurs disputes et qu'ils n'auront éprouvé nulle angoisse pour ce que tu auras décidé, et qu'ils se soumettent complètement [à ta sentence]}[4].

Et il dit (Exalté soit-Il): [5] {Est-ce donc le jugement du temps de l'Ignorance qu'ils cherchent ? Qu'y a-t-il de meilleur qu'Allah, en matière de jugement pour des gens qui ont une foi ferme ?}[6]. Et il dit (qu'Il Soit Exalté): {Et ceux qui ne

[1] Le Créateur (Fâtir) 35: Versets 13-14
[2] La famille d'Imran ('Al –'Imrân) 3: Verset 31
[3] L'exode (Al-Hachr) 59: Verset 7
[4] Les femmes (An-Nisâ')' 4: Verset 65
[5] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 338
[6] La table servie (Al Mâ'ida) 5: Verset 50

jugent pas d'après ce qu'Allah a fait descendre, les voilà les mécréants}[1]. {Et ceux qui ne jugent pas d'après ce qu'Allah a fait descendre, ceux-là sont des injustes}[2]. {Ceux qui ne jugent pas d'après ce qu'Allah a fait descendre, ceux-là sont les pervers}[3].

Ô chers frères, membres de cette conférence:

Les gens ont certes aujourd'hui, un grand besoin de cette Da`wa (prêche) et qu'on leur explique qui est le prédicateur qui se doit accomplir ce prêche, quel doit être son comportement, ses actes et ses qualités. Il ne fait aucun doute qu'il est obligatoire au prédicateur d'être droit dans ses paroles et ses actes, et qu'il doit être un modèle de piété pour celui qu'il prêche, dans sa vie, son comportement, ses actes ainsi que dans toutes ses affaires. Il est certain que le monde a besoin de faciliter les moyens de propagation de l'appel et de son éclaircissement, ainsi que de venir à bout des difficultés qui se dressent sur le chemin du prédicateur.

Aujourd'hui, les musulmans ont grandement besoin de prédicateurs vertueux, de grands savants, de ceux qui appellent au Livre de leur Seigneur et à la Sounna de leur Prophète et qui expliquent les sens du Livre d'Allah et de la Sounna de son Messager (ﷺ) ainsi que sa vie (ﷺ) et celle de ses compagnons (Qu'Allah soit satisfait d'eux).

Aujourd'hui les musulmans et plus, le monde entier, sont dans une grande nécessité d'éclaircissement sur la religion d'Allah et de la mise en valeur de ses mérites et de sa réalité. Je jure par Allah que si aujourd'hui, les gens connaissaient, si le monde connaissait cette religion sous son véritable jour, ils

[1] La table servie (Al Mâ'ida) 5: Verset 44
[2] La table servie (Al Mâ'ida) 5: Verset 45
[3] La table servie (Al Mâ'ida) 5: Verset 47

se seraient convertis en masse comme ils se convertirent en masse [1]après qu'Allah est permis à son Prophète (ﷺ) de conquérir La Mecque.

Ô nobles savants, Ô vous les vertueux, notre devoir est immense comme est immense le devoir des responsables de l'ensemble du monde musulman parmi les savants, les riches, les émirs et les dirigeants, cette responsabilité est énorme.

Nous nous devons de craindre Allah en ce qui concerne ses serviteurs, de s'entraider, sincères dans la bienfaisance et la piété et ce où que nous soyons. Et qu'il y est entre nous, des liens puissants et une communication permanente sur la place du prêche et des prédicateurs et sur l'orientation des gens vers le bien en s'entraidant dans la bienfaisance et la piété. Je souhaite que votre rassemblement soit une entraide dans le bien, un échange de point de vue sur tout ce qui touche à la propagation de l'appel à l'Islam, un moyen de venir à bout des obstacles et des difficultés qui se dressent devant le prédicateur, un éclaircissement sur la situation du prêcheur, ses qualités, ses œuvres, son comportement et une explication de ce qui est nécessaire pour faire face aux appels des égarés, aux principes destructeurs et courants dévastateurs.

J'espère que ce colloque, votre colloque, permettra de résoudre ces problèmes et d'exposer tout ce dont les musulmans ont besoin dans le reste du monde. Je jure part Allah que vous êtes responsables et que cette tâche est immense. Quant à moi, j'ai espoir qu'Allah (qu'Il Soit Exalté) assure le succès à cette assemblée dans ses œuvres, ses décisions et recommandations et qu'il accorde une issue favorable pour que l'on atteigne ce que nous désirons de cette conférence et ce en quoi nous avons placé nos espoirs. Je souhaite, également, que part vos efforts, vos œuvres et votre échange de point de vue, se résolvent les problèmes et que les serviteurs d'Allah, les croyants, en profitent en tout lieu et que se dégage une miséricorde venant d'Allah pour ses serviteurs jusqu'à ce qu'ils connaissent la religion d'Allah et qu'ils se convertissent par votre cause et qu'ainsi, vous ayez la même récompense qu'eux. Il a été authentifié que le

[1] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 339

Messager d'Allah (ﷺ) a dit: « Quiconque montre à autrui la voie vers une bonne action, aura une récompense équivalente à celle de la personne qui aura fait cette bonne action ». Il (ﷺ) a dit: « Quiconque appelle à la guidée aura la même récompense que ceux qui l'auront suivi [1]sans que cela ne diminue en rien leurs récompenses ». Ces deux hadiths ont été rapportés par Mouslim dans son Sahîh (recueil de hadiths authentiques).

Je demande à Allah (qu'Il Soit Exalté) de nous guider tous sur le droit chemin, qu'il améliore notre situation et la situation des musulmans, qu'il augmente le nombre de prêcheurs vers la guidée et de défenseurs de la vérité, qu'il guide les dirigeants des musulmans et leur chefs vers ce qu'il agrée et ce qui convient aux affaires de ses serviteurs. Il est, certes proche et entendant; et louange à Allah, Seigneur de l'univers, et que la prière, le salut et la bénédiction soient sur notre Prophète Mohammad ainsi que sur sa famille, ses compagnons et tous ceux qui les suivent dans la bienfaisance.

[1] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 340

[1]L'appel à (la religion d') Allah (Gloire et Pureté à Lui)

Au nom d'Allah, que la prière et le salut soient sur le Messager d'Allah:

Certes l'appel à (la religion d') Allah, figure parmi les obligations islamiques les plus importantes, c'est la voie des messagers et de ceux qui les ont suivis jusqu'au jour de la résurrection, Allah l'a imposé dans son Noble Livre et a été très élogieux envers ceux qui s'en chargent; Il dit (le Très-Haut): {Par la sagesse et la bonne exhortation appelle (les gens) au sentier de ton Seigneur. Et discute avec eux de la meilleure façon}[2]. Et Il dit (le Très-Haut): {Et qui profère plus belles paroles que celui qui appelle à Allah, fait bonne œuvre et dit: « Je suis du nombre des Musulmans ? »}[3]. Observe, Ô noble lecteur, de quelle manière Allah (Gloire et Pureté à Lui) a ordonné dans le premier verset d'appeler à Lui et a éclairci les étapes de la Da`wa (prêche) afin que le prédicateur qui appelle à cette voie majestueuse soit clairvoyant. Et ce seulement, car les catégories et les classes de ceux qui sont prêchés sont nombreuses et variées.

En effet, on compte parmi eux, celui qui désire le bien mais qui est insouciant et a peu de clairvoyance c'est pour cette raison qu'il a besoin d'être prêcher avec sagesse, ce qui consiste à lui faire comprendre la vérité, l'orienter vers celle-ci et attirer son attention sur les profits qu'elle entraîne dans ce bas-monde et dans l'au-delà. Par cela il accepte l'appel, se rend compte de son insouciance et se précipite alors, vers la vérité. Figure également parmi eux, celui qui se détourne de la vérité, occupé par autre chose, celui-là a besoin d'être exhorter de belle manière, par l'incitation à faire le bien en éveillant en lui le désir de la récompense et l'intimidation de commettre le mal en suscitant en lui la crainte du châtiment, il est aussi, nécessaire d'attirer son attention sur les profits, dans ce bas-monde et dans l'au-delà, qui résultent de l'attachement à la vérité [4]et sur les malheurs, le désordre et les mauvais effets qui découlent de ce qui s'y oppose.

[1] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 341
[2] Les abeilles (An-Nahl) 16: Verset 125
[3] Les versets détaillés (Foussilat) 41: Verset 33
[4] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 342

Peut-être que par cela, il suivra à la vérité et délaissera le faux.

Nul doute que cette place, est une place considérable pour laquelle le prédicateur a besoin de plus de patience, d'indulgence et de bonté envers celui qui est prêché en prenant comme exemple l'Imam des prêcheurs, le meilleur d'entre eux, Mohammad ibn `Abd-Allah (ﷺ). Dans la troisième catégorie de personnes, on trouve celui qui a des doutes qui sont une barrière entre lui et la compréhension et le suivi de la vérité, il a donc besoin qu'on débatte et discute avec lui de la meilleure façon afin qu'il comprenne la vérité et qu'il abandonne ses doutes. Dans ce cas, il est obligatoire que le prédicateur soit encore plus doux qu'avec les autres et qu'il patiente dans les débats pour arracher les racines des doutes présents dans son cœur et cela en éclaircissant les preuves qui témoignent de la vérité, en les diversifiant et les expliquant de manière détaillée et claire, en fonction de la langue et de la connaissance de celui qui est prêché car ce n'est pas tout le monde qui comprend bien la langue arabe. En effet s'il est parmi les gens de science il se peut qu'il introduise avec sa langue, ses habitudes ou les habitudes de son peuple ce qui rendra confus le sens voulu par le législateur et engendrera de grosses erreurs ainsi que le fait de parler sur Allah et son Messager sans science.

Et il n'est pas caché à celui qui a un minimum de clairvoyance, la grande confusion qui découlera dans ce bas-monde et dans l'au-delà. C'est pour cela que prédicateur qui appelle à Allah sait qu'il a grand besoin de comprendre sa religion, d'être clairvoyant en ce qui concerne les règles de la législation et de connaître les besoins de ceux qu'il prêche ainsi que leurs habitudes. Tout cela l'oblige à avoir une large compréhension du Livre et de la Sounna, à prendre soin de ce qu'Allah et son Messager (ﷺ) ont voulu et également de porter une grande attention à l'étude de la langue arabe et de la vie du Prophète (ﷺ) depuis la révélation jusqu'à sa mort. Ces études doivent être détaillées afin qu'il maîtrise par cela l'orientation de la communauté vers ce que le Livre d'Allah et la Sounna de son Messager (ﷺ) ont désigné comme comportements et œuvres. Et c'est en

fonction de ses efforts, de ses œuvres et de sa patience qu'il aura sa part d'éloges [1]celles par lesquelles Allah a complimenté les prédicateurs qui appellent à Lui, et ce dans sa Parole (le Très-Haut): {Et qui profère plus belles paroles que celui qui appelle à Allah, fait bonne œuvre}[2], le verset.

Et ce noble verset signifie que les prédicateurs qui appellent à Allah, sont les personnes qui prononcent les meilleures paroles, s'ils mettent leurs propos en pratique et accomplissent des bonnes œuvres, s'accrochent à l'Islam avec foi, amour et joie pour cet énorme bienfait. C'est pour ces raisons que les gens sont touchés par leur prêche, profitent d'eux et les aiment, contrairement aux prédicateurs qui ne font pas ce qu'ils disent, ils n'ont aucune part de ces agréables éloges et leur prêche n'a aucun effet sur la société, leur part dans cette Da`wa est le dégoût d'Allah, les insultes des gens, l'éloignement et le délaissement de leur appel. Allah, le Très-Haut, a dit: {Ô vous qui avez cru ! Pourquoi dites-vous ce que vous ne faites pas ? C'est une grande abomination auprès d'Allah que de dire ce que vous ne faites pas}[3]. Et il dit blâmant les juifs: {Commanderez-vous aux gens de faire le bien, et vous oubliez vous-mêmes de le faire, alors que vous récitez le Livre ? Etes-vous donc dépourvus de raison ?}[4]. Il (Gloire et Pureté à Lui) a montré dans ce verset que le fait que le prédicateur ne pratique pas ce qu'il dit, contredit ce que peut accepter la raison comme cela contredit la législation, comment une personne qui aime la religion et qui raisonne peut être satisfaite de cela.

Ô seigneur ! Guide-nous vers ce que tu agrées et fait de nous des gens qui guident avec la vérité et la mettent en pratique, tu es le plus le digne d'être solliciter et le plus apte à répondre.

---

[1] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 343
[2] Les versets détaillés (Foussilat) 41: Verset 33
[3] Le rang (As-Saff) 61: Verset 2-3
[4] La vache (Al-Baqara) 2: Verset 44

[1]L'appel à Allah et son effet sur la société

Louange à Allah, l'Unique, et prière et salut sur le Messager d'Allah, ainsi que sur sa famille et ses compagnons.

Allah a certes élevé le rang des prédicateurs qui appellent à Lui et leur a fait des éloges avec éloquence, lorsqu'il dit (Gloire et Pureté à Lui): {Et qui profère plus belles paroles que celui qui appelle à Allah, fait bonne œuvre et dit: « Je suis du nombre des Musulmans ? »}[2]. Nul doute que cette éloge stimule la volonté, enflamme les consciences, diminue le poids de la Da`wa (prêche) et invite à se précipiter dans sa voie avec force et dynamisme. Il a été rapporté par `Abd-Ar-Razâq de Mo`ammar qui l'a rapporté d'Al-Hassan Al-Bassrî (qu'Allah lui fasse miséricorde) qui après avoir récité ce noble verset: {Et qui profère plus belles paroles que celui qui appelle à Allah}[3], a dit: "Celui-là est l'aimé d'Allah, Son rapproché, Son préféré, Son favori, il est le plus aimé des gens de la terre auprès d'Allah, il a répondu à l'appel d'Allah, prêché les hommes à retourner à Lui et pratiqué des bonnes œuvres et dit "Je suis certes du nombre des musulmans". Celui-là est le Calife d'Allah". Fin de citation.

Nul doute que les messagers ('Alahim As-Salâm) sont les plus prestigieux des hommes en ce qui concerne le prêche, ils sont ceux qui méritent le plus ce glorieux descriptif qu'a cité Al-Hasan (qu'Allah lui fasse miséricorde). Et le plus méritant d'entre eux incontestablement, leur Imam, le plus noble, le meilleur et le dernier des prophète, notre Prophète Mohammad Ibn `Abd-Allah Ibn [4]'Abd-Al-Moutalib (ﷺ). Il est celui qui a transmis le message, s'est acquitté du dépôt et a patienté dans l'appel à (la religion de) seigneur d'une patience parfaite, jusqu'à ce qu'Allah a élevé par son intermédiaire la religion, a complété ses bienfaits. Par la cause de son appel, les gens ont embrassé en masse la religion d'Allah. Puis ses nobles compagnons, après sa mort, l'ont suivi dans cette voie

[1] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 344
[2] Les versets détaillés (Foussilat) 41: Verset 33
[3] Les versets détaillés (Foussilat) 41: Verset 33
[4] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 345

majestueuse et le droit chemin, ils ont accompli la Da`wa (le prêche) et propagé l'étendard de l'Islam dans la plupart des régions habitées, grâce à leur totale sincérité, leur Djihad prodigieux, leur patience dans la Da`wa et le Djihad, une patience dénuée de faiblesse et de langueur et ont concrétisé cet appel et ce Djihad par les actes dans toutes les situations. Ils sont ainsi, après les messagers, le plus fabuleux des exemples et le plus concret, dans le prêche et le Djihad, la science bénéfique et les œuvres vertueuses, ils ont, grâce à cela, triomphé de leurs ennemis, atteint leurs objectifs et remporté un grand succès dans tous les domaines.

Ce sont eux qui méritent le plus, après les messagers, d'être complimentés par les éloges et les qualités qu'a décrites, précédemment Al-Hasan. Et tous ceux qui suivent leur voie, patientent dans l'appel à (la religion d') Allah, se dévouent et font tout leur possible, méritent une part de cette éloge considérable citée dans le noble verset et les honorables qualités avec lesquelles Al-Hasan a décrit ceux qui appellent à la vérité. Il a été authentifié que le Prophète (ﷺ) a dit: « Quiconque montre à autrui la voie vers une bonne action, aura une récompense équivalente à celle de la personne qui aura fait cette bonne action ». Il (ﷺ) a dit: « Quiconque appelle à la bonne direction aura une récompense équivalente à celle de ceux qui le suivront, sans que celle de ceux-ci ne soit diminuée. Et quiconque appelle à l'égarement, se verra chargé d'un péché équivalent à celui de ceux qui le suivront, sans que leur péché ne soit toutefois diminué ». Ces deux hadiths ont été rapportés par Mouslim dans son Sahîh (recueil de récits authentiques).

'Alî a dit (Qu'Allah soit satisfait de lui) lorsque le Prophète (ﷺ) l'envoya à Khaybar: « Par Dieu ! Il vaudrait mieux pour toi d'être, grâce à Allah, le guide d'un seul homme dans la bonne voie que de posséder des chameaux roux ». Rapporté par Al-Boukhârî et Mouslim

Dans ces hadiths et ce qui nous est parvenu dans le même sens, se trouve un avertissement pour ceux qui appellent à (la religion d'Allah) et combattent dans son sentier, sur le but du Djihad et de l'appel à Allah (Exalté soit-Il), qui est de

guider les hommes et de les sortir des ténèbres [1]vers la lumière, de les sauver de l'atrocité du polythéisme et de l'adoration des créatures et les conduire vers la splendeur de la foi, la noblesse de l'Islam et l'adoration du dieu unique, le seul celui en dehors de qui, personne ne mérite l'adoration (Gloire et Pureté à Lui). Le but du prêche et du Djihad n'est pas de faire couler le sang, de prendre de l'argent et de réduire en esclavage les femmes et les familles, cela n'est qu'une conséquence mais ce n'est pas l'objectif premier. Et cela ne se produit seulement lorsque les mécréants rejettent la vérité, persistent dans leur polythéisme, refusent de se soumettre et de payer la Djizia (un impôt), si toutefois elle est acceptée d'eux, dans ce cas Allah a légiféré aux musulmans de les tuer, de prendre comme butin leur argent leurs femmes et leurs familles pour qu'ils soient une aide dans l'obéissance à Allah ainsi que pour leur apprendre la religion d'Allah, les sauver du châtiment et du malheur, de sorte qu'ils soulagent les musulmans des ruses des ennemis, de leur hostilité et de leur position tel un rocher au milieu d'un chemin qui empêche l'Islam de se propager et d'atteindre les cœurs et les consciences. Nul doute que cela figure parmi les plus grands bienfaits de l'Islam dont toutes personnes douées de raison et de justice, qu'elles soient musulmanes ou ennemis de l'Islam, attestent. Et cela provient de la miséricorde d'Allah, le Sage, l'Omniscient qui a fait de cette religion islamique une religion de miséricorde, de bienfaisance, de justice et d'équité qui convient à toutes les époques, tous les endroits et qui transcende toutes les autres lois et organisations.

Si toutes les raisons humaines étaient réunies et s'entraidaient pour lui trouver un équivalent ou mieux, elles en seraient incapables. Gloire et Pureté à celui dont la législation est la plus sage, la plus juste, la plus avisée en ce qui concerne les besoins de Ses serviteurs, la plus éloignée de la bêtise et de la futilité et la plus proche de la raison authentique et de la Fitra (la disposition naturelle ou saine nature).

[1] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 346

Ô mon frère musulman, Ô le doué de raison qui désire la vérité, médite sur les versets du Livre de ton seigneur et la Sounna de ton Prophète (ﷺ), et étudie les enseignements authentiques, [1]les règles sensés et les nobles caractères qu'ils renferment.

Nous demandons à Allah qu'il améliore la situation des musulmans, qu'il leur fasse comprendre la religion, qu'il fasse triompher à travers eux la vérité et qu'il accorde aux dirigeants la réussite dans tout ce qui profite aux serviteurs et aux pays, qu'il les aides à propager l'Islam avec clairvoyance, il est maître de cela et en est capable, que la prière et le salut soient sur notre Prophète, Mohammad, ainsi que sur sa famille et tous ses compagnons.

[1] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 347

Ce n'est pas de cette façon que l'on améliore la situation, Ô Hamad

Louange à Allah, et que la prière et le salut soient sur le Messager d'Allah:

Nous avons pris connaissance de ce qui est paru dans le journal "la politique", numéro 668 du 1404/8/19 de l'hégire, écrit par Hamad As-Sa`îdân. Il m'a attribué, qu'Allah le guide, des paroles sur le rasage de la barbe, et osé rapporter des propos que je n'ai pas tenu. Parmi ce qu'il a cité et que j'aurais dit: toutes fatwas publiées en mon nom doit être obligatoirement apposées de mon sceau et certifiées par le Ministère des Affaires Islamiques. Cela est totalement faux, car je n'ai jamais conditionné la certification par le Ministère des Affaires Islamiques, pour la publication de mes fatwas. Puis il s'est laissé aller à écrire des propos sur le rasage de la barbe et autre, et a prétendu que la parole du Prophète (ﷺ): « Taillez court les moustaches et laissez pousser les barbes ». Implique qu'à notre époque, nous devons raser la barbe, car les mazdéens, les juifs, les anciens et autres, laissent pousser leurs barbes. Et il dit: "c'est pour cette raison qu'il est obligatoire de se différencier de ces catégories en rasant nos barbes.

Et des personnes d'Al-Azhar ont appliqué ce hadith qui consiste à se distinguer [1]des polythéistes et des autres et ont ainsi rasé leurs barbes". Nul doute que cela est de l'insolence de la part de l'auteur et un mauvais comportement envers la Sounna du Messager d'Allah (ﷺ), sa parole (ﷺ) est claire, il est obligatoire d'obéir et d'appliquer ses ordres et on craint pour celui qui les transgresse une mauvaise fin. Comme Allah (Gloire et Pureté à Lui) a dit: {Que ceux, donc, qui s'opposent à son commandement prennent garde qu'une épreuve ne les atteigne, ou que ne les atteigne un châtiment douloureux}[2]. L'ordre du Prophète (ﷺ) de laisser pousser la barbe est clair et l'appliquer est obligatoire et ce jusqu'à la venue de l'Heure, que les mécréants laissent pousser leur barbe ou la rasent. Quant au fait qu'ils nous rejoignent dans

[1] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 348
[2] La lumière (An-Noûr) 24: Verset 63

une chose, comme laisser pousser la barbe, n'implique pas devons contredire notre législation. En effet leur conversion à l'Islam est obligatoire pour eux, un bonheur pour nous et il nous a été ordonné de les prêcher à l'Islam, mais cela ne signifie pas que nous devons sortir de notre religion pour ne pas leur ressembler, au contraire nous devons les appeler à la religion d'Allah et ne pas les imiter dans ce qui contredit la législation d'Allah et ceci est bien connu des gens de science.

Cela est de l'arrogance de la part de l'écrivain qui a imputé à ce noble hadith l'obligation de raser la barbe, car certains polythéistes ne la rase pas par insolence immonde dans le but de propager et d'appeler aux faux. Puis cela contredit la réalité, en effet, ce ne sont pas tous les mécréants qui laissent leur barbe, certains la rasent. Admettons que tous la laissent pousser, il nous est interdit de s'opposer à l'ordre du Messager (ﷺ) et que nous la rasions pour éviter de leur ressembler. Celui qui a un minimum de connaissance et de clairvoyance en ce qui concerne la législation d'Allah (Exalté soit-Il) ne peut tenir de tels propos.

Quant à ce qu'il a cité concernant les Cheikh d'Al-Azhar qui ont rasé leur barbe après avoir vu les mécréants qui la lassaient pousser, eh bien cela, même si nous en reconnaissons l'authenticité, n'est pas une preuve. L'opposition de certains musulmans à ce qu'a légiféré Allah [1]n'est pas considérée comme preuve autorisant le délaissement de la législation purifiée, au contraire il est obligatoire de désapprouver le comportement de celui qui enfreint les prescriptions de la charia, de mettre en garde contre le fait de l'imiter et de ne pas utiliser ses actes contraires à la Charia comme preuve. Beaucoup de savants ont contredit la législation purifiée dans de nombreux sujets, soit par ignorance des preuves soit pour d'autres raisons et il n'est pas permis que cela soit considéré comme des arguments permettant de s'opposer à ce qui est connu de la législation car ils n'ont pas étés puisés de celle-ci. Mais il est préférable ici, de leur trouver des excuses en disant que la législation ne leur est pas parvenue ou qu'elle leur est

[1] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 349

parvenue de telle façon qu'ils ne l'ont pas considérée authentique ou pour d'autres raisons, comme l'a développé l'Imam, l'érudit, Cheikh Al-Islam Ibn Taymiyya (qu'Allah lui fasse miséricorde) dans son sublime livre "la dissipation des reproches faits aux illustres Imams" dans lequel il a excellé, été profitable et éclairci les excuses des gens de science lorsqu'ils contredisent la législation, que ceux qui recherchent la vérité se réfèrent à ce livre car il est très profitable.

Quant à moi je conseille à l'auteur (Hamad) de craindre Allah et de prendre garde de critiquer les barbus et d'avoir de mauvaise pensée sur eux, comme je lui conseille d'avoir de bonne pensée sur l'ensemble de ses frères musulmans qui veillent à appliquer la Charia, qui suivent la Sounna du Messager (ﷺ) et qui le prennent comme exemple dans ses paroles et ses actes et qu'il les estime de la meilleure manière prenant en considération la parole d'Allah (Exalté soit-Il), dans la sourate "les appartements": {Ô vous qui avez cru ! Qu'un groupe ne se raille pas d'un autre groupe: ceux-ci sont peut-être meilleurs qu'eux. Et que des femmes ne se raillent pas d'autres femmes: celles-ci sont peut-être meilleures qu'elles. Ne vous dénigrez pas et ne vous lancez pas mutuellement des sobriquets (injurieux). Quel vilain mot que « perversion» lorsqu'on a déjà la foi. Et quiconque ne se repent pas... Ceux-là sont les injustes}[1]. Et la signification de sa parole: {Ne vous dénigrez pas}[2] est: ne vous critiquez ou blâmez pas les uns les autres et le blâme ou la critique consiste à faire ressortir les défauts. Puis Allah (Gloire et Exalté soit-il) a dit: {Ô vous qui avez cru ! Evitez de trop conjecturer [sur autrui] car une partie des conjectures est péché}[3], le verset.

[4]Allah (Gloire et Pureté à Lui) a ordonné de s'éloigner des conjectures et a informé qu'une partie d'entre elles est péché, celles qui ne sont fondées sur aucun argument et aucune preuve de la Charia.

---

[1] Les appartements (Al-Houjourât) 49: Verset 11
[2] Les appartements (Al-Houjourât) 49: Verset 11
[3] Les appartements (Al-Houjourât) 49: Verset 12
[4] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 350

Il a été authentifié dans les deux Sahîhs, rapporté par Abou Hourayra (Qu'Allah soit satisfait de lui) que le Prophète (ﷺ) a dit: « Défiez-vous de la suspicion, car c'est la plus mensongère des paroles ». Tout cela n'empêche pas de conseiller celui qui sont trompe parmi les gens de science ou les prédicateurs qui appellent à (la religion d') Allah, que ce soit dans ces actes, son prêche ou son comportement, au contraire il est obligatoire de l'orienter vers le bien et la vérité de belle manière, non pas par des critiques, des conjectures et des méthodes brutales, car ceci fait davantage fuir de la vérité que ce que cela n'y appelle, c'est pour cela qu'Allah (Gloire et Pureté à Lui) a dit à ces messagers Moussa et Hâroun lorsqu'il les a envoyés à la plus mécréante des créatures de son époque: {Puis, parlez-lui gentiment. Peut-être se rappellera-t-il ou [Me] craindra-t-il ?}[1]. Puis Allah a informé sur les prédispositions qu'il a accordé à son Prophète (ﷺ), comme la bonté, la sagesse, la douceur, la gentillesse dans la Da`wa (le prêche). Il dit (Gloire et Pureté à Lui): {C'est par quelque miséricorde de la part d'Allah que tu (Muhammad) as été si doux envers eux ! Mais si tu étais rude, au cœur dur, ils se seraient enfuis de ton entourage}[2], le verset. Il lui a également commandé (Gloire et Pureté à Lui) d'utiliser la sagesse et la bonne exhortation pour appeler au chemin de son seigneur; il dit (Exalté soit-Il): {Par la sagesse et la bonne exhortation appelle (les gens) au sentier de ton Seigneur. Et discute avec eux de la meilleure façon}[3]. Cet ordre ne lui est pas spécifique (ﷺ), mais il concerne l'ensemble des savants de la communauté et tous ceux qui appellent à la vérité, car les ordres qu'Allah (Gloire et Pureté à Lui) donne à son Prophète (ﷺ) ne le concerne pas seulement, lui, mais s'étendent à l'ensemble de la communauté, sauf lorsque une preuve montre qu'il lui sont propres; et ce d'après la parole d'Allah (Gloire et Pureté à Lui): {En effet, vous avez dans le Messager d'Allah un excellent modèle (à suivre)}[4], le verset. Ainsi que sa parole (Exalté

[1] Tâ-hâ 20: Verset 44
[2] La famille d'Imran ('Al –'Imrân) 3: Verset 159
[3] Les abeilles (An-Nahl) 16: Verset 125
[4] Les coalisés (Al-'Ahzâb) 33: Verset 21

soit-Il) : {Ceux qui croiront en lui, le soutiendront, lui porteront secours et suivront la lumière descendue avec lui; ceux-là seront les gagnants}[1].

[2]Et sa Parole (Gloire et Pureté à Lui): {Les tout premiers [croyants] parmi les Emigrés et les Auxiliaires et ceux qui les ont suivis dans un beau comportement, Allah les agrée, et ils L'agréent. Il a préparé pour eux des Jardins sous lesquels coulent les ruisseaux, et ils y demeureront éternellement. Voilà l'énorme succès !}[3]. Il a été authentifié que le Prophète (ﷺ) a dit: « Quiconque manque de douceur, aurait raté tout le bien ».

Et il dit (ﷺ): « La douceur pare tout ce à quoi elle se mêle, et dépare tout ce à quoi elle fait défaut ». Il (ﷺ) a dit également: « Allah rétribue pour la douceur ce qu'Il ne rétribue pas pour la violence ». De nombreux hadith montre qu'il est obligatoire aux prédicateurs qui appellent à (la religion d') Allah (Exalté soit-Il) et à ceux qui conseillent ses serviteurs, de choisir des moyens profitables et des formules dépourvues de dureté qui ne font pas fuir de la vérité et à travers lesquelles est désiré l'empressement de celui qui est égaré vers la vérité, son acceptation, son agrément et le délaissement de ce sur quoi il été comme erreur. Et ainsi il ne doit pas suivre, dans son prêche, les voies qui font fuir de la vérité, appellent à la rejetée et qui sont une barrière pour son acceptation.

Je demande à Allah de nous accorder ainsi qu'au reste des musulmans, la compréhension de la religion, l'affermissement sur celle-ci, de prêcher avec clairvoyance et de nous préserver ainsi que le reste des musulmans contre le mal de nos âmes et de nos mauvaises actions, contre le fait de parler sur lui (Gloire et Pureté à Lui) et sur son Messager (ﷺ) sans science; il maîtrise cela et en est certes capable et que la prière et le salut d'Allah soient sur notre Prophète Mohammad ainsi que sur sa famille et ses compagnons et ceux qui ont suivi sa guidée jusqu'au jour de la rétribution..

---

[1] Al-A'râf 7: Verset 157
[2] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 351
[3] Le repentir (Al-Tawba) 9: Verset 100

[1]Ce n'est pas de cette manière qu'on appelle à Allah, Ô Sâlih

Louange à Allah, que la prière et le salut soient sur le plus noble des premiers et des derniers, notre Prophète Mohammad, sur sa famille et ses compagnons.

J'ai pris connaissance de ce qu'a écrit Cheikh Sâlih Mohammad Djamâl dans le journal "An-Nadwa", du 2/4/1405, sous le titre "le sermon du Djumo'a et les signes de l'heure". Les récusations de l'auteur contenues dans cet écrit, contre le prédicateur de La Mosquée Sacrée (Al-Masdjîd Al-Harâm) et ce qu'il a dit concernant l'anniversaire du Prophète et le repas qu'offre la famille du défunt le troisième jour du deuil, m'ont déplu.

En effet l'auteur, qu'Allah le guide vers ce qui est juste, s'est engagé dans ces sujets sans science et s'est opposé au prêcheur en considérant son discours comme étant ennuyeux et cela est une protestation basé sur le faux. Car ce qu'a dit le prédicateur est la vérité et est à sa place. Ses propos ne sont pas ennuyeux mais ils font partie de la recommandation du convenable et de l'interdiction du blâmable, qu'Allah a ordonné à son Messager (ﷺ). Et il a certes maudit les Israélites pour avoir abandonné la recommandation du convenable et avoir laissé le blâmable se répandre dans leur peuple, sans être jaloux; il dit (qu'Il Soit Exalté): {Ceux des Enfants d'Israël qui n'avaient pas cru ont été maudits par la bouche de David et de Jésus fils de Marie, parce qu'ils désobéissaient et transgressaient. Ils ne s'interdisaient pas les uns aux autres ce qu'ils faisaient de blâmable. Comme est mauvais, certes, ce qu'ils faisaient t !}[2].

[3]Le musulman qui a une croyance authentique et une foi saine en son seigneur, ne peut se satisfaire d'être caractériser par les actes des mécréants Israélites dans le fait de ne pas désapprouver le blâmable, de le tolérer et de ne pas mettre en garde contre lui. Il a été authentifié que le Prophète (ﷺ) a dit: « Quand les gens

[1] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 352
[2] La table servie (Al Mâ'ida) 5: Versets 78-79
[3] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 353

voient la chose répréhensible et daignent pas de le changer, Allah est sur le point d'infliger un châtiment collectif à ceux qui ne dissuadent pas l'oppresseur ».

En ce qui concerne la célébration de la naissance du Prophète, les preuves puisées du Coran et de la Sounna prouvent que cela n'est pas permis, que ce soit l'anniversaire du Messager d'Allah (ﷺ) ou d'un autre. Car cela fait partie des innovations hérétiques récentes et le Messager d'Allah (ﷺ) ne l'a jamais fêté ni lui ni aucun parmi les Califes bien guidés et ses compagnons (qu'Allah soit satisfait d'eux tous) de même que leurs disciples qui les ont suivis dans la bienfaisance dans les meilleurs siècles alors qu'ils sont plus savants en ce qui concerne la Sounna, plus parfait dans l'amour qu'ils portent au Messager d'Allah (ﷺ) et plus consciencieux dans le suivi de sa législation que ceux qui sont après eux. Il a été authentifié que le Prophète (ﷺ) a dit: « Celui qui innovera dans notre religion des choses qui n'en font pas partie, qu'on le lui rejette ». Et il dit dans un autre hadith: « Il vous incombe de suivre strictement ma sunna ainsi que la ligne de conduite des Califes biens guidés, après moi. Attachez-vous-y fermement et accrochez-vous-y avec les dents. Méfiez-vous des innovations religieuses car toute innovation est une source d'égarement. ».

Dans ces deux hadiths, figure une vive mise en garde contre le fait d'introduire des innovations hérétiques et de les pratiquer.

[1]Allah (Exalté soit-Il) a révélé dans son Livre Explicite: {Prenez ce que le Messager vous donne; et ce qu'il vous interdit, abstenez-vous en}[2]. Et il a dit (Exalté soit-Il): {Que ceux, donc, qui s'opposent à son commandement prennent garde qu'une épreuve ne les atteigne, ou que ne les atteigne un châtiment douloureux}[3]. Il (le Très-Haut) a également déclaré que: {Les tout premiers [croyants] parmi les Emigrés et les Auxiliaires et ceux qui les ont suivis dans un beau comportement, Allah les agrée, et ils L'agréent. Il a préparé pour eux des Jardins sous lesquels coulent les ruisseaux, et ils y demeureront éternellement.

[1] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 354
[2] L'exode (Al-Hachr) 59: Verset 7
[3] La lumière (An-Noûr) 24: Verset 63

Voilà l'énorme succès !}[1]. Il a (Exalté soit-Il) blâmé celui qui légifère dans la religion d'Allah sans en avoir l'autorisation, il dit: {Ou bien auraient-ils des associés (à Allah) qui auraient établi pour eux des lois religieuses qu'Allah n'a jamais permises ?}[2].

Certes, les versets qui ont le même sens sont nombreux. Et l'on comprend de l'innovation de ces anniversaires, qu'Allah (Exalté soit-Il) n'a pas parachevé la religion de cette communauté et que le Messager (ﷺ) n'a pas transmis à sa communauté ce qu'elle se doit de faire, jusqu'à ce que viennent ces contemporains et qu'ils introduisent dans la religion d'Allah ce qu'il ne leur est pas permis en disant que cela fait partie de ce qui les rapprochent d'Allah. Nul doute qu'il y a dans cela un grand danger et une opposition à Allah (Exalté soit-Il) et à son Messager (ﷺ), car Allah (Exalté soit-Il) a parachevé pour ses serviteurs sa religion et a accompli sur eux ses bienfaits, alors que son Messager (ﷺ) a certes transmis le message explicite.

Si la célébration des anniversaires faisait partie de la religion qu'Allah (Exalté soit-Il) agrée, le Messager (ﷺ) l'aurait exposé à sa communauté ou l'aurait pratiqué pendant sa vie ainsi que ses compagnons (Qu'Allah soit satisfait d'eux). Puisque rien de cela ne s'est produit on sait que ceci n'a rien à voir avec l'Islam et qu'au contraire ce sont des nouveautés contre lesquelles le Messager d'Allah (ﷺ) a mis en garde sa communauté comme [3]cela a été présenté dans les deux hadiths précédents. Il nous est parvenus dans le même sens d'autres hadiths comme sa parole (ﷺ) lors du sermon du vendredi: « Ensuite, la meilleure parole est le Livre d'Allah. La meilleure voie est celle de Mohammad (ﷺ). Les pires pratiques religieuses sont les innovations. Toute innovation est une source d'égarement ». Rapporté par l'Imam Mouslim dans son Sahîh.

Un groupe de savants a fait connaître son rejet de la célébration des anniversaires et a mis en garde contre cela, comme Cheikh Al-Islam Ibn

[1] Le repentir (Al-Tawba) 9: Verset 100
[2] La consultation (Ach-Choûrâ) 42: Verset 21
[3] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 355

Taymiyya, Ach-Châttibî et d'autres se basant sur les preuves citées ainsi que d'autres arguments. Certains contemporains les ont contredits et l'ont autorisée si elle ne comprend pas d'actes répréhensible comme l'exagération concernant le Messager d'Allah (ﷺ), la mixité entre les hommes et les femmes, l'utilisation des instruments de divertissement, de musique ou autre parmi ce que la législation purifiée a interdit. Ils ont cru que cela était une bonne innovation, alors que la règle dans la législation préconise de renvoyer les discordes des gens, au Livre d'Allah et à la Sounna de son Messager (ﷺ). Nous avons ramené ce sujet (la célébration d'anniversaire) au Livre d'Allah (Exalté soit-Il) et nous avons trouvé qu'il nous commandait de suivre ce avec quoi est venu le Messager (ﷺ), nous mettait en garde contre le fait de légiféré dans sa religion ce qu'il n'avait pas permis et nous informait qu'Allah (Exalté soit-Il) a parachevé la religion de cette communauté. En effet ces célébrations ne font pas partie de ce avec quoi est venu le Messager, elles ne figurent pas dans la religion qu'Allah a parachevée et qu'il nous ordonné de suivre à travers son Messager.

Nous avons également exposé cela à la lumière de la Sounna du Messager d'Allah (ﷺ) et n'avons pas trouvé qu'il l'avait fêté ou ordonné de le faire et il en est de même pour ses compagnons (Qu'Allah soit satisfait d'eux). Nous avons alors su que cela ne fait pas partie de la religion et qu'au contraire s'était une innovation hérétique nouvelle, ainsi qu'une ressemble aux juifs et aux chrétiens dans leurs fêtes. De là, il devient évident pour celui qui a un minimum de clairvoyance, de désir de vérité et qui est juste dans la recherche de celle-ci, que la célébration des anniversaires ne fait pas partie de l'Islam et qu'au contraire c'est une innovation nouvelle qu'Allah et son Messager nous ont ordonné de délaisser [1]et de mettre en garde contre sa pratique.

Il ne convient pas qu'un être sensé se laisse tromper par le grand nombre de personnes qui la pratiquent dans les autres continents, on ne connaît pas la vérité par le nombre des pratiquants mais on la connaît par les preuves de la législation. Allah (le Très-Haut) a dit: {Et si tu obéis à la majorité de ceux qui

[1] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 356

sont sur la terre, ils t'égareront du sentier d'Allah}[1]. Et le prédicateur de la Mosquée Sacrée (Al-Masdjîd Al-Harâm), qu'Allah lui accorde la réussite, a excellé dans sa réfutation de la célébration de l'anniversaire, dans la sincérité envers Allah et ses serviteurs et ce de fort belle manière, avec des preuves claires, sur le plus prestigieux des Minbars islamiques, jusqu'à ce que le profit s'étende à tous et que les preuves soient évidente pour celui à qui elles n'étaient pas parvenues. S'opposer à ces propos est purement et simplement une erreur, une opposition qui n'a pas lieu d'être, de l'insolence envers Allah et sa religion et ce sans science et sans guidée et en désaccord avec les preuves de la législation qui ont été présentées auparavant. Il n'y a pas dans les innovations de bien au contraire elles sont toutes des égarements comme l'a dit le Prophète (ﷺ).

En ce qui concerne les grand repas organisés pour les condoléances lors du deuil, nul doute qu'ils font partie des coutumes de la période antéislamique et des lamentations contre lesquelles le Messager d'Allah (ﷺ) a mis en garde. L'auteur, qu'Allah le guide, est assurément ignorant de cela. Certes la Sunna lors d'un décès, est de préparer à manger pour la famille du défunt et leur envoyer les aidant ainsi et réconfortant leur cœur. Il se peut qu'ils soient occupés par leur malheur et par ceux qui viennent les visiter, ne pouvant pas ainsi, préparer leur nourriture. Et ce en fonction de ce qu'ont rapporté l'imam 'Ahmad, Abou Dâwoud, At-Tirmidhî et Ibn Mâdja avec une chaîne de transmission authentique de `Abd-Allah Ibn Dja'far Ibn Abî Tâlib (Qu'Allah soit satisfait des deux) qui a dit: lorsqu'est venu l'annonce de la mort de Dja'far, le Messager d'Allah (ﷺ) a dit à sa famille: « Préparez pour la famille de Dja`far un repas, car il lui est parvenu une alarmante nouvelle ». Ceci est la Sounna.

Par contre que la famille du défunt prépare le repas pour les gens, que ce soit avec l'argent [2]des héritiers, du mort ou d'une autre personne, n'est pas permis, car cela contredit la Sounna, compte parmi les pratiques de la période antéislamique et rajoute de la fatigue à leur peine et du travail supplémentaire.

[1] Les bestiaux (Al-‘An’âm) 6: Verset 116

[2] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 357

Alors qu'Ahmad et Ibn Mâdja ont rapporté avec une bonne chaîne de transmission de Djarîr ibn `Abd-Allah Al-Badjlî (Qu'Allah soit satisfait de lui) qui a dit: « Nous considérions le fait de se réunir auprès de la famille d'une personne morte ainsi que le fait de préparer un mets aux convives après l'enterrement, comme faisant partie de la lamentation ». Il n'a pas été certifié que le Messager d'Allah (ﷺ) ou un de ses compagnons (qu'Allah soit satisfait d'eux) ou les pieux prédécesseurs ont organisé des rassemblements pour le défunt ni lors du décès ni une semaine, quarante jours ou une année après sa mort, au contraire ceci est une innovation hérétique qu'il faut délaisser et réfuter et dont il faut se repentir pour ce qu'elle contient comme innovation dans la religion et ressemblance avec les gens de la période antéislamique.

L'Imam, l'érudit Abou Mohammad `Abd-Allah ibn 'Ahmad ibn Qodâma Al-Maqdisî (qu'Allah lui fasse miséricorde) a dit dans son livre "Al-Moughnî": il n'y a pas de mal que l'on prépare du manger pour la famille du défunt et qu'on le lui envoie et qu'eux ne cuisinent pas pour nourrir les gens. Et le résume de cela est qu'il est préférable de préparer le repas pour la famille du défunt, les aidant ainsi et réconfortant leurs cœurs. Il se peut qu'ils soient occupés par leur malheur et par ceux qui viennent les visiter, ne pouvant pas ainsi, préparer leur nourriture.

Et certes, Abou Dâwoud a rapporté dans ses Sounan avec sa chaîne de transmission, d'`Abd-Allah ibn Dja`far qui a dit: lorsqu'est venue l'annonce de la mort de Dja'far le Messager d'Allah (ﷺ) a dit: « Préparez un mets pour la famille de Dja`far, car il lui est parvenu une alarmante nouvelle ». Il a été rapporté qu'`Abd-Allah Ibn Abî Bakr a dit: la Sounna était présente parmi nous jusqu'à ce que la délaissèrent ceux qui la délaissèrent, et en ce qui concerne le fait que la famille du défunt prépare le repas pour les gens, cela est détestable, car cela entraîne un surplus à leur malheur, du travail supplémentaire de plus cette pratique ressemble à celle des gens de la période antéislamique. Et il est rapporté que Djarîr rendit visite à `Omar et lui dit: [1]est-ce qu'on se lamente sur vos morts

[1] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 358

? Il répondit: non. Il lui dit: est-ce qu'on se rassemble autour de la famille du défunt et lui présente de la nourriture ? Il répondit: oui. Il dit: cela est la lamentation. Fin de citation.

En ce qui concerne la parole de l'auteur, qu'Allah le guide, est-ce que tout ce que n'ont pas fait le Messager et ses compagnons est illicite ou le contraire, est vraie; c'est à dire que la base dans tous les actes est la permission sauf si un texte mentionnant l'interdiction est rapporté. Il y a dans ces propos une généralité et de l'excès, ils ne sont pas absolus. Ce qui est juste est de dire: ce que le Messager (ﷺ) a délaissé et qui est en rapport avec les adorations, il n'est permis à personne de l'innover et de le légiférer pour les gens, car les adorations sont définis et ne sont légiférées que par Allah et son Messager, en effet celui qui introduit une chose nouvelle dans les adorations, a certes légiféré dans la religion ce qu'Allah ne lui a pas autorisé et il est ainsi considéré innovateur contredisant la législation purifiée, il est obligatoire de rejeter son innovation, selon les preuves précédemment citées. Il en est ainsi pour la célébration des anniversaires, comme nous l'avons vu et pour les pratiques de la période antéislamique, il n'est permis à personne de les innover et de les accepter, comme par exemple réunir les gens dans la peine après un décès. Car les pratiques de la période antéislamique sont toutes rejetées et interdites sauf ce que la législation purifiée a confirmé, et ce selon la parole du Prophète (ﷺ) lors du pèlerinage d'Adieu: « Tous les actes de l'époque de la Djâhiliyya, sont à réfuter ».

Ainsi que sa parole (ﷺ) à Abî Dharr lorsqu'un homme s'est mal comporté avec sa mère: « tu es un homme en qui reste encore un brin d'antéislamisme ». Et les hadiths qui ont le même sens sont nombreux. Allah (le Très-Haut) a dit dans son Livre Explicite, aux femmes du Prophète (ﷺ): {Restez dans vos foyers; et ne vous exhibez pas à la manière des femmes d'avant l'Islam (Jâhiliyah)}[1], le verset.

[1] Les coalisés (Al-'Ahzâb) 33: Verset 33

Par contre concernant les usages qui ne sont pas en rapport avec les adorations et les pratiques de la période antéislamique, [1]la base est la permission sauf pour ce qu'a interdit la législation comme certaines sortes de nourriture, de boisson, de fabrication et autre que cela. Car les gens sont plus savants au sujet des affaires de leur vie d'ici-bas. Exception faite pour ce qu'Allah et son Messager ont interdit, comme porter de l'or et de la soie pour les hommes, que les hommes cherchent à imiter les femmes et ce qui y ressemble parmi ce qui figure dans la législation comme interdiction, cela est alors une exception à cette règle. Et parce qu'Allah a imposé la sincérité envers lui et envers ses serviteurs et parce qu'il est obligatoire de signaler et de dévoiler les fautes qu'a commises, l'auteur, j'ai décidé d'attirer l'attention sur celles-ci. Je demande à Allah de nous accorder la réussite ainsi qu'à l'auteur et au reste des musulmans dans ce qui le rend satisfait comme acte et parole, de nous gratifier d'un repentir sincère, de nous octroyer à tous l'attachement à son Livre et à la Sounna de son Prophète Mohammad (ﷺ) et de nous préserver de tout ce qui les contredit; il est certes maître de cela et en est capable.

Et que la prière et le salut soient sur notre Prophète, notre Imam Mohammad, sur sa famille, ses compagnons et ceux qui ont suivi sa guidée jusqu'au jour de la rétribution.

[1] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 359

[1]Les mouvements islamiques et le rôle joué par les jeunes

Louange à Allah Le Seigneur de l'univers, et plus d'hostilités, sauf contre les injustes. Que la Prière et la Bénédiction d'Allah soient sur le Maître des Messagers et l'Imam des premiers et des derniers, ainsi que sur sa famille et tous ses Compagnons, en ce qui suit:

Certes Allah a fait de la Charia de Mohammad (ﷺ) la dernière des lois islamiques, et a agréé l'islam comme religion pour la meilleure communauté qu'on ait fait surgir pour les Hommes. Il a de plus envoyé les Messagers avec la religion de l'islam et en a fait la seule religion agréée pour eux. Allah (Exalté soit-Il) a dit: {Certes, la religion acceptée d'Allah, c'est l'Islam}[2]. Il a dit (Gloire et Pureté à Lui): {Aujourd'hui, J'ai parachevé pour vous votre religion, et accompli sur vous Mon bienfait. Et J'agrée l'Islam comme religion pour vous}[3]. Il a dit également (Exalté soit-Il): {Et quiconque désire une religion autre que l'Islam, ne sera point agréé, et il sera, dans l'au-delà, parmi les perdants}[4].

Ainsi, le parachèvement dont Allah [nous] a favorisés dans la Charia islamique avec laquelle Il a envoyé Mohammad (ﷺ) est présent dans ses commandements, ses interdictions et dans tous ses jugements, à travers la détermination de tout ce dont les êtres ont besoin et tout ce que les sociétés exigent, malgré les changements qui peuvent survenir dans le monde et les inventions qui apparaissent.

En effet, un observateur des croyances de certaines religions qui existent sur terre et qui sont différentes de l'islam n'y trouvera ni [5]des principes qui s'adaptent théoriquement et dans la pratique aux exigences et aux aspects de la vie actuelle, ni des éléments qui apaisent les esprits face aux influences de

---

[1] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 360
[2] La famille d'Imran ('Al –'Imrân) 3: Verset 19
[3] La table servie (Al Mâ'ida) 5: Verset 3
[4] La famille d'Imran ('Al –'Imrân) 3: Verset 85
[5] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 361

l'environnement. C'est alors qu'est née la volonté de séparer la religion de l'Etat, certains le revendiquent en disant: "Il faut rendre à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu".

S'agissant de l'islam, cette pensée ne se vérifie pas. En effet, à chaque fois que les esprits ressentent que les crises surviennent et que les problèmes se rapprochent, ils trouvent dans la religion de l'islam et dans ses commandements la paix et l'issue. Et plus ils s'éloignent de la religion de l'islam et que la foi s'affaiblit, les soucis moraux s'accumulent et les problèmes sociaux se multiplient. C'est ce qu'on appelle de nos jours: l'anxiété.

Rien n'apaise les cœurs et n'adoucit les esprits sauf le retour vers Allah, l'observation de Ses commandements et l'observance des caractéristiques auxquelles l'islam a appelé.

Le Saint Coran est Le Livre explicite d'Allah, Le faux ne l'atteint d'aucune part, ni par devant ni par derrière et le doute ne le touche pas, parce qu'il est révélé de la part d'Un Sage Digne de louanges, rien ne se cache de Lui, Il est l'Omniscient des intérêts de Ses serviteurs dans l'immédiat et dans le futur, Son Noble Livre est la première source de la croyance islamique et de ses lois, c'est en ce Livre que les croyants trouvent les remèdes pour leurs cœurs, l'apaisement de leurs consciences, par l'évocation d'Allah, et l'habituation de la langue à cette activité. {Certes, c'est par l'évocation d'Allah que les cœurs se tranquillisent}[1].

De nos jours, avec l'imbrication des peuples, la création de liens entre les nations, la multiplication des stimulateurs et des inventions, la diversité des cultures et leur mélange à travers le développement [2]des médias qui assurent une diffusion des informations de plus en plus rapide d'un endroit à un autre, et le rapprochement entre les pays des différents endroits sur terre, de manière à ce que les soucis des uns touchent directement les autres, nous constatons qu'il y a une tendance à tester de nouvelles solutions, sous la forme de devises et de

[1] Le tonnerre (Ar-Ra'd) 13: Verset 28
[2] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 362

principes sensés tranquilliser les esprits, atténuer les douleurs et résoudre certains problèmes.

Ces solutions n'ont toutefois nullement abouti à des résultats satisfaisants et n'a pas atténué les souffrances qui se sont emparées des esprits et qui ont envahi les sociétés, parce qu'elles ne proviennent pas d'Allah Le Pardonneur, l'Omniscient, ni ne puisent leur source dans les lois qu'Il a légiférées pour Ses serviteurs. Allah a dit vrai et Il dit en clarifiant la place du Coran qu'Il a protégé contre les manipulations et les modifications et qu'Il a élevé au-dessus des oppositions et des contradictions: {S'il provenait d'un autre qu'Allah, ils y trouveraient certes maintes contradictions !}[1]. Et Il dit (Gloire et Pureté à Lui): {Ils ne t'apporteront aucune parabole, sans que Nous ne t'apportions la vérité avec la meilleure interprétation}[2]. Allah (Exalté soit-Il) a dit: {Et Nous avons fait descendre sur toi le Livre, comme un exposé explicite de toute chose, ainsi qu'un guide, une grâce et une bonne annonce aux Musulmans}[3].

Suite aux préoccupations qui ont vu le jour dans les sociétés dans le monde entier, et desquelles sont nés des comportements surprenants de la part des jeunes et des autres en occident et en orient, dont certains sont burlesques, et nous savons que le pire des fléaux est celui qui fait rire, les chercheurs issus de ces milieux se sont intéressés aux causes et aux influences [de ces fléaux] avec la perspective d'aboutir aux solutions à même de remédier à ces préoccupations et à ces douleurs, ils se sont donc perdus dans des voies sinueuses, et ont demeuré dans leur doute et leur égarement se prolonge sans fin. En fin de compte, [4]leurs études ont été vaines et sont considérées comme une marchandise sans grande valeur. Ils ont découvert que ceux qui jouissent de la paix intérieure et de la sérénité devant ces "orages" sont les musulmans qui pratiquent leur religion convenablement et qui observent les commandements de leur Seigneur. Ils tentèrent alors de dissimuler cette vérité qui ne se conforme pas à leur

[1] Les femmes (An-Nisâ')' 4: Verset 82
[2] Le discernement (Al-Fourqân) 25: Verset 33
[3] Les abeilles (An-Nahl) 16: Verset 89
[4] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 363

approche et à leur perception de la croyance islamique qu'ils ont depuis des temps lointains. C'est alors qu'ils se sont mis à illusionner les enfants des musulmans et à leur faire croire que leur religion comporte des imperfections et qu'elle n'est pas apte à s'adapter à la vie actuelle. En fait, ce dont ils parlent n'est que le reflet des lacunes qui existent dans leurs propres religions et dans leurs idées, et dont ils ont étiqueté l'islam après avoir été incapables d'y remédier.

Quant aux enfants des musulmans parmi ceux à qui Allah a permis de voir clair, ils ont été apaisés grâce à leur retour vers les commandements de l'islam et au recours à ses ordres dans la résolution des nouvelles problématiques qui s'imposent à leurs sociétés, en s'inspirant de l'exemple donné par Le Messager d'Allah (ﷺ), et en le considérant comme un instructeur dont les dires et les actes doivent être une référence dans toutes les situations. Le Prophète (ﷺ) se réfugiaient dans la prière chaque fois qu'un problème se posait à lui, il disait alors à Bilâl (qu'Allah soit Satisfait de lui) « apaise-nous par la prière Ô Bilâl [en appelant à la prière] ». Et il disait: « La prière m'a été rendue plus chère que la pupille de mes yeux ». Ceci est la confirmation de la parole d'Allah (l'Exalté): {Et cherchez secours dans l'endurance et la Salât}[1], jusqu'à la fin du verset.

Ces mouvements islamiques qui naissent des jeunes dans chaque pays musulman ne sont autres que de nouveaux retours de la religion islamique dont les commandements et les lois apaisent les esprits et s'adaptent aux exigences des sociétés à tout temps et dans tous les endroits.

Or, les jeunes dans n'importe quelle nation sont la colonne vertébrale qui [2]est à la source de la dynamique et de la vitalité, parce qu'ils disposent de l'énergie productive et des capacités renouvelables. De manière générale, aucune nation ne s'est développée qu'à travers les efforts de la jeunesse instruite et consciente et ses ambitions continuelles.

[1] La vache (Al-Baqara) 2: Verset 45
[2] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 364

Toutefois, la fougue de la jeunesse doit être encadrée par une sagesse des anciens et par une référence à leurs expériences et leurs idées, étant donné qu'aucune des parties ne peut se passer de l'autre. La Oumma (La communauté Musulmane), qui est la communauté du Message durable, et qui s'est placée devant les autres communautés dès qu'Allah l'a honorée par cette religion et par l'envoi du Maître des Envoyés Mohammad (ﷺ) s'est démarquée par la présence marquante des jeunes dans la procession du Noble Appel, au même titre que les anciens avaient un rôle de précurseurs dans l'orientation et le soutien. Tous ont pris le départ sous les commandements de Mohammad ibn `Abd Allah (ﷺ) pour construire le premier Etat de l'islam qui s'est étendu sur de larges horizons. Ainsi, la bannière de l'islam s'est élevée sur la majeure partie de la terre, à travers les différentes époques où les jeunes étaient dans les premiers rangs à protéger les domaines de l'islam et à défendre les demeures des musulmans, par leurs mains et leurs paroles, et par le savoir et l'action. Et au moment où ils se plaçaient au-devant dans les rangs du djihad pour que la parole d'Allah ait le dessus, il se bousculaient également dans les rassemblements des ulémas et les conférences des cheikhs afin d'acquérir la sagesse de leurs paroles, de s'éclairer par leurs savoirs, de recevoir leurs conseils et leurs orientations, et de tirer profit de leurs efforts et de leurs expériences dans le mode de vie accompagnées de l'application effective de l'islam et de ses lois.

Il y avait parmi les jeunes des dirigeants qui levèrent les étendards du djihad, qui s'élancèrent avec zèle pour communiquer le Message d'Allah, qui commandaient sous leurs étendards les armées islamiques, et qu'Allah a honoré par la victoire qui arriva par leurs mains. Notre Histoire islamique est pleine de jeunes [1]combattants actifs et d'anciens combattants expérimentés (qu'Allah leur fasse Miséricorde).

La jeunesse musulmane a continué à prodiguer le Bien en permanence lors des Croisades en Grande Syrie et en Andalousie et dans d'autres endroits où le Vrai et le Faux s'affrontent jusqu'à nos jours. Cette fougue a mis les ennemis de

[1] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 365

l'islam en colère, au point qu'ils tentèrent de semer les embûches sur leur chemin ou de les désorienter, soit en les éloignant de leur religion, ou en créant un gouffre entre eux et entre les personnes douées de science et celles ayant des avis véridiques dans leur communauté, ou en leur collant des étiquettes repoussantes, ou en les décrivant par des caractéristiques et des traits mensongers, ou en ternissant la réputation de ceux dont Allah a éclairé la vision dans la société ou en montant certains gouvernements contre eux.

Tout ceci peut conduire à l'apparition de mouvement caractérisé par une attitude dure et opposante, qui peut même aboutir parfois à une sorte de confrontation, ou au travail secret qui peut contenir certains actes répréhensibles ou certaines actions à même de le dévier de son courant normal. A côté de cela, on remarque à travers le monde des mouvements islamiques qui sont sortis de l'ombre, dont certains en Amérique et en Europe comprennent l'islam, y appellent et estiment qu'il constitue le rémére aux inquiétudes et aux problèmes dans le monde, notamment la délinquance des jeunes et les stimulateurs auxquels ils sont exposés.

Les jeunes ont un rôle primordial dans l'existence de ces mouvements. Leurs actions sont efficaces et appellent à clarifier les visions et à être solidaires. Sauf que certains d'entre eux, essentiellement dans les pays islamiques ont fait l'objet de répression, d'intimidation, de torture et de poursuites, au moment où certains ont continué à jouer le rôle recommandé par les prescriptions de l'islam dans le sentier de l'appel et à s'intéresser à guider les musulmans quant aux nouveautés qu'ils sont amenés à confronter dans leur vie, et qui ne sont toutefois [1]pas conformes à l'approche de l'islam.

Qu'Allah en soit Loué, cette catégorie a eu une bonne influence dans l'amélioration des milieux des jeunes et l'édification de plusieurs sociétés sur la base du sérieux, du vrai et de la guidance à l'intérieur du monde musulman ou à l'extérieur, à travers les livres islamiques, les tribunes, les conférences, les

[1] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 366

colonies [de vacance] et les camps islamiques où les musulmans venant de toutes part se rencontrent, remémorent les sciences de leur religion, les problèmes de leur société, parviennent à assimiler la réalité autour d'eux et œuvrent conformément à la Parole d'Allah (Exalté soit-Il): {Pourquoi de chaque clan quelques hommes ne viendraient-ils pas s'instruire dans la religion, pour pouvoir à leur retour, avertir leur peuple afin qu'ils soient sur leur garde}[1].

Puis ils tâchent d'organiser et tirer profit des temps de loisir. Les occidentaux et les orientaux ont exploité ce temps de loisir dans différentes activités, mais le but recherché et qui est de canaliser l'énergie des jeunes et de les orienter n'a pas été atteint.

Certes, le rôle des jeunes musulmans qui œuvrent selon les commandements de l'islam est primordial dans la réforme des pensées, l'orientation de la société et la préservation de la sécurité et de la sûreté de cette dernière. C'est un rôle qui ne saura être dénié que de la part des ennemis de l'islam qui connaissent la valeur de cette religion et sa distinction par rapport à sa capacité à attirer ceux qui le désirent, du fait de son équité sur la voie de la justice, des bonnes moralités, de la droiture, de l'équilibre dans l'environnement, de la sécurité et de la stabilité dans la société [auxquels elle appelle].

En parlant du rôle de la jeunesse dans les mouvements islamiques par le passé et de nos jours, nous déduisons les remarques suivantes:

[2]**1 -** Il est essentiel de prendre en charge les jeunes depuis leur âge tendre en les adressant vers l'orientation islamique, en s'intéressant à leurs programmes d'études, en les éloignant des stimulateurs nocifs à leurs moralités et en s'attelant à les lier à leur religion, Le Livre de leur Seigneur et la sunna de leur Prophète. De même, les ulémas et les penseurs islamiques doivent être disponibles pour les parrainer, recevoir leurs avis et leurs interrogations et les orienter vers le chemin de la vérité et de la droiture, par la sagesse, la bonne exhortation et la

[1] Le repentir (Al-Tawba) 9: Verset 122
[2] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 367

discussion avec eux de la meilleure façon du fait qu'ils soient prédisposés à recevoir l'orientation, pour peu que cela soit assis sur la base de l'avis acceptable fixé et recommandé par l'islam.

2 - Il est primordial de trouver un bon exemple à suivre à l'école, à la maison, au club, et dans la rue qui fasse preuve de bonne conduite. Il faudra de même éliminer tout phénomène contraire à l'islam susceptible de faire naître le doute ou la suspicion dans leurs esprits ou l'hésitation à admettre certaines vérités ou la séparation de la société et sa remise en question sous prétexte que c'est une société qui n'applique pas l'islam et où les gens disent ce qu'ils ne font pas.

C'est ainsi qu'arrive la séparation, et que surviennent les comportements impulsifs non réfléchis, dont les conséquences sont néfastes à l'individu, à la société et aux actions islamiques, et qui ne profitent aucunement aux jeunes eux-mêmes.

3 - Il s'avère intéressant d'organiser des rencontres permanentes avec les jeunes, où les détenteurs du commandement, les ulémas et les responsables dans les pays islamiques se réunissent avec les jeunes, et où les avis et les idées seront exposés, où les problèmes seront discutés de manière attentive, et où les thèmes et les problématiques nécessitant une réponse définitive seront traités, afin de ne pas laisser le temps aux doutes erronés de s'installer et aux idées de se disperser aboutissant ainsi à la déviation de l'action islamique [1]qui motive ces jeunes vers une autre voie que celle de la vérité et de la base sur laquelle sont assises ses prescriptions. Ces rencontres devraient avoir lieu dans une atmosphère d'ouverture d'esprit dans l'exposition des avis caractérisée par la fraternité, l'amour et la confiance mutuelle, loin de l'intolérance pour les autres avis et leur dégradation, ou encore de la sous-estimation du savoir des autres.

Le processus d'orientation et de prise en charge des jeunes ressemble aux soins donnés à une plante, si ces soins sont convenables, la plante pousse et donne ses

[1] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 368

fruits, et si elle est négligée, son évolution s'en ressent et sa fructification en est altérée dans le futur. Les jeunes disposent d'une énergie vitale qu'il vaut mieux exploiter et développer. L'approche la plus saine qui relie les jeunes à leur religion, à leurs savants, à leur communauté et à leur nation est celle de l'islam. Ainsi, à chaque fois que les jeunes s'écartent de la guidance claire de leur religion, qu'ils empruntent le chemin de l'intégrisme ou du laxisme, ou du fanatisme et de l'isolement, les résultats sont néfastes et il n'y a de force ni de puissance que par Allah.

La responsabilité des détenteurs du commandement parmi les gouverneurs, les savants et les penseurs est considérable, ils sont appelés à les parrainer, à les prendre en charge et à les orienter vers l'islam tout en le leur expliquant afin qu'ils s'en inspirent en tant que mode de vie et dans leur comportement, et pour qu'ils agissent conformément aux prescriptions de sa charia, en donnant l'exemple et en les appliquant.

Ceci est un sujet primordial et un remède complet qui constitue une preuve de sincérité envers Allah, Son Livre, Son Messager, les imams des musulmans et leur communs à laquelle est lié l'équilibre de la foi, comme en a informé le Sincère et Loyal Prophète (ﷺ).

Le fait abandonner les jeunes en proie aux idées destructrices et aux fausses illusions, de ne pas les prendre en charge, comprendre leurs avis et leurs idées, répondre à toutes leurs interrogations et leur montrer l'avis juste peut aboutir à des résultats négatifs.

[1]Il est donc indispensable de les prendre en charge afin de les aider à éviter tout ce qui est nocif et à adopter ce qui est bénéfique, comme nos pieux ancêtres (qu'Allah soit Satisfait d'eux) l'ont fait à travers l'Histoire, de cette façon, il n'y eût pas de comportements nuisibles aux individus et à la communauté.

[1] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 369

Nous invitons les détenteurs du commandement, quel que soit leur rang, ainsi que les savants, les étudiants, les penseurs et les responsables à collaborer avec les jeunes à l'intérieur de leurs maisons et des écoles, dans les sociétés et les universités. Tous ces acteurs doivent coopérer afin d'orienter les jeunes et de les guider, et en vue de leur préparer les bonnes conditions pour laisser libre court à leur créativité, conformément à la croyance islamique tolérante qui est l'approche de l'islam qui est plein de sagesse.

Nous implorons Allah d'accorder la réussite à La Oumma (La communauté Musulmane) dans l'œuvre dans ce qui satisfait Allah par l'orientation, la clarification, l'action et l'incarnation du bon exemple, qu'il s'agisse des anciens ou des jeunes, des gouverneurs ou des gens du peuple. Nous Le prions d'améliorer nos cœurs et nos actions et de nous guider tous vers Son Droit Chemin. Et que la Prière et le Salut d'Allah soient sur notre Prophète Mohammad ainsi que sur sa famille et ses compagnons.

[1]Les minorités musulmanes, leurs conditions et leurs aspirations

Louange à Allah et que la Prière et le Salut soient sur notre Prophète Mohammad le Sincère et le Loyal, ainsi que sur sa famille et tous ses compagnons. En ce qui suit:

Allah (Exalté soit-Il) a envoyé les Prophètes et les Messagers afin qu'ils appellent à Son Unicité et à consacrer l'adoration à Lui (Gloire et Pureté à Lui), et pour qu'ils mettent la lumière sur Ses lois qu'Il a légiférées pour Ses serviteurs. C'est pour cela qu'Il a créé les deux charges. Comme Il l'a dit (Exalté soit-Il): {Je n’ai créé les djinns et les hommes que pour qu’ils M’adorent}[2]. Allah (Exalté soit-Il) a dit aussi: {Nous avons envoyé dans chaque communauté un Messager, [pour leur dire]: « Adorez Allah et écartez-vous du Tâgût »}[3].

Il a indiqué (qu'Il soit Loué et Exalté) qu'Il ne châtie pas un peuple avant de lui avoir envoyé un Messager en annonciateur et avertisseur, Allah (Exalté soit-Il) a dit: {Ô gens du Livre ! Notre Messager (Muhammad) est venu pour vous éclairer après une interruption des messagers afin que vous ne disiez pas: « Il ne nous est venu ni annonciateur ni avertisseur ». Voilà, certes, que vous est venu un annonciateur et un avertisseur. Et Allah est Omnipotent}[4]. Et Il a dit (Exalté soit-Il): {Et Nous n'avons jamais puni (un peuple) avant de (lui) avoir envoyé un Messager}[5].

Notre Prophète Mohammad (ﷺ) qu'Allah a envoyé après une interruption des messagers est venu après [6]que la terre se soit remplie de tyrannie et d'injustice, et après que la désobéissance à Allah sur Sa terre soit devenue plus répandue que Son obéissance. C'est alors qu'Allah l'a envoyé à tout l'univers, aux humains

[1] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 370
[2] Qui éparpillent (Adh-Dhâriyât) 51: Verset 56
[3] Les abeilles (An-Nahl) 16: Verset 36
[4] La table servie (Al Mâ’ida) 5: Verset 19
[5] Le voyage nocturne (Al-‘Isrâ’) 17: Verset 15
[6] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 371

et aux djinns, aux arabes et aux non-arabes, en annonciateur et avertisseur et pour qu'il transmette les lois d'Allah, Il a montré la vérité et y a appelé, il a envoyé ses messagers munis de ses lettres aux présidents et aux grands, afin de les appeler à ce avec quoi il est venu, en vue d'établir un argument contre ceux qui s'entêtent et s'opposent. Allah (le Très-Haut) a dit: {Dis: « Ô hommes ! Je suis pour vous tous le Messager d'Allah, à Qui appartient la royauté des cieux et de la terre. Pas de divinité à part Lui. Il donne la vie et Il donne la mort. Croyez donc en Allah, en Son messager, le Prophète illettré qui croit en Allah et en Ses paroles. Et suivez-le afin que vous soyez bien guidés »}[1].

Allah a fait de sa charia la dernière des lois et son message fut le dernier, car il contient la perfection et la globalisation de ce qui peut améliorer l'existence des gens dans la vie d'ici-bas et dans l'au-delà. Le Prophète (ﷺ) n'a pas laissé un bien sans y appeler, ni un mal sans en avertir. Comme il l'a dit (ﷺ): « Je vous ai laissé sur une voie claire de nuit comme de jour, ne s'en égare que celui qui est voué à la perdition ». Le Prophète (ﷺ) a également dit: « Chacun des prophètes qui m'ont précédé, avait pour charge de guider sa communauté vers ce qu'il savait être son Bien, et l'avertir de ce qu'il savait être son Mal ». Cité par Mouslim dans son sahîh (recueil de hadiths authentiques). Le Prophète (ﷺ) a dit aussi: « Je vous ai laissé deux choses, si vous y accrochez fermement, vous ne vous égarerez jamais: le Livre d'Allah et ma Sunna (voie) ».

Dans le Livre d'Allah, il y a la prescription d'appeler à la religion d'Allah (Exalté soit-Il), la religion de la vérité qu'Allah accepte contrairement à toute autre religion. Allah (Exalté soit-Il) dit: {Par la sagesse et la bonne exhortation appelle (les gens) au sentier de ton Seigneur. Et discute avec eux de la meilleure façon}[2], jusqu'à la fin du verset.

[3]Allah (Exalté soit-Il) a dit également: {Certes, la religion acceptée d'Allah, c'est l'Islam}[1]. Et Il a dit (Gloire et Pureté à Lui): {Et quiconque désire une religion

[1] Al-A'râf 7: Verset 158
[2] Les abeilles (An-Nahl) 16: Verset 125
[3] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 372

autre que l'Islam, ne sera point agréé, et il sera, dans l'au-delà, parmi les perdants}[2]. L'incitation à faire la Da`wa (l'appel à l'islam) et à montrer ce que le musulman doit accomplir envers sa religion fait partie de la sunna du Prophète d'Allah (ﷺ). Ceci se réalise par les éclaircissements qui doivent être faits à toute l'humanité. C'est une responsabilité qui incombe aux savants, ils n'en sont pas exemptés envers leurs frères musulmans et envers les autres à qui ils doivent fournir des éclaircissements et des conseils. Le Prophète (ﷺ) a dit: « Le musulman doit être envers son coreligionnaire comme sont entre eux les matériaux d'une construction qui se renforcent les uns les autres (et il a entrelacé ses doigts) ». Puis il croisa ses doigts. Rapporté par Al-Boukhârî et Mouslim. Le Prophète (ﷺ) a dit: « Les croyants sont, dans la bonté, l'affection et la sympathie qui existent entre eux comme un corps qui, lorsqu'un de ses membres souffre, voit tout le reste de ses membres partager avec lui l'insomnie et la fièvre ». Hadith approuvé par Al-Boukhârî et Mouslim.

Le Prophète (ﷺ) a dit: « Quiconque montre à autrui la voie vers une bonne action, aura une récompense équivalente à celle de la personne qui aura fait cette bonne action ». Rapporté par Mouslim dans son sahîh. Dans les sahîh d'Al-Boukhârî et Mouslim, Le Prophète (ﷺ) a dit à `Alî (qu'Allah soit Satisfait de lui) lorsqu'il l'envoya aux juifs à Khaybar pour qu'il les appelle à l'islam et qu'il leur montre leurs devoir envers Allah: « Par Dieu ! Il vaudrait mieux pour toi d'être, grâce à Allah, le guide d'un seul homme dans la bonne voie que de posséder des chameaux roux ».

Ainsi, quelques soient le lieu et le moment, les musulmans doivent se conseiller les uns les autres, s'entraider dans l'accomplissement des bonnes œuvres et de la piété, s'enjoindre mutuellement la vérité et l'endurance sur son chemin et appeler les autres à l'islam. Allah (Exalté soit-Il) a dit: {Par le Temps ! L'homme est certes, en perdition, sauf ceux qui croient et accomplissent les bonnes œuvres, s'enjoignent mutuellement la vérité et s'enjoignent mutuellement

---

[1] La famille d'Imran ('Al –'Imrân) 3: Verset 19
[2] La famille d'Imran ('Al –'Imrân) 3: Verset 85

l'endurance}[1]. Et Il a dit (Exalté soit-Il): {Entraidez-vous dans l'accomplissement des bonnes œuvres et de la piété et ne vous entraidez pas dans le péché et la transgression}[2]. Le Prophète (ﷺ) a dit: « La religion, c'est la sincérité, [3]La religion, c'est la sincérité, La religion, c'est la sincérité. Quand nous demandâmes: « Envers qui ? », il répondit: « Envers Allah, envers Son Livre, envers Son Envoyé, envers les chefs des musulmans, et le commun peuple parmi eux ». Hadith approuvé par Al-Boukhârî et Mouslim.

Le musulman a donc l'obligation d'appliquer les commandements d'Allah, d'obéir à Son Messager (ﷺ) et d'être sincère envers Allah et Ses serviteurs. C'est en cela que se trouve tout son bonheur dans la vie d'ici-bas et dans l'au-delà. La puissance des musulmans ne se réalise que par ce moyen, car c'est ainsi qu'Allah (Gloire et Pureté à Lui) renforce leur rang et leur apporte Son secours contre leurs ennemis quel que soit leur nombre et bien qu'ils soient solidaires. Comme Il l'a dit (Exalté soit-Il): {et que Nos soldats auront le dessus}[4]. Et Il a dit (Gloire et Pureté à Lui): {Or c'est à Allah qu'est la puissance ainsi qu'à Son messager et aux croyants}[5]. Nous avons lu et entendu des informations sur beaucoup de nos frères musulmans dans les sociétés où la grande majorité des gens sont des non-musulmans, notamment sur l'autoritarisme et oppression auxquels ils sont sujets lors de leur pratique des cultes de leur religion afin de les en éloigner, soit par la force, soit par d'autres moyens. Nous implorons Allah, pour eux et pour tous les musulmans, pour qu'ils s'accrochent à l'islam, et qu'ils sortent indemnes des ruses des ennemis.

Il n'y a pas de doute qu'ils effectuent un acte de djihad dans l'islam, ils ont en cela besoin de tout soutien et d'aide sur le plan politique. Ceci incombe aux gouvernements islamiques dans les pays arabes et dans les autres pays qui défendent l'islam et qui, en même temps, ont des relations avec les pays en

[1] Le temps (Al-`Asr) 103: Verset 1-3
[2] La table servie (Al Mâ'ida) 5: Verset 2
[3] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 373
[4] Les rangés (As-Sâffât) 37: Verset 173
[5] Les hypocrites (Al-Mounâfiqoûn) 63: Verset 8

question, par l'envoi de représentants et de lettres ainsi que par le dialogue avec leurs représentants diplomatiques et par bien d'autres moyens et méthodes pour assister les frères parmi les minorités, les soutenir moralement, et faire sentir à ceux qui les oppriment qu'ils ont des frères dans la croyance qui s'intéressent à eux, suivent leurs nouvelles et les défendent.

C'est alors que [1]la tristesse et l'injustice vécues par les musulmans s'atténueront - Si Allah le veut - lorsque ces pays et d'autres se rendront compte que derrière cette minorité musulmane, il y a des Etats qui sont solidaires de leurs souffrances et s'intéressent à leur sort. Ainsi, ils se soumettront à leurs revendications et cesseront leurs actes d'injustice à leur égard, essentiellement parce qu'ils ont besoin des pays islamiques dans les affaires économiques et autres.

Il est certain que les minorités musulmanes, dans tous les pays, ont un grand besoin d'aide financière et morale afin de construire les mosquées et les écoles ainsi que toutes les infrastructures qui les aident dans leurs actions islamiques. Il est du devoir de chaque musulman de les aider dans la mesure du possible, en leur envoyant des prêcheurs qui leur enseigneront la bonne croyance et la langue arabe, car un nombre considérable parmi eux ignore énormément les principes de leur religion.

En cette occasion, nous voudrions dire que la présidence générale des administrations des recherche scientifiques, de la délivrance des fatwas, de la Da`wa et de l'orientation a déployé, qu'Allah en soit Loué, des efforts dans divers pays islamiques et plusieurs pays où vivent des minorités musulmanes. La Ligue de Monde Islamique participe également à ces efforts, au même titre que d'autres pays et des institutions islamiques. Je prie Allah pour qu'Il fasse que ces acteurs soient fidèles à Allah par ces actions, et qu'Il leur accorde la réussite dans ce qu'Il aime et ce qui Le satisfait.

[1] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 374

La Présidence a continué de diffuser le Message de l'islam à différents endroits en Afrique, en Europe, en Amérique, en Asie, et en Australie, afin de transmettre la parole véridique aux gens, par la distribution de corans et de livres via les prêcheurs et les éducateurs et ceci à travers les conférences, les cours, les rencontres avec les différentes classes sociales et les diverses cultures et grâce aux mosquées, aux écoles, [1]aux associations et aux institutions islamiques qu'elle soutient et qu'elle contribue à édifier et par le biais de ses prêcheurs qui se trouvent partout dans le monde.

En effet, la Présidence oriente ses actions dans à peu près cinquante pays en Afrique à elle seule, elle dispose de plus de mille prêcheurs dans ce continent, qui diffusent le Message de l'islam, appellent à la religion d'Allah dans les mosquées, les assemblées et en différentes occasions et qui se chargent de l'instruction, de l'exhortation et de l'orientation des gens par la bonne manière vers le droit chemin et vers la croyance juste que notre Prophète Mohammad (ﷺ) a transmis à sa Oumma (La communauté Musulmane), et que la première génération de cette Oumma a maintenu.

Les efforts de ces prêcheurs ont été bénéfiques par la Grâce d'Allah, et les échos sur leurs actions sont apparents qu'Allah en soit Loué. En effet, d'énormes foules parmi ceux qu'Allah a voulu guider se sont converties à l'islam entre leurs mains. Par ailleurs, en Amérique, en Europe, et en Australie, la Présidence a procédé, entre autres, à l'envoi de nombreuses processions, et ce en vue de vivre en immersion avec ces minorités musulmanes, d'établir des enquêtes sur la situation des musulmans, d'orienter leurs actions, de reconnaître les nouveautés qui naissent chez eux, de trouver des solutions aux problèmes qu'ils rencontrent et de mettre la lumière sur leurs lacunes dans les actions islamiques.

Ceci a abouti à l'envoi de plusieurs prêcheurs et enseignants aux pays qui en ont besoin et où se trouvent des minorités musulmanes, au soutien matériel et moral des associations et des centres islamiques dans la construction de leurs édifices,

[1] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 375

à leur fourniture par des livres fondamentaux et des références scientifiques, et à leur conseil et leur orientation, en espérant que ceci sera profitable par la Grâce d'Allah.

[1]Concernant l'Asie, la Présidence se charge d'envoyer un nombre considérable de prêcheurs dans les pays où se trouvent des minorités musulmanes afin de propager l'appel islamique parmi eux sur la base d'une croyance juste et selon ce que les pieux ancêtres ont appris du Messager (ﷺ) et ce que les Compagnons (qu'Allah soit Satisfait d'eux) ont en compris.

Des bureau et des superviseurs ont été mis en service pour faire le suivi des actions des prêcheurs, les affecter selon les besoins des pays en question, rechercher ce qui comporte un intérêt dans le soutien des associations islamiques connues pour leur droiture après s'être assuré de leur besoin réel en livres islamiques et correspondre avec les établissements d'enseignement pour qu'ils leur procurent les programmes scolaires. Ces bureaux s'occupent également de contribuer aux projets utiles aux musulmans dans leur religion et pour leur vie, comme la participation à la construction des mosquées à leur restauration et à leur fourniture en coran, le référencement des institutions islamiques pour être sûr de la loyauté et la sincérité des responsables qui y sont affectés à travers les recommandations qui leur sont faites et qui sont adressées aux bienfaiteurs qui veulent les aider dans leurs missions caritatives et l'envoi des délégations de la part de la présidence pour avoir vent des conditions des minorités et de leurs besoins urgents.

Toutes ces activités réalisées par la Présidence que je viens de citer et qui consistent à soutenir les associations et les centres islamiques et à dépêcher les prêcheurs etc. ont été rendues possibles par la Grâce d'Allah, puis grâce à notre gouvernement bien-guidé à la tête duquel se trouve le Serviteur des Deux Saintes Mosquées le Roi Fahd qu'Allah le protège de tout malheur, soutienne le Vrai par lui et lui donne la meilleure des actions.

[1] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 376

[1]Et en cet évènement organisé par le Forum International de la Jeunesse afin d'analyser la situation des minorités musulmanes dans le monde, je recommande à tous mes frères prêcheurs de craindre Allah (Gloire et Pureté à Lui), d'œuvrer en toute fidélité dans la transmission de cette religion, en ayant à l'esprit ce qui a été révélé dans le Livre d'Allah (Gloire et Pureté à Lui), que le faux n'atteint [d'aucune part], ni par devant ni par derrière [il est inaccessible à l'erreur], [et qui] est une révélation émanant d'un Sage, Digne de louange, au sujet du mérite de la Da`wa [appel à l'islam] et de l'éthique des prêcheurs. En effet, Allah (Gloire et Pureté à Lui) a dit: {Et qui profère plus belles paroles que celui qui appelle à Allah, fait bonne œuvre et dit: « Je suis du nombre des Musulmans ? »}[2]. Allah (Exalté soit-Il) a dit: {Dis: « Voici ma voie, j'appelle les gens à [la religion] d'Allah, moi et ceux qui me suivent, nous basant sur une preuve évidente. Gloire à Allah ! Et je ne suis point du nombre des associateurs}[3]. Et Il a dit (Gloire et Pureté à Lui): {Par la sagesse et la bonne exhortation appelle (les gens) au sentier de ton Seigneur. Et discute avec eux de la meilleure façon}[4].

Et il a été authentiquement rapporté que le Prophète (ﷺ) a dit: « Quiconque montre à autrui la voie vers une bonne action, aura une récompense équivalente à celle de la personne qui aura fait cette bonne action ». Il a aussi dit (ﷺ) à l'Emir des Croyants `Alî ibn Abî Tâlib (qu'Allah soit satisfait de lui) lorsqu'il l'envoya à Khaybar: « Par Dieu ! Il vaudrait mieux pour toi d'être, grâce à Allah, le guide d'un seul homme dans la bonne voie que de posséder des chameaux roux ».

J'exhorte mes frères musulmans des minorités musulmanes à travers le monde de craindre Allah, de s'instruire dans la religion, d'interroger les savants sur les problématiques qui se posent à eux et de tâcher à apprendre la langue arabe pour qu'ils comprennent mieux le Livre d'Allah (Exalté soit-Il) et la sunna de Son Prophète (ﷺ). La première démarche à faire est celle de s'intéresser au Livre

---

[1] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 377
[2] Les versets détaillés (Foussilat) 41: Verset 33
[3] Joseph (Yoûsouf) 12: Verset 108
[4] Les abeilles (An-Nahl) 16: Verset 125

d'Allah, ceci se manifeste par sa compréhension et son application, comme indiqué dans le hadith authentique: « Le meilleur d'entre vous est celui qui apprend le coran [1]et qui l'enseigne par la suite ». Puis il convient de lire les livres de hadith fiables de référence, et les autres livres notamment ceux du Fiqh (jurisprudence islamique) et de la croyance reconnue par les gens de la sunna et du consensus. Les musulmans des minorités doivent en cela acquérir ces connaissances de la part de savants connus pour leur éthique, leur piété, leur bonne croyance et le bien-fondé de leur savoir.

Nos frères ulémas dans les minorités musulmanes doivent s'activer dans le domaine de la Da`wa islamique parmi les frères et les non-musulmans, c'est à Allah (Gloire et Pureté à Lui) que revient leur rétribution et leur récompense.

C'est l'une des meilleures et des plus nobles actions, comme précité de la parole d'Allah (le Très-Haut): {Et qui profère plus belles paroles que celui qui appelle à Allah, fait bonne œuvre et dit: « Je suis du nombre des Musulmans ? »}[2]. Ils sont appelés par la suite à transmettre cette religion aux autres communautés qui les entourent, parce qu'elle est la religion de l'islam pour toute l'humanité. Allah (Exalté soit-Il) a dit: {Dis: Ô hommes ! Je suis pour vous tous le Messager d'Allah}[3].

Les sociétés en question ont grandement besoin de cette religion, et celui qui appelle à Allah a une grande rétribution s'il est à l'origine de la conversion des non-musulmans et de leur guidance vers ce qui leur est méconnu des principes de la religion de l'islam, comme déjà cité du hadith du Prophète (ﷺ) à `Alî ibn Abî Tâlib: « Par Dieu ! Il vaudrait mieux pour toi d'être, grâce à Allah, le guide d'un seul homme dans la bonne voie que de posséder des chameaux roux ».

Par cette da`wa, si Allah le veut, des foules entières embrasseront la religion d'Allah - l'islam -, le nombre des mécréants baissera, et la force - si Allah le veut

[1] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 378
[2] Les versets détaillés (Foussilat) 41: Verset 33
[3] Al-A'râf 7: Verset 158

- sera [1]du côté des musulmans. Au cas où le musulman est incapable de faire la Da`wa dans ces pays, il doit observer ses devoirs religieux et adopter l'éthique et les moralités de la religion islamique, car ceci constitue une Da`wa en soit et attire les personnes raisonnables. Les gens sont touchés par ces bonnes moralités, en effet, l'islam est arrivé dans certains pays du sud-est asiatique en raison des bonnes moralités des commerçants comme la droiture et la sincérité dans les transactions.

Le musulman se trouvant incapable de pratiquer notoirement les rites de sa religion dans le pays où il réside de telle sorte que sa religion, son honneur et ses biens ne soient pas à l'abri des périls doit, en vertu des versets et des hadiths évoquant ce sujet, émigrer dans un pays en sécurité où il pourra effectuer les cultes religieux en toute paix et en toute tranquillité s'il en a la possibilité

Je tiens à remercier les organisateurs de ce forum pour leurs efforts louables qu'ils déploient au service de l'islam et des musulmans.

Nous implorons à Allah pour eux, pour nous ainsi que pour tous les participants à cette conférence, la réussite, le succès, la bonne intention et les bonnes actions, Il est Tout-Généreux et Magnanime. Et que la Prière et le Salut d'Allah soient sur notre Prophète et Maître Mohammad ibn `Abd Allah ainsi que sur sa famille, ses Compagnons et ceux qui l'ont suivi par une bonne conduite jusqu'au Jour du Jugement Dernier.

[1] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 379

[1]Réponse aux propos erronés diffusés par l'organisme de la radiodiffusion britannique (Démenti)

Louanges à Allah, et que la Prière et le Salut soient sur le Messager d'Allah, ainsi que sur sa famille et ses compagnons. En ce qui suit:

Il y a quelques jours, j'ai écrit un article contenant la réponse sur une question sur l'avis religieux sur la célébration de la naissance du Prophète (Mawlid). J'ai montré dans cet article que cette célébration est une des innovations introduites dans la religion. Cet article a été publié dans les journaux locaux en Arabie Saoudite et diffusé dans la radio. Je sus par la suite que la radio de Londres a rapporté dans sa matinale que je considère la célébration des Mawlids comme une mécréance. Il m'incombe alors d'éclairer les lecteurs sur la vérité. Je dis: Ce que l'organe de la radio britannique a rapporté dans sa matinale à Londres il y a quelques jours, et selon lequel j'aurais considéré la célébration des Mawlids comme une mécréance est faux et n'a aucun lien avec la réalité. Quiconque lira mon article s'en rendra compte. Je suis déconcerté de voir qu'une radio mondiale respectée par un nombre considérable de personnes, ou encore ses envoyés, recourent à des mensonges avérés. Ceci induit les lecteurs à s'assurer sur tout ce que cette radio rapporte de peur qu'il ne s'agisse de mensonge comme ce fut le cas au sujet du Mawlid.

J'implore Allah pour qu'Il nous protège, ainsi que tous les musulmans, des mensonges et de tout ce qui peut provoquer Son courroux. Nous avons publié ce démenti pour révéler la vérité Prière et Salut d'Allah sur notre Prophète Mohammad ainsi que sur sa famille et ses compagnons.

[1] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 380

[1]Réponse à une question relative à la position du Prophète (ﷺ) et à sa connaissance de l'Inconnaissable

Question: Le Messager (ﷺ) se trouve-t-il partout ? Et connaissait-il l'Inconnaissable ?

Réponse: Il est une évidence en religion et d'après les preuves légales que le Messager d'Allah (ﷺ) ne se trouve pas partout. Son corps se trouve dans sa tombe uniquement à Médine. Quant à son âme, elle est auprès de l'Eternel au Paradis. La preuve en est ce qui a été authentiquement rapporté du Prophète (ﷺ) et selon lequel « Il a répété à trois reprises avant de rendre l'âme: "Seigneur, faites que je sois avec le Compagnon Suprême". Puis, il s'éteignit ».

Les savants de l'islam parmi les compagnons et ceux qui les ont suivis sont unanimes sur le fait qu'il fut enterré (ﷺ) dans la chambre de `A'îcha (qu'Allah soit satisfait d'elle) qui jouxte la Sainte Mosquée. Son corps y est toujours présent jusqu'à la fin des temps. Quant à son âme ainsi que celle des autres Prophètes, des Envoyés et des croyants, elles se trouvent toutes au Paradis. Elles sont toutefois à des degrés différents de délice, leurs rangs sont fonction de ce qu'Allah a prodigué à chacun en terme de science, de croyance et d'endurance dans la dure responsabilité de l'appel vers le Vrai.

Quant à Inconnaissable Seul Allah en a la connaissance. Le Prophète (ﷺ) et certains de ceux qui nous ont précédés connaissent certains éléments de l'Inconnaissable à partir de ce qu'Allah leur a fait connaître, notamment ce qui a été indiqué dans le Noble Coran et dans la sunna honorable relativement au Paradis, à l'Enfer, aux évènements du Jour de la Résurrection et aux autres faits évoqués par le Noble Coran et les hadiths authentiques, comme par exemple les informations sur le Faux Messie, le lever du soleil à l'endroit de son coucher, [2]la sortie de la Bête et le retour du Messie `Issa ibn Mariam (Jésus fils de Marie) à

[1] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 381
[2] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 382

la fin des temps etc., suivant Sa Parole (Exalté soit-Il) dans la Sourate An-Naml (Les Fourmis): {Dis: « Nul de ceux qui sont dans les cieux et sur la terre ne connaît l'Inconnaissable, à part Allah ». Et ils ne savent pas quand ils seront ressuscités !}[1]. Et Sa Parole (Gloire et Pureté à Lui): {Dis- (leur): "Je ne vous dis pas que je détiens les trésors d'Allah, ni que je connais l'Inconnaissable}[2], verset tiré de la Sourate Al-'An`âm (Les Bestiaux). Et Sa Parole (Gloire et Pureté à Lui) dans la Sourate Al-A`râf: {Dis: « Je ne détiens pour moi-même ni profit ni dommage, sauf ce qu'Allah veut. Et si je connaissais l'Inconnaissable, j'aurais eu des biens en abondance et aucun mal ne m'aurait touché. Je ne suis, pour les gens qui croient, qu'un avertisseur et un annonciateur »}[3]. Il y a, en fait, plusieurs versets qui traitent de ce sujet.

Des hadiths authentiquement rapporté du Messager d'Allah prouvent qu'il ne connaissait pas l'Inconnaissable; dont ce qui a été rapporté de sa réponse à Djibrîl (l'Archange Gabriel) lorsqu'il l'interrogea sur l'Heure, en effet il dit: « L'interrogé n'en est pas mieux informé que celui qui interroge ». Puis il parla des cinq choses que Seul Allah connaît, et il récita cette Parole d'Allah (Gloire et Pureté à Lui): {La connaissance de l'Heure est auprès d'Allah; et c'est Lui qui fait tomber la pluie salvatrice}[4]. Verset de la Sourate Loqmân. Et lorsque les calomniateurs accusèrent `A'îcha (qu'Allah soit satisfait d'elle) d'adultère, le Prophète (ﷺ) ne sut qu'elle était innocente qu'après la Révélation de la Sourate An-Nour (La Lumière). De même, lorsque le collier de `A'îcha s'égara lors d'un voyage, Le Prophète (ﷺ) ne connut pas l'endroit où il était, il envoya un groupe d'hommes à sa recherche, mais ils ne le trouvèrent pas. Puis lorsque sa monture se leva ils le trouvèrent en-dessous. Ceci n'est qu'un simple extrait d'un grand nombre de hadiths relatifs à ce sujet.

Quant à ce que certains Soufis pensent, notamment qu'il connaît l'Inconnaissable et qu'il est présent (ﷺ) avec eux lors de leur célébration du Mawlid (naissance

[1] Les fourmis (An-Naml) 27: Verset 65
[2] Les bestiaux (Al-'An'âm) 6: Verset 50
[3] Al-A'râf 7: Verset 188
[4] Loqman (Louqmân) 31: Verset 34

du Prophète) et en d'autres circonstances, c'est une prétention fausse et sans aucun fondement [1]à laquelle ils ont été conduits par leur ignorance du Coran, de la sunna et des traditions des prédécesseurs Nous implorons Allah de nous préserver ainsi que tous les musulmans de ce par quoi Il les éprouva, nous le prions aussi (Gloire et Pureté à Lui) de nous guider et de les guider tous vers Son doit chemin, Il est Audient est Il est Celui qui exhausse.

[1] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 383

Réponse à diverses questions sur la rédaction des versets dans des amulettes et sur des thèmes relatifs au Messager (ﷺ)

Première question: Est-ce que la rédaction des amulettes en se servant des versets coraniques et autres et le fait de les porter au cou constituent une association ou non ?

Réponse: Il est authentiquement rapporté que le Prophète (ﷺ) a dit: « Certes, l'exorcisme, les amulettes et les talismans (comme "At-Towala", qqch. en forme de grain qui ensorcelle la femme et l'a rend éprise de son mari) font partie du polythéisme ». Rapporté par l'imam Ahmad, Abou Dâwoud, Ibn Mâdja, Ibn Hibbân, et Al-Hâkim qui l'a authentifié. Ahmad, Abou Ya`lâ et Al-Hâkim ont également rapporté un hadith authentifié par ce dernier, selon `Oqba ibn `Amîr (qu'Allah soit Satisfait de lui) le Prophète (ﷺ) a dit: « Qu'Allah ne mène jamais à bon terme les affaires de quiconque porte une amulette. Qu'Allah n'accorde jamais Sa protection à quiconque porte une amulette en forme de coquillage ». Ce hadith a été par ailleurs rapporté par Ahmad d'un autre chemin selon `Oqba ibn `Amîr en ces termes: « Celui qui porte une amulette, commet un acte de polythéisme ». Il y a, en fait, plusieurs hadiths qui traitent de ce sujet. L'amulette est un objet que l'on met aux enfants ou à d'autres personnes afin de les protéger du mauvais œil, des djinns ou des maladies etc., certains l'appellent "Hirz" (Protection) ou encore "Ad-Djâmi`a" (Assembleuse), il en existe deux types:

Le premier: Les amulettes peuvent être sous la forme de [1]noms de diables, des os, des boutons, des clous ou des talismans. Il s'agit de lettres discontinues ou quelque chose de semblable. Ce type d'amulettes est sans nul doute prohibé vu les nombreuses preuves sur son interdiction. Il constitue une association mineure, en vertu desdits hadiths et des textes ayant le même sens, qui peut se transformer en association majeure si la personne qui porte ces amulettes croit qu'elles le protègent, le préservent contre une maladie ou repoussent un mal sans la Permission et la Volonté d'Allah.

[1] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 384

Le deuxième: Il concerne les versets coraniques et les invocations du Prophète et ce qui y ressemble comme les bonnes implorations. Les avis des savants sont divergents sur ce type, certains l'ont permis en disant qu'il est semblable à la Roqiya autorisée (invocations pour implorer la guérison d'une maladie ou du mauvais œil à Allah), alors que d'autres l'ont interdit en disant qu'il était prohibé et en s'appuyant sur deux arguments:

Le premier: Concerne l'ensemble des hadiths qui comportent l'interdiction du port des amulettes, la répréhension de cet acte et son assimilation à l'association. Ainsi, on ne pourra pas considérer un certain type d'amulette comme autorisé sans une preuve légale qui le démontre. Or, rien n'indique qu'il y a une exception à cette règle. Quant aux Roqiyas, les hadiths authentiques indiquent que celles qui sont faites avec les versets coraniques et les invocations autorisées sont valables si cela est fait dans une langue connue et sans que celui qui les subit ne compte exclusivement sur elles dans sa guérison, au contraire, il doit croire qu'elles ne sont qu'une simple cause parmi d'autres, conformément au hadith du Prophète (ﷺ): « Il n'y a aucun mal à faire des Roqyas tant qu'elles ne comportent pas des rites ou des propos polythéistes ». Le Prophète (ﷺ) a réalisé des Roqiyas, notamment pour certains de ses compagnons, et il a dit: « Pas d'exorcisme que pour se protéger contre le mauvaise œil ou se guérir de la fièvre ». Il y a de nombreux hadiths qui traitent de ce sujet. Quant aux amulettes, il n'y a aucune indication dans les hadiths qu'une catégorie pourrait être exceptionnellement autorisée, il faut donc les interdire dans leur ensemble en vertu des arguments généraux.

Le deuxième: Concerne la réfutation des prétextes à l'association. Ceci constitue un principe fondamental dans la charia. Or il est indéniable que si nous autorisons les amulettes comportant des versets coraniques et des invocations valables, la porte de l'association sera ouverte, et l'amulette autorisée sera confondue avec celle qui est défendue, il sera alors difficile [1]de faire la distinction entre les deux. Il est donc obligatoire d'éviter ces facteurs

[1] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 385

d'association et de clore le chemin qui y mène. Cet avis est celui qui est valable du fait de la validité de ses arguments, et c'est Allah qui donne la réussite.

Deuxième question: Plusieurs de nos savants disent qu'il nous est possible de voir le Messager d'Allah (ﷺ) en songe et que sa vue est véridique, car les diables ne peuvent pas s'incarner en la personne du Messager (ﷺ), ce genre de croyance est-il une association ?

Réponse: Ces propos sont justes, ceci fait partie de la croyance des musulmans et ne comporte aucune association. En effet, il a été authentiquement rapporté du Prophète (ﷺ) qu'il a dit: « "Me voir en songe, c'est me voir à l'état de veille -ou suivant une variante: c'est comme si l'on m'avait vu, à l'état de veille-, car le Diable ne s'incarne pas dans mon corps" ». Rapporté par Al-Boukhârî et Mouslim. Ce hadith authentique démontre que le Prophète (ﷺ) peut être vu en songes, et que celui qui le voit en songes avec son image bien connue l'aura vraiment vu, car le diable ne s'incarne pas en son image. Toutefois, on ne peut pas en déduire que celui qui le voit fait partie des pieux, et on ne peut pas se baser sur ce songe pour faire un acte qui s'oppose avec ce qui est légale, au lieu de cela, il faut confronter ce que la personne qui a rêvé du Prophète (ﷺ) a entendu comme recommandations, interdictions, informations ou autre avec Le Livre et la sunna authentique, les éléments qui s'accordent avec Le Livre et la sunna (ou avec l'un de deux) est admis, alors que ce qui s'y oppose (ou s'oppose à l'un des deux) est rejeté. Car Allah (Gloire et Pureté à Lui) a parachevé pour cette Oumma (La communauté Musulmane) sa religion et a accompli sur elle Son bienfait avant le décès du Prophète (ﷺ), il ne faut donc pas accepter de quiconque des commandements incompatibles avec les principes connus de la Loi Divine et de la religion même si ces commandements proviennent d'une vision ou autre. L'avis des ulémas reconnus à ce sujet est unanime. Pour ce qui est de voir le Prophète (ﷺ) avec une apparence différente de la sienne, cette vision n'est [1]pas véridique, comme le fait de le voir glabre sans barbe ou de le voir en homme noir ou avec une autre caractéristique qui est différente des

[1] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 386

siennes (ﷺ). Car il a dit (ﷺ): « Celui qui me voit en songe me voit véritablement, car le diable ne se montre jamais sous mes traits ». Ceci démontre que le diable peut se montrer dans une autre image que celle du Prophète (ﷺ), et prétendre qu'il est le Messager (ﷺ) afin de dérouter les gens et semer le doute chez eux.

De plus, certaines personnes peuvent prétendre l'avoir vu (ﷺ) sans que cela ne soit vrai. C'est pour cela que cette prétention ne saura être acceptée que de la part des personnes de confiance connues pour leur sincérité et leur droiture dans l'application de la charia d'Allah (Gloire et Pureté à Lui). En fait, plusieurs personnes l'ont vu de son vivant (ﷺ) sans pour autant s'être converties à l'islam et sans tirer profit de cette vision, comme Abou Djahl, Abou Lahab, `Abd Allah ibn Saloul, le maître des hypocrites et d'autres. Sa vue en songe (ﷺ) a encore moins d'influence que le fait de le voir en personne.

Troisième question: Le Messager (ﷺ), est-il vivant dans sa tombe ? Est-il au courant des évènements de notre bas-monde pendant qu'il est dans sa tombe ? Cette croyance constitue-t-elle une association ?

Réponse: Un bon nombre des gens de la sunna ont affirmé que le Prophète (ﷺ) mène une vie transitoire dans sa tombe dont Seul Allah (Gloire et Pureté à Lui) connaît les secrets et le mode. Elle ne ressemble en rien à celle des gens de la vie d'ici-bas, mais c'est une vie d'un autre genre où il jouit (ﷺ) du sentiment de bonheur et où lui parviennent les saluts des musulmans lorsqu'Allah lui rend son âme à ce moment précis, comme dit dans le hadith rapporté par Abou Dâwoud avec un bon isnad (succession de rapporteurs) selon Abou Hourayra, (qu'Allah soit Satisfait de lui) le Prophète (ﷺ) a dit: « Toute personne qui m'adresse ses salutations, Allah ne tardera pas de me faire ressusciter pour lui rendre le salut ». Al-Bazzar a rapporté avec un bon isnad (succession de rapporteurs) selon Ibn Mas`oûd (qu'Allah soit Satisfait de lui), le Prophète (ﷺ) a dit: « Allah a des anges qui descendent sur terre, qui me communiquent la salutation envoyée de la part de ma communauté ». Abou Dâwoud a rapporté avec un bon isnad (succession de rapporteurs) selon Abou Hourayra (qu'Allah soit Satisfait de lui)

que le Prophète (ﷺ) a dit: « Ne faîtes pas de [1]ma tombe une célébration ni de vos maisons des tombes, et priez sur moi, car vos prières me parviennent où que vous soyez ».

Il y a, en fait, plusieurs hadiths qui traitent de ce sujet. Cette vie transitoire est plus parfaite que celle des martyres qu'Allah (Gloire et Pureté à Lui) a évoqué en disant: {Ne pense pas que ceux qui ont été tués dans le sentier d'Allah, soient morts. Au contraire, ils sont vivants, auprès de leur Seigneur, bien pourvus}[2], et dans ce verset où le Très-Haut a dit: {Et ne dites pas de ceux qui sont tués dans le sentier d'Allah qu'ils sont morts. Au contraire ils sont vivants, mais vous en êtes inconscients}[3]. Son âme (ﷺ) se trouve au plus haut de l'Illiyn (le Haut Ciel) auprès de son Seigneur (Exalté soit-Il). Il est meilleur que les martyrs, sa vie transitoire est donc meilleure que la leur. Mais ceci n'implique pas qu'il puisse connaître l'Inconnaissable. Il ne connaît pas non plus les évènements qui arrivent aux gens de la vie d'ici-bas, sa mort a mis fin à ces choses-là conformément à son hadith (ﷺ): « Si le fils d'Adam est décédé, la récompense des œuvres humaines s'arrêtent sauf celle de trois: une aumône pérenne, un savoir utile et un enfant pieux qui prie pour lui ». Rapporté par Mouslim dans son Sahîh (recueil des hadiths authentiques). Le Prophète (ﷺ) a également dit: « un groupe parmi vous sera écarté de moi et n'y arrivera pas (au bassin). Je dirai alors: « Ô Seigneur ! Ceux-ci font partie de mes compagnons ! » Un Ange me répondra: « sais-tu ce qu'ils ont provoqué après toi ? » Je dirai alors ce que dit le serviteur pieux (`Issâ, Jésus) {Et je fus témoin contre eux aussi longtemps que je fus parmi eux. Puis quand Tu m'as rappelé, c'est Toi qui fus leur observateur attentif. Et Tu es témoin de toute chose}[4] ». Rapporté par Al-Boukhârî et Mouslim. Il y a de nombreux hadiths qui traitent de ce sujet. Le Prophète (ﷺ) ne connaissait pas l'Inconnaissable durant sa vie, comment le connaîtrait-il après sa mort.

---

[1] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 387
[2] La famille d'Imran ('Al –'Imrân) 3: Verset 169
[3] La vache (Al-Baqara) 2: Verset 154
[4] La table servie (Al Mâ'ida) 5: Verset 117

Allah (Gloire et Pureté à Lui) a dit: {Dis: « Nul de ceux qui sont dans les cieux et sur la terre ne connaît l'Inconnaissable, à part Allah ». Et ils ne savent pas quand ils seront ressuscités !}[1]. Allah (Exalté soit-Il) a ordonné à Son Prophète d'informer les gens dans le verset suivant: {Dis-[leur]: « Je ne vous dis pas que je détiens les trésors d'Allah, ni que je connais l'Inconnaissable, et je ne vous dis pas que je suis un ange. Je ne fais que suivre ce qui m'est révélé ». Dis: « Est-ce que sont égaux l'aveugle et celui qui voit ? Ne réfléchissez-vous donc pas ? »}[2].

[3]Allah (Exalté soit-Il) a aussi dit: {Dis: « Je ne détiens pour moi-même ni profit ni dommage, sauf ce qu'Allah veut. Et si je connaissais l'Inconnaissable, j'aurais eu des biens en abondance et aucun mal ne m'aurait touché. Je ne suis, pour les gens qui croient, qu'un avertisseur et un annonciateur »}[4].

Les versets indiquant que lui (ﷺ) ne connaît pas l'Inconnaissable sont nombreux. Il en est bien évidemment de même pour les autres personnes. Celui qui prétend connaître l'Inconnaissable a commis une énorme imposture, comme a dit `A'ïcha, la mère des Croyants (qu'Allah soit Satisfait d'elle). Lorsque certaines personnes ont calomnié l'épouse du Prophète `A'ïcha (qu'Allah soit Satisfait d'elle) lors d'un combat, et que quelques hypocrites et ceux qui les imitèrent diffusèrent cette rumeur, le Prophète ne sut qu'elle était innocente que lorsque les versets coraniques le montrant furent révélés. S'il connaissait l'Inconnaissable, il lui aurait dit à elle ainsi qu'aux gens qu'elle était innocente sans attendre la Révélation à ce sujet. De même, lorsqu'elle perdit son collier lors de l'un de ses voyages, le Prophète envoya ses compagnons à sa recherche mais ils ne le trouvèrent pas, le Prophète (ﷺ) ne connaissait pas l'endroit où il était jusqu'à ce qu'ils mirent debout sa monture et ils le trouvèrent en-dessous. Il y a de nombreux hadiths qui traitent de ce sujet. Ceux que j'ai cités, suffiront si Allah le veut.

---

[1] Les fourmis (An-Naml) 27: Verset 65
[2] Les bestiaux (Al-'An'âm) 6: Verset 50
[3] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 388
[4] Al-A'râf 7: Verset 188

Quatrième question: Le fait de dire dans n'importe quel endroit sur terre "Ô Mohammad ! Ô Messager d'Allah !" en l'appelant constitue-t-il une association ?

Réponse: Allah (Gloire et Pureté à Lui) a montré dans son Noble Livre et par les dires de son Loyal Messager (ﷺ) que l'adoration est un devoir envers Allah que nul n'a le droit de partager avec Lui. Or, l'invocation fait partie de l'adoration. Celui qui dit donc dans n'importe quel endroit sur terre "Ô Messager d'Allah !" ou "Ô Prophète d'Allah !" ou " Ô Mohammad ! Secours-moi !" ou "assiste-moi !" ou "soutiens-moi" ou "guéris-moi" ou "assiste ta communauté" ou "guéris les malades [1]des musulmans" ou "guide leurs égarés" ou ce qui y ressemble, fait de lui un associé à Allah dans l'adoration. Il en est de même pour celui qui invoque les autres Prophètes ou les Anges ou les Pieux ou les Djinns ou les statues ou d'autres créatures, suivant Sa parole (Exalté soit-Il): {Je n'ai créé les djinns et les hommes que pour qu'ils M'adorent}[2]. Et Sa parole (Gloire et Pureté à Lui): {Ô hommes ! Adorez votre Seigneur, qui vous a créés vous et ceux qui vous ont précédés. Ainsi atteindriez-vous à la piété}[3].

Il dit aussi (Exalté soit-Il) dans la Sourate Al-Fâtiha (Prologue ou Ouverture): {C'est Toi [Seul] que nous adorons, et c'est Toi [Seul] dont nous implorons secours}[4]. Il dit aussi (Gloire et Pureté à Lui): {Invoquez Allah donc, en Lui vouant un culte exclusif quelque répulsion qu'en aient les mécréants}[5]. Il dit également (Exalté soit-Il): {Et votre Seigneur dit: « Appelez-Moi, Je vous répondrai. Ceux qui, par orgueil, se refusent à M'adorer entreront bientôt dans l'Enfer, humiliés »}[6]. Il a ainsi qualifié l'invocation d'adoration, et Il a informé que celui qui, par orgueil, s'y refuse, entrera bientôt dans l'Enfer, humilié. Allah (Exalté soit-Il) dit: {Et quand Mes serviteurs t'interrogent sur Moi.. alors Je suis

[1] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 389
[2] Qui éparpillent (Adh-Dhâriyât) 51: Verset 56
[3] La vache (Al-Baqara) 2: Verset 21
[4] Prologue (Al-Fâtiha) 1: Verset 5
[5] Le pardonneur (Ghâfir) 40: Verset 14
[6] Le pardonneur (Ghâfir) 40: Verset 60

tout proche: Je réponds à l'appel de celui qui Me prie quand il Me prie. Qu'ils répondent à Mon appel, et qu'ils croient en Moi, afin qu'ils soient bien guidés}[1]. Et Il dit (Gloire et Pureté à Lui): {Il ne leur a été commandé, cependant, que d'adorer Allah, Lui vouant un culte exclusif, d'accomplir la Salât et d'acquitter la Zakât. Et voilà la religion de droiture}[2]. Allah (Exalté soit-Il) dit également: [3] {Tel est Allah, votre Seigneur: à Lui appartient la royauté, tandis que ceux que vous invoquez, en dehors de Lui, ne sont même pas maîtres de la pellicule d'un noyau de datte. Si vous les invoquez, ils n'entendent pas votre invocation; et même s'ils entendaient, ils ne sauraient vous répondre. Et le jour du Jugement ils vont nier votre association. Nul ne peut te donner des nouvelles comme Celui qui est parfaitement informé}[4]. Et Il dit (Gloire et Pureté à Lui): {Et qui est plus égaré que celui qui invoque en dehors d'Allah, et que la vie ne saura lui répondre jusqu'au Jour de la Résurrection ? Et elles [leurs divinités] sont indifférentes à leur invocation. Et quand les gens seront rassemblés [pour le Jugement] elles seront leurs ennemies et nieront leur adoration [pour elles]}[5]. Il dit également (Exalté soit-Il): {Les mosquées sont consacrées à Allah: n'invoquez donc personne avec Allah}[6].

Ces verset et ceux qui ont le même sens en plus des hadiths montrent tous que l'adoration est un devoir envers Allah Seul, et qu'il est obligatoire de la consacrer à Lui Seul, parce qu'Il a créé les serviteurs pour cette raison et leur a ordonné de s'y tenir. Ces textes indiquent également que toutes les divinités en dehors d'Allah n'entendent pas les appels de ceux qui les invoquent, et même en supposant qu'ils les entendent, ils ne leur répondent jamais. Les versets montrent aussi que les idoles renient ceux qui les ont adorées, et qu'elles deviennent leurs ennemis le Jour du Jugement Dernier. Allah a envoyé les Messagers (que la paix soit sur eux), et à leur tête le dernier et le meilleur des Prophètes Mohammad

[1] La vache (Al-Baqara) 2: Verset 186
[2] La preuve (Al-Bayyina) 98: Verset 5
[3] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 390
[4] Le Créateur (Fâtir) 35: Versets 13-14
[5] (Al-Ahqâf) 46: Verset 5-6
[6] Les djinns (Al-Jinn) 72: Verset 18

(ﷺ) pour appeler les gens à l'adoration d'Allah Seul et pour les avertir contre le fait d'adorer d'autres en dehors de Lui. Allah (Gloire et Pureté à Lui) a dit: {Nous avons envoyé dans chaque communauté un Messager, [pour leur dire]: « Adorez Allah et écartez-vous du Tâgût »}[1]. Allah (Exalté soit-Il) a dit aussi: {Et Nous n'avons envoyé avant toi aucun Messager à qui Nous n'ayons révélé: « Point de divinité en dehors de Moi. Adorez-Moi donc »}[2]. Allah (Exalté soit-Il) a dit également dans la Sourate Ar-Ra`d (Le Tonnerre) en ordonnant à Son Prophète (ﷺ) de transmettre aux gens ce qu'Il lui a recommandé: [3] {Dis: "Il m'a seulement été commandé d'adorer Allah et de ne rien Lui associer. C'est à Lui que j'appelle (les gens), Et c'est vers Lui que sera mon retour"}[4]. Le Prophète (ﷺ) a dit dans le hadith sahîh (authentique): « Les droits d'Allah sur les adorateurs, c'est qu'ils L'adorent sans Lui rien associer ». Hadith approuvé par Al-Boukhârî et Mouslim d'après le hadith de Mou`âdh (qu'Allah soit Satisfait de lui).

Et dans le Sahîh (recueil des hadiths authentiques) d'Al Boukhârî selon Ibn Mas`oud (qu'Allah soit Satisfait de lui), le Prophète (ﷺ) a dit: « Celui qui meurt tout en associant à Allah une autre divinité entrera en Enfer ». Il a dit également (ﷺ): « L'invocation, c'est l'adoration même ». Et dans le Sahîh de Mouslim, selon Djâbir (qu'Allah soit Satisfait de lui), le Prophète (ﷺ) a dit: « Quiconque meurt sans rien associer à Allah, entrera au Paradis, et quiconque meurt en Lui associant une autre divinité, entrera en Enfer ». Et dans le Sahîh de Mouslim également, selon Târiq Al-Achdja`î (qu'Allah soit Satisfait de lui), le Prophète (ﷺ) a dit: « Celui qui confesse qu'il n'y a d'autre divinité qu'Allah et refuse tout ce qu'on adore en dehors d'Allah, ses biens et son sang resteront inviolables, et c'est Allah qui se chargera de régler son compte ».

Dans les deux Sahîh (de Mouslim et d'Al Boukhârî), Ibn Mas`oud (qu'Allah soit satisfait de lui) a dit: « Nous dîmes: "Ô Envoyé d'Allah ! Quel est le péché le

[1] Les abeilles (An-Nahl) 16: Verset 36
[2] Les Prophètes (Al-'Anbiyâ') 21: Verset 25
[3] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 391
[4] Le tonnerre (Ar-Ra'd) 13: Verset 36

plus grave ?". - "C'est de donner à Allah des égaux alors que c'est Lui qui t'a créé", répondit-il », jusqu'à la fin du hadith. Il y a de nombreux hadiths qui traitent de ce sujet. Il n'y a aucun doute que celui qui implore le secours du Prophète (ﷺ) ou d'autres parmi les pieux, les Prophètes, les Anges ou les Djinns, le fait en croyant que ceux qu'il appelle l'entendent, qu'ils sont capables de répondre à ses besoins et qu'ils connaissent ses états. Ceci constitue un type d'association majeure, car l'Inconnaissable est connu exclusivement par Allah (Exalté soit-Il) et parce que les œuvres des morts et leurs comportements ont pris fin dans ce bas-monde, qu'ils soient des Prophètes ou autres, et du fait que les Anges et les Djinns soient absents et préoccupés par leurs propres affaires.

Nous ne devons absolument pas leur consacrer une partie de notre devoir envers Allah ou les implorer avec Lui (Exalté soit-Il), car Allah (Gloire et Pureté à Lui) nous a ordonné de L'adorer Seul à l'exclusion de tout autre divinité en dehors de Lui. Il a également informé qu'Il a créé les deux charges pour cette raison, comme précité dans les versets évoquant [1]ce précepte. En effet, aucune des idoles adorées en dehors d'Allah ne peut répondre aux besoins de ses adorateurs ni guérir leurs malades. Elles ne savent pas non plus ce qu'il y a dans leurs âmes, Celui qui est capable de réaliser ces choses-là et qui connaît ce qu'il y a dans les cœurs est bien Allah Tout Seul. Allah (Gloire et Pureté à Lui) dit dans l'un des versets qui le démontrent: {Tel est Allah, votre Seigneur: à Lui appartient la royauté, tandis que ceux que vous invoquez, en dehors de Lui, ne sont même pas maîtres de la pellicule d'un noyau de datte. Si vous les invoquez, ils n'entendent pas votre invocation; et même s'ils entendaient, ils ne sauraient vous répondre. Et le jour du Jugement ils vont nier votre association. Nul ne peut te donner des nouvelles comme Celui qui est parfaitement informé}[2]. Allah a qualifié le fait d'invoquer un autre en dehors de Lui d'association, et dans un autre verset de mécréance, comme quand Allah dit: {Et quiconque invoque avec Allah une

[1] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 392
[2] Le Créateur (Fâtir) 35: Verset 13-14

autre divinité, sans avoir la preuve évidente [de son existence], aura à en rendre compte à son Seigneur. En vérité, les mécréants, ne réussiront pas}[1].

Allah (Exalté soit-Il) a indiqué dans un autre verset que les divinités adorées en dehors de Lui parmi les Prophètes ou autres n'ont pas les moyens d'enlever le malheur de celui qui les invoque ni de le changer d'une situation à une autre ni d'un endroit à un autre ni d'une personne à une autre, comme Allah (Exalté soit-Il) l'a dit dans la Sourate Al-Isrâ' (Le Voyage Nocturne): {Dis: « Invoquez ceux que vous prétendez, (être des divinités) en dehors de Lui. Ils ne possèdent ni le moyen de dissiper votre malheur ni de le détourner. Ceux qu'ils invoquent, cherchent [eux-mêmes], à qui mieux, le moyen de se rapprocher le plus de leur Seigneur. Ils espèrent Sa miséricorde et craignent Son châtiment. Le châtiment de ton Seigneur est vraiment redouté}[2]. Il y a, en fait, plusieurs versets qui traitent de ce sujet.

Avertissement important:

Ne fait pas partie de l'adoration d'autres divinités en dehors d'Allah le fait de s'entraider entre les serviteurs vivants aptes en vertu des causes matérielles, comme la demande d'un humain auprès d'un autre humain vivant, [3]apte et présent ou absent, par le moyen de la correspondance ou autre, de l'aider à aménager son habitation ou à réparer sa voiture, ou de lui prêter de l'argent, de l'aider dans le Djihad (combat dans le sentier d'Allah), ou dans la prévention contre les voleurs ou les pirates etc. Il en est de même pour la peur que l'être humain peut éprouver devant son ennemi vivant et devant les voleurs ou tout ce qui peut lui faire du mal comme les lions, les vipères et les scorpions, il peut alors procéder aux actions qui peuvent le protéger contre ces sources de mal.

La preuve à ceci est ce qu'Allah a dit dans la Sourate Al-Qassass (Le Récit) dans l'histoire de Moussa (Moïse): {L'homme de son parti l'appela au secours contre

---

[1] Les croyants (Al-Mou'minoûn) 23: Verset 117
[2] Le voyage nocturne (Al-'Isrâ') 17: Versets 56-57
[3] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 393

son ennemi}[1]. Et Sa Parole (qu'Il soit Exalté): {Il sortit de là, craintif, regardant autour de lui}[2], jusqu'à la fin du verset. Allah (Gloire et Pureté à Lui) a dit également: {Entraidez-vous dans l'accomplissement des bonnes œuvres et de la piété}[3]. A ce sujet, le Prophète (ﷺ) a dit: « Allah appuie Son serviteur tant que celui-ci vient en aide à son coreligionnaire ». Il y a de nombreux versets et hadiths qui traitent de ce sujet. Il faut donc être vigilent à ce point et y apporter beaucoup d'attention, car bien des ignorants et des associateurs sèment la suspicion chez les prêcheurs de l'Unicité avec ce genre d'idées. Et c'est à Allah que nous implorons l'aide.

Cinquième question: Si quelqu'un s'approche de la tombe du Prophète (ﷺ) pour prier sur lui et le saluer, le Prophète (ﷺ) pourrait-il l'entendre et le voir ? Est-ce que cette croyance est une association ?

Réponse: Ce qui est décrété pour le musulman qui visite la mosquée du Messager (ﷺ) c'est de commencer par faire la prière dans sa mosquée (ﷺ), et s'il peut le faire dans "Ar-Rawda Ach-Charîfa" (l'Honorable Rawda): espace situé entre le minbar où se tenait le Prophète et sa demeure, se trouvant actuellement au sein de la Mosquée de Médine) ceci est meilleur. Par la suite, il doit se diriger vers la tombe du Prophète (ﷺ) et se tenir debout en face de lui avec respect et à voix basse. Après, il devra saluer le Messager d'Allah (ﷺ) et ses deux compagnons (qu'Allah soit Satisfait des deux). [4]Abou Dâwoud rapporté avec un bon sanad (succession de rapporteurs) selon Abou Hourayra (qu'Allah soit Satisfait de lui) que le Prophète (ﷺ) a dit: « Toute personne qui m'adresse ses salutations, Allah ne tardera pas de me faire ressusciter pour lui rendre le salut ». Un certain nombre de savants ont utilisé ce hadith comme argument appuyant le fait que le Prophète (ﷺ) entende le salut que les musulmans lui adressent si son âme lui est rendue, d'autres ont maintenu que ce hadith n'est pas explicite sur ce point, et qu'il ne comporte aucune indication que ceci est exclusivement réservé

[1] Le récit (Al-Qasas) 28: Verset 15
[2] Le récit (Al-Qasas) 28: Verset 21
[3] La table servie (Al Mâ'ida) 5: Verset 2
[4] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 394

aux salutations qui sont faites auprès de sa tombe. Ceci serait alors généralisé à l'ensemble des musulmans.

Il est authentiquement rapporté que le Prophète (ﷺ) a dit: « Le vendredi est le meilleur de vos jours, multipliez-y la prière pour moi, car votre prière me sera parvenue. - "Comment, Ô Envoyé d'Allah, la prière que nous faisons pour toi, te sera exposé, alors que ton corps (après la mort) sera décomposé", lui demandèrent-ils. - "Allah, en fait, interdit à la terre d'avaler la chair des prophètes", leur répondit-il ». Rapporté par Abou Dâwoud, An-Nassâ'î et Ibn Mâdja avec un bon sanad.

Nous avons déjà cité cette parole du Prophète (ﷺ): « Allah a des anges qui descendent sur terre, qui me communiquent la salutation envoyée de la part de ma communauté ».

Ces hadiths et ceux qui ont le même sens montrent que les prières et les salutations faites au Prophète (ﷺ) lui parviennent. Ceci ne signifie pas qu'il les entend, il n'est pas permis de dire qu'il les entend sauf en présence d'une preuve authentique, explicite et fiable. Ces principes sont en effet définitifs et ils n'admettent aucun avis. Allah (Le Très-Haut) a dit: {Puis, si vous vous disputez en quoi que ce soit, renvoyez-le à Allah et au Messager, si vous croyez en Allah et au Jour dernier. Ce sera bien mieux et de meilleure interprétation (et aboutissement)}[1]. Nous avons renvoyé cette problématique au Saint Coran et à la sunna authentique, et nous n'avons trouvé aucun élément qui prouve qu'il entend (ﷺ) les prières et les salutations des gens. Par contre, la sunna indique qu'elles lui parviennent, et dans une partie de la sunna, on retrouve l'affirmation que ce sont les Anges qui les lui font parvenir. Et Allah [2](Gloire et Pureté à Lui) le sait mieux. Quant au fait que le Prophète (ﷺ) voit le musulman qui le salue, il n'a aucune base et il n'existe aucun verset ni aucun hadith qui le prouvent. Il ne connaît pas non plus (ﷺ) les états des gens de la vie d'ici-bas ni ce qu'ils font,

[1] Les femmes (An-Nisâ')' 4: Verset 59
[2] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 395

car le mort n'a plus aucun lien avec les gens de la vie d'ici-bas ni aucune connaissance de leurs état comme précité à ce sujet. Les histoires et les rêves racontés par certains, ainsi que les prétentions de certains soufis d'être en présence du Prophète (ﷺ) qui serait, selon eux, au courant de leurs états, et les affirmations de ceux qui célèbrent son Mawlid (sa naissance) d'être en sa présence, tout ceci n'est pas vrai et n'a aucune validité, du fait que les preuves légales soient limitées à la Parole d'Allah (Gloire et Pureté à Lui) et aux propos de Son Messager (ﷺ). Le consensus des savants à ce sujet est incontestable. Quant aux avis, aux rêves, aux histoires et aux récits, ils ne doivent pas être considérés dans ce thème et on ne doit pas s'y fier pour prouver ce que nous avons cité. C'est Allah qui procure le succès et Il nous suffit; Il est notre meilleur garant. Et que la Prière et le Salut d'Allah soient sur notre Prophète Mohammad ainsi que sur sa famille et ceux qui le suivent par une bonne conduite jusqu'au Jour du Jugement Dernier.

[1]Légitimité de la prononciation de la formule de prière pour le Prophète (ﷺ) toute entière et la désapprobation de recourir à son abrégement par une ou plusieurs lettres en écriture.

Louange à Allah Seul, paix et bénédiction sur le dernier des Prophètes, sa famille et ses compagnons, ensuite:

Allah (Qu'Il soit Exalté) envoya Mohammad (ﷺ) à tous les deux charges (Djinns et humains) comme annonciateur, avertisseur, par Sa permission, et une lampe éclairante, Il l'envoya avec la guidée, la miséricorde et la religion de la Vérité, le bonheur dans la vie d'ici-bas et dans l'au-delà, pour celui qui croit en lui, qui l'aime et qui suit son chemin (ﷺ). Quant au Prophète (ﷺ), il a transmis le Message, s'est acquitté du dépôt, a conseillé la communauté, et a lutté pour Allah avec tout l'effort qu'Il mérite, pour ce, qu'Allah (Qu'Il soit Exalté) le récompense de la meilleure, la plus bonne et la plus parfaite récompense.

Son obéissance, la soumission à ses ordres et l'abandon de ses interdits, représentent les plus importantes parmi les obligations de l'Islam, et c'est l'objectif de son Message. L'attestation qu'il transmit le Message, exige qu'il soit aimé et suivi et qu'on prie sur lui à toutes occasions et quand il est mentionné; comme ceci lui accorde une partie de ses droits (ﷺ) et un remerciement d'Allah (Qu'Il soit Exalté) pour le don de son envoi (ﷺ).

En outre, la prière sur lui implique plusieurs avantages tels que: l'obéissance à l'ordre d'Allah (Gloire et Pureté à lui), la conformité à Lui dans la prière pour le Prophète (ﷺ) ainsi qu'à Ses anges, car Allah, le Très-Haut, a dit: {Certes, Allah et Ses Anges prient sur le Prophète; Ô vous qui croyez priez sur lui et adressez [lui] vos salutations}[2].

---

[1] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 396

[2] Les coalisés (Al-'Ahzâb) 33: Verset 56

[1]Et parmi ses avantages, nous pouvons citer aussi: la multiplication de la récompense de celui qui l'accomplit, l'espoir que ses implorations soient exaucées, une raison pour l'acquisition de la bénédiction et la continuité de son amour (ﷺ) sa croissance, sa multiplication et la raison de guider le serviteur et de ranimer son cœur. Plus que le serviteur prie pour le Prophète (ﷺ) et le mentionne, plus que son amour capture son cœur au point qu'il en détache toute contradiction à ses ordres et tout doute concernant ce qu'il a apporté.

Le Prophète, que les salutations et les bénédictions d'Allah soient sur lui, a incité les hommes à prier pour lui dans plusieurs Hadiths, qui étaient authentiquement rapportés, tels que le hadith rapporté par Mouslim dans son Sahîh, d'après Abou Hourayra (Qu'Allah soit satisfait de lui), le Prophète (ﷺ) il dit: « Quiconque prie pour moi une seule fois, Allah priera pour lui dix fois ». D'après lui (Qu'Allah soit satisfait de lui) aussi, Le Prophète (ﷺ) dit: « "Ne faites pas de vos demeures des tombes; et ne faites pas de ma tombe un lieu de pèlerinage et priez pour moi; car vos prières (vos invocations de bénédictions divine pour moi) me parviennent où que vous soyez." » Le Prophète (ﷺ) a dit: « Qu'Allah humilie celui qui entend mon nom prononcé en sa présence, et ne prie pas pour moi ».

Comme, la prière pour le Prophète (ﷺ) dans les prières prescrites durant la récitation de Tachahoud est légitime, ainsi que dans les sermons, les invocations, la demande de pardon d'Allah, après l'appel à la prière, lors de l'entrée et de la sortie de la mosquée, quand son nom est mentionné et dans plusieurs autres situations, elle doit, absolument, être mentionnée quand son nom est écrit dans un livre, une œuvre, un message, un article ou autre, conformément aux preuves susmentionnées. Il est légitime que la formule de la prière soit complètement écrite, afin d'obéir aux ordres d'Allah et de rappeler au lecteur de la mentionner en la voyant. Ainsi, au cours de l'écriture, il ne faut pas écrire la formule de la prière sur le Messager d'Allah avec abrègement ou à l'aide des autres symboles semblables que certains écrivains et auteurs en ont recours [2]comme ceci

[1] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 397
[2] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 398

implique la désobéissance à l'ordre d'Allah (Gloire et Pureté à Lui) dans Son Noble Coran, quand Il dit: {priez sur lui et adressez (lui) vos salutations}[1]. D'autant plus que ces abrègements ne réalisent pas l'objectif de ces prières et font disparaître le mérite apporté par l'écriture de la formule (ﷺ) toute entière. Il se peut que le lecteur ne s'aperçoive pas de ces abrégements ou qu'il n'en comprenne pas la signification, il faut aussi ajouter que l'acte de recourir à des symboles pour la désigner est fortement déconseillé par les Ulémas qui vont jusqu'à avertir contre cette pratique.

Ibn As-Salâh a dit dans son ouvrage intitulé (`Oloum Al-Hadîth) "les sciences du hadith" connu par (Al-Moqadima) « L'introduction » d'Ibn As-Salâh dans le vingt cinquième chapitre de son livre: (le Hadith et le moyen de la mise au point du Livre et ses restrictions) il a dit (je cite):

Le neuvième: De se tenir à écrire la formule (ﷺ) après la mention du nom de Prophète d'Allah (ﷺ), sans se lasser de la répéter à chaque fois qu'il est mentionné, car il s'agit d'un des grands avantages que les étudiants de Hadith et ceux qui se chargent de l'enregistrer se hâtent à acquérir, quant à celui qui néglige son écriture, il se prive d'un si grand mérite. Nous faisions des bonnes visions pour les gens qui l'accomplissaient, car, l'écriture de cette formule, représente une invocation qu'il confirme et non des paroles qu'il rapporte, ainsi, il ne sera pas soumis aux contraintes imposées par la narration. Par conséquent, il ne doit pas se limiter à ce que comporte le texte original.

Tel est également le cas avec les formules du louange d'Allah (Gloire et Pureté à Lui) après la mention de Son nom, tels que (Qu'Il soit Exalté) ou (Gloire et Pureté à Lui), ainsi qu'avec les formules semblables. Jusqu' à ce qu'il dit: Ensuite, il faut éviter deux manques en la confirmant: l'un: de l'écrire d'une manière incomplète, sur le plan de la forme, en ayant recours aux symboles ou en l'abrégeant à deux lettres ou autres, le second: de l'écrire d'une manière incomplète, sur le plan du fond, en omettant de mettre (wa Sallam). Il est

[1] Les coalisés (Al-‘Ahzâb) 33: Verset 56

rapporté d'après Hamza Al-Kanânî (Qu'Allah lui fasse miséricorde) qu'il disait: j'enregistrais les Hadiths, et j'avais l'habitude d'écrire (Salla Allah `Alaihi) en omettant (Wa Sallam) après la mention du Prophète (ﷺ), alors, j'ai vu le Prophète (ﷺ) en sommeil, et il m'a dit: "Pourquoi écris-tu la prière sur moi incomplète [1] ?" Il dit: "je n'ai jamais écrit (Salla Allah `Alaihi) en omettant (wa Sallam) jusqu'à ce qu'Ibn As-Salâh dit: "j'ai dit qu'il était fortement déconseillé aussi de dire: (`Alaihi As-Sallâm) et Allah sait mieux". Fin de ce qui est visé par ses propos (Qu'Allah lui fasse miséricorde) résumé.

D'après l'érudit As-Sakhâwiyy (Qu'Allah lui fasse miséricorde) dans son livre (Fath Al-Moghîth; Charh 'Alfiyat Al-Hadîth d'Al 'Irâqî) je cite: "Ô écrivain ! évite d'avoir recours au symbole pour désigner cette formule de prière et de salutations pour le Prophète d'Allah (ﷺ) dans votre écriture, en se contentant d'écrire une ou deux de ses lettres ou autres, de manière qu'elle soit incomplète - au niveau de la forme- à l'instar de Al-Katânî, la plupart des ignorants parmi les non arabes ainsi que les étudiants en général, qui écrivent (S) ou (SA) ou (SAAS) au lieu de (ﷺ) ce qui leur vaut une partie de la récompense due à l'écriture incomplète de la formule contrairement à la première).

D'après As-Sayoutti (Qu'Allah lui fasse miséricorde) dans son œuvre (Tadrîb Ar-Râouî fî Charh Taqrîb An-Nawâwî): "il est fortement déconseillé de se contenter de prier sur le Prophète (ﷺ) ou de le saluer seulement ici et dans chaque situation à laquelle la prière est légiférée, conformément à l'explication de Mouslim et autres, comme Allah (Gloire et Pureté à Lui) dit: {priez sur lui et adressez (lui) vos salutations}[2], jusqu'à son dire: "il est fortement déconseillé d'abréger la formule en la remplaçant par une ou deux lettres, à l'exemple de celui qui écrit (SAAS) voire il faut écrire la formule toute entière" Fin de ce qui est visé par ses propos (Qu'Allah lui fasse miséricorde) Résumé.

---

[1] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 399

[2] Les coalisés (Al-'Ahzâb) 33: Verset 56

Sur ce, mon conseil a tout musulman, tout lecteur et tout écrivain de rechercher le meilleur et de chercher ce qui peut accroître sa récompense et sa rétribution et évite ce qui peut annuler cette récompense ou la réduire. Nous implorons Allah (Qu'Il soit Exalté) de nous faire parvenir à faire ce qui Lui satisfait, c'est Lui Le Généreux et Le Noble et Prière et salut sur notre Prophète, Mohammad ainsi que sur sa famille et tous ses compagnons.

[1]Un avertissement contre le démenti de l'honorable Sunna par Rachâd Khalîfa

Louange à Allah, l'Unique, et prière et salut sur le Messager d'Allah, ainsi que sur sa famille, ses compagnons et ses alliés, ensuite:

la raison de l'écriture de cet article et qu'il est apparu, dans la ville de Toussan située dans l'état de Arizona aux Etats Unies un certain Rachâd ibn Khalîfa d'origine égyptienne et de nationalité américaine, pratique la prédication sur un fondement loin de l'Islam, comme il renie la Sunna, sous-estime le statut du Prophète (ﷺ) et altère les paroles d'Allah pour qu'elles soient conformes à sa fausse doctrine.

Le susmentionné est ignorant au niveau des fondements de la Charia islamique, puisque son doctorat est au domaine de l'ingénierie agricole, ce qui ne le rend pas qualifiable pour se charger de la prédication à la religion d'Allah comme il le faut. Il a réussi à tromper certains musulmans, parmi les nouveaux convertis et les naïfs parmi les gens ordinaires, en prétendant être un prédicateur à l'Islam, bien qu'en fait, il le combatte en reniant la sunna et en coopérant avec ceux qui la renie, par les actes ou les paroles. il a enregistré dans la radio Libyenne durant sa visite à la Lybie en 1399 de l'Hégire des entretiens pour la radio. quand un des professeurs de L'Université Libyenne lui a demandé son opinion au sujet des Hadiths du Prophète (ﷺ) avant le décollage de son avion, il donna une réponse concise due à l'étroitesse du temps: (le Hadith est un acte de Satan) et parmi ses paroles qui manifestent son refus de la Sunna et sa fausse interprétation du Saint Coran, ce qui suit:

1 - son dire: il ne faut pas lapider le fornicateur et la fornicatrice soit qu'ils soient chastes ou [2]non, car ce jugement, selon lui, n'est pas mentionné dans le Coran.

2 - son insolence continuelle en mentionnant « N'enregistrez rien par écrit après

[1] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 400
[2] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 401

moi que le Coran » ce qui implique qu'il est interdit d'écrire les Hadiths.

3 Il allègue comme preuve pour ses fausses prétentions que la Sunna et l'interprétation du Coran par le Prophète (ﷺ) n'ont aucune importance les paroles d'Allah, Qu'Il soit Exalté: {Nous n'avons rien omis d'écrire dans le Livre}[1]. Et Son dire: {Ton Seigneur n'oublie rien}[2].

4- Sa prétention que le maintien de la Sunna et ses livres ainsi que la collection des Hadiths au deuxième et au troisième siècle étaient la raison de la chute de l'état islamique.

5- son refus de croire à l'ascension vers les cieux (Al-Mi'râdj) et sa prétention que le Prophète (ﷺ) n'a rien apporté de nouveau au sujet de la prière comme les arabes l'avaient légué les uns aux autres de cette manière habituelle depuis leur ancêtre 'Ibrâhîm (`Alaihi As-Sallâm)

6- ses fausses interprétations concernant les lettres détachées mentionnées au début de certaines sourates, il prétend que la manière d'écrire ces lettres est fausse car quand Allah (Exalté soit-Il) dit: Alm, il faut l'écrire « Alif, Lâm, Mîm » et quand Il dit {Nûn}[3]. « n » il faut écrire « Noûn » ainsi que d'autres opinions incorrectes qui sèment la discorde entre les musulmans et la contradiction aux ordres d'Allah et Son Prophète.

Pour toutes ces raisons, je m'ai trouvé obliger de divulguer sa réalité pour les musulmans pour que personne ne soit trompée par ses paroles ou ses opinions, et pour indiquer à tout le monde le statut de la Sunna purifiée.

[4]Tout musulman est conscient que la Sunna de l'élu (ﷺ) est la deuxième source de législation, selon l'unanimité des prédécesseurs de la communauté et ses

---

[1] Les bestiaux (Al-'An'âm) 6: Verset 38
[2] Marie (Maryam) 19: Verset 64
[3] La plume (Al-Qalam) 68: Verset 1
[4] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 402

savants, pour cette raison, Allah (Exalté soit-Il) a préservé la sunna de Son Prophète (ﷺ) comme Il a protégé Son livre, Il a consacré des hommes sincères et des savants qui se sont consacrés à la servir, l'examiner, la vérifier, la transmettre avec fidélité et sincérité comme le Prophète d'Allah l'avait mentionné (ﷺ) sans altération, ou changement au niveau du signifié ou du signifiant. Les gens du savoir, parmi les compagnons du Prophète (ﷺ) et ceux qui le suivaient, croient toujours en cette éminente origine, en puisent leurs preuves, l'apprennent à la communauté et en a recours pour interpréter le livre d'Allah ; ils l'ont traité dans plusieurs œuvres et l'ont expliqué dans les livres des fondements et de Fiqh. L'ordre de suivre le Prophète (ﷺ) et de lui obéir, jusqu'au l'arrivée de l'heure de jugement, était mentionné à plusieurs reprises dans le livre d'Allah (Exalté soit-Il) car il explique le livre d'Allah, indique ce qu'il englobe à travers ses paroles, ses actes et son affirmation, et si ce n'était pas pour la Sunna, les musulmans n'auraient pas connu le nombre de Rak'as dans chaque prière, sa description, le djihad, l'ordonnance Du convenable et l'interdiction du blâmable, et ils auraient ignoré les détails des jugements concernant les transactions, les actes interdits, les peines et les punitions qu'Allah (Exalté soit-Il) prescrit pour chaque péché

Parmi les versets mentionnés à ce sujet, les paroles d'Allah (Exalté soit-Il): {Et obéissez à Allah et au Messager afin qu'il vous soit fait miséricorde !}[1]. Son dire (Gloire et Exalté soit-il) dans la sourate An-Nissâ` {Ô les croyants ! Obéissez à Allah, et obéissez au Messager et à ceux d'entre vous qui détiennent le commandement. Puis, si vous vous disputez en quoi que ce soit, renvoyez-le à Allah et au Messager, si vous croyez en Allah et au Jour dernier}[2]. Ses paroles (Qu'Il soit Exalté): {Quiconque obéit au Messager obéit certainement à Allah. Et quiconque tourne le dos... Nous ne t'avons pas envoyé à eux comme gardien}[3].

---

[1] La famille d'Imran ('Al –'Imrân) 3: Verset 132
[2] Les femmes (An-Nisâ')' 4: Verset 59
[3] Les femmes (An-Nisâ')' 4: Verset 80

[1]Il dit (Gloire et Exalté soit-il): {Dis: « Obéissez à Allah et obéissez au messager. S'ils se détournent,...il [le messager] n'est alors responsable que de ce dont il est chargé; et vous assumez ce dont vous êtes chargés. Et si vous lui obéissez, vous serez bien guidés ». Et il n'incombe au messager que de transmettre explicitement (son message)}[2]. Allah (Exalté soit-Il) a dit: {Accomplissez la Salât, acquittez la Zakât et obéissez au messager, afin que vous ayez la miséricorde}[3]. Ces versets ainsi que d'autres, montrent que l'obéissance au Prophète (ﷺ) est une obéissance à Allah (Exalté soit-Il), et un parachèvement de cette obéissance, et ils font dépendre la guidée, la droiture et la miséricorde au respect de la Sunna du Prophète (ﷺ) et de ses guidances, ceci ne pourra être réalisé avec la négligence de la Sunna, son reniement et la prétention qu'elle est invalide.

Les opinions de Rachâd ibn Khalîfa Rachâd ibn Khalîfa à travers lesquelles il renie la Sunna et prétendre qu'on n' a pas besoin d'elle représente un acte de mécréance qui fait sortir son auteur de l'Islam car celui qui renie la Sunna, renie le Livre par la suite, et celui qui renie les deux ou l'un d'entre eux est un incroyant selon l'opinion unanime des Oulémas, et il ne faut pas avoir affaire avec lui et ses semblables, voire il faut l'abandonner, avertir contre sa tentation, montrer son incroyance et son égarement à chaque occasion jusqu'à ce qu'il se repentisse à Allah, tout en déclarant son repentir dans les journaux, suivant Sa parole (Exalté soit-Il) {Certes ceux qui cachent ce que Nous avons fait descendre en fait de preuves et de guide après l'exposé que Nous en avons fait aux gens, dans le Livre, voilà ceux qu'Allah maudit et que les maudisseurs maudissent, sauf ceux qui se sont repentis, corrigés et déclarés: d'eux Je reçois le repentir. Car c'est Moi, l'Accueillant au repentir, le Miséricordieux}[4].

L'imâm As-Sayoutti - qu'Allah lui fasse miséricorde, a indiqué la mécréance de

[1] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 403
[2] La lumière (An-Noûr) 24: Verset 54
[3] La lumière (An-Noûr) 24: Verset 56
[4] La vache (Al-Baqara) 2: Versets 159-160

celui qui renie la Sunna dans son livre intitulé (Moftâh Ad-Djana fî Al-‘Ihtidjâdj bî as-sounna) les clés du paradis entre les mains de celui qui allègue des preuves tirées de la Sunna, il dit: sachez, qu’Allah vous fasse miséricorde que celui qui renie, par l’acte ou les paroles que le Hadith du Prophète (ﷺ), dont l’authenticité est établie selon les fondements bien connus, est une preuve, commet un acte de mécréance qui le fait sortir de

[1]L’Islam, et il sera ressuscité parmi les juifs et les chrétiens, ou avec les groupes de mécréants au gré d’Allah. (Fin de ce qui est visé par l’extrait)

C’est ce que je désire indiquer et avertir contre au sujet de cet homme afin de m’acquitter et de donner conseil à la communauté, j’implore Allah (Exalté soit-Il) de nous guide, nous et lui, vers Son chemin droit, de nous protéger, nous et tous nos frères musulmans de l’égarement après la guidée, de la mécréance après la croyance, nous lui supplions aussi (Gloire et Pureté à Lui) d’accorder la victoire à Sa religion, de lui attribuer la gloire, de vaincre les ennemis de sa Charia, c’est Lui seul qui en est capable, prière, salut et bénédictions sur Son Prophète Mohammad, sa famille, ses compagnons et ceux qui le suivent jusqu’au jour de jugement..

[1] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 404

[1]Avertissement important au sujet de l'exagération en faisant l'éloge du Messager (ﷺ) et des deux mosquées saintes

La louange est à Allah, et que la prière et le salut soient sur le messager d'Allah.

J'ai lu un poème de Mohammad Hasan Fakî dont le titre est "les deux mosquées", le journal Ar-Riyâd l'a publié dans son numéro 6003 paru le vendredi 7 du mois de Rabî' 1 de l'année 1405 de l'hégire. Il célébra dedans le mérite de l'élu, (ﷺ), et de ce qui découle de sa mission prophétique, de son hégire comportant beaucoup de bien dont la puissance établie pour les musulmans et il célébra le mérite des deux mosquées, celle de La Mecque et celle de Médine. Il a excellé en cela si ce n'est qu'il commit une énorme faute dans certains de ses vers et il ne m'est pas parvenu que quelqu'un est averti sur cela afin que l'on ne se fourvoie pas par ceci et que sache celui qui lira cet avertissement important, l'énorme danger d'exagérer et sa mauvaise conséquence; Allah a prévenu sur cela dans sa parole, Exalté soit-il: {Ô gens du Livre (Chrétiens), n'exagérez pas dans votre religion}[2], ceci est un avertissement venant de Lui pour les gens du livre sur l'exagération, et un avertissement pour nous que nous fassions pareil qu'eux; le Prophète, (ﷺ), a dit: « Gardez-vous de l'exagération (dans la Religion), car c'est la chose qui a fait périr ceux qui vous ont précédés ». Rapporté par Al-Boukhârî dans son Sahih. Le Prophète, (ﷺ), a dit: « N'exagérez pas à me faire des éloges comme ce fut le cas des Chrétiens envers le fils de Marie; je ne suis qu'un adorateur d'Allah. Dites alors: « (Mohammad) l'adorateur d'Allah et son Envoyé », rapporté par l'imam 'Ahmad avec une chaîne de transmission authentique. Il est, en fait, plusieurs hadiths qui traitent de ce sujet.

Ces textes ordonnent au musulman de prendre garde à l'exagération et à l'éloge à outrance dans le droit du Prophète, (ﷺ), ainsi que dans le droit d'autres prophètes et saints; ils lui ordonnent de respecter les limites légiférées dans ses

[1] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 405
[2] Les femmes (An-Nisâ')' 4: Verset 171

paroles et gestes afin qu'il ne tombe pas dans le polythéisme, l'innovation (bid'a) et les péchés.

Voici l'explication de l'erreur du poète [1]citée, il a dit texto:

Je viens, Ô jardin ! alors essuie	**De tes deux mains généreuses les afflictions**
Ô prophète de la bonne voie ! Et j'espère toujours	**Malgré mon péché de ne pas retourner avec ma perte**
Je suis dans la cour du généreux et, certes, il possède mon affaire	**Alors que je ne possède pas mon affaire**
Je suis dans la prison et le carcan est sinistre	**Etroit, des ces deux est ma prison et ma captivité**
Alors sauve-moi, ta libération par ma personne	**Alors il se peut que mon Seigneur, si tu intercèdes, pardonne mon péché**
C'est ici, c'est ici qu'est le refuge pour qui	**Désir un refuge qui protège de tout mal**
Cette Taiyyba, il s'en retourne avec une facilité	**S'il vient à elle celui qui supporte la difficulté**

.

Donc, dans ces vers, il y a des sortes de polythéisme majeur dont le poète n'a pas fait attention, qu'Allah le guide; dans le premier vers de ces sept vers, le poète demande au jardin qu'il l'essuie de ces deux mains, les afflictions, et cette

[1] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 406

demande personne ne peut l'exaucer sauf Allah, Exalté soit-il, car le jardin n'a pas la possibilité de ceci.

De même pour l'élu, (ﷺ), si le poète l'a visé par cela; mais l'on demande ce genre de chose que d'Allah, exalté soit-Il, Celui qui peut faire tout ce qu'Il veut. Quant aux choses inanimées et les morts parmi les prophètes et autres qu'eux, il est interdit de leur demander d'Ôter les afflictions, parce que cela n'est pas de leur ressort ni de leur capacité, mais ceci revient à Allah, Exalté soit-il: {N'est-ce pas Lui qui répond à l'angoissé quand il L'invoque, et qui enlève le mal, et qui vous fait succéder sur la terre, génération après génération, - Y a-t-il donc une divinité avec Allah ? C'est rare que vous vous rappeliez !}[1].

Dans les deuxième, troisième, cinquième et sixième vers, le poète sollicite le Prophète, (ﷺ), de lui Ôter sa perte et qu'il ne revienne pas déçu et il prétend que le Prophète, (ﷺ), possède son affaire, puis, il lui demande de le sauver dans le cinquième vers et il le considère dans le sixième vers comme le refuge pour celui qui désire le refuge contre tout mal. Tout cela est une erreur, un égarement et un polythéisme majeur, car l'invocation, la demande de secours et de refuge ainsi que l'ensemble [2]des adorations, doivent être exclusivement à Allah seul, il n'est pas permis de les consacrer à d'autres que Lui comme les morts et d'autres qu'eux; quant au Prophète, (ﷺ), bien qu'il soit vivant d'une vie d'après la mort que seul Allah, Exalté soit-il, connaît sa substance, il n'est pas autorisé de l'invoquer ou de lui demander secours après sa mort, de même pour les martyrs (chouhada), ils sont vivants auprès de leur Seigneur et on leur octroie une subsistance, et il n'est pas autorisé de les invoquer et de leur demander secours ou protection; idem pour chaque croyant, il a une vie après la mort qui lui convient et son esprit est au paradis avec les esprits des croyants, et il n'est pas autorisé de l'invoquer avec Allah ou de lui demander protection car l'adoration est un droit d'Allah seul et l'invocation est l'adoration, comme le Prophète (ﷺ), a

[1] Les fourmis (An-Naml) 27: Verset 62
[2] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 407

dit dans le hadith authentique qui est rapporté par les auteurs des Sounan, du hadith d'An-No`mân ibn Bachîr, qu'Allah soit satisfait des deux.

Allah, gloire et Exalté soit-il, a dit: {Les mosquées sont consacrées à Allah: n'invoquez donc personne avec Allah}[1]. Et ceci est une prescription de la parole d'Allah, exalté soit-Il, et elle englobe les prophètes et autres qu'eux. On n'excepte pas de ceci que l'interpellation du vivant dans ce quoi il a possibilité, comme Allah, gloire et Exalté soit-il, a dit dans l'histoire de Moïse avec l'israélite qui lui avait demandé secours {L'homme de son parti l'appela au secours contre son ennemi}[2]. Allah, le Très-Haut, a dit: {Tel est Allah, votre Seigneur: à Lui appartient la royauté, tandis que ceux que vous invoquez, en dehors de Lui, ne sont même pas maîtres de la pellicule d'un noyau de datte. Si vous les invoquez, ils n'entendent pas votre invocation; et même s'ils entendaient, ils ne sauraient vous répondre. Et le jour du Jugement ils vont nier votre association. Nul ne peut te donner des nouvelles comme Celui qui est parfaitement informé}[3]. Allah, Exalté soit-il, a informé dans ce verset que tous ceux qui sont invoqués par les gens du polythéisme n'entendent pas leur invocation et que même s'ils entendaient ils ne leur répondraient pas, et le jour du jugement dernier, ils renieront leur polythéisme; ceci comprend les prophètes et autres qu'eux, de plus, Allah a nommé [4]leur invocation de polythéisme. Il est obligatoire de se mettre en garde contre ceci et de vouer l'adoration pure à Allah seul.

Allah a nommé cela de mécréance dans un autre verset, où il a dit, Exalté soit-Il: {Et quiconque invoque avec Allah une autre divinité, sans avoir la preuve évidente [de son existence], aura à en rendre compte à son Seigneur. En vérité, les mécréants, ne réussiront pas}[5]. Et Il a informé dans un autre verset qu'il n'y a pas de plus égaré que celui qui invoque un autre qu'Allah, où il a dit, exalté soit-

[1] Les djinns (Al-Jinn) 72: Verset 18
[2] Le récit (Al-Qasas) 28: Verset 15
[3] Le Créateur (Fâtir) 35: Versets 13-14
[4] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 408
[5] Les croyants (Al-Mou'minoûn) 23: Verset 117

Il: {Et qui est plus égaré que celui qui invoque en dehors d'Allah, et que la vie ne saura lui répondre jusqu'au Jour de la Résurrection ? Et elles [leurs divinités] sont indifférentes à leur invocation. Et quand les gens seront rassemblés [pour le Jugement] elles seront leurs ennemies et nieront leur adoration [pour elles]}[1]. Il est, en fait, plusieurs versets qui traitent de ce sujet. L'obligation du poète est de se repentir à Allah, Exalté soit-il, de ce polythéisme malsain et de se mettre en garde de tomber dans de pareil propos dans le futur. Idem pour tous ceux qui sont tombés dans cette sorte de polythéisme ou qu'ils y croient, il est impératif qu'ils se repentent à Allah de ça, qu'ils conseillent celui qui est tombé dans cela, qu'il s'empresse de se repentir; quoi de plus cher que le salut et quoi de plus énorme que le danger.

Certes, il a été authentifié que le Prophète (ﷺ), a dit: « Celui auquel Allah veut du bien, il lui accorde la compréhension de la religion ». il convient donc au musulman où qu'il se trouve et dans n'importe quelle situation qu'il soit, à ce qu'il apprenne sa religion, qu'il médite le livre de son Seigneur et qu'il multiplie sa lecture, car il est le lien solide d'Allah et son chemin droit, certes, Il l'a fait descendre, Exalté soit-il, en tant qu'explication pour toute chose, une bonne voie, une miséricorde et une bonne annonce pour les musulmans. Il a incité ses serviteurs à le méditer et à y réfléchir afin qu'ils apprennent leur religion et qu'ils adorent leur Seigneur sur une clairvoyance, où Allah, exalté soit-Il, a dit: {[Voici] un Livre béni que Nous avons fait descendre vers toi, afin qu'ils méditent sur ses versets et que les doués d'intelligence réfléchissent !}[2]. Allah, Exalté soit-Il, a dit: {Ne méditent-ils pas sur le Coran ? Ou y a-t-il des cadenas sur leurs cœurs ?}[3]. [4]Et Il a dit, Exalté soit-il: {Certes, ce Coran guide vers ce qu'il y a de plus droit}[5].

[1] (Al-Ahqâf) 46: Verset 5-6
[2] (Sâd) 38: Verset 29
[3] (Mouhammad) 47: Verset 24
[4] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 409
[5] Le voyage nocturne (Al-'Isrâ') 17: Verset 9

Il est, en fait, plusieurs versets qui traitent de ce sujet; de même pour la biographie du Prophète (ﷺ), de son envoi par Allah jusqu'à son décès, il y a en elle l'exemple, le rappel et l'exhortation pour toute personne qui y médite et y prend soin. Il a été authentifié de lui (ﷺ), l'explication de la réalité du Tawhîd (le monothéisme) et la réalité du polythéisme, ce qui suffit et guérit en rajoutant à ce qu'indique le livre d'Allah, exalté soit-Il. Allah, gloire et Exalté soit-il, a dit: {« Et voilà Mon chemin dans toute sa rectitude, suivez-le donc; et ne suivez pas les sentiers qui vous écartent de Sa voie ». Voilà ce qu'Il vous enjoint. Ainsi atteindrez-vous la piété}[1].

Quant à sa parole au septième vers:

Cette Taiyyba, il s'en retourne avec une facilité	**S'il vient à elle celui qui supporte la difficulté**

.

Ceci suppose une vérité et un mensonge; s'il veut par-là: "celui qui vient à elle" en se repentant et demandant pardon à Allah de ses péchés dans la mosquée du Messager, (ﷺ), en puisant dans le pardon de son Seigneur ainsi que dans la rémission des péchés, alors ceci est une vérité et n'est pas réservée à Taiyyba ni à la mosquée du Messager, (ﷺ), mais toute personne qui se repent à Allah, Exalté soit-il, d'un repentir sincère en tout lieu et en tout temps avant que le soleil ne se lève de son occident, alors Allah accepte son repentir, parce qu'Il est le Généreux le Bienfaisant et qu'Il est Celui qui pardonne le Miséricordieux et le Véridique dans Sa promesse, Il a dit, Exalté soit-il: {Et c'est lui qui agrée de Ses serviteurs le repentir, pardonne les méfaits et sait ce que vous faites}[2], mais s'il veut par cette venue à Taiyyba demander protection au Prophète (ﷺ), et y prendre refuge, alors ceci est faux et est du polythéisme malsain; nous

[1] Les bestiaux (Al-'An'âm) 6: Verset 153
[2] La consultation (Ach-Choûrâ) 42: Verset 25

sollicitons Allah pour nous et pour les musulmans la sauvegarde de ceci. Il est obligatoire à chaque musulman de réfléchir sur ce qu'il veut dire avant de le prononcer et qu'il prenne garde des erreurs commises par la langue et des lapsus, qu'il sollicite de son Seigneur la réussite et d'être bien guidé et qu'il [1]cherche refuge auprès de Lui, Exalté soit-il, dans toutes ses affaires, qu'il questionne les oulémas de la Sunna de ce qui lui cause difficulté afin qu'il ne tombe pas dans ce qui le nuirait ou qui nuirait autre que lui.

Qu'Allah nous guide et ainsi que l'ensemble des musulmans vers ce qui le satisfait et vers le salut des causes de Sa colère, qu'Il nous octroie à tous la compréhension de Sa religion et d'y être stable, qu'Il nous préserve de tout ce qui Le courrouce, Il entend et est proche. Que la prière et le salut d'Allah soient sur notre prophète ainsi que sur sa famille, ses compagnons et qui le suit en bien.

[1] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 410

Avertissement important sur le poème prénommé: "La visite"

Louange à Allah seul, et prière et salut sur le Prophète ultime, notre prophète Mohammad ainsi que sur sa famille et ses compagnons. Après ce préambule

Le journal Ach-Charq Al-'Awsatt a publié dans son numéro 3261 le 11/03/1408 de l'hégire, un poème intitulé "La visite", par la plume de: Khalîd Mohammad Salîm dont voici le texte:

Je vécus toute la vie... la plus douce vie est dans cette soirée
Lorsque s'exclama le porteur de bonnes nouvelles et qu'il commença à chanter
Et apparut, avec l'éclat, le lustre de la lumière des prophètes
Ô douceur ! Et miséricorde !... Ô nuages de splendeur
Et jardin de délice... Et rivages de beauté
Ici l'histoire a somnolé dans les cours de l'amitié

[1]Les jours et les années jetèrent l'habit de la majesté
Lumière de mes deux yeux, Ô messager de Dieu ! Ô œil de l'espérance !
A la porte je demeure. Dans les larmes s'est évanoui mon appel
Mon père pour toi ainsi que ma mère... Ô bien-aimé des faibles
Ah ! De la tristesse de mon amour... Et d mon affection et de ma pudeur
Elle est cette communauté qui est venue du désert et de loin
Elle s'empressa, agitée, aux désirs dans le pacte de la loyauté
Qui, pour nous dans le déchaînement des tempêtes
Ô miséricordieux des créatures !... Ô sincère des sincères !
A ta porte, Ô messager d'Allah ! Se trouve la puissance des grands
Le firdaws immergea de joies les cœurs des bienheureux
Et nous pleurions et nous pleurions... Et nous nous noyâmes dans la lamentation
Et j'en oubliais la famille, les proches et ce bas monde derrière moi

[1] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 411

Qui réfléchit sur ce poème parmi les gens de clairvoyance, sait que sa publication n'est pas autorisée pour ce qu'il contient de demande de refuge auprès du Messager, (ﷺ), de recourir à lui et d'implorer son aide de ce qu'a atteint le poète et la 'Oumma, il n'y a pas de doute que cela est du polythéisme (vouer une adoration à autre qu'Allah, gloire et puissance à Lui).Il incombe à qui est survenu un besoin ou une difficulté, d'élever sa plainte à Allah, Exalté soit-il, pas aux prophètes et ni à autres qu'eux parmi la création, que ce soit les morts, les statues, les astres, les djinns ou autres que cela, parce qu'Allah, Exalté soit-il, est celui qui détient en Sa main le dommage, l'avantage, le don, la privation, la possibilité d'Ôter les afflictions et de répondre à l'affligé.

Il n'y a pas d'empêchement qu'une créature demande secours à une autre créature vivante présente et capable, en lui parlant ou lui écrivant ou en lui téléphonant ou autre que cela parmi les moyens de communications modernes. Quant aux morts parmi les prophètes [1]et autres qu'eux, il n'est pas autorisé de demander secours par eux ni de se plaindre auprès d'eux, parce que le mort a vu son œuvre coupée, sauf trois sortes, comme il est venu dans le hadith de notre prophète Mohammad, (ﷺ), où il dit: « Si le fils d'Adam est décédé, la récompense des œuvres humaines s'arrêtent sauf celle de trois: une aumône pérenne, un savoir utile et un enfant pieux qui prie pour lui ». Rapporté par Mouslim.

Il est connu que notre prophète Mohammad, (ﷺ), est le meilleur de la création et le plus noble des vivants et des morts, malgré cela, il n'est pas autorisé de lui vouer une adoration, ni dans sa vie, ni après sa mort, parce que l'adoration est une spécificité d'Allah seul sans autre que Lui, comme Allah l'a ordonné par Sa parole, Exalté soit-il: {Adore donc Allah en Lui vouant un culte exclusif}[2]. Et Il interdit l'invocation pour un autre que Lui, comme Allah l'exalté a dit: {Les mosquées sont consacrées à Allah: n'invoquez donc personne avec Allah}[3]. Allah, Exalté soit-Il, a dit: {Ô hommes ! Adorez votre Seigneur, qui vous a créés

[1] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 412
[2] Les groupes (Az-Zoumar) 39: Verset 2
[3] Les djinns (Al-Jinn) 72: Verset 18

vous et ceux qui vous ont précédés. Ainsi atteindriez-vous à la piété}[1]. Allah, exalté soit-Il, a dit: {Il ne leur a été commandé, cependant, que d'adorer Allah, Lui vouant un culte exclusif}[2]. Il est de nombreux versets qui traitent de ce sujet.

Dans les deux recueils de hadiths authentiques de Al-Boukhârî et Mouslim de Mou`âdh ibn Djabal il, qu'Allah soit satisfait de lui, a rapporté d'après le Prophète,(ﷺ), qu'il a dit: « Les droits d'Allah sur les adorateurs, c'est qu'ils L'adorent sans Lui rien associer », et dans ces deux recueils aussi, d`Abd-Allah ibn Mas`oud, qu'Allah soit satisfait de lui, il a dit: j'ai dit: « - "Ô Envoyé d'Allah ! Quel est le péché le plus grave ?". - "C'est de donner à Allah des égaux alors que c'est Lui qui t'a créé" ». Lisez le hadith et il y a de nombreux hadiths qui traitent de ce sujet.

Donc, l'obligation sur l'ensemble des musulmans est de prendre garde au polythéisme (adorer autre qu'Allah, exalté soit-Il), et qu'ils s'enjoignent mutuellement son délaissement en l'expliquant aux gens et en les mettant en garde contre lui. L'obligation sur les donneurs d'ordre des journaux des gens de l'islam est qu'ils ne publient pas ce qui contredit la charia d'Allah, exalté soit-Il, et qu'ils s'efforcent de chercher [3]dans ce qu'ils publient, ce qui est utile à la 'Oumma et qui ne les nuit pas dans leur religion ni dans leur vie d'ici-bas, surtout ce qui est le plus dangereux: tomber dans le polythéisme, les sortes de mécréance et d'égarement.

Qu'Allah améliore l'état des musulmans, qu'Il les guide tous et l'ensemble des donneurs d'ordre des moyens de communication vers ce qui profite aux serviteurs d'Allah, à leur délivrance de l'enfer et au bon état de leur religion et de leur vie d'ici-bas. Il est Généreux et Noble, et que la prière et le salut soient sur notre Prophète Mohammad ainsi que sur sa famille et tous ses compagnons.

---

[1] La vache (Al-Baqara) 2: Verset 21
[2] La preuve (Al-Bayyina) 98: Verset 5
[3] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 413

Appel de l'université Islamique à Médine et à tous les musulmans Arabes et non Arabes partout dans le monde

Louange à Allah Seigneur de l'univers, prière et salut sur Son serviteur et Son Prophète Mohammad, sur sa famille, ses compagnons et ceux qui le suivent convenablement jusqu'au Jour du Jugement, ensuite: Ô les musulmans dans tous les pays du monde ! Ô les Arabes partout le monde ! Ô les commandants et les leaders ! Le combat actuel entre les Arabes et les juifs ne se limite pas aux Arabes, voire c'est un combat arabo-islamique, un combat où s'affronte la mécréance et la croyance, le vrai et le faux, les musulmans et les juifs ، En effet, l'agression des Juifs contre les musulmans dans leurs propres pays est bien connue depuis dix-neuf ans environ, les musulmans dans les quatre coins du globe doivent soutenir leurs frères qui affrontent cette agression, doivent leur étayer, leur aider pour récupérer leur droit de celui qui leur a fait subir de l'injustice, qui leur a fait tort, avec tout ce qu'ils possèdent de force, de puissance, d'armement et de fortune, chacun selon ses capacités et sa force, comme Allah (Gloire et Pureté à Lui) a dit: {Et s'ils vous demandent secours au nom de la religion, à vous alors de leur porter secours, mais pas contre un peuple auquel vous êtes liés par un pacte}[1]. Et dit (Exalté soit-Il): [2] {Combattez ceux qui ne croient ni en Allah ni au Jour dernier, qui n'interdisent pas ce qu'Allah et Son messager ont interdit et qui ne professent pas la religion de la vérité, parmi ceux qui ont reçu le Livre, jusqu'à ce qu'ils versent la capitation par leurs propres mains, après s'être humiliés}[3].

Les positions des Juifs anti-islamiques et antimusulmanes sont bien célèbres, comme elles sont enregistrées par l'Histoire, transmises par les rapporteurs des nouvelles, voire le livre le plus éminent et le plus véridique, à savoir le Livre d'Allah, en est témoin, le Livre que Le faux ne l'atteint d'aucune part, ni par devant ni par derrière, c'est une révélation émanant d'un Sage, Digne de louange. Allah (Gloire et Pureté à Lui) a dit: {Tu trouveras certainement que les

[1] Le butin (Al-'Anfâl) 8: Verset 72
[2] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 414
[3] Le repentir (Al-Tawba) 9: Verset 29

Juifs et les associateurs sont les ennemis les plus acharnés des croyants}[1]. Allah (Exalté soit-Il) indique dans ce verset honorable que Les Juifs et les polythéistes sont les ennemis les plus acharnés des croyants.

Allah (Gloire et Pureté à Lui) dit: {Et quand leur vint d'Allah un Livre confirmant celui qu'ils avaient déjà, - alors qu'auparavant ils cherchaient la suprématie sur les mécréants, - quand donc leur vint cela même qu'ils reconnaissaient, ils refusèrent d'y croire. Que la malédiction d'Allah soit sur les mécréants ! Comme est vil ce contre quoi ils ont troqué leurs âmes ! Ils ne croient pas en ce qu'Allah a fait descendre, révoltés à l'idée qu'Allah, de par Sa grâce, fasse descendre la révélation sur ceux de Ses serviteurs qu'Il veut. Ils ont donc acquis colère sur colère, car un châtiment avilissant attend les infidèles !}[2]. Les auteurs des exégètes disaient en interprétant le sens de ce verset: Les Juifs annonçaient aux incroyants Arabes que le temps de l'envoi du Prophète de la fin des temps, un Prophète avec lequel ils les combattraient, mais quand le Prophète (ﷺ) était envoyé, ils le reniaient, refusaient de croire en son message, désavouaient sa prophétie, déployaient tous leurs efforts pour le combattre, rassemblaient les gens contre lui, mettaient fin à sa Da'wa, poussés par leur envie, par leur injustice, et par le désir de renier le vrai qu'ils connaissaient bien, mais Allah (Exalté soit-Il) déjouait leur stratagème et faisait échouer leur essai, pourtant, ceci ne les a pas empêché de continuer à tramer leurs complots contre l'Islam, avec ferveur, à éprouver l'animosité envers ceux qui l'embrassaient, et à aider tous [3]leurs ennemis en public et en cachette, n'étaient-ils pas eux qui disaient aux incroyants de La Mecque: vous êtes meilleurs et bien guidés que Mohammad et ses compagnons, n'étaient-ils pas eux qui insinuaient aux incroyants de Qoraych et ceux qui les suivaient de combattre le Prophète (ﷺ) et les musulmans le jour d'Ohoud ? N'étaient-ils pas eux qui essayaient de tuer le Prophète (ﷺ) mais Allah (Exalté soit-Il) lui divulguait leur complot et le sauvait de leur ruse ? N'étaient-ils pas eux qui se sont alliés avec les incroyants le jour

[1] La table servie (Al Mâ'ida) 5: Verset 82
[2] La vache (Al-Baqara) 2: Versets 89-90
[3] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 415

d'Al-'Ahzâb et ont manqué à leur engagement à Médine parmi les musulmans mais Allah (Gloire et Pureté à Lui) faisait échouer leur ruse, humiliait leurs soldats parmi les incroyants et infligeait Sa punition sur eux à travers Son Prophète (ﷺ) et les musulmans, qui ont tué leurs combattants, ont emprisonné leurs descendants et leurs femmes, se sont emparés de leurs biens, à cause de leur trahison, leur manque à leur engagement, leur soutien des gens de mécréance et d'égarement en face du groupe du vrai et de guidée.

Ô les musulmans parmi les Arabes et les non Arabes partout dans le monde, hâtez à combattre les ennemis d'Allah parmi Les Juifs et luttez dans le sentier d'Allah avec vos biens et vos personnes, cela vous est bien meilleur, si vous saviez !, Et concourez au pardon de votre Seigneur, et à un Jardin (paradis) large comme les cieux et la terre, préparé pour les pieux, et pour les combattants patients, que vos intentions soient sincères pour lutter dans le sentier d'Allah, patientez, résistez et craignez Allah (Exalté soit-Il) et vous acquerrez la victoire ou l'honneur de mourir martyr pour soutenir le vrai et vaincre le faux et rappelez-vous toujours de ce que votre seigneur a fait descendre dans Son livre évident au sujet des mérites des combattants dans le sentier d'Allah et les hauts rangs et la joie éternelle qu'Il leur a promises Allah, le Très-Haut, a dit: {Ô vous qui avez cru ! vous indiquerai-je un commerce qui vous sauvera d'un châtiment douloureux ? Vous croyez en Allah et en Son messager et vous combattez avec vos biens et vos personnes dans le chemin d'Allah, et cela vous est bien meilleur, si vous saviez ! Il vous pardonnera vos péchés et vous fera entrer dans des Jardins sous lesquels coulent les ruisseaux, et dans des demeures agréables dans les jardins d'Eden. Voilà l'énorme succès et Il vous accordera d'autres choses encore que vous aimez bien: un secours [venant] d'Allah et une victoire prochaine. Et annonce la bonne nouvelle aux croyants}[1]. [2]Allah (Exalté soit-Il): {Légers ou lourds, lancez-vous au combat, et luttez avec vos biens et vos personnes dans le sentier d'Allah. Cela est meilleur pour vous, si vous saviez}[3].

[1] Le rang (As-Saff) 61: Versets 10-13
[2] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 416
[3] Le repentir (Al-Tawba) 9: Verset 41

Allah (Exalté soit-Il): {Ferez-vous de la charge de donner à boire aux pèlerins et d'entretenir la Mosquée sacrée (des devoirs) comparables [au mérite] de celui qui croit en Allah et au Jour dernier et lutte dans le sentier d'Allah ? Ils ne sont pas égaux auprès d'Allah et Allah ne guide pas les gens injustes. Ceux qui ont cru, qui ont émigré et qui ont lutté par leurs biens et leurs personnes dans le sentier d'Allah, ont les plus hauts rangs auprès d'Allah... Et ce sont eux les victorieux. Leur Seigneur leur annonce de Sa part, miséricorde et agrément, et des Jardins où il y aura pour eux un délice permanent où ils demeureront éternellement. Certes il y a auprès d'Allah une énorme récompense}[1]. Allah (Exalté soit-Il): {Ô vous qui croyez ! Combattez ceux des mécréants qui sont près de vous; et qu'ils trouvent de la dureté en vous. Et sachez qu'Allah est avec les pieux}[2].

Les combattants ! Allah (Gloire et Pureté à Lui) vous a montré dans ces versets les Mérite du Djihad et son issue favorable pour les croyants, à savoir, le secours d'Allah et une victoire prochaine dans la vie ici-bas, aussi bien que le paradis, l'agrément d'Allah (Exalté soit-Il) les hauts rangs dans le jour de jugement, le deuxième verset montre, conformément aux paroles d'Allah (l'Exalté): {Légers ou lourds, lancez-vous au combat}[3], que les jeunes et les vieux doivent se lancer à participer au djihad si c'est nécessaire afin de hausser la religion d'Allah, protéger les patries des musulmans et repousser l'agression qui les vise, en outre, le djihad accorde aux musulmans la gloire, la dignité, le bien prévalant, les généreuses récompenses comme il élève le vrai, sauvegarde l'entité de la communauté et protège sa religion et sa sûreté, Allah (Gloire et Pureté à Lui) dit dans le troisième et le quatrième verset que le djihad dans Son sentier est mieux que la charge de donner à boire aux pèlerins et d'entretenir la Mosquée sacrée avec la prière, le Tawâf et les autres rites cultuelles, car les combattants occupent un rang plus haut auprès d'Allah et ils sont les gagnants, Il leur annonce (Gloire et Pureté à Lui) qu'Il leur accorde Sa miséricorde, Son

[1] Le repentir (Al-Tawba) 9: Versets 19-22
[2] Le repentir (Al-Tawba) 9: Verset 123
[3] Le repentir (Al-Tawba) 9: Verset 41

agrément et des jardins [1]qui leur seront des demeures éternelles, Il dit dans le cinquième verset qu'il est avec les pieux, autrement dit: qu'Il leur accorde Sa victoire, Son soutien, Sa protection et Son appui.

A part les versets susmentionnés, il est mentionné dans le Noble Coran plusieurs versets qui traitent des mérites de djihad, qui incite à la lutte dans le sentier d'Allah, qui promet la victoire aux croyants et la destruction des incroyants, ces versets remplissent le cœur du croyant de ferveur, de force et de désir sincère à se lancer dans le champ de bataille avec hardiesse pour réaliser la victoire du vrai, en ayant confiance que la promesse d'Allah (Exalté soit-Il) se réalisera, en croyant en Sa victoire, et en espérant acquérir l'une des deux meilleures choses, la victoire et le butin ou le martyr pour le vrai, comme Allah (Gloire et Pureté à Lui) a dit: {Dis: « Qu'attendez-vous pour nous, sinon l'une des deux meilleures choses ? Tandis que ce que nous attendons pour vous, c'est qu'Allah vous inflige un châtiment de Sa part ou par nos mains. Attendez donc ! Nous attendons aussi, avec vous »}[2]. Allah (Exalté soit-Il) a dit: {Ô vous qui croyez ! si vous faites triompher (la cause d') Allah, Il vous fera triompher et raffermira vos pas}[3]. Allah (Exalté soit-Il) a dit: {et c'était Notre devoir de secourir les croyants}[4]. Allah (qu'Il soit Loué et Exalté) a dit: {Allah soutient, certes, ceux qui soutiennent (Sa Religion). Allah est assurément Fort et Puissant, ceux qui, si Nous leur donnons la puissance sur terre, accomplissent la Salât, acquittent la Zakât, ordonnent le convenable et interdisent le blâmable}[5]. Allah (Exalté soit-Il) a dit: {Ô les croyants, ne prenez pas de confidents en dehors de vous-mêmes: ils ne failliront pas à vous bouleverser. Ils souhaiteraient que vous soyez en difficulté. La haine certes s'est manifestée dans leurs bouches, mais ce que leurs poitrines cachent est encore plus énorme}[6], jusqu'à ce qu'Il dit: {Qu'un bien vous touche, ils s'en affligent. Qu'un mal vous atteigne, ils s'en réjouissent.

[1] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 417
[2] Le repentir (Al-Tawba) 9: Verset 52
[3] (Mouhammad) 47: Verset 7
[4] Les romains (Ar-Roûm) 30: Verset 47
[5] Le Pèlerinage (Al-Hajj) 22: Versets 40-41
[6] La famille d'Imran ('Al –'Imrân) 3: Verset 118

Mais si vous êtes endurants et pieux, leur manigance ne vous causera aucun mal. Allah connaît parfaitement tout ce qu'ils font}[1]. Ces versets comportent la déclaration [2]d'Allah (Exalté soit-Il) de promettre d'accorder Sa victoire sur Ses ennemis à Ses serviteurs, d'assurer leur sûreté de leur manigance quoique ce soit leur force ou leur nombre car Allah (Gloire et Pureté à Lui) est plus fort, il connaît l'issue de toute chose, il est capable de les vaincre, de savoir tous leurs actes car Il (Exalté soit-Il) a établi une condition importante pour la réalisation de sa promesse, à savoir la croyance en lui, la piété, le soutien de Sa religion en s'y tenant avec droiture, patience et persévérance, Allah (Gloire et Pureté à Lui) réalise Sa promesse à celui qui remplit cette condition et c'est Lui qui est fidèle à Ses promesses {Promesse d'Allah ! Allah ne manque pas à Sa promesse}[3]. Celui qui néglige de le faire ou de sentir l'orgueil grâce à lui ne doit blâmer que lui-même.

Ô croyant combattant dans le sentier d'Allah ! Vous devez contempler cette parole d'Allah (l'Exalté): {Mais si vous êtes endurants et pieux, leur manigance ne vous causera aucun mal}[4]. Par Allah ! C'est des paroles éminentes et une promesse sincère du Roi Puissant et Noble que si vous persévérez à combattre votre ennemi et à lutter contre lui tout en maintenant la piété d'Allah (Exalté soit-Il) à travers Sa glorification, L'adorer avec sincérité, Son obéissance, l'obéissance de Son Prophète (ﷺ), la mise en garde contre ce qu'Allah et Son Prophète ont interdit, c'est la vérité de la piété et la patience à lutter contre soi-même car Allah (Gloire et Pureté à Lui) et Son Prophète (ﷺ) nous ont donné l'ordre de le faire.

Allah (Gloire et Pureté à Lui) prescrit la patience et la mentionna seule due à son grand mérite et sa nécessité, Allah (Exalté soit-Il) la mentionna dans Son livre Noble dans plusieurs versets, tels que: Allah (Gloire et Pureté à Lui) a dit: {Et

---

[1] La famille d'Imran ('Al –'Imrân) 3: Verset 120
[2] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 418
[3] Les groupes (Az-Zoumar) 39: Verset 20
[4] La famille d'Imran ('Al –'Imrân) 3: Verset 120

soyez endurants, car Allah est avec les endurants}[1]. Il dit: {et les endurants auront leur pleine récompense sans compter}[2]. Il dit: {Ô les croyants ! Soyez endurants. Incitez-vous à l'endurance. Luttez constamment (contre l'ennemi) et craignez Allah, afin que vous réussissiez !}[3].

[4]Il fut établi authentique que le Prophète (ﷺ) dit : « Quiconque essaye de faire preuve de patience, Allah fortifiera son endurance. Certes, personne n'a reçu un don meilleur et plus avantageux que la patience ». Ô les musulmans et les Moudjahiddines dans les champs de bataille et partout dans le monde, craignez Allah (Exalté soit-Il), soyez patients et persévérants en combattant vos âmes pour les obliger à obéir à Allah, pour leur empêcher de commettre les interdits, pour leur inciter à combattre les ennemis et lutter contre les rivaux, pour endurer les difficultés dans ces champs effrayants sous les bourdonnements des avions et les bruits des canons. Rappelez-vous de vos pieux ancêtres parmi les Prophètes, les Messagers et les compagnons du Prophète, (ﷺ) , qu'Allah soit satisfait d'eux tous et ceux qui les suivent parmi les Moudjahiddines sincères, qui vous servent de bon exemple, qui donnent la meilleure exhortation et le meilleur conseil, car ils se sont beaucoup patienter et ont longuement combattu, jusqu'à ce qu'ils ont conquis plusieurs pays, ont guidé de nombreux serviteurs et Allah (Exalté soit-Il) leur accorda le dessus, la souveraineté et le commandement due à leur grande foi, leur sincérité envers leur Honorable Maître, leur patience dans les champs de combat, et le fait qu'ils ont choisi Allah (Exalté soit-Il) et la demeure éternelle à la place de la vie, sa jouissance et ses plaisirs éphémères, conformément aux paroles d'Allah (Gloire et Pureté à Lui) dans Son Livre Saint {Certes, Allah a acheté des croyants, leurs personnes et leurs biens en échange du Paradis. Ils combattent dans le sentier d'Allah: ils tuent, et ils se font tuer. C'est une promesse authentique qu'Il a prise sur Lui-même dans la Thora, l'Evangile et le Coran. Et qui est plus fidèle qu'Allah à son engagement ? Réjouissez-vous donc de l'échange que vous avez fait: Et c'est là le très grand

[1] Le butin (Al-'Anfâl) 8: Verset 46
[2] Les groupes (Az-Zoumar) 39: Verset 10
[3] La famille d'Imran ('Al –'Imrân) 3: Verset 200
[4] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 419

succès}[1]. Il (Exalté soit-Il) a dit: {Et Nous avons désigné parmi eux des dirigeants qui guidaient (les gens) par Notre ordre aussi longtemps qu'ils enduraient et croyaient fermement en Nos versets}[2].

Il fut établi comme authentique que le Prophète (ﷺ) a dit « combattre un jour dans le sentier d'Allah est mieux que la vie et ce qu'elle comporte, et l'endroit où tombe le fouet de l'un d'entre vous [3]et mieux que la vie et ce qu'elle comporte, le fait qu'un serviteur sort le matin dans le sentier d'Allah ou le soir, est mieux que la vie et ce qu'elle comporte », selon un Hadith authentique, on demanda au Prophète (ﷺ) « Je demandai au Prophète (ﷺ) quelle était l'œuvre la plus méritoire. "La foi en Allah et en Son envoyé", répondit-il. - "Et quoi encore ?", repris-je. - "Le djihad dans la voie d'Allah", répliqua-t-il ». Le Prophète (ﷺ) a dit: « Quiconque combat dans la voie d'Allah ressemble à un jeûneur qui passe la nuit à faire des dévotions et des prières nocturnes. Or, Allah S'est chargé envers celui qui combat dans Sa voie, s'Il le fait mourir, de lui faire entrer au Paradis, sinon de le rendre sain et sauf ave la récompense et le butin ».

Le Prophète (ﷺ) a dit: « Quiconque meurt sans avoir participé au djihad ni même pensé à y participer, mourra en ayant un brin d'hypocrisie ». Un homme demanda au Prophète (ﷺ) quel était l'œuvre dont le mérite équivaut celui de djihad ? (ﷺ) « "Quand le combattant (Al-Moudjahid) sort dans le sentier d'Allah, pourrais-tu observer le jeûne sans ne jamais le rompre et faire des prières surérogatoires de nuit sans jamais te fatiguer". - "Qui donc pourrait souffrir cela ?", s'exclama celui qui a posé la question. Le Prophète (ﷺ) répondit: 'Même si tu arrivais à souffrir cela, tu n'atteindrais toujours pas le mérite des Moudjahiddines" », le Hadith.

Plusieurs Hadiths traitent des mérites de djihad, y incitent et indique la gloire, la victoire et les bonnes issues qu'Allah (Exalté soit-Il) a promis aux Moudjahiddines dans la vie ici-bas, et les grades élevées dans la demeure de

---
[1] Le repentir (Al-Tawba) 9: Verset 111
[2] La prosternation (As-Sajda) 32: Verset 24
[3] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 420

dignité dans l'au-delà, Ô tous les musulmans ! Et vous les arabes, groupes et individus, craignez Allah et soyez sincère dans votre combat contre l'ennemi d'Allah et votre ennemi, Les Juifs ceux qui les soutiennent et ceux qui les aident, jugez vous-mêmes et repentissiez à votre seigneurs de toute action qui contredit aux préceptes, aux croyances et aux actes de l'Islam, faites preuve de bonne foi dans les champs de combat, choisissez Allah et la demeure éternelle, et sachez que la victoire évidente et la bonne issue ne sont pas accordées uniquement aux Arabes, ni aux non Arabes, ni les blancs, ni les noirs, mais la victoire, par la permission d'Allah est attribuée à celui qui Le craint, suit Sa guidance, combat soi-même pour obéir à Allah, et prépare contre son ennemi tout ce qu'il peut de force conformément aux ordres de Son Seigneur, comme Allah [1](Exalté soit-Il) dit: {Et préparez (pour lutter) contre eux tout ce que vous pouvez comme force}[2].

Allah (Gloire et Pureté à Lui) dit: {Ô les croyants ! Prenez vos précautions}[3]. Allah (Exalté soit-Il) a dit en s'adressant à Son Prophète loyal (ﷺ) : {Et lorsque tu (Muhammad) te trouves parmi eux, et que tu les diriges dans la Salât, qu'un groupe d'entre eux se mette debout en ta compagnie, en gardant leurs armes. Puis lorsqu'ils ont terminé la prosternation, qu'ils passent derrière vous et que vienne l'autre groupe, ceux qui n'ont pas encore célébré la Salât. A ceux-ci alors d'accomplir la Salât avec toi, prenant leurs précautions et leurs armes. Les mécréants aimeraient vous voir négliger vos armes et vos bagages, afin de tomber sur vous en une seule masse. Vous ne commettez aucun péché si, incommodés par la pluie ou malades, vous déposez vos armes; cependant prenez garde. Certes, Allah a préparé pour les mécréants un châtiment avilissant}[4].

Mon frère ! Contemple l'ordre d'Allah (Exalté soit-Il) à Ses serviteurs de préparer pour lutter contre leurs ennemis tout ce qu'ils peuvent comme force, puis regarde attentivement Son ordre adressé à Son Prophète (ﷺ) et aux croyants

---

[1] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 421
[2] Le butin (Al-'Anfâl) 8: Verset 60
[3] Les femmes (An-Nisâ')' 4: Verset 71
[4] Les femmes (An-Nisâ')' 4: Verset 102

lors de la lutte contre les ennemis et leur rencontre, d'accomplir la prière, et de porter leurs armes. Allah (Exalté soit-Il) répéta Son ordre de porter les armes et de prendre les précautions afin d'éviter que les ennemis les attaques durant l'accomplissement de la prière, ainsi, tu sais que les Mouhâdjirînes, soit les commandants, soit les soldats, doivent prendre toujours garde des ennemis sans aucune négligence, et il faut aussi qu'ils préparent pour leur lutte tout ce qu'ils peuvent de force, qu'ils accomplissent la prière et tiennent à l'effectuer, tout en se préparant contre l'ennemi et prenant les précautions contre son stratagème. De cette manière, Allah (Exalté soit-Il) réunit les raisons concrètes et abstraites, pour indiquer aux Mouhâdjirînes, dans tous les temps et tous les lieux qu'ils doivent posséder les moralités de la foi, d'obéir à Allah (Gloire et Pureté à Lui) avec droiture, de préparer toutes les forces qu'ils en sont capables contre leurs ennemis, de prendre garde contre leur ruse et de se tenir au vrai [1]avec fermeté et c'est la raison principale, la base solide et l'origine éminente qui est en même temps l'axe de victoire et le fondement du secours et de réussite, c'est la raison abstraite qu'Allah, Exalté soit-Il, accorde uniquement à Ses serviteurs les croyants, les favorise exclusivement avec elle, et leur promet la victoire s'ils la maintiennent, tout en prenant soin d'effectuer la deuxième raison selon leur capacité, à savoir se préparer pour lutter contre leurs ennemis avec la force et le soin qu'ils en sont capable, au niveau des affaires de la guerre, de la lutte, de la patience, et de la persévérance dans les champs de combat, en outre, il faut prendre garde de manigance des ennemis, et à travers ces deux raisons, ils mériteront la victoire accordée de leur Seigneur (Gloire et Pureté à Lui) par Sa grâce, Sa générosité, Sa miséricorde, Sa bienveillance, Son accomplissement de Sa promesse, et Son soutien pour Son parti, Allah (Gloire et Pureté à Lui) a dit: {et c'était Notre devoir de secourir les croyants}[2]. Allah (Exalté soit-Il) dit: {Mais si vous êtes endurants et pieux, leur manigance ne vous causera aucun mal. Allah connaît parfaitement tout ce qu'ils font}[3].

---

[1] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 422
[2] Les romains (Ar-Roûm) 30: Verset 47
[3] La famille d'Imran ('Al –'Imrân) 3: Verset 120

Allah (Exalté soit-Il) dit: {Le parti d'Allah est celui de ceux qui réussissent}[1]. Allah (Exalté soit-Il) a dit: {et que Nos soldats auront le dessus}[2].

Cher confrère, Mon frère le combattant, de ce qui précède, tu sais que les propos qui se répètent dans certaines radios arabes tels que la victoire est la nôtre, Allah nous soutient, la victoire pour les Arabes, la victoire pour les Arabes et les musulmans ainsi que les autres propos faux qui contredisent avec la vérité, car, en fait, la victoire n'est pas garantie pour les arabes, ni pour aucune autre race humaine, mais la victoire dépend des raisons qu'Allah (Exalté soit-Il) clarifie dans Son Livre Saint et à travers Son loyal Prophète (ﷺ) à savoir, la crainte d'Allah, la croyance en Lui, la patience, la persévérance face à Ses ennemis, [3]la dévotion à Allah, le recours à son aide, tout en profitant des raisons concrètes et la préparation de toute force possible, il faut attirer l'attention à cette grande affaire et prendre garde des clichés traditionnels qui contredisent à la Charia purifiée. Quant à la compagnie, elle se divise en deux groupes: compagnie générale et compagnie spéciale.

Quant à la compagnie générale, elle est accordée à toute l'humanité et non seulement aux gens de foi conformément aux paroles d'Allah (Gloire et Pureté à Lui) a dit: {C'est Lui qui a créé les cieux et la terre en six jours puis Il S'est établi sur le Trône; Il sait ce qui pénètre dans la terre et ce qui en sort, et ce qui descend du ciel et ce qui y monte, et Il est avec vous où que vous soyez. Et Allah observe parfaitement ce que vous faites}[4]. Allah (Exalté soit-Il) dit: {Ne vois-tu pas qu'Allah sait ce qui est dans les cieux et sur la terre ? Pas de conversation secrète entre trois sans qu'Il ne soit leur quatrième, ni entre cinq sans qu'Il n'y ne soit leur sixième, ni moins ni plus que cela sans qu'Il ne soit

[1] La discussion (Al-Moujâdala) 58: Verset 22
[2] Les rangés (As-Sâffât) 37: Verset 173
[3] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 423
[4] Le fer (Al-Hadîd) 57: Verset 4

avec eux, là où ils se trouvent. Ensuite, Il les informera au Jour de la Résurrection, de ce qu'ils faisaient, car Allah est Omniscient}[1].

Ces deux versets clairs indiquent qu'Allah (Exalté soit-Il) est connaisseur des états des serviteurs, savant de leurs affaires, parfaitement au courant de tout ce qui les concerne sans qu'ils ne puissent dissimuler rien de Lui, pour cette raison, Allah (Gloire et Pureté à Lui) entama et termina ces deux versets par le verbe savoir, afin d'attirer l'attention des serviteurs que la compagnie signifie le savoir, le fait d'être au courant et la connaissance de toutes leurs affaires afin qu'ils Le craignent, Le glorifient et évitent tout ce qui peut provoquer Sa colère ou Son châtiment, ceci ne veut pas dire qu'Il est entremêlé aux gens ou qu'Il est partout, conformément aux paroles de certains innovateurs égarés Pureté à Lui ! Il est plus haut et infiniment au-dessus de ce qu'ils disent !, cette prétention est réfutée par le texte et l'opinion unanime des savants, voire Il s'est établi Istâwa sur le Trône de la manière qui équivaut à Sa Majesté et qu'il n'y a rien que Lui ressemble, comme Il le déclare dans Son Livre Saint [2]dans sept versets du Coran tels que: {Le Tout Miséricordieux S'est établi « Istawâ» sur le Trône}[3]. Rien ne Lui ressemble, et ne partage aucun de Ses attributs, Allah (Gloire et Pureté à Lui) a dit: {Il n'y a rien qui Lui ressemble; et c'est Lui l'Audient, le Clairvoyant}[4]. Et dit (Exalté soit-Il): {Et nul n'est égal à Lui}[5]. Il s'est établi (Exalté soit-Il) sur le Trône au-dessus de Sa création comme Il l'indique Lui-même et nous informe que Sa connaissance est illimitée et que rien ne peut Lui être dissimulé Comme l'Exalté a dit: {Rien, vraiment, ne se cache d'Allah de ce qui existe sur la terre ou dans le ciel}[6]. {C'est Lui qui vous donne forme dans les matrices comme Il veut. Point de divinité à part Lui, le Puissant, le Sage}[7]. Il dit (Gloire et Pureté à Lui): {Tu ne te trouveras dans aucune situation, tu ne

---

[1] La discussion (Al-Moujâdala) 58: Verset 7
[2] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 424
[3] Tâ-hâ 20: Verset 5
[4] La consultation (Ach-Choûrâ) 42: Verset 11
[5] Le monothéisme pur (Al-'Ikhlâs) 112: Verset 4
[6] La famille d'Imran ('Al –'Imrân) 3: Verset 5
[7] La famille d'Imran ('Al –'Imrân) 3: Verset 6

réciteras aucun passage du Coran, vous n'accomplirez aucun acte sans que Nous soyons témoin au moment où vous l'entreprendrez. Il n'échappe à ton Seigneur ni le poids d'un atome sur terre ou dans le ciel, ni un poids plus petit ou plus grand qui ne soit déjà inscrit dans un livre évident}[1]. Ces versets sans équivoque ainsi que ceux qui véhiculent le même sens, ils guident les serviteurs qu'Allah (Gloire et Pureté à Lui) s'est établi sur le Trône et que leurs œuvres montent vers Lui, Il les accompagne où ils sont avec Sa connaissance sans qu'ils ne puissent rien Lui dissimuler.

Quant à la compagnie spéciale, elle est accordée aux prophètes et aux messagers (`Alaihim As-Sallâm) ainsi que ceux qui les suivent convenablement parmi les gens de piété, de foi, de patience et de persévérance, cette compagnie spéciale exige le maintien, le sauvegarde, la victoire et le soutien comme Allah (Gloire et Pureté à Lui) indique d'après Son Prophète (ﷺ) qu'il a dit à son compagnon dans la cave 'Abû Bakr As-Siddîq (Qu'Allah soit satisfait de lui) {"Ne t'afflige pas, car Allah est avec nous"}[2], et quand Allah (Exalté soit-Il) a envoyé Moussa [3]et Haroun (`Alaihi As-Sallâm) au maudit Pharaon, Il leur a dit ce qui les tranquillisait et les affermissait: {"Ne craignez rien. Je suis avec vous: J'entends et Je vois}[4].

Allah (Exalté soit-Il) a dit: en s'adressant aux polythéistes dans Son livre évident: {Si vous avez imploré l'arbitrage d'Allah vous connaissez maintenant la sentence [d'Allah] Et si vous cessez [la mécréance et l'hostilité contre le Prophète..], c'est mieux pour vous. Mais si vous revenez, Nous reviendrons, et votre masse, même nombreuse, ne vous sera d'aucune utilité. Car Allah est vraiment avec les croyants}[5]. Allah (Exalté soit-Il) a dit: {Ô vous qui croyez ! Combattez ceux des mécréants qui sont près de vous; et qu'ils trouvent de la

[1] Jonas (Yoûnous) 10: Verset 61
[2] Le repentir (Al-Tawba) 9: Verset 40
[3] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 425
[4] Tâ-hâ 20: Verset 46
[5] Le butin (Al-'Anfâl) 8: Verset 19

dureté en vous. Et sachez qu'Allah est avec les pieux}[1]. Allah (Exalté soit-Il) a dit: {Et soyez endurants, car Allah est avec les endurants}[2]. Allah (Exalté soit-Il) dit: {"Combien de fois une troupe peu nombreuse a, par la grâce d'Allah, vaincu une troupe très nombreuse ! Et Allah est avec les endurants"}[3]. Il est, en fait, plusieurs versets qui traitent de ce sujet.

Le slogan des musulmans dans leurs Radios, leurs journaux et lors de la rencontre des ennemis doit être le slogan coranique islamique qu'Allah 'Exalté soit-Il) guide Ses serviteurs à suivre, à savoir de dire: Allah est avec les pieux, Allah est avec les croyants, Allah est avec les patients, ainsi que les autres phrases semblables afin qu'ils soient éduqués avec les enseignements d'Allah et qu'ils sachent les raisons de victoire qu'Allah (Exalté soit-Il) a déterminé, au lieu de l'attacher au nationalisme arabe, au patriotisme, au chauvinisme, ou aux autres propos ou slogans qui n'ont aucune preuve de Sa part.

Ô le combattant !tu es dans une bataille acharnée contre un ennemi redoutable qui éprouve une grande rancune envers l'Islam et les musulmans, habitue donc à lutter, à se patienter et à persévérer, sois sincère et n'aie recours qu'à Allah, qui t'annonce [4]L'acquisition de l'une des meilleures récompenses, la victoire, le butin et la bonne issue dans l'Ici-bas, ou le martyr, la joie éternelle, les palais colossal, les fleuves courantes, les belles Houris dans la demeure de dignité,

Ô l'Arabe ! Ne crois pas que la victoire sur ton ennemi dépend de ton nationalisme, mais de ta croyance en Allah, de ta patience aux champs de combat, de ton soutien du vrai, de ton repentir de tes péchés précédents, de ta dévotion à Allah dans tous tes actes, tiens y donc avec droiture et à l'Islam basé sur la dévotion à Allah, le respect de sa Charia et l'acte de suivre la guidée de Son Prophète et de Son Messager (ﷺ) au temps de la guerre et de la paix, Ô le musulman, Ô le combattant, rappelle-toi donc de l'échec, de la dispute puis de la

---

[1] Le repentir (Al-Tawba) 9: Verset 123
[2] Le butin (Al-'Anfâl) 8: Verset 46
[3] La vache (Al-Baqara) 2: Verset 249
[4] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 426

défaite que les musulmans ont subi le jour de 'Ohoud parce qu'ils ont désobéi à leur grand commandant Mohammad (ﷺ) et quand les musulmans reniaient cette défaite, Allah a fait descendre: {Quoi ! Quand un malheur vous atteint - mais vous en avez jadis infligé le double - vous dites: « D'où vient cela ? » Réponds-leur: « Il vient de vous-mêmes ». Certes Allah est Omnipotent}[1]. Allah (Exalté soit-Il) a dit: {Et certes, Allah a tenu Sa promesse envers vous, quand par Sa permission vous les tuiez sans relâche, jusqu'au moment où vous avez fléchi, où vous vous êtes disputés à propos de l'ordre donné, et vous avez désobéi après qu'Il vous eut montré (la victoire) que vous aimez ! Il en était parmi vous qui désiraient la vie d'ici-bas et il en était parmi vous qui désiraient l'au-delà. Puis Il vous a fait reculer devant eux, afin de vous éprouver. Et certes Il vous a pardonné. Et Allah est Détenteur de la grâce envers les croyants}[2].

Il (Exalté soit-Il) a dit à ce propos {Tout malheur qui vous atteint est dû à ce que vos mains ont acquis. Et Il pardonne beaucoup}[3]. Et quand les musulmans étaient fiers de leur grand nombre au jour de Hounayn, ils étaient vaincu puis Allah (Exalté soit-Il) a fait descendre Sa quiétude sur eux et leur a envoyé des troupes d'anges, alors ils se sont reculés, ont attaqué leur ennemi avec dévotion, ont imploré le secours de leur Seigneur [4]lui ont demandé de leur accorder la victoire, Allah les a fait triompher, les a soutenu et a vaincu leur ennemi Comme Allah, l'Exalté, a dit: {Allah vous a déjà secourus en maints endroits. Et [rappelez-vous] le jour de Hunayn, quand vous étiez fiers de votre grand nombre et que cela ne vous a servi à rien. La terre, malgré son étendue vous devint bien étroite; puis vous avez tourné le dos en fuyards. Puis, Allah fit descendre Sa quiétude [Sa « sakîna»] sur Son messager et sur les croyants. Il fit descendre des troupes (Anges) que vous ne voyiez pas, et châtia ceux qui ont mécru. Telle est la rétribution des mécréants}[5].

[1] La famille d'Imran ('Al –'Imrân) 3: Verset 165
[2] La famille d'Imran ('Al –'Imrân) 3: Verset 152
[3] La consultation (Ach-Choûrâ) 42: Verset 30
[4] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 427
[5] Le repentir (Al-Tawba) 9: Versets 25-26

Tout ce que les musulmans ont subi dans le combat ou autres tels que la défaite, les blessures ou autres, parmi ce qu'ils abhorrent, est due au manque à leur engagement ou à leur négligence dans la préparation de force et des affaires de guerre, ou à cause de leurs actes de désobéissance et de leur contradiction aux ordres d'Allah.

Ô les combattants ! Ayez recours à Allah et suis Son chemin droit, préparez-vous à affronter votre ennemi avec la force disponible, soyez sincères envers Allah et Il sera sincère avec vous, combattez dans le sentier d'Allah et Il vous accordera la victoire, et vous fixera, gardez-vous de la fierté, de l'hypocrisie et de tous les autres actes interdits et évitez la dispute, la dispersion et la désobéissance à vos commandants dans les affaires de la guerre, tant que leurs ordres n'impliquent ce qui contredit à Allah (Exalté soit-Il), En suivant cette parole d'Allah (l'Exalté) {Ô vous qui croyez ! Lorsque vous rencontrez une troupe (ennemie), soyez fermes, et invoquez beaucoup Allah afin de réussir. Et obéissez à Allah et à Son messager; et ne vous disputez pas, sinon vous fléchirez et perdrez votre force. Et soyez endurants, car Allah est avec les endurants. Et ne soyez pas comme ceux qui sortirent de leurs demeures pour repousser la vérité et avec ostentation publique, obstruant le chemin d'Allah. Et Allah cerne ce qu'ils font}[1].

Ô les musulmans ! Ô les combattants ! Voici certains exemples des propos des compagnons du Prophète (ﷺ), (qu'Allah soit satisfait d'eux) lors de leur rencontre de l'armée des romains le jour de Yarmouk pour en profiter de conseil et de rappel qu'ils véhiculent:

Les propos de Khalîd ibn Al-Walîd (Qu'Allah soit satisfait de lui) quand Khâlid rassembla - qu'Allah soit satisfait de lui [2]de lui- Les troupes de jour de Yarmouk pour lutter contre les romains, il donna ce sermon: « il s'agit d'un des jours d'Allah, auquel il ne faut manifester aucun fierté ou injustice, soyez sincère dans

[1] Le butin (Al-'Anfâl) 8: Versets 45-47
[2] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 428

votre djihad et cherchez l'agrément d'Allah dans vos actes pour acquérir sa récompense plus tard.

Aussi, Abou `Obayda (Qu'Allah soit satisfait de lui): « serviteur d'Allah ! Combattez au sentier d'Allah et Il vous accordera la victoire, et vous affermira, Ô les musulmans ! Soyez patients, car la patience est le moyen de se sauver de la mécréance, d'acquérir l'agrément d'Allah, d'échapper à la honte, ne quittez jamais vos rangs, n'avancez guère vers eux, n'entamez jamais le combat, élevez vos javelots, protégez-vous avec vos boucliers et gardez le silence sauf si vous invoquez d'Allah en attendant mes ordres.

Mou`âdh ibn Djabal (Qu'Allah soit satisfait de lui) (Qu'Allah soit satisfait de lui) donna ce sermon, ce jour-là, il se mit à rappeler ses troupes, et dit: Ô les gens du Coran ! Qui protège le Livre, les partisans de guidée et du vrai, la miséricorde d'Allah n'est acquis sans effort, Son paradis n'est entré par l'espoir, Son pardon et Sa vaste clémence ne sont accordés qu'au véridique, n'avez-vous pas entendu les paroles d'Allah: {Allah a promis à ceux d'entre vous qui ont cru et fait les bonnes œuvres qu'Il leur donnerait la succession sur terre comme Il l'a donnée à ceux qui les ont précédés. Il donnerait force et suprématie à leur religion qu'Il a agréée pour eux. Il leur changerait leur ancienne peur en sécurité. Ils M'adorent et ne M'associent rien}[1]. Ayez honte, qu'Allah vous accorde Sa clémence, de fuir vos ennemis en sachant qu'Il peut vous manifester Sa puissance et que vous n'avez aucun refuge que Lui et vous n'acquérez la gloire que par Lui »

'Amr ibn Al-'Ass (Qu'Allah soit satisfait de lui) (Qu'Allah soit satisfait de lui) s'adressa aux gens en disant: Ô les musulmans ! Détournez le regard, agenouillez-vous ! Elevez vos javelots, et s'ils vous attaquent, accordez-les un délai jusqu'à ce qu'ils approchent des pointes de vos javelots, bondez sur eux comme des lions, par celui qui est satisfait du vrai, récompense le véridique, abhorre le mensonge, [2]rétribue la bienveillance avec bienveillance, j'ai entendu

[1] La lumière (An-Noûr) 24: Verset 55
[2] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 429

que les musulmans la conquerraient un village après l’autre et un palais après l’autre, ne soyez pas intimidés par leur rassemblement ou leur nombre, car si vous les combattez avec sincérité, ils ne s’attardent pas de s'enfuir.

Abou Soufyân ibn Harb (Qu'Allah soit satisfait de lui) (Qu'Allah soit satisfait de lui) s’adressa aux gens avec des bons propos tels que: « vous ne serez sauvé de ces gens, et vous n’acquerrez l’agrément d’Allah demain qu’avec la dévotion dans le champ de combat et la patience dans les lieux que vous abhorrez

Ô les combattants ! Je vous ai rapporté des bons exemples vivants parmi les paroles des compagnons du Prophète (ﷺ) afin que vous sachiez que la victoire dans l’Ici-bas et l’entré au paradis dans l’au-delà ne sont pas acquis par l’espoir, la négligence et le manque aux obligations, mais c’est Allah (Exalté soit-Il) qui les accorde à ceux qui manifestent la sincérité dans le champ de bataille, la persévérance face aux ennemis, l’engagement à respecter la religion d’Allah, le choix d’élever Son vrai face à toute fausseté, et Allah (Gloire et Pureté à Lui) est responsable d’accorder Sa victoire aux musulmans face à leurs ennemis, de les rassembler autour du vrai, de faire parvenir leurs commandants à suivre Son chemin avec droiture, à être sincère dans le djihad, de se repentir à Lui de tout ce qui peut provoquer Sa colère, nous l’implorons de vaincre Les Juifs ceux qui les soutiennent et ceux qui les aident, de réprimer les ennemis de l’Islam où ils sont, de les leur infliger Son châtiment que rien ne peut repousser quand Il le fait descendre sur ses gens criminels, Il est Puissant, prière, salut et bénédiction d’Allah sur Son serviteur, Son ami intime, le meilleur de Sa création, l’Imam des conquérants, le maître des messagers et le meilleur de tous les serviteurs d’Allah, et sur sa famille, ses compagnons, ceux qui suivent son chemin, tiennent à sa Sira jusqu’au Jour de Jugement.

[1]Le mérite du djihad (guerre sainte) et du Mudjâhid (combattant dans le sentier d'Allah)

Louange à Allah qui a ordonné de faire le djihad dans le sentier d'Allah, et a promis aux combattants une récompense énorme et une victoire certaine, j'atteste qu'il n'y a de divinité en dehors d'Allah Seul sans associé, Qui dit dans son livre sacré: {et c'était Notre devoir de secourir les croyants}[2]. Et j'atteste que Mohammad est Son serviteur, Son Messager et Son Ami intime, le meilleur des combattants et le plus honnête des militants et le meilleur des conseillers, que la prière et la paix d'Allah soient sur lui, sa famille fidèle et vertueuse, et ses compagnons qui ont vendu leurs âmes à Allah et ont combattu dans Son sentier. Par eux, Allah a fait prévaloir Sa religion, honorer les Musulmans et abaisser les mécréants, qu'Allah soit satisfait des Compagnons et leur fasse honneur dans leurs tombes, et nous compte parmi ceux qui les ont parfaitement suivis, jusqu'au jour du jugement:

Le djihad dans le sentier d'Allah est l'un des meilleurs moyens de se rapprocher d'Allah et l'une des plus importantes obéissances, voire la meilleure, après les obligations, que puisse accomplir ceux qui recherchent le rapprochement d'Allah et la concurrence avec Ses serviteurs. On ne lui accorde cette énorme position qu'en raison de ses résultats incroyables: concrétiser la victoire des croyants, rehausser la parole de la religion, réprimer les mécréants et les hypocrites, faciliter la Da`wa islamique partout dans le monde, sortir les serviteurs des ténèbres à la lumière et répandre les avantages et les sentences justes de l'Islam parmi les gens, et autres bienfaits indénombrables et conséquences louables, pour le profit des Musulmans. De nombreux versets coraniques et hadiths prophétiques évoquent la faveur du djihad et des combattants, [3]ce qui incite les courageux et enthousiasment les âmes à contribuer dans le sentier d'Allah, et combattre, avec honnêteté, les ennemis du Seigneur de l'Univers. Le djihad est un une obligation à suffisance "Fard kifâya": si elle est exécutée par un groupe,

[1] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 430
[2] Les romains (Ar-Roûm) 30: Verset 47
[3] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 431

l'obligation n'incombe plus au reste des Musulmans. Parfois, on le compte parmi les obligations individuelles "Fardh 'ayn" auxquelles le Musulman ne peut manquer sauf sous un prétexte légal, comme le fait d'être mobilisé par l'Imam ou son pays a été encerclé par l'ennemi, ou il a été présent quand les lignes de bataille commençaient à se rapprocher.

Les preuves du Coran et de la Sunna, démontrant cela, sont connues, dont ce qui a été dit concernant le mérite du djihad et du Moudjâhid Dans le Livre Sacré, on cite les propos d'Allah, Pureté à Lui: {Légers ou lourds, lancez-vous au combat, et luttez avec vos biens et vos personnes dans le sentier d'Allah. Cela est meilleur pour vous, si vous saviez. S'il s'était agi d'un profit facile ou d'un court voyage, ils t'auraient suivi; mais la distance leur parut longue. Et ils jureront par Allah: « Si nous avions pu, nous serions sortis en votre compagnie ». Ils se perdent eux-mêmes. Et Allah sait bien qu'ils mentent. Qu'Allah te pardonne ! Pourquoi leur as-tu donné permission avant que tu ne puisses distinguer ceux qui disaient vrai et reconnaître les menteurs ? Ceux qui croient en Allah et au Jour dernier ne te demandent pas permission quand il s'agit de mener combat avec leurs biens et leurs personnes. Et Allah connaît bien les pieux. Ne te demandent permission que ceux qui ne croient pas en Allah et au Jour dernier, et dont les cœurs sont emplis de doute. Ils ne font qu'hésiter dans leur incertitude}[1].

Dans ces versets sacrés, Allah ordonne Ses serviteurs croyants de se lancer au combat, "légers et lourds" signifie: "jeunes et vieux", et de lutter avec leurs biens et personnes dans le sentier d'Allah. Allah, Exalté soit-Il, les informent que ce combat est meilleur pour eux dans la vie d'ici-bas et dans l'au-delà. Ensuite, Allah, Gloire à Lui, montre l'état des hypocrites, leur fainéantise lorsqu'il s'agissait de combattre et leur mauvaise intention, ce qui entrainerait leur perte, car Allah, Exalté soit-Il- dit: {S'il s'était agi d'un profit facile ou d'un court voyage, ils t'auraient suivi; mais la distance leur parut longue}[2], le verset. [3]Puis Il blâme Son prophète (ﷺ), avec un petit reproche, pour avoir donné la

[1] Le repentir (Al-Tawba) 9: Versets 41-45
[2] Le repentir (Al-Tawba) 9: Verset 42
[3] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 432

permission à ceux qui ont demandé de ne pas assister au combat, en disant, Gloire à Lui: {Qu'Allah te pardonne ! Pourquoi leur as-tu donné permission}[1]. Allah indique également que si on leur donne la permission, on saura les honnêtes parmi eux, et on dévoilera les menteurs. Ensuite, Allah, Exalté soit-Il, évoque que celui qui croit en Allah et au Jour Dernier, ne demande pas la permission pour abandonner le djihad sans aucun prétexte légal, car sa foi sincère en Allah et au Jour Dernier l'empêcherait de le faire, et l'inciterait à se lancer au combat avec les autres combattants. De même, Allah, Gloire à Lui, indique que celui qui demande l'autorisation de délaisser le djihad est une personne qui ne croit pas en Allah ni au Jour Dernier et a des doutes par rapport aux enseignements du Prophète (ﷺ). L'objectif de ces versets est donc d'encourager et inciter au combat dans le sentier d'Allah, et dissuader ceux qui ne veulent pas y participer.

Allah -Pureté à Lui- dit: {Certes, Allah a acheté des croyants, leurs personnes et leurs biens en échange du Paradis. Ils combattent dans le sentier d'Allah: ils tuent, et ils se font tuer. C'est une promesse authentique qu'Il a prise sur Lui-même dans la Thora, l'Evangile et le Coran. Et qui est plus fidèle qu'Allah à son engagement ? Réjouissez-vous donc de l'échange que vous avez fait: Et c'est là le très grand succès}[2].

Ce versé sacré fait l'éloge grandiose du djihad dans le sentier d'Allah, Exalté soit-Il, et montre que les croyants ont vendu leurs personnes et leur argent pour Allah, Exalté soit-Il, et qu'Allah - Gloire à Lui, a accepté cet échange en leur promettant le paradis; et qu'ils combattent dans son Sentier: ils tuent et ils se font tuer. Par la suite, Allah, Gloire à Lui, affirme qu'il leur a promis cela dans les plus nobles et incroyables des Livres: la Thora, l'Evangile et le Coran.

Allah, Gloire à Lui, assure également que [3]personne n'est plus fidèle qu'Allah à son engagement, afin de rassurer les croyants quant à la promesse faite par leur

[1] Le repentir (Al-Tawba) 9: Verset 43
[2] Le repentir (Al-Tawba) 9: Verset 111
[3] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 433

Seigneur, et afin qu'ils fournissent la marchandise qu'Il a achetée d'eux: leurs personnes et leurs biens dans le sentier d'Allah, Gloire à Lui, avec sincérité, honnêteté et volonté, pour récolter le fruit de leur œuvre en entier dans l'ici-bas et dans l'au-delà. Ensuite Allah, Gloire à Lui, ordonne les croyants de se réjouir de cet échange qui implique le grand succès, l'aboutissement louable, la victoire du Vrai et le soutien de ceux qui le désirent, le combat des mécréants et des hypocrites et leur abaissement, la victoire de Ses alliés contre leurs ennemis, et l'ouverture de la voie devant l'expansion de la Da`wa islamique dans le monde entier. Allah dit: {Ô vous qui avez cru ! vous indiquerai-je un commerce qui vous sauvera d'un châtiment douloureux ? Vous croyez en Allah et en Son messager et vous combattez avec vos biens et vos personnes dans le chemin d'Allah, et cela vous est bien meilleur, si vous saviez ! Il vous pardonnera vos péchés et vous fera entrer dans des Jardins sous lesquels coulent les ruisseaux, et dans des demeures agréables dans les jardins d'Eden. Voilà l'énorme succès et Il vous accordera d'autres choses encore que vous aimez bien: un secours [venant] d'Allah et une victoire prochaine. Et annonce la bonne nouvelle aux croyants}[1].

A travers ces versets sacrés, notre Seigneur, Exalté soit-Il, indique que la foi en Allah et en Son Messager et le combat dans Son chemin constituent un commerce à grande échelle qui sauvera d'un châtiment douloureux au jour du jugement dernier, ce qui est un grand encouragement et une totale incitation à la foi et au djihad. Il est connu que croire en Allah et en Son Prophète exige l'Unicité d'Allah et Son adoration exclusive, Gloire à Lui, comme il exige le délaissement des interdits et l'application des obligations, dont le combat dans le sentier d'Allah qui est parmi les plus importants des rites et obligations de l'Islam. Cependant, Allah, Gloire à Lui, l'a spécifié et a insisté sur son évocation en raison de son imminente importance et pour encourager les Musulmans à s'y engager, en plus de ses intérêts considérables et conséquences louables dont un grand nombre a été déjà évoqué,

[1] Le rang (As-Saff) 61: Verset 10-13

Ensuite, [1]Allah, Gloire à Lui, mentionne ce qu'Il a promis aux combattants croyants, de pardon et de bonnes demeures au Paradis, afin que leur intérêt et désir pour le combat s'accentuent, et pour qu'ils se précipitent et rivalisent à y participer. En outre, Allah, Gloire à Lui, informe que parmi les récompenses promises aux combattants, une chose pressante qu'ils aiment: le secours contre les ennemis et la victoire proche pour les croyants; et ceci est ce qu'il y a de mieux pour les encourager et leur donner le désir de combattre.

Les versets incitant au djihad et évoquant sa faveur et le mérite des combattants, sont très nombreux, et ce qu'Allah a indiqué dans les versets susmentionnés suffit à aiguiser et à inciter les volontés, et à émouvoir les âmes pour atteindre cet objectif imminent, ce degré élevé, cette utilité solennelle, et ses bénéfices louables, et c'est à Allah qu'on demande de l'aide.

Quant aux hadiths mentionnant le mérite du djihad et des combattants, et prévenant de le délaisser et de s'en détourner, ils sont indénombrables et tellement connus, mais on peut en citer quelques-uns pour que le combattant sincère soit informé de ce que le Prophète (ﷺ) a dit à propos du mérite du djihad et la récompense du Moudjâhid.

Dans les deux Sahîhs, d'après Sahl ibn Sa`d (Qu'Allah soit satisfait de lui), le Prophète (ﷺ) a dit: « Un jour de combat dans la voie d'Allah vaut mieux que le bas monde et tout ce qu'il contient. La place du fouet de l'un de vous au Paradis vaut mieux que le bas monde et tout ce qu'il contient. La marche dans la voie d'Allah, de bon matin ou à la fin du jour, vaut mieux que le bas monde et tout ce qu'il contient », et d'après Abou Hourayra (Qu'Allah soit satisfait de lui), le Prophète (ﷺ) a dit: « Le combattant dans le sentier d'Allah- et c'est Allah qui sait lequel combat réellement dans Son Sentier- est tel le fidèle qui jeûne et passe la nuit à prier, et Allah S'est engagé vis-à-vis du combattant de le faire rentrer au Paradis ou le ramener à sa demeure, [2]sain et sauf, avec la récompense

[1] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 434
[2] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 435

ou le butin qu'il aura acquis ». Rapporté par Muslim dans son Sahih, et dans une autre version du hadith: « Allah s'est engagé vis-à-vis de celui qui combat dans Son sentier et qui n'a quitté sa demeure que dans ce but et par croyance en Lui et en Ses messagers à le faire entrer au Paradis ou à le ramener à sa demeure avec la récompense ou le butin qu'il aura acquis ».

Selon Abou Hourayra (Qu'Allah soit satisfait de lui), le Prophète (ﷺ) a dit: « Nul n'aura subi une blessure en combattant dans le sentier d'Allah sans venir, au Jour de la Résurrection, avec une plaie répandant un liquide couleur de sang et odeur de musc », hadith approuvé par Al-Boukhârî et Muslim. Et selon 'Anas (Qu'Allah soit satisfait de lui), le Prophète (ﷺ) a dit: « Luttez contre les polythéistes avec vos biens, vos personnes et vos langues ». Rapporté par 'Ahmad et An-nassaî et a été authentifié par Al-Hâkim.

Dans les deux Sahîhs, d'après le Prophète (ﷺ) : « on demanda au Prophète (ﷺ) quelle était l'œuvre la plus méritoire. "C'est, répondit-il, la foi en Allah". - "Et quoi encore ?", lui dit-on. - "Le djihad", ajouta-t-il. - "Et ensuite ?", demanda-t-on encore. - "Un Hadj pieusement accompli", répliqua-t-il ». Et d'après Abou 'Abs Ibn Djâbir Al-Ansâri (Qu'Allah soit satisfait de lui), le Prophète (ﷺ) a dit: « "L'Enfer ne saurait toucher un homme dont les pieds ont été couverts de poussière en combattant dans la voie d'Allah" ». Rapporté par Al-Boukhârî dans son Sahih. Dans le même Sahih, on trouve le hadith rapporté par Abou Hourayra (Qu'Allah soit satisfait de lui), que le Prophète (ﷺ) a dit: « Quiconque meurt sans avoir participé au Djihad ni même pensé à y participer, mourra en ayant un brin d'hypocrisie », d'après Ibn `Omar (Qu'Allah soit satisfait de lui et de son père) qui a dit: j'ai entendu le Prophète d'Allah (ﷺ) dire: « Si vous pratiquez la vente à terme, que vous livrerez à l'agriculture et aux affaires de ce bas monde et que vous délaissez le djihad, Allah rendra un oppresseur maître de vous. Puis, Il arrachera son pouvoir petit à petit d'autant plus que vous vous retournerez à votre religion ». Rapporté par 'Ahmad et Abou Dâoud et authentifié par Ibn Al-Qattân. Justement, à propos de son authenticité, Al-Hâfidh a dit dans "al-boulûgh": ses rapporteurs sont des hommes de confiance.

Ils sont nombreux, les hadiths sur le mérite du djihad et du Moudjâhid et sur l'énumération de ce qu'Allah a préparé aux combattants sincères comme demeures élevées et récompense abondante et sur la dissuasion de délaisser le combat et de s'en détourner. Dans les deux derniers hadiths qu'on a cités, on indique qu'abandonner le djihad [1]et ne pas y penser est une sorte d'hypocrisie, et se préoccuper du commerce, de l'agriculture et des échanges par l'usure sont parmi les causes de l'état d'humiliation dans lequel se trouvent les Musulmans et de l'acharnement de leurs ennemis sur eux, et que cette humiliation ne leur sera Ôtée que s'ils retournent sincèrement à leur religion et combattent dans le sentier d'Allah. Nous prions Allah d'accorder à tous les Musulmans le retour à Sa religion, et de rétablir leurs dirigeants, de purifier leurs cœurs et de réunir leurs paroles pour la Vérité et leur assurer la réussite dans la compréhension de Sa législation et le combat dans La voie du Seigneur de l'Univers afin de leur donner la gloire, leur épargner la servilité et leur prescrire la victoire contre Ses ennemis et leurs ennemis, Il en est responsable et capable.

[1] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 436

Signification du djihad:

Le djihad se divise en deux types: l'offensif et le défensif. Le but des deux types est d'informer les gens sur la religion d'Allah, les appeler à Lui, les faire sortir des ténèbres à la lumière et rehausser la religion d'Allah sur Sa terre, pour que la religion soit entièrement à Allah Seul, comme Il a dit (Gloire et Pureté à Lui) dans Son Livre sacré, la sourate La Vache: {Et combattez-les jusqu'à ce qu'il n'y ait plus d'association et que la religion soit entièrement à Allah seul}[1]. Et Il a dit dans la sourate "Al-'Anfâl" {Et combattez-les jusqu'à ce qu'il ne subsiste plus d'association, et que la religion soit entièrement à Allah}[2]. Allah (Exalté soit-Il) a dit: Dans la sourate Le Repentir "At-Tawba" {Après que les mois sacrés expirent, tuez les associateurs où que vous les trouviez. Capturez-les, assiégez-les et guettez-les dans toute embuscade. Si ensuite ils se repentent, accomplissent la Salât et acquittent la Zakât, alors laissez-leur la voie libre, car Allah est Pardonneur et Miséricordieux}[3]. Les versets dans ce [4]contexte sont multiples. Le Prophète (ﷺ) a dit: « J'ai reçu l'ordre de combattre les idolâtres sans relâche jusqu'à ce qu'ils professent qu'il n'y a d'autre divinité qu'Allah et que Mohammad est l'Envoyé d'Allah; qu'ils accomplissent la prière et qu'ils payent l'aumône légale (Az-Zakâ). S'ils le font, leurs vies et leurs biens me seront inviolables, sauf au cas où ils seraient condamnés par la loi et c'est Allah qui se chargera de régler leurs comptes ». Rapporté par Al-Boukhârî et Mouslim, d'après le hadith de Ibn `Omar (Qu'Allah soit satisfait de lui et de son père)

et dans les deux Sahîhs selon Abou Hourayra (Qu'Allah soit satisfait de lui), le Prophète (ﷺ) a dit: « J'ai reçu l'ordre de combattre les gens, jusqu'à ce qu'ils témoignent qu'il n'y a point de divinité en dehors d'Allah et que je suis l'Envoyé d'Allah. S'ils le font, leurs vies et leurs biens seront préservés sauf quand ils

---

[1] La vache (Al-Baqara) 2: Verset 193
[2] Le butin (Al-'Anfâl) 8: Verset 39
[3] Le repentir (Al-Tawba) 9: Verset 5
[4] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 437

seraient condamnés par la loi islamique et leur compte incombe à Allah ». Et dans le Sahih de Mouslim (Qu'Allah soit satisfait de lui), le Prophète (ﷺ) a dit: « J'ai reçu l'ordre de combattre les idolâtres jusqu'à ce qu'ils confessent qu'il n'y a d'autre divinité qu'Allah, qu'ils croient en moi et en ce que j'ai apporté ». Et dans le Sahih de Mouslim également d'après Târiq Al-'Achdja`î (Qu'Allah soit satisfait de lui), le Prophète (ﷺ) a dit: « Celui qui confesse qu'il n'y a d'autre divinité qu'Allah et refuse tout ce qu'on adore en dehors d'Allah, ses biens et son sang resteront inviolables, et c'est Allah qui se chargera de régler son compte ». Les hadiths dans ce contexte sont multiples, et dans les versets sacrés susmentionnés la preuve évidente sur l'obligation de combattre les mécréants, s'ils insistent sur leur mécréance et de les tuer après leur avoir transmis le message et les avoir appelé à l'Islam ; jusqu'à ce qu'ils adorent Allah seul et croient en Son Messager Mohammad (ﷺ) et suivent ses enseignements, et que leur sang et leurs biens ne sont interdits qu'à cette condition, et cela englobe les deux types de djihâd: défensif et offensif, et n'est exclu de ces conditions que la personne qui paye l'impôt de capitation (al-djizya), avec tout ce qu'il implique, si elle en est concernée évidemment, conformément aux propos d'Allah-l'Exalté-: {Combattez ceux qui ne croient ni en Allah ni au Jour dernier, qui n'interdisent pas ce qu'Allah et Son messager ont interdit et qui ne professent pas la religion de la vérité, parmi ceux qui ont reçu le Livre, jusqu'à ce qu'ils versent la capitation par leurs propres mains, après s'être humiliés}[1].

[2]Il est authentiquement rapporté que le Prophète (ﷺ) a pris l'impôt de capitation des Mages de Hadjr car les trois catégories de mécréants: Les Juifs, les Chrétiens et les Mages, il a été prouvé, selon les textes transmis, qu'on pouvait prendre l'impôt de capitation de ces trois catégories. Alors ces derniers doivent combattre en étant puissant jusqu'à ce qu'ils embrassent l'Islam ou bien ils payent l'impôt en étant serviles. Quant aux autres catégories, il faut les combattre jusqu'à ce qu'ils embrassent l'Islam, selon la plus authentique des preuves des savants, car le Prophète (ﷺ) a combattu les Arabes jusqu'à ce qu'ils

[1] Le repentir (Al-Tawba) 9: Verset 29
[2] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 438

se sont convertis à la religion d'Allah par groupes, et ne leur a pas demandé de payer l'impôt. S'il était permis de prendre al-djizya pour mettre fin au combat, il l'aurait démontré et on l'aurait transmis. Certains savants ont affirmé qu'on pouvait le prendre de tous les mécréants suivant le hadith connu de Bourayda évoquant cette question, qui a été rapporté dans le Sahîh de Mouslim. Le débat sur cette question, la divergence des opinions à son compte et la démonstration des preuves sont inclus dans les livres des savants, celui qui les recherche les trouvera. Sont exclus du combat des mécréants, les femmes, les enfants et les vieux et ceux qui ne peuvent pas combattre, sauf s'ils y participent, donnent leurs avis ou font des complots, dans ce cas-là, on les combat, comme le démontre les preuves de la Charia.

Le djihad en Islam a été imposé sur trois étapes:

Première étape: Donner la permission de combattre sans obligation, car Allah dit: {Autorisation est donnée à ceux qui sont attaqués (de se défendre) - parce que vraiment ils sont lésés; et Allah est certes Capable de les secourir}[1].

Deuxième étape: L'ordre de combattre ceux qui combattent les Musulmans et laisser ceux qui ne les combattent pas, et à propos de cette étape, la Parole d'Allah- Pureté à Lui- est descendue: {Nulle contrainte en religion ! Car le bon chemin s'est distingué de l'égarement}[2], le verset. [3]ainsi que Sa parole, Pureté à Lui- {Et dis: "La vérité émane de votre Seigneur". Quiconque le veut, qu'il croie, quiconque le veut qu'il mécroie"}[4]. Et Allah- Pureté à Lui- dit aussi: {Combattez dans le sentier d'Allah ceux qui vous combattent, et ne transgressez pas. Certes, Allah n'aime pas les transgresseurs !}[5], ce qui est soutenu par un groupe de savants. Et Allah- Pureté à Lui- dit dans la sourate An-Nissâ` {Ils aimeraient vous voir mécréants comme ils ont mécru: alors vous seriez tous

[1] Le Pèlerinage (Al-Hajj) 22: Verset 39
[2] La vache (Al-Baqara) 2: Verset 256
[3] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 439
[4] La caverne (Al-kahf) 18: Verset 29
[5] La vache (Al-Baqara) 2: Verset 190

égaux ! Ne prenez donc pas d'alliés parmi eux, jusqu'à ce qu'ils émigrent dans le sentier d'Allah. Mais s'ils tournent le dos, saisissez-les alors, et tuez-les où que vous les trouviez; et ne prenez parmi eux ni allié ni secoureur, excepté ceux qui se joignent à un groupe avec lequel vous avez conclu une alliance, ou ceux qui viennent chez vous, le cœur serré d'avoir à vous combattre ou à combattre leur propre tribu. Si Allah avait voulu, Il leur aurait donné l'audace (et la force) contre vous, et ils vous auraient certainement combattu. (Par conséquent,) s'ils restent neutres à votre égard et ne vous combattent point, et qu'ils vous offrent la paix, alors, Allah ne vous donne pas de chemin contre eux}[1], et le verset d'après.

Troisième étape: Combattre les polythéistes absolus et les attaquer jusque chez eux, pour éviter la tentation et pour que la religion soit entièrement à Allah, le bien se répande sur toute la Terre, la zone de l'Islam s'élargisse, les prêcheurs de la mécréance et de l'athéisme laissent la voie à la Da`wa, et les serviteurs jouissent de la justice de la Charia, et de ses enseignements cléments, et afin de sortir, grâce à cette religion véridique, de l'étroitesse de ce bas monde à l'immensité de l'Islam, et de l'adoration des créatures à l'adoration du Créateur, Pureté à Lui, et de l'injustice des dictateurs à la justice de la Charia et ses sentences judicieuses. C'est sur ces principes que l'Islam persiste et c'est ce que notre Prophète Mohammad (ﷺ) nous a laissé après sa mort, et à propos de ces principes Allah- Exalté soit-Il- dit dans la Sourate At-Tawba (ce verset est parmi ce qui est descendu en dernier): [2] {Après que les mois sacrés expirent, tuez les associateurs où que vous les trouviez}[3], le verset. Et Allah - Gloire à Lui- dit dans la sourate " Al-'Anfâl" {Et combattez-les jusqu'à ce qu'il ne subsiste plus d'association, et que la religion soit entièrement à Allah}[4]. Et tous les hadiths précédents démontrent ces propos et témoignent sur leur authenticité.

[1] Les femmes (An-Nisâ')' 4: Versets 89-90
[2] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 440
[3] Le repentir (Al-Tawba) 9: Verset 5
[4] Le butin (Al-'Anfâl) 8: Verset 39

Certains savants trouvent que la deuxième étape qu'est de combattre celui qui s'attaque aux Musulmans et laisser ceux qui ne les combattent pas, a été abrogé, car il a été descendu à une période où les Musulmans étaient dans un état de faiblesse, et lorsque Allah leur a donné la force et a multiplié leur nombre et leurs armes, Il les a ordonné de combattre ceux qui les ont combattus et ceux qui ne les ont pas combattus, afin que la religion soit entièrement à Allah, ou bien l'ennemi doit payer al-djizya (l'impôt de capitation) s'ils en est concerné. D'autres savants pensent que la deuxième étape n'a pas été abrogée mais elle est toujours applicable en cas de besoin, et si les Musulmans deviennent plus puissants et peuvent être les premiers à attaquer leurs ennemis, dans le sentier d'Allah, ils le feront suivant le verset de la Sourate At-tawba et en application de l'ordre qu'elle stipule. Cependant, s'ils en sont incapables, ils n'ont qu'à combattre ceux qui les combattent et laisser les autres, suivant le verset de la Sourate An-nissa et appliquant l'ordre qu'elle stipule. Ce dernier avis est plus correct et prioritaire par rapport à l'avis de l'abrogation, et tel était le choix du cheikh de l'islam Ibn Taymiyya -qu'Allah lui fasse miséricorde-. De ce fait, toute personne ayant un minimum de clairvoyance saura que l'affirmation de ceux parmi les écrivains contemporains et autres, qui disent que le Dijhâd n'est autorisé que pour se défendre, est une fausse affirmation, et les preuves que nous avons mentionnées et autres la contredisent. Ce qui est exact est ce que nous avons cité en détail, selon ce qui a été déterminé par les gens de la science et de l'authentification (Tahqîq). De plus, celui qui contemple la vie du Prophète (ﷺ) et celle de ses Compagnons (Qu'Allah soit satisfait d'eux), il constatera ce que nous avons mentionné et saura sa conformité aux versets et hadiths déjà cités; et C'est 'Allah Qui accorde la réussite.

[1]L'obligation de s'équiper (pour lutter) contre l'ennemi

Allah (Exalté soit-Il) a ordonné à Ses serviteurs de s'équiper au maximum pour faire face aux mécréants et de prendre leurs précautions, conformément à ce qu'Allah (l'Exalté) dit: {Et préparez (pour lutter) contre eux tout ce que vous pouvez comme force}[2], et Il dit -Gloire à Lui-: {Ô les croyants ! Prenez vos précautions}[3]. Ce qui prouve l'obligation de prendre en compte les moyens et se méfier des complots des ennemis. Les moyens incluent la préparation de toutes sortes d'armes et de corps humains, ainsi que sur les plans mental et matériel, en plus de l'entraînement des combattants à manipuler les différents types d'armes et leur mode d'emploi, sans oublier la formation de ces combattants dans tout ce qui les aide à affronter leur ennemi et à se protéger contre ses complots en offensif ou en défensif, sur la terre, dans la mer et dans l'air, et dans toutes les situations; car Allah, Gloire à Lui, a donné l'ordre de s'équiper et de prendre ses précautions, pour que les dirigeants, les notables et les penseurs des Musulmans s'appliquent à préparer tout ce qui est en leur pouvoir pour combattre leurs ennemis, y compris les complots

Il a été authentiquement rapporté que le Prophète (ﷺ) a dit: « La guerre est un stratagème ». Cela signifie qu'en guerre, on peut vaincre son adversaire avec la malice et la manigance, ce qu'on ne peut réaliser avec une armée forte et nombreuse, et ceci est testé et connu. Au jour de la bataille des Confédérés (al-ahzâb), on manigança contre les païens mecquois et les Juifs [4]et on utilisa la ruse pour les avoir, et ce fut Na`îm ibn Mas`oud (Qu'Allah soit satisfait de lui) qui s'en chargea avec la permission du Prophète (ﷺ), ce qui entraîna la renonciation des mécréants, la dispersion de leur union et la dissension de leur opinion, et en contrepartie, le renforcement des Musulmans et leur victoire face aux mécréants. Ceci est grâce au bienfait d'Allah et à Son secours de Ses alliés et Son

[1] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 441
[2] Le butin (Al-'Anfâl) 8: Verset 60
[3] Les femmes (An-Nisâ')' 4: Verset 71
[4] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 442

stratagème pour les soutenir, comme Allah, l'Exalté, dit: {Ils complotèrent. Mais Allah a fait échouer leur complot, et Allah est le meilleur en stratagèmes}[1].

De ce qui vient d'être avancé, se révèle à ceux qui ont de la clairvoyance qu'il est obligatoire d'obéir à l'ordre d'Allah et de s'équiper pour lutter contre son ennemi et fournir les efforts tout en étant vigilant et en prenant ses précautions, et se préparer sur les plans: matériel et mental; comme on doit être sincère avec Allah, Celui Qui accorde le secours à Ses Alliés et qui doivent compter sur Lui, persister sur Sa religion, et Lui demander du renfort et la victoire, car c'est Lui, Gloire et Pureté à Lui, Qui accorde la victoire et c'est Lui Qui les aide, s'ils s'acquittent de Son droit et exécutent Son ordre et combattent avec sincérité, si leur but en est de rehausser Sa parole et faire prévaloir Sa religion. Allah leur a promis cela dans Son Livre sacré et leur a informé que C'est Lui qui donne la victoire, pour qu'ils mettent leur confiance en Lui et comptent sur Lui, en préparant les moyens, Allah, Pureté à Lui, dit: {Ô vous qui croyez ! si vous faites triompher (la cause d') Allah, Il vous fera triompher et raffermira vos pas}[2]. Et il dit, Gloire à Lui: {et c'était Notre devoir de secourir les croyants}[3]. Et Allah (Exalté soit-Il) dit: {Allah soutient, certes, ceux qui soutiennent (Sa Religion). Allah est assurément Fort et Puissant, ceux qui, si Nous leur donnons la puissance sur terre, accomplissent la Salât, acquittent la Zakât, ordonnent le convenable et interdisent le blâmable. Cependant, l'issue finale de toute chose appartient à Allah}[4].

Allah (Exalté soit-Il) dit aussi: {Allah a promis à ceux d'entre vous qui ont cru et fait les bonnes œuvres qu'Il leur donnerait la succession sur terre comme Il l'a donnée à ceux qui les ont précédés. Il donnerait force et suprématie à leur religion qu'Il a agréée pour eux. Il leur changerait leur ancienne peur en sécurité. Ils M'adorent et ne M'associent rien}[5], le verset. [1]Allah, Pureté à Lui, dit

---

[1] Le butin (Al-'Anfâl) 8: Verset 30
[2] (Mouhammad) 47: Verset 7
[3] Les romains (Ar-Roûm) 30: Verset 47
[4] Le Pèlerinage (Al-Hajj) 22: Versets 40-41
[5] La lumière (An-Noûr) 24: Verset 55

également: {Mais si vous êtes endurants et pieux, leur manigance ne vous causera aucun mal. Allah connaît parfaitement tout ce qu'ils font}[2]. Et Il dit également, Gloire à Lui: {(Et rappelez-vous) le moment où vous imploriez le secours de votre Seigneur et qu'Il vous exauça aussitôt: « Je vais vous aider d'un millier d'Anges déferlant les uns à la suite des autres ». Allah ne fit cela que pour (vous) apporter une bonne nouvelle et pour qu'avec cela vos cœurs se tranquillisent. Il n'y a de victoire que de la part d'Allah. Allah est Puissant et Sage}[3].

Avant cela et dans ce même sens, on trouve le verset de la Sourate As-Saff, où Allah, Pureté à Lui, dit: {Ô vous qui avez cru ! vous indiquerai-je un commerce qui vous sauvera d'un châtiment douloureux ? Vous croyez en Allah et en Son messager et vous combattez avec vos biens et vos personnes dans le chemin d'Allah, et cela vous est bien meilleur, si vous saviez ! Il vous pardonnera vos péchés et vous fera entrer dans des Jardins sous lesquels coulent les ruisseaux, et dans des demeures agréables dans les jardins d'Eden. Voilà l'énorme succès et Il vous accordera d'autres choses encore que vous aimez bien: un secours [venant] d'Allah et une victoire prochaine. Et annonce la bonne nouvelle aux croyants}[4].

Il y a, en effet, plusieurs versets qui traitent de ce sujet. Puisque nos pieux prédécesseurs ont exécuté les ordres d'Allah et de Son Messager et ont été sincères dans le combat de leurs ennemis, Allah leur a donné la victoire, les a soutenus et leur a prévu une bonne fin, malgré le petit nombre de leurs armées et de leurs soldats, contrairement à leurs ennemis, comme Allah (Exalté soit-Il) a dit: {"Combien de fois une troupe peu nombreuse a, par la grâce d'Allah, vaincu une troupe très nombreuse ! Et Allah est avec les endurants"}[5]. Allah (Exalté soit-Il) dit aussi: {Si Allah vous donne Son secours, nul ne peut vous vaincre. S'Il vous abandonne, qui donc après Lui vous donnera secours ? C'est à Allah

---

[1] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 443
[2] La famille d'Imran ('Al –'Imrân) 3: Verset 120
[3] Le butin (Al-'Anfâl) 8: Versets 9-10
[4] Le rang (As-Saff) 61: Versets 10-13
[5] La vache (Al-Baqara) 2: Verset 249

que les croyants doivent faire confiance}[1], et comme les non-musulmans ont changé, se sont dispersés et ont délaissé [2]les enseignements de leur Seigneur, et la plupart d'entre eux a préféré suivre ses passions, Allah leur infligea la turpitude, l'humiliation et la tyrannie des ennemis, et ce n'est qu'en raison des péchés et félonies, de la dispersion et la divergence et de l'apparition du polythéisme, des innovations et des actes abominables dans la plupart des pays, et du non recours à l'arbitrage de la Charia, tel que Allah (Exalté soit-Il) a dit: {C'est qu'en effet Allah ne modifie pas un bienfait dont Il a gratifié un peuple avant que celui-ci change ce qui est en lui-même}[3]. Allah (Exalté soit-Il) dit aussi: {La corruption est apparue sur la terre et dans la mer à cause de ce que les gens ont accompli de leurs propres mains; afin qu' [Allah] leur fasse goûter une partie de ce qu'ils ont œuvré; peut-être reviendront-ils (vers Allah)}[4]. Et suite à ce que firent les archers, le jour d' 'Ohoud, leur conflit, leur différend et leur abandon de leurs postes alors que le Prophète (ﷺ) leur ordonna de ne pas bouger. A cause de cela les Musulmans ont subi le massacre, les blessures et la défaite, comme vous le savez, et lorsqu'ils désapprouvèrent cela, Allah, Pureté à Lui, fit descendre Ses propos: {Quoi ! Quand un malheur vous atteint - mais vous en avez jadis infligé le double - vous dites: « D'où vient cela ? » Réponds-leur: « Il vient de vous-mêmes ». Certes Allah est Omnipotent}[5].

Si quelqu'un pouvait éviter le mal et les conséquences désastreuses des péchés, le Prophète d'Allah (ﷺ) et ses honorables Compagnons en auraient été épargnés le jour d'Ohoud, alors qu'ils sont les meilleurs hommes de la terre et ils combattaient dans le sentier d'Allah, mais ils ont dû subir les conséquences du péché des archers qui n'ont fait cela que par interprétation et non pas par désobéissance au Prophète (ﷺ) ou par mésestime de son ordre, mais ils ont vu l'échec des mécréants, et ont cru que la bataille a pris fin, et qu'ils n'avait plus besoin d'assurer la garde. Il fallait qu'ils demeurent à leurs postes jusqu'à ce que

[1] La famille d'Imran ('Al –'Imrân) 3: Verset 160
[2] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 444
[3] Le butin (Al-'Anfâl) 8: Verset 53
[4] Les romains (Ar-Roûm) 30: Verset 41
[5] La famille d'Imran ('Al –'Imrân) 3: Verset 165

le Prophète (ﷺ) leur donne la permission de quitter, mais Allah- Gloire à Lui- [1]n'a décrété ce qui est arrivé et ne l'a prédestiné que pour une raison pertinente, des secrets importants et intérêts considérables, qu'Allah, Gloire à Lui, a démontré dans Son Livre le et que les croyants connaissent. Ceci fut parmi les preuves sur la crédibilité du Messager d'Allah (ﷺ) et sur sa prophétie, et que c'est un humain qui pouvait subir ce que les êtres humains subissent comme blessures et maux et autres, et qu'il n'était pas une divinité qu'on adore ni il détient le pouvoir de donner la victoire, car c'est Allah qui accorde la victoire à qui Il veut, et il n'y a pas un moyen pour que les Musulmans restituent leur gloire d'avant et méritent la victoire face à leur ennemi, sauf s'ils retournent à leur religion et persistent sur sa voie, soutiennent les alliés de la religion, déclarent l'hostilité à leurs ennemis, fassent arbitrer la Charia d'Allah, Gloire à Lui, dans leurs toutes affaires, s'unifient sur la vérité et s'entraident dans la bienfaisance et la piété.

Comme a dit l'Imam Mâlik ibn 'Anas (Qu'Allah lui fasse miséricorde): " le dernier de cette Oumma ne sera vertueux que lorsque son premier l'a été ", avis partagé par les savants.

Effectivement, Allah, Gloire à Lui, a accordé la vertu au premier de cette Oumma par le suivi de Sa Charia et l'attachement à Son lien et la sincérité et l'entraide dans cela, et le dernier de cette Oumma ne sera vertueux qu'avec le suivi de ces grands principes.

La faveur de tenir garnison et monter la garde dans le sentier d'Allah

"Ar-ribât" signifie: résider dans les camps, ce sont des endroits dont les ennemis de l'Islam ont peur pour les habitants. Al-Mourâbit: c'est celui qui réside dans ces endroits, en étant prêt pour le djihad dans la voie d'Allah et pour défendre sa religion et ses frères musulmans. On a rapporté, concernant le Mérite du fait d'être en garnison et de monter la garde pour la cause d'Allah plusieurs hadiths.

[1] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 445

Ô frère musulman, si tu souhaites lutter dans le sentier d'Allah, on te propose quelques hadiths parmi d'autres, pris du livre "at-targhîb wa Aat-tarhîb" d'Al-Hâfid Al-Mondhrî - qu'Allah lui fasse miséricorde -: [1]selon Sahl ibn Sa`d (Qu'Allah soit satisfait de lui et de son père), le Prophète (ﷺ) a dit: « Un jour de combat dans la voie d'Allah vaut mieux que le bas monde et tout ce qu'il contient. La place du fouet de l'un de vous au Paradis vaut mieux que le bas monde et tout ce qu'il contient. La marche dans la voie d'Allah, de bon matin ou à la fin du jour, vaut mieux que le bas monde et tout ce qu'il contient ». Rapporté par Al-Boukhârî et Mouslim et At-Tirmidhî et autres, et d'après Salmân (Qu'Allah soit satisfait de lui) qui a dit: J'ai entendu le Messager d'Allah (ﷺ) dire: « Se tenir en garnison pour un jour et une nuit (en combattant dans le sentier d'Allah) vaut mieux que le jeûne d'un mois avec l'accomplissement des prières nocturnes. En cas de mort, les bonnes œuvres de ce combattant lui seront cumulées, il recevra les bienfaits (dans le Paradis) et sera à l'abri du Tentateur ». Rapporté par Mouslim (ce sont ses propres termes) et At-Tirmithi et An-Nassâ'î et At-Tabarânî, qui a ajouté: « Au Jour de la Résurrection, il sera ressuscité en tant que martyr ».

D'après Fadâla ibn `Obayd (Qu'Allah soit satisfait de lui), le Prophète (ﷺ) a dit: « Les œuvres de tout mort seront scellées sauf le garde des frontières dans le sentier d'Allah, il verra ses œuvres accrues jusqu'au Jour de la Résurrection, et il sera préservé des supplices de la tombe ». Rapporté par Abou Dâwoud et At-Tirmithi, selon lui, c'est un hadith bon et authentique (hassan sahîh) et pour Al-Hâkim, c'est un hadith authentique (sahîh) suivant la condition de Mouslim, et Ibn Hibbân dans son Sahîh qui a ajouté à la fin du hadith: a dit: j'ai entendu le Messager d'Allah (ﷺ) dire: « Le vrai combattant est celui qui combatte son âme pour obéir à Allah, qu'Il soit Loué et Exalté », ce rajout existe dans certains écrits d' At-Tirmidhî.

Et d'après Abou Ad-Dardâ (Qu'Allah soit satisfait de lui), le Messager d'Allah (ﷺ) a dit: « Se tenir en garnison durant un mois (en combattant dans le sentier

[1] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 446

d'Allah), vaut mieux que l'observance d'un jeûne perpétuel. Celui qui meurt en étant en garnison dans le sentier d'Allah, sera à l'abri de la grande terreur et recevra au matin comme un vent lui apportant sa subsistance, provenant du Paradis et il aura la récompense octroyée à celui qui monte la garde dans la voie d'Allah, jusqu'à ce qu'il serait ressuscité par Allah (l'Exalté) ». Rapporté par At-Tabarânî et ses rapporteurs sont crédibles.

D'après Al-`Irbâd ibn Sâriyya (Qu'Allah soit satisfait de lui), le Prophète (ﷺ) a dit: « Toutes les œuvres d'une personne sont interrompues à sa mort, sauf pour celui qui tient garnison dans le sentier d'Allah, ses [1]actes s'accroissent et sa substance continue jusqu'au Jour de la Résurrection ». Rapporté par At-Tabarânî dans "Al-Kabîr» avec deux chaînes de transmission (Isnâd), le rapporteur de l'une d'elles est un homme de confiance. Et d'après Abou Hourayra (Qu'Allah soit satisfait de lui), le Messager d'Allah (ﷺ) a dit: « Celui qui mort, en montant la garde dans la voie d'Allah, aura la récompense des œuvres pies qu'il faisait de son vivant et sa subsistance lui restera continuellement offerte. Il sera, en outre, à l'abri du Tentateur et sera ressuscité par Allah (Exalté soit-Il) au Jour de la Résurrection, étant sécurisé de la grande terreur ». Rapporté par Ibn Mâdja avec une chaîne de transmission authentique et At-Tabarânî dans "Al-Awsat" (mais plus long), il a dit: « Quand celui qui monte la garde (dans le sentier d'Allah) meurt étant en garnison, la récompense de sa tâche lui sera comptée jusqu'au Jour de la Résurrection. Au matin, il lui viendra comme un vent portant sa subsistance, il sera marié à soixante-dix houris et il lui sera permis d'intercéder en faveur d'autrui (auprès d'Allah), jusqu'à ce que les comptes seront réglés" », avec une chaîne de transmission proche de la précédente, et d'après Ibn 'Abbâs (Qu'Allah soit satisfait des deux) qui a dit: j'ai entendu le Messager d'Allah (ﷺ) dire: « Deux sortes de yeux seront préservés de l'Enfer: un œil pleurant par crainte d'Allah et un œil qui veille à garder dans la voie d'Allah », selon lui, c'est un hadith bon et étrange (hassan gharîb) et d'après 'Anas ibn Mâlik (Qu'Allah soit satisfait de lui), le Prophète (ﷺ) a dit: « Deux sortes de yeux seront préservés de l'Enfer: un œil pleurant par crainte d'Allah et un œil qui veille à

---

[1] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 447

garder dans la voie d'Allah » Rapporté par Abou Ya`la et ses rapporteurs sont crédibles. Et At-Tabarânî dans "Al-Awsat", mais ce dernier a dit: « Deux sortes de yeux seront préservés de l'Enfer ».

Selon `Othmân (Qu'Allah soit satisfait de lui) qui a dit: J'ai entendu le Prophète d'Allah (ﷺ) dire: « Monter la garde dans la voie d'Allah, durant une nuit, vaudrait mieux que mille jours dont la journée est passée en jeûne et la nuit est passée en prière ». Rapporté par Al-Hâkim qui a jugé authentique sa chaîne de transmission

Il y a, en fait, plusieurs hadiths qui traitent de ce sujet. J'espère que ce que nous en avons cité est suffisant pour celui qui désire accomplir le bien.

[1]Nous demandons à Allah d'assurer aux Musulmans la compréhension de leur religion, de les réunir sur la voie de la guidée, d'unifier leurs rangs et leurs paroles sur le chemin de la vérité, et de leur accorder l'attachement à Son Livre et à la Sunna de Son Prophète (ﷺ) et le recours à l'arbitrage et aux sentences basés sur Sa Charia et, et de les garder réunis et solidaires pour la concrétisation de ce but, Il est Généreux et Magnanime et que la prière et le salut soient sur notre Prophète, Mohammad ainsi que sur sa famille et ses compagnons.

[1] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 448

Rencontre avec les responsables de la revue pakistanaise "Takbîr"
Son Eminence, le Cheikh `Abd-Al-`Azîz ibn `Abd-Allah ibn Bâz

Ceci est une réponse du Président Général des Directions des Recherches Scientifiques, de la Délivrance des Fatwas, de l'Appel et de la Guidance aux questions posées par Monsieur Salâh Ad-Din Rédacteur en chef de la revue pakistanaise "Takbîr".

Première question: quelles sont vos propositions pour sauver la Oumma islamique des conflits et du racisme et du suivi d'une école précise ? Et comment peut-on réunir la Oumma de nouveau ?

Réponse: Au nom d'Allah le Tout-Miséricordieux, le Très-Miséricordieux, louange à Allah et que la prière et la paix d'Allah soient sur le Messager d'Allah, Mohammad, sur sa famille et ses compagnons: je propose, dans cet important sujet, d'appeler toutes les communautés à l'Unicité d'Allah et à Lui vouer une foi pure, à s'attacher à Sa Charia et à se méfier de ce qui la contredit. C'est ce qui réunit la Oumma sur la voie de la vérité, efface tout conflit et évite d'être affilié à une des écoles. Le but est d'appeler tous les musulmans à se tenir au droit chemin de la religion d'Allah, à préserver Sa Charia, et [1] à être solitaires dans la charité et la piété; c'est ainsi que leurs rangs s'alignent et leurs paroles s'unifient et deviennent comme une seule unité et une seule bâtisse et un seul camp contre leurs ennemis. Cependant, si chacun d'eux défend son école ou son Cheikh, ou un avis contredisant les prédécesseurs de la Oumma, c'est cela qui mène à la discorde.

[1] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 449

Les savants de l'Islam, les prêcheurs des musulmans et les dirigeants doivent tous s'unifier pour appeler les gens à la vérité et à s'y attacher et à la droiture sur sa voie, et que l'objectif de tous soit l'obéissance d'Allah et de Son Messager et se réunir autour du Livre d'Allah et de la Sunna de Son Prophète (ﷺ) et délaisser ce qui les contredit. C'est le seul chemin qui mène vers l'unification de la parole des Musulmans, l'alignement de leurs rangs et la victoire contre leurs ennemis; et c'est Allah qui accorde la réussite.

Quatrième question: quelles sont Les responsabilités qui nous incombent envers le djihad islamique en Afghanistan et quels sont les efforts que vous avez fournis dans ce contexte, jusqu'à présent ?

[1]**Réponse:** Il est évident que le djihad en Afghanistan est un djihâd islamique, qu'il faut encourager et soutenir par tous les musulmans, car ces derniers combattent un ennemi féroce et sournois, le pire des mécréants et le pire des ignobles et parmi les plus forts en matière d'armes. Il n'y a pas d'équivalence entre les deux forces, mais le secours et le soutien d'Allah est pour nos frères combattants.

Tous les Musulmans sont obligés de les aider en leur donnant argent, âmes, conseil et intercession et toutes sortes de soutien et d'aide. C'est le devoir de tout musulman. L'Etat, qu'Allah lui accorde la réussite, leur a fourni de l'aide grâce à l'encouragement du peuple saoudien. De nombreux combattants ont reçu de l'aide à travers le peuple et à travers d'autres moyens, et nous poursuivons ce travail avec nos frères dans ce royaume. Et l'Etat, qu'Allah lui accorde la réussite, incite le peuple à contribuer à ces aides et assure l'arrivée de celles-ci aux combattants et aux immigrants, car ils ont en vraiment besoin. Et c'est le devoir de tous.

On demande à Allah de nous aider à poursuivre dans cette voie et d'accorder la victoire à nos frères et de les guider vers ce qui comporte leur secours, leur

[1] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 452

bonheur et leur victoire contre leur ennemis, et d'humilier les ennemis de l'Islam là où ils se trouvent, de les inhiber et d'aider les combattant à les chasser, et de multiplier la récompense de tous ceux qui les aident, Il est Le meilleur des Responsables.

Cinquième question: Quels sont les procédés efficaces, d'après vous, pour appeler les gens à Allah à l'époque actuelle ?

Réponse: La plus efficace et la plus utile des méthodes à l'heure actuelle est l'emploi des médias, car c'est une arme à deux tranchants. S'ils sont utilisés dans la Da`wa pour Allah et la guidée des gens vers les enseignements du Prophète (ﷺ) [1]à travers la radio, la télévision et la presse, ceci est une chose très importante, qui en sera bénéfique, grâce à Allah, à toute la Oumma, et même aux non musulmans pour qu'ils comprennent l'Islam, le perçoivent, connaissent ses qualités et sachent que c'est le chemin de la réussite dans ce bas monde et dans l'au-delà.

Le devoir des prêcheurs et des dirigeants des Musulmans est de contribuer avec tout ce qui en est en leur pouvoir, à travers la radio, la presse, la tété et les discours présentés au cours des grandes occasions, et à travers les sermons du vendredi et des autres jours,...et d'autres moyens par lesquels, ils peuvent transmettre la vérité aux gens avec toutes les langues, afin que la Da`wa et le conseil atteignent toutes les régions du monde, dans leurs propres langues.

C'est cela le devoir de tous les savants, les dirigeants des musulmans et les prêcheurs à Allah (Exalté soit-Il), qui en sont capables, jusqu'à ce que le message atteint toutes les régions du monde avec la langue que les gens de chaque région parle. C'est effectivement ce message qu'Allah nous n a ordonné, car Il dit- Pureté à Lui- à son Prophète (ﷺ): {Ô Messager, transmets ce qui t'a

[1] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 453

été descendu de la part de ton Seigneur}[1]. Le Messager (ﷺ) doit transmettre le message ainsi que tous les autres Messagers (prières et paix d'Allah sur eux). De même pour ceux qui suivent les Messagers. Le Prophète (ﷺ) a dit: « Transmettez ce que vous avez reçu de moi, ne fût-ce qu'un seul verset (du Coran) ». Et lorsqu'il présentait son sermon, il disait: « Que les présents avertissent les absents. Il se peut que ces derniers soient plus avisés que les premiers ».

Donc la Oumma en entier, dirigeants, savants, commerçants et autres doivent transmettre cette religion de la part d'Allah et de Son Messager (ﷺ) et l'expliquer aux gens dans les différentes langues utilisées, avec des moyens [2]clairs, et révéler les qualités de l'Islam, ses sentences, ses avantages et sa réalité, afin que ses ennemis, ceux qui l'ignorent, et ceux qui s'y intéressent, le connaissent réellement, et c'est Allah Qui accorde la réussite.

A la fin de cette rencontre, j'aimerais conseiller mes frères musulmans au Pakistan et au Bangladesh et partout dans le monde, de craindre Allah, d'appliquer Sa Charia, d'exécuter Ses obligations, de délaisser Ses interdits quel que soit l'endroit où ils se trouvent, de se méfier du polythéisme mineur ou majeur, de vouer à Allah une adoration sincère dans toutes les situations, et d'éviter ce que font beaucoup de personnes, en attachant aux morts et en demandant leur secours, qu'ils soit prophètes, saints ou autres. Comme je préviens tous, contre l'attachement aux arbres, aux pierres ou aux idoles, ou autres, car l'adoration est un droit exclusif à Allah Seul sans associé, comme Allah, Pureté à Lui, a dit: {Et ton Seigneur a décrété: "N'adorez que Lui}[3]; Allah, le Très-Haut, dit aussi: {Il ne leur a été commandé, cependant, que

[1] La table servie (Al Mâ'ida) 5: Verset 67
[2] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 454
[3] Le voyage nocturne (Al-'Isrâ') 17: Verset 23

d'adorer Allah, Lui vouant un culte exclusif}[1], et Il dit, Gloire à Lui: {Les mosquées sont consacrées à Allah: n'invoquez donc personne avec Allah}[2].

Le devoir des êtres humains et des djinns est de vouer à Allah une adoration exclusive sans Lui associer quiconque, d'accomplir Son droit qui leur a été imposé et qui implique la prière et autre, de prendre garde de ce qu'Allah leur a interdit, de recommander le Vrai et la patience les uns aux autres, d'être solidaires dans la charité et dans la piété, là où ils se trouvent, d'apprendre leur religion, [3]de s'appliquer dans la récitation du Coran et la méditation de ses significations et de comprendre et appliquer son contenu, car c'est le Livre d'Allah dans lequel il y a guidée et lumière. Le Prophète (ﷺ) a dit, au cours du pèlerinage d'Adieu: « Je laisse parmi vous ce que, si vous vous y attachez, vous permettra de n'être point perdus: Le Livre d'Allah » et Allah dit: {Certes, ce Coran guide vers ce qu'il y a de plus droit}[4], et Il dit -Gloire à Lui: {Dis: "Pour ceux qui croient, il est une guidée et une guérison"}[5].

Le devoir de tous les Musulmans est donc de le comprendre, le méditer et appliquer son contenu. De même pour la Sunna du Prophète (ﷺ), il faut en prendre soin, en apprendre des hadiths, l'appliquer et expliquer ce qui est difficile du Coran par la Sunna authentique du Prophète (ﷺ), car elle est considérée comme la deuxième révélation et le deuxième principe de la Charia, à laquelle on doit se référer dans tout ce qu'on trouve difficile à comprendre dans le Livre d'Allah et tout ce qui est dur à saisir de ses sentences.

Ceci fut ma recommandation à tous les musulmans, et qu'ils ne soient pas préoccupés par la vie d'ici-bas et ses passions, au point d'oublier l'au-delà, mais il doivent prendre cette vie comme un moyen qui les aide à atteindre l'au-delà, et qu'ils la prennent comme une monture qui les mènent vers l'au-delà, afin de

---

[1] La preuve (Al-Bayyina) 98: Verset 5
[2] Les djinns (Al-Jinn) 72: Verset 18
[3] Numéro de la partie: 2, Numéro de la page: 455
[4] Le voyage nocturne (Al-'Isrâ') 17: Verset 9
[5] Les versets détaillés (Foussilat) 41: Verset 44

réussir, gagnent; et c'est Allah qui accorde la réussite, et que la prière et le salut soient sur notre prophète, Imam et maître Mohammad ibn `Abd-Allah, sur sa famille, ses compagnons et ceux qui l'ont parfaitement suivi.

La deuxième partie est finie, Louange à Allah, et sera suivie par la troisième partie qui traitera de l'Unicité et ce qui s'y attache, du livre (Ensemble de différents fatwas et articles) écrit par le Cheikh `Abd-Al-`Azîz ibn `Abd-Allah ibn `Abd-Ar-Rahman ibn Bâz

SOMMAIRE

Signification de "Nul n'est digne d'être adoré en dehors d'Allah…………….. …1

La vérité de l’unicité et du polythéisme……………………………………………4

Types de l'unicité avec laquelle Allah a envoyé Ses messagers (`Alaihim As-sallâm)………………………………………………………......27

Le monothéisme prêché par les messagers et son opposé: l'infidélité et le polythéisme…………………………………………………………………..39

Commentaire sur "Al-'Aqîda At-Tahâwiyya"……………………………………72

Signification "d'Al-Ma`îiyya" (l'Accompagnement d'Allah) et du fait de se lever à l'arrivée d'une personne………………………………………..84

Commentaire et éclaircissement sur l'article du Dr Mouhî-Ad-Dîn As-Sâfî.….93

Réponse à une question relative à l'Elévation d'Allah (Exalté soit-Il) au-dessus de Son Trône……………………………………………………101

Avis de la Religion sur le fait d'appeler un autre qu'Allah (Gloire et Pureté à Lui) à son secours…………………………………………...105

Avertissement sur le fait de jurer par d'autres qu'Allah…………………….…...115

Interdiction du serment au nom d'un autre qu'Allah……………………….…....117

Avis religieux sur le fait de consulter les devins et leurs semblables, de les interroger et de les croire……………………………………………….118

L'astrologie et la voyance…………………………………………………..123

La nécessité du repentir auprès d'Allah et de Son imploration au moment de l'avènement des malheurs……………………………………...127

Le caractère sacré du Noble Coran……………………………………………134

Une conviction erronée selon laquelle certains versets coraniques portent bonheur et empêchent le mal……………………………………………….137

Exhortation Générale……………………………………………………….139

Conseil adressé à tous les musulmans……………………...………….…...146

Conseil et directive…………………………………………………………157

Conseil universel aux dirigeants des pays musulmans et à l'ensemble des musulmans…………..……………………………………………….164

Message à l'occasion de la conférence du sommet islamique……...……….…...169

Il n'y a pas de fraternité entre musulmans et mécréants et il n'y a pas de religion vraie autre que l'Islam……………………………………………177

Obligation d'inimitié envers les Juifs, les associateurs et les autres mécréants……………………………………………………………182

La solidarité islamique………………………………………………….194

Introduction à l'Islam et ses qualités……………………………………………..205

La législation islamique, ses vertus et sa nécessité pour l'humanité.…………220

L'attachement véritable à l'Islam mène à la victoire et à la délivrance
dans l'au-delà…………………………………………………………...…..253

C'est en appliquant la Charia islamique que la sécurité et
le bien-être sont réalisés au profit des musulmans…………….……...……260

L'Islam est la vraie religion et toute autre religion est fausse…….……..……275

La piété est la cause de tout bien……………………………………………...281

Prendre connaissance des sentences de la charia d'Allah, figure parmi les
obligations les plus importantes………………………………………………293

La science et le comportement des gens de science…………….……...……..299

Sur le chemin de la science…………………………………………………...314

Conseil pour les étudiants en science…………………………………………320

Le jugement de celui qui étudie les lois actuelles (les lois des hommes)
ou qui les enseigne……………………….……………………………………323

Discours du premier colloque pour le prêche et les prédicateurs qui a
eu lieu à Médine l'année 1397 de l'hégire…………..………………………331

L'appel à (la religion d') Allah (Gloire et Pureté à Lui)……….………...…….340

L'appel à Allah et son effet sur la société……………………………………..343

Ce n'est pas de cette façon que l'on améliore la situation, Ô Hamad…………347

Ce n'est pas de cette manière qu'on appelle à Allah, Ô Sâlih…………………352

Les mouvements islamiques et le rôle joué par les jeunes……………………360

Les minorités musulmanes, leurs conditions et leurs aspirations……..…..…..370

Réponse aux propos erronés diffusés par l'organisme de la radiodiffusion britannique (Démenti)………………………………………………………...380

Réponse à une question relative à la position du Prophète (ﷺ) et à sa connaissance de l'Inconnaissable…………..………………………..…..……381

Réponse à diverses questions sur la rédaction des versets dans des amulettes et sur des thèmes relatifs au Messager (ﷺ)……………………………………...384

Légitimité de la prononciation de la formule de prière pour le Prophète (ﷺ) toute entière et la désapprobation de recourir à son abrégement par une ou plusieurs lettres en écriture……………………………………………………398

Un avertissement contre le démenti de l'honorable Sunna par Rachâd Khalîfa………………………………………………………………403

Avertissement important au sujet de l'exagération en faisant l'éloge du Messager (ﷺ) et des deux mosquées saintes………………...……408

Avertissement important sur le poème prénommé: "La visite"……..……….415

Appel de l'université Islamique à Médine et à tous les musulmans Arabes et non Arabes partout dans le monde…………………..…..………418

Le mérite du djihad (guerre sainte) et du Mudjâhid (combattant dans le sentier d'Allah)……………………………………………...………....436

Signification du djihad………………………………………………………..443

L'obligation de s'équiper (pour lutter) contre l'ennemi……………..…………......448

Rencontre avec les responsables de la revue pakistanaise "Takbîr"......…...….456